Les manuscrits de la mer Morte

Michael Wise
Martin Abegg, Jr.
Edward Cook

tempus

LES MANUSCRITS DE LA MER MORTE

collection tempus

MICHAEL WISE,
MARTIN ABEGG, JR.
& EDWARD COOK

LES MANUSCRITS DE LA MER MORTE

Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Fortunato Israël

Perrin
www.editions-perrin.fr

ISBN : 2-262-02082-5

tempus est une collection des éditions Perrin.

A ma femme, Cathy

M.O.W.

A ma femme, Sue, et à nos filles,
Stephanie et Jennifer

M.G.A.

A Elizabeth et Tristan

E. M. C.

PRÉFACE

Une fois notre tâche achevée, nous sommes conscients que celle-ci s'inscrit dans un projet scientifique plus vaste et, quoique redevables l'un à l'autre, nous souhaitons également exprimer notre gratitude à l'ensemble des spécialistes des manuscrits de la mer Morte. Membres de la nouvelle génération, nous sommes en effet tributaires du talent de nos prédécesseurs pour les progrès qui ont pu être accomplis dans la compréhension de ces textes anciens. Les débats qui vont suivre ne tarderont pas à familiariser le lecteur avec les noms des premiers érudits. Néanmoins, dès à présent, il convient de rendre hommage à J.T. Milik, John Strugnell, John Allegro et André Dupont-Sommer.

Grande est aussi notre dette envers ces maîtres qui nous ont initiés aux complexités des manuscrits de la mer Morte et transmis leur enthousiasme : Norman Golb de l'université de Chicago, Emmanuel Tov de l'Université hébraïque de Jérusalem, Ben Zion Wacholder de Hebrew Union College, Stanislav Segert de UCLA, et le regretté William S. Lasor du Fuller Theological Seminary. A chaque page, la trace de leur influence et de leur exemple reste perceptible.

A nos familles respectives nous sommes également très redevables. Pour nous avoir permis en maintes occasions de privilégier notre travail, qu'elles soient ici remerciées de leur bienveillance. Nous sommes également conscients de leur apport plus tangible sous la forme de questions stimulantes ou d'avis sur les chapitres en cours d'élaboration. Grâce à elles, ce travail s'est trouvé enrichi.

A notre éditeur de Harper San Francisco, Mark Chimsky, nous exprimons notre vive gratitude pour avoir suivi, dès le premier jour, la conception de cet ouvrage et pour en avoir amélioré chaque page. Nos remerciements vont également à Ralph Fowler et Mimi Kusch, responsables éditoriaux en charge de la conception et de la production, qui se sont dépensés bien plus que ne l'exigeaient leurs fonctions.

Notre effort prend fin à la veille du cinquantième anniversaire de la

découverte des manuscrits. Dans l'histoire de cette ancienne communauté qui nous les a légués, cinquante ans constituait un tournant : le passage de la fougue juvénile aux responsabilités du leadership. Toutefois, dans l'histoire de la recherche, un tel laps de temps peut sembler bien court lorsqu'il s'agit non seulement de publier l'ensemble des manuscrits enfouis dans les grottes mais aussi d'en donner une interprétation définitive. Ce livre est donc plus l'amorce d'une recherche sur ces textes qu'un aboutissement. Nombre de conclusions présentées dans les pages suivantes résisteront à l'épreuve du temps et serviront de base aux travaux des générations futures. D'autres assertions — peu, nous l'espérons — seront révisées, rejetées et finiront par sombrer dans l'oubli. Les manuscrits de la mer Morte commencent tout juste à livrer leurs secrets et, pour cette raison, constituent un champ d'investigation exaltant. C'est donc emplis d'exaltation que nous proposons au lecteur le fruit de nos travaux.

7 juin 1997.

I

PROLÉGOMÈNES

INTRODUCTION

Comme « Shangri-la », l'expression « manuscrits de la mer Morte » a le pouvoir de susciter des images et des émotions même chez ceux qui n'ont qu'une vague idée de leur valeur. Elle évoque des énigmes, des intrigues, voire des mystères sacrés avec tout un arrière-plan de grottes, de rouleaux, de déserts stériles, d'érudits fascinés scrutant de minuscules lambeaux de cuir. Une plus grande familiarité avec ces manuscrits ne dissipe pas le mystère car, même une fois tous les documents lus, traduits et analysés, il subsiste de vastes zones d'ombre. Qui les rédigea, et à quelle époque ? A quoi servaient-ils et quelle fut leur influence ? Quelle peut être enfin pour nous leur signification ? A toutes ces questions les spécialistes apportent encore des réponses divergentes.

Nous, auteurs de ce livre, pensons que nous n'avons jamais été aussi près du but. Certes, depuis plusieurs décennies, les chercheurs ont pu étudier de nombreux manuscrits, mais jamais la totalité d'entre eux. Aussi les conclusions qu'ils en ont tirées n'ont-elles pas, et ne pouvaient-elles pas, tenu compte de tous les documents, beaucoup d'entre eux n'étant devenus accessibles qu'à une date récente.

Aujourd'hui, tous les textes sont disponibles, certains confirmant et d'autres infirmant les théories bien établies sur les manuscrits et leurs origines. Quelques-uns donnent à penser que des hypothèses longtemps rejetées étaient peut-être d'une rare pertinence. D'autres encore permettent de nuancer de manière subtile et originale les anciennes interprétations. Mais surtout, ces manuscrits, désormais consultables dans leur intégralité, témoignent de la richesse et de la fécondité extraordinaires de la culture littéraire qui donna naissance aux textes fondamentaux du judaïsme et du christianisme. Nous y trouvons des récits jusqu'ici inconnus sur des figures bibliques telles que Hénoch, Abraham et Noé, ainsi qu'un passage expliquant pourquoi Dieu demanda à Abraham de sacrifier Isaac, son fils unique. Une douzaine d'écrits qui auraient été composés par Moïse mais ne font pas partie de nos Bibles ont émergé de

ces grottes. Des manuscrits récemment déchiffrés révèlent d'anciennes doctrines sur les anges, alors que d'autres se présentent sous la forme de révélations des anges eux-mêmes, notamment de l'archange Michel. Ces rouleaux renferment des psaumes inédits attribués au roi David et au chef de la conquête de la Terre sainte, Josué. On y trouve des prophéties extrabibliques d'Ezéchiel, Jérémie et Daniel, ainsi que les dernières paroles des Patriarches Joseph, Juda, Lévi, Nephtali et Amram, père de Moïse. Par ailleurs, d'autres écrits sont animés de la conviction que la fin du monde est proche et décrivent l'avènement de l'Antéchrist.

Cependant, tout comme la Bible qu'ils imitent volontiers, ces manuscrits sont plus souvent vénérés que lus. Une des raisons de ce manque d'intérêt est la difficulté réelle que présentent la lecture et la traduction de textes réduits, pour beaucoup, à l'état de bribes et de fragments. A cela s'ajoute le fait que peu de traductions publiées sont conçues pour le non-spécialiste. La nôtre, en revanche, lui est destinée. En effet, tout au long de ce travail, nous nous sommes efforcés de rester non seulement fidèles aux sources mais aussi compréhensibles pour le grand public.

DÉCOUVERTE ET PUBLICATION

L'archéologie est l'étude des *arkhaia*, des « vieilles choses », mais, pendant longtemps, personne ne savait que les vieilles choses avaient un prix. Le passé, croyait-on, équivalait plus ou moins au présent, de sorte que, dans les Bibles enluminées du Moyen Age, le roi David est représenté avec une cotte de mailles de l'époque. C'est au cours de la Renaissance que les hommes découvrirent le sens de la perspective historique et que certaines choses commencèrent à être appréciées pour leur caractère ancien. Les nantis se mirent alors à collectionner des antiquités : les arkhaia. Ensuite, quand Napoléon et ses légions entrèrent en Egypte au début du XIXe siècle, on vit apparaître non seulement un nouveau domaine d'échanges interculturels mais aussi une nouvelle source particulièrement féconde d'arkhaia. C'est alors que débuta vraiment le commerce des antiquités, sous la houlette du colonialisme et d'une science nouvelle, l'archéologie.

Collectionneurs privés et archéologues de métier ont toujours recherché les mêmes objets. « Leur place est dans un musée ! » s'écrient Indiana Jones et ses collègues lorsqu'ils se trouvent en concurrence avec de simples amateurs. Les uns et les autres sont, bien sûr, disposés à mettre le prix lorsque les circonstances l'exigent. C'est la prise de conscience de ce fait qui incita certains Bédouins de la tribu des Ta'âmireh à conserver de vieux manuscrits trouvés dans le désert de Judée en 1946 ou 1947. Entrés par hasard dans une petite grotte, dirent-ils, ils les avaient découverts dans des jarres d'argile. Le problème était alors de

trouver quelqu'un disposé à faire l'acquisition de ces documents vieux, sales et en lambeaux.

Les sept premiers rouleaux furent au départ divisés en deux lots. Le premier, constitué de quatre pièces, fut acheté par le Métropolite du couvent syrien de Jérusalem, Athanasius Samuel, et le second, de trois pièces, par un chercheur de l'Université hébraïque, E. Y. Sukenik. Désireux de faire établir l'authenticité de son acquisition, Samuel finit par confier ses textes à des spécialistes de l'American School of Oriental Research. C'est alors qu'on s'aperçut que ces rouleaux dataient d'au moins deux mille ans et que, s'ils n'étaient pas les plus vieux objets du monde, ils étaient néanmoins antérieurs de plusieurs siècles aux plus anciens manuscrits jamais découverts en Terre sainte. Ainsi, le 1er avril 1948, les experts enthousiastes annoncèrent à la presse la mise au jour des plus anciens manuscrits bibliques connus et, dans la semaine, Sukenik leur emboîta le pas. Les sept premiers rouleaux sont la *Charte d'un groupement sectaire juif* (appelée par la suite *Manuel de discipline,* texte n° 5 du présent recueil), les *Récits des Patriarches* (texte n° 2), les *Psaumes d'action de grâces* (texte n° 3), le *Commentaire d'Habacuc* (texte n° 4), le *Règlement de la guerre* (texte n° 8) et deux exemplaires du livre d'Isaïe.

Samuel emporta les manuscrits aux Etats-Unis et, pendant des années, tenta vainement de les vendre. Les acheteurs potentiels savaient que certains spécialistes contestaient leur authenticité. L'initiative de Samuel ayant pour effet d'arracher ces textes à leur pays d'origine était également mal perçue. Au bout du compte, en 1955, un émissaire du jeune Etat d'Israël versa au Métropolite la somme de 250 000 dollars en échange des quatre rouleaux qui allèrent rejoindre les trois autres détenus par Sukenik. A présent, l'ensemble constitue la pièce maîtresse du Sanctuaire du Livre à Jérusalem.

Toutefois, en 1955, personne ne se souciait plus vraiment de savoir si les rouleaux étaient détenus par Israël ou par le Métropolite. En effet, les Bédouins laborieux avaient alors découvert neuf autres grottes contenant des manuscrits tout aussi anciens. Une autre devait être trouvée en 1956, portant le total à onze. Ainsi, la première découverte stupéfiante fut suivie régulièrement de plusieurs autres, comme si les grottes de Judée cherchaient à se libérer de tout ce qui avait reposé pendant des millénaires dans le silence de leurs profondeurs. Il convient de noter que ces onze grottes se trouvaient toutes dans le voisinage du Wadi Qumran, près de l'extrémité nord-ouest de la mer Morte, et qu'il y eut, en plus de leurs trésors, d'autres découvertes. Des écrits anciens furent également trouvés dans des grottes près du Wadi Murabba'at et du Wadi Daliyeh, ainsi que dans les ruines de Massada. A l'exception des textes de Massada, ces dernières découvertes proviennent d'époques et de milieux différents de celles de Qumran. Même si elle sert parfois à

désigner l'ensemble de ces trésors, l'expression « manuscrits de la mer Morte » est le plus souvent utilisée pour les seuls rouleaux de Qumran, et c'est dans ce sens que nous l'emploierons dans les pages suivantes.

Quand les livres étaient intacts, leur nombre total était peut-être d'un millier. Certains ont disparu sans laisser de traces, mais les experts ont identifié les restes d'environ 870 manuscrits différents. Après tous ces longs siècles passés sous terre, la plupart d'entre eux étaient réduits en lambeaux, simples débris dont certains ne dépassent pas un centimètre. La grotte n° 4 où fut exhumé le plus grand nombre contenait à elle seule quelque 15 000 fragments.

La grande abondance de matériaux — manne supérieure aux plus folles attentes des spécialistes — n'a pas été sans poser de problèmes. Le plus ardu fut simplement de trouver des experts disposant des connaissances et du temps nécessaires pour trier cette énorme masse. Au début des années 50, les autorités du royaume jordanien où se trouvaient, après 1948, les grottes de Qumran autorisèrent les chercheurs étrangers à former une équipe pour la prise en charge de tous les nouveaux textes. Les huit jeunes hommes qui la constituaient devaient avoir pour mission, heureux mortels, de publier l'ensemble.

Au début, tout se passa bien, et le premier volume de textes parut en 1955 sous le titre *Discoveries in the Judean Desert, Vol. 1 : Qumran Cave 1* (en abrégé *DJD 1*). Cet ouvrage contenait des fragments supplémentaires provenant de la première grotte découverte par les Bédouins, des morceaux de documents apparus après le retrait des sept premiers rouleaux. « Un travail de ce type est nécessairement lent », déclara G.L. Harding, directeur du Service des Antiquités de Jordanie, dans l'avant-propos. « Plusieurs années seront sans doute nécessaires pour le mener à bien. » Harding ne pouvait cependant prévoir que, quarante ans plus tard, cette tâche ne serait pas encore achevée. Pourquoi le rythme de la publication a-t-il été d'une lenteur aussi désespérante ?

Tout d'abord, la tâche s'est révélée beaucoup plus longue qu'on ne l'avait imaginé au départ. Certes, les sept premiers rouleaux étaient plus ou moins intacts (même si certains étaient en meilleur état que d'autres) et, dans ce cas, il s'agissait simplement de publier des photographies des textes, qui étaient (et sont toujours) lisibles par quiconque maîtrise l'hébreu ancien. Mais les rouleaux intacts de ce type étaient l'exception. La plupart étaient fragmentés et il fallait déployer des efforts considérables pour déterminer simplement à quel manuscrit appartenait à l'origine tel morceau. Ce premier travail devait nécessairement précéder toute tentative de traduction et d'interprétation. (Signalons que cette tâche est toujours en cours et que, de temps en temps, on découvre de nouveaux joints qui permettent de rétablir la continuité entre les fragments. Nous en proposons nous-mêmes quelques-uns dans les pages qui suivent.)

La collecte et l'assemblage des fragments ont donc requis beaucoup

d'efforts et une dose non négligeable d'ingéniosité. Les premiers responsables se sont bien acquittés de leur mission, mais, avec du recul, il apparaît que la tâche était trop vaste pour une équipe aussi réduite. Le deuxième volume de *DJD* parut en 1961, avec des textes de Murabba'at, et le troisième suivit en 1962, avec tous les textes des grottes n[os] 2, 3, 5, 6, 7 et 10, celles dites mineures en raison du nombre comparativement limité de rouleaux qui y ont été trouvés. *DJD 4*, paru en 1965, contenait un seul manuscrit du livre des *Psaumes* trouvé dans la grotte n° 11. C'est uniquement dans *DJD 5* (1968) que furent publiés plusieurs manuscrits provenant du « filon mère », c'est-à-dire de la grotte n° 4.

A ce moment-là, la publication, déjà très lente, s'arrêta complètement. Au lendemain de la guerre des Six-Jours, le Musée archéologique de Palestine où étaient conservés les fragments devint propriété de l'Etat d'Israël, et les membres de l'équipe, pour la plupart ouvertement pro-arabes, rechignèrent à poursuivre sous de tels auspices, même après l'assurance donnée par les autorités qu'ils pourraient continuer à travailler en toute indépendance.

Finalement, un terrain d'entente fut trouvé et l'on assista, en 1977, à la publication de *DJD 6*, un recueil de textes mineurs. Mais la communauté scientifique était alors de plus en plus hostile à l'équipe officielle. Les rouleaux déjà publiés avaient révolutionné l'étude de la Bible, du judaïsme et du christianisme primitifs, et l'idée que des centaines de textes — plus de la moitié de ce qui avait été découvert — n'étaient jamais sortis du cercle restreint de quelques privilégiés chargés de leur publication était insupportable. C'était, selon l'expression du Britannique Geza Vermes, « le scandale universitaire du siècle ».

En fait, après qu'une entente eut été trouvée avec Israël, plus rien ne s'opposait vraiment à la publication rapide des documents restants. Depuis 1960, la majeure partie du travail initial de reconstitution était terminé. Mais les membres de l'équipe en étaient venus à penser qu'une simple publication n'était plus suffisante. A eux seuls, les manuscrits constituaient une sous-discipline de l'histoire ancienne, et une publication « digne de ce nom » se devait d'inclure désormais de vastes analyses, de grandes synthèses et des évaluations détaillées situant chaque fragment à sa place dans l'histoire du judaïsme, du christianisme et de l'humanité. Redoutable pour une grande équipe, cette tâche était tout bonnement impossible pour un groupe de travail aussi restreint. Et bien que ce dernier se fût lentement étoffé dans les années 80 avec l'arrivée de quelques Israéliens et de doctorants triés sur le volet (ceux qui travaillaient sous la direction de membres de l'équipe), l'accès aux textes était toujours refusé aux autres spécialistes. A l'Université, bien sûr, le savoir c'est le pouvoir, et ceux en charge de l'édition des manuscrits en ont plus que profité.

Tout au long des années 70 et 80, les récriminations contre la lenteur

de la publication se sont multipliées. Les membres de l'équipe ont continué à publier de temps en temps des textes séparés mais ont gardé entre leurs mains le contrôle du processus. En outre, chaque publication prenait l'allure d'une faveur, et l'arrogance perçue derrière les lenteurs eut comme effet d'inciter les « laissés-pour-compte » à se mobiliser afin de réclamer un libre accès aux textes. De nouveaux obstacles à la publication surgissaient aussi : plusieurs membres de l'équipe initiale avaient disparu et d'autres étaient victimes de graves problèmes de santé.

Enfin, au début des années 90, le monopole de l'équipe officielle prit fin, sapé de l'intérieur comme de l'extérieur. En 1990, John Strugnell, en charge depuis 1987, fut contraint par le Service des Antiquités d'Israël de démissionner pour avoir tenu des propos désobligeants à l'égard du judaïsme. Le Service confia ensuite l'affaire à des spécialistes israéliens qui commencèrent à inviter d'autres experts à les rejoindre afin d'accélérer le rythme de la publication.

Toutefois, ce sont des forces externes qui décidèrent du sort de l'entreprise. L'équipe officielle avait établi une concordance — liste complète de termes avec le contexte de chaque occurrence — de tous les vocables des textes non diffusés. L'usage de cet instrument avait toujours été limité à ses membres mais, avant son départ, Strugnell avait autorisé certaines bibliothèques universitaires à disposer de copies. Etant donné que cette concordance présentait chaque terme flanqué d'un ou deux autres, il était théoriquement possible de reconstituer non seulement des versets entiers mais aussi des rouleaux dans leur intégralité.

Aidé de son directeur, Ben Zion Wacholder, un doctorant de Hebrew Union College à Cincinnati, Martin Abegg, tenta l'expérience. C'est ainsi qu'un premier volume de manuscrits inédits reconstitués au moyen de l'ordinateur vit le jour en septembre 1991. La publication fit l'effet d'une bombe et déclencha une deuxième initiative du même type. Un peu plus tard, ce même mois, le directeur de la Huntington Library dans le sud de la Californie, William Moffett, annonça que son établissement disposait de photographies de tous les manuscrits de la mer Morte non encore publiés et que celles-ci étaient à l'entière disposition des spécialistes. Ces deux coups portés au monopole de l'équipe furent décisifs. Après avoir brandi la menace d'une action en justice en novembre 1991, le nouveau responsable éditorial de l'équipe officielle, Emmanuel Tov, annonça que tous les spécialistes pourraient désormais accéder librement et sans condition à toutes les photographies des manuscrits. Et c'est cette victoire sur le goût du secret et de la possession sans partage propre aux chercheurs qui a rendu possible l'élaboration du présent ouvrage.

L'ÉCRITURE DES MANUSCRITS

Que sont exactement les manuscrits de la mer Morte ? Matériellement, il s'agit de documents écrits avec une encre à base de carbone généralement sur des peaux d'animal, parfois sur du papyrus. L'écriture se faisait de droite à gauche sans recours à la ponctuation, avec, ici ou là, un renfoncement de la première ligne d'un paragraphe mais pas de point, de virgule, de guillemets ni d'autre aide courante à la lecture. En fait, dans certains cas, il n'y a même pas d'espace entre les mots, les lettres étant simplement accolées les unes aux autres en une suite ininterrompue. Le manuscrit, forme primitive du livre aux feuillets fixés d'un côté, n'avait pas encore été inventé, de sorte que les « pages », c'est-à-dire les colonnes, étaient écrites l'une après l'autre sur le rouleau. Pour les lire, il fallait le dérouler puis, une fois l'opération terminée, l'enrouler à nouveau, comme on rembobine aujourd'hui une cassette vidéo. Tout indique que les anciens étaient, à cet égard, aussi négligents que nous le sommes. Les manuscrits furent rédigés en plusieurs langues et dans une demi-douzaine d'écritures différentes. Bien qu'il s'agisse toujours d'écrits religieux, les contenus sont d'une étonnante variété.

LES LANGUES DES ROULEAUX

Avant la découverte des manuscrits de la mer Morte, on croyait que la situation des langues sémitiques de Palestine au cours de cette période était la suivante : l'hébreu était mort et ne s'apprenait plus dès la petite enfance. Il n'était connu que des classes instruites, tout comme le latin en Europe au Moyen Age. L'hébreu rabbinique, langue écrite de la Mischna, de la Tosephta et d'autres écrits post-bibliques composés à partir de 200 apr. J-C, était considéré comme une sorte d'invention érudite, une langue artificielle, et non le langage de la vie à mettre par écrit. En fait, la langue parlée des Juifs était devenu l'araméen. Même dans cet idiome, la production littéraire était jugée très pauvre. En conséquence, les grands spécialistes qui écrivaient au milieu des années 40, c'est-à-dire à la veille de la découverte des manuscrits, ne croyaient pas en l'éventualité d'un Evangile sémitique. Edgar Godspeed, par exemple, déclarait : « L'Evangile est la contribution du christianisme à la littérature. C'est le type le plus élaboré de littérature religieuse jamais produit. Penser qu'une création aussi poussée ait pu voir le jour durant la période la plus aride d'une langue jamais très féconde telle que l'araméen est hautement improbable. En effet, au temps de Jésus, les Juifs de Palestine ne songeaient pas à écrire des livres. Il n'est pas exagéré de dire que, à cette époque, un Juif de Galilée ou de Jérusalem dut

considérer la composition d'un ouvrage dans sa langue natale comme une abomination*. »

La découverte des manuscrits devait rendre caducs ces préjugés linguistiques car des centaines et des centaines de textes venaient apporter la preuve tangible d'une production littéraire non négligeable. En dehors des copies de livres bibliques, environ un manuscrit sur six était rédigé en araméen. De toute évidence, la composition d'un Evangile dans cette langue était donc possible. Cependant, la grande majorité des textes était en hébreu, langue qui constitua manifestement le premier idiome littéraire pour les Juifs de cette période. En outre, les nouvelles découvertes soulignaient la vitalité, le souffle, et même la souplesse de cette langue. Quelques textes montrent qu'elle servait aussi bien à la conversation qu'à l'écriture. Ces ouvrages (par exemple *Manifeste sectaire*, texte n° 84) révélèrent l'existence d'un chaînon inconnu, une sorte d'hébreu intermédiaire entre l'hébreu de la Bible et celui utilisé par les rabbins. L'hébreu rabbinique n'était donc pas une invention mais tout simplement une émanation de l'hébreu courant parlé au temps de la Bible.

Ainsi, les manuscrits ont prouvé que les Juifs de la fin de l'époque du Second Temple utilisaient divers dialectes issus de l'hébreu en même temps que l'araméen, ces deux langues étant aussi proches que le français l'est de l'italien. Pour l'écrit, cependant, ils s'efforçaient en général d'imiter l'hébreu biblique, forme plus ancienne de la langue. C'est un peu comme si les Français d'aujourd'hui tentaient de s'exprimer dans la langue de Rabelais. Pour ce faire, les auteurs des manuscrits n'avaient pas tous le même talent, de sorte que la « correction » de l'hébreu varie dans des proportions considérables. En fait, les spécialistes modernes s'intéressent plus aux erreurs qu'aux prouesses, car ces approximations sont influencées par l'usage que le rédacteur faisait de sa propre langue. Ainsi l'écrit renseigne sur l'oral.

Un petit nombre de manuscrits fut composé en grec. Leur découverte nous a éclairés encore un peu plus sur la complexité linguistique de la société juive du Iᵉʳ siècle. Hébreu, araméen, grec : chaque idiome correspondait à une situation particulière de l'écrit et de l'oral. Nous commençons tout juste à découvrir certaines règles de ces usages, à les envisager sous l'angle plus complexe de la sociolinguistique. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, beaucoup de manuscrits n'ont été portés que récemment à la connaissance d'un grand nombre de spécialistes, de sorte que leur évaluation au plan linguistique ne fait que débuter.

* Edgar Goodspeed, « The Original Language of the Gospels », in *Contemporary Thinking About Jesus : An Anthology*, éd. par Thomas Kepler (New York : Abingdon-Cokesbury, 1944), p. 59.

TYPES D'ÉCRITURES UTILISÉS DANS LES MANUSCRITS

La forme d'écriture la plus répandue, en hébreu comme en araméen, a fini par être qualifiée d'*écriture juive*. Avant la découverte des manuscrits, on ne la connaissait guère. Cette écriture est en fait l'émanation d'une forme antérieure des IVe et IIIe siècles av. J-C, connue des spécialistes depuis le siècle dernier. Il est sans doute surprenant de constater que cette écriture n'était utilisée à l'origine que pour l'araméen et non pour l'hébreu. C'est à l'époque des manuscrits qu'elle fut étendue à ce dernier. Si l'hébreu devait l'emporter sur son rival, au plan de l'écriture c'est tout de même l'araméen qui sortit vainqueur. Les manuscrits révèlent plusieurs aspects de l'écriture juive : calligraphies élaborées, ornées d'empattements, variantes non apprêtées, cursives et cursives très marquées (autrement dit lisibles ou très illisibles !). De cette écriture sont issues plus tard celles utilisées pour transcrire l'hébreu, l'une d'elles ayant fini par devenir celle qui sert à l'impression moderne dans cette langue de livres et de Bibles.

Dans un petit nombre de manuscrits, on trouve également quelques exemples d'une forme élaborée de l'ancienne écriture hébraïque supplantée, chez les Juifs, par la forme araméenne. Cette écriture qui prédominait au temps de David et de Salomon se perpétua jusqu'à l'époque de Jérémie. Durant notre période, cette forme, appelée *paléo-hébreu*, fut réservée à la reproduction du *Pentateuque* (de la *Genèse* au *Deutéronome*) et du *Livre de Job*. Sans doute les scribes qui firent ce choix considéraient-ils ces livres comme les plus anciens parmi les Saintes Ecritures. Le paléo-hébreu était donc la forme la plus appropriée. Ainsi, les manuscrits ont montré que les Juifs vivant à l'époque de Jésus recouraient à des écritures héritées d'écritures anciennes à la fois araméennes et hébraïques.

En outre, sont apparues trois formes différentes d'écritures cryptiques ou secrètes jamais identifiées auparavant. Si, dans l'ancienne Mésopotamie, le concept de ce type d'écriture remonte jusqu'au troisième millénaire av. J-C, il s'agit là des formes les plus anciennes jamais découvertes en association avec l'hébreu. La principale d'entre elles a était baptisée *cryptographie A*. Environ quinze manuscrits l'utilisent soit entièrement, soit pour des notes marginales (voir en particulier *Le Sage aux enfants de l'aube*, texte n° 55, et *Les Phases de la lune*, texte n° 57).

Comme le nota jadis Edgar Allan Poe dans un essai intitulé *A Few Words on Secret Writing*, « Rares sont ceux disposés à croire qu'il est difficile de concevoir une forme d'écriture secrète vraiment impénétrable. Pourtant, on peut affirmer sans ambages qu'il n'est point de code élaboré par l'ingéniosité humaine dont cette même ingéniosité ne puisse ensuite venir à bout ». Ainsi, la cryptographie A a livré tous ses secrets

aux experts modernes. Ceux-ci ont en effet découvert qu'il s'agit d'un simple code de substitution, chaque symbole de l'alphabet secret correspondant à un symbole de l'alphabet hébraïque courant.

CONTENU

Comme nous l'avons indiqué, tous les manuscrits sont, à quelques petites exceptions près, des textes religieux juifs. D'une certaine manière, ce fait peut surprendre. Pourquoi n'y a-t-il pas d'écrits sur l'élevage ou l'agriculture ? Après tout, à cette époque, les Juifs étaient un peuple de paysans. Etaient-ils indifférents aux ouvrages profanes de ce type ? Dès l'abord, l'examen du contenu des rouleaux révèle donc que leur rassemblement et leur enfouissement dans les grottes répondaient à un objectif. Il ne s'agit pas là d'un échantillon d'ouvrages disparates réunis au hasard et donnant un aperçu global de la « production » de cette période.

Ces écrits religieux sont de deux sortes : bibliques et non bibliques. Les premiers sont des copies de la Bible hébraïque (l'*Ancien Testament* chrétien) et représentent environ un quart de l'ensemble des manuscrits. Les caches contenaient un exemplaire de chacun des livres de la Bible juive, à l'exception, semble-t-il, du livre d'*Esther* dont il n'a jamais été trouvé la moindre trace.

La « Bible de la mer Morte » est le plus ancien groupe de manuscrits de l'Ancien Testament jamais découvert, antérieur au moins d'un millier d'années aux textes hébreux traditionnels du haut Moyen Age sur lesquels se fondent toutes nos traductions modernes du livre sacré. Dans de nombreux cas, les manuscrits sont en accord avec cette version traditionnelle, mais, dans d'autres, ce qu'ils disent dans certains versets (leur « lecture ») est en accord avec des versions non traditionnelles comme la *Septante* (ancienne traduction grecque de l'Ancien Testament en usage chez les Juifs égyptiens.) Parfois, les manuscrits présentent des lectures dont nous ignorions même l'existence.

En d'autres endroits, les variations ne se limitent pas à la différence de lecture de certains versets. On se trouve alors en présence d' « éditions » de livres entiers qui ne correspondent pas au texte traditionnel. Ainsi, deux versions du livre de *Jérémie* ont émergé des grottes, le premier conforme à celui généralement présenté et traduit dans les Bibles modernes, le second réduit d'environ 15 pour cent et agencé autrement. Plusieurs versions du livre des *Psaumes* ont également refait surface. Les variations de l'une à l'autre sont très marquées, notamment à compter du psaume 90. En effet, jusqu'à la fin du recueil, les agencements sont différents et, qui plus est, certains des manuscrits contiennent des psaumes supplémentaires jusque-là inconnus. A l'évidence, le contenu et la forme du livre des *Psaumes* connaissaient des fluctuations

à l'époque où les manuscrits furent rédigés. (Pour lire certains de ces psaumes supplémentaires attribués à David, se reporter au texte n° 15, *Psaumes apocryphes*, et au texte n° 17, *Psaumes apocryphes de David.*)

Dans le même ordre d'idées, la découverte des manuscrits a révélé l'existence, au cours de cette période, de florilèges de la Bible, de « réécritures » du texte sacré et de sources perdues utilisées peut-être par les auteurs des livres bibliques. Les deux premières de ces catégories étaient, semble-t-il, des méthodes d'interprétation de la Bible. Dans l'un et l'autre cas, des ajouts sont faits aux extraits cités dans le but de donner un « tour » particulier aux passages interprétés. Ces types de textes étaient-ils alors considérés comme faisant moins autorité que la Bible elle-même ? Il est légitime de poser la question car les contours définitifs du livre sacré n'étaient pas fixés. D'autre part, *La Guérison du roi Nabonide* (texte n° 39) contient une source qui a peut-être inspiré un écrivain biblique, en l'occurrence l'auteur de *Daniel. La Guérison* est une version plus primitive d'un épisode de la vie du roi Nabuchodonosor que le lecteur moderne connaît bien à travers *Daniel 4.*

En résumé, les manuscrits ont démontré que certains Juifs contemporains de Jésus connaissaient et utilisaient plusieurs versions de nombreux livres de la Bible sans être, semble-t-il, troublés ni incités à résoudre le problème posé par ces divergences. A cette époque, il n'y avait pas encore de « canon » de la Bible, et l'on n'avait pas encore décidé quels livres elle devait inclure et sous quelle forme ou dans quelle « édition ». Il est certain que divers Juifs ou groupes de Juifs devaient proposer des sélections différentes. Bien qu'ils ne soient pas inclus dans notre Bible moderne, nombre de manuscrits de la mer Morte devaient être considérés comme saints ou faisant autorité par au moins certains Juifs de l'époque du Second Temple. C'est seulement en l'an 100 de notre ère qu'apparut la version « standard » de la Bible.

Quant aux textes non bibliques, ce sont tout simplement des copies de textes religieux ne figurant pas dans le livre sacré. D'après la connaissance que nous en avons, on peut les ranger en deux catégories distinctes : d'un côté, ceux qui étaient connus avant la découverte, et, de l'autre, ceux restés ignorés jusqu'à la lecture des manuscrits.

Les textes non bibliques déjà connus sont des écrits religieux tels que le livre des *Jubilés,* le livre de *1 Hénoch* et *Les Testaments des XII Patriarches.* Bien que des Juifs les aient composés (au moins dans leur forme primitive) en araméen et en hébreu à une époque très ancienne, ces écrits n'ont pas survécu dans les milieux juifs mais seulement parmi les chrétiens qui les ont adaptés et « republiés » comme textes édifiants, allant parfois jusqu'à les intégrer dans les Saintes Ecritures. Ainsi, après avoir été traduits dans l'ancienne langue de l'Ethiopie, les *Jubilés* et *1 Hénoch* sont devenus des composantes de l'Ancien Testament de l'Eglise éthiopienne. *Les Testaments* ne subsistent qu'en grec. Autre exemple : le livre de *Tobie.* Traduit en grec dans l'Antiquité, il est

devenu partie intégrante du canon de l'Ancien Testament catholique romain. Toutefois, jusqu'à la découverte de Qumran, il était inconnu dans sa version originale en langue sémitique. Des exemplaires en hébreu et en araméen sont alors apparus. Ces manuscrits à eux seuls suffiraient à justifier l'appellation de plus grande trouvaille du siècle donnée à l'événement.

Cependant, ce sont les textes dont tout le monde ignorait l'existence qui confèrent à la bibliothèque de Qumran son cachet particulier. En raison de leur richesse et de leur variété, il est impossible de les résumer en quelques mots. Ce sont ces textes-là qui sont traduits dans le présent ouvrage, et la meilleure façon de les appréhender est encore de les lire. Rédigés en prose ou en vers, ils traitent d'astrologie, de magie et de rêves apocalyptiques d'une domination juive sur le monde. On y trouve des commentaires bibliques, des descriptions de messies et d'antéchrists ainsi que des histoires d'anges et de géants. Il y a même un inventaire d'un trésor caché, trésor réel et non imaginaire (*Inventaire d'un trésor caché*, texte n° 14). Enfin, cette partie de la bibliothèque peut encore être scindée en deux types de textes : les écrits sectaires et les écrits non sectaires.

Une telle division est beaucoup plus discutable, et quelques spécialistes y seraient farouchement opposés. Cependant, même une lecture rapide et sommaire des écrits en question montre que certains présupposent un type d'organisation particulier et ont en commun un ensemble de doctrines distinct, un vocabulaire théologique spécifique et une vue de l'histoire originale, autant d'éléments absents des autres textes de Qumran et d'autres formes de judaïsme en général. Un nombre assez conséquent de textes préconisent ou présupposent un calendrier non orthodoxe. Environ 40 pour cent des manuscrits non bibliques de la mer Morte entrent dans cette sous-catégorie. Ces textes étaient, de toute évidence, les documents centraux du ou des groupes qui se trouvaient derrière les manuscrits, et ce sont eux que nous qualifions volontiers de sectaires. Leurs détenteurs et les auteurs de la plupart d'entre eux s'appelaient eux-mêmes le *Yahad*, mot hébreu signifiant « unité ». C'est donc ce terme que nous utiliserons pour les désigner tout au long de cet ouvrage.

De toutes les controverses auxquelles ont donné lieu les manuscrits, la plus ancienne est sans doute celle portant sur l'identification du groupe responsable des documents sectaires. Cette controverse se poursuit d'ailleurs à l'heure où nous écrivons. Il est juste de penser que si cette identification était établie avec certitude, la plupart des autres interrogations sur les rouleaux et leur nature pourraient être levées. Malheureusement, l'identité de la secte a été et reste un problème ardu, même si certains des nouveaux manuscrits disponibles permettent d'entrevoir de nouvelles perspectives.

ORIGINE DES MANUSCRITS DE LA MER MORTE

Il n'est pas vrai de dire que, moins d'un mois après la découverte des rouleaux, les Esséniens en étaient pour tout le monde les auteurs. Certes, rétrospectivement, cette impression peut se justifier. En effet, au début de l'ère chrétienne, les Esséniens formaient l'une des principales communautés juives, et leur nom figurait dans le premier communiqué de presse d'avril 1948. Nombre d'études savantes et de vulgarisation sur les premiers rouleaux prétendirent alors qu'ils en étaient les auteurs. Toutefois, les travaux se multipliant, il est apparu que « l'hypothèse essénienne » n'était pas la seule plausible.

Pourquoi les Esséniens ont-ils si bien séduit, et séduisent-ils encore, ceux attachés à débusquer le groupe dissimulé derrière ces textes ? Cette question nous entraîne dans plusieurs directions.

Tout d'abord, il importe de prendre en compte la datation des manuscrits. Aucun d'eux ne comporte de datation interne. A la différence des scribes médiévaux, par exemple, leurs copistes n'ont pas utilisé de colophons (brèves formules louant Dieu et fournissant la date) pour donner leur identité. Seuls quelques écrits mentionnent des événements historiques repérables, et aucun d'entre eux ne figurait parmi les premières découvertes. Les spécialistes qui examinèrent en premier les manuscrits du Métropolite conclurent, en se fondant sur la forme des caractères, que ces rouleaux avaient été composés durant le premier siècle av. J-C et presque toutes les études de l'écriture entreprises depuis lors ont confirmé cette première impression. En fait, les textes de Qumran ont à tel point galvanisé la paléographie, c'est-à-dire l'étude scientifique des écritures anciennes et de leurs évolutions, que certains de ses partisans prétendent être en mesure de dater un texte à vingt-cinq ans près à partir de cette seule base. D'autres, dont nous sommes, manifestent un plus grand scepticisme, même si presque tout le monde reconnaît volontiers que la paléographie peut dater un texte à un siècle près. A partir de là, donc, quelques rouleaux seraient du IIe siècle av. J-C, la grande majorité du premier siècle av. J-C et un plus petit nombre du premier siècle de notre ère.

Outre la paléographie, le test utilisant le carbone 14 fournit un autre type de preuves. Ce type d'analyse peut en effet indiquer une date générale pour des objets constitués de matière organique. En 1951, certains des linges recouvrant les rouleaux de la grotte n° 1 ainsi examinés donnèrent une datation située entre 60 av. J-C et 20 apr. J-C. Des chercheurs suisses procédèrent à des tests supplémentaires en 1991, les techniques ayant évolué dans l'intervalle et permettant l'analyse de textes séparés. D'autres tests sur différents textes furent effectués dans l'Arizona en 1994. Tous les résultats confirment les données obtenues avec la conception plus « modérée » de la paléographie.

Enfin, quelques textes de la grotte n° 4 renvoient à des personnages historiques nommément désignés. Quoique isolées, ces références sont capitales comme on le verra ci-dessous. Pour l'instant, contentons-nous de mentionner que les individus ainsi nommés sont le roi de Syrie Démétrios Eukairos qui régna de 95 à 78 av. J-C, le roi Alexandre Jannée d'Israël (103-76), la reine Salomé-Alexandra d'Israël (76-67), le roi Hyrcan II (63-40) et le général romain Aemilius Scaurus (présent en Israël de 65 à 63). En outre, le *Commentaire d'Habacuc* fait référence très clairement à l'invasion du pays par les Romains en 63 av. J-C. Tous ces personnages et ces événements appartiennent au Ier siècle av. J-C, ce qui renforce l'hypothèse selon laquelle les manuscrits furent rédigés durant les deux siècles ayant précédé et suivi le début de l'ère chrétienne.

Les objets découverts dans les grottes et dans leurs abords immédiats apportent également des éléments d'appréciation supplémentaires pour la datation des ouvrages. Les chercheurs ont en effet trouvé en plusieurs lieux des poteries. Or les styles de poterie sont la base de la plupart des méthodes de datation utilisées en archéologie. Bien que l'on puisse exprimer à cet égard les mêmes réserves que pour la paléographie, les spécialistes estiment que les types recueillis à Qumran sont caractéristiques de la période 150 av. J-C - 100 apr. J-C.

En bref, il est raisonnable de situer — comme tout d'ailleurs nous y invite — les auteurs et les copistes des manuscrits dans la période comprise entre 200 av. J-C et l'an 100 de notre ère. De fait, nous ne disposons pour l'histoire d'Israël à cette époque que d'une étude contemporaine détaillée : les écrits de l'historien juif Flavius Josèphe. Ce dernier, qui appartenait à la génération précédant celle de l'apôtre Paul, passa la seconde partie de sa vie sous la protection de la famille des Flaviens de Rome à écrire sur son propre peuple. Les deux ouvrages qu'il composa contiennent presque tout ce que nous savons (ou croyons savoir) sur Israël à cette époque : *La Guerre des Juifs* (en abrégé *Guerre*) qui décrit la révolte juive contre les Romains de 66 à 73-74 apr. J-C ainsi que les événements à l'origine de celle-ci, et *Les Antiquités judaïques* (en abrégé *Ant.*), vaste chronique de l'histoire juive, de la création à la période même de Josèphe.

Dans ces deux ouvrages, Josèphe décrit ce qu'il appelle les trois « écoles de philosophie » juives de son temps : les Pharisiens, les Sadducéens et les Esséniens. Ce sont les propos sur ces derniers qui ont rendu si convaincante l'hypothèse essénienne sur l'origine des manuscrits. Particulièrement notoire à cet égard est la correspondance entre sa description de la secte et le texte que nous avons intitulé *Charte d'un groupement sectaire juif* (texte n° 5).

Voici les liens que l'on peut établir. Josèphe déclare que « ceux qui entrent dans la secte transfèrent leurs biens à l'ordre » (*Guerre*, 2.122) ;

la *Charte* dit que les nouveaux adeptes doivent remettre leurs biens à l'Inspecteur (6 :19 ; voir également 1 :11-12, 5 :1-2). Les Esséniens insistent sur le rôle du destin, de la divine providence, en toutes choses, alors que les Pharisiens et les Sadducéens font une certaine place au libre arbitre (*Ant.*, 13.171-173) ; la doctrine de la prédestination apparaît souvent dans les manuscrits (notamment dans *Charte*, 2 :13-4 :26). Ceux qui souhaitent entrer dans la secte effectuent un noviciat d'un an durant lequel ils doivent faire la preuve de leur adhésion au mode de vie essénien, suivi d'une période probatoire de deux ans avec quelques privilèges (*Guerre*, 2.137-138). Selon la *Charte*, le postulant doit effectuer une période de mise à l'épreuve d'un an en qualité de membre puis une seconde année probatoire (attention, pas deux) (6 :13-23) avant de devenir membre à part entière.

Certains détails sont aussi curieusement semblables. Josèphe mentionne, par exemple (qu'il éprouve le besoin de le faire en dit long sur les mœurs anciennes), que les Esséniens « évitent de cracher au milieu de la compagnie ou du côté droit » (*Guerre*, 2.147). De même, la *Charte* stipule que « celui qui crache au milieu d'une séance du Conseil de la communauté doit être puni » (7 :13).

Ces données à elles seules peuvent suffire à faire croire que les Esséniens sont à l'origine des manuscrits. Mais c'est une autre description de cette même secte dans un récit de voyage antique qui a été décisive. Dans son *Histoire naturelle*, l'auteur romain Pline a déclaré qu'une secte appelée les Esséniens vivait « sans femmes, sans rapports sexuels et sans argent » sur les rivages de la mer Morte, au sud de Jéricho et au nord d'Engaddi, dans une zone correspondant à la région où furent découverts les manuscrits de la mer Morte. Pour beaucoup, c'était la clé de l'énigme : le groupement de Qumran et les Esséniens ne faisaient qu'un. Ce point de vue prévaut encore aujourd'hui mais commence à être remis en question.

LE MODÈLE STANDARD

L'hypothèse essénienne est un volet d'une théorie influente sur les textes de Qumran que nous appellerons le Modèle standard. Les deux autres volets qui la composent sont (1) l'hypothèse anti-asmonéenne qui a trait aux origines historiques du mouvement essénien et (2) l'hypothèse du « berceau » qui concerne le lien existant entre les manuscrits et les ruines du Khirbet Qumran situées près des grottes. Par commodité, nous envisagerons chacun de ces trois volets l'un après l'autre en commençant par ce que nous savons des Esséniens.

Josèphe traite en détail des croyances et coutumes des Esséniens mais ne dit, et probablement ne savait rien, de leur provenance ni de la façon dont naquirent leurs croyances. S'ils sont d'origine essénienne, les

manuscrits nous en disent plus, quoique en termes voilés. *L'Ecrit de Damas* (texte n° 1) et les commentaires, en particulier le *Commentaire d'Habacuc* (texte n° 4), mentionnent certains personnages et événements marquants liés à la fondation du groupe. D'ordinaire, de tels renseignements ont une valeur historique extrême. Dans les manuscrits, cependant, la chose n'est pas si simple car la plupart des acteurs portent des pseudonymes symboliques. Ainsi, le fondateur supposé du groupe est appelé simplement Maître de justice et le membre influent du ou des groupes s'opposant à lui l'Homme de mensonge (parfois le Cracheur de mensonges) ; il dirige peut-être une clique sinistre appelée Chercheurs de flatterie. Le persécuteur le plus acharné de la secte est simplement désigné comme le Prêtre impie. Enfin, il y a un autre chef dénommé le Lion de la colère, et une puissance étrangère menaçante, les Kittim.

A partir des divers textes, il est possible de reconstituer une histoire. Le Maître de justice était un prêtre doué d'une intuition religieuse hors du commun, ayant reçu de Dieu la révélation du sens caché des Ecritures et de la juste interprétation de la Loi de Moïse. Bien qu'il fût parvenu à rallier prêtres et Juifs vertueux, il se heurta à l'Homme de mensonge qui parvint, au moyen d'une habile rhétorique, à dissuader un grand nombre de suivre les préceptes du Maître. Les Chercheurs de flatterie s'opposaient aussi à son ministère. Au départ, le Prêtre impie semblait lui être favorable mais, « quand il gouverna en Israël », il se montra irréligieux, cupide, corrompu et violent. Il harcela le Maître et ses disciples, les contraignit à l'exil et, au moins une fois, tenta de faire assassiner le Maître sans, à l'évidence, y parvenir. Le Prêtre impie fut menacé par les nations des Gentils qui s'emparèrent de lui et le maltraitèrent. On ne sait pas avec certitude si le Maître périt de mort violente, mais cela n'est pas impossible.

Les textes combinent souvent des éléments de l'histoire du Maître avec des imprécations contre ses ennemis et ceux de son groupe. En particulier, la venue imminente des féroces « Kittim » est assimilée au châtiment divin s'abattant sur le peuple coupable d'avoir rejeté le Maître de justice et ses disciples.

Les spécialistes ont fouillé de fond en comble la turbulente histoire d'Israël durant les deuxième et premier siècles av. J-C pour trouver des scénarios qui s'accordent avec le résumé ci-dessus. Très brièvement, les choses se présentent comme suit. Après qu'ils eurent rejeté le joug des rois grecs de Syrie en 165 av. J-C, les Juifs furent gouvernés par la famille des prêtres asmonéens (également connus sous le nom de Maccabées) qui avaient dirigé la révolte. Pendant un peu moins d'un siècle (152-63 av. J-C), la Judée fut indépendante sous les Asmonéens et agrandit même son territoire plus ou moins aux frontières de David et de Salomon. Toutefois, au même moment, le pays se trouvait écartelé entre plusieurs factions politico-religieuses dont les deux principales étaient les Pharisiens et les Sadducéens.

Les origines de ces deux groupes sont obscures. Josèphe mentionne pour la première fois leur existence et celle des Esséniens durant le règne d'un des premiers grands prêtres asmonéens Jonathan Maccabée (152-142 av. J-C ; *Ant.*, 13.171). Il est certain que les Pharisiens, mouvement en grande partie laïc et représentant à son époque la tendance « libérale », étaient dans leur ensemble hostiles aux Asmonéens. Les Sadducéens, de leur côté, comptaient surtout des prêtres, et, en tant que « conservateurs », soutenaient les Asmonéens.

Les Pharisiens se distinguaient en particulier par leur « loi orale », adjonction non écrite aux Ecritures qui prétendait apporter l'interprétation correcte du Livre sacré. Comme l'a déclaré Josèphe : « Les Pharisiens imposèrent au peuple de nombreuses lois issues de la tradition de leurs pères non inscrites dans la Loi de Moïse » (*Ant.*, 13.297). Ces traditions ancestrales constituèrent le génie du mouvement car elles étaient une marque de flexibilité et permettaient aux Pharisiens de s'adapter aux situations nouvelles et de modifier les vieilles lois en fonction des circonstances. Naturellement, pour les Sadducéens et autres groupes juifs non pharisiens, ces mêmes traditions constituaient un anathème. Néanmoins, les Pharisiens réussirent souvent à imposer leur volonté car c'était le groupe qui jouissait du plus grand soutien parmi le peuple. Ils furent les ancêtres des rabbins, la littérature rabbinique abondant d'exemples de lois et de traditions dont ils furent les initiateurs. Les Pharisiens sont aussi le groupe qui, dans les Evangiles, s'oppose à Jésus et à ses interprétations de la Loi, même si, à maints égards, ce dernier était proche d'eux. C'est souvent au sein de la famille qu'ont lieu les plus rudes affrontements. Josèphe nous dit encore que les Pharisiens croyaient à la résurrection et à l'existence d'anges et d'esprits alors que, selon le Nouveau Testament (*Actes*, 23 :8), leurs rivaux directs pour le pouvoir, les Sadducéens, rejetaient l'une et l'autre.

De fait, il n'est pas certain que les Sadducéens aient tout bonnement récusé ces doctrines, en particulier celle qui se rapporte à l'existence des anges. Après tout, ces derniers apparaissent dans le *Pentateuque*, et chaque Juif adhérait à ces textes. En tant que parti de prêtres, cependant, les Sadducéens contestèrent peut-être la Résurrection car, selon l'ancienne doctrine sacerdotale de la vie après la mort telle qu'elle apparaît, par exemple, dans la Bible hébraïque et dans le livre apocryphe *L'Ecclésiastique*, c'est une existence ténébreuse dans le Chéol qui fait suite à la mort. Cette existence mal définie était beaucoup moins enviable que la vie terrestre. Pour les anciens prêtres, la véritable vie après la mort consistait essentiellement à perpétuer son nom à travers ses enfants et ses petits-enfants et à laisser derrière soi « un souvenir heureux ». Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : les Sadducéens, appuyés surtout par la classe dirigeante de Jérusalem, rejetaient le point de vue des Pharisiens sur ces questions à la fois par conviction et par nécessité politique.

Durant le règne d'Alexandre Jannée, partisan des Sadducéens (103-76 av. J-C), les Pharisiens firent partie de ceux qui incitèrent le roi grec syrien, Démétrios III, à lancer une opération militaire contre Alexandre, ce qui leur valut d'être sévèrement punis après l'échec de cette révolte. Plus tard, Alexandre fut très décrié par Josèphe qui le présenta comme un monarque s'adonnant à la boisson et passionné de guerre dont le plus grand plaisir était, en dehors du vin et des armes, de s'afficher en public avec ses concubines. Mais, comme nous allons le voir, tous les Juifs n'auraient pas accepté le portrait brossé par Josèphe, et ceux qui n'étaient pas d'accord se font aussi entendre dans les manuscrits.

Pendant six années de guerre civile, Alexandre et les Pharisiens se trouvèrent dans des camps opposés, et c'est alors que, désirant de toutes leurs forces chasser le roi, ces derniers se tournèrent vers les Grecs de Syrie, depuis toujours ennemis des Juifs. Plus tard, après la mort d'Alexandre, sa veuve, Salomé-Alexandra, subit l'influence des Pharisiens et les amena à taire leur opposition. Ainsi, elle fit exactement le contraire de son époux. Alors que ce dernier avait embrassé la cause des Sadducéens et d'autres groupes sacerdotaux qui s'étaient rangés à ses côtés, la reine s'allia aux Pharisiens. La raison de cette volte-face était purement politique. Sachant qu'elle ne pourrait plaire en même temps aux Sadducéens et aux Pharisiens, Salomé, qualifiée par Josèphe de reine prudente et énergique mais un peu naïve, choisit tout simplement le camp le plus utile à sa cause.

Après la mort de Salomé en 67 av. J-C, une autre guerre civile éclata entre ses deux fils, Hyrcan II et Aristobule II, partisans l'un des Pharisiens, l'autre des Sadducéens. Les conflits armés entre les principales factions religieuses du peuple juif se poursuivirent ainsi pendant une autre génération. Hyrcan était déjà grand prêtre durant le règne de sa mère et, à la mort de celle-ci, ne fit donc que rajouter la couronne à ses attributs. Mais c'était un être faible, dénué de cran pour la guerre ou pour les autres charges que les monarques de ce temps étaient censés assumer, du moins si l'on en croit Josèphe. C'est ainsi qu'il renonça au trône en faveur de son frère Aristobule, beaucoup plus ambitieux, mais, par la suite, à l'instigation des cercles influents de Jérusalem, il se ravisa. Alors éclata entre les deux frères une guerre qui ne prit fin qu'avec l'invasion par les Romains de la Judée et son incorporation en 63 av. J-C à la liste de leurs provinces.

Deux pseudonymes des textes de Qumran peuvent être rapprochés de l'histoire de la Judée : les Kittim et le Prêtre impie. Conquérants des nations, les Kittim sont, de toute évidence, les Romains. Quant au Prêtre impie qui fut aussi un dirigeant d'Israël, il faisait sans doute partie des Asmonéens. Mais duquel d'entre eux s'agit-il ? Au lieu de se concentrer sur la période qui va d'Alexandre à l'arrivée des Romains, la plupart des partisans du Modèle standard se tournent vers une époque antérieure et jettent leur dévolu sur les premiers membres de la famille, soit Jona-

than Maccabée, soit son frère et successeur, Simon (142-134 av. J.-C). Pour quels motifs ?

Le premier, d'ordre archéologique, débouche sur l'hypothèse du « berceau ». Selon le Modèle standard, le site de Khirbet Qumran (voir ci-dessous le passage concernant l'archéologie de ce lieu) fut le quartier général du mouvement essénien et la principale résidence du Maître et de ses disciples après leur éviction par les détenteurs du pouvoir à Jérusalem. Ensuite, les partisans de cette hypothèse établissent une chronologie de l'histoire des Esséniens en se fondant sur le peuplement de ce site. Etant donné que celui-ci commença sans doute vers le milieu du IIe siècle av. J-C, le Prêtre impie dut être l'Asmonéen qui était alors en fonction, c'est-à-dire Jonathan ou Simon.

Cette conclusion est ensuite étayée par une certaine lecture de l'*Ecrit de Damas* :

> [3] Israël L'ayant délaissé en se montrant infidèle, Il se détourna de lui et de Son sanctuaire [4] et le livra au tranchant du glaive. Mais au souvenir de l'alliance qu'Il avait conclue avec ses ancêtres, Il préserva un [5] reste d'Israël et ne permit pas qu'il fût exterminé. Durant le temps de la colère — trois cent[6] quatre-vingt-dix ans, Il les livra entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone —, [7] Il veilla sur eux et fit pousser d'Israël et d'Aaron une souche afin qu'elle héritât de [8] Sa terre et s'engraissa des bons fruits de Son sol. Eux se penchèrent sur leurs iniquités, ils surent qu'[9]ils avaient péché et qu'ils avançaient, tels des aveugles, en tâtonnant depuis [10] vingt ans. Mais, considérant leurs œuvres, Dieu vit qu'ils L'avaient recherché d'un cœur entier. [11] Et Il suscita pour eux un Maître de justice afin qu'il les guidât dans la voie de son cœur (A 1 :3-11).

D'après le Modèle standard, cet extrait est, ramené à sa plus simple expression, l'histoire de la fondation de la secte. Le passage ambigu sur les 390 ans est interprété, comme le permet l'original hébreu, de telle manière que cette période suit et non précède la conquête de Nabuchodonosor en 586 av. J-C. Par soustraction on obtient comme date 196 et, en ajoutant vingt ans, 176 qui serait le début du ministère du Maître. Ce dernier ayant pu rester en activité quelque trente ans, il est aisé de concevoir qu'il ait vécu à l'époque de Jonathan Maccabée.

Cependant, pourquoi Jonathan aurait-il été aussi impie ? Rien dans Josèphe ni dans aucune autre source ne laisse entendre qu'il se distingua par sa corruption ou par sa violence. Sur ce point, le modèle affirme non sans hardiesse que le grand péché de Jonathan fut précisément d'avoir accepté les fonctions de grand prêtre d'Israël sous les auspices du roi grec de Syrie, Alexandre Balas, en 152 av. J-C. Quoique de souche sacerdotale, la famille des Asmonéens ne faisait pas partie de la lignée de Sadoq, héritier de David, dont, selon une croyance très répandue, pouvait seul descendre le grand prêtre. Naturellement, si c'est par cet acte que Jonathan se rendit impie, alors ses successeurs à la grande

prêtrise — à savoir tous les Asmonéens — durent de même paraître odieux aux Esséniens.

A cause de leur opposition aux Asmonéens, les Esséniens furent alors, toujours selon cette théorie, jugés indésirables par les autorités et par quelques autres Juifs puis forcés par Jonathan (ou par Simon, son successeur) de s'exiler dans le désert de Judée où ils s'établirent. Ils devaient y vivre pendant au moins deux siècles dans l'isolement et à l'abri du règne impie des Asmonéens, des Romains qui leur succédèrent et de la société corrompue de Judée qui avait rejeté les saintes vérités du Maître de justice. Durant la révolte juive contre les Romains de 66-73/4 apr. J-C, ils se trouvèrent aux prises avec les légions romaines et leur établissement fut détruit, mais pas avant qu'ils eussent dissimulé leur précieuse bibliothèque dans les grottes voisines.

Telle est, en résumé, la conception que se font aujourd'hui de nombreux experts du contexte historique dans lequel vécut la secte de la mer Morte. Il serait vain de contester les éléments avérés du Modèle standard, mais il importe aussi de dire que celui-ci a séduit un peu trop vite les milieux spécialisés. Cette théorie comporte, en effet, de grandes lacunes que certains des nouveaux textes ont mises en évidence. L'idée selon laquelle les ruines de Qumran constituaient jadis le siège de l'établissement essénien est également sujette à caution.

LE SITE DE KHIRBET QUMRAN

Khirbet Qumran se trouve sur la côte nord-ouest de la mer Morte, à proximité immédiate de Jéricho et d'un accès facile à partir de Jérusalem. *Khirbet* signifie « ruine » en arabe, et l'ensemble veut dire « ruine de Qumran », les spécialistes utilisant en général l'abréviation « Qumran ». Quand les manuscrits furent découverts, les grottes semblaient rayonner au nord et au sud à partir de ce site de sorte que les premiers investigateurs supposèrent, à juste titre, qu'il pouvait exister un rapport entre les deux éléments. Persuadés qu'une meilleure connaissance de Khirbet Qumran pourrait aider à comprendre la situation des hommes derrière les rouleaux, ils décidèrent d'entamer des fouilles. Le Service des Antiquités de Jordanie, le Musée archéologique de Palestine et l'Ecole archéologique française de Jérusalem organisèrent, à partir de 1951 et jusqu'en 1956, des campagnes conjointes. Malheureusement, les résultats de ces fouilles n'ont jamais fait l'objet de publications scientifiques (deux générations plus tard, on commence tout juste à y penser). Cependant, le révérend père Roland de Vaux qui dirigea ces fouilles ainsi que certains de ses collaborateurs publièrent tout un ensemble de rapports préliminaires. De Vaux fit également de nombreuses conférences sur les découvertes dont, en 1959, les fameuses

« Schweich Lectures » de la British Academy publiées sous le titre *Archeology and the Dead Sea Scrolls.*

De Vaux a distingué quatre niveaux principaux d'occupation, autrement dit quatre périodes d'habitation : un premier au VIIe siècle av. J-C et, après une longue interruption, trois autres qui débutèrent en 135 av. J-C et prirent fin peu avant l'an 70 de notre ère. La quatrième et dernière période ayant coïncidé avec quelques années d'occupation romaine, ce sont les deux entre 135 av. J-C et 70 apr. J-C qui importent pour les manuscrits. De Vaux et d'autres partisans de la première heure du Modèle standard ont associé ces deux périodes aux manuscrits sectaires. Le groupe dont ils émanaient avait dû vivre à cette époque sur le site. Une couche de cendres témoignait de la violence de la destruction à la fin de cette phase, et les murs autour du site étaient sapés à la base selon la technique de siège propre aux Romains. Des pointes de flèches en métal furent également associées à cette manœuvre. Selon de Vaux, lorsque leurs forces investirent Jéricho en 68 apr. J-C, les Romains avaient déjà détruit Qumran et mis fin à la résistance de ses habitants. Par conséquent, il considérait qu'une communauté avait vécu dans cette contrée désolée pendant près de deux siècles.

Les archéologues décrétèrent ensuite que Qumran était l'établissement essénien des rives de la mer Morte que Pline avait décrit. Les découvertes des fouilles jouèrent alors un rôle crucial dans le renforcement du Modèle standard, accréditant du même coup l'hypothèse essénienne. Selon cette théorie, Qumran avait été le centre de l'activité des Esséniens, le « berceau » de la secte. Pour étayer cette version, de Vaux et d'autres n'hésitèrent pas à faire débuter la deuxième occupation du site à l'époque du Second Temple avant même 135 av. J-C. Les résultats des fouilles ne le justifiaient pas vraiment, mais cette prise de position était nécessaire car Qumran ne pouvait être le quartier général des Esséniens qu'en étant apparu à peu près au même moment que ces derniers. Comme nous l'avons indiqué plus haut, Josèphe mentionne l'existence de la secte avant 135 av. J-C.

Estimant que le site lui-même dut compter entre cent cinquante et deux cents habitants, de Vaux et les membres de son équipe déduisirent que beaucoup d'adeptes avaient dû s'installer dans les grottes voisines, non seulement celles où furent trouvés les manuscrits mais aussi toutes les autres de la région où des traces d'habitation avaient été découvertes. D'après eux, d'autres membres de la communauté purent vivre également dans des huttes ou des tentes dressées autour de Qumran. Les repas en commun étaient pris au quartier général comme le montrent les centaines de bols et de cruches trouvées dans l'une des pièces baptisée « réfectoire ». (Notons au passage le caractère monastique de la terminologie, l'équipe d'archéologues étant dirigée par des prêtres catholiques dont l'influence fut décisive. Force est de constater qu'en

interprétant les résultats des fouilles, ils ont remonté le cours du temps et, au bout du compte, tendu un miroir à... leur propre image.)

Les archéologues furent particulièrement titillés par la découverte à Qumran de « tables » plâtrées. C'était là, proclamèrent-ils, les tables mêmes sur lesquelles les manuscrits de la mer Morte avaient été composés, copiés par des générations et des générations de scribes aux allures de moines. Les tables furent trouvées sur le sol au milieu de décombres qui s'étaient accumulés avec l'effondrement d'une pièce du premier étage. Les fouilleurs en déduisirent que les tables étaient également tombées de cette pièce disparue et donnèrent à celle-ci le nom de scriptorium, « salle de rédaction » (encore un terme monastique). La mise au jour d'un système complexe de canalisations traversant le site de part en part donna à penser que ces conduits et bassins servaient aux ablutions complexes des Esséniens. Toutes ces interprétations des trouvailles archéologiques apparurent dans d'innombrables articles et ouvrages sur les manuscrits et, comme d'autres aspects du Modèle standard, furent reprises si souvent que, de simples supputations théoriques qu'elles étaient au départ, elles finirent par prendre un caractère irréfutable.

Cependant, au cours de ces dernières années, un nombre croissant de chercheurs ont commencé à contester la nature du lien entre les manuscrits et Khirbet Qumran. Après tout, les découvertes sur le site n'étaient pas des faits établis. D'ailleurs l'archéologie aboutit rarement à ce résultat et fournit non pas des faits mais des objets façonnés par l'homme qu'il convient d'interpréter et, quelque convaincantes qu'elles puissent paraître, les interprétations ne sont pas des faits. Ainsi, selon Pauline Donceel-Voûte, l'une des actuelles responsables de la publication intégrale des documents relatifs aux fouilles menées par de Vaux, la preuve principale de l'existence du scriptorium — à savoir les « tables » plâtrées — rappelle plutôt une salle à manger de la période romaine ou *triclinium*. En effet, les Romains ne mangeaient pas assis mais à demi couchés sur des sofas garnis de coussins et, à l'époque du Second Temple, les Juifs aimaient bien les imiter. Selon elle, les tables étaient donc en fait des sofas.

Cette révélation entama la crédibilité du Modèle standard. Le choc n'était pas encore passé que l'image romanesque des scribes de Qumran véhiculée par ce dernier fut de nouveau ébranlée, fin 1991, par la diffusion de l'intégralité des rouleaux. Les spécialistes pouvant désormais examiner par eux-mêmes l'ensemble des preuves contenues dans les manuscrits, un fait curieux devint manifeste : des centaines de scribes différents avaient participé à leur élaboration. Etant donné que chaque copiste avait une écriture individualisée, comme c'est d'ailleurs le cas pour nous aujourd'hui, il fut possible de repérer chaque scribe en particulier et de déterminer quels rouleaux chacun d'eux avait copié. En fait, s'il y eut plusieurs centaines de scribes impliqués dans cette entreprise,

rares sont ceux qui semblent avoir participé à l'écriture de plus d'un texte. A peine une demi-douzaine de « récidives » ont été constatées. Il va sans dire qu'une telle situation cadre mal avec la théorie aujourd'hui incontestée selon laquelle les scribes de Qumran effectuèrent toute leur tâche sur le site. S'il en eut été ainsi, on aurait trouvé un petit nombre d'écritures, et beaucoup plus de textes auraient pu être attribués à chacun d'eux. Sans doute, un scribe travaillant pendant une génération sur le site aurait produit plusieurs manuscrits. Même si l'on admet que certains rouleaux durent être détruits avant leur découverte au cours de ce siècle, la mise en circulation des manuscrits révèle une version des faits sensiblement différente. Il est désormais logique de supposer que la plupart des rouleaux sont venus d'ailleurs. De fait, une fois ce principe acquis, la perspective se modifie et il devient alors nécessaire de prouver que certains manuscrits ont bien été composés à Qumran.

De même, on peut se demander si Qumran fut vraiment le berceau des Esséniens. Des investigations récentes menées par Joseph Patrich et par d'autres archéologues israéliens n'ont mis au jour aucun réseau de chemins convergeant sur le prétendu centre communautaire. Dans les monastères du Moyen Age on trouve toujours un tel réseau reliant l'église et la salle à manger aux cellules éparpillées. De surcroît, Patrich n'a pu repérer aucun vestige des huttes et des tentes dont on avait supposé l'existence alors que, dans l'archéologie en milieu désertique, des traces de ce type subsistent toujours. Ainsi, les campements temporaires des Bédouins de l'Antiquité sont facilement identifiables après plusieurs siècles. Qumran n'aurait pas été un simple campement de fortune mais un site occupé de façon plus ou moins permanente pendant deux cents ans. Pourtant, il ne subsiste aucun signe d'un quelconque habitat dans les environs. Tout au plus cinquante personnes durent donc résider sur le site, ses murs ne pouvant en contenir davantage. C'est ainsi que la plus grande partie des centaines d'adeptes imaginés par de Vaux et le Modèle standard ont aujourd'hui disparu du tableau.

La photographie aérienne n'a pas non plus révélé de chemins reliant les grottes où furent découverts les manuscrits au site de Qumran. Les allées et venues qui auraient laissé de telles traces n'ont à l'évidence jamais existé. Ainsi, les grottes n'ont jamais servi de bibliothèques ni de caveaux isolés où les adeptes auraient pu se rendre pour s'adonner à la lecture et à la méditation.

La première exploration de Khirbet Qumran depuis les fouilles entreprises par de Vaux dans les années 1950 s'est déroulée à la fin de 1993 durant l'opération Manuscrits, véritable balayage archéologique de la région avant son passage sous contrôle palestinien. Au terme de sondages limités, Amir Drori et Yitzhak Magen sont parvenus à la conclusion que le complexe de Qumran fut fondé par les Asmonéens, et non par les Esséniens. Ils ont montré, comme d'autres d'ailleurs l'avaient fait avant eux, que Qumran se trouvait juste au milieu d'un alignement

de forteresses établies par la dynastie asmonéenne qui allaient de Nablous au nord jusqu'à Massada au sud. Ils ont également relevé que le système complexe de canalisations du site dut nécessiter un investissement lourd plus en accord avec un projet gouvernemental qu'avec une initiative sectaire. Enfin, ces deux experts ont conclu que la fondation de Qumran doit être envisagée dans le cadre du plan mis en œuvre par les Asmonéens pour peupler et fortifier la vallée du Jourdain.

Néanmoins, toujours sous l'influence du Modèle standard, les archéologues ont continué à rattacher les Esséniens au site, en situant simplement leur séjour en ce lieu à une date ultérieure. Sans disposer de preuves particulières, ils ont imaginé que Hérode le Grand, placé sur le trône par les Romains, fit don de Qumran aux Esséniens peu après avoir ravi le pouvoir aux Asmonéens en 37 av. J-C. De toute évidence, Drori et Magen n'ont guère perçu à quel point leur réévaluation du site allait compromettre le Modèle standard qu'ils invoquaient. En repoussant la date de l'occupation essénienne à 37 av. J-C, ces investigateurs ont sapé le fondement chronologique du modèle relatif aux débuts de la secte. Qumran ne peut pas avoir été fondé comme centre d'un nouveau mouvement dissident si ce mouvement existait déjà depuis un siècle. Le Maître de justice ne put pas non plus se rendre dans ces lieux s'il s'agissait d'une forteresse contrôlée par les Asmonéens qui étaient, selon le modèle, ses pires ennemis.

Par conséquent, de plus en plus il apparaît que l'archéologie de Qumran ne peut s'accommoder d'une théorie qui lui a été trop longtemps imposée. Même les plus farouches défenseurs du Modèle standard commencent à le reconnaître. L'un de ses plus sûrs tenants, Jonas Greenfield, concédait récemment : « Le problème, c'est que nous avons tous gobé la version de De Vaux sans nous poser de questions. » Il est désormais impossible de prétendre qu'il existe un lien « étroit » entre le site et les manuscrits, même s'il y a peut-être un « vague » rapport. Autrement dit, même si le site fut peut-être occupé par la secte, il ne constitua jamais leur établissement principal*.

AUTRES PROBLÈMES POSÉS PAR LE MODÈLE STANDARD

Non seulement l'importance des ruines pour les manuscrits est contestée, mais l'hypothèse essénienne du Modèle standard elle-même prête, pour toutes sortes de raisons, le flanc à la critique. Comme nous l'avons indiqué, les parallèles entre certains textes, notamment la *Charte*, et la description que donne Josèphe des Esséniens sont frappants. Toutefois, dans les rouleaux, on ne trouve point trace d'autres

* La découverte récente sur le site d'un *ostracon* représentant l'acheminement d'un cheval et d'un esclave au *Yahad* règle la question : le site a bien été utilisé par la secte.

caractéristiques notables de la secte. Josèphe, Pline et le philosophe juif Philon évoquent tous, par exemple, le célibat des Esséniens qui constitue peut-être leur trait distinctif le plus étonnant. Mais les manuscrits ne contiennent aucun commandement à cet effet : qui plus est, de nombreux passages laissent entendre le contraire en présupposant que tous les membres du groupe doivent être mariés.

Philon déclare également que les Esséniens n'avaient que des occupations pacifiques. Or, le *Règlement de la guerre* contient des prescriptions détaillées pour la conduite d'un conflit armé très réel, quoique à venir, contre les puissances des ténèbres.

Philon et Josèphe affirment aussi que les Esséniens rejetaient l'esclavage. Pourtant l'*Ecrit de Damas* contient des règles sur le traitement des esclaves (11 :12, 12 :10-11). Un autre texte intitulé ici *Ordonnances* (texte n° 17) réglemente encore plus l'esclavage. Par ailleurs, Josèphe mentionne, entre autres choses, les vêtements blancs des Esséniens auxquels ne font jamais allusion les manuscrits.

Si les sources classiques concernant la secte sont en contradiction avec le contenu des manuscrits ou ne sont point confirmées par eux, le contraire est également vrai. Les manuscrits font état de croyances dont ne parlent ni Josèphe ni Philon. Ainsi, la doctrine selon laquelle Dieu avait ordonné à Israël de suivre le calendrier solaire de 364 jours au lieu du calendrier lunaire de 354 jours était une croyance fondamentale du groupement de Qumran, et ce calendrier particulier caractérise bien plus les manuscrits que n'importe quel autre élément sectaire. Pourtant, ni Josèphe ni Philon n'en font état. Autre exemple : les manuscrits soulignent fortement le rôle des prêtres à la tête du groupement mais, là encore, Josèphe ne dit pas mot de leur suprématie, même s'il venait lui-même d'une famille de prêtres et prétendait avoir étudié dans sa jeunesse avec les Esséniens. Enfin, dans ses descriptions détaillées de la secte, il n'est jamais fait mention du Maître de justice.

Certes, il est possible d'ergoter sur ces objections dont certaines sont plus ou moins convaincantes. Ainsi, Josèphe qui vécut si longtemps après le Maître n'entendit peut-être jamais parler de lui, surtout si, après tant d'années, les Esséniens ne lui portaient plus le même attachement. De même, il mentionne bien une secte « d'Esséniens qui se marient » (*Guerre*, 2.160-161), et cela explique peut-être l'absence d'intérêt pour le célibat dans les manuscrits. Toutefois, quel que soit son attrait, « l'hypothèse essénienne » présente bien des failles.

Le problème vient en partie de ce que l'on a d'emblée accepté la division trop schématique des Juifs en Pharisiens, Sadducéens et Esséniens établie par Josèphe. Or d'autres sources juives ou du début du christianisme nous apprennent qu'il y avait beaucoup plus de trois groupes à l'époque du Second Temple. De fait, Josèphe lui-même en mentionne quelques-uns au passage ou avec force détails — notamment les Zélotes et les Sicaires — et décrit divers mouvements centrés sur

des chefs charismatiques tels que Jean de Giscala ou Simon bar Gioras. On ne peut pas plus retenir les trois étiquettes proposées par Josèphe pour une réalité historique complexe qu'on ne saurait aujourd'hui se contenter des catégories « catholique », « protestant » et « juif » pour évoquer tous les courants religieux des Etats-Unis en cette fin de millénaire. Où classer, par exemple, le chef de la branche davidienne de Waco, David Koresh ? S'il fallait se limiter à ces trois catégories, on le qualifierait sans doute de protestant, bien qu'une telle étiquette ne veuille pas dire grand-chose pour celui qui s'intéresse à Koresh et à ses disciples. Il en va sans doute de même pour le Maître de justice et ses ouailles.

Finalement, l'idée que la communauté de Qumran — Esséniens ou autre secte — apparut au IIe siècle av. J-C en réaction contre l'avènement des Asmonéens à la haute prêtrise est en train de s'effriter. Les rouleaux récemment diffusés ne contiennent aucun élément pouvant corroborer cette hypothèse. Ces nouveaux textes, comme d'ailleurs les anciens, contiennent certes un grand nombre d'allusions à la corruption des dirigeants d'Israël, à leur rapacité, leur convoitise, leur collusion dans la profanation des lieux saints, mais on n'y trouve *pas un seul passage où soit remis en question le caractère héréditaire de la haute prêtrise.* De fait une lecture attentive de Josèphe montre que les Pharisiens sont les seuls à avoir jamais contesté la présence d'un Asmonéen à cette fonction (*Ant.* 13.288-292).

En bref, quelque séduisant qu'il ait pu paraître, le Modèle standard devient de moins en moins convaincant, à mesure que l'archéologie et les textes nous éclairent sur la question. On ne peut manquer d'évoquer les propos tenus par Thomas Huxley qui, dans une situation très différente, déplorait « l'assassinat d'une belle hypothèse par un fait terre à terre ». De nombreux petits faits terre à terre sont désormais en train de faire leur apparition, et beaucoup proviennent des nouveaux textes.

NOUVELLE PROPOSITION POUR L'ORIGINE DES MANUSCRITS

Rien ne prouve que la communauté de la mer Morte était hostile à l'exercice de la grande prêtrise par les Asmonéens. De surcroît, les nouveaux textes disponibles montrent en fait le contraire : certains Asmonéens étaient tenus en haute estime. L'un de ces écrits est celui intitulé *Eloge du roi Jonathan* (texte n° 95) et désigné par la référence 4Q448. L'écriture difficile de ce morceau de cuir a été brillamment déchiffrée par Ada Yardeni. Il s'agit d'un poème en l'honneur d'un roi d'Israël appelé Jonathan qui commence par ce préambule essentiel : « A Jonathan notre roi ». Puis on peut lire : « et à toute la congrégation de Ton peuple Israël qui a été dispersée aux quatre vents des cieux, que la paix soit sur eux et sur tout Ton royaume » (B :2-8). Yardeni et ses collègues,

Hanan et Esther Eshel, pensent que ce texte renvoie au dirigeant asmonéen Alexandre Jannée (nom hébraïque : Jonathan) qui fut le premier de sa lignée à se donner officiellement le titre de « roi ». S'ils sont, comme nous le pensons, dans le vrai, alors l'*Eloge du roi Jonathan* infirme l'idée que le Maître et ses disciples étaient en principe hostiles aux Asmonéens. Non seulement ils ne l'étaient pas mais, qui plus est, ils soutinrent l'un des membres les moins recommandables de cette famille puisque Alexandre, nous l'avons dit, fut qualifié par l'historien Josèphe de fieffé gredin. Les partisans du Modèle standard se sont efforcés de trouver une explication. Lawrence Schiffman, par exemple, suggère qu'« un texte présentant un point de vue opposé a peut-être simplement fini là par hasard — chose rare mais pas impossible »*. Certes !

Un nouveau texte au moins a donc créé une grande surprise. Mais, comme il advient souvent avec les découvertes, cela nous a conduits à jeter sur les anciens documents un regard neuf. L'un d'eux, le *Commentaire de Nahum*, fut déjà publié dans les années 50. Les premiers membres de Qumran aimaient à scruter les anciennes prophéties de la Bible hébraïque pour y chercher les présages de leur propre histoire. Le commentaire sur le prophète Nahum, trouvé dans la grotte n° 4 (texte n° 21), est une manifestation de cette quête. C'est le premier manuscrit publié renvoyant à des personnages historiques identifiables. L'un d'eux est Alexandre Jannée, le « Lion de la colère ». Selon l'auteur, Alexandre « avait coutume de pendre les hommes vivants [... blanc...] autrefois en Israël, car à celui pendu vivant à un arbre [s'app]lique [le verset] : "Vois, Je suis contre [toi, dit le Seigneur des armées]" » (frag. 3-4 1:7-9).

Le blanc crucial fut au départ comblé avec une expression du type « [ce qui n'avait jamais été fait] », traduisant un sentiment d'outrage face à la pratique de la crucifixion. Mais quand un autre manuscrit, le *Rouleau du Temple* (texte n° 131), fut publié en 1977, il devint clair que, sous certaines conditions, les auteurs de ces textes approuvaient cette pratique : « Si un homme trahit son peuple et le livre à une nation étrangère, pratiquant ainsi le mal contre son peuple, vous le pendrez à un arbre jusqu'à ce que mort s'ensuive » (64:7-8). Il se trouve qu'Alexandre crucifia huit cents hommes accusés de s'être ligués avec le roi grec Démétrios III et de l'avoir incité à envahir la Judée. Avec la publication du *Rouleau du Temple*, il sembla alors que la solution pour combler le blanc était celle proposée par Yigael Yadin : « Le Lion de la colère avait coutume de pendre les hommes vivants, *[comme cela se faisait]* autrefois en Israël. »

Ensuite, selon le *Commentaire de Nahum*, certains de ceux que le Lion de la colère crucifia étaient les Chercheurs de flatterie, désignés

* Lawrence H. Schiffman, *Reclaiming the Dead Sea Scrolls* (Philadelphie, The Jewish Publication Society, 1994), p. 240.

par d'autres sources historiques sous le nom de Pharisiens. Nous savons déjà que la secte de Qumran les détestait, mais il est aujourd'hui manifeste qu'Alexandre, leur ennemi juré, était, durant son règne, un héros pour ses membres. En d'autres termes, la secte dut applaudir lorsque Alexandre fit crucifier huit cents insurgés pharisiens.

S'ils pouvaient prendre le parti d'Alexandre Jannée, les disciples du Maître n'avaient pas, de toute évidence, à manifester une hostilité de principe envers quelque dirigeant asmonéen que ce soit. A la lumière de ce nouveau train de preuves, il apparaît fort improbable que la communauté soit née d'un conflit relatif à la succession aux fonctions de grand prêtre au milieu du IIe siècle av. J-C. De surcroît, cette nouvelle combinaison possible de preuves ne fait pas que modifier nos théories sur l'origine de la secte. Elle permet aussi de voir que ses membres étaient totalement impliqués dans la politique interne d'Israël durant le Ier siècle av. J-C puisqu'ils soutinrent Alexandre contre les Pharisiens. En effet, l'une des conséquences du Modèle standard a été de couper, sur les plans géographique et idéologique, les auteurs des manuscrits de la Judée de leur temps pour en faire des marginaux enfermés dans une vie monacale. En revanche, le nouveau modèle proposé réintègre cette communauté dans le cours de l'Histoire.

D'autres sources nous apprennent que le roi Alexandre fut lui-même favorable à la secte dite des Sadducéens. Que pensaient d'eux les hommes de Qumran ?

Un autre texte nouvellement publié jette quelque lumière sur cette question. Bien qu'il fût connu du groupuscule des éditeurs officiels des manuscrits depuis la fin des années 50, c'est au cours des années 80 seulement que l'ouvrage appelé aujourd'hui *Miqsat Maase ha-Tôrah* (MMT en abrégé) ou *Manifeste sectaire* (texte n° 84) a été révélé. Ce texte est un ensemble de prises de position juxtaposant les points de vue de trois parties : « nous », « vous » qui renvoie à un chef, et « eux » désignant ceux qui agissent au sein du Temple et que « nous » condamne. Par ailleurs, « nous » tente de persuader le chef de se rallier à cette condamnation. Qui sont ces trois parties ?

Les experts juifs, notamment Schiffman de New York University, ont très vite reconnu que les positions de « nous » avaient parfois une ressemblance frappante avec les lois des Sadducéens décrites dans la littérature rabbinique — et ce à tel point que Schiffmann n'hésite pas à faire de ces derniers la secte de Qumran. Nous serons, pour notre part, plus circonspects sans rejeter pour autant cette hypothèse : si « nous » représente les Sadducéens (ou un sous-groupe sadducéen ou des sympathisants des prêtres), alors logiquement le groupe opposé, « eux », désigne les Pharisiens. Le « vous » royal auquel le texte est adressé doit être l'un des dirigeants asmonéens. Les connections avec la littérature rabbinique permettent ainsi une possible identification des trois parties, du moins en termes généraux.

Le contexte social implicite dans le *Manifeste* conduit à d'autres déductions. Selon Strugnell, ce texte a pour toile de fond la perte de contrôle du Temple par les Sadducéens et l'avènement concomitant sur ce même terrain des Pharisiens : « [Le *Manifeste*] fut envoyé par une faction sacerdotale qui allait plus tard devenir, sous l'influence du Maître de justice, la secte de Qumran. En outre, il fut envoyé pour que celui qui était alors grand prêtre d'Israël restât fidèle aux lois sacerdotales sadducéennes qu'elle partageait à cette époque avec lui*. »

Toutefois, l'idée que les Sadducéens sont les auteurs des manuscrits prête autant le flanc à la critique que la théorie les attribuant aux Esséniens. La « théorie sadducéenne » ne s'accorde pas facilement avec certaines données importantes sur cette secte que nous tenons d'autres sources. Selon Josèphe, par exemple, les Sadducéens de son temps ne croyaient pas à la doctrine de la prédestination. En outre, le Nouveau Testament rapporte qu'ils ne croyaient pas à la vie après la mort ni aux anges (*Actes*, 23 :8). En revanche, les manuscrits sectaires nous apprennent que leurs auteurs avaient à cet égard des convictions opposées très affirmées.

D'après les preuves dont nous disposons, il semble donc que la communauté de Qumran s'apparentait sur certains points aux Sadducéens et, sur d'autres, aux Esséniens. Mais il est extrêmement difficile de l'assimiler d'emblée aux uns ou aux autres.

En dehors du problème posé par l'identification de la secte, voici ce que nous pouvons dire aujourd'hui. Pris conjointement, l'*Eloge du roi Jonathan*, le *Commentaire de Nahum* et le *Manifeste* semblent indiquer que cette secte (quelle que soit son origine) prit parti dans les conflits politiques entre Juifs du Ier siècle av. J-C, qu'elle préféra Alexandre à ses adversaires, les Pharisiens, et défendit la loi des Sadducéens contre ses opposants, là encore les Pharisiens. Le *Manifeste sectaire*, en particulier, donne à entendre qu'il y eut une époque où les partisans d'Alexandre — y compris les auteurs des manuscrits — perdirent du terrain au profit de leurs vieux ennemis, les Pharisiens. Josèphe n'évoque qu'une seule période possible pour le renforcement du pouvoir pharisien durant la période asmonéenne : le règne de Salomé-Alexandra, la veuve d'Alexandre.

Le *Commentaire de Nahum* cadre très bien avec ce renversement de situation. En effet, selon son auteur, le règne du Lion de la colère est révolu et, au moment où il écrit, la « domination des Chercheurs de flatterie » est devenue une tragique réalité. Etant donné que, nous l'avons dit, le Lion désignait Alexandre, l'auteur dut vivre au cours de la période ayant suivi la mort d'Alexandre en l'an 76 av. J-C. Salomé-

* J. Strugnell, « MMT : Second Thoughts on a Forthcoming Edition », in E. Ulrich et J. Vanderkam, eds., *The Community of the Renewed Covenant* (Notre Dame : University of Notre Dame Press, 1994), p. 72.

Alexandra qui lui succéda s'allia aux Pharisiens qui exercèrent alors un contrôle sans précédent sur les affaires intérieures de l'Etat.

Josèphe, à son tour, évoque ce changement avec une hostilité à peine voilée et ne cache pas son mépris pour Salomé-Alexandra qui l'avait rendu possible. Les Pharisiens, déclare-t-il,

> « constituent, parmi les Juifs, une certaine secte qui se veut plus religieuse que les autres et semble interpréter les lois avec plus de justesse. Mais [Salomé] Alexandra leur prêta une oreille par trop complaisante... Peu à peu, à force de ruse, ces Pharisiens réussirent à gagner ses faveurs et devinrent les véritables maîtres des affaires publiques. C'est ainsi qu'ils bannirent ou abaissèrent qui bon leur semblait, firent enfermer et libérer des hommes au gré de leur caprice, et, en un mot, jouirent des prérogatives royales... Si elle gouvernait d'autres peuples, [Salomé-Alexandra] se laissa gouverner par les Pharisiens » (*Guerre*, 1.110-112).

Autre raison de préférer le Ier siècle av. J-C au IIe : la publication récente d'un autre texte connu sous le titre *Calendrier des annales* (texte no 61). Cet ouvrage revêt une importance particulière parce qu'il y est fait mention parfois d'événements historiques, tout comme certains calendriers modernes citent, aux dates correspondantes, le débarquement allié ou les armistices. Malheureusement, comme il est très fragmenté, seules quelques bribes ont survécu, mais elles sont suffisantes pour situer l'époque dont elles parlent. Les voici : « Shelomziyon est venue... », allusion au nom hébreu de la reine Salomé-Alexandra ; « Hyrcan s'est révolté contre Aristobule », allusion aux fils de Salomé et d'Alexandre, Hyrcan II et Aristobule II ; et enfin « Aemilius a tué », allusion au général romain Aemilius Scaurus qui conduisit les armées de Pompée en Judée durant les années 60 du Ier siècle av. J-C.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, Salomé régna de 76 à 67 av. J-C, période durant laquelle son fils aîné, Hyrcan, exerça les fonctions de grand prêtre. Son successeur, Aristobule, fut roi et grand prêtre de 67 à 63 av. J-C, jusqu'à l'arrivée des Romains. Une ère troublée s'ensuivit, les Romains usant de leur autorité pour étouffer d'abord la guerre civile puis les affrontements permanents entre Hyrcan, Aristobule et leurs partisans. Ce désordre se perpétua jusqu'en 37 av. J-C, date de l'avènement de Hérode le Grand. Le *Calendrier des annales* semble donc clairement ne rappeler que des événements de la première moitié du Ier siècle av. J-C et non ceux antérieurs ou postérieurs. Brillent par leur absence les événements de la seconde moitié du siècle précédent, période durant laquelle le Modèle standard situe l'apparition des sectaires.

La place prépondérante de la période 76-63 av. J-C dans le *Calendrier* n'a pas échappé aux défenseurs du Modèle standard, pas plus d'ailleurs que ses implications. Contraints de s'expliquer, ces derniers gardent le

silence ou se trouvent réduits à proposer quelque chose du même ordre que la solution de Schiffman : « Il est possible que ces noms désignent des corps célestes et non des êtres ayant existé. » Schiffman n'avance aucune preuve à l'appui de ses dires, et nous n'avons aucune raison de penser que les Juifs attribuaient à cette époque aux astres des noms de personnes.

Tout comme l'*Eloge du roi Jonathan* nous a conduits à envisager le *Commentaire de Nahum* sous un angle nouveau, le *Calendrier* nous amène à reconsidérer notre vision d'un autre texte, le *Commentaire d'Habacuc* (texte n° 4).

Comme indiqué plus haut, ce document est l'un des sept premiers rouleaux trouvés dans la grotte n° 1, qu'on examine, depuis plus de quarante ans, avec la plus grande des minuties. L'auteur de Qumran assimile les Chaldéens du prophète biblique aux Kittim « qui sont vifs et puissants au combat... attaquant et pillant les villes du pays... De loin ils surgissent, des rivages de la mer, pour engloutir tous les peuples tel un insatiable vautour » (1 :12, 3 :1, 10-12). Les spécialistes s'accordent à dire aujourd'hui que le terme « Kittim » renvoie aux Romains et que c'est la venue de leurs armées dans les années 60 du Ier siècle av. J-C qui suscita le récit haut en couleur du commentaire. Il ne semble pas y avoir de bonne raison d'isoler radicalement dans le temps les personnages de ce dernier de l'invasion romaine, ainsi que l'exige le Modèle standard. Cette invasion est présentée comme un châtiment sanctionnant les péchés du Prêtre impie et de l'Homme de mensonge. Il est plus logique de considérer que le Prêtre impie dut être en fonction durant le Ier siècle av. J-C, tout comme, d'ailleurs, le Maître de justice.

Si le Prêtre impie vécut à cette période, il n'y a que deux candidats possibles pour ce poste : Hyrcan II et Aristobule II, l'un étant soutenu par les Pharisiens, l'autre par les Sadducéens. Par conséquent, si l'on se fonde sur l'antipharisaïsme des manuscrits, Hyrcan II constitue le meilleur choix pour le Prêtre impie.

Quant à l'Homme de mensonge, une lecture attentive des sources semble indiquer qu'il s'agissait sans doute du chef du parti pharisien. Dans les sources rabbiniques, on trouve le nom d'un chef pharisien très en vue du Ier siècle av. J-C, un homme connu à la fois pour sa violence et pour le talent avec lequel il imposait ses vues : Siméon ben Chetah, qui fut peut-être l'un des frères ou un parent éloigné de Salomé-Alexandra. Ben Chetah n'est connu qu'à travers la littérature rabbinique ultérieure, mais la légende le concernant concorde avec ce que nous savons par Josèphe du pouvoir pharisien. Siméon pouvait, et sans doute aimait, prononcer des sentences de mort, et l'on raconte qu'il fit pendre quatre-vingts femmes pour sorcellerie à Ashkelon. Dans le souvenir des Pharisiens, cette période resta celle de « Siméon ben Chetah et de la reine Salomé », et l'on dit que, pendant cet âge d'or, « le grain de froment avait la taille d'un haricot, le grain d'orge celle d'une olive naissante,

la lentille celle d'un denier en or ». Bien qu'il ne puisse s'agir que d'une supposition, il est intéressant d'envisager que l'Homme de mensonge fut peut-être cette figure protorabbinique. Si tel fut le cas, cette hypothèse cadrerait bien avec l'idée que le Prêtre impie fut Hyrcan II. Nous ne sommes pas les premiers à considérer que ben Chetah fut l'Homme de mensonge. En effet, dès 1956, F. F. Bruce évoquait cette possibilité. C'est là un exemple de ce que nous entendions plus haut lorsque nous avons dit que les documents de diffusion récente nous amènent parfois à reconsidérer des hypothèses écartées depuis longtemps.

Enfin, qu'en est-il du Maître de justice ? Nous ne savons pas grand-chose de lui en dehors du fait qu'il fut persécuté par le Prêtre impie — entreprise qui, soit dit en passant, s'accorderait bien avec le régime de terreur pharisien décrit par Josèphe durant le règne de Salomé-Alexandra :

> [Les Pharisiens] devinrent les véritables maîtres des affaires publiques ; c'est ainsi qu'ils bannirent et abaissèrent qui bon leur semblait, firent enfermer et libérer des hommes au gré de leur caprice et, en un mot, jouirent des prérogatives royales.... Elle [Salomé] était si superstitieuse qu'elle se plia à leurs désirs et, par conséquent, ils éliminèrent tous ceux qui leur déplaisaient » (*Guerre*, 1.111-113)

Selon Josèphe, Aristobule obtint de la reine que les ennemis des Pharisiens fussent bannis de Jérusalem au lieu d'être exécutés, « de sorte qu'on renonça à les châtier pour les disperser dans tout le pays ». Souvenons-nous que, selon le *Commentaire d'Habacuc*, le Prêtre impie suivit le Maître dans son « lieu d'exil ».

En résumé, le scénario que nous proposons est sensiblement différent de celui du Modèle standard : le Maître de justice commença son ministère à la fin du IIe ou au début du Ier siècle av. J-C, peut-être durant le règne d'Alexandre. Après leur venue au pouvoir sous le règne de Salomé, les Pharisiens persécutèrent le Maître et son groupe dont les sympathies allaient aux Sadducéens et finirent par le contraindre à s'exiler. Quand Hyrcan II accéda au trône, il tenta à nouveau de détruire le Maître et ses disciples. L'intervention romaine mit un terme à la guerre civile juive opposant Pharisiens et Sadducéens, Hyrcan et Aristobule. Toutes les références historiques vérifiables contenues dans les manuscrits et l'attitude apparente de leurs auteurs à leur égard s'accordent parfaitement bien à ce modèle.

Qu'advint-il alors du Maître et de son groupe après cette période ? Nous avons utilisé les catégories de Josèphe — Pharisiens, Sadducéens, Esséniens — comme s'il s'agissait d'entités distinctes et différentes au cours du Ier siècle av. J-C, et c'est en fait ainsi que Josèphe les présente. Mais il écrivait vers la fin du Ier siècle de notre ère, c'est-à-dire près de deux cents ans plus tard, et les trois groupes qu'il connaissait n'exis-

taient pas nécessairement sous la même forme au Ier siècle av. J-C. Quel est, par exemple, le degré de similitude entre les républicains et les démocrates d'aujourd'hui et les whigs et tories d'il y a deux siècles ? En d'autres termes, la communauté de Qumran a peut-être été totalement ou en partie l'ancêtre de plusieurs groupes présents au Ier siècle de notre ère. Il nous faut donc tenir compte d'une distinction dont la recherche sur les manuscrits ne parle guère : ceux qui écrivent un texte peuvent n'avoir pratiquement aucun lien direct avec ceux qui le liront plus tard. On peut lire un ouvrage parce qu'on y trouve un intérêt qui ne correspondait pas nécessairement à l'objectif premier de son auteur. Les sociologues appellent « groupes porteurs » ceux qui embrassent l'idéologie d'un autre groupe. Ainsi, il est fort probable que divers groupes porteurs lurent les manuscrits durant le siècle qui suivit la disparition du Maître.

Pris dans leur ensemble, les manuscrits de la mer Morte sont l'expression d'un mouvement multiforme, mais qui ne l'était pas au point de pouvoir accommoder n'importe quelle tendance. Ce jugement est corroboré à la fois par les ouvrages que nous avons qualifiés de sectaires et par les textes qui ne semblent pas l'être. Le mouvement était manifestement favorable aux prêtres, disposé à soutenir les dirigeants qui se conformaient aux prescriptions sacerdotales et violemment hostile au pharisaïsme — peut-être parce que cette idéologie autorisait les maîtres laïcs, devenus par la suite les « rabbins », à réviser les lois traditionnelles. Ce mouvement naquit dans les milieux religieux conservateurs de son époque alors que les Pharisiens étaient plus libéraux. La communauté du Maître ne faisait pas que protéger les anciennes lois de l'innovation pharisienne. Elle avait aussi un calendrier qu'elle disait, et probablement croyait, très ancien. Elle soutenait la politique de conservateurs comme Alexandre Jannée et son fils Aristobule II, tout en s'opposant à ceux qui se trouvaient sous la coupe des libéraux.

Lorsque les Romains s'emparèrent du pouvoir, la situation se modifia. En effet, le mouvement ne pouvait plus espérer influencer de façon directe le cours des événements politiques, même si les prêtres s'efforçaient encore, en collaborant avec l'occupant, de régir les pratiques religieuses du peuple. Il est raisonnable de supposer que certains membres du groupe prirent ce parti alors que d'autres furent hostiles à tout contact avec l'envahisseur. Cette seconde catégorie avait encore à faire deux autres choix : chercher à renverser par la force la puissance romaine ou attendre patiemment l'intervention de Dieu. Certains, qui préférèrent la deuxième option, sont peut-être ceux que décrit Josèphe sous l'appellation globale d'« Esséniens ».

Nous savons que beaucoup d'autres choisirent la voie de la violence, et que des bandes de Zélotes et de Sicaires contribuèrent au déclenchement de la Révolte juive en l'an 66 de notre ère. Ces deux groupes puisèrent sans doute leur inspiration dans les textes, essentiellement du Ier siècle av. J-C, connus aujourd'hui sous le nom de manuscrits de la

mer Morte, car on y parlait d'un groupe très semblable aux leurs, organisé pour la guerre sainte. Il est plus que probable que les combattants pour la liberté lurent ces textes. Le manuscrit que nous avons baptisé *Inventaire d'un trésor caché* (texte n° 14) est une liste d'objets précieux du Temple d'Hérode, établie dans le cadre d'un effort pour tenter de soustraire aux Romains l'or, l'argent et autres biens de valeur en cas de chute du Temple. Logiquement, les auteurs de la liste devaient avoir la charge des biens qu'ils voulaient sauver. Selon Josèphe, ce sont les combattants de la liberté et les Zélotes qui s'emparèrent du Temple quand la guerre éclata en 66, et ils n'en cédèrent jamais le contrôle durant les années de guerre ultérieures contre Rome et d'autres groupes juifs. Qui d'autre qu'eux eût pu rédiger cette liste ? Ainsi, lorsqu'elle fut trouvée dans la grotte n° 3, il était impossible de ne pas conclure que ce sont les mêmes personnes qui cachèrent cette liste et les autres manuscrits.

Un autre indice sur l'identité de quelques lecteurs du Ier siècle a été trouvé à Massada. L'histoire des fouilles de Massada ressemble à s'y méprendre à celle des grottes de Qumran. Dans l'un et l'autre cas, les matériaux découverts à la fin des années 50 et au début des années 60 ne sont devenus que récemment consultables dans leur intégralité. Les documents de Massada ont le même profil que ceux de Qumran : nombreuses écritures différentes, types similaires d'œuvres littéraires (au nombre de dix-sept). La grande différence est que, pour Massada, nous disposons d'anciens témoignages oculaires sur l'identité de ceux qui rassemblèrent les manuscrits. Josèphe, qui lutta avec les combattants de la liberté au début du conflit, nous livre un nom : les Sicaires. Ce groupe, ainsi baptisé parce qu'il aimait utiliser une *sica*, un petit poignard, pour assassiner ceux qui collaboraient avec Rome, s'empara de Massada aux premières heures de la guerre. Les années suivantes, il lança de nombreuses attaques contre les Romains et les collaborateurs juifs puis finalement, sur le point d'être vaincu par les forces romaines, organisa un suicide collectif.

Parmi les écrits qu'il laissa derrière lui se trouve un exemplaire des *Chants pour le sacrifice du Sabbat*. Ce texte figure aussi parmi les manuscrits de la mer Morte en neuf copies intégrales (voir texte n° 85). La caractéristique peut-être la plus marquante des *Chants*, pour ce qui nous occupe, est la manifestation de l'adhésion au calendrier de 364 jours déjà mentionné qui avait tellement compté, plus d'un siècle auparavant, aux yeux des disciples du Maître. Ce calendrier est l'élément qui rendit ce texte si précieux pour les Sicaires car il constituait, à leur époque comme à celle du Maître, un symbole conservateur d'opposition à l'ordre établi. En fait, quelle que soit l'importance du calendrier pour les manuscrits, le seul groupe de Juifs anciens le respectant auquel les anciennes sources aient donné un nom est celui des Sicaires, les derniers défenseurs de Massada.

LES MANUSCRITS DE LA MER MORTE AUJOURD'HUI

« Nous sommes des immigrants du passé », déclare le célèbre écrivain Jack Miles, dans *God : A Biography*. Pour nous, Juifs et Chrétiens, la Palestine du Ier siècle est notre patrie, notre ancrage. Nous avons quitté le monde des manuscrits de la mer Morte et, même s'ils ont deux mille ans, il est bien naturel que ces textes nous parlent encore avec une telle intensité.

Aux Juifs les textes de Qumran disent : « Notre famille était plus grande que vous ne le pensiez. » Le mot d'ordre est *diversité*. Le judaïsme moderne est issu du pharisaïsme, mais, durant les premiers siècles avant et après Jésus-Christ, il existait sous d'autres formes, et rien n'assurait que les Pharisiens l'emporteraient. Comprendre l'univers du Ier siècle de notre ère, c'est donc comprendre le phénomène de la diversité. A cet égard, les manuscrits ont permis d'appréhender la complexité historique de la matrice du judaïsme et du christianisme primitif. Indirectement, ils nous transmettent un message que leurs auteurs eux-mêmes auraient répudié, à savoir qu'il y a différents moyens d'être authentiquement juif. Toute tentative de « récupération des rouleaux pour le judaïsme » doit reconnaître cette vérité.

Aux Chrétiens, ces textes disent : « Vous êtes plus juifs que vous ne le pensiez. » On peut établir de nombreux parallèles entre des passages des manuscrits et du Nouveau Testament. Nous en indiquons certains dans le corps du présent ouvrage. Mais ces liens importent moins que certaines grandes idées communes aux deux groupes de documents : un dualisme omniprésent exprimé par l'opposition Lumière/Ténèbres, la nécessité de la conversion, l'idée que les desseins de Dieu ne sont révélés qu'à ceux qui acceptent certains enseignements, le grand prix accordé à la pauvreté, autant de caractéristiques du christianisme primitif que les spécialistes attribuaient à l'influence de la culture gréco-romaine et non au contexte juif. Pourtant, toutes sont attestées aujourd'hui dans les manuscrits. Ainsi, nous apprenons que le christianisme primitif ne fut pas un hybride issu du croisement du judaïsme et de l'hellénisme mais qu'il plongeait ses racines dans le sol natal de Palestine.

Pour Juifs et Chrétiens, les manuscrits de la mer Morte sont les cousins dont on ignorait même l'existence. Ce sont des missives familiales qui s'étaient perdues. Quand ils évoquent nos ancêtres, c'est de nous-mêmes qu'ils nous parlent. Comme toute missive familiale égarée, ils nous interpellent, nous poussent irrésistiblement à écouter leur message. Et comme toute missive familiale, ils valent plus que la peine d'être lus.

Manuscrits de la mer Morte : Repères chronologiques

• 200 av. J-C	• 150 av. J-C	• 100 av. J-C	• 50 av. J-C	• 1 apr. J-C	• 50 apr. J-C	• 100 apr. J-C

Domination romaine/séleucide

- Antiochos III le Grand (198-187)
- Seleucos IV Philopator (187-175)
- Antiochos IV Épiphane (175-164)
- Démétrios I Soter (162-150)
- Antiochos VII Sidétès (138-129)
- Démétrios III Eukairos (95-78)
- Premier triumvirat (58-53)
- César Auguste (44 av. J-C – 14 apr. J-C)
- Tibère (14 apr. J-C – 37 apr. J-C)
- Caligula [Gaius] (37-41)
- Claude (41-54)
- Néron (54-68)
- Vespasien (54-68)

• 200 av. J-C	• 150 av. J-C	• 100 av. J-C	• 50 av. J-C	• 1 apr. J-C	• 50 apr. J-C	• 100 apr. J-C

Dirigeants/prêtres de la Palestine

- Onias III (198-174)
- Jason (174-171)
- Ménélas (171-162?)
- Juda Maccabée (166-160)
- Alcimus (162?-159)
- Jonathan (152-142)
- Simon (142-134)
- Salomé-Alexandra (76-67)
- Aristobule II (67-63)
- Jean Hyrcan II (63-40)
- Antigone (40-37)
- Hérode le Grand (37-4)
- Archelaos (4 av. J-C – 6 apr. J-C)
- Philippe (4 av. J-C – 34 apr. J-C)

• 200 av. J-C	• 150 av. J-C	• 100 av. J-C	• 50 av. J-C	• 1 apr. J-C	• 50 apr. J-C	• 100 apr. J-C

Dirigeants/prêtres de la Palestine

- Jean Hyrcan I (134-104)
- Aristobule I (104-103)
- Alexandre Jannée (103-76)
- Hérode Antipas (4 av. J-C-39 apr. J-C))
- Ponce Pilate (26-36)
- Hérode Agrippa (37, 40-44)

• 200 av. J-C	• 150 av. J-C	• 100 av. J-C	• 50 av. J-C	• 1 apr. J-C	• 50 apr. J-C	• 100 apr. J-C

Événements

- Commencement du ministère du Maître [Modèle standard] (176)
- Révolte des Maccabées (168)
- Profanation du Temple par Antiochos (167)
- Rejet par les Juifs de la domination syrienne (165)
- Nouvelle consécration du Temple (164)
- Mort de Juda Maccabée (160)
- Destruction du Temple samaritain par Hyrcan I (113)
- Ministère du Maître [Nouveau modèle] (fin du IIe ou début du Ier siècle av. J-C)
- Activité du Prêtre impie (première moitié du Ier siècle av. J-C)
- Invasion de la Palestine par Démétrios III Eukarios [roi syrien]
- Guerre civile entre Aristobule II et Hyrcan II (67)
- Invasion de la Judée par les armées de Pompée conduites par Aemilius Scaurus (63)
- Naissance de Jésus de Nazareth (6 av. J-C)
- Crucifixion de Jésus de Nazareth (31)
- *Épître aux Galates* de l'apôtre Paul (vers 50)
- Première révolte juive (66)
- Destruction de Qumran par les Romains [Modèle standard] (68)
- Destruction du Temple d'Hérode par les forces romaines (70)
- *Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (77)
- Destruction de Massada par les forces romaines (73-74)
- *Guerre des Juifs* (78) et *Antiquités* (vers 95) de Flavius Josèphe

LECTURE DES MANUSCRITS

Pour lire un manuscrit de la mer Morte comme il convient et en y mettant une certaine dose de perspicacité, il importe de connaître l'objet, c'est-à-dire de savoir comment l'on est passé d'une masse informe de plus de 15 000 petits débris de peau couverts d'encre à 870 manuscrits reconstitués et, de là, à la publication et à la traduction des textes. Il est bon, lecteurs, que vous ayez quelques notions sur les différentes étapes du processus car alors seulement vous serez en mesure de vous faire une opinion sur ce que vous allez lire dans les pages suivantes. La compréhension de la façon dont les manuscrits ont été assemblés vous permettra d'échapper au travers majeur de toute lecture qui est de trop se fier à l'auteur. Certes, nous voulons exposer certaines idées, mais nous voulons aussi convaincre et pas simplement être crus sur parole. Nous voulons que vous sachiez à quel point la recomposition des manuscrits est subjective (avec donc un certain risque d'erreurs) et aléatoire. Nous voulons également que vous soyez en mesure d'interpréter les divers sigles, parenthèses et autres accessoires servant d'accompagnement aux traductions proposées.

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les sept premiers rouleaux furent découverts plus ou moins intacts mais, parmi les centaines d'ouvrages qui ont ensuite refait surface, rares sont ceux qui étaient aussi bien conservés. Les premiers membres de l'équipe éditoriale se retrouvèrent alors face à un puzzle d'une gigantesque complexité. Très vite, cependant, ils mirent au point une méthode qui consista à étaler des milliers de fragments sous une plaque de verre sur les tables du Musée archéologique de Palestine puis à passer de table en table pour les examiner et tenter de les rattacher à tel ou tel groupe déjà constitué. L'un des membres, John Allegro, a exposé le principe de base de ces premiers efforts :

L'un des éléments qui nous a sauvés est le fait que, sur les quelque quatre cents [plus tard huit cents] manuscrits que nous avions entre les mains, très peu furent copiés par le même scribe de sorte que, en repérant les singularités de l'un ou de l'autre, il était possible, avec une marge d'erreur très réduite, de rattacher tel morceau à tel document*.

La caractéristique individuelle de l'écriture est donc le premier critère dont firent usage les éditeurs pour séparer les fragments en tas puis recomposer les manuscrits. Autre indice important : la nature de la peau servant de support au texte. En effet, les cuirs traités des chèvres, des bouquetins et même des gazelles n'ont pas tous la même épaisseur ni la même teinte. Chaque peau est, pour ainsi dire, la carte d'identité de l'animal. Ainsi, on en trouve des grosses, des fines, des rougeâtres, des presque noires. L'étude de ces particularités a donc joué un rôle important pour le regroupement des fragments. Mais il y avait tout de même un risque car des peaux identiques au moment où elles furent placées dans les grottes pouvaient, au sortir de ces mêmes grottes sous la forme de fragments manuscrits, avoir changé sensiblement d'aspect, et ce pour avoir passé deux millénaires dans des conditions différentes. Certains fragments furent plus exposés que d'autres à la lumière, à l'humidité, ou se trouvèrent au contact de sols de natures différentes. Quoi qu'il en soit, l'écriture et l'aspect des peaux constituèrent au départ deux critères assez fiables pour le tri des débris. Pour la centaine de textes copiés non pas sur du cuir mais sur du papyrus, on recourut à l'étude des fibres de la plante.

Les travaux d'identification des lambeaux se poursuivent jusqu'à ce jour. Si les premiers éditeurs s'acquittèrent remarquablement de leur tri, ils n'ont pas été pour autant infaillibles. C'est ainsi que certaines erreurs furent commises : dans les pages qui suivent, nous en signalons quelques-unes que nous pensons avoir repérées (voir, par exemple, *Divers manuscrits*, texte n° 99). Les spécialistes poursuivent leur réévaluation des anciens constats. Le progrès technologique devrait également apporter de nouveaux moyens mais, comme dans la plupart des cas, le tri ne pose pas problème, cette aide ne saurait être le plus souvent que « marginale ». Ainsi, les chercheurs de Brigham Young University ont commencé depuis peu à prélever l'ADN de certains fragments. Cette procédure n'endommage guère le support et l'analyse qui s'ensuit permet d'identifier l'animal dont provient chaque morceau. Lorsqu'il existe un doute sur un fragment donné ou lorsqu'il n'a pas été possible d'assigner tel lambeau à un manuscrit quelconque (ce qui est le cas d'un nombre non négligeable de débris minuscules), cette nouvelle méthode peut permettre d'accomplir quelques modestes avancées.

* J. Allegro, *The Dead Sea Scrolls : A Reappraisal*, New York, Penguin, 1964, p. 55-56.

Une fois regroupés les fragments d'un manuscrit donné sous une ou plusieurs plaques, les éditeurs les firent photographier. Chaque manuscrit reçut également un « numéro Q » renvoyant à la grotte où il avait été trouvé. 4Q242, par exemple, signifie : grotte n° 4 de Q(umran), 242ᵉ manuscrit de cette grotte. A noter que ce système n'était pas encore en place lorsque les sept premiers rouleaux furent découverts, de sorte que ces derniers ne sont pas numérotés. On les désigne tout simplement par l'abrégé de leur nom : par exemple, 1QS signifie grotte n° 1 de Q(umran), *Serek* [« ordre » en hébreu]. Avec l'avancement des travaux et l'identification de nouveaux fragments, ou après le retrait de fragments placés, de toute évidence, au mauvais endroit, la forme d'un manuscrit donné se modifiait et de nouveaux clichés devaient être pris. Aujourd'hui, il est possible d'étudier la suite complète des séquences pour chacun d'eux. Dans la plupart des cas, les photographies ont été faites aux rayons infrarouges. En effet, le temps a tellement noirci un nombre important de fragments que l'écriture en est presque invisible à l'œil nu, mais, par ce moyen, l'invisible redevient visible. S'il existe si peu de photographies en couleurs des manuscrits les plus fragmentés, c'est que, durant les années 50, la photographie en couleurs aux infrarouges n'existait pas encore. Aujourd'hui, cependant, les choses ont changé.

En général, les clichés étaient beaucoup plus lisibles que les originaux. C'est donc sur eux que travaillèrent avant tout les premiers éditeurs, et cette pratique s'est perpétuée chez les spécialistes qui leur ont succédé. L'autopsie du manuscrit original compte toujours autant car elle permet de lever certaines interrogations (cette marque bizarre est-elle une tache d'encre ou juste un défaut de la peau ?) mais les recherches n'en restent pas moins centrées sur les clichés. A cet égard aussi, la technologie devrait être à l'avenir une aide précieuse. Les méthodes photographiques développées pour la reconnaissance aérienne sont, par exemple, appliquées désormais aux manuscrits. Les chercheurs commencent à utiliser des systèmes d'imagerie aux infrarouges dont l'efficacité se trouve renforcée par des appareils de prise de vue électronique et par un traitement informatisé de l'image. A l'instar du liquide magique que nous utilisions enfants comme révélateur pour l'encre invisible, cette méthode a fait ressurgir l'écriture sur des fragments si sombres que rien n'était visible au départ, même avec la photographie traditionnelle aux infrarouges. « La photographie aux infrarouges était pour nous un instrument grossier, a déclaré Bruce Zuckerman, l'un des pionniers de l'application de ces nouvelles techniques. A présent, il nous est possible de viser plus juste et, avec le progrès technologique, de pousser plus loin que jamais auparavant. » Jusqu'ici, la méthode a été appliquée aux *Récits des Patriarches* (texte n° 2) avec des résultats tout à fait encourageants.

Le spécialiste qui travaille aujourd'hui avec les clichés tente de

reconstituer, autant que faire se peut, le manuscrit original. Ecrasés, comme ils l'étaient, par une avalanche de matière requérant le travail de plusieurs générations, les pionniers se livrèrent à des reconstitutions en général limitées. Ainsi, les fragments des premiers volumes de *DJD* furent volontiers classés tout simplement par taille, selon un ordre décroissant. En général, le spécialiste ne prend pas un cliché ordinaire mais une diapositive obtenue à partir d'un négatif qu'il place sur une table lumineuse comme celles qu'on voit dans les magasins de photo. Il lui arrive souvent de travailler simultanément avec deux copies qu'il fait glisser l'une sur l'autre pour tenter de « joindre » les fragments, ou bien, confronté à une lettre incertaine, il fait glisser sous elle plusieurs options possibles et bien conservées afin de voir comment se font les raccords de l'encre. L'agrandissement peut également rendre service. Une loupe de bijoutier avec une force de 8x-12x est ce qui fonctionne le mieux. Un agrandissement trop poussé exagère le grain de sorte qu'on ne voit plus que des points. On peut également recourir à l'imagerie digitale, mais, jusqu'ici, peu d'experts disposent de l'équipement informatique requis. A la différence des sciences exactes, les sciences humaines ne disposent guère de crédit d'équipement, même pour des tâches importantes de ce type suscitant un grand intérêt.

L'un des principes de base de la reconstitution des manuscrits est le repérage des correspondances entre les marques de dégradation. En effet, un rouleau gisant sur le sol d'une grotte s'est décomposé couche après couche, de l'extérieur vers l'intérieur. Il a pu également être visité par des insectes ou des rats qui l'ont rongé sur les bords ou dans un repli. Les vers ont pu le transpercer. A supposer que la vermine ait dévoré plus d'une couche du manuscrit, plus d'une épaisseur de peau, la marque de la dégradation sera visible sur une certaine distance dans les couches intérieures. C'est exactement ce qui se passe lorsque votre chien trop zélé arrive avec, entre les crocs, votre journal roulé : le plus souvent, les trous et les déchirures sont visibles jusqu'à la page des sports !

Les spécialistes étudient ces marques car elles peuvent aider à déterminer quelle était la position des fragments subsistants lorsque le document était entier. Si deux lambeaux présentent des marques de dégradation entre lesquelles existe une certaine correspondance, cela signifie qu'il y avait jadis entre eux une certaine contiguïté. L'un provient peut-être du centre du manuscrit enroulé et l'autre d'une couche supérieure recouvrant ce premier fragment. Si le spécialiste arrive à repérer les morceaux venant de trois colonnes voisines, il a gagné la partie et n'a plus qu'à mesurer la distance qui sépare ces fragments. La distance entre les couches consécutives d'un manuscrit roulé peut être établie mathématiquement et diminue au fur et à mesure qu'on approche du centre. Après avoir identifié les trois fragments consécutifs, il devient

possible de calculer le diamètre du rouleau à l'endroit où se trouvaient ces derniers, en utilisant la formule mathématique pour la géométrie d'une « spirale régulière ». Si l'on représente un rouleau en coupe, on s'aperçoit qu'il constitue en fait une spirale très serrée, comme votre journal endommagé de tout à l'heure avant d'être déroulé.

A ce stade du processus d'édition, le spécialiste fait en général un dessin à l'échelle du manuscrit, en montrant la relation proposée entre les fragments. Naturellement, avec la photographie, cela est impossible. C'est pourquoi un dessin est nécessaire. Ensuite commence vraiment le difficile processus de lecture des mots et l'élaboration d'hypothèses pour les passages du rouleau qui ont disparu. Le chercheur copie ou calque tous les fragments et vocables sur les photographies. Le plus souvent, il en résulte une suite de lettres ou de mots lisibles qui s'interrompt à cause d'une dégradation subie par le rouleau et reprend un peu plus loin. Pour arriver à comprendre un manuscrit fragmentaire, le spécialiste doit tenter d'imaginer ce qu'il y avait dans les sections endommagées ou perdues. Quel rapport existe-t-il entre les parties subsistantes ? Quel est le déroulement de la pensée ? Le dessin à l'échelle est alors précieux car on peut discrètement esquisser quelques termes possibles en reprenant, pour former les lettres, l'écriture utilisée dans le rouleau. En effet, il est important de reproduire exactement le système de formation des lettres du scribe d'autrefois car il y avait alors autant de variations dans l'écriture qu'on en compte aujourd'hui. Un espace assez grand pour dix caractères dans telle écriture n'en contiendra pas plus de cinq dans une autre plus aérée.

Il est capital de déterminer la largeur des colonnes originales. Malheureusement, celle-ci n'est que rarement vérifiable dans certains fragments d'un manuscrit, de sorte que souvent le doute subsiste. Il arrive, par bonheur, qu'on trouve quelque appui. Le spécialiste peut, par exemple, reconnaître une citation biblique tronquée ou une citation partielle d'un texte non biblique, voire d'un autre manuscrit de la série. Le rétablissement du chaînon manquant peut alors révéler la largeur de la colonne. C'est ce qui se produit, par exemple, avec la citation de Zacharie, 2 :8 dans le frag. 2 du *Texte araméen sur la période perse* (texte n° 124). Le renseignement est crucial car il permet de calculer la longueur de texte perdu et celle qui subsiste, et ces nouveaux paramètres orienteront à leur tour la reconstitution de l'idée. Si, disons, une demiligne fait défaut, il est peu probable que l'idée ou le propos de la moitié subsistante puissent être facilement rattachés à la section suivante préservée. Le trou est trop grand. Mais, s'il ne manque qu'un ou deux mots, l'expression de l'idée n'est en général pas trop perturbée et une reconstruction assez fiable devient possible.

Une interaction constante s'établit entre l'esprit du chercheur, c'est-à-dire sa « vision du texte », et ce qui peut être lu ou compris dans le manuscrit fragmentaire. L'imagination est essentielle mais son contraire,

la retenue, l'est tout autant. Quelle que soit l'importance du recours à la technologie et aux méthodes de pointe, la reconstitution d'un manuscrit de la mer Morte ne peut être une opération scientifique. De fait, c'est un art, et, comme tous les arts, elle requiert de l'inspiration, de l'intuition et l'acharnement implacable d'un pit bull. Un problème insoluble peut vous ronger l'esprit pendant des mois puis, soudain, en une seconde, la solution devient évidente. Toutefois, paradoxalement, même lorsqu'il atteint la perfection, cet art n'est pas créateur car il ne débouche pas sur une nouvelle création. L'objectif est en effet de redonner l'ouvrage d'un auteur d'antan.

Ayant poussé à ses limites extrêmes cette reconstitution du manuscrit fragmentaire (quelqu'un plus tard fera peut-être mieux car la science progresse par bonds), le spécialiste met au point une *transcription*. C'est le terme utilisé pour la restitution du texte en caractères d'imprimerie hébreux ou araméens standards. Taper à la machine la note manuscrite d'un ami serait, par exemple, une transcription. Eh bien, c'est exactement ce que fait l'expert avec le texte ancien. Il étiquette également fragments et colonnes au moyen d'un système standard. Un fragment peut, bien sûr, contenir des morceaux de plus d'une colonne. L'étiquetage sera alors par exemple « Frag. 1 Col. 1 » et « Frag. 1 Col. 2 ». A d'autres moments, une colonne peut être composée de plusieurs fragments réunis. L'étiquetage sera donc : « Col. 1 (Frag. 1+2+3). » Les lignes de la transcription sont numérotées à partir du haut de la colonne. La numérotation ne débute pas nécessairement par 1. Si l'on sait qu'il manque plusieurs lignes, la première peut être la ligne 4 ou la ligne 15. Une grande partie de cet étiquetage se retrouve au cours de la phase suivante, la traduction. Nous y avons recouru dans toute la suite de notre travail.

La transcription signale les caractères incertains dans le texte au moyen des marques habituelles qui indiquent aussi le degré d'incertitude. En outre, les spécialistes utilisent divers types de parenthèses pour communiquer d'autres catégories de renseignements. Ainsi, les crochets droits ([ ]) encadrent les mots reconstruits. Nous les avons nous-mêmes utilisés à cet effet tout au long de l'ouvrage. Les passages entre crochets droits peuvent représenter une simple hypothèse, un calcul de probabilité ou une solution quasi certaine : rétablissement d'une citation biblique tronquée, par exemple, ou recoupement avec un autre manuscrit. Les crochets invitent donc à la prudence, les portions qu'ils encadrent étant, de fait, absentes du texte.

En même temps que la transcription, on prépare une traduction. Attention : pas *la* mais bien *une* traduction. En effet, pour de nombreux mots, il n'existe pas de correspondant unique, sans parler des expressions ou des textes entiers. Certains mots peuvent avoir plusieurs équivalents approximatifs. D'autres termes, expressions ou idiomes d'une langue donnée peuvent être dépourvus, dans une autre, de correspon-

dants exacts. Ainsi, aucune langue européenne n'est en mesure de rendre littéralement l'expression anglaise « bend over backward » de sorte que les malheureux habitants de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, entre autres, doivent se contenter d'un équivalent du type « faire tout son possible » qui ne véhicule pas vraiment l'ensemble des significations ou certaines nuances de l'expression originale. En fait, la traduction exacte entre deux langues est impossible. Pour vraiment lire Goethe, il faut apprendre l'allemand. C'est pourquoi les experts élaborent *une* traduction pour chaque transcription.

Voilà essentiellement ce que vous allez découvrir dans les pages qui suivent : des traductions de transcriptions que nous avons effectuées pour chaque manuscrit de la mer Morte représenté. La traduction est la dernière étape d'un processus de reconstruction compliqué et souvent aléatoire. Pour ce faire, nous avons consulté avec profit les travaux de nombreux collègues du monde entier (voir Bibliographie) et tenté, dans toute la mesure du possible et autant que le permettait le caractère souvent fragmentaire du matériau, de proposer des traductions fluides et idiomatiques. Tout au long de ce travail, nous n'avons pas oublié l'aphorisme italien « *Traduttore traditore* », « le traducteur est un traître ». En effet, les traducteurs trahissent à la fois ce qu'ils traduisent et les lecteurs du texte traduit et, par les efforts mêmes qu'ils déploient, font violence à l'original. Cependant, nous ne sommes pas trop inquiets et ne regrettons absolument rien. Si des erreurs ont été commises, c'est pour une noble cause, et aucune d'elles n'est irréparable. Une grande part de la beauté, de la concision et de la puissance du verbe hébreu ou araméen qui servit à la rédaction des manuscrits continuera de résider, intraduisible, à l'endroit voulu par la nature. Quant à vous, lecteurs, nous ne vous avons pas vraiment trahis puisque, dès l'abord, nous avons attiré votre attention sur les écueils d'une telle entreprise. Avertis, vous entamez votre périple en connaissance de cause. Et si nous avons peut-être réussi à vaincre au moins partiellement, dans le transfert de la plupart des significations des mots, le temps, l'espace et la distance entre les idiomes, notre objectif premier aura été atteint.

GUIDE DE LECTURE

ITALIQUES

Sous-titre explicatif.

Retour au sujet des serments.

Quand au passage « veille à accomplir la parole sortie de tes lèvres » (deut. 23 : 24), il signifie qu'un homme doit s'acquitter de tout serment irrévoccable par lequel il s'engage à [8]accomplir une prescription quelconque de la Loi : il ne pourra le rompre, même s'il risque la mort.

PARENTHÈSES

Les crochets droits [ ] signalent un endroit où le texte présente une lacune à cause de divers types de dégradation.

Les crochets pointus < > signalent une erreur dans le manuscrit original et une solution possible.

Les parenthèses encadrent divers types de renseignements utiles. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, « fils de l'homme » est une autre traduction possible d'un mot tronqué.

[28][au-dessus d'un autre.] Ainsi pour le fils de [Votre] serv[ante (*ou* fils de l'h[omme)...] Vous avez <accru> son héritage [29]selon la connaissance (?) de Votre {droiture} vérité. Selon sa connaissance et [son...]

Les mots qui ont été effacés mais qui présentent un intérêt sont flanqués d'accolades.

Un point d'interrogation entre parenthèses indique que le mot précédent est douteux en raison d'une difficulté de compréhension de la langue initiale.

NUMÉROTATION

Les chiffres accompagnant « Q » (Qumran) indiquent le numéro de la grotte et celui du manuscrit — soit, pour l'exemple ci-dessous, le manuscrit 266 trouvé dans la grotte n° 4.

Frag. Indique le numéro du fragment — ou, dans le cas suivant, du groupe de fragments — pour le manuscrit traduit.

Les chiffres en exposant indiquent le numéro de la ligne (et non le numéro du verset) du fragment.

4Q266 Frag. 4-6 Col. 1 [6][...] les puissants lorsqu'ils sont frappés [...]
[7][... qui s'attachent] de toutes leurs forces à Son saint nom [...] [8][...]
car dans Juda [...] [9][...] à Israël quand il apparaît [...] enseigner [10][...]
[2][Durant le jour, x chants et] seiz[e paro]les de [louanges].

Col. Indique le numéro de colonne du fragment ou du groupe de fragments. Pour les manuscrits plus complets tels que 1QS et 1QH, les numéros en gras renvoient aux colonnes.

SYMBOLES

Un *x* entre parenthèses signale un chiffre inconnu.

II

TEXTES

1

L'ÉCRIT DE DAMAS

Guéniza A + B, 4Q266-272

Les premiers passages de l'*Ecrit de Damas* furent découverts par l'érudit juif Salomon Schechter parmi des documents de la guéniza du Caire et publiés en 1910 sous le titre *Zadokite Fragments* en raison des nombreuses mentions qui y sont faites aux « fils de Sadoq ». Schechter pensait que ce texte provenait d'une secte juive du Ier siècle environ av. J-C, bien que les deux manuscrits qu'il publia (Guéniza A+B) fussent eux-mêmes des copies du Moyen Age, datant respectivement des Xe et XIIe siècles de notre ère. La datation des *Zadokite Fragments* constitua pendant des décennies un problème. De nombreux spécialistes suivirent Schechter mais beaucoup d'autres rejetèrent sa théorie, préférant repousser la date de l'*Ecrit* de plusieurs siècles.

La découverte des manuscrits de la mer Morte devait donner raison à Schechter. Les textes de la grotte n° 1, notamment la *Charte d'un groupement sectaire juif* (texte n° 5), provenaient bien des mêmes milieux qui avaient composé l'*Ecrit de Damas* et recouraient, dans une large mesure, à la même terminologie religieuse. Alors, quand des fragments de l'*Ecrit* lui-même furent trouvés dans les grottes nos 4 et 5, la découverte ne fit que confirmer la conclusion à laquelle étaient déjà parvenus la plupart des experts : la secte de la mer Morte était bien à l'origine de l'*Ecrit de Damas*. De fait, c'était, à n'en pas douter, l'un des textes les plus importants de cette communauté, qui contenait des indices sur son histoire, sa théologie et sur sa conception de son rôle dans l'Histoire.

La lecture de l'*Ecrit de Damas* peut être une expérience frustrante. Bien que de nombreux grands thèmes soient aisément repérables — grandeur de Dieu et son alliance avec Israël, perfidie des apostats, nécessité d'obéir aux règles de Dieu et du groupe, etc. —, le cours de la pensée manque de rigueur et l'on passe d'un sujet à l'autre, avec de

nombreuses digressions, des à-côtés et des pauses pour expliquer une citation difficile ou importante de l'Ecriture. Manifestement, des ajouts furent faits à plusieurs époques, souvent sans prise en compte de la clarté du discours.

Toutefois, malgré de temps en temps certaines obscurités, l'ouvrage peut aisément être divisé en deux grandes parties : l'« Exhortation » et les « Lois ». L'Exhortation est un sermon ou peut-être un ensemble de sermons décrivant comment Dieu a toujours puni les méchants et récompensé les fidèles tout au long de l'histoire d'Israël. En raison de cette constance, l'auteur exhorte ses auditeurs à rester fidèles à Dieu, à prendre soin de bien observer ses lois, et à éviter de se laisser guider par l'égoïsme, par ce qu'il appelle, usant d'une expression biblique, « le cœur obstiné ».

L'Exhortation comprend deux types de discours : le sermon proprement dit et le commentaire biblique. Si le sermon lui-même est fondé sur des thèmes bibliques et cite parfois des versets de la Bible, les parties réservées au commentaire analysent en profondeur des passages spécifiques et, à partir de certaines expressions, se livrent à des développement symboliques ou allégoriques en rapport avec la vie de la secte. Ces passages distinctifs semblent avoir été rajoutés par la suite car ils interrompent parfois le cours de la pensée.

La partie sur les Lois, ensemble de règlements analogue à la Mishna des siècles ultérieurs, est plus précise que l'Exhortation et détaille les types de comportement moral, juridique et cultuel que celle-ci préconise en termes plus généraux. Les règles elles-mêmes peuvent être divisées en deux groupes : les règles pour « ceux qui vivent dans les villes » (A 12 :19), paraphrasant ou développant des lois bibliques, et les règles pour « ceux qui vivent dans les camps » (A 12 :22-23), c'est-à-dire les enclaves sectaires. Orientées vers la vie communautaire, les « règles des camps » décrivent la hiérarchie interne du « camp » et énoncent les sanctions devant frapper ceux qui les enfreignent, tout à fait comme la *Charte* et parfois en parallèle avec cette dernière.

Il est probable que des membres de la secte ajoutèrent les commentaires insérés dans l'Exhortation et les « règles du camp » figurant dans les Lois après la rédaction de l'*Ecrit de Damas*. Dans sa conception initiale, l'*Ecrit* était moins sectaire qu'il ne le devint par la suite, et comprenait l'Exhortation adressée au départ à tout Israël et les « règles de la ville », également contraignantes pour tous les Israélites authentiquement religieux. Cette première version put voir le jour dès le IIIe siècle av. J-C, bien qu'il soit impossible de l'affirmer. Par la suite, trouvant la mise en garde du texte contre l'apostasie et son appel à l'obéissance en tous points conformes à leurs idées, les membres du *Yahad* entreprirent de réviser ce document et de l'étoffer pour qu'il reflétât leurs propres conceptions, ajoutant parfois, au fil du temps, à l'Exhortation comme aux Lois, gloses et commentaires explicatifs. Les

spécialistes sont arrivés à déceler les expansions entre les textes A et B de la Guéniza. Peut-être d'ailleurs n'y eut-il jamais de version « canonique », définitive de l'*Ecrit.*

Outre les deux textes de la Guéniza (A compte seize colonnes, B deux) contenant les parties consécutives les plus longues du texte, les restes de sept copies furent trouvés dans les grottes de Qumran. Seules les sections n'ayant pas d'équivalent dans la guéniza sont traduites ici. La traduction tente de tirer parti de tout le matériau disponible pour rétablir le plus possible l'ordre original de l'*Ecrit*. Malgré tout, l'enchaînement d'un grand nombre des sections est incertain. L'ordre adopté ici suit en général celui établi par le premier éditeur des sections de la grotte n° 4, J.T. Milik.

Dans sa forme définitive, le texte s'adresse à « ceux entrant dans la nouvelle alliance sur la terre de Damas » (A 6 :19). Il est impossible de dire s'il s'agit littéralement de Damas ou si ce nom est l'un de ces nombreux pseudonymes symboliques courants dans les manuscrits. La question est toujours débattue mais c'est à cause de telles références que le livre porte son titre actuel.

L'Exhortation

*Des premiers paragraphes de l'*Ecrit*, il ne subsiste que des fragments. La traduction qui suit a été faite à partir de 4Q266 et 4Q268. On dispose d'assez d'éléments pour affirmer que plusieurs des thèmes de l'ouvrage entier sont annoncés dans les paragraphes introductifs : nécessité de l'obéissance à Dieu, perfidie des impies, intuition de l'avenir chez les pieux, importance du respect des moments prescrits pour le culte et révélation particulière faite aux « fils de lumière », Cette portion provient vraisemblablement du « remaniement sectaire » du document.*

4Q266 Frag. 1 [1][...] pour que les Fils de Lumière se détournent des voies du [mal...] [2][...] jusqu'à ce que l'heure fixée pour le châtiment soit révolue [...] [3][...] Dieu vit tous ses actes, qu'ils avaient apporté tous [...] [4][...] tous ceux qui déplacent les limites et tout surviendra [à l'ère du] [5]mal [...] alors je vous ferai connaître [...] [6]le terrifiant [...] Ses voies merveilleuses je vous les exposerai [...] [7]plus que l'humanité [...] les cieux, qui vit [...] [8]dans les plus profonds [...] [9]il a scellé [...] [10-13][...] [14]dans les commandements [...] [15]dans l'offrande [...] et ils n'obéirent pas à [16]la voix de Moïse [... ils se répand]irent en [17]mensonges sur Ses lois et de l'alliance de Dieu [ils se détournèrent...] [18]à la fois petits et grands [...] [19]De grâce, parlez-nous de [vos voies...] [20]votre conversation [...] [21]vous êtes apparu et comprendre [...] [22]ils rétabliront le [... et je suis poussière] [23]et cendres [...] [24]prêtez attention [...]

4Q268 Frag. 1 [1][...] [les générations] ultérieures car sûrement ils

surviendront [...] [2][...] quel est son début et quelle est sa fin [...] [3][... av]ant de s'abattre sur eux [...] [4]car il n'est pas permis de célébrer les fêtes plus tôt ou plus tard. [...] [5][... Oui,] l'heure du courroux divin a sonné [pour un peuple qui ne connaît pas] [...][6] la volonté [de Dieu] à ceux qui s'attachent à Ses commandements et à [ceux qui mènent une vie irréprochable dans] [7]le droit chemin [...] dans les choses cachées et ont ouvert leurs oreilles afin d' [entendre des choses profondes] [8]et de comprendre les événements à venir avant qu'ils se produisent.

Cette épigraphe donne le ton de ce qui va suivre : l'exposé de la façon dont Dieu châtie les impies tout en permettant à un reste de justes de mener une vie exemplaire. Le manuscrit A de la Guéniza commence à cet endroit.

A 1 [1]Alors écoutez, vous tous qui reconnaissez la droiture et considérez les actions de [2]Dieu. Quand Il entre en conflit avec un mortel, Il condamne ceux qui Le rejettent.

Description du péché qui conduisit Israël à l'exil et miséricorde de Dieu à l'égard de la génération qui revint de l'exil.

[3]Israël l'ayant abandonné en se montrant infidèle, Il se détourna de lui et de Son sanctuaire [4]et le livra au tranchant du glaive. Mais au souvenir de l'alliance qu'Il avait conclue avec ses ancêtres, Il préserva un [5]reste d'Israël et ne permit pas qu'il fût exterminé. Durant le temps de la colère — trois cent [6]quatre-vingt-dix ans, Il les livra entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone — [7]Il veilla sur eux et fit pousser d'Israël et d'Aaron une souche afin qu'elle héritât de [8]Sa terre et s'engraissât des bons fruits de Son sol. Eux se penchèrent sur leurs iniquités, ils surent qu'[9]ils avaient péché et qu'ils avançaient, tels des aveugles, en tâtonnant depuis [10]vingt ans. Mais, considérant leurs œuvres, Dieu vit qu'ils L'avaient recherché d'un cœur entier. [11]Et Il suscita pour eux un Maître de justice afin qu'il les guidât dans la voie de Son cœur. Il enseigna [12]aux générations suivantes ce que Dieu fit à celle qui avait mérité Sa colère, une bande de traîtres. [13]Ce sont ceux qui s'écartent du droit chemin. C'est le temps dont il fut écrit, « Comme une vache rebelle, [14]ainsi se rebella Israël » (Os. 4 :16).

L'Homme de raillerie. Ce paragraphe qui présente le principal ennemi religieux de la secte semble avoir été ajouté ultérieurement.

Quand parut l'Homme de raillerie qui répandit sur Israël les [15]eaux du mensonge, il les égara dans un désert sans voies. Il renversa les nobles cimes d'antan, se détourna [16]des sentiers de justice et déplaça

les limites que les ancêtres avaient fixées pour définir leur héritage, de sorte que [17]les malédictions de Son alliance fondirent sur eux. Alors, ils furent livrés au glaive qui venge la violation de [18]Son alliance.

Péchés de la génération de la colère et son châtiment.

Car ils avaient recherché la flatterie, choisi des simulacres de la vraie religion ; ils étaient à l'affût des [19]moyens d'enfreindre la loi, aimaient la beauté du cou. Ils déclaraient le coupable innocent, et l'innocent coupable. [20]Ils transgressaient l'alliance, violaient la loi et conspiraient de conserve pour faire périr le juste car, tous ceux qui menaient une [21]vie parfaite, ils les haïssaient du fond de leur cœur. C'est pourquoi ils les persécutaient violemment et se réjouissaient de voir régner la discorde. Alors, Dieu s'emporta **2** [1]contre leur congrégation et annihila leur multitude car toutes leurs œuvres étaient une impureté pour Lui.

[2]A présent donc, écoutez-moi, vous tous entrés dans l'alliance, afin que je vous expose les voies des [3]impies (**4Q267** : + que vous abandonniez les voies du péché). Dieu, qui aime la vraie connaissance, a placé devant Lui la Sagesse et l'Intelligence et choisi pour l'assister [4]l'Ingéniosité et la Vraie Connaissance. Il est très patient, très indulgent, et [5]couvre le péché de ceux qui se repentent de leurs fautes.

Mais la Force, la Puissance et la Fureur, dans des flammes ardentes, [6]et tous les anges de destruction, viendront frapper tous ceux qui rejettent le droit chemin et méprisent la loi jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eux ni reste [7]ni survivant car Dieu ne les a pas choisis de toute éternité. Avant qu'ils fussent créés, Il savait [8]ce qu'ils feraient. Ainsi Il rejeta les générations de jadis et se détourna du pays [9]jusqu'à leur extinction.

Il sait les années d'existence, le nombre et la durée exacte de [10]toutes choses passées ou à venir avant leur manifestation à l'heure prévue, et ce de toute éternité. [11]En outre, à chaque époque, Il voulut qu'il existât pour Lui un peuple avec un nom, afin qu'il y eût toujours des survivants sur la terre, couvrant [12]la face du monde de leur descendance. Il les instruisit par le biais de ceux oints par l'esprit saint, des prophètes de [13]la vérité. Explicitement Il leur donna un nom. Mais tous ceux qu'Il avait rejetés, Il les plongea dans l'égarement.

Homélie sur le cœur obstiné.

[14]A présent, mes fils, écoutez-moi et je dessillerai vos yeux afin que vous puissiez voir et comprendre les œuvres de [15]Dieu, choisir ce qu'Il aime et haïr ce qu'Il rejette, afin que vous viviez parfaitement [16]dans toutes Ses voies, sans tomber dans les pensées qu'engendrent le désir coupable et l'œil lubrique.

Car beaucoup [17]se sont égarés à cause de telles pensées, même les preux héros de jadis succombèrent à leur empire dont la puissance est toujours grande.

Quand ils suivirent leur [18]cœur obstiné, les Anges gardiens des cieux tombèrent à cause de lui, pris dans son piège, car ils n'avaient pas observé les commandements de Dieu. [19]Leurs fils, aussi grands que des cèdres, dont les corps étaient pareils à des montagnes, tombèrent à cause de lui.

[20]Toute chose mortelle sur la terre ferme expira et disparut comme si elle n'avait jamais été, parce qu'ils avaient agi selon [21]leur propre volonté et n'avaient pas observé les commandements de leur Créateur, jusqu'au jour où, finalement, Sa colère s'enflamma contre eux.

3 [1]A cause de lui, les fils de Noé s'égarèrent, et à cause de lui, ils furent exterminés.

[2]Abraham ne vécut pas de la sorte et fut considéré l'ami de Dieu parce qu'il observa Ses commandements et ne choisit pas de faire [3]ce que lui dictait sa volonté ; et il les transmit à Isaac et à Jacob, et eux aussi les observèrent. Eux aussi furent inscrits comme amis [4]de Dieu et membres à jamais de l'alliance.

Mais les fils de Jacob s'en éloignèrent et furent punis pour [5]leurs fautes. En Egypte, leurs descendants vécurent selon l'obstination de leur cœur, trop absorbés par lui pour se tourner vers [6]les commandements de Dieu, chacun faisant ce que bon lui semblait. Ils mangèrent même le sang ; et les hommes furent exterminés [7]dans le désert. A Kadech, < Dieu ordonna > : « Montez prendre possession du < pays » ; mais ils préférèrent se fier à ce que leur dictait > leur volonté ; et ils n'écoutèrent pas la voix de leur Créateur ni les commandements de leur maître ; [8]au lieu de cela, ils murmurèrent dans leurs tentes. Alors Dieu s'emporta [9]contre leur congrégation.

Pour cette raison, leurs fils périrent. Pour cette raison, leurs rois furent exterminés. Pour cette raison, leurs héros [10]périrent. Pour cette raison, leur terre fut dévastée et pour cette raison, les membres de l'alliance des ancêtres tombèrent dans le péché et furent donc livrés [11]au glaive, parce qu'ils avaient abandonné l'alliance de Dieu, choisi d'agir selon leur volonté et suivi leur [12]cœur obstiné, chacun faisant ce que bon lui semblait.

Mais quand ceux qui restaient s'attachèrent à Ses commandements, [13]Dieu institua à jamais son alliance avec Israël, [14]leur révélant des choses cachées au sujet desquelles tout Israël s'était égaré : Ses saints Sabbats, Ses glorieuses solennités, [15]Ses lois justes, Ses voies parfaites. Les désirs de Sa volonté que l'Homme doit accomplir [16]pour que se prolongent ses jours, Il les leur révéla. Ainsi ils « creusèrent un puits » à l'eau abondante. [17]Ceux qui rejettent cette eau, Il ne les laissera pas en vie.

Et bien qu'ils se fussent vautrés dans le péché de l'homme et dans

des voies impures [18]et dit « Cela ne regarde que nous », Dieu dont les voies sont mystérieuses effaça leurs iniquités et pardonna leur transgression. [19]Alors Il bâtit pour eux une maison de foi en Israël, comme il n'y en avait jamais eu de pareille auparavant ; et même [20]en ce jour, ceux qui lui sont attachés jouiront de la vie éternelle, toute gloire humaine leur revient de droit, comme [21]Dieu le leur promit par la bouche du prophète Ezéchiel, disant : « Quant aux pontifes, aux Lévites et aux fils de **4** [1]Sadoq qui ont veillé sur Mon sanctuaire quand les enfants d'Israël s'égaraient [2]loin de Moi, ce sont eux qui M'offriront la graisse et le sang » (Ez. 44 :15).

Le commentaire explicatif suivant semble être un ajout ultérieur.

« Les pontifes » : ce sont les captifs d'Israël, qui [3]sont partis du pays de Juda et les Lévites, ceux qui les accompagnent ; « et les fils de Sadoq » : ce sont les élus d'[4]Israël, qui ont reçu un nom et qui se manifesteront durant les Derniers Jours.

Voici le relevé complet [5]de leurs noms par génération, l'époque de leur apparition, le compte de leurs tribulations, leurs années [6]d'existence et la liste exacte de leurs œuvres.

La section suivante explique que « l'époque actuelle » est placée sous la domination de Bélial, autrement dit Satan. Une partie du début a disparu.

< ... > sainteté < ... > que Dieu a [7]rachetés, acquittant l'innocent et condamnant l'impie, ainsi que tous ceux venus après eux [8]qui agissent selon la teneur de la Loi enseignée à leurs ancêtres, jusqu'à ce que soit révolue cette époque, [9]c'est-à-dire le temps présent. De même qu'Il conclut une alliance avec leurs ancêtres [10]pour le rachat de leur péché, de même Dieu leur pardonnera. Quand tous les ans de l'époque actuelle seront révolus, [11]il ne sera plus nécessaire de s'associer à la maison de Juda et chacun se tiendra debout [12]sur sa propre tour : « le mur est rebâti, la limite reculée » (Mich. 7 :11).

Mais à l'époque présente, [13]Bélial règne en maître sur Israël, ainsi que Dieu l'a annoncé par la bouche du prophète Isaïe, fils d'Amos, [14]disant : « Peur, fosse et piège te menacent, habitant de la terre » (Is. 24 :17).

Les trois pièges de Bélial. Cette section qui explicite le texte cité ci-dessus dévoile certains principes éthiques importants de la communauté de Qumran qui la différenciaient, aux yeux de ses membres, d'autres groupements : l'opposition à la polygamie, à l'accumulation de richesses, à la profanation du Temple de Jérusalem ainsi qu'aux unions entre oncle et nièce.

La véritable signification de ce verset, [15]ce sont les trois pièges

dans lesquels Lévi, fils de Jacob, dit [16]que Bélial ferait tomber Israël ; par conséquent il les orienta vers trois espèces de [17]justice.

Le premier est la fornication, le deuxième, la richesse, le troisième la [18]profanation du Sanctuaire. Qui échappe à l'un tombe dans l'autre, et qui échappe à cet autre tombe [19]dans le dernier.

Les Bâtisseurs du mur qui bâclent leur tâche et ont suivi « Précepte » — Précepte est un Péroreur [20]dont il est dit : « ils ne font que pérorer » (Mich. 2 :6) — sont pris dans deux pièges : la fornication, en épousant [21]deux femmes durant leur vie bien que le principe de la création soit « mâle et femelle Il les créa » (Gen. 1 :27) **5** [1]et que ceux qui entrèrent dans l'arche « entrèrent dans l'arche deux par deux » (Gen. 7 :9). Au sujet du roi, il est écrit [2] « il ne multipliera pas le nombre de ses femmes » (Deut. 17 :17) ; mais David n'avait pas lu le livre scellé de la Loi placé [3]dans l'Arche d'Alliance car on ne l'ouvrit point en Israël depuis le jour où moururent Eléazar, [4]Josué et les anciens qui servirent la déesse Astarté. Il resta enfoui [5]< et ne fut > révélé qu'à l'avènement de Sadoq. Néanmoins, les œuvres de David furent toutes excellentes, à l'exception du meurtre d'Urie, [6]et pour cette raison, Dieu lui accorda son pardon.

Ils souillent également le Sanctuaire parce qu'ils ne [7]font pas la distinction entre le pur et l'impur comme le prescrit la Loi et couchent avec une femme durant la période de ses menstrues. En outre, ils épousent [8] chacun la fille de son frère et la fille de sa sœur, bien que Moïse ait dit : « De [9]la sœur de ta mère tu n'approcheras pas ; elle est la chair de ta mère » (Lév. 18 :13). Mais la loi de la consanguinité concerne aussi bien les hommes [10]que les femmes, par conséquent, si une nièce découvre la nudité du frère de [11]son père, elle est la chair < de son père >.

Ils ont aussi souillé leur esprit saint et, usant de blasphèmes, [12]ils ont dénigré les statuts du pacte divin, disant : « Ils ne sont pas fondés. » En permanence [13]ils répandent sur eux des propos immondes, « Tous attisent la flamme, tous allument des torches incendiaires » (Is. 50 :11) ; « toiles d'[14]araignée sont leurs toiles et œufs de vipère leurs œufs » (Is. 59 :5). Quiconque les touche [15]devient impur. Plus il en approche, plus il est coupable, à moins d'y être contraint.

Après cette explication, le raisonnement reprend son cours : la période actuelle est placée sous le signe de l'impiété et les voies du Seigneur dans le passé révèlent comment Il punit le péché et veille sur les fidèles d'Israël.

Car autrefois, Dieu châtia [16]leurs actes et Sa colère s'enflamma contre leurs méfaits, car « c'est un peuple sans intelligence » (Is. 27 :11) ; [17]« c'est un peuple aux idées fausses, dépourvu d'intelligence » (Deut. 32 :28). Car autrefois, [18]Moïse et Aaron furent inspirés

par le Prince des Lumières et Bélial, dans sa ruse, suscita Jannès et [19]son frère lorsqu'il tenta pour la première fois de nuire à Israël. [20]A l'époque de la destruction du pays, ceux qui déplacent les limites vinrent égarer Israël [21]et le pays fut dévasté, car ils avaient prêché la rébellion contre les commandements de Dieu rapportés par Moïse et aussi **6** [1]par les oints de l'esprit ; et ils prophétisèrent le mensonge pour empêcher Israël de suivre [2]Dieu. Mais Dieu se souvint de l'alliance des Patriarches ; et Il suscita d'Aaron des hommes éclairés et d'Israël des [3]sages et Il leur parla et ils creusèrent le puits de la connaissance : « ce puits, des princes l'ont creusé, et les nobles du peuples l'ont [4]creusé de leur verge » (Nomb. 21 :18).

Interprétation symbolique du dernier verset cité.

Le Puits, c'est la Loi, et ses « foreurs, » ce sont [5]les captifs d'Israël qui partirent du pays de Juda et vécurent au pays de Damas ; [6]Dieu les avait tous nommés princes, car ils Le recherchaient et [7]leur gloire ne fut guère contestée par une seule bouche. La « verge », c'est l'Interprète de la Loi dont [8]Isaïe a dit : « il façonne l'instrument selon son usage » (Is. 54 :16). Les « nobles du peuple » sont [9]ceux qui viennent « forer le puits » en se conformant aux règles de [10]vie édictées par le Législateur durant tout le temps de l'impiété et, sans ces règles, ils ne parviendront à rien avant l'apparition de [11]celui qui enseignera la justice durant les Derniers Jours.

Poursuite de l'exhortation. Ces paragraphes ressemblent à une conclusion et figuraient peut-être à la fin d'une version antérieure du texte.

Aucun de ceux qui ont été introduits dans l'alliance [12]n'entrera dans le sanctuaire pour allumer en vain Son autel ; ils « verrouilleront [13]la porte », car Dieu a dit : « Si seulement l'un de vous verrouillait Ma porte afin que vous n'allumiez plus [14]en vain Mon autel » (Mal. 1 :10). Pendant l'ère de l'impiété, ils prendront soin d'agir selon les préceptes de la Loi, de s'écarter [15]des êtres corrompus, de rejeter l'immonde lucre impie prélevé sur ce qui est voué ou consacré à Dieu et celui [16]tiré des biens du Temple. Ils ne dépouilleront pas « les pauvres du peuple de Dieu, ne s'empareront pas des biens de la veuve [17]ni ne tueront l'orphelin » (Is. 10 :2). Ils distingueront le pur de l'impur et enseigneront la distinction [18]entre le sacré et le profane. Ils observeront le Sabbat selon la règle, ainsi que les jours de fêtes [19]et le jour du jeûne selon les commandements des membres de la nouvelle alliance au pays de Damas, [20]offriront les saintetés ainsi qu'il est prescrit. Chacun aimera son frère [21]comme lui-même, et viendra en aide au pauvre, au nécessiteux et à l'étranger. Chacun veillera au bien-être de **7** [1]son semblable, sans jamais trahir un membre de sa famille [2]ainsi qu'il est ordonné. Chacun réprimandera son prochain

mais n'aura pas de rancœur [3]jour après jour. Ils s'abstiendront de toutes les formes d'impureté rituelle selon les règles prévues, pour ne pas souiller [4]chacun son esprit saint, exactement comme Dieu leur a prescrit de faire. En bref, à tous ceux qui conduiront leurs vies [5]selon ces lois, dans une sainteté parfaite, en observant tous les commandements, l'alliance de Dieu promet la vie pour des milliers de générations (la Guéniza **B** contient ici l'ajout suivant : comme il est écrit : « Il garde le souvenir de l'alliance et sa bienveillance à ceux qui L'aiment et observent ses lois pour mille générations » [Deut. 7 :9]).

Ajout sur le mariage. Le paragraphe a peut-être été mal placé car il fait partie des lois. Pour certains, ce passage qui renvoie de toute évidence aux besoins spécifiques des membres mariés suggère également l'existence de membres non mariés ou célibataires au sein de la secte.

Mais s'ils vivent dans des camps selon la règle du pays (**B** précise : qui existait autrefois), s'ils prennent [7]femme (**B** précise : comme le veut la Loi) et engendrent des enfants, ils vivront dans le respect de la Loi et selon les ordonnances [8]relatives aux engagements, selon la règle de la Loi, exactement comme il est dit, « Entre un mari et sa femme, et entre un père et ses [9]fils » (Nomb. 30 :17).

Accomplissement de la prophétie, montrant que le châtiment est inévitable pour ceux qui rejettent les lois de Dieu. Le manuscrit B de la Guéniza contient une version différente de ce passage. Notons le développement explicatif qui y est inséré.

Mais ceux qui rejettent les commandements et les règles < périront >. Quand Dieu jugea le pays, [10]lui infligeant le juste châtiment des impies, alors l'oracle du prophète Isaïe, fils d'Amos, s'accomplit, [11]celui qui dit : « Alors viendront contre toi, contre ton peuple et contre la maison de ton père des jours tels qu'il [12]n'y en a point eu depuis qu'Ephraïm s'éloigna de Juda » (Is. 7 :17), autrement dit, depuis que les deux maisons d'Israël se séparèrent, [13]Ephraïm s'écartant de Juda. Tous ceux qui reculèrent furent livrés au glaive, mais tous ceux qui tinrent bon [14]s'enfuirent vers le pays du nord, comme il est dit : « J'exilerai les tentes de votre roi [15]et le fondement de vos images au-delà des tentes de Damas » (Amos 5 :27). Les [16]tentes du roi, ce sont les livres de la Loi, comme il est dit : « Je relèverai la tente de David qui est tombée » (Amos 9 :11). Le roi, c'est [17]< le Maître de > la nation et le « fondement de vos images », ce sont les livres des Prophètes dont [18]Israël a méprisé la parole. L'astre est l'Interprète de la Loi [19]qui est venu à Damas, ainsi qu'il est écrit : « Un astre s'est élancé de Jacob, un sceptre s'est levé [20]du sein d'Israël » (Nomb. 24 :17). Le sceptre, c'est le Maître de la nation tout entière ; lors de son avènement, « il renversera [21]tous les fils de

Seth » (Nomb. 24 :17). Ils s'enfuirent durant la première phase du jugement de Dieu, **8** [1]mais ceux qui restèrent en arrière furent livrés au glaive.

L'accomplissement de la prophétie, autre version (Guéniza B).

19 [7]Quand l'oracle du prophète Zacharie s'accomplira : « O glaive, précipite-toi sur [8]mon pasteur et sur l'homme qui M'est loyal — ainsi parle l'Eternel. Si tu frappes le pasteur, le troupeau se dispersera. [9]Alors Je dirigerai ma puissance contre les petits » (Zach. 13 :7). Mais ceux qui écoutent le Seigneur sont « les faibles du troupeau » (Zach. 11 :7) : [10]ils s'échapperont à l'heure du châtiment, mais tous les autres seront livrés au glaive quand viendra le Messie d'[11]Aaron et d'Israël, tout comme il advint au temps du premier châtiment. Comme a dit [12]Ezéchiel, « Marque d'un signe le front de ceux qui gémissent et se lamentent » (Ez. 9 :4), [13]mais les autres furent livrés au glaive pour avoir violé l'alliance.

Leçon à tirer de l'accomplissement de la prophétie : soyez fidèles !

8 [1]Et tel sera le sort de tous les membres de l'alliance qui [2]ne respecteront pas ces lois : ils seront voués à l'extermination par la main de Bélial. C'est en ce jour [3]que Dieu jugera (**4Q268** ajoute : comme Il l'a déclaré), « C'est sur les princes de Juda (**B** : comme sur ceux qui déplacent les limites) que Je déverserai mon courroux (**B** : comme l'eau) » (Os. 5 :10). [4]En vérité, ils étaient trop malades pour connaître la guérison ; toute sorte de plaie vive s'accrochait à eux (**B** ajoute : En vérité, c'est repentants qu'ils étaient entrés dans l'alliance) parce qu'ils ne s'étaient pas tenus éloignés de la voie des traîtres, qu'[5]ils se délectaient dans la pratique de la fornication et du lucre ignoble. Chacun d'eux ne rêvait que de vengeance [6]contre son frère, vivant dans la haine de son prochain ; chacun d'eux restait à l'écart de sa propre chair [7]mais se livrait à des actes honteux, se vantait de ses richesses et de gains mal acquis, se livrait à ses penchants, [8]suivant l'obstination de son cœur. Ils ne s'écartèrent pas du peuple (**B** ajoute : et de ses péchés), mais renoncèrent fièrement à toute modération, [9]vivant comme les impies, dont le Seigneur a dit : « Leur vin, c'est le venin des serpents, [10]le poison cruel des vipères » (Deut. 32 :33).

Pause pour l'interprétation du dernier verset cité. Le « chef des rois de Grèce » renvoie peut-être à Antiochos Epiphane, maître païen de la Palestine à l'époque de la révolte des Maccabées. Les adversaires de la secte ne comprirent pas que les persécutions de ce temps avaient pour cause la désobéissance de la nation.

« Les serpents », ce sont les rois des Gentils, « leur vin », ce sont

[11]leurs pratiques, et « le poison des vipères », c'est le chef des rois de Grèce, qui vient assouvir sur eux sa [12]vengeance. Mais cela, ils ne l'ont pas compris, les « Mauvais bâtisseurs du mur » et les « Badigeonneurs » car [13]celui qui fait commerce de vent et crache le mensonge avait craché sur eux (la version de **B** est légèrement différente : celui qui marche avec le vent et soulève les tempêtes, celui qui prêche aux hommes le mensonge), celui dont toute la congrégation avait enflammé le courroux divin.

Malgré la perfidie de la nation, Dieu restera fidèle à son alliance.

[14]Mais, comme dit Moïse (**B** précise : à Israël) : [3] « Ce n'est pas à cause de votre droiture ni à cause de l'intégrité de votre cœur que vous allez [15]déposséder ces peuples, mais parce qu'Il aima vos ancêtres et parce qu'Il a tenu sa promesse » (Deut. 9 :5, 7 :8). [16]Tel est le sort des captifs d'Israël, de ceux qui se détournent des voies du peuple. Parce qu'Il aima [17]les anciens qui témoignèrent (**B** ajoute : auprès du peuple) en Le suivant, Dieu aime ceux qui les suivent, car à ceux-là appartient vraiment [18]l'alliance des pères. Mais contre Ses ennemis, les Mauvais bâtisseurs du mur, Son courroux s'enflamme. (**B** contient une version différente : Mais Il hait et méprise les Mauvais bâtisseurs du mur et Son courroux s'enflamme contre eux et contre tous leurs partisans.)

Résumé de la « morale » des exhortations. La référence à Jérémie (uniquement dans le manuscrit A) est obscure.

Ainsi il n'y a qu'un sort pour [19]celui qui rejette les commandements de Dieu et qui les abandonne pour suivre son propre cœur obstiné. [20]C'est ainsi que Jérémie parla à Baruch, fils de Néria, et Elisée [21]à Géhazi son serviteur.

*Version de la « morale » des exhortations dans le manuscrit B. On révisa plus soigneusement la version de l'*Ecrit de Damas *dont le manuscrit B est un état ultérieur afin de la rendre plus conforme aux conceptions de la secte. Ainsi, dans l'Antiquité, deux versions distinctes du texte étaient en circulation. Pris conjointement, les exemplaires de la Guéniza préservent les deux versions.*

B 19 [33]Tel est le sort de tous les hommes qui entrèrent dans la nouvelle alliance [34]au pays de Damas, puis se ravisant, s'écartèrent perfidement de la source d'eau vive. [35]Ils ne seront pas comptés dans l'assemblée du peuple, et leurs noms ne seront pas inscrits dans son registre depuis le jour **20** [1]de la mort du Maître bien-aimé jusqu'à l'avènement du Messie d'Aaron et d'Israël. Tel est le sort de tous ceux [2]qui rejoignent la congrégation des hommes de la sainte perfec-

tion puis répugnent à observer les règles vertueuses. [3]C'est ce type de personne qui « fond dans le creuset » (Ez. 22 :21).

Quand ses œuvres deviendront manifestes, il sera renvoyé de la congrégation [4]comme s'il n'avait jamais fait partie des disciples de Dieu. Pour ses méfaits, [5]les mieux informés le puniront jusqu'à ce qu'il revienne prendre sa place parmi les hommes de la sainte perfection. [6]Quand ses œuvres deviendront manifestes, suivant l'interprétation de la Loi à laquelle adhèrent [7]les hommes de la sainte perfection, personne ne pourra partager richesse ou travail avec lui, [8]car tous les saints du Très-Haut l'auront maudit.

Tel est le sort de tous ceux qui rejettent les commandements, anciens ou [9]nouveaux, qui ont tourné leurs pensées vers de faux dieux et vécu selon l'obstination de leur cœur : [10]pour eux il n'est point de part dans la maison de la Loi.

[11]Ils seront jugés avec leurs compagnons qui sont retournés vers les Hommes de raillerie, parce qu'ils ont proféré des mensonges à l'encontre des justes lois et rejeté [12]la ferme alliance qu'ils ont conclue au pays de Damas, c'est-à-dire la Nouvelle Alliance. [13]Pour eux comme pour leur famille, il n'y aura point de part dans la maison de la Loi.

Alors, à compter du jour où [14]le Maître bien-aimé s'est éteint jusqu'à l'anéantissement de tous les guerriers qui sont retournés vers [15]l'Homme de mensonge, il s'écoulera environ quarante ans. Alors, à ce moment, [16]le courroux de Dieu s'enflammera contre Israël, ainsi qu'Il l'a dit : « Ni roi ni prince » (Os. 3 :4) ni juge ni [17]celui qui exhorte à faire ce qui est juste ne sera épargné. Mais ceux qui se repentent du péché de Jacob ont respecté l'alliance de Dieu. Alors chacun parlera [18]à son prochain, justifiant son frère et l'aidant à marcher dans la voie du Seigneur, et le Seigneur écoutera [19]ce qu'ils disent et « consignera dans un mémorial les noms de ceux qui craignent l'Eternel et révèrent [20]Son nom » (Mal. 3 :16) jusqu'à ce que le salut et la justice soient révélés à ceux qui craignent le Seigneur. « Et vous distinguerez de nouveau l'innocent [21]du coupable, ceux qui servent Dieu et ceux qui ne le font pas » (Mal. 3 :18). « Il étend sa bienveillance sur ceux qui L'aiment [22]et sur ceux qui observent Ses commandements jusqu'à la millième génération » (Ex. 20 :6).

Quant à ces dissidents qui abandonnèrent la ville du sanctuaire [23]et mirent leur confiance en Dieu au moment de l'infidélité d'Israël et de la souillure du Temple, mais retombèrent à maints égards [24]dans les pratiques du peuple, chacun d'eux sera jugé dans le saint conseil selon son esprit.

Mais tous les membres de l'alliance qui ont enfreint les restrictions de la Loi, [26]lorsque la gloire de Dieu se manifestera à Israël, ils seront retranchés du milieu du camp, et avec eux tous ceux qui firent le mal en [27]Juda au temps de son épreuve.

Fin des exhortations.

Mais tous ceux qui observent ces préceptes, réglant leurs faits [28]et gestes sur la Loi, obéissant au Maître et se confessant à Dieu en ces termes : « Nous avons été impies, [29]nous et nos ancêtres, en menant une vie contraire aux lois de l'alliance ; justes [30]et vrais sont Tes jugements contre nous » ; tous ceux qui n'enfreignent pas avec arrogance Ses saintes lois, Ses justes ordonnances et [31]Ses témoignages avérés, qui s'astreignent à respecter les anciennes lois [32]par lesquelles étaient régis les membres du *Yahad* et prêtent une oreille attentive au Maître de justice, ne renonçant pas aux [33]justes lois quand ils les entendent — ceux-là se réjouiront et connaîtront le bonheur et la jubilation. Ils régneront sur [34]tous les hommes de la terre. Et Dieu les absoudra et ils goûteront la joie de Sa délivrance car ils ont placé leur confiance en Son saint nom.

Les Lois

Les règles qui suivent ne se voulaient pas un code complet de la vie vertueuse mais un résumé des points importants devant servir de guide aux Israélites vertueux dans des domaines susceptibles de prêter à controverse.
La section principale des Lois traite des règles s'appliquant à Israël dans son ensemble (« ceux qui vivent dans les villes d'Israël »). Une section plus courte à la fin contient des règlements pour la vie interne de la secte (« ceux qui vivent dans les camps »).
Les premiers passages des Lois n'apparaissent que dans les rouleaux fragmentaires de la grotte n° 4.

4Q266 Frag. 5 [1][...] ordonnances [...] [2][...] pour tous ceux qui sont vraiment droits en Israël [3][...] Ses lois ils justifièrent [...]

4Q266 Frag. 6 Col . 1 [6][...] les puissants lorsqu'ils seront frappés [...] [7][...qui restent] attachés à Son saint nom [...] [8][...] car en Juda [...] [9][...] à Israël quand il apparaît [...] pour enseigner [10][...] et tous ceux qui re[stent...] [11][...] chacun selon son esprit [...] [12][...] le bannira sur ordre de l'Inspecteur [...] [13][...] tous les repentis d'Israël [...] [14][...] les fils de Sadoq sont les [...] [15]le dernier [livre] de la Loi. A présent, voici les lois pour les sages [...] [16][...] en elles pour tout Israël, car ce ne sera pas [...]

Règles pour les prêtres.

Col. 2 [1][...Aar]on et tous ceux qui [...] [2][...] pour faire connaître Ses paroles [...] [3][...] de crainte qu'il n'encoure le châtiment de la mort [...] [4][...] les frères des prêtres du culte [...] [5]l'un des fils d'Aaron qui est capturé par les Gentils [...ne viendront pas] [6]profaner le Temple par leur impureté, il n'approchera pas du service [...il n'entrera

pas] [7]dans l'enceinte du voile ni ne mangera des [nourritures] saintes... [8]tout fils d'Aaron qui souille le service [de Dieu...] [9]avec lui dans la fondation du peuple ; et s'[il entend] trahir la vérité [...] [10]tout fils d'Aaron dont le nom est retiré de la vérité [...] [11]dans l'obstination de son cœur de consommer l'une des [nourritures] saintes [12]d'Israël, le conseil des fils d'Aaron [...[13]s'il a mangé l'une de] ces nourritures et pèche en consommant du sang [...] [14]dans leurs relations.

Telle est la règle pour ceux qui vivent dans les [villes...] [15]sainteté [...] avec leurs villes [...]

Cette section est une interprétation de la loi concernant la « lèpre », autrement dit les maladies de peau infectieuses, édictée dans le Lévitique, 13-14. Elle reflète une connaissance rudimentaire de la circulation du sang dans les artères.

4Q272 Frag. 1 Col. 1 [1][... une plaie ou] une dartre ou une in[flammation... [2]... une plaie d'une sorte quelconque et une dartre due à une blessure avec un morceau de bois ou] une pierre. Dans le cas d'une blessure, quand le souffle vient [animer l'artère, le sang cesse de [3]circuler] au-dessus et en dessous de la blessure, et l'artère [... [4-5]Le prêtre examinera la] peau saine et la [peau] malade [... Si la peau malade n'est pas plus profonde que la peau saine, [6]il l'isolera] jusqu'à ce que le tissu repousse et que le sang revienne dans l'artère. [Puis, le [7]septième jour, le prêtre l'examinera. Si] le souffle de vie circule sans entrave et que le tissu a repoussé, [8][il est guéri...] la dartre, le prêtre n'examinera pas la peau du corps [9][... Si la] plaie ou la dartre [est plus profonde que la peau... et que le prêtre voit] qu'elle ressemble à une plaie vive [... [11]... une maladie de peau s'est emparée] de la peau saine, et suivant [cette] règle [... [12]... Le prêtre procédera à un examen le septième] jour. Si le [tissu] sain [13][a reculé devant le tissu malade, c'est une] maladie de peau [infectieuse].

4Q266 Frag. 9 Col. 1 [5]Prescription portant sur le cuir chevelu et le menton [...] [6][...Le prêtre l'examinera ;] si le souffle a pénétré la tête et le menton pour animer [7][...sous les] cheveux et prend l'allure d'un poil jaune ténu ; car c'est comme de l'herbe [8]avec un vers en dessous qui coupe les racines de sorte que la pousse se dessèche. Quant au verset [9]qui dit : « Le prêtre ordonnera de raser la tête mais de ne pas raser la partie teigneuse » (Lév. 13 :33), c'est afin que [10]le prêtre puisse compter les poils malades et les poils sains. Il examinera la peau, et si le [11]tissu malade a empiété sur le tissu sain après sept jours, l'homme est impur. Mais si les parties malades n'ont pas empiété [12]sur les parties saines, si l'artère est pleine de sang et que le souffle de vie circule sans entrave [13][...] la maladie.

Telles sont les prescriptions de la loi relative aux maladies de peau infectieuses afin que les fils d'Aaron puissent séparer [...]

Impureté causée par les écoulements du corps. Ces prescriptions se fondent sur les lois de Lévitique 15.

Homme avec un écoulement (voir Lév. 15 :1-18).

[14]Prescription concernant l'homme avec un écoulement. Tout homme qui [...] [15]montera [...] des pensées dépravées ou qui [...] [16][...] son contact [...] **4Q272 Frag. 1 Col. 2** [7]lavera ses vêtements [...] quiconque le touchera [...]

Femme avec un écoulement (voir Lév. 15 :19-30).

4Q266 Frag. 9 Col. 2 [1][Prescription concernant la femme avec un écoulement... Quiconque cohabitera sexuellement [2]avec une femme durant son flux sanguin] contractera la souillure causée par la menstruation ; et si un écoulement survient à nouveau mais [3][en dehors des règles normales, elle sera impure] durant sept jours. Elle ne mangera pas d'aliments consacrés ni n'entrera dans [4]le sanctuaire avant que le soleil se couche au terme du huitième jour.

Purification après l'accouchement (voir Lév. 12).

[5]Lorsqu'une femme [ayant conçu] donne le jour à un enfant mâle, elle [sera impure] pendant sept [jours] [6]comme au temps de ses menstrues [...]

Prescriptions concernant la moisson, la glanure et la dîme.

4Q266 Frag. 12 [4][Voici ce qui sera soumis à la dîme :] les glanures de la [vigne : un grain de raisin sur dix ; la glanure de [5][...] et tous ceux qui glanent [... jusqu'à un séa pour une surface ensemencée d'] un séa de graines ; [6][tout] ce qui ne porte pas de graines [est soumis à la dîme ; de votre vigne] les grains tombés [7][...] et quand il glane jusqu'à dix [grains] ; **4Q270 Frag. 6** [15]et quand il gaulera l'olivier, [la récolte sera soumise à la dîme], une fois le gaulage terminé [...] [16]son [produit] ; et si le champ a été foulé aux pieds, alors [vous y prendrez un] trentième ; et tout [...[17]le champ ou le cassier avec la sève et que la récolte se monte...jusqu'à] un séa pour une surface ensemencée d'un séa de graines, il sera soumis à la dîme ; et si [18][une personne] glane [...et si elle en glane] un en un seul jour, il sera soumis au prélèvement sacerdotal, un dixième d'[19][épha...] les pains pour l'offrande sacerdotale que toutes les familles d'Israël mangeant du pain [20][...] mettront de côté à cet effet une fois l'an : un dixième d'épha reviendra [...] [21][...] auront été achevés pour Israël u[ne fois l'an,] chaque homme [...]

4Q266 Frag. 13 [2]les plantations du vign[oble et] tout le bois des cha[mps...] [3]selon leur prescription les saintes [contributions] sur la

terre où ils demeurent ; et ensuite ils pourront [4]en vendre une partie à des [acquéreurs...] et si un homme a planté au cours de la troisième année [...] [5][ils devront être] consacrés durant la [quatrième ?] année [...]

Règles pour une totale transparence dans les affaires, dans les fiançailles.

4Q271 Frag. 1 Col. 1 [1][...] avec de l'argent [...] [2][...] et l'année du [jubilé] arrive [...] [3][...] personne n'abandonnera [...] [4][...] car c'est une abomination ; et le verset qui dit [... [5]... « si vous achetez à] votre prochain, ne le lésez pas » (Lév. 25 :14). Voici donc la signification [...] [6][...il sera franc sur] toutes les caractéristiques connues de lui [de ce qu'il vend ;] [7][si l'objet de la vente présente un défaut] et qu'il le sait, il le trompe, qu'il s'agisse d'un homme ou d'un animal.

Et si [8][...] entamer des fiancailles, il fera état de tous ses défauts, sous peine d'attirer sur lui le fléau de [9][la malédiction qui dit : « Maudit] celui qui égare l'aveugle en son chemin » (Deut. 27 :18). En outre, il ne la donnera pas à quelqu'un qui ne la vaut pas, car c'[10][est un cas de « mélanges interdits »... comme de labourer avec] un bœuf et un âne, ou de fabriquer un vêtement en mêlant la laine et le lin.

Qu'aucun homme n'amène [11][dans sa maison une femme] qu'il sait « de mœurs légères » ou qu'il savait [12][« de mœurs légères » alors que son père exerçait encore sur elle son] autorité ; ou une veuve devenue volage après son veuvage ; ou toute [13][femme de] mauvaise [réputation] alors qu'elle était vierge et sous la tutelle de son père. Qu'aucun homme n'épouse une telle femme à moins que [14][placée sous le contrôle de] [femmes] fiables et avisées, elle ne se purifie à l'injonction de l'Inspecteur qui est au-dessus de [15][...] ; alors il pourra l'épouser, mais quand il l'épousera, qu'il se conforme à la prescription [...]

Mesures et offrandes (voir Ez. 45 :11-15).

4Q271 Frag. 1 Col. 2 [1][...] de l'aire de battage apportera un dixième de l'[omer, et de l'] épha [2][...] épha et bat ont tous deux la même contenance. De l'[omer,] un sixième d'[3][épha...] le bois. On ne mettra pas de côté pour un sacrifice un agneau sur cent [4][avant que... on ne devra point] manger [...] et du potager, avant que les prêtres aient reçu leur part. [5][...] avant tout [...] à un homme, il pourra le vendre et quand il [...] et alors il sera libre de toute obligation [6][...] un champ mêlé [7][...] un trois fois [...]

Le contexte des règles suivantes semble être Deutéronome 7 :25. La viande des Gentils était suspecte car on supposait que le sang de l'animal n'avait pas été traité selon les prescriptions de la Loi.

[8]On ne mêlera jamais [la viande des Gentils au sang des sacrifices...] dans sa pureté ; on n'apportera point non plus la moindre portion d'[9]or ou d'argent, [de bronze ou de fer,] d'étain ou de plomb [utilisée par les Gentils dans la fabrication des] idoles. Personne ne pourra l'introduire [10]dans la zone de pureté [qui entoure le Temple...]

En rapport avec Lév. 11 :32.

On n'apportera ni peau ni linge ni [11]aucun objet fabriqué avec eux qui puisse souiller un [être] humain [à] moins qu'il ait été, comme il convient, aspergé d'eau [...].

[12][Telle est la règle pour la] nation tout entière durant l'ère de l'impiété : chaque homme sa pureté [...] et chaque [...] qui [13]mélange le [...] quand son temps sera venu [...]

La section suivante se présente comme la conclusion des Lois et a pu se trouver à la fin d'une version antérieure du document.

4Q270 Frag. 9 Col. 2 [6][...] les fils d'Aaron sont la plantation [...] [7][... il] leur [donna] tout ce qu'ils possèdent, la dîme du [8]menu et du gros bé[tail], les rachetés parmi les [animaux impurs,] les rachetés du gros et [9]du menu bétail et la somme fixée pour leur propre rachat [...] [10]ne pourra être rendue ; « il faudra y rajouter un cinquième » (Lév. 27 :31) ou [...] [11] par leurs noms, souillant Son esprit saint [...] [12]ou est affligé d'une maladie de peau contagieuse ou d'un écoulement est impur ; [et celui qui][13]révèle le secret de son peuple aux Gentils o[u prêche] [14]la révolte contre ceux oints par l'Esprit Saint, qui égare [son peuple ou bafoue] [15]le commandement de Dieu, qui égorge une bête [portant en elle] un fœtus vivant [ou] [16]couche avec une femme enceinte quand ses menstrues [s'arrêtent ou couche avec un homme] [17]comme on couche avec une femme, celui-là viole la [Voie...] [18]Dieu a ordonné d'éliminer [...]

[19]A présent, écoutez donc, vous tous experts en droiture, [qui obéissez à la To]rah, [Je] [20]vous [ai montré] les voies qui mènent à la vie et les chemins qui mènent à la destruction ; Je [... leurs stratagèmes] [21]vous ne vous y fierez point ; et quand vous comprendrez les choses qui sont advenues dans chaque génération [...]

Règles sur la prestation des serments. La traduction de la Guéniza A reprend ici.

15 [1][Un homme ne] jurera pas par Aleph et Lamed (*Elohim*) ni par Aleph et Dalet (*Adonai*) mais par les vœux de ceux qui entrent [2]dans l'alliance. Il ne mentionnera pas la Loi de Moïse, parce que le nom de Dieu y est écrit en entier, [3]et s'il jure par elle puis commet un péché, il aura profané le Nom divin. Mais s'il a juré par les vœux de

l'alliance devant [4]les juges, et s'il les a violés, il sera coupable d'un délit ; il devra alors confesser sa faute et faire restitution et ainsi il ne portera pas le poids de la faute [5]et ne mourra point.

Pour quiconque entre dans l'alliance proposée à tout Israël, ce sera une observance perpétuelle : à tout enfant [6]en âge de faire partie des recensés, on imposera de prononcer le serment de l'alliance.

Le passage à venir concerne la procédure à suivre pour devenir membre du Yahad. *Cette digression a sans doute été inspirée par le sujet précédent car les nouveaux membres devaient prononcer un serment.*

Voici [7]la règle à observer, durant toute l'ère de l'impiété, par tous ceux qui se repentent de leurs pratiques impies : le jour où il s'adressera [8]à l'Inspecteur qui dirige le Conseil de la communauté, on le recensera en lui faisant prononcer le serment de l'alliance que [9]Moïse conclut avec Israël, il jurera de revenir à la Loi de Moïse de tout son cœur et de revenir de toute son [10]âme aux dispositions qui y sont prévues pour l'ère de [l'impiété]. Personne ne devra lui exposer [11]les règles avant qu'il se présente devant l'Inspecteur, afin que ce dernier, l'Inspecteur, ne soit pas trompé par lui lors de son examen ; [12]et quand il lui imposera le serment de retourner à la Loi de Moïse de tout son cœur et de toute son âme, [13]personne ne sera responsable s'il enfreint sa promesse.

Tout ce qui est révélé de la Loi à la multitude du [14]Camp, et qui se trouve à sa portée (du postulant), l'Inspecteur l'en informera et il lui commandera d'étudier [15]pendant une année complète, puis, suivant sa connaissance, il pourra se rapprocher.

Cependant, ni le sot ni le fou ne seront autorisés à entrer ; quant au simplet, à l'ignorant, [16] à celui trop faible des yeux pour voir, à l'estropié, à l'infirme, au sourd ou à l'enfant mineur, [17]aucun d'eux ne pourra entrer dans la congrégation, car les anges saints résident parmi vous.

16 [1][...] avec vous une alliance, et avec tout Israël. Par conséquent, l'homme devra s'engager par serment à revenir à [2]la Loi de Moïse, car en elle tout est exposé par le menu. Mais la caractéristique des temps où tout Israël est aveugle à [3]toutes ces règles est décrite en détail dans le « Livre des divisions du temps par [4]jubilés et par semaines ». A compter du jour où l'homme promettra de revenir [5]à la Loi de Moïse, l'Ange de l'Obstruction le laissera en paix, s'il tient sa promesse. [6]C'est pourquoi Abraham fut circoncis le jour où il accéda à la vraie connaissance.

Retour au sujet des serments.

Quant au passage : « veille à accomplir la parole sortie de tes lèvres » (Deut. 23 :24), [7]il signifie qu'un homme doit se tenir à tout

serment irrévocable par lequel il s'est engagé [8]à suivre une prescription de la Loi : il ne pourra l'enfreindre, même au prix de sa vie. Toute [9]promesse qu'un homme fera de s'écarter de la Loi, il ne la tiendra pas, même au prix de sa vie.

[10]Au sujet du serment de la femme : le passage qui parle de l'annulation du serment d'une femme par son mari (Nomb. 30 :9) doit être compris comme suit : le mari n'[11]annulera pas un serment s'il ignore si ce dernier doit être maintenu ou annulé. [12]Si le serment viole l'alliance, il l'annulera et n'autorisera pas son maintien. La règle s'applique aussi au père de la femme.

Offrandes et vœux à Dieu.

[13]Au sujet de la règle des offrandes volontaires : personne ne vouera à l'autel le produit d'un vol, [14]et les prêtres ne l'accepteront pas d'un Israélite.

Personne ne consacrera la nourriture [15]de sa subsistance à Dieu, comme il y est fait allusion dans le passage : « Les hommes se prennent l'un l'autre au piège avec ce qui est consacré à Dieu » (Mich. 7 :2) ; [16]personne ne doit non plus consacrer aucun [...] Et la règle s'applique également si quelqu'un [17]consacre une partie du champ qui lui appartient [...] [18]Celui qui prononce de tels vœux sera puni [...] l'argent correspondant à sa valeur [...] [19]aux juges [pour une juste décision et pour évaluer... après que la chose a été vouée...] [20]Si [elle est le produit d'une exaction, l'exacteur devra payer, s'il n'a pas dit la vérité à son frère...]

9 [1]Tout être humain qu'un autre humain doit tuer par obligation religieuse sera mis à mort selon les lois des Gentils.

Accusations contre des frères israélites.

[2]Quant au passage qui dit : « Ne te venge pas et ne garde point rancune aux enfants de ton peuple » (Lév. 19 :18), tout membre de l'alliance [3]qui porte contre son prochain une accusation non confirmée devant témoins [4]ou qui porte une accusation dans le feu de la colère ou qui tente de discréditer son frère auprès de ses aînés, celui-là est un être vindicatif et rancunier. [5]Il est seulement dit : « De ses ennemis Dieu se venge, à ses adversaires il garde rancune » (Nah. 1 :2).

[6]S'il a gardé le silence jour après jour puis, dans sa colère contre son semblable, a parlé contre lui pour une offense capitale, [7]cela se retournera contre lui parce qu'il n'a pas accompli le commandement de Dieu qui lui enjoint : « [8]Reprends ton prochain et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui » (Lév. 19 :17).

Autre loi sur les serments. La source du passage faisant l'objet de l'explication n'est pas connue.

Au sujet des serments. Il est un passage qui [9]dit : « Tu ne chercheras pas à régler un problème par tes propres moyens. » Celui qui demande à quelqu'un de prononcer un serment en pleine campagne [10]et non devant les juges ou à leur injonction, celui-là « cherche à régler un problème par ses propres moyens ».

Perte d'un bien.

Lorsqu'un bien est perdu [11]et qu'on ne sait pas quel homme du camp l'a dérobé, son propriétaire prononcera une malédiction [12]en invoquant le serment de l'alliance, et celui qui l'entendra, s'il sait et ne dit rien, sera coupable.

Restitution en l'absence d'un propriétaire.

Pour [13]tout péché impliquant une restitution, en l'absence du bénéficiaire concerné, l'auteur de la restitution se confessera au prêtre [14]et l'objet reviendra au seul prêtre, indépendamment du bélier pour l'expiation. De même, tout objet perdu et retrouvé dont le [15]propriétaire est inconnu reviendra aux prêtres, si celui qui l'a trouvé ne sait pas comment en disposer. [16]S'il n'est trouvé aucun propriétaire, ils en assureront la garde.

Loi sur les témoins.

Lorsqu'un homme viole la Loi [17]et que son frère le voit, s'il s'agit d'une offense capitale, cet unique témoin pourra le confondre par une dénonciation, [18]en sa présence, à l'Inspecteur. Ce dernier consignera personnellement le fait par écrit en attendant qu'il y ait [19]récidive et qu'un autre témoin vienne, à son tour, l'informer. Si le prévenu est encore pris sur le fait par un [20]témoin, son sort sera scellé. Mais s'il n'y a que deux témoins, et même s'ils s'accordent [21]sur le délit, l'homme ne sera banni que du repas communautaire à condition que les deux témoins soient dignes de foi et que, [22]le jour du délit, chacun ait sans tarder informé l'Inspecteur. Deux témoins [23]fiables suffisent pour valider une accusation dans une affaire de biens ; un seul est requis pour l'exclusion du repas communautaire. **10** [1-2]Une personne trop jeune pour violer les commandements d'obéissance à Dieu ne pourra, par sa déposition, amener les juges à prononcer une sentence de mort. [2-3]Toute personne ayant délibérément transgressé une seule parole des commandements ne pourra être tenue pour un témoin crédible contre son prochain tant qu'elle n'aura pas été jugée apte à réintégrer pleinement la communauté.

Qualifications des juges.

[4]Voici la règle pour les juges du peuple. Ils seront dix en tout,

choisis [5]parmi les hommes du pays au moment opportun : quatre de la tribu de Lévi et Aaron, et d'Israël [6]six hommes versés dans le Livre de Méditation et dans les principes de base de l'alliance, âgés de [7]vingt-cinq à soixante ans. Aucun homme de plus [8]de soixante ans n'occupera la charge de juge du peuple car, lorsque Adam faillit à sa parole, [9]sa vie fut raccourcie et, dans l'ardeur de Son courroux contre les habitants de la terre, Dieu commanda à [10]leur esprit de régresser avant que leur vie parvînt à son terme.

Quantité d'eau nécessaire pour la purification.

Sur la purification par l'eau. On ne [11]se lavera pas dans une eau qui est sale et trop peu profonde pour faire un clapotis. [12]On ne purifiera aucune assiette dans une telle eau ni dans une citerne de pierre qui n'a pas assez d'eau en elle pour [13]faire un clapotis et qui a été au contact de quelque chose d'impur, car son eau profanera l'eau du récipient.

Règles pour l'observance du Sabbat. La très grande attention accordée au sujet témoigne de son importance pour la secte.

[14]Sur le Sabbat. Règles pour l'observer comme il faut. Personne ne travaillera le [15]sixième jour à compter du moment où le diamètre de l'astre solaire [16]est au-dessus de l'horizon car telle est la signification du passage : « Tu observeras le [17]jour du Sabbat pour le sanctifier » (Deut. 5 :12).

Le jour du Sabbat, on ne prononcera pas de [18]parole vaine ou grossière.

On ne cherchera pas à obtenir de son prochain le remboursement d'un quelconque prêt.

On n'ira pas au tribunal pour une affaire de biens ou d'argent.

[19]On n'évoquera pas l'occupation ou le travail du lendemain.

[20]On ne se promènera pas [21]le Sabbat dans la campagne pour s'y livrer à son activité préférée.

On ne sortira pas de la ville dans un rayon de plus de mille coudées.

[22]On ne consommera le Sabbat que des aliments déjà préparés. De ce qui s'est perdu [23]dans les champs on ne mangera point et on ne boira qu'à l'intérieur du camp.

11 [1]Si l'on est en déplacement et qu'on descend pour se baigner, on pourra boire à l'endroit où l'on se trouve mais on ne puisera pas d'eau dans un quelconque [2]récipient.

On n'enverra aucun étranger faire son travail le jour du Sabbat.

[3]On ne mettra point d'habits sales ou de vêtements conservés dans un pelage à moins de [4]les laver dans de l'eau ou de les frotter avec des aromates.

On ne franchira pas volontairement les frontières du Sabbat [5]le jour du Sabbat.

On pourra marcher derrière un animal pour le faire paître hors de sa ville [6]dans un périmètre n'excédant pas deux mille coudées. On ne lèvera pas la main pour le frapper avec le poing. S'il est [7]rétif, on le laissera à l'intérieur.

On ne transportera rien hors de sa maison et l'on n'y [8]fera rien entrer. Si l'on est dans un abri temporaire, on n'y fera rien entrer [9]ou sortir.

Personne n'ouvrira le Sabbat un récipient scellé. Personne ne transportera le jour du Sabbat de [10]remède sur sa personne, en entrant ou en sortant. Personne ne ramassera de pierre ou de poussière [11]dans un endroit habité. Aucune nourrice ne portera de bébé le samedi, soit pour entrer soit pour sortir.

[12]Personne ne provoquera le Sabbat son esclave, sa servante ou son salarié.

[13]Personne n'aidera un animal à mettre bas le Sabbat ; et s'il tombe dans une fosse [14]ou dans un puits, il n'en sera point tiré le Sabbat.

Personne ne prendra son repos le Sabbat à proximité [15]des Gentils.

Personne ne profanera le Sabbat pour s'enrichir ou piller le jour du Sabbat.

[16]Tout être vivant qui tombera dans une mare ou dans une citerne [17]ne pourra en être extrait avec une échelle, une corde ni avec aucun autre instrument.

Personne n'offrira de sacrifice le Sabbat [18]en dehors de l'holocauste du Sabbat, car ainsi il est écrit « hormis vos Sabbats » (Lév. 23 :38).

Dernière loi traitant des sacrifices.

Nul n'enverra [19]d'holocauste, d'oblation, d'encens ni d'offrande de bois à l'autel par un homme impur [20]d'une quelconque impureté, l'amenant ainsi à souiller l'autel ; car il est écrit : « Le sacrifice [21]des impies est une abomination ; mais la prière des justes est comme une belle offrande » (Prov. 15 :8). Personne n'entrera dans [22]la maison du culte en état d'impureté mais avec des vêtements propres. Au jour de la sonnerie des trompettes du rassemblement, [23]qu'il arrive avant ou après afin que tout le service ne soit pas interrompu [...]

La sainteté du sanctuaire s'applique à la ville elle-même. Un point de vue similaire est exposé dans le Rouleau du Temple.

12 [1][...] elle est sainte. Un homme ne couchera pas avec une femme dans la ville du Temple, car ils profaneraient [2]cette ville par leur souillure.

Loi prônant la souplesse dans le traitement des êtres possédés par le démon. Les violations moins graves de la loi rituelle doivent entraîner

la réclusion, et non l'exécution, comme on dirait aujourd'hui « pour aliénation mentale ».

Toute personne habitée par les esprits de Bélial [3]et prêchant l'apostasie sera jugée comme le nécromancien et le médium ; mais celui qui s'égare et [4]souille le Sabbat et les fêtes ne sera pas mis à mort, car il est du devoir des hommes [5]de le tenir enfermé. S'il se réforme, on le placera sous surveillance pendant sept ans et ensuite [6]il pourra entrer dans la communauté.

Lois relatives au contact avec les Gentils.

Que nul ne s'en prenne à des Gentils [7]avec l'intention de tuer pour s'enrichir ou pour piller, et que nul ne s'empare de leurs biens afin qu'[8]ils ne profèrent pas de blasphème, à moins que le conseil de la communauté d'Israël en ait donné l'ordre.

Que nul ne vende d'animal ou [9]d'oiseau purs aux Gentils afin qu'ils ne puissent les sacrifier aux idoles ; ni de son aire de battage, [10]ni de son pressoir on ne leur vendra quoi que ce soit ; son esclave et sa servante on ne [11]les leur vendra pas, dès lors qu'ils sont entrés avec leur maître dans l'alliance d'Abraham.

Lois relatives aux aliments impurs.

Nul ne se souillera [12]par un animal ou un être rampant en le mangeant, des larves d'abeille aux [13]créatures qui se faufilent dans l'eau ; et les poissons ne pourront être consommés qu'après avoir été ouverts [14]vivants et vidés de leur sang. Toute sauterelle, quelle que soit son espèce, sera plongée [15]vivante dans le feu ou dans l'eau, car ainsi le veut sa nature. Quant aux morceau de bois, pierres [16]ou poussières souillés par l'impureté de l'homme et maculés d'une substance poisseuse, selon leur [17]impureté, quiconque les touchera deviendra impur. Tout instrument, clou ou crochet fixé au mur d'[18] une maison où gît un cadavre sera impur, de la même impureté qu'un outil de travail.

Résumé et conclusion sur les lois pour Israël en général.

[19]Les règlements ci-dessus seront observés par ceux qui habitent dans les villes d'Israël et qui se fonderont sur eux pour séparer [20]l'impur du pur et distinguer le sacré du profane. Telles sont les règles [21]que le sage suivra pour tout ce qui vit, selon la disposition propre à chaque circonstance. Si [22]la postérité d'Israël respecte cette loi, elle ne connaîtra point de malédiction.

Règles pour ceux qui vivent dans les « camps ».

Voici la règle pour ceux qui vivent dans [23]les camps, qui se confor-

ment à ces prescriptions pendant l'ère de l'impiété, jusqu'à l'apparition du Messie d'Aaron **13** [1]et d'Israël : qu'ils soient dix hommes au moins pour les milliers, les centuries, les cinquantaines [2]et les décuries. Un prêtre versé dans le Livre de Méditation sera toujours présent ; par [3]son commandement tout sera régi. S'il n'est pas qualifié pour ces règles et qu'un Lévite est qualifié pour [4]elles, alors la communauté se conformera pour tout à son commandement, tous les membres du camp. Mais s'il [5]s'agit d'un cas relevant de la loi sur les maladies de peau, alors c'est le prêtre qui viendra et sera présent dans le camp ; l'Inspecteur [6]l'informera des détails de la Loi et, même s'il ignore tout, c'est lui qui isolera le malade affecté de la maladie de peau, car cette prérogative [7]revient aux seuls prêtres.

Qualifications de l'Inspecteur.

Voici la règle pour l'Inspecteur du camp. Ce dernier enseignera au Conseil de la communauté les œuvres [8]de Dieu, il leur apprendra Ses puissants miracles, leur annoncera les événements à venir dans le monde avec leurs interprétations ; [9]il veillera sur eux comme un père sur ses enfants et réglera tous leurs problèmes comme le berger avec son troupeau. [10]Il les affranchira de toutes leurs entraves afin qu'il n'y ait point d'esclave ou d'opprimé au sein de sa congrégation. [11]Il évaluera chez tout nouveau membre du groupe ses actions, son intelligence, ses capacités, sa force et ses biens [12]et lui assignera une place selon sa contribution au partage de la Lumière.

Relations avec les gens de l'extérieur.

Aucun membre du camp ne peut [13]introduire quelqu'un dans le groupe sans y être autorisé par l'Inspecteur du camp ; [14]et aucun des membres de l'alliance de Dieu ne commercera avec des gens corrompus, [15]sauf de la main à la main. Nul ne contractera d'association pour la vente ou l'achat sans en avoir informé [16]l'Inspecteur qui est dans le camp ; c'est lui qui donnera l'autorisation. Nul ne [... [17]...] le conseil. Au sujet de l'expulsé : l'Inspecteur [élèvera ses fils et [18]ses filles en leur manifestant] douceur, affection et compassion. Il ne leur tiendra pas rigueur [...par colère [19]ou fureur pour leurs fautes. Quant à celui lié [par leurs habitudes...]

[20]Telle est la < règle pour > ceux qui vivent dans les camps, tous [...] [21][Si certains d'entre eux transgressent] ces règles, ils ne prospéreront pas quand ils vivront dans le pays [...]

Une deuxième section sur les « règles des camps » débute ici. Ces règles semblent s'appliquer aux camps dans leur ensemble et non comme entités séparées.

[22]Voici les [...] pour l'Instructeur...[23]Comme il est dit : « Il viendra

pour toi, pour ton peuple et pour la maison de ton père des jours **14** [1]tels qu'on n'en a point vus depuis le jour où Ephraïm se sépara de Juda » (Is. 7 :17). Mais ceux qui vivent selon ces règles, l'alliance de Dieu les protégera et les sauvera de tous les pièges de l'Enfer ; quant au récalcitrant, il périra et sera puni.

Préséance au sein des camps.

[3]Règle pour ceux qui vivent dans tous les camps. Tous seront rassemblés par leurs noms : les prêtres en premier, [4]les Lévites en deuxième, les enfants d'Israël en troisième, les prosélytes en quatrième. Ensuite, ils seront inscrits nominativement, [5]l'un après l'autre : les prêtres en premier, les Lévites en deuxième, les enfants d'Israël [6]en troisième, les prosélytes en quatrième. Dans ce même ordre ils siégeront, et dans ce même ordre ils interviendront pour tout.

Qualifications pour le prêtre et pour l'Inspecteur général à la tête du camp. Pour plus de détails sur le mystérieux Livre de Méditation, *voir les introductions aux textes nos* 6 — Charte pour Israël durant les derniers Jours —, *et 88* — Le Secret du cours des choses.

Le prêtre [7]présidant le Conseil de la Communauté sera âgé de trente à soixante ans ; il sera versé dans le Livre de Méditation [8]et dans toutes les prescriptions de la Loi, qu'il énoncera comme il faut. L'Inspecteur de [9]tous les camps aura entre trente et cinquante ans, il sera apte à débusquer tous les [10]secrets des hommes et tous les propos trompeurs. C'est sur son ordre que les membres de la congrégation entreront, [11]l'un après l'autre. Tout ce qu'un homme peut avoir à dire, il le dira à l'Inspecteur, notamment [12]à propos de tout conflit ou litige.

Contributions pour les besoins des membres du camp.

Voici la règle qu'observera le Conseil de la communauté pour satisfaire tous les besoins de ses membres. Un salaire d'au moins [13]deux jours par mois sera versé à l'Inspecteur. Ensuite, les juges [14]prélèveront une partie de cette somme pour leurs blessés ; avec une autre partie ils aideront le pauvre et le nécessiteux, le vieillard [affaibli], [15]l'homme affligé d'une maladie de peau, celui conduit en captivité par une nation étrangère, la vierge [16]sans proche parent, le garçon sans défenseur ; le reste servira à pourvoir à tous les autres besoins de la communauté tout entière, afin que [17]la famille de la communauté ne soit pas exclue.

Telle est la teneur de la Loi pour ceux qui vivent dans les camps, [et telles sont les règles fondamentales de...] [18]l'assemblée.

Prescriptions relatives aux punitions pour infraction aux règles.

[18]Et voici la teneur des règlements qui [les gouverneront à l'ère de [19]l'impiété jusqu'à l'avènement du Messi]e d'Aaron et d'Israël, afin qu'il soit fait propitiation pour leur iniquité. Oblations [et sacrifices expiatoires...]

[20]Quiconque ment délibérément dans une affaire d'argent sera ex[pulsé...] [21][... et pun]i six jours ; et quiconque parle [...[22]et quiconque garde rancune à son prochain, ce qui] n'est pas autorisé, [verra ses rations réduites] **4Q266 Frag. 18 Col.4** [1][...sera expulsé] deux cents jours et verra ses rations réduites pendant cent jours. S'il s'agit d'une affaire requérant la mort, alors on veillera à ce qu'il ne revienne jamais.

[2][Quiconque...] son prochain sans prendre conseil sera expulsé un an et verra ses rations réduites [3][pendant six mois].

Quiconque prononce audiblement un mot grossier verra ses rations réduites pendant vingt [4][jours, et sera expulsé] trois mois.

Quiconque interrompt [quelqu'un qui parle] et le perturbe, [5][verra ses rations réduites pendant dix] jours.

[Quiconque s'allonge] et dort pendant l'assemblée [générale] [...[6]sera expulsé] trente jours et verra ses rations réduites pendant dix jours. [Et ainsi...

Quiconque] sort [7]sans permission du Conseil de la communauté et sans motif à trois reprises d'[une] [réunion, [8]verra ses rations réduites] pendant dix jours. S'[il continue] à sortir [des réunions... il verra ses rations réduites] pendant trente [9]jours.

Quiconque se promène [nu] en présence [de son prochain... Quiconque va nu] [10]devant son prochain sera expulsé six [mois... Quiconque] [11]sort sa verge de ses vêtements [à dessein... sera expulsé pendant...] [12]jours et verra ses rations réduites pendant dix jours.

Quiconque rit [sottement assez fort pour être entendu... sera expulsé] [13]trente jours et verra ses rations réduites pendant [cinq jours.

Quiconque tend sa] main gauche [14]pour faire un signe verra ses rations réduites [pendant dix jours...

Quiconque] colporte [des ragots] [15]sur son prochain [sera banni de la zone de pureté pour un an...] **4Q270 Frag. 11 Col. 1** [8][...] pour ne jamais revenir [... [9]... pour ne jamais revenir.]

L'homme [dont l'esprit] est terrifié [... [10]...] verra ses rations réduites pendant soixante [jours...]

[11]Quiconque rejette la décision du Conseil de la communauté partira pour ne jamais revenir.

[Quiconque a volé sa] [12]nourriture au mépris des règles devra la retourner à celui qu'il a volé. [...]

Quiconque entreprend [13]de forniquer avec sa femme, ce qui est contraire au règlement, partira pour ne jamais revenir. [...

Quiconque parle] contre les pères, [14][quittera] la congrégation pour ne jamais revenir ; [mais si] c'est contre les mères, il verra ses rations

réduites pendant dix jours, car les mères ne sont pas tenues en aussi grande estime au sein de [15][la congrégation.

Telles sont les] prescriptions par lesquelles tous ceux qui doivent être sanctionnés et tous ceux qui [...

Procédure pour la punition du contrevenant.

[16]Quiconque] vient le dire au prêtre présidant **4Q266 Frag. 18 Col. 5** [1]le Conseil de la communauté se pliera à son jugement, tout comme il est dit par l'intermédiaire de [2]Moïse au sujet de la personne qui pèche par inadvertance qu'elle apportera [3]son offrande expiatoire ou son offrande délictive ; et au sujet d'Israël il est écrit : « J'irai [4]jusqu'aux extrémités du ciel et ne respirerai point le parfum de votre encens » (Lév. 26 :31). Et en un autre endroit [5]il est écrit : « Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements » (Joël 2 :13), [6]et : « Retournez à Dieu avec des jeûnes et des pleurs » (Joël 2 :12). Celui qui rejettera ces prescriptions, [6]conformes à tous les statuts cités dans la Loi de Moïse, ne sera pas considéré comme [7]un de ceux qui participent à sa vérité, car il ne supporte pas la juste discipline. [8]Il sera expulsé en présence du Conseil de la communauté pour crime de rébellion, et le prêtre présidant le camp prendra la parole et, d'une voix forte, [9]dira :

Béni sois-Tu ! Tu es Tout car dans Tes mains sont toutes choses, et Tu es le Créateur de Tout, Toi qui as établi [10]les peuples par clans, par langues et par nations, puis les a égarés dans un désert sans [11]voies, mais Tu as choisi nos pères et donné à leurs descendants les lois de Ta vérité, [12]et les arrêts de Ta sainteté, et si l'homme les exécute, il connaîtra la vie ; des limites Tu as fixées [13]pour nous, et ceux qui les transgressent, Tu les maudis ; mais Tu nous as rachetés, nous Ton peuple et le troupeau de Ton pacage. [14]Certes, Tu as maudit les transgresseurs, mais nous, Tu nous as affermis.

Ensuite, l'exclu partira. Et si quelqu'un [15]emprunte l'un de ses biens, le salue ou le fréquente, [16]le fait sera enregistré au burin par l'Inspecteur, et son sort sera scellé.

Les Lévites et [17]ceux qui vivent dans les camps s'assembleront le troisième mois et maudiront ceux qui s'écartent de la Loi à droite [18][ou à gauche].

Conclusion de la règle.

Telle est la teneur des prescriptions qu'ils suivront au temps [19]de l'impiété [...afin de] résister à tous les déchaînements de la colère et durant les étapes du voyage entrepris par ceux [20][qui vivent dans les camps et dans toutes leurs villes.

Tout] cela repose sur les interprétations les plus récentes de la Loi.

E.M.C.

2

RÉCITS DES PATRIARCHES

1QapGen

Ce charmant recueil de contes est typique d'un bon nombre de manuscrits que les spécialistes classent dans la catégorie « réécriture de la Bible ». Cette catégorie est vaste et couvre divers modes de « réécriture ». Dans certains cas, il ne s'agit que de sélectionner et réordonner des passages des Ecritures, dans l'intention manifeste de préciser, par de telles juxtapositions, les rapports et la juste interprétation à faire des passages concernés. Le texte dont nous nous occupons est plus audacieux. Bien que, par endroits, l'auteur se contente de présenter le récit de la Genèse plus ou moins dans l'ordre établi, il lui arrive souvent d'ajouter des détails — et même des passages entiers — provenant de sources extrabibliques ou de traditions orales. En effet, son propos est de tenter d'éclairer comme il convient le texte biblique aux endroits cruciaux où, selon lui, de dangereuses erreurs d'interprétation sont possibles.

Ce souci est particulièrement manifeste lorsqu'il est question de l'épouse d'Abraham, Sarah, et d'un pharaon égyptien anonyme. (Notons que, tout au long des passages subsistants des *Récits*, Abraham est appelé « Abram » et Sarah « Saraï », ces portions correspondant aux chapitres de la Genèse antérieurs au chapitre 17 où Abraham et Sarah recoivent leurs nouveaux noms pour nous plus familiers.) Selon le chapitre 12 de la Genèse, ce pharaon enleva Saraï à Abram quand le Patriarche descendit sur son territoire pour chercher de la nourriture. Notre auteur, qui avait une conception précise de la chronologie de la Genèse même aux endroits où la Bible ne donne aucune précision sur la question, pensait que Saraï resta chez le pharaon environ deux années. Fut-elle violée à plusieurs reprises ? S'il en fut ainsi, c'était en vérité un épisode sordide susceptible d'avilir le peuple juif. Afin de prévenir cette interprétation du texte biblique, il décida donc que le pharaon devait

être présenté comme frappé d'impuissance durant toute cette période. Du même coup, naturellement, la pureté de Saraï serait préservée. C'est ainsi qu'il ajouta un long développement au texte biblique à l'endroit voulu pour expliquer que Dieu plaça le pharaon dans un « funeste état ». A cause des effets de cet état — un écoulement répugnant lié peut-être à une gonorrhée —, non seulement le pharaon mais tous ses hommes furent rendus impuissants. Seule l'intercession en sa faveur d'Abram le juste permit alors au monarque égyptien de guérir, et ce à la condition qu'il restituât Saraï à son époux.

La façon dont Abram parle de sa prière est significative : « Alors, je priai pour lui, ce blasphémateur, et posai mes mains sur sa tête. Sur-le-champ, le fléau s'écarta de lui, l'esprit du mal fut exorcisé de son être et il guérit. » Cette description d'un exorcisme est à peu près contemporaine des passages du Nouveau Testament relatant les fréquents exorcismes pratiqués par Jésus de Nazareth. En effet, la description du rouleau est très proche de celle que l'on trouve dans Marc 9. Ainsi, après que ses disciples eurent en vain tenté d'exorciser un esprit plongeant en permanence un jeune garçon dans des convulsions, Jésus dut lui-même pratiquer cet exorcisme. Plus tard, lorsque les disciples lui demandèrent les raisons de leur échec, Jésus répliqua : « Cette espèce ne peut être chassée par rien d'autre que la prière » (Marc 9 :29).

Le souci qu'a l'auteur de préserver la pureté de la descendance d'Abram est également manifeste dans ce qui peut sembler n'être à première vue qu'un ajout insignifiant au texte biblique. Après le Déluge, Noé et sa famille se trouvaient à peu près dans la même situation qu'Adam, Eve et leurs enfants. L'univers étant dépeuplé, comment les jeunes gens pouvaient-ils se marier ? Sur ce point, la Bible garde le silence tout en donnant la généalogie des fils et petits-fils de Noé. Le rouleau ajoute des détails sur les petites-filles de Noé. Ainsi l'auteur prétend ce qui suit : Sem, premier-né de Noé, avait cinq fils et cinq filles, Cham, quatre fils et sept filles, et Japhet le contraire, soit sept fils et quatre filles. Sem étant l'aîné, l'union de ses descendants avec les enfants de ses frères risquait d'avilir sa lignée. C'est pourquoi ses fils et ses filles se marièrent entre eux. En revanche, pour les deux autres frères, des mariages entre leurs descendances respectives ne présentaient aucun danger, et l'exacte correspondance de part et d'autre entre filles et garçons permit de réaliser des unions entre cousins.

Voilà comment l'auteur de cette « réécriture de la Bible » traita des Patriarches Hénoch, Lamech, Noé et ses fils, et enfin Abraham.

Lamech, père de Noé, craint que son fils nouveau-né ne soit pas le fruit de ses œuvres mais d'une union illicite entre sa femme Biténoch et des anges déchus lascifs appelés Veilleurs ou Nephilim.

Col. 3* [1]Alors je décidai que cette conception était le fait de Veilleurs, que la graine avait été plantée par des êtres sacrés, des Nephil[im...] [2]J'étais en émoi à cause de ce nourrisson. [3]Alors moi, Lamech, je me précipitai chez [ma] fem[me], Biténoch, [et lui dis :] [4][« Je t'adjure par...] et par le Très-Haut, par le Seigneur, par le Très Grand, par le Maître de l'Et[ernité... as-tu conçu] [5][par un des] Fils du Ciel ? Dis-moi toute la vérité [...] [6][en vérité] il faut me le raconter, sans mentir. Etait-ce [... ?] [7]par le Maître de l'Eternité. Il faut que tu me révèles toute la vérité, sans mentir [...] »

Biténoch dissipe les soupçons de Lamech en évoquant le temps où Noé dut être conçu.

[8]Alors Biténoch, ma femme, me répondit avec une passion extrême, en pleu[rant...] [9]Elle dit : « O mon frère, mon seigneur, souviens-toi de ma volupté [...] [10] avant l'instant de notre union, et de l'ardeur de mon abandon. Je [te dis] tout[e] la vérité... » [11] et mon opinion alors se modifia. [12]Mais quand ma femme Biténoch vit que mon humeur avait changé, [...] [13] Puis elle réfréna sa colère et, s'adressant à moi, dit : « O mon seigneur, mon [frère, souviens-toi...] [14]mon plaisir. Je te jure par le Grand Saint, par le Roi des Ci[eux...] [15]que cette semence est de toi, que c'est toi l'auteur de cette conception, toi qui as planté [ce] fruit [... et] [16]non un étranger, l'un des Veilleurs ou encore l'un des Fils du Cie[l. Pourquoi] ce bouleversement sur ton visage, ce découragement si profond ? [...] Crois-moi, [18]je te dis la vérité. »

Toujours troublé par la glorieuse apparition du nouveau-né, Lamech envoie quérir l'avis d'Hénoch, son grand-père. En effet, on prêtait à ce dernier le pouvoir de percer de nombreux mystères.

[19]Sur ce, moi, Lamech, je courus chez Mathusalem mon père, et lui [contai] toute l'affaire, [pour qu'il allât s'enquérir auprès d'Hénoch,] [20]son père, et établît avec certitude ce qu'il en était. Car lui, Hénoch, est très aimé et [... des Etres Saints] [21]il partage le sort. Ils ne lui cachent rien. Quand Mathusal[em] eut vent [de ce problème], [22]il s'en alla chez son père Hénoch, afin d'apprendre de lui toute la vérité [...] [23]sa volonté. Alors il monta dans la sphère céleste la plus élevée, Parvain, et là il trouva Hénoch avec [les Etres Saints]. [24]Il [d]it à Hénoch, son père : « O mon père, mon seigneur, je [suis

* La nouvelle numérotation des colonnes est conforme aux travaux récents qui établissent que les fragments 1Q20 faisant partie de cet ouvrage comprennent (avec le fragment dit Trever) les colonnes 1 et 2. L'analyse à l'appui de ces conclusions va paraître bientôt. De même, les lignes de la colonne 20 (ex-19) sont renumérotées et commencent par la ligne 6 et non par la 7. Ainsi se trouve corrigée une erreur mineure de Nahman Avigad et Yigael Yadin dans la première publication du texte.

venu] à toi [...] [entendre] [25]ce que je te dis. Ne m'en veux pas d'être venu jusqu'ici [...] »

La colonne 4 contenait, semble-t-il, le début de la réponse d'Hénoch à Mathusalem. Hénoch commença par évoquer la descente des anges venus chercher des épouses parmi les hommes, ce qui advint au temps de Jared. Comparer avec Genèse 6 :1-2.

Col. 4 [3]car au temps de Jared, mon père...

Suite de la réponse d'Hénoch.

Col. 6 [3]Moi, Hénoch, [...] [4]non par les Fils du Ciel, mais par Lamech, ton fils [...] [9]Et maintenant, sache [...] et te révèle [que...] [10]Va, dis à Lamech, ton fils [...] [24]Alors, quand Mathusalem entendit [ces choses...] [25]Et parla [...] avec Lamech, son fils [...] [26]Alors quand moi, Lamech, j'entendis [ces choses...] [27]qu'il tira de moi [...]

Le décor change et c'est à présent Noé adulte qui s'exprime.

Col. 7 [2]Et toute ma vie j'ai pratiqué la justice [...] [6]Moi Noé, homme [...]

Dieu parle à Noé.

Col. 8 [1][Tu exerceras ta domination sur] la terre et sur tout ce qui s'y trouve, sur les mers [et tout ce qu'elles renferment...] [7]Alors je me réjouis des paroles du Maître des Cieux [...]

Fin du Déluge et certaines de ses conséquences immédiates.

Col. 11 [12][...]l'arche s'arrêta sur l'un des monts d'Ararat [...] [13]j'avais fait propitiation pour toute la terre [...] [15]sur l'autel je brûlai de l'encens [...]

Dieu parle de nouveau à Noé et conclut un pacte avec lui. Comparer avec Genèse 9 :4.

Col. 12 [17]Tu ne mangeras pas de sang [...]

Noé décrit sa famille et ses activités durant la période après le Déluge.

Col. 13 [1][...] « Vois, j'ai placé Mon arc [dans la nue]. » Et il devint un signe pour moi dans la nue, être [...] [2]la [ter]re [...] [3]beaucoup [...] il me fut révélé [...] [7]dans les monts d'[Ararat...] [8][...] une vigne sur les monts d'Ararat. Ensuite, je descendis au pied de cette montagne, avec mes fils et mes petits-fils [...] [9][...] la dévastation de la terre était immense.

[Des fil]s [et des fi]lles, j['en] eus après le Déluge. [10][A Sem,] mon aîné, un fils naquit d'abord, à savoir Arphaxad, deux ans après le Déluge. Voici quels furent tous les enfants de Sem : [11][E]lam, Assur, Arphaxad, Loud, Aram, et cinq filles. S'y ajoutèrent [les enfants de Cham : Couch, Misraï]m, Pout, Canaan, et sept [12]filles. Les enf[ants] de Japhet furent : Gomer, Magog, Madaï, Yavan, Toubal, Mechec, Tiras, et quatre filles.

[13]Alors je commençai à cultiver la terre avec tous mes fils. Je plantai une grande vigne sur le mont Loubar et, la quatrième année, elle me donna du vin. [14][...] Quand la première fête arriva, le premier jour de cette première fête — celle du [septième] mois — [...] [je commençai à jouir du fruit][15]de ma vigne ; j'ouvris ce vase et commençai à boire de lui le premier jour de la cinquième année [16][depuis que la vigne fut plantée] [...] Ce jour-là, j'invitai mes fils et mes petits-fils et toutes nos épouses et toutes nos filles, et nous nous réunîmes tous pour aller [17][à l'endroit de l'autel] [...] et je bénis le Seigneur des Cieux, le Très-Haut, le Grand Saint qui nous avait tous sauvés de la destruction. [...] [18][...] et pour tous [...] de son père. Ils burent et [...] [19][...] et je répandis sur [l'autel] [...] et le vin [...]

Les colonnes 17 et 18 détaillaient, semble-t-il, le partage de la terre entre les descendants de Noé.

Col. 17 [11]... tout le pays du nord jusqu'à [...] [12][...] [jusqu'à] cette frontière les eaux de la Méditerranée [...] [16] [...] le fleuve Tina.

Col. 18 [8]... à l'ouest, vers Assur, jusqu'au Tigre...[9]Pour Aram, le pays de... jusqu'à la source de [...] [10][...] ce mont du Bœuf, et il traversa cette partie vers l'occident jusqu'à [...] [11][...] et à la jonction des trois parties [...] Pour Arphaxad, [...] [16][...] A Gomer, il donna la partie du nord-est jusqu'au fleuve Tina et son parcours. A [Mag]og, [il donna] [...]

Le héros de l'histoire est maintenant Abraham. Ce passage a trait, semble-t-il, à l'érection de l'autel de Bethel. Comparer avec Genèse 12 :1-7.

Col. 20 [6][...Et là je bâtis] l'[autel, et invoquai], su[r lui, le nom de D]i[eu...] Et je dis : « Tu es en vérité pour moi [7][le] [D]ieu [Etern]el, [...] » Auparavant, je n'avais pas atteint la montagne sainte ; c'est pourquoi j'allai [8]à [...] et je continuai à voyager vers le sud [...] jusqu'à ce que j'atteignis Hébron — c'était toutefois avant sa construction —, et je vécus [9][là pendant deux an]s [...]

Souffrant de famine, Abraham et sa famille se rendent en Egypte.

La famine sévissait alors dans toute cette contrée, mais j'appris

qu'en Egypte il y a[vait] du g[ra]in. Alors je partis [10]pour [me rendre] au pays d'Egypte... [et] j'[atteignis] le Carmon, un des [11]bras du Nil [...] Jusque-là, nous étions toujours dans notre propre pays, [mais] je [tr]aversai alors les sept bras de ce fleuve qui [...] [12][...] Désormais, nous avions quitté notre pays et pénétré dans le pays des fils de Cham, le pays d'Egypte.

Abraham fait un rêve inquiétant.

[13]Moi, Abraham, je fis un rêve la nuit de mon entrée dans le pays d'Egypte. Dans mon rêve, je vis un cèdre et un [14]palmier-dattier pou[ssant] à partir d'[une seule] sou[che]. Alors survinrent des hommes qui voulaient abattre et déraciner le [c]èdre et donc laisser le palmier-dattier seul. Mais [15]le palmier-dattier s'y opposa et dit : « N'abattez pas le [c]èdre car nous sommes tous deux issus d[e] la [mê]me souche. » Alors le cèdre fut épargné grâce au palmier-dattier, [16]et ne fut pas abattu.

Abraham raconte le rêve à sa femme, Saraï, et en explique la signification.

Alors je sortis de mon sommeil pendant qu'il faisait encore nuit et dit à Saraï, ma femme : « J'ai fait un [17]rêve et main[tenant] je suis dans l'inquiétude [à cause de] lui. » Elle répliqua : « Raconte-moi ton rêve pour que je puisse comprendre. » Alors je commençai à le lui expliquer [18]et j'[en expliquai aussi la signification.] Je dis : « [...] [des hommes viendront] dans l'intention de me tuer tout en t'épargnant. Néanmoins, voici la grâce [19][que tu peux me faire.] En tout [endroit] où [nous irons, dis] à mon propos "C'est mon frère". Ainsi, je pourrai rester en vie grâce à toi et ma vie sera épargnée à cause de ton geste. [20][... ils tenteront] de nous sépa[re]r et de me tuer. » Alors Saraï pleura cette nuit en entendant mes paroles. [21][...] et le Pharaon de Zo[an...] Saraï n[e voulait plus] aller à Zoan [22][avec moi, car elle avait] extrêmement [peur] qu'un homme attaché au Pharaon de Zoan la vît.

Cependant, après que cinq années eurent passé, [23][vinrent] trois hommes, dignitaires de la cour d'Egypte [et conseillers] du Pharaon de Zoan. Ils vinrent parce qu'ils avaient eu vent de [mes] paroles et de ma femme, et ne cessèrent de me couvrir [24][d'une multitude de présents]. Ils me po[sèrent des questions] [sur la connaissance] du bien, la sagesse et la justice, alors je leur lus le [Livre] des Paroles d'Hénoch. [25][...] dans la famine que... le Livre des Paroles d'Hénoch [...] [26][...] avec beaucoup de nourriture et de boisson [...] vin [...]

Les conseillers du Pharaon reviennent à la Cour. L'un d'eux nommé Hyrcan évoque dans un poème la merveilleuse beauté de Saraï.

Col. 21 [2][...] qu'il est splen[dide] et beau l'aspect de son visage,

qu'il [...] [3][Et] qu'[elle] est souple sa chevelure. Que ses yeux sont adorables ; que son nez et l'éclat de [4]son visage sont plaisants au regard [...] Que sa poitrine est harmonieuse, que toute sa beauté est merveilleuse ! Ses bras, quelle grâce ! Ses mains, [5]quelle perfection ! Que chaque trait de ses mains est [adorable] ! Que ses paumes sont délicieuses, que ses doigts sont fins et délicats !

Ses pieds, [6]quel charme ! Ses cuisses, quelle perfection ! Aucune vierge, aucune épousée franchissant le seuil de la chambre nuptiale n'offre autant d'attraits. Sur toutes [7]les femmes elle l'emporte par sa beauté, par son allure. Cependant, malgré tous ces attraits, elle possède une grande sagesse, et tout ce qu'elle a [8]est beauté.

Le Pharaon s'empare de Saraï. Abraham, en proie à la souffrance, demande à Dieu de juger Pharaon et de protéger Saraï.

Quand le roi entendit les paroles d'Hyrcan et celles de ses compagnons — car tous trois parlèrent d'une seule voix —, il la désira très fort. Aussi la fit-il mander [9]sur-le-champ. Lorsqu'il la vit, il fut ébloui par sa beauté. Alors, il la prit pour femme et chercha à me tuer, mais Saraï dit [10]au roi : « C'est mon frère. » Ainsi, elle se montra généreuse à mon endroit et je fus épargné, moi, Abram, en raison de ses bonnes grâces, au lieu d'être tué. Alors je pleurai abondamment, moi, [11]Abram, avec Lot, mon neveu, cette nuit ou Saraï me fut ravie par la force.

[12]Cette nuit-là, je la passai en prières, suppliant et implorant miséricorde. Au supplice, les joues baignées de larmes, je disais : « Béni sois-Tu, ô Toi le Très-Haut, [13]Dieu Eternel, car Tu es le Seigneur et Maître de tous les rois de la terre. Tu es le Seigneur qui exerce sur eux Sa justice. Et maintenant, ô Seigneur, [14]je demande réparation du mal que m'a fait le Pharaon de Zoan, roi d'Egypte, car mon épouse m'a été ravie par la force. Prononce en ma faveur un arrêt contre lui, lève Ta main puissante [15]contre lui et toute sa maison. Qu'il n'ait pas le pouvoir cette nuit de souiller ma femme ! Ainsi ils Te connaîtront, Toi mon Seigneur, ils sauront que Tu es le Maître de tous les rois [16]de la terre. » Alors je pleurai et ne parlai à personne.

Dieu exauce la prière d'Abraham et plonge Pharaon dans l'affliction.

Cette nuit-là, le Dieu Tout-Puissant le frappa d'un mal affligeant, lui et tous les hommes de sa maison, un [17]mal qui s'attacha à lui et à tous les hommes de sa maison. En conséquence, il ne put cohabiter charnellement avec elle ; en vérité, il ne coucha pas avec elle bien qu'elle restât à ses côtés [18]deux années complètes. Au terme de deux années, les plaies et les maux dont lui et tous les hommes de sa maison étaient affligés devinrent encore plus sévères. Aussi envoya-t-il des messagers [19]pour convoquer tous [les sages] d'Egypte, ainsi

que tous les magiciens et guérisseurs du pays, pensant qu'ils pourraient le guérir, lui et tous les hommes de sa maison, de ce fléau. [20]Cependant, aucun guérisseur, magicien ni sage ne fut en mesure de le guérir ; au contraire, le mal s'attacha également à eux [21]de sorte qu'ils s'enfuirent.

Abraham accepte d'exorciser le mauvais esprit dont est possédé Pharaon à condition que Saraï lui soit rendue. Pharaon les récompense et les fait escorter jusqu'à leur sortie d'Egypte.

Alors Hyrcan vint à moi, me demandant de prier pour le [22]roi, d'apposer les mains sur lui et de le guérir — car [il m'avait vu] en rêve. Mais Lot répliqua : « Mon oncle Abram est dans l'incapacité de prier pour [23]le roi tant que Saraï, sa femme, sera auprès de lui. Maintenant va dire au roi de restituer la femme à son époux. Alors il priera pour lui et il sera guéri. » [24]Après avoir entendu les propos de Lot, Hyrcan se rendit auprès du roi et les lui rapporta. « La cause de tous ces coups et fléaux [25]dont mon seigneur est frappé, c'est Saraï, la femme d'Abram ! Laisse Saraï repartir vers Abram, son époux, [26]et cette peste te lâchera, c'est-à-dire ce mauvais esprit à l'origine des écoulement de pus. »

Alors il m'appela auprès de lui et me dit : « Que m'as-tu fait à cause de ta femme [Sar]aï ? Tu [27]m'as dit : "C'est ma sœur", alors qu'en réalité elle était ta femme ! Je l'ai alors prise pour épouse ! La voici. Prends-la, partez, quittez [28]toutes les provinces d'Egypte ! Mais auparavant, prie pour moi et pour ma maison afin que ce mauvais esprit qui nous habite soit exorcisé. » Alors, je priai pour lui, ce blasphémateur, [29]et apposai mes mains sur sa [tê]te. Sur-le-champ, le fléau le quitta, le mauvais [esprit] fut exorcisé et il fut guéri. Le roi se leva et [30]m'[in]forma... et le roi me jura par serment qu'[il ne] l['avait pas touchée]. Puis [ils] m['amenèrent] [31]S[ar]aï. Le roi lui donna beaucoup [d'argent et d'o]r, du linge en abondance et des vêtements teints de pourpre [...] [il les plaça] [32]devant elle, et aussi devant Agar. Il me la rendit et manda des hommes pour [m']escorter [hors d'Egypte...]

Abraham retourne en Canaan.

[33]Ainsi moi, Abram, je partis avec de nombreux, nombreux troupeaux, avec de l'argent et de l'or, et remontai d'[Egypt]e. [Lot,] [34]mon neveu, m'accompagnait et lui aussi avait acquis pour son compte de nombreux troupeaux, et avait pris femme parmi les filles [d'Egypte]. Je [cam]pai avec lui **Col. 22** [1][dans] chacun de mes précédents campements avant d'atteindre Bethel où j'avais jadis dressé un autel. Alors je le bâtis à nouveau [2]et offris des holocaustes et une oblation au Très-Haut. Là, j'invoquai le nom de l'Eternel et louai le nom de

Dieu. Je bénis [3]Dieu et Le remerciai pour tous les troupeaux et tous les biens qu'Il m'avait donnés et pour la bonté qu'Il m'avait témoignée. Je Le remerciai aussi [4]de m'avoir ramené dans ce pays sain et sauf.

Lot se sépare d'Abraham et part vivre à Sodome. La Genèse 13 :6-7 explique que la terre ne pouvait pas les contenir tous deux parce que leurs troupeaux étaient trop nombreux. Aussi leurs bergers se battaient-ils entre eux. Les Récits *minimisent ces difficultés. Dieu apparaît à Abraham dans une vision.*

[5]Après ce jour, Lot se sépara de moi à cause des agissements de nos bergers. Il alla vivre dans la vallée du Jourdain, emmenant tous ses troupeaux [6]avec lui. J'ajoutai aussi beaucoup à ce qu'il possédait. Il fit paître ses troupeaux et ne s'arrêta qu'au jour où il atteignit Sodome. Là, il acquit une maison [7]et s'établit pour vivre. Moi, je continuai à séjourner sur la montagne de Bethel, et pensai qu'il n'était point judicieux que mon neveu Lot se fût séparé de moi.

[8]Par la suite, Dieu m'apparut dans une vision de la nuit et me dit : « Monte à Ramat-Hazor qui se trouve au nord de [9]Bethel où tu résides à présent, et lève les yeux. Promène ton regard à l'est, à l'ouest, au sud et au nord. Embrasse tout [10]ce pays que Je m'en vais te donner à toi et à tes descendants pour toujours. » Alors, je montai le lendemain à Ramat-Hazor et embrassai le pays depuis [11]cette hauteur, du fleuve d'Egypte jusqu'au Liban et au Sénir, et de la Méditerranée jusqu'au Hauran, et tout le pays de Gebal jusqu'à Kadech, et tout le [12]Grand Désert à l'est du Hauran et de Sénir jusqu'à l'Euphrate. Et Il me dit : « J'octroierai tout ce pays à tes descendants et ils en hériteront à jamais. [13]En outre, je multiplierai tes descendants comme la poussière de la terre de telle sorte que personne ne pourra les dénombrer. Tes descendants seront innombrables. Lève-toi, arpente-le, va [14]voir quelle est sa longueur et sa largeur, car je te le donnerai à toi et à tes descendants après toi, pour toujours. »

Abraham parcourt la terre promise.

[15]Alors moi, Abram, je fis un long périple pour parcourir le pays. Je partis du fleuve Gihon puis longeai la Méditerranée jusqu'[16]au mont du Bœuf et, à partir de cette grande mer salée, contournai le mont du Bœuf sur sa lisière et me dirigeai vers l'orient, traversant en large le pays [17]jusqu'à l'Euphrate. Je longeai ce fleuve et débouchai sur la mer Rouge à l'est ; de là, je suivis le rivage de [18]la mer Rouge jusqu'à la langue de la mer des Joncs qui sort de la mer Rouge. Puis je bouclai mon périple, en me dirigeant vers le sud jusqu'au [19]Gihon. Après quoi, je rentrai chez moi sain et sauf et trouvai tous mes hommes en bonne santé.

Peu après, j'allai m'installer aux chênes de Mamré qui se trouvent à Hébron, [20]au nord-est de cette ville. Là, j'érigeai un autel et offris un holocauste et une oblation au Très-Haut. Je bus et mangeai en ce lieu, [21]avec tous les hommes de ma maison, et conviai Mamré, Arnem et Echkol, trois frères amorréens qui étaient mes amis. Ils mangèrent et burent [22]avec moi.

Abraham combat les quatre rois de l'Orient. Comparer avec Genèse 14, que ce passage des Récits *amplifie considérablement. L'auteur des* Récits *s'attache également à moderniser les noms des lieux et des personnages bibliques.*

[23]Antérieurement à cette époque, Kedorlaomer, roi d'Elam, Amrafel, roi de Babylone, Aryoc, roi de Cappadoce, et Tidal, roi de Goyim qui [24]se trouve entre les deux fleuves, étaient arrivés. Ils avaient fait la guerre à Béra, roi de Sodome, à Bircha, roi de Gomorrhe, à Chinab, roi de Adma, à [25]Chémeber, roi de Céboïm et au roi de Béla. Tous ceux-là se réunirent pour livrer combat dans la vallée des Siddim. Mais le roi d'[26]Elam et les rois qui étaient avec lui se révélèrent plus forts que le roi de Sodome et ses alliés. Ainsi, ils leur imposèrent un tribut.

Pendant douze années, ils continuèrent à [27]payer leur tribut au roi d'Elam mais, durant la treizième, ils se révoltèrent contre lui. En conséquence, la quatorzième année, le roi d'Elam s'avança avec tous [28]ses alliés, et ils remontèrent à travers le désert. Ils frappèrent et pillèrent à partir de l'Euphrate. Ils frappèrent sans relâche — les Refaïm qui étaient à Achteroth-[29]Karnayim, les Zouzim qui étaient à Amman, les Emim [qui étaient à] Chavé-Hakerioth, et les Horéens qui se trouvaient dans les montagnes de Gebal — jusqu'à leur arrivée à El-[30]Paran, dans le désert. Alors, ils revinrent et s'attaquèrent à [En-Michpat et aux gens] qui se trouvaient à Haçaçon-Tamar. [31]Sur ces entrefaites, le roi de Sodome s'avança pour s'opposer à eux avec le roi de [Gomorrhe, le r]oi de Adma, le roi de Ceboïm et le roi de Bela. [Ils liv]rèrent bataille [32]dans la vallée des [Siddim] à Kedorla[omer, au roi d'Elam, et aux rois] qui étaient ses alliés. Le roi de Sodome fut mis en fuite, tandis que le roi de Gomorrhe [33]tomba dans des puits [de bitume...] Le roi d'Elam s'empara de tous les troupeaux de Sodome et de [34][Gomorrhe...]

Et Lot, le neveu d'Abram qui vivait à Sodome, fut emmené en captivité **Col. 23** [1]avec eux, lui et ses troupeaux. L'un des bergers du [2]troupeau qu'Abram avait donnés à Lot parvint à s'échapper et rejoignit Abram — à l'époque Abram [3]habitait à Hébron. Le berger l'informa que Lot et ses troupeaux avaient été emmenés en captivité mais que Lot n'avait pas été tué. Il lui dit aussi que [4]les rois suivaient la piste de la Grande Vallée en direction de leur propre territoire,

qu'ils faisaient des prisonniers, pillaient, tuaient, brûlaient tout en se dirigeant [5]vers Damas.

Abram pleura sur son neveu Lot puis, reprenant courage, alla [6]choisir parmi ses serviteurs des guerriers d'élite, au nombre de trois cent dix-huit. Arnem, [7]Echkol et Mamré se joignirent à lui. Il poursuivit les rois jusqu'à Dan, où il les trouva [8]campant dans la vallée de Dan. Il les attaqua de nuit dans quatre directions, et en tua [9]quelques-uns cette nuit-là. Certains, il les abattit, d'autres, il les poursuivit ; ils fuirent devant lui [10]jusqu'à Helbon, situé au nord de Damas. Ainsi, Abram les déposséda de tous ceux qu'ils avaient fait captifs [11]et de tout ce qu'ils avaient pris comme butin, et il les dépouilla aussi de leurs propres biens. En outre, il sauva son neveu Lot et ses troupeaux. Tous [12]ceux qui avaient été capturés, il les ramena.

Lorsque le roi de Sodome apprit qu'Abram avait récupéré tous les captifs [13]et tout le butin, il partit à sa rencontre. Il arriva à Salem, c'est-à-dire à Jérusalem, alors qu'Abram campait dans la vallée [14]de Chavé, autrement dit la vallée du Roi, la vallée de Beit Hakerem. Melchisedech, roi de Salem, apporta [15]des vivres et du vin pour Abram et tous les hommes qui étaient avec lui. Lui-même était prêtre du Dieu Suprême et il bénit [16]Abram, disant : « Béni soit Abram par le Dieu Suprême, par le Maître du ciel et de la terre. Béni soit le Dieu Suprême [17]qui a livré tes ennemis dans ta main. » Alors, Abram lui donna un dixième de tout le bétail qui avait appartenu au roi d'Elam et à ses alliés.

[18]A cet instant, le roi de Sodome s'approcha et dit à Abram : « Mon seigneur Abram, [19]donne-moi mes hommes, les captifs qui sont avec toi, que tu as arrachés au roi d'Elam ; quant au butin, [20]tu peux le garder tout entier. » Abram répliqua au roi de Sodome : « Je lève ma [21]main et jure ce jour par le Très-Haut, par le Maître du ciel et de la terre, que je ne prendrai ni fil, ni courroie de sandale [22]de tout ce qui t'appartient, afin que tu ne puisses aller dire : "Toute la fortune d'Abram vient du pillage de ce qui [23]jadis était à moi." J'exclus de ce serment ce que mes hommes ont déjà mangé, et la part revenant aux trois hommes qui [24]ont marché avec moi. Ils sont maîtres de leurs parts et peuvent donc te la rendre ou pas. » Ainsi, Abram restitua tout le butin et tous les [25]captifs, qu'il remit au roi de Sodome. Quant à tous les captifs l'accompagnant qui étaient natifs de cette terre, ils les libéra [26]et les renvoya chez eux.

Dieu apparaît à Abraham dans une vision et promet qu'Eliézer ne sera pas son héritier. Comparer avec Genèse, 15 :1-4. Le texte des Récits *se préoccupe ici manifestement de la chronologie car la Genèse ne dit rien du temps qu'Abraham passa en divers endroits. Le dialogue entre Dieu et Abraham est aussi sensiblement différent, la richesse d'Abraham étant ici beaucoup plus soulignée que dans le récit biblique.*

[27]Après ces événements, Dieu apparut à Abram dans une vision et lui dit : « Vois, dix années [28]ont passé depuis que tu as quitté Haran. Deux d'entre elles, tu les as passées ici, sept en Egypte, et une [29]s'est écoulée depuis ton retour d'Egypte. A présent, fais le compte de tout ce que tu possèdes. Tu verras que tes biens ont plus que doublé, en comparaison de [30]ce que tu emportas le jour où tu quittas Haran. Alors, ne crains rien car Je suis avec toi. Je serai ton [31]soutien et ta force. Je serai moi-même ton écu et ton bouclier contre tout ennemi plus fort que toi. Tes richesses et tes troupeaux [32]se multiplieront de manière considérable. »

Abram répondit : « Seigneur Dieu, mes richesses et mes troupeaux sont déjà immenses. Mais à quoi me servent [33]tous [ce]s biens si, à ma mort, je ne laisse pas d'enfant, n'ayant point de fils ? En fait, c'est un employé de ma maison qui héritera de tout ce que je possède. [34]Eliézer, membre de [ma maison], qui [...] jeune homme sera mon héritier. » Dieu lui dit : « Non, ton héritier ne sera pas cet homme mais quelqu'un issu de [ta propre] chair [...] »

M.O.W.

3

PSAUMES D'ACTION DE GRÂCES (ROULEAU DES HYMNES)

1QH, 1Q35, 4Q427-432

Le ton éminemment personnel des chants que l'on a coutume de désigner sous le nom de *Psaumes d'action de grâces* tranche beaucoup avec celui des autres manuscrits. L'auteur parle de lui-même à la première personne et raconte l'histoire déchirante des persécutions que lui ont fait subir ceux hostiles à son ministère. En outre, il se dit investi d'un pouvoir particulier lui permettant de connaître la volonté de Dieu (1QH 4 :26), d'entendre les merveilleux mystères divins (9 :21), de devenir l'instrument des œuvres de Dieu (12 :8) et le chantre de Ses paroles (16 :16). En fait, colonne 26, il va même jusqu'à avancer que personne ne peut lui être comparé, car il fait partie des êtres célestes (voir 4Q427 frag. 7, col. 1 l. 11-12). Hardis pour n'importe quel chef, de tels propos rappellent les allégations des divers individus qui ont prétendu, aux temps anciens et dans un passé plus récent, incarner le Messie.

La personnalisation unique de l'ouvrage et l'accent mis sur la mission divine de l'auteur ont amené de nombreux experts à conclure que ces psaumes furent composés par le Maître de justice en personne. Certains chercheurs se sont livrés à une analyse plus subtile afin de repérer les psaumes qui sont « vraiment » du Maître (col. 10-16 pour l'un d'eux, 13-16 pour un autre). Toutefois, de bout en bout, ce sont les mêmes thèmes dramatiques qui reviennent : (1) l'homme est un vase d'argile et enclin au péché ; (2) Dieu est le Créateur et le Maître de toute chose ; (3) les impies persécutent les justes, mais Dieu veille. En fait, seul dans le frag. 10 de 1QH (traduit ci-après entre les colonnes 18 et 19) et colonne 27 (préservée au mieux dans 4Q427, frag. 7, col. 2), on observe un changement très net de protagoniste : en effet, le « je » devient « nous », et l'expérience relatée est non plus individuelle mais collective.

Le nom donné à ce recueil de psaumes est inspiré par la formule

introductive maintes fois répétée : « Je Te rends grâce, ô Seigneur. » Une deuxième formule, « Béni sois-Tu, ô Seigneur », sert à l'occasion de variante. En raison de la nature fragmentaire du manuscrit, seules vingt de ces introductions sont manifestes, mais il est possible d'identifier au moins dix autres chants à partir du contexte. L'ouvrage original contenait peut-être jusqu'à cinquante psaumes. Le fort pourcentage de chevauchements entre les huit manuscrits préservés permettant de conclure qu'un peu plus de la moitié de l'ensemble a été récupéré, cette hypothèse n'est pas improbable.

Dans les *Psaumes d'action de grâces*, le vocabulaire et la phraséologie de l'Ancien Testament abondent, de sorte que le lecteur a l'impression d'être confronté à une véritable mosaïque de citations bibliques. Les Psaumes, Isaïe (surtout 40-55), Jérémie, Ezékiel, Job et les Proverbes constituent les sources principales. Pourtant, curieusement, seul un passage peut-être considéré comme une vraie citation (1QH 10 :29-30 cite Ps. 26 :12). Il s'ensuit donc que, à la différence du Nouveau Testament et des écrits rabbiniques, cet ouvrage ne contient pas de formules d'accompagnement des citations telles que « ainsi parle le Seigneur », « comme il est écrit dans le livre de... ». La seule formule de ce type apparaît dans 1QH 4 :12 où il est rappelé que Dieu parla par l'intermédiaire de Moïse. Néanmoins, malgré l'absence de véritables citations, la langue et l'imagerie bibliques sont prédominantes. Le nombre élevé d'exemplaires des *Psaumes d'action de grâces* et leur très grande homogénéité témoignent de l'importance de l'ouvrage qui, pour certains lecteurs, faisait sans doute partie du « canon ».

L'ordre des colonnes adopté ici diffère de celui que l'on trouve dans les publications antérieures. Mis à part quelques modifications mineures, la traduction se fonde sur le résultat des travaux scientifiques d'Emile Puech*.

Les trois premières colonnes des Psaumes d'action de grâces *n'ont survécu que sous une forme très fragmentaire. Le premier texte suivi commence ici, le psalmiste remerciant Dieu de l'avoir délivré du péché et du jugement.*

1QH (1Qhodayot[a]) Col. 4 [9][Je Te rends grâce, ô Seigneur, car,] de choses cachées qu[e... lesquels]ne les atteignent pas dans [...] [10][...] et du jugement des tem[ps de l'impiété... p]ensées impies [...] [11][...] et par le jugement de [...Tu as délivré] Ton serviteur de tous ses péchés [... et par l'abondance de] Ta miséricorde, [12][comme Tu as dit] par l'intermédiaire de Moïse, [que Tu pardonnerais la transgression,] l'iniquité, la faute et absoudrais [l'iniquité] et l'infidélité. [13][Car] les

* Emile Puech, « Quelques aspects de la restauration du Rouleau des Hymnes (1QH) », *Journal of Jewish Studies* 39 (1988), p. 38-55.

fondements des montagnes [seront ébranlés], le feu [embrasera] le Chéol dans les profondeurs et [Tu...] le [...] par Tes jugements. [14][...] pour ceux qui Te servent fidèlement [a]fin que leur postérité soit admise en Ta présence à jamais. Et Tu as fixé [...] là, [15][pardonnant toute] transgression, effaçant toutes leurs [iniquités], leur donnant en partage tout la gloire de l'homme (*ou* d'Adam) [ainsi que] de longs jours.

Louange à Dieu pour sa justice.

[17][Je Te rends grâce, ô Seigneur,...] par les esprits que Tu as mis en moi. Je [trouv]erai les mots adéquats pour proclamer la justice de Tes actes, Ta longanimité, [18][l'abondance de ton affecti]on, les œuvres de Ta droite puissante, le pardon des fautes de mes ancêtres ; p[riant] et suppliant pour [19][...] mes actions et la perversité de mon cœur. Car dans la fange je me suis vautré et du conseil de [...] Je [...] et je ne me suis pas joint [20][à Ta congrégation. (?)...] justice t'appartient et la louange sied à Ton nom pour touj[ours...] Ta justice. Que [Ton serviteur (?)] soit racheté [21][et] que le méchant périsse. J'ai compris que [Tu détermines] la voie de celui que Tu as choisi, et par l'intelligence [22][de Ta vérité, Tu] l'empêches de pécher contre Toi ; lui rendant son humilité par Tes châtiments, et par [Tes] épreu[ves...] son cœur. [23][Empêche] Ton serviteur de pécher contre Toi et de trébucher sur toutes les paroles de Ta volonté. Fortifie [...] contre les esprits de [24][l'impiété pour] qu'il marche dans toutes les voies que Tu affectionnes, et méprise tout ce que Tu hais, [et fasse] ce qui est bon à Tes yeux. [25][Détruis] leur [emp]ire dans mes entrailles, car Ton serviteur possède un esprit de chair.

Louange à Dieu pour son alliance (?).

[26][Je te rends grâce, ô Seigneur, car] Tu as étendu Ton esprit saint sur Ton serviteur [...] son cœur [27][...] et j'examine toute alliance humaine [...] ils la trouveront [28][...] et ceux qui l'aiment [...] jusqu'à la fin des temps.

Louange à Dieu qui a révélé sa gloire.

Col. 5 [1][...]. [2][...] pour que les insensés comprennent [...] de l'éternité [3][...] et que l'humanité comprenne [...] chair et le conseil des esprit[s...] ils ont marché [4][... Béni sois-]Tu, ô Seigneur, q[ui...] largeur de [...] par la force de Ta puissance [5][...] avec une abondance de bons [...] et l'ardeur de [Ton] jugement [...in]sondable. Tout [6][...] toute compréhension et [...] et les mystères du plan et les mystère[s de...] Tu as déterminé [7][...] sainteté va de [l'éternité] passée jusqu'à la fin des temps. Tu es [le Seigneur... des] saints [8][... dans le conseil

de Ta vérité] et dans les mystères de Tes merveilles [... à] cause de Ta gloire et dans la profondeur de [...] Ton intelligence, [...] n'a pas [9][...] Tu as révélé les voies de... et les œuvres du mal, la sagesse et la foli[e...] justice [10][...] leurs œuvres. La vérité et... et la déraison [...] [11][...] et des grâces éternelles à tous ceux [qui marchent] dans la paix, mais la ruine [...] [12]leur [...] gloire éternelle [... et] la joie éternelle pour l'œuvre de [...] [13][...]

Et ce sont ces choses que [Tu] dé[terminas...] pour les juger. [Tu déterminas] [14]toutes Tes œuvres avant de les créer, en même temps que la milice de Tes esprits et l'assemblée de [Tes saints], Ton saint firmament [et toutes] [15]ses milices, en même temps que la terre et tout ce qui jaillit d'elle, dans les mers et dans les profondeurs [selon] tous Tes plans pour la fin des temps [16]et la visitation éternelle. Car Tu les as déterminés depuis toujours, et aussi l'œuvre d'[injustice...] en eux pour qu'[17]ils puissent proclamer Ta gloire dans tout Ton empire, car Tu leur as montré ce qui ne sera pas [...] depuis toujours, créant [18]de nouvelles choses, défaisant celles établies depuis toujours et [instituant] ce qui sera à jamais. Car Tu [...] et Tu te perpétues [19]d'âge en âge. Par les mystères de Ton intelligence [Tu] assignas à toutes ces choses de faire connaître Ta gloire. [Mais qu'est] l'esprit de chair pour comprendre [20]toutes ces choses et percer le mystère de Tes grandes [merveilles] ? Et qu'est celui né de la femme parmi toutes [Tes œuvres] redoutables ? Il n'est qu'[21]une bâtisse de poussière, pétrie avec de l'eau, [...] sa fondation, c'est la honte infâme [...] et un esprit pervers [22]le régissait.

S'il agit de façon impie, il deviendra [un signe pour] l'éternité et un signe pour les générations, [... à toute] chair. Par Ta seule bonté [23]l'homme sera justifié, et par l'abondance de [Ta] miséricor[de...] avec Ta splendeur, Tu le glorifies, et Tu [le combles d'une abo]ndance de délices ; avec la paix éternelle [24]et une longue vie. Car [Tu as parlé et] Ta parole ne disparaîtra pas.

Et moi, Ton serviteur, je sais, [25]par l'esprit que Tu as placé en moi [que tes paroles sont vraies] et toutes Tes œuvres sont justes et que Ta parole ne disparaîtra pas. Et [...] [26]Tes temps sont fixés [...c]hoisi pour leurs délices. Et je saurai [...] [27]et impie [...] considérer [...] [28][...] Tes [e]sprits et [...]

Louange à Dieu qui purifie ses élus.

Col. 6 [1][...] dans Ton peuple et [...] [2][...] nos oreilles [...] hommes de vérité et [...] [3][...] intelligence et ceux qui cherchent à comprendre [... aim]e la compassion et les humbles d'esprit, purifiés de [4][... par] l'affliction et purifiés par le creuset de [...] qui se fortifient jusqu'à [...] Tes jugements [5][...] et ceux qui guettent Ton salut [...] et Tu as établi Tes statuts [parmi eux] pour qu'ils les observent [6][... ju]ger le

monde et répartir l'héritage entre tous [...] de sainteté pour les générations fu[tures] et tous [7][...] leurs œuvres avec [...] les hommes de Ta vision.

Louange à Dieu qui donne l'intelligence.

[8][Je Te rends grâce,] ô Seigneur, qui place l'intelligence dans le cœur de [Ton] ser[viteur,] [9][afin qu'il puisse... tou]tes ces choses et [...] et s'abstienne de commettre délibérément des actes impies et bénisse [10][Ton saint nom et les paroles d]e Ta volonté. [Afin qu'il marche dans tout ce qu]e Tu aimes et abhorre tout ce que [11][Tu hais...] Ton serviteur [...] humanité. Car par leurs esprits Tu distingues [12]les bons des impies, [...] leurs œuvres. Et je sais par Ta connaissance, [13]que par Ta bonté pour l'h[omme...] Ton [es]prit saint, et ainsi Tu me fais Te comprendre. A mesure que [14]je me rapproche, mon zèle me dresse contre tous ceux qui pratiquent l'impiété et contre les hommes de tromperie. Car aucun de ceux qui sont près de Toi ne s'insurge contre Ton commandement, [15]aucun de ceux qui Te connaissent ne pervertit Tes paroles. Car Tu es juste, et tous Tes élus sont vérité. Toute injustice [16][et toute im]piété, Tu les détruis à jamais. Ainsi Ta justice est révélée devant toutes Tes créatures.

[17]Et je sais par l'abondance de Ta bonté, et par le serment que je me suis imposé que je ne dois pas pécher contre Toi [18][et] ne dois rien faire qui soit mal à Tes yeux. C'est ainsi que j'ai été conduit à m'associer (*ou* dans le *Yahad*) avec tous les hommes de mon conseil. Sur [19]l'intelligence que chacun manifestera, je réglerai ma faveur, et sur l'abondance de son héritage, mon attachement. Je n'aurai pas de considération pour le méchant ni n'accepterai de présent c[orrupteu]r de l'i[mpie]. [20]Je [ne] troquerai pas Ta vérité contre des richesses, ni aucun de Tes jugements contre un présent corrupteur. Car [celu]i que [Tu approches], [21][je] l'[aimer]ai, et quand Tu l'écarteras, je l'abhorrerai. En effet, je n'introduirai pas dans le conseil de [Ta] v[érité ceux qui] se sont détournés [22][de] Ton allian[ce].

Louange à Dieu qui pardonne à ceux qui se repentent et juge les impies

[23][Je Te rends grâce,] ô Seigneur, pour Ta grande force et pour Tes abondantes merveilles, d'âge en âg[e...] et pour [Ta] grande [24][miséricorde...] Qui pardonne à ceux qui se détournent du péché, mais juge l'iniquité des impies. [Tu aimes la justice] d'un [25][cœur (?) ...] généreux mais Tu hais l'injustice à jamais. Quant à moi, Ton serviteur, Tu m'as gratifié de l'esprit de la connaissance [...v]érité [26][...] et conduit à rejeter toute voie injuste. C'est pourquoi je T'aime librement et de tout [mon] cœur [je] Te [bénis], [27][je te rends grâce pour] Ton intelligence. Car ce don vient de Ta main et sans [...] [28][...] ainsi

la chair dominera [...] [29][...] construit le [...] avec l'aide [...] [30][...] le firmament sur les ailes du vent et [...]

Col. 7 [3]sous [...] [4][...] [5]compassion [...] [6]pour [...] [7]car [...] [8]B[éni sois-Tu...] [9][...] Et ils T'aim[eront] à jamais [...] [10][...] Et je T'aime librement et de tout mon cœur, et de tout mon être j'ai purifié [...] [11][pour ne pas] m'écarter de tout ce que tu as ordonné. Je m'attacherai aux Nombreux (*ou* conseil de la communauté) de [... afin de ne pas] [12] m'écarter de tous Tes statuts.

Je sais par Ta connaissance que ce n'est pas par la force humaine [...] l'homme n'est [pas] [13]maître de lui-même, et qu'un être humain ne peut régler son destin. Mais je sais que dans Ta main réside l'inclination de tout esprit [... et toutes] ses [œuvres] [14]Tu les détermines avant même de l'avoir créé. Qui pourrait modifier Tes paroles ? Toi seul as [cré]é [15]le juste et, dès le ventre de sa mère, Tu as décrété qu'il observerait Ton alliance à l'heure de grâce fixée et qu'il suivrait toutes Tes voies, en [16]lui prodiguant Ta miséricorde, et en soulageant toute la détresse de son âme pour qu'il jouisse du salut éternel et d'une paix infinie à l'abri du besoin. Ainsi, Tu élèves [17]sa gloire au-dessus des mortels. Mais les impies, Tu les as créés pour [le temps de] Ta [c]olère et, dès leur conception, Tu les as réservés pour le jour du massacre. [18]Car ils suivent une voie qui n'est pas la bonne, ils rejettent Ton alliance et leur âme abhorre Ta vérité. Ils ne trouvent aucune joie dans tout ce que [19]Tu as ordonné, mais choisissent ce que Tu hais. Tout [...] Tu as prévu d'exécuter sur eux de grands jugements [20]à la face de toutes Tes créatures afin qu'ils soient un signe [...] éternel, afin que tous connaissent Ta gloire et Ta grande puissance. [21]Et que vaut en vérité un simple humain pour percer le mystère de [...] comment la poussière peut-elle décider de son destin ?

[22]C'est Toi qui as formé l'esprit, et son activité, c'est Toi qui la détermines, [...] et de Toi émane le cours de toute vie. Je sais qu'[23]aucune richesse n'égale Ta vérité, et [...] Ta sainteté. Je sais que Tu les as choisis entre tous [24]et que pour toujours ils Te serviront. Tu n'acceptes pas [de présents corrupteurs...] ni de couvrir les actes d'impiété, car [25]Tu es un Dieu de vérité, et Tu [abhorres] toute injustice [...] ne seront devant Toi. [Car] je sais [26]que [...] T'appartient [...] faire et je [...] Ta sainteté [...] [27][...] car dans [...]

Louange à Dieu car toute chose est son œuvre.

Col. 8 [1][...] tout [...] [2][...] pour sanctifier sans [...] Il a inclus au nombre de [3][...] à jamais. [...] source d'impiété [...] dans les cieux et sur la terre [4][...] sanctifier conformément à toutes [Tes] œuvres [...] et dans Ta main est leur jugement à tous [5][...] et l'esprit à la nuque raide [...] au silence [...] et que sont-ils considérés [...] [6][...] prêter l'oreille à une voix glorieuse [...] et rien n'est fait [7][...] un [es]prit

d'injustice pervers [...] et selon Ton conseil il (?) visita [...] [8][...] avec... [9][...] à [...] [10][...] par [11][Ton] esprit sa[int] [...] et il (?) ne [...] [12][Ton sa[int] [...] des [ci]eux et la plénitude de la terre et tout ce qu'ils renferment [...] Ta [g]loire, la plénitude de [...] [13]Et je sais que, dans [Ta] volonté pour l'homme, Tu as multiplié [...] Ta vérité dans tout [...] [14]et la place de la justice [...] que Tu lui as fixé [...] pour trébucher dans tous [...] [15]Par ma connaissance de toutes ces choses je trouverai la bonne réponse, me prosternant et [...] pour ma rébellion, cherchant un esprit de [...] [16]m'encourageant par [Ton] esprit s[aint], me cramponnant à la vérité de Ton alliance, Te [serv]ant fidèlement et d'un cœur parfait, et chérissant [Ton saint nom.] [17]Béni sois-Tu, ô Seigneur, Créateur de [tou]tes choses et gr[and] par Tes actions car toute chose est Ton œuvre. Vois, Tu as décidé d'ê[tre] miséricordieux [avec moi] [18]et gracieux envers moi par l'esprit de Ta compassion et [le... de] Ta gloire. Toi seul détiens la justice, car Tu as fait [toutes ces choses]. [19]Et parce que je sais que Tu tiens compte de l'esprit des justes, j'ai moi-même choisi de purifier mes mains selon Ta vo[lonté]. L'âme de Ton serviteur a[bho]rre toute [20]œuvre d'injustice. Je sais que personne ne peut être juste hormis Toi. Et je T'implore par cet esprit que Tu [m']as donné, de gratifier [Ton] serviteur à [jamais] de [21]Ta [miséri]corde, de me purifier par Ton esprit saint, et de me rapprocher de Ta grâce selon Ta grande miséricorde [...] dans [...] [22]les lieux de [...] le lieu de [Ta] vo[lonté] que Tu as chois[i] pour ceux qui Te chérissent et observent [Tes] comma[nd]ements [23]devant Toi [à ja]mais [... ne s'est pas] mêlé à l'esprit de Ton serviteur, et à tous les acte[s] d'injust[ice]. [24][...] Et ne permets pas [...] devant lui aucune affliction qui amène à s'écarter des statuts de Ton alliance. Car [...] [25]g[loi]re, et T[u es...] et compatissant, longanime [et...] grâce et en vérité, et absous la faute [...] [26]et s'apitoyant de [...] et ceux qui observent [Tes] précep[tes], et se tournent vers Toi avec confiance et avec un cœur parfait [...] [27]pour Te servir [et faire ce qui est] bon à Tes yeux. Ne repousse pas la face de Ton serviteur [...] le fils de [Ta] servante [...] [28][...] Et moi, à cause de Tes paroles [...]

Louange à Dieu pour les merveilles de sa création

Col. 9 [3]éternel [...] [4]en eux et le ju[gement...] Car [...] [5]et source de la pui[ssance...] grand dans le conseil [...] innombrable, et Ton zèle [6]devant [...] longanime dans le jugement [et T]u es juste dans toutes Tes œuvres. [7]Dans ta sagesse [Tu as étab]li les [générations] successives et avant de les créer Tu connaissais [toutes] leurs œuvres [8]jusqu'à la fin des temps. [Car hors de Toi ri]en ne se fait, et sans Ta volonté rien n'est connu. C'est Toi qui as formé [9]chaque esprit, [déterminé ses] ac[tions] et le jugement de toutes ses œuvres.

Tu as déployé les cieux [10]pour Ta gloire, Tu as [créé] toutes [leurs

milices] selon Ta volonté, et les puissants esprits selon leurs lois, avant qu'[11]ils deviennent [Tes] anges [saints] [...], comme esprits éternels dans leurs empires, les luminaires pour leurs mystères, [12]les étoiles avec [leurs] orbites, [et tous les vents de tempête] avec leur tâche, les météores et les éclairs de la foudre avec leur mission, ainsi que les réservoirs correspondant [13]à leurs besoins [...] pour leurs secrets.

Tu as créé la terre par Ta puissance, [14]les mers et les abîmes [... et] leurs [...,] Tu les as déterminés dans Ta sagesse, et tout ce qui est en eux, [15]Tu l'as déterminé selon Ta volonté. [Tu les as mis] au service de l'esprit de l'homme que Tu as formé sur la terre, pour l'éternité tout entière [16]et pour les générations infinies selon [leurs] œu[vres...] en leurs saisons. Tu as octroyé leur service à toutes leurs générations et le jugem[ent] [17] pour les temps fixés pour la domina[tion de] leur [...] pour les générations successives et le jugement pour leur rétribution et pour [18]tous leurs châtiments. [...] Tu l'as octroyé à tous leurs descendants dans leurs générations infinies [19]et pour l'éternité tout entière [...] et dans la sagesse de Ta connaissance, Tu as déterminé leur destinée avant [20]qu'ils naissent. C'est selo[n Ta volonté] que tout [arrive] et rien n'advient en dehors de Toi.

[21]Ces choses me sont familières par Ta connaissance, car Tu as ouvert mon oreille à des mystères merveilleux même si je ne suis qu'un vase d'argile pétrie avec de l'eau, [22]un fondement de honte et une source immonde, un creuset d'iniquité et une bâtisse de péché, un esprit égaré, perverti, sans [23]intelligence et terrifié par tes arrêts de justice. Que puis-je dire qui ne soit connu et déclarer qui ne soit point dit. Tout [24]est gravé devant Toi à l'encre du souvenir pour tous les temps de l'éternité, pour les saisons comptées des années éternelles en tous leurs temps fixés. [25]Rien n'est caché à Ta présence et rien n'existe en dehors d'elle. Comment un homme peut-il expliquer ses fautes, comment peut-il justifier ses iniquités, [26]et comment peut-il répondre par l'injustice à l'arrêt de justice ? Tu es le Dieu de la connaissance, à Toi appartiennent les œuvres de justice et le conseil de vérité, mais aux fils de l'homme appartiennent [27]l'accomplissement du péché et les œuvres de tromperie.

Tu as créé [28]le souffle de la langue, et Tu connais ses paroles. Tu as déterminé le fruit des lèvres avant qu'elles n'existent. Tu mesures les paroles avec un cordeau [29]et calcules l'émission du souffle des lèvres. Tu conçois les cordeaux selon leurs mystères, et les émissions de souffle selon leur plan, afin qu'ils fassent connaître [30]Ta gloire, rapportent Tes merveilles dans toutes Tes œuvres de vérité et Tes arrêts de jus[tice,] afin qu'ils louent Ton nom [31]ouvertement, de sorte que tous ceux qui Te connaissent Te bénissent selon leur intelligence dans les siècles [des siècles].

Et Toi, dans Ta compassion [32]et Ta grande miséricorde, Tu as cuirassé l'esprit de l'homme contre la souffrance [...]. Tu l'as purifié de

l'abondante iniquité [33]afin qu'il rapporte Tes merveilles devant toutes Tes créatures. [...] les jugements de mon affliction, [34]et aux hommes toutes les merveilles que Tu as confirmées [...]

Ecoutez, [35]ô sages, vous qui méditez sur la connaissance mais êtes insoucieux. Soyez résolus [...], redoublez de prudence. [36]O justes, mettez un terme à l'injustice. Vous tous dont la voie est parfaite, soyez attachés à [...], le déshérité. [37]Soyez patients et ne rejetez aucun [des commandements de Dieu. Mais les] cœurs [insensés ne comprennent pas [38]ces choses, mais par le conseil de [Ta] vé[rité...] [39][... et les bru]tes grin[ceront des dents...]

Louange à Dieu pour son salut.

Col. 10 [1][...] [2][...] [3][...**(1QH + 4Q432 Frag. 3)** Tu as redressé] toutes les œuvres d'injustice [dans mon cœur...] [4][...Tu] as placé [la vérité devant moi et les répro]bateurs de la justice dans chaque [...] [5][...] écrasé par les c[oup]s des [consolateurs de...] et ceux qui clament leur joie face à [ma] profonde dou[leur], [6][proclamant la p]aix face à toute [ma] ruine [...] les forts pour me faire perdre courage, et ceux qui augmentent la [7][sou]ffrance devant moi. Alors Tu mets la réponse appropriée sur mes lèvres incir[concises], et tu soutiens mon âme en fortifiant mes reins [8]et en restaurant ma force. Tu guides mes pas dans le royaume de l'impiété. Ainsi, je deviens un piège pour les impies, et un remède pour tous ceux [9]qui se détournent de la rébellion ; la prudence pour le fou et un esprit résolu pour tous les insoucieux. Tu as fait de moi un objet de honte [10]et de moquerie pour les infidèles, mais un fondement de vérité et de connaissance pour les vertueux. Et à cause de l'iniquité des impies, je suis devenu [11]calomnie sur les lèvres des violents, et les railleurs grincent des dents. Je suis devenu un brocard pour les rebelles, [12]et l'assemblée des impies s'est déchaînée contre moi. Ils rugissent tel un vent de tempête sur la mer quand ses vagues bouillonnent, [13]projetant limon et fange. Mais Toi, Tu as fait de moi un étendard pour les élus de la justice, le médiateur éclairé de mystères merveilleux, afin d'éprouver [14][les hommes] de vérité et de mettre à l'épreuve ceux qui aiment se reprendre. Je suis devenu un querelleur pour les médiateurs d'égarement, [15]mais un pourvoyeur de paix pour tous les prophètes de justice. J'ai dénoncé avec passion les chercheurs de flat[terie], [16][si bien que tous] les hommes de tromperie rugissent après moi, comme le grondement des flots puissants. [Toutes] leurs pensées sont comme les ruses de Bélial [17]et ils ont fait de la vie d'un homme que Tu as établi par ma parole et à qui Tu as enseigné la connaissance, un traquenard. [18]Tu as incliné son cœur à révéler la source de la connaissance à tous ceux qui comprennent. Mais ils en ont fait, par leurs lèvres incirconcises [19]et par un étrange message, un peuple sans intelligence, pour qu'il se perde dans son égarement.

Louange à Dieu pour sa protection.

[20]Je Te rends grâce, ô Seigneur, car Tu m'as placé dans le lot des vivants, [21]et Tu me protèges de tous les pièges de la fosse. Des violents guettent mon âme, tandis que moi, je reste attaché [22]à Ton alliance. Ils forment le conseil frauduleux de la congrégation de Bélial et ne savent pas que ma mission vient de Toi. [23]Par Tes bontés Tu protèges ma vie, je marche dans Tes voies. Mais à cause de Toi, ils [24]me pourchassent, de sorte que Tu es glorifié par le jugement des impies. Donne-moi la force de résister aux fils [25]des hommes, car je dépends de Ta grâce. Moi-même j'ai dit : des vaillants m'assiègent, ils m'ont encerclé de tous [26]leurs instruments de guerre. Les flèches volent sans discontinuer, et le fer des lances dévore les arbres comme le feu. [27]Semblable au grondement des flots puissants est le rugissement de leurs voix ; une trombe d'eau, un déluge qui engloutit une multitude. Comme des catapultes (?), l'iniquité et la fraude explosent [28]quand leurs vagues s'amoncellent. Quant à moi, lorsque mon cœur se liquéfie, mon âme puise sa force dans Ton alliance. [29]Mais eux, dans le filet qu'ils m'ont tendu, ils se prendront les pieds. Et dans les pièges qu'ils m'ont tendu secrètement, ils vont eux-mêmes tomber. Entre-temps, « mon pied foule un sol uni. [30]Loin de leur assemblée, je bénirai Ton nom » (Ps. 26 :12).

Louange à Dieu qui délivre de la persécution.

[31]Je Te rends grâce, ô Seigneur, car Ton œil vei[lle] sur mon âme, et Tu m'as délivré de la jalousie des entremetteurs de mensonges, [32]et de la congrégation des chercheurs de flatterie. Tu as racheté l'âme du pauvre, qu'ils projetaient d'anéantir, [33]en versant son sang parce qu'il Te servait. Parce qu'ils [ne s]avaient pas que c'est Toi qui diriges mes pas, ils ont fait de moi un objet de honte et de [34]mépris dans la bouche de tous ceux qui recherchent la tromperie. Mais Toi, mon Dieu, Tu as secouru l'âme du nécessiteux et de l'indigent [35]aux prises avec plus fort que lui. Tu as sauvé mon âme de la main du puissant. Au milieu des outrages, Tu n'as pas permis que l'épouvante [36]me fasse renoncer à Ton service de crainte de mourir aux mains des impies, ou troquer un esprit résolu qui [...] contre une chimère. [37][...] statuts, et par les dépositions faites à leurs oreilles [38][...] pour toute [leur] descendance [39][...] parmi Tes disciples, et [...]

Louange à Dieu qui délivre du tourment des ennemis.

Col. 11 [1][...] et en moi [...] [2][...] [3][...] Tu as fait luire ma face [...] [4][...] pour Toi-même, avec une gloire éternelle et tout [5][...] Ta bouche, et Tu m'as délivré de [...] et de [...] [6][...] à présent [mon] âme [... car] ils ne m'estimaient point. Ils ont rendu mon âme semblable à un

navire dans les abîmes de la mer, [7]et à une ville fortifiée deva[nt ses
ennemis]. Je suis dans la détresse, comme une femme s'apprêtant à
mettre au monde son premier-né. Car la terreur l'envahit, [8]et elle
ressent une douleur atroce à l'orifice de son ventre, d'horribles tor-
sions dans son ventre plein. Car les enfants naissent à la vie sur les
vagues déferlantes de la mort, [9]et celle qui porte un enfant mâle
souffre lorsqu'elle est en travail. Car, dans les vagues de la mort, elle
met au monde un enfant mâle, et dans les tourments du Chéol, surgit
[10]du ventre de la femme enceinte un merveilleux conseiller avec sa
puissance. Un enfant mâle est arraché aux vagues, sain et sauf. Dans
celle qui le porte déferlent toutes [11]les vagues, et une douleur atroce
accompagne la délivrance, et l'épouvante s'empare de la mère. Et
après sa naissance, tous les tourments envahissent soudain [12]le ventre
de la femme enceinte. Et celle qui porte l'impie est prise d'atroces
douleurs, envahie par les vagues de la fosse pour toutes les œuvres
d'épouvante. [13]Et les fondations de la muraille se brisent comme un
navire sur les flots, et les nuages grondent avec fracas. Ceux qui
logent dans la poussière, [14]et ceux qui sillonnent les mers sont terrifiés
par le fracas des eaux, et leurs sages sont pour eux comme des marins
sur les grands fonds. [15]Car toute leur sagesse est engloutie par le
fracas des flots, lorsque les abîmes de l'océan bouillonnent au-dessus
des sources, et que, propulsés dans les airs par leur fracas, ils vont
rejoindre les vagues monumentales [16]et les déferlantes. Et quand ils
sont propulsés dans les airs, ils voient le Ch[éo]l [et l'Abbadon]
s'ouvrir. [Et,] [17]lors de leur descente dans les abîmes, [tout]es les
flèches de la fosse poussent des clameurs, et les portes [du Chéol]
s'ouvrent [pour engloutir toutes] les œuvres impies. [18]Puis, les portes
de la fosse enferment celle qui est enceinte de l'injustice, et les bar-
reaux éternels enferment les esprits de l'impiété.

Louange à Dieu qui délivre la créature terrestre.

[19]Je te rends grâce, ô Seigneur, car Tu as sauvé mon âme de la
fosse. Du Chéol et de l'Abbadon [20]Tu m'as élevé vers une hauteur
éternelle afin que je puisse marcher sur une plaine infinie, et savoir
qu'il y a de l'espérance pour celui que [21]Tu as tiré de la poussière
pour le conseil éternel. L'esprit pervers, Tu l'as purifié d'une grande
faute, pour qu'il puisse prendre place dans [22]l'armée des saints, et
rejoindre (*où* dans le *Yahad*) la congrégation des fils du ciel. Quant
à l'homme, Tu l'as doté d'un destin éternel avec les esprits [23]de la
connaissance, afin qu'ils louent de conserve Ton nom dans une
bruyante allégresse et racontent Tes merveilles à Toutes tes créatures.
Mais moi, être d'[24]argile, que suis-je ? Pétri avec de l'eau, pour qui
suis-je compté, et quelle est ma force ? Car je suis apparu dans le
domaine de l'impiété, [25]et je partage le sort des misérables. L'âme

du pauvre vit dans de grands tumultes, ainsi de grandes calamités accompagnent mes pas. [26]Quand s'ouvriront toutes les trappes de la fosse, et que se déploieront sur l'eau les lacets de l'impiété et le filet des misérables, [27]que voleront droit au but et s'élanceront sans espoir les flèches de la fosse, quand tombera le cordeau sur le jugement, et [28]sur les délaissés le feu de la colère, quand se déversera la fureur sur les hypocrites et que viendra le temps du courroux pour toutes les possessions de Bélial, quand il n'y aura plus d'échappatoire aux pièges de la mort, [29]alors les torrents de Bélial sortiront d'entre leurs hautes berges, comme un feu dévorant toutes leurs voies (?), pour détruire tout arbre vert [30]et tout arbre sec bordant leurs affluents. Les flammes se propageront dans des gerbes d'étincelles, asséchant toute l'eau qui est en eux. Elles dévoreront les falaises d'argile [31]et les plaines. Les fondements des montagnes prendront feu et les racines de silex deviendront des torrents de poix. Elles dévoreront jusqu'au fond du gouffre. [32]Les torrents de Bélial se précipiteront dans l'Abbadon, les conspirateurs des abîmes mêleront leur grondement au fracas des cracheurs de fange. La terre [33]poussera des clameurs, à cause de la calamité qui s'abat sur le monde, et tous ses conspirateurs hurleront. Tous ceux qui l'habitent seront comme gagnés par la folie, [34]et disparaîtront dans la grande calamité. Car Dieu gronde avec le fracas de Sa force et Sa sainte demeure retentit de Sa glorieuse vérité. [35]Alors les milices célestes feront entendre leurs voix, et les fondations éternelles fondront et trembleront. La guerre des vaillants [36]des cieux s'étendra sur le monde et ne cessera point avant que l'anéantissement décrété de toute éternité ne soit révolu. Rien de semblable n'est jamais survenu.

Louange à Dieu qui protège des puissances de la destruction.

[37]Je te remercie, ô Seigneur, car Tu es devenu pour moi un puissant rempart [38][et Tu m'as arraché à to]us les destructeurs et à tous [...] Tu me mets à l'abri des terrifiantes calamités [39][...] n'est pas arrivé [...] [40][...] dans les mystères de [...] [41][...] dans son voisinage de crainte que [...]

Col. 12 [1][...] [2][...] [3][... Tu places] mes pieds sur un roc [4][... Tu me conduis dans] la voie éternelle et sur les chemins que Tu as choisis [...]

Louange à Dieu pour le salut par l'alliance.

[5]Je te rends grâce, ô Dieu, car tu as fait luire ma face par Ton alliance, et [...] [6][...] je Te recherche, et comme une aube éternelle, comme une lumiè[re] [parfai]te, Tu T'es révélé à moi. Mais ce peuple qui est le tien [s'égare]. [7]Car ils se flattent de paroles, et les entremetteurs du mensonge les égarent, de sorte qu'ils sont perdus sans

connaissance. Car [...] [8]leurs œuvres sont mensongères, car les bonnes œuvres sont rejetées par eux. Ils ne m'ont pas non plus témoigné d'estime ; même quand Tu manifestas par moi Ta puissance. Au contraire, ils m'ont chassé de ma terre [9]comme l'oiseau de son nid. Et tous mes amis et connaissances ont été chassés loin de moi ; ils m'estiment autant qu'un vase brisé. Mais ce sont des entremetteurs de [10]mensonges et des prophètes de fausseté. Ils ont ourdi un méchant complot contre moi, afin de remplacer Ta loi, que Tu as proférée clairement à mon cœur, par des paroles de flatterie [11]à l'adresse de Ton peuple. Ils refusent aux assoiffés le breuvage de la connaissance et, pour étancher leur soif, ils leur donnent à boire du vinaigre, afin d'observer [12]leur erreur quand ils divaguent dans leurs fêtes et se prennent à leurs filets. Mais Toi, ô Dieu, Tu rejettes tous les plans [13]de Bélial, et seul Ton mystère subsistera, et le plan de Ton cœur demeurera à jamais. Ce sont des hypocrites ; ils fomentent les complots de Bélial, [14]ils Te recherchent d'un cœur déloyal, et n'ont pas pour fondement Ta vérité. Une racine sécrétant le poison et l'absinthe est dans leur machination. [15]D'un cœur obstiné, ils s'enquièrent et Te recherchent dans les idoles. Ils ont placé la pierre d'achoppement de leur iniquité devant eux, et viennent te [16]chercher dans les paroles de prophètes menteurs, dévoyés par l'égarement. De leurs lèvres moqueuses et dans une langue étrange ils parlent à Ton peuple [17]afin de tourner en dérision toutes ses œuvres par la tromperie. Car ils n'ont pas choisi la vo[ie de] Ton [cœur] ni prêté attention à Ta parole, mais ont dit, [18]concernant la vision de la connaissance, « Elle n'est pas avérée », et concernant la voie de Ton cœur, « Ce n'est pas la voie ». Mais Toi, ô Dieu, Tu leur répondras en les jugeant [19]par Ta puissance [selon] leurs idoles et la multitude de leurs péchés, afin que ceux qui se sont détournés de Ton alliance soient pris au piège de leurs propres machinations. [20]Tu retrancheras dans le ju[gem]ent tous les hommes de tromperie ; les faux prophètes disparaîtront à jamais. Car il n'est point de tromperie dans aucune de Tes œuvres, [21]ni de feinte dans la délibération de Ton cœur. Ceux qui sont en accord avec Toi se tiendront devant Toi pour l'éternité, et ceux qui marchent dans la voie de Ton cœur [22]seront en sécurité à jamais. Moi-même, quand je Te suis attaché, je me tiens droit et me dresse contre ceux qui me dédaignent ; mes mains combattent tous ceux qui me méprisent. Car [23]ils n'ont point d'estime pour [moi] [quoiq]ue Tu déploies Ta puissance par mon entremise, et Te révèles à moi dans Ta force comme une lumière parfaite. Tu ne couvres pas de honte la face [24]de tous ceux que je recherche, qui se rassemblent (*ou* dans le *Yahad*) conformément à Ton alliance. Ceux qui marchent dans la voie de Ton cœur m'ont écouté. Ils se rassemblent devant Toi [25]dans le conseil des saints. Tu rends leur jugement éternel et permets à la vérité de s'imposer sans obstacle. Tu ne laisses pas les scélérats les

égarer [26]quand ils complotent contre eux. Tu installes leur crainte en Ton peuple et Tu fais d'eux un engin de guerre pour tous les peuples des nations afin de retrancher dans le jugement tous [27]ceux qui transgressent Ta parole. Mais par moi Tu as éclairé la face des Nombreux (*ou* le Conseil de la Communauté) et Tu les as fortifiés d'innombrables fois. Car Tu m'as fait comprendre les mystères de [28]Tes merveilles, et dans Ton merveilleux conseil Tu en as donné confirmation, accomplissant des merveilles devant les Nombreux (*ou* le Conseil de la Communauté) au nom de Ta gloire, et en faisant connaître [29]Tes puissantes œuvres à tous les vivants. Que vaut l'homme de chair à côté ? Quel être d'argile peut accomplir des merveilles ? Car il pèche [30]dès le sein de sa mère et demeure dans l'infidélité jusqu'à la vieillesse. Je sais que l'homme n'est pas juste, et que le fils de l'homme ne marche pas dans la [31]voie parfaite. Toutes les œuvres de justice appartiennent au Très-Haut. La voie de l'homme ne dure pas si ce n'est par l'esprit que Dieu créa pour lui, [32]en vue de parfaire une voie pour les fils de l'homme afin qu'ils connaissent toutes Ses œuvres par Sa grande puissance et la multitude de ses grâces pour tous ceux [33]qui agissent selon Sa volonté. Mais la peur et le tremblement se sont emparés de moi et tous mes os se disloquent. Mon cœur fond comme la cire au feu, et mes genoux se dérobent [34]comme l'eau dévalant une pente. Car je me souviens de ma faute et de l'infidélité de mes pères, quand les impies se dressent contre Ton alliance [35]et les scélérats contre Ta parole. J'ai dit dans ma faute, je suis abandonné par Ton alliance. Mais, au souvenir de la puissance de Ta main et de [36]la multitude de Tes bontés, Je me suis redressé et mon esprit s'est affermi pour affronter le tourment. Car [je] me suis appuyé [37]sur Tes grâces et sur Ta grande miséricorde. Car Tu pardonnes l'iniquité et purif[ies] l'homme de la faute par Ta justice. [38]Mais ce n'est pas pour l'homme [mais pour] Ta gloire que Tu as œuvré, car Tu as créé à la fois le juste et l'impie [...] [39][...] Je manifesterai mon attachement à Ton alliance jusqu'à [...] [40][...devan]t Toi. Car Tu es vérité, et toutes [Tes] œ[uvres] sont justice. [...]

Col. 13 [1]jusqu'au jour avec [...] [2]Ton pardon et la multitude [de Tes grâces...]. [3]Et quand je l'ai compris, [Tu] [m'as...] consolé [4]selon Ta volonté, et par Ta main seront jugés tous [...]

Louange à Dieu qui n'a pas abandonné les siens.

[5]Je te rends grâce, ô Seigneur, car Tu ne m'as pas oublié pendant que je séjournais au milieu d'un peuple [... et ce n'est pas] selon ma faute que [6]Tu m'as jugé. Tu ne m'as pas abandonné non plus aux noirs desseins de mon mauvais penchant, mais Tu as sauvé ma vie de la fosse. Tu as donné [...] parmi les [7]lions, qui sont prévus pour les fils du péché ; les lions qui brisent les os des puissants et s'abreu-

vent du sa[ng] des guerriers. Tu fixas [8]ma résidence parmi les pêcheurs, ceux qui étendent leurs filets à la surface des eaux, et traquent les fils de l'injustice. [9]Tu m'as établi là pour le jugement. Tu as renforcé dans mon cœur le conseil de la vérité, et les eaux (?) de l'alliance pour ceux qui la recherchent. Mais Tu as fermé la gueule des lionceaux dont les [10]dents sont comme le glaive, et les crocs tranchants comme une lance. Tous leurs mauvais plans de détournement sont comme le venin du serpent ; ils sont à l'affût, mais n'ont pas [11]ouvert leur gueule contre moi. Car Toi, ô mon Dieu, Tu m'as caché des fils de l'homme, et Ta loi Tu l'as cachée en [moi] jusqu'à l'époque où [12]Tu me révéleras Ton salut. Car dans la détresse de mon âme Tu ne m'as pas abandonné, mais Tu as entendu mon cri dans l'amertume de mon âme. [13]Tu as reconnu mon cri de douleur à mon soupir et Tu as arraché la vie de l'indigent à l'antre des lions qui affûtent leur langue comme un glaive. [14]Et Toi, ô mon Dieu, Tu as fermé leurs mâchoires, pour qu'ils ne puissent pas mettre en pièces l'âme du pauvre et de l'indigent. Et leur langue est rentrée [15]comme un glaive dans son fourreau pour qu'elle ne puisse frapper l'âme de Ton serviteur. Et pour me grandir devant les fils de l'homme, Tu as accompli des actes merveilleux [16]en faveur du pauvre. Tu l'as placé dans le creuse[t comme l'o]r que le feu travaille, et comme l'argent qu'on met dans la forge pour sept fois l'épurer. [17]Mais les impies du peuple se ruent contre moi avec leurs tourments, et tout au long du jour ils piétinent mon âme.

[18]Mais Toi, ô mon Dieu, Tu fais de la tempête un murmure, et la vie des malheureux, Tu la mets en sûreté comme [...] proie arrachée à la force [19]des lions.

Louange à Dieu qui ne délaisse pas ceux qui se tournent vers lui.

[20]{Je Te rends grâce} Béni sois-Tu, ô Seigneur, car Tu n'as pas abandonné l'orphelin, et Tu n'as pas méprisé le pauvre. Car Ta puissance [est sans lim]ite et Ta gloire [21] incommensurable. Tes ministres sont de formidables guerriers. Un peuple humilié traîne dans les balayures à [Tes] pieds [et Tu as également accompli un miracle] pour ceux qu'indiffère la [22]justice en les tirant de la désolation avec tous les autres {insoucieux} dépourvus de bonté. Mais moi- même, je suis devenu [...], de luttes [23]et de querelles pour mes compagnons, d'envie et de colère pour ceux qui sont entrés dans mon alliance, de murmure et de récrimination pour tous ceux qui sont mes amis. Mê[me ceux qui par]tagent mon pain [24]ont levé le talon contre moi, et tous ceux qui ont suivi mon conseil tiennent de méchants propos contre moi avec leurs lèvres trompeuses. Les hommes de mon [con]seil se rebellent [25]et murmurent alentour. Et le mystère que Tu celas en moi, ils vont le dénigrant auprès des fils de la destruction.

Parce que [Tu T'Jes glori[fié] en moi, [26]et à cause de leur faute, Tu as celé en moi la source de la connaissance et le secret de la vérité. Mais ils préparent la ruine de leur cœur ; [(**1QH + 4Q429 Frag. 1 Col. 3**) et avec les paroles de Bélial] ils ont déployé [27]une langue mensongère ; tel le venin des serpents, elle est toujours en action. Comme ceux qui rampent dans la poussière, ils s'efforcent de cap[ter les sourires rusés (?)] de serpents [28]qui ne peuvent être charmés. Et il en est résulté une douleur incurable et un tourment lancinant dans les entrailles de Ton serviteur, dont [l'esprit] trébuche et [29]la force s'évanouit au point qu'il ne peut tenir debout. Ils me cernent en des lieux étroits où il n'est point de refuge, et quand ils [...] [30]Leur hargne contre moi, ils la chantent au son de la lyre, et leurs récriminations, ils les mettent en musique ; dans la ruine et la désolation. Des lésions brûlantes sont ap[parues en moi] et une douleur semblable aux transes de [31]celle qui enfante. Mon cœur en moi est déchiré. J'ai endossé le vêtement du deuil, et ma langue colle à mon palais. Car ils m'ont cerné [avec...] de leur cœur, et leur inclination [32]s'est transformé pour moi en amertume. La lumière de ma face s'assombrit, et mon lustre s'est obscurci.

Mais Toi, ô mon Dieu, [33]Tu as ouvert un large espace dans mon cœur, mais ils continuent à me persécuter, et ils m'enferment dans des ténèbres profondes, de sorte que je mange le pain du gémissement, [34]et m'abreuve de larmes sans fin. Car ma vue s'est affaiblie sous l'effet de la colère et mon âme par suite d'une amertume quotidienne. Douleur et misère [35]m'environnent, et la honte couvre mon visage. Mon pain est devenu conflit, et ma boisson querelle. Ils pénètrent dans mes os, [36]de sorte que mon esprit trébuche et que ma vigueur m'abandonne. Selon les mystères du péché, ils dénaturent l'œuvre de Dieu par leur faute. Car je suis enserré dans des cordes [37]qui ne peuvent être dénouées, et pris dans des liens qui ne peuvent être brisés. Une épaisse muraille [m'environne] ; des barreaux de fer et des grilles [de bronze] [qu'on n]e peut ouvrir. [38]Ma prison ressemble à l'abîme sans [issue... les torrents de] [39][Bé]l[i]al assiègent mon âme [...]

Col. 14 1[...] [2]mon cœur avec mépris [...] [3]et un malheur sans fin, une destruction sans [... Mais Toi, ô mon Dieu,] [4]Tu as ouvert mes oreilles [aux admon]itions de ceux qui prononcent de justes réprimandes, avec [... Tu m'as sauvé] [5]de la congrégation [de la fra]ude et du conseil de la violence, et conduit dans le conseil de [Ta sainteté...] la faute. [6]Je sais qu'il y a de l'espoir pour ceux qui se détournent de la rébellion, et pour ceux qui renoncent au péché dans [...] pour marcher [7]dans la voie de Ton cœur sans injustice. Je suis rassuré malgré le grondement du peuple et la clameur des royaumes quand ils se liguent ensemble. [Car] je [s]ais que [8]Tu relèveras bientôt les survivants de Ton peuple et le reste de Ton héritage. Tu les purifieras afin qu'ils

soient lavés de toute faute. Car toutes [9]leurs œuvres sont dans Ta vérité, et dans Tes bontés Tu les jugeras avec une grande compassion et une infinie miséricorde ; les instruisant selon Ta parole. [10]Selon la droiture de Ta vérité, Tu les as déterminés dans Ton conseil pour ta gloire. Pour la gloire de Ton nom, Tu as entrepris de grandir la loi et la vérité pour [...] [11]les hommes de Ton conseil parmi les fils de l'homme, afin qu'ils racontent Tes merveilles aux générations à venir et [méd]itent perpétuellement sur Tes puissantes œuvres. [12]Tous les peuples connaîtront Ta vérité et toutes les nations Ta gloire. Car Tu as donné [Ta] v[érité et Ta g]loire à [13]tous les hommes de Ton conseil, dans le même lot que les anges de la face. Et il n'est point de médiateur pour [...] [14][...]. Ils reviendront à Ta glorieuse parole, et seront Tes princes dans le lo[t] [éternel] [...Ton peuple] [15]s'épanouit comme une fl[eur...] à jamais, afin de donner le rejeton d'où surgiront les rameaux d'une plantation éternelle. Elle étendra son ombre sur le mon[de] entier [...] [16]jusques aux cieu[x...] et ses racines plongeront dans l'abîme. Tous les fleuves de l'Eden [arroseront] ses [r]a[meau]x, et elle deviendra [un grand arbre sans] [17]limites. [...] sur le monde à jamais, et jusqu'au Chéol [...] la source de lumière deviendra une fontaine [18]éternelle à jamais. Dans ses flammes brillantes se consumeront tous les fi[ls de l'injustice], et par son feu seront brûlés tous les hommes [19]coupables jusqu'à leur anéantissement. Ceux qui avaient adhéré à mon témoignage se sont laissé séduire par [...] au service de la justice. [20]Mais Toi, ô Dieu, Tu leur as prescrit de tirer profit de leurs voies en [marchant] dans la voie de [Ta] sainte[té]. L'incirconcis, l'impur et le violent [21]ne l'empruntent pas. Ils titubent loin de la voie de Ton cœur, et dans le malheur [...] ils s'affligent. Bélial est le conseiller [22]de leur cœur [...] machinations impies, ils se vautrent dans le péché. [...] Je suis [devenu] comme un marin sur un navire, quand [23]la mer entre en furie et toutes ses vagues me submergent. Un vent déchaîné gronde [sans] laisser à l'âme le moindre répit pour se reprendre ni ménager le moindre [24]chemin qui permette de filer à la surface des eaux. Les abîmes retentissent de mes gémissements et [mon] âm[e approche] des portes de la mort. Je ressemble à [25]celui qui entre dans une ville fortifiée et cherche un abri derrière une haute muraille en attendant de fuir. Je trouve ma jo[ie] dans Ta vérité, ô mon Dieu. Car Tu [26]as placé une pierre de fondation sur le rocher, et les poutres sur un juste cordeau, [con]trôlé les pierres éprouvées avec un vrai fil à plomb de manière à édifier une [27]solide [muraille] qui ne sera point ébranlée. Aucun de ceux qui y entreront ne chancellera. Car l'étranger ne franchira pas son [seu]il ; des portes cuirassées en interdisent [28]l'entrée, et de solides verrous qu'on ne peut abattre. Aucune troupe avec ses engins de guerre ne peut y pénétrer, même si tous les g[laives] des combats [29]impies sont détruits. Alors le glaive de Dieu se précipitera, à l'heure du jugement, et tous les fils de Sa

vérité se réveilleront pour détruire [les fils de] [30]l'impiété, et tous les fils du péché seront anéantis. Le vaillant bandera son arc, et les fortifications s'ouvriront [...] [31]comme un pays ouvert à perte de vue. Les portes éternelles s'ouvriront pour laisser passer les engins de guerre, et ils seront puissants d'un bout du monde à l'autre [32][...] Mais il n'est point d'échappatoire pour les fils du péché, ils seront piétinés à mort sans qu'aucun ne sur[vive. Et il n'est point] d'espoir dans l'abondance de [...], [33]et pour tous les vaillants de la guerre il n'est point de refuge. Car [la victoire appartient] au Très-Haut [...] [34]Hissez le pavillon, vous qui gisez dans la poussière, et que les vers des cadavres dressent un étendard car [...] ils ont taillé [...] [35]dans les combats des arrogants. Et il déchaînera un déluge, qui ne pénétrera pas dans la cité fortifiée [...] [36]... [...] comme plâtre et comme poutre pour [...] [37]la vérité [...]

Col. 15 [1][...] Je suis sans voix [...] ces [...] [2][...] mon [br]as est déboîté à l'épaule, et mon pied s'est enfoncé dans le bourbier. Mes yeux se sont scellés pour ne plus voir [3]le mal, mes oreilles bouchées devant le carnage, et mon cœur est pétrifié à cause des machinations. Car la présence de Bélial est manifeste quand la vraie nature de leur être apparaît. [4]Toutes les fondations de mon corps s'effondrent. Mes os se disloquent, et mes entrailles ressemblent à un navire dans la furie de la [5]tempête. Mon cœur rugit comme pour se détruire, et un vertige s'empare de mon être. Tout cela à cause du malheur engendré par leur péché.

Louange à Dieu qui soutient les siens.

[6]Je Te remercie, ô Seigneur, car Tu m'as soutenu par Ta puissance, et Ton esprit saint. [7]Tu as étendu sur moi Ta protection pour que je ne trébuche point. Tu m'as fortifié face aux combats de l'impiété, et dans toute la désolation qu'ils ont engendrée [8]Tu ne m'as pas fait sombrer pour l'amour de Ton alliance. Tu m'as dressé comme une haute tour ; comme un rempart élevé. Sur le roc Tu as posé [9]ma charpente, et m'as donné pour assise des fondations éternelles. Tous mes murs sont des murs éprouvés, que rien ne peut ébranler. [10][Et] Toi, mon Dieu, Tu as fait de moi un saint conseil pour les recrus. Tu [m'as instruit] dans Ton alliance et ma langue est comme celle de Tes disciples. [11]Mais il n'est pas de mot pour l'esprit des malheurs, ni de réponse adéquate pour aucun des fils du péché. Car les lèvres menteuses deviendront muettes. [12]Car tous ceux qui m'attaquent, Tu les feras passer en jugement, afin de distinguer par moi les justes des impies. [13]Car Tu connais l'intention de chaque œuvre, et toute réplique Tu la perçois. Tu as établi mon cœur [14][selon] Ton [ens]eignement et Ta vérité, guidant mes pas dans les chemins de la justice, afin que j'arpente en Ta présence dans le royaume des [15][just]es des

sentiers de gloire, {et de vie} et de paix sans d[étour et sa]ns fin. [16]Mais Tu sais le penchant de Ton serviteur, que [je n'ai] point [compté sur mon propre pouvoir] pour [m']élever, ni sur ma force pour [17]trouver la sécurité. Je n'ai pas non plus de refuge parmi les hommes [...] d'œuvres de justice pour me sauver de [...] [18][sa]ns pardon. Je m'appuie sur Ton in[finie compassion et dans l'abondance de] Ta grâce je place mon attente, celle qui fait fleurir [19]la plante et grandir le rejeton ; je me réfugie dans Ta force et [... car dans] Ta justice Tu m'as posté [20]dans Ton alliance, et je me suis attaché à Ta vérité. Et To[i ...] et Tu as fait de moi un père pour les fils de la grâce [21]et un nourricier pour les hommes de marque. Ils ouvrent grande la bouche comme le nourri[sson] face au sein maternel [...], et comme l'enfant qui se réjouit dans les bras de [22]son nourricier. Et Tu m'as fait triompher de tous ceux qui me condamnent, et le [res]te de ceux qui m'ont combattu est fra[cassé]. Ceux qui m'ont [23]poursuivi sont comme fétus au vent, et mon pouvoir s'étend sur [... Et Toi,] mon [Di]eu, Tu as secouru mon âme, et Tu as élevé ma corne [24]dans les hauteurs. Je brille d'une septuple lumière, de cette l[umière que] Tu as [éta]blie pour Ta gloire. [25]Car Tu es pour moi comme une lumière [éter]nelle, et Tu établis mon pied sur le s[ol] uni [...]

Louange à Dieu, seul maître de la sagesse et de la justice.

[26]Je [Te] rends grâce, [ô Seigneur], car Tu m'as donné l'intelligence de Ta vérité, [27]et fait connaître les mystères de Tes merveilles. [Tu as...] dans Tes bontés pour un homme de [...] dans Ta grande miséricorde pour ceux dont le cœur est dans la détresse. [28]Qui est Ton égal parmi les dieux, ô Seigneur ? Et qui est comme Ta vérité ? Et qui peut se justifier devant Toi, quand il est en jugement ? [29]Nul parmi les milices spirituelles ne peut répliquer à Ton châtiment, et nul ne peut se maintenir devant Ta colère. Mais tous les fils [30]de Ta vérité, Tu les fait paraître devant Toi dans Ta miséricorde, les purifiant de toutes leurs actions rebelles dans Ton infinie bonté et, par Ta grande miséricorde, Tu les [31]maintiens devant Toi pour les siècles des siècles.

Car Tu es un Dieu éternel, et toutes Tes voies sont établies à jamais, [32]jusqu'à la fin des temps ; il n'y a personne en dehors de Toi. Et l'homme qui n'est que vacuité et maître de vanités, comment pourrait-il comprendre clairement Tes [33]puissantes merveilles ?

Louange à Dieu qui traite le psalmiste avec grâce et miséricorde.

[34][Je t]e [rends grâce], ô Seigneur, car Tu n'as pas établi mon lot dans l'assemblée des fraudeurs, ni ma place dans le conseil des hypocrites. [35]Mais Tu m'appelles à Tes bontés et à [Ta] miséricorde [...] et dans l'abondance de Ta grâce pour tous les jugements de [36][... **(1QH + 4Q428 Frag. 7)** j'ai enseigné dans...] l'injustice et par le

statut [37][... ma colère, pour une grande impureté, et depuis ma jeunesse dans les effusions de sang, et pour autant que... mon Dieu, Tu as établi] [38][mon pied dans la voie... Ton cœur et pour le récit de... mes oreilles et mon cœur à comprendre Ta vérité...] [39][... oreille avec Ton enseignement jusqu'à ce que...]

Col. 16 [1]**[... (1QH + 4Q428 Frag.** 7) connaissance que Tu as établie de mes entrailles et Tu m'as glorifié... et pour moi comme pierre d'achoppement] [2][de l'impiété. Car Tu...] Ta justice est établie à jamais, car [Tu] ne [... voies de...] [3][...] Tu [...]

Louange à Dieu qui a fait du psalmiste une fontaine de bénédictions.

[4]Je [Te] r[ends grâce, ô Seigneur, car] Tu m'as placé près d'une fontaine qui coule sur une terre aride, d'une source d'eau dans une terre désolée, d'un [5]jardin bien arrosé [...] Tu as planté un bouquet de genévriers et de pins avec des cyprès pour Ta gloire ; arbres de [6]vie à la source secrète, cachée parmi tous les arbres près des eaux, pour qu'un rejeton pousse et devienne une plantation éternelle. [7]Plongeant leurs racines dans le sol avant de s'élancer, ils étendent leur souche jusqu'au ruisseau, afin que leurs troncs s'ouvrent à l'eau vive [8]et deviennent une fontaine éternelle. A leurs branches feuillues les bêtes sauvages de la forêt viendront paître, et leurs troncs seront un lieu de ralliement pour tous les passants [9]et leurs branches, des perchoirs pour tous les oiseaux. Tous les arb[res] près des eaux s'élèvent au-dessus d'eux, car dans leur plant ils grandissent, [10]mais ils n'étendent pas leurs racines vers le ruisseau. Le rejeton de s[ain]teté devient en grandissant une plantation de vérité, cachée [11]et méprisée. Et parce qu'il n'est pas connu, son secret est scellé.

Mais Toi, ô [D]ieu, Tu protèges son fruit par le mystère de puissants guerriers, [12]des esprits saints et de la flamme tourbillonnante afin que personne ne puisse [approcher de la] source de vie, ni [13]boire avec les arbres éternels les eaux de sainteté ni faire prospérer son fruit auprès de [la plan]tation des cieux. Ainsi, celui qui voit ne l'a pas reconnu, [14]et bien qu'il pense, il n'a pas cru à la source de vie et par conséquent donne [...] éternel. Je suis devenu la risée des fleuves en crue, [15]car ils m'aspergent de leur limon.

[16]Mais Toi, ô mon Dieu, Tu as placé Tes paroles dans ma bouche, comme les averses des premières pluies, pour tous ceux [qui ont soif] et comme une source d'eau vive. Les cieux ne manqueront pas de s'ouvrir, [17]et ils ne s'assècheront pas mais deviendront une rivière se déversant s[ur...] l'eau et puis vers les mers pour l'éterni[té]. [18]Ceux qui sont enfouis jaillissent soudainement [...] et ils deviendront un dé[luge pour tout] [19]arbre vert et sec ; un lac pour toute bête et tout oi[seau] sauvage [... un] guide dans les puissantes eau[x], [20][...] feu et ils se dessèchent. Mais la plantation de fruits [...] éternellement, à

un Eden glorieux et les frui[ts...] [21]Et par ma main Tu as ouvert leur source avec [ses] canaux [...] tournant selon la bonne mesure, et le bosquet [22]de leurs arbres selon le fil à plomb du soleil car [...] glorieux rameaux. Lorsque j'étends la main pour désherber [23]ses rigoles, ses racines s'enfoncent dans le silex et [...] leur souche dans la terre. Dans les fortes chaleurs il conserve [24]sa vigueur. Mais si je retire la main, il devient comme un genévr[ier dans le désert] ; sa souche comme des orties sur une terre aride, et ses rigoles [25]engendrent épines et chardons, ronces et herbes folles [... sur] ses berges se transforment en arbres de rien. Dans [26]la chaleur ses feuilles se flétrissent et ne sont pas régénérées par la sou[rce d'eau... je] réside avec les malades, et [mon] cœur c[onnaî]t des [27]tourments. Je suis désormais comme un homme délaissé par [...] il n'est guère pour moi de refuge. Car mon tourment se mue [28]en amertume, en une douleur incurable et sans fin, [... m'enve]loppe de son grondement, comme ceux qui s'enfoncent dans le Chéol. Parmi [29]les morts mon esprit cherche, car [ma] vi[e] descend dans la fosse [...] mon âme est chancelante jour et nuit [30]sans repos. Et mon tourment devient un feu brûlant confiné dans [mes] o[s] dont la flamme se consume pendant des jours, [31]annihilant sans arrêt ma vigueur et détruisant ma chair en permanence. Les vagues se brisent sur moi [32]et mon âme est à bout. Car la vigueur a quitté mon corps, mon cœur s'épanche comme de l'eau, [33]et ma chair fond comme la cire. Mes reins ont perdu toute force et ne me soutiennent plus, mon bras s'est déboîté à l'épaule, [et je ne puis plu]s remuer la main. [34]Mon [pie]d est pris dans des entraves, mes genoux sont comme liquéfiés et je ne puis plus faire un pas. Aucun son ne s'élève quand je foule le sol [35][...] sont tirés par des chaînes mal ajustées qui font trébucher, ma langue, Tu l'avais exaltée dans ma bouche, mais il n'en est plus ainsi. [36]Ma langue ne peut plus se faire entendre pour indi[quer] comment ranimer les esprits de ceux qui chancellent, et pour soutenir d'une parole les recrus. La voix de mes lèvres s'est tue [37][...] avec les chaînes du jugement [...] ou dans l'amertume [...] cœur... domination [38] [...] la terre [...] [39][... ils ont été réduits au silence comme s'ils n'étaient pas [40][...] l'humanité, ne [...]

Col. 17 [1][...] [2][...] pendant la nuit et [...] [3][...] sans compassion. Dans sa colère Il réveille la méfiance et complètement [...] [4]les vagues de la mort et du Chéol envahissent ma couche. Mon lit pousse une lamentation, [et mon grabat,] une série de gémissements. [5]Mes yeux sont comme un papillon dans une fournaise, et mes pleurs ressemblent à des torrents d'eau. Mes yeux ne trouvent point le repos, [...] se tient [6]très loin de moi, et ma vie est à l'écart. Mais, de la ruine à la désolation, de la douleur au tourment, et des souffrances de l'enfantement [7]aux supplices, mon âme médite sur Tes merveilles. Dans Ta miséricorde Tu ne m'as pas rejeté. Sans [8]arrêt mon âme se délecte dans l'abondance de Ta grâce. Je réplique à ceux qui veulent me

supprimer, [9]et réprimande ceux qui cherchent à m'accabler. Je rejetterai son verdict, mais Ton jugement je l'honore, car je connais [10]Ta vérité. Je choisirai mon jugement, et de mon tourment je suis satisfait, car j'espère en Ta miséricorde. Tu as placé [11]une supplication dans la bouche de Ton serviteur, et Tu n'as pas réprouvé ma vie ni mis fin à mon bien-être. Tu n'as pas délaissé [12]mon espérance, mais à la face du malheur Tu as rétabli mon courage. Car Tu as créé mon esprit et Tu connais mes délibérations. [13]Dans ma détresse Tu m'as apaisé et je me délecte dans ta miséricorde. Je serai consolé des fautes anciennes. [14]Je sais qu'il y a de l'espoir dans Ta grâce, et de l'espérance dans l'abondance de Ton pouvoir. Car personne n'est justifié [15]dans Ton ju[g]ement, et personne n'est s[ans tache dans] le procès que Tu intentes. Un homme peut être plus juste qu'un autre, quelqu'un plus avisé [que son sembl]able, [16]l'humanité vaut plus qu'un vase d'ar[gile], et un esprit peut être supérieur à un autre ; mais à la puissance de Ta fo[rce], aucun [17]pouvoir ne peut se comparer. A Ta gloire il n'est point de [limites, et] à Ta sagesse il n'est point de mesure, il n'est point non plus [...] ; [18]et pour tous ceux qui l'ont abandonné [...]

Mais en Toi, je [...] [19]avec moi, et pas [...]. [20]Et quand ils machinent [...] contre moi, [...] et si le visage se couvre de honte [...] [21]pour moi. Et Toi [...] renforcé mon ennemi [ne] l'emportera pas sur moi comme pierre d'achoppement à [...] [22]guerriers [... h]onte du visage et l'infamie à ceux qui murmurent contre moi.

[23]Mais Toi, ô mon Dieu, pour [...] Tu as plaidé ma cause. Car, dans le mystère de Ta sagesse, Tu m'as réprouvé. [24]Tu caches la vérité en [son temps... jusqu'au] temps fixé. Ton châtiment est devenu pour moi joie et bonheur, [25]et mes tourments sont guérison ét[ernelle] et [...] sans fin. Le mépris de mes adversaires est devenu pour moi un diadème de gloire, et mon trébuchement, une force éternelle. [26]Car par [Ta...] et Ta gloire, a resplendi ma lumière, car pour moi Tu [27]as tiré la lumière des ténèbres [... Tu apportes la guérison à] mes blessures ; à mon trébuchement, une force merveilleuse ; un espace infini [28]à [mon âme] en détresse. [Tu es] le lieu de mon refuge, ma citadelle, le rocher de ma vigueur et ma forteresse. En Toi [29]je cherche refuge contre tous [...] pour me délivrer à jamais. Car Toi, dès mon père, Tu m'[30]as reconnu, dès le sein de ma mère [Tu m'as distingué et dès son ventre] Tu m'as prodigué le bien. Dès le flanc de celle qui m'as conçu, Ta grâce m'[31]a été acquise. Et dans les bras de ma nourrice [...] et depuis mon enfance Tu as fait briller sur moi l'intelligence de Ton jugement. [32]Avec une vérité absolue Tu m'as soutenu, et par Ton esprit saint Tu as fait mes délices ; même jusqu'à ce jour [...] [33]Ton juste châtiment accompagne [...] et la protection de Ta paix délivre mon âme. A mes pas s'attachent [34]une grande miséricorde et une infinie compassion quand Tu me mets en jugement. Jusqu'à la vieillesse Tu veilleras sur moi, car [35]mon père ne m'a pas connu, et ma

mère m'a livré à Toi. Car Tu es un père pour tous les fils de Ta vérité, et Tu te réjouis [36]en eux comme la mère aimante en son nouveau-né. Avec l'affection du nourricier, Tu veilles sur toutes Tes créatures.

Louange à Dieu pour sa force et sa sagesse.

[38][Je Te rends grâce, ô Seigneur, car] Tu as fait croître jusqu'à les rendre innom[brables] [39][...] Ton nom en accomplissant des merveilles [40][... sans] cesse [41][...] son intelligence et [ils] louèrent [...]

Col. 18 [1][...] le projet de Ton cœur [...] [2][...] et sans Ta volonté rien n'existe. Personne ne pénètre [Ta] sag[esse] [3][et] Ta [...] personne ne la voit. Qu'est donc l'homme ? Il n'est que terre [...] [4][... de la poussière] il a été tiré et à la poussière il retourne. Mais Tu lui donnes l'intelligence de telles merveilles, et Tu lui fais comprendre le secret [de Ta] vé[rité]. [5]Je ne suis que poussière et cendre, que puis-je prévoir sans que cela Te plaise ? Et que puis-je considérer pour moi [6]en dehors de Ta volonté ? Quelle force puis-je déployer, sans Ton soutien ? Que puis-je comprendre que Tu n'aies mis [7]à ma portée ? Que puis-je dire, si Tu n'ouvres point ma bouche ? Et comment puis-je répondre si Tu ne me donnes pas l'intelligence ?

[8]Vois, Tu es le Prince des dieux et le Roi des êtres de gloire, le Seigneur de tout esprit et le Maître de toute créature. [9]Sans Toi rien ne se fait, et il n'est point non plus de connaissance sans Ta volonté. Il n'est point d'autre que Toi [10]et personne pour rivaliser en force avec Toi. Personne n'égale Ta gloire et quant à Ta puissance, elle n'a pas de prix. [11]Qui, de toutes les fameuses créatures issues de Tes merveilles, possède la force de se tenir devant Ta gloire ? [12]Qu'est-il donc celui qui retourne à la poussière pour avoir une telle fo[rc]e ? C'est pour Ta seule gloire que Tu as accompli toutes ces œuvres.

Louange à Dieu pour sa révélation.

[14]Béni sois-Tu, ô Seigneur, Dieu miséricordieux [et riche] en grâce, car Tu as fait connaître [c]e[s choses] afin que je puisse proclamer [15]Tes merveilles, au lieu de garder le silence jour et n[uit]. Toute force T'appartient [...] [16]par Ta grâce, dans Ta grande bonté et Ton infi[nie miséricorde. Je] me délecterai dans [Ton] pa[rdon], [17]car je m'appuie sur Ta vérité [...] [18]de Ta volonté et sans [... et sans] Ta réprimande il n'est point de trébuchement [... ni de] [19]tourment que Tu ne connaisses point [...] Ta [...]

[20]Et moi, selon ma connaissance de [Ta] vérité [...], et quand je contemple Ta gloire, je célèbre [21]Tes merveilles. Quand je comprends le [... et l'ab]ondance de Ta compassion, et dans Ta miséricorde [22]je place mon espoir. Car Tu as façonné l'es[prit de Ton serviteur et selon] Ta volonté Tu m'as établi. Tu n'as pas établi [23]ma subsistance sur des richesses ou sur un gain mal acquis [...] et l'être de chair, Tu

n'en as pas fait mon rempart. [24]La force des puissants [est fondée] sur l'abondance du lux[e... et sur] l'abondance de blé, de moût et d'huile. [25]Ils s'enivrent de leurs biens et de leurs possessions. [Mais les justes sont comme] des [arbres] verdoyants au bord de cours d'eau, chargés de feuillage [26]et engendrant de nombreux rameaux. Car Tu [les] as choisis [entre les fils de] l'homme pour qu'ils s'engraissent tous de la terre. [27]Aux fils de Ta vérité Tu as donné l'intelligence [...] à jamais. Et selon sa connaissance, l'un est exalté [28]au-dessus de l'autre. Ainsi pour le fils de [Ta] servant[e... (*ou* le fils de l'ho[mme]..., Tu as accru son héritage [29]par la connaissance de Ta vérité. Selon sa connaissance et [son...] L'âme de Ton serviteur abhorre les richesses [30]et le gain mal acquis, et au sommet du luxe [il n'aspire point...] Mon cœur s'est réjoui dans Ton alliance, et Ta vérité [31]a délecté mon âme. Je fleuris comme le lis, et mon cœur est ouvert à la source éternelle. [32]Mon soutien vient de la puissance des hauteurs, et [...] labeur, et comme la fleur, se flétrit dans [la chaleur.] [33]Mon cœur s'affole comme pris d'angoisse et mes reins vacillent. Mon gémissement pénètre dans l'abîme [34]et fouille les moindres cavités du Chéol. Je suis terrifié lorsque j'entends parler de Tes jugements avec les puissants guerriers, [35]et de Ton conflit avec les armées de Tes saints dans [...] [36]et le jugement contre toutes Tes créatures, et la justice [...] [37-39][...]

Frag. 10, 34, 42 + 4Q427 Frag. 3 Col. 1 [1][...] [2][... Par] Ta v[olonté] j'ai obtenu l'intelligence [...] [3][...] Tes merveilles, comment pouvons-nous t'en remercier ? Car Tu nous as gratifiés et [...] accompli des merveilles [...] [4][...] ils ne peuvent pas comprendre la gloire de [... et proclam]er [Tes] merveille[s...] [5][...] ses [a]ctes selon leur intelligence. Et selon Ta connaissance [et] Ta [g]loire [...] [6][...] sans discontinuer [...] enfin ils proclameront et dans tous les te[mps...] [7][...] et nous sommes réunis dans l'association (*ou* le *Yahad*) et avec ceux qui savent, [nous serons admones]tés par Toi et chanterons d[e joie...] [8][... à haute vo]ix avec Tes héros, et nous proclamerons merveilleusement tous ensemble la connaissance [de Dieu et avec...] [9][...] et [Tu] fais comprendre à notre progéniture [...] les fils de l'homme parm[i les fils de] l'homme (*ou* Adam) [...] [10][...] grandes merveilles [...]

[...] [11][...] qui comprennent les comma[ndement(s)... une forte] clameur [pour ceux qui exaltent la majesté de...] [12][...] [13][... un homme...]

[14][... lumière du royaume...] [15][... car il purifie...] [16][... à jamais. Et la lumière de la bénédiction...] [17][... angoisse et douleur...] [18][... Tu es miséricordieux...]

Col. 19 [1]dans la terreur [...] la détresse de mes yeux et la douleur [...] [2]dans la méditation de mon cœur.

Louange à Dieu qui a donné aux hommes l'intelligence de leurs actes.

[3]Je Te rends grâce, ô mon Dieu, car Tu as été merveilleusement

généreux avec la poussière, et Tu as agi si puissamment avec les vases d'argile. Quant à moi, que suis-je ? Car [4]Tu m'as [éclai]ré par le conseil de Ta vérité, et Tu m'as donné l'intelligence de Tes merveilles. Tu places des louanges dans ma bouche, et sur ma langue [5][un psau]me, la parole de mes lèvres constitue le fondement d'un chant de joie. Je louerai Ta grâce et méditerai sur Ta puissance tout le [6]jour. Je bénirai Ton nom sans arrêt, et raconterai Ta gloire aux fils de l'homme ; dans l'abondance de Ta bonté [7]mon âme se délecte. Je sais que Ton commandement est vérité, et que dans Ta main réside la justice. Dans Tes pensées [8]se trouve toute la connaissance et dans Ta puissance toute la force. Toute gloire est en Toi. Dans Ta colère sont tous les terribles jugements, [9]mais dans Ta bonté l'abondance de la miséricorde. Ta compassion est pour tous les fils de Ta volonté, car Tu leur as fait connaître le conseil de Ta vérité, [10]et des mystères de Tes merveilles Tu leur as donné l'intelligence. Pour l'amour de Ta gloire, Tu as lavé l'homme de la faute, de sorte qu'il peut se purifier [11]pour Toi de toutes les souillures abominables et du péché d'infidélité, de manière à faire partie d[es] enfants de Ta vérité, du lot de [12]Tes saints. Afin que les cadavres, couverts de la vermine des morts, se lèvent de la poussière pour un conseil ét[ernel], passent d'un esprit perverti à Ta connaissance. [13]Afin qu'ils prennent place devant Toi parmi les armées éternelles et les esprits [de vérité], pour être régénérés avec tous [14]ceux qui le seront et se réjouir de conserve avec ceux qui savent.

Louange à Dieu qui a donné au psalmiste la connaissance de sa justice.

[15]Je Te rends grâce, ô mon Dieu, je Te célèbre, Toi mon rocher, et quand Tu accomplis des merveilles [...] [16][...] Car Tu m'as révélé le secret de la vérité [...] [17][Te]s œuvres [prodig]ieuses Tu me les as révélées, pour que je puisse contempler [...] grâce. Je sais [18][que] la justice T'appartient, et dans Ta miséricorde [...] et l'extermination sans Ta grâce. [19]Mais pour moi, une fontaine d'amère douleur s'est ouverte [...] détresse n'échappe pas à mes yeux [20]quand je découvre les penchants de l'homme, [considère] la réaction de l'humanité [et reconnais] le péché et la douleur de la [21]faute. Ils entrent dans mon cœur et pénètrent mes os. [...] et murmurant une plainte [22a]et un gémissement avec la lyre de la lamentation pour tous les terri[bles] deuils [...] [22] les tourments et les plaintes amères jusqu'à ce que l'injustice prenne fin, et [...] et qu'il n'y ait plus de douleur pour affaiblir les êtres. Alors [23]je chanterai des louanges avec la lyre du salut et la harpe de la jo[ie...] et la flûte de la louange sans [24]m'arrêter. Qui parmi toutes Tes créatures est en mesure de raconter [... et] Tes [merveilles] ? Ton nom sera loué par toutes les lèvres [25]pour les siècles des siècles. Ils Te béniront selon [leur] intelligence [... et les

humbles] joindront leur proclamation [26]à la voix de l'allégresse. Il n'y aura ni douleur ni gémissement, et l'injustice [disparaîtra à jamais]. Tu feras resplendir Ta vérité [27]pour la gloire perpétuelle et la paix éternelle.

Béni sois-Tu, [ô Dieu, c]ar Tu as donné à Ton serviteur [28]l'intelligence de la connaissance pour comprendre Tes merveilles [... et pour] raconter l'abondance de Ta grâce. [29]Béni sois-Tu, ô Dieu de compassion et de grâce selon Ta gran[de puissan]ce, l'abondance de Ta vérité, et la profusion [30]de Ta miséricorde pour toutes Tes créatures. Réjouis l'âme de Ton serviteur par Ta vérité et purifie-moi [31]dans Ta justice. Car de même que je comptais sur Ta bonté, de même j'espère en Ta grâce et en Ta miséricorde. [32]Tu as soulagé mes peines et, dans ma douleur, Tu m'as réconforté, car j'étais à la merci de Ta compassion. Béni sois-Tu, [33]ô Seigneur, pour avoir accompli ces choses et placé des actions de grâces dans la bouche de Ton serviteur [...] [34]et l'imploration d'une faveur ainsi que d'une réponse appropriée. Et Tu as établi pour moi [...] [35]Et je réfrèn[erai...] [36]Et Tu [...] [37]la véri[té] [38]et je [...]

Col. 20 [1][...] mon âme est élargie [...] [2][... je résid]erai en sûreté dans une sain[te] demeure, [dans] la tranquillité et dans la paix [3][avec les esprits éternels] dans les tentes de la gloire et du salut. Je louerai Ton nom parmi ceux qui Te craignent.

Psaumes d'action de grâces et prière pour l'Instructeur.

[4][Pour l'Instructeur : psaumes d'ac]tion de grâces et prière pour se jeter à terre et implorer grâce sans cesse, en tous temps. A la sortie de la lumière [5]de [sa] de[meure], tout au long du jour selon son plan en accord avec les lois de la grande lumière ; quand le jour devient soir avec le départ de [6]la lumière au début du règne de l'obscurité ; l'heure fixée pour la nuit. Et puis, suivant son cours, quand la nuit devient matin, à l'heure où [7]elle se retire dans sa demeure devant la lumière, au départ de la nuit et à la venue du jour. Cela survient sans cesse, à toutes [8]les naissances des saisons depuis la création du temps. Et le changement des saisons suivant leur ordre est déterminé par leurs signes, car tout [9]leur règne selon le plan fidèle de la bouche de Dieu et la destinée de tout ce qui existe se perpétuera. [10]Il n'est rien d'autre, et à côté il n'y a rien eu et il n'y aura rien d'autre, car le Dieu de la connaissance l'[11]a déterminé et il n'est point d'autre que Lui.

Et moi, l'Instructeur, je Te connais, ô mon Dieu, par l'esprit [12]que Tu m'as octroyé, et j'écoute fidèlement le merveilleux conseil de Ton esprit saint. [13]Tu as placé en moi la connaissance du mystère de Ton intelligence, et une source de [Ta] force [...] [14]Il y aura abondance de grâce, mais un zèle dévastateur et [...] [15][...] la majesté de Ta gloire

comme une lumière étern[elle] [...] [16][...] craindra l'impiété, et il n'y aura point de tromperie [...] [17][...] aux temps fixés de la désolation. Car il n'est point [...] [18][...] il n'y aura [p]lus d'insolence. Car devant T[a] colère [...] [19][...] mon tremblement. Il n'est point de juste hormis Toi [...] [20][pour] donner l'intelligence de tous Tes mystères, et pour apporter une réponse [...] [21][...] pour Ta condamnation, et Ta bonté ils la guettent. Car dans [Ta] grâce [...] [22]et ils Te connaissent. Dans le temps de Ta gloire ils se réjouissent, et selon [...] Selon leur intelligence [23]Tu les rapproches, et selon leur autorité ils Te servent dans [leurs] divisions. [...] de Toi [24]de ne pas transgresser Ta parole. Mais j'ai été tiré de la poussière [et avec l'argile] j'ai été [fa]çonné [25]en une fontaine de fange et de honte infâme, un tas de poussière pétrie [avec de l'eau...] et demeure [26]des ténèbres. Et un retour à la poussière pour un vase d'argile à la fin de [...] dans la poussière [27]au lieu où elle a été prise. Et que répondra la poussière et [... et que] comprendra-t-elle [28][de] ses [œuvres] ? Et comment se maintiendra-t-elle devant celui qui la réprimande [... sain]teté [29][...] éternel, et des trésors de gloire et une fontaine de connaissance et de for[ce...] [30][... ils ne sont pas en mesure] de raconter toute Ta gloire, ni de se maintenir devant Ta colère, et il n'est point non plus possible de répliquer à [31]Ton châtiment. Car Tu es juste et il n'est personne qui puisse se comparer à Toi. Ainsi qu'est donc celui qui retourne à sa poussière ? [32]Quant à moi, je suis muet. Que pourrai-je dire à ce propos ? Selon ma connaissance je parle. Mais je ne suis qu'un crachat (?), un vase d'argile, que [33]puis-je dire si Tu n'ouvres point ma bouche ? Comment puis-je comprendre si Tu ne me donnes l'intelligence ? Que puis-je d[ire] [34]si Tu ne le révèles à mon cœur ? Comment puis-je rendre droite la voie si [Tu] ne détermines [mes pas ? Comment mon pied] [35]peut-il être ferme de[vant Toi si Tu ne m'en] donnes pas la force ? Comment puis-je me lever [...] [36]Et tous [...] [37]les [...] [38]comme [...] [39]et [...]

Col. 21 [1][... tra]nsgression de celui né d'une fem[me] [2][...] Ta justice [3][...] j'ai vu cela [4][... Comment] puis-je voir si Tu ne dessilles pas mes yeux ou entendre [5][si Tu ne débouches pas mes oreilles ?...] mon cœur était livré à la désolation. Car à celui dont l'oreille est incirconcise, une parole est révélée et le cœur [6][...] Je sais que c'est pour Toi que Tu as fait ces choses, ô mon Dieu. Qu'est-ce que la simple humanité [7][...] accomplir des prodiges. Dans Ton plan afin de tout confirmer et de tout déterminer pour Ta gloire [8][...] l'armée de la connaissance, pour rapporter des actions puissantes à un simple mortel, et des lois infaillibles pour celui qui est né d'[9][une femme... Tu as ame]né [...] dans une alliance avec Toi et Tu as découvert le cœur de poussière pour qu'il se protège [10][...] des leurres du jugement selon Ta miséricorde. Je suis une créature [11][d'argile... de pouss]ière et un cœur de pierre. Avec qui serai-je compté jusqu'à ce moment-

là ? Car [12][...] Tu as [don]né [...] aux oreilles de poussière, et Tu as gravé l'éternité sur le cœur [13][de pierre...] Tu as cessé [...] afin de le faire entrer dans une alliance avec Toi et de l'établir [14][**1QH + 4Q427 Frag. 5)** devant le jugement des veilleurs (?)] dans la demeure éternelle, comme lumière de la parfaite lumière à jamais ; et [il n'est point] de ténèbres [15][... sans] fin, et des ères de paix sans li[mites...] [16][...] je suis un vase de poussière [...] [17][...] j'ouvre [...] [18][...]

Frag. 3 [1][...] **(1QH + 4Q427 Frag. 6)** un piège [trompeur] est po[sé] [... leurres de...] [2][...] une voie a été ouverte à [...] [3][...] des chemins de paix, et avec la simple créature de chair agit merveilleusement [avec...] [4][...] et mes pas sont sur les caches de ses (?) pièges et [ceux qui] posent [le filet et...] [5][...] je veille à ce que le vase de poussière ne se brise pas et au sein de la cire quand [elle fond devant la flamme...] [6][...] des tas de cendres. Comment affronterai-je le vent dé[chaîné] [... Quant à moi, Il m'établit dans...] [7][...] et Il le garde pour les mystères de Son plaisir. Car Il sait [...] [8][... jus]qu'à l'extermination, et ils cachent piège sur piège, les leurres de l'impiété [...] [9][...] avec l'injustice, et tout vase trompeur est détruit. Car point [...] [10][...] il n'est point, et l'intention injuste n'est plus et les œuvres de tromperie [...] [11][...]

Je suis un vase d'[argile...] [12][...] Où trouvera-t-il la force de se tenir devant Toi ? Tu es le Dieu de [...] [13][...] Tu les as créés, et en dehors de Toi rien n'est créé [...] [14][... je suis un vas]e de poussière. Je sais par l'esprit que Tu m'as donné [15][...] l'injustice et la tromperie se répandent, et l'arrogance a cessé [...] [16][...] les œuvres de corruption engendrent des maladies, d'atroces jugements, et la destruction [...] [17][...] la colère et [...] le zèle T'appartiennent [...] [18][... et je suis un] vase d'ar[gile...]

Col. 22 Frag. 1 [1][... dans la sain]te [demeure] qui est aux cieux [2][...gr]and et c'est une merveille. Mais ils ne peuvent pas [3][...] Tes [merveille]s et ils ne peuvent pas connaître tous [4][...retou]rne à sa poussière. Je suis un homme rebelle et souillé [5][...] le péché d'impiété. Et moi, au temps de la colère [6][...] dressé devant mes tourments, et me tenant sur mes gardes [7][... Tu] m'as fait connaît[r]e ces choses. Car il est de l'espoir pour l'homme [8][...Tu] l'as en aversion. Moi, vase d'argile, je dépends [9][...] mon Dieu. Je sais que [10]Ton commandement est vrai. [...Tu ne] re[viens pas sur Ta parole.] Moi, à l'heure fixée, je m'attache à [11][Ton] allian[ce...] dans la fonction que Tu m'as donnée. Car [12][...] l'homme, et Tu le rétablis ; et pour quoi [...] [13][...] vase [...], Tu es puissant et [...] [14][...] dans... sans espoi[r...] [15][...] Je suis un vase d'[argile...]

Frag. 4 [1][...] [2][...] qui [...] [3][... so]ir et matin avec [...] [4][...] l'homme et de [...] [5][...] ils observent, et sur leurs cours [...] [6][...] Tu réprimandes tout adversaire qui détruit et [...] [7][...] et Tu as découvert mon oreille. Car [...] [8][...] les hommes de l'alliance ont été trompés par

eux. Et [ils] iront [...] [9][...] devant Toi. J'ai craint Ton jugement [...] [10][...] Ton [...] Qui sera innocent dans Ton jugement ? Et qu'[est donc l'homme...] [11][...] dans le jugement. Celui qui retourne à sa poussière, qu' [...] [12][...] Tu as ouvert mon cœur à Ta connaissance, et Tu ouvres [mes] o[reilles...] [13]m'appuyant sur Ta bonté. Mais mon cœur gémit [...] [14][...] et mon cœur fond comme la cire à cause de la faute et du péché. [15][...] Béni sois-Tu, ô Dieu de la connaissance, car Tu as déterminé [...] [16][...] et cela est advenu à Ton serviteur parce que Tu l'as voulu. Car je sais [17][...] Ta [...] j'espère de tout mon être, et Ton nom je Le bénis sans cesse. [18][...] Ton [...] ne m'abandonne pas à l'heure de [19][...] et Ta gloire et Ta bo[nne...] [20][...] sur [...]

Col. 23 [1]Ta lumière, et Tu as créé les lumi[naires...] [2]Ta lumière sans c[esse...] [3]Car avec Toi est la lumière car [...] [4]et Tu ouvres l'oreille de poussière [...] [5]le projet inique que [...] et Tu l'as établi dans l'o[reille] [6]de Ton serviteur à jamais [...] les récits de Tes merveilles pour qu'elles brillent [7]devant les yeux de tous ceux qui [T']entendent [...] par Ta droite puissante, pour conduire [...] [8]par la force de Ta puissance [...] pour Ton nom, et il s'agrandit par [Ta] gloi[re]. [9]Ne retire pas Ta main [... pour qu']il devienne un adepte de Ton alliance, [10]et se tienne devant Toi [...] Tu as ouvert [une fon]taine dans la bouche de Ton serviteur, et sur sa langue [11]Tu as gravé au cordeau [... pour] proclamer au vase qu'est l'homme son manque de connaissance, et comme interprète de ces choses [12]à la poussière dont je suis. Et Tu ouvres une fon[taine] pour réprouver du vase d'argile les voies, et la faute de celui né [13]d'une femme selon ses œuvres ; afin qu'il ouvre la fo[ntaine] de Ta vérité au vase que Tu as soutenu de Ta puissance. [14][...] selon Ta vérité, apportant la nouvelle de [...] Ta bonté, portant la nouvelle aux humbles selon l'abondance de Ta compassion. [15][...] de la fontaine [... pour celui] dont l'esprit [est trou-]blé, et le deuil en une joie éternelle. [16][...]

Frag. 2 Col. 1 [1][...] [2][...] Ton butin [...] [3][...] Ta terre et parmi les fils des dieux et les fils des [...] [4][...] Ton [...] et proclamer toute Ta gloire. Quant à moi, que suis-je ? Car de la poussière j'ai été tiré et [à la poussière je retournerai...] [5][... pour] Ta [gl]oire Tu as accompli toutes ces choses. Selon l'abondance de Ta grâce, place un garde auprès de Ta justice [6][...] sans cesse jusqu'à la délivrance, et des médiateurs de la connaissance à chacun de mes pas, et les censeurs de la vérité [7][...] Car qu'est la poussière dans [...] ne sont-ils pas [...] cendres dans leurs mains ? Mais Toi [8][... vase d']argile, et [...] Ta volonté ; et par les fils (?) Tu me mets à l'épreuve [9][...] et pour Toi [...] pour mes paroles. Sur la poussière Tu as déployé [Ton] esprit [saint] [10][...] dans le limon [... les fi]ls des dieux, pour s'unir avec les fils du ciel [11][... à] jamais et les ténèbres ne réagissent point. Car [12][...] et la lumière que Tu as révélée, mais pour ne pas retourner [13][...] Ton [esprit] [sa]int, Tu l'as étendu, expiant la faute [14][...] avec Tes armées,

et ceux qui marchent [15][...] devant Toi, car ils sont résolus dans Ta vérité. [16][...] Tu as merveilleusement accompli ces choses pour Ta gloire, et de la justice, [17][...] l'injustice d'un vase abhorré [18][...] vase abhorré.

Col. 24 [1-3][...] [4][...] [5][...] un vase de chair [6][...] Ta nomination [7]dans son jugement [...] aux anges de [8][...] et les mystères de la faute, changeant [9]la chair en [...] s'y élèveront tous [10]les anges de p[aix...] comme les cordes de l'esprit. Tu as abaissé [11]les dieux depuis la fondation [...] Ton [...] dans la demeure de Ta gloire. Et Toi, [12]ô homme, sur [...] je me détourne jusqu'à l'heure de Ta volonté, [13]envoyant [...] sommets de puissance et l'abondance de la chair pour condamner [14]au temps de [...] déterminer en conseil avec Toi [15][...] bâtards, tous [...] [16][...]

Frag. 45 [1][...] justice et [...] [2][celui abh]orré à la fosse à l'heure de son châtiment [...] [3][...] tout adversaire et tout destructeur [...] [4][...] dans leur impiété, les chassant, une nation [...] [5][...] l'arrogant avec ceux qui accroissent l'infidélité et l'o[ppression...] [6][...] nombreux dans la chair (?) pour tous les esprits de [...] [7][...] ils seront condamnés de leur vivant [...] [8][...]

Frag. 2 Col. 2 + Frag. 6 [4][...] impie [5][...] et avec des jugements [6][...] bâtards pour condamner la chair [7][...] pour sauver leur esprit [8][...] le prodige de Tes mystères, Tu l'as révélé [9][...] à la chair. Je sais [10]car [...] l'iniquité au temps de [11]tous [...] et pour tous ceux qui contemplent [12][...] et il n'est pas caché [13][...] Tu as servi plus que les fils de [14]Dieu [... les] actions injustes des nations, [15]pour les fortifier [... rendre] la faute grave [16]dans leur héritage [...] Tu les as abandonnés aux mains de [17]tous [...] [18][...] [19]sur [...]

Col. 25 Frag. 5 [1][...] [jugeme]nt équitable [...] [2][...] il les dispersa de la position de [...] [3][...] avec le conseil de Tes saints quand merveilleusement [Tu] [...] [4][à] jamais. Et les esprit de l'impiété résideront [...] [5]ne sera plus, et Tu détruiras le lieu de [...] les [6]esprits d'injustice, qui sont ravagés par le deuil [...] [7]et les délices aux générations éternelles. Quand l'impiété s'est accrue jusqu'à [...] [8]grande, je les multiplierai pour la destruction, et contre toutes Tes œuvres [...] [9]Ta grâce, et connaître toute chose par Ta gloire et [...] [10]le jugement de Ta vérité. Tu as ouvert l'oreille de la chair et [...] [11]Ton cœur, et Tu as communiqué à [mon] cœur l'heure du témoignage [...] [12]et avec les habitants de la terre sur la terre et aussi [...] [13]les ténèbres. Tu luttes pour just[ifier] le juste et con[damner l'impie...] [14]et ne pas séparer [...] bénédiction [...] [15]à [...]

Col. 26 4Q427 Frag. 7 Col. 1 [6][...] [7][...] [8][...] parmi les dieux [9][...] avec la langue il me soulèvera (?) [10][...] le mal aux saints et il n'arrivera pas [11][...] ma [gloir]e, personne ne l'égale. Car quant à moi [ma] fonction est parmi les dieux, [12][et la gloire et la majes]té ne sont pas comme l'or [...] à mes yeux. Ni l'or pur ni le métal fin [13][... pour

moi...] [ne] me seront comptés. Entonnez des louanges, ô bien-aimés, chantez au Roi [14][de gloire, réjouissez-vous dans la congré]gation de Dieu. Chantez de joie dans les tentes du salut, proclamez vos louanges dans la [sainte] demeure. [15]Exaltez le Seigneur avec les milices éternelles, célébrez la grandeur de notre Dieu et la gloire de notre Roi. [16][Sanct]ifiez Son nom avec de nobles paroles, et dans de belles oraisons élevez vos voix tous à l'unisson. [17][A t]out moment proclamez, affirmez la joie éternelle, exultez en elle. On ne [18][ce]ssera de s'incliner ensemble dans les assemblées. Béni soit Celui qui accomplit d'augustes merveilles. **1QH Frag. 55 (+ 4Q427 Frag. 7 Col. 1)** [1][et fait connaître la puissance de Sa main en scellant les mystè]res, en révélant les choses cachées, en r[edressant ceux qui trébuchent] [2][et tombent (?) ... la conduite, ceux qui attendent la connaissance, et en abai]ssant la position élevée du fie[r, à jamais]. **4Q427 Frag. 7 Col. 1** [21][en...] les mystères de la m[ajesté...] et en ét[ablissant les merv]eilles de la gloire. Celui qui juge avec le mortel courroux [22][...] avec grâce, justice et miséricorde infinie, supplication [23][...] compassion pour ceux qui s'en remettent à Sa grande bonté, et une fontaine [...]

Col. 27 4Q427 Frag. 7 Col. 2 (+ 4Q431 Frag. 1) [2][... l'impiété prend fin...] 3[... l'in]solence [a cessé, le combattant cesse d'être indigné...] [4]la tromperie [est révolue] et il n'est point d'ignorante perversité. La lumière resplendit et la j[oie se répand]. [5]Le deuil est terminé et le chagrin s'enfuit. La paix est manifeste, la peur cesse, une fontaine d'[éternelle] b[énédiction] s'ouvre, [6]et la guérison survient pour les ères de l'éternité. L'iniquité a pris fin, le tourment cesse car il n'est plus de mala[die, l'injustice disparaît] [7][et la faute ne sera] **1QH Frag. 7 Col. 2 (+ 4Q427 Frag. 7 Col. 2)** [1]plus. [Proclamez] et d[ites, Dieu qui accomplit des prodiges est grand. Car Il abaisse les] [2]esprits [orgueilleux] de sorte qu'il n'en subsiste aucun. Il re[lève de la poussière les opprimés... et jusqu'au ciel] [3]et de haute stature. Et avec [les dieux dans la congrégation de l'association (*ou* du *Yahad*)... pour une] [destruction] [4]éternelle.

Ceux qui tombent à terre, Il les relè[vera sans monnaie d'échange, et la force... leur pas,] [5]et une joie éternelle dans l[eurs] habitations, [une gloire perpétuelle, sans fin. Et ils diront, Béni soit Dieu qui... arrogance,] [6]{faire connaître la puissance} et qui accomplit de gr[andes choses pour rendre manifeste Sa force prodigieuse... dans la connaissance de toutes ses créatures et une bonne... devant elles][7]afin qu'elles connaissent l'alliance de [Sa] grâce [... Sa grâce pour tous les fils de Sa vérité. Nous savons que Tu es] [8]un Dieu de justice et Tu [nous] as donné l'intelligence [... la gloire. Car nous avons vu Ton zèle] [9]dans la puissance de Ta force, et [nous] avons reconnu [... la compassion et une merveilleuse miséricorde]. [10]Qu'est la simple humanité en regard de toutes ces choses ? Qu[e... raconter toutes ces

choses à jamais] [11] et se tenir [devant Toi... les fils du ciel. Il n'est point de médiateur] [12]pour donner une réponse dans [... à Toi. Car Tu nous as établis] [13]selon [T]a vol[onté] et [...] **4Q427 Frag. 7 Col. 2** [20a]pour ouïr Tes merveilles [...] [20]la force pour Te répondre [...] [21]nous Te parlons à Toi et non à un cham[pion (*ou* un intermédi[aire)... Tu as prêté] [22]l'oreille aux propos de nos lèvres. Procl[amez, en disant : Béni est le Dieu de la connaissance, qui a déployé] [23]les cieux par Sa puissance, et toutes leurs configurations Il les [détermine par] Sa force, la Terre par [Son] pouvoir [...]

M.G.A.

4

COMMENTAIRE D'HABACUC

1QpHab

Presque tous les manuscrits de la mer Morte qui ne sont pas eux-mêmes des copies de livres de la Bible restent néanmoins liés, d'une façon ou d'une autre, aux Saintes Ecritures. Ainsi, quelle que soit leur originalité, les textes prophétiques demeurent émaillés d'allusions bibliques ; de même, les textes juridiques sont fondés directement ou indirectement sur des passages de l'Ecriture ; enfin, les chroniques du passé ou les prédictions de l'avenir reprennent, en les remodelant parfois, les récits ou les prophéties sacrés.

Le lien avec la Bible est le plus manifeste dans les textes qui tentent spécifiquement d'expliquer ou de déchiffrer les textes bibliques. Parfois, les anciens ont « expliqué » le texte en le recomposant ou en le paraphrasant, comme il advient dans le texte n° 2, *Récits des Patriarches*, ou dans le texte n° 9, *Paroles de Moïse*. Souvent, cependant, ils n'étaient qu'un simple commentaire de la Bible, verset par verset. Parfois, les textes examinés sont retenus en raison de leur lien à un thème particulier, comme pour le texte n° 23, *Les Derniers Jours,* qui est une suite d'explications de versets portant sur la destinée future d'Israël. Ailleurs, des passages ou des livres entiers sont abordés suivant l'ordre initial comme c'est le cas ici avec le *Commentaire d'Habacuc.*

L'une des caractéristiques très marquées de la secte était de considérer la Bible comme un mystère à résoudre ou une énigme à éclaircir. Son terme de prédilection pour l'activité interprétative était *pesher* qui, en règle générale, désigne l'interprétation des rêves. Le Daniel de la Bible est l'interprète idéal de ce type : en effet, il interprète rêves (Dan. 2, 4) et visions (« l'inscription sur la paroi », Dan. 5) non à cause d'une aptitude naturelle mais parce que Dieu lui a révélé les secrets. Les scribes de Qumran assignaient à leur tâche un but analogue : pénétrer les

mystères de l'Ecriture non par la réflexion sur le texte lui-même mais en s'ouvrant à la révélation divine.

De cette activité résulte une série de commentaires (« interprétations » est peut-être un meilleur mot) qui, eux-mêmes, participent souvent de l'irréalité des rêves. Les auteurs considéraient l'histoire de leur propre groupe dans les termes de l'Ecriture, révélée longtemps auparavant, mais se gardent de citer des noms, préférant plutôt user de titres symboliques dotés de connotations bibliques : le Maître de justice, le Prêtre inique, l'Homme de mensonge. Lorsqu'ils rencontrent ces personnages dans le texte biblique, il n'y a point, comme on pourrait s'y attendre, décodage du message mais traduction d'un code dans un autre.

Le *Commentaire d'Habacuc* faisait partie de la première série de rouleaux découverts dans la grotte n° 1 et fut lui-même l'objet de plusieurs commentaires. Pour comprendre ce commentaire, il faut tout d'abord connaître la toile de fond du livre original. Habacuc énonça sa prophétie au VIe siècle av. J-C. Sa Judée natale était alors menacée par deux forces : d'une part, les Chaldéens ou Babyloniens de Nabuchodonosor qui étaient alors en train de conquérir les petits royaumes du Proche-Orient, et, de l'autre, les conflits religieux internes entre pieux adorateurs du Seigneur et impies. L'intention première du livre biblique est de demander où se trouve Dieu au milieu de ce malheur, et s'il existe un projet divin.

L'auteur de Qumran utilise le livre de la Bible comme une grille pour comprendre son propre temps. De la même façon que dans ce livre, Israël est de nouveau menacé par une puissance étrangère : non par les Chaldéens, cette fois, mais par un groupe qu'il appelle les « Kittim » ou « Occidentaux », terme qui, pour la plupart des experts aujourd'hui, désigne les Romains. Et, de nouveau, Israël est déchiré par des luttes internes opposant impies et religieux, illustrées par le conflit entre le Maître de justice et ses adversaires, l'Homme de mensonge et le Prêtre impie. Toutes les déclarations des deux premiers chapitres de *Habacuc* sont rapportées à ces circonstances (le troisième chapitre étant un hymne d'action de grâces n'est pas inclus dans le commentaire).

Les études modernes visant à décoder le « recodage » qumranien de *Habacuc* sont centrées sur l'identification des Kittim. Comme il a été dit, de l'avis quasi général on estime que les Kittim représentent les Romains, dont l'arrivée en Israël, tant redoutée par l'auteur du commentaire, eut lieu de fait en 63 av. J-C. Le *Commentaire d'Habacuc* fut sans doute composé à peu près à cette époque, les derniers tests au carbone 14 indiquant d'ailleurs que c'est au cours du Ier siècle av. J-C que fut élaboré l'exemplaire de la grotte n° 1. La datation paléographique, elle, situe le rouleau à la fin du Ier siècle av. J-C. En revanche, il n'existe point de consensus sur le rattachement à cette période de l'activité du Maître, du Prêtre et de l'Homme de mensonge (voir Introduction, p. 38-46).

La première portion du commentaire concerne le conflit religieux en Israël. Malheureusement, de la première colonne il ne subsiste que des fragments.

Col. 1 [1][« Oracle perçu par le prophète Habacuc. Combien de temps vais-je] crier vers Toi sans que [2][Tu m'entendes ? Je m'écrie "Injustice !" mais Tu ne nous libères point » (1 :1-2).]

[Cela se rapporte à la sup]plication de la génération [3][... les événements qui] vont les frapper [4][... ils imploraient] le [5][...].

[« Pourquoi me laisses-Tu voir tant d'impiété, pourquoi as]sistes-[Tu] à tant de [vio]lence ? » (1 :3a).

[6][Cela se rapporte à... ceux qui rejetaient la Loi de] Dieu par la tyrannie et la trahison.

[7][« La rapine et l'injustice sont sous mes yeux ; la lutte et la discorde n'ont de cesse » (1 :3b).]

[8][Cela se rapporte à...] l'in[justice] et la lutte [...] [9][... la dispu]te et [...] est [10][...].

« Aussi la Loi faiblit-elle, [11][et le droit ne s'impose plus » (1 :4a).]

[Cela signifie] qu'ils rejetaient la Loi de Dieu [12][...].

[« Car l'impie circonvient] le juste » (1 :4b).

[13][L' « impie » renvoie au Prêtre impie, et « le juste »] au Maître de justice [14][...].

[« Aus]si ne rend-on que des jugements [15][pervertis » (1 :4c).]

[Cela signifie que...] pas [...] [16][...]

Le passage suivant reflète quelque peu l'idée que se faisait l'auteur de l'histoire d'Israël. Il estime que « les traîtres » à la loi de Dieu engendrent le trouble dans le pays à des moments cruciaux : le présent (ceux qui refusent de croire au Maître), le passé (les infidèles à l'époque du retour d'exil d'Israël, de la « Nouvelle Alliance »), et le futur (ceux qui refusent de croire au Prêtre oint, au Messie d'Aaron).

[« Ouvrez les yeux, traîtres, et regardez,] [17][et soyez frappés — stupéfaits — car le Seigneur accomplit en votre temps ce que vous refuseriez de croire si] **Col. 2** [1]on vous le racontait » (1 :5).

[Ce passage renvoie aux] traîtres ligués à l'Homme de [2]mensonge, parce qu'ils n'ont pas [obéi aux paroles du] Maître de justice émanant de la bouche de [3]Dieu. Il renvoie également aux traî[tres de la] Nouvelle [Alliance], parce qu'ils n'ont pas [4]cru à l'alliance de Dieu et [ont profané] Son saint nom ; [5]et enfin il renvoie [aux traî]tres des Derniers [6]Jours. Ce sont les cru[els Israél]ites qui refusent de croire [7]lorsqu'ils entendent ce qui [surviendra à] la génération suivante de la bouche [8]du Prêtre dans le [cœur] duquel Dieu a mis [le pouvoir] d'expliquer toutes [9]les paroles de Ses serviteurs les prophètes, par l'entremise [desquels] Dieu a annoncé [10]tout ce qui surviendra à Son peuple et à [Sa terre].

Arrivée des Romains dont la cruauté et les prouesses militaires étaient déjà légendaires.

« Car je vais à présent susciter [11]les Chaldéens, ce peuple vi[olent et témér]aire » (1 :6a).

[12]Cela se rapporte aux Kittim, q[ui sont] vifs et puissants [13]au combat, exterminant [en grand nombre, et...] dans l'autorité [14]des Kittim et [des impies...] et ne sont point fidèles aux [15]lois de [Dieu.]

[16][« Ils parcourent tout le pays pour s'emparer de demeures qui ne sont pas à eux » (1 :6b).]

[17][Cela renvoie aux Kittim...] **Col. 3** [1]et ils traversent la plaine, attaquant et pillant les villes du pays, [2]car c'est ce que veut dire « pour s'emparer de demeures qui ne sont pas à eux ».

« Terribles [3]et redoutables, tels sont-ils ; d'eux seuls ils tirent leurs lois et leur renom » (1 :7).

[4]Cela se rapporte aux Kittim, craints et [redoutés] de toutes [5]les nations. De manière délibérée, leur unique pensée est de faire le mal, et sur la ruse et la tromperie [6]ils fondent leur comportement avec tous les peuples.

« Plus rapides que la panthère sont leurs chevaux, plus vifs [7]que le loup du désert. Lancés au galop, leurs cavaliers se répandent partout, de loin [8]ils fondent comme des vautours sur leur proie, tous avides de violence, [9]regardant droit devant eux » (1 :8-9a).

[Cela se rapporte aux] Kittim qui [10]piétinent la terre avec [leurs] chevaux et leurs bêtes. De loin [11]ils surgissent, des rivages de la mer, pour engloutir tous les peuples tel un [12]insatiable vautour. Avec colère et [hostilité], avec courroux et arrogance [13]ils s'adressent à tous [les peuples, car] c'est ce que veut dire [14]l'expression [« regardant droit devant eux. »]

« Les captifs qu'[ils amassent] sont [comme le sable de la mer » (1 :9b).]

[15][Cela se rapporte... [16]... [17]...].

[« Des rois] **Col. 4** [1]ils se moquent, les potentats sont pour eux un objet de risée » (1 :10a).

Cela signifie qu'[2]ils se gaussent des chefs et raillent les puissants ; [3]ils narguent rois et princes et tournent en ridicule une foule de gens.

« Ils [4]se moquent de toutes les forteresses ; ils amoncellent un peu de terre et s'en emparent » (1 :10b).

[5]Cela se rapporte aux dirigeants des Kittim qui tournent en dérision [6]les forteresses des peuples et se rient d'elles avec mépris. [7]Au moyen d'une grande armée ils les encerclent pour les capturer, et emplies de crainte et de terreur [8]ces forteresses tombent entre leurs mains. Alors ils les détruisent à cause des crimes de ceux qui [9]les habitent.

L'arrivée des Romains en Israël s'est faite, selon les paroles du

commentateur, « sur avis d'une engeance criminelle ». Les factions en guerre en Israël durant le Ier siècle av. J-C étaient toutes deux intéressées à une intervention des Romains. Selon le commentateur, en dehors de la manifestation du jugement de Dieu, aucun bien ne peut résulter de la présence romaine.

« Alors un souffle passe et les voilà qui disparaissent, car ils ont fait de la force [10]leur dieu » (1 :11).

Cela se rappo[rte a]ux chefs des Kittim, [11]qui pénètrent dans le pays sur avis d'une engeance criminelle ; chacun [12]à son tour, [leurs] chefs arrivent, l'un après l'autre, [13]pour dévaster le pa[ys. Quand il est dit] « ils on fait de la force leur dieu », [14]cela signifie [...t]ous les peuples [15][...] [16][...].

La seule issue pour les fidèles est, comme au temps d'Habacuc, de rester attaché à la loi de Dieu.

[« Mais Tu [17]es éternel, ô Seigneur, mon Dieu de sainteté, nous ne mourrons pas.] **Col. 5** [1] C'est pour faire justice que Tu les as désignés, ô mon Rocher, et c'est pour châtier que Tu les as établis. Yeux trop purs [2]pour voir le mal, vous ne pouvez même pas regarder les méfaits » (1 :12-13a).

[3]Ce passage signifie que Dieu n'exterminera pas son peuple par l'entremise des Gentils ; [4]au contraire, Il donnera le pouvoir de prononcer la sentence contre les Gentils à Ses élus, et c'est à leur châtiment que [5]tous les impies de Son peuple seront condamnés. Les élus sont ceux qui ont observé Ses commandements [6]à l'heure de leur détresse, car telle est la signification de ce qui est dit « yeux trop purs pour voir [7]le mal » : cela signifie qu'ils n'ont pas laissé leurs yeux les conduire à la fornication au temps de [8]l'impiété.

La référence à la « famille d'Absalon » dans le passage suivant intrigue les érudits depuis des décennies. « Absalon » est-il un autre nom de code ou bien une figure historique réelle ? L'Absalon de la Bible était l'un des fils du roi David qui s'insurgea contre l'autorité de son père. Mais il y eut également un noble israélite du même nom durant le Ier siècle av. J-C qui était l'oncle et le beau-père d'Aristobule II (voir Introduction, p. 40-42) et sans doute un membre de la faction des Sadducéens. C'est peut-être à ce personnage que le texte renvoie.

« Comment pouvez-vous garder le silence, ô traîtres, quand [9]l'impie écrase plus juste que lui ? (1 :13b).

Cela renvoie à la famille d'Absalon [10]et aux membres de leur parti, qui ne dirent mot lorsque le Maître de justice fut châtié, [11]et ils ne le soutinrent pas non plus contre l'Homme de mensonge qui avait rejeté [12]la Loi en présence de toute leur [bande].

L'affirmation que les Kittim offrent des sacrifices pour leurs « étendards » (enseignes de guerre arborant les images des dieux ou de rois divinisés fixées sur une hampe) est l'une des indications les plus manifestes qu'il s'agit des Romains. En effet, il est bien établi que les légions romaines brûlaient de l'encens à leurs étendards.

« L'humanité, Tu l'as rendue aussi fragile que le poisson de la mer, [13]une sorte de chose dont le ver peut s'emparer. Il les prend [tous] [avec un hameçon], les pousse dans un filet, et les [14]rassemble [avec sa drague. Alors il offre des sacrifices] à son filet, alors il est heureux [15][et se réjouit et brûle de l'encens à sa drague ; car par eux] son lot sur terre est plus enviable [16]et sa table bien garnie » (1 :14-16).]

[Cela renvoie à...] [17][...] **Col. 6** [1]les Kittim, et ils ajoutaient à leurs richesses par tout leur pillage [2]comme le poisson de la mer. Et quand il est dit « alors ils offrent des sacrifices à leur filet [3]et brûlent de l'encens à leur drague », cela signifie qu'ils [4]offrent des sacrifices à leurs étendards, et que leurs armes sont [5]l'objet de leur adoration. « Car par eux leur lot est plus enviable et leur table bien garnie » [6]signifie qu'ils imposent le joug de leurs [7]impôts — c'est là « leur table bien garnie » — à tous les peuples chaque année, [8]ruinant ainsi de nombreux pays.

« C'est pourquoi son glaive est toujours tiré [9]afin d'exécuter sans pitié les nations » (1 :17).

[10]Cela se rapporte aux Kittim qui passent de nombreux peuples au fil de l'épée, sans épargner [11]les garçons, les faibles, les vieillards, les femmes et les enfants. Même pour celui qui loge dans le [12]ventre de sa mère, ils n'ont aucune pitié.

Selon cette section, le Maître lui-même, comme Daniel, reçut des messages divins expliquant les paroles des prophètes. Il se peut qu'il soit lui-même à l'origine de la méthode du pesher *pour l'interprétation de la Bible.*

« Ainsi je me tiendrai aux aguets [13]et me posterai sur ma tour de guet dans l'attente de ce qu'Il [14]me dira, et de [ce que je répliquerai à] Sa récrimination. Alors l'Eternel me répondit [15][et dit : "Inscris cette vision clairement] sur des tablettes, afin qu'aisément [16][on puisse la lire" » (2 :1-2).]

[Cela se rapporte à... [17]...] **Col. 7** [1]alors Dieu dit à Habacuc d'écrire ce qui surviendrait à [2]la génération suivante ; mais de la durée de cette période Il ne l'informa point. [3]Quand il est dit « afin qu'aisément on puisse la lire », [4]cela renvoie au Maître de justice à qui Dieu communiqua [5]toutes les révélations mystérieuses de ses serviteurs les prophètes.

« Car une prophétie se rapporte [6]à un temps précis ; elle parle de ce temps et ne ment point » (2 :3a).

[7]Cela veut dire que la fin des temps sera longue, beaucoup plus longue que ne l'avaient annoncé [8]les prophètes ; car les révélations de Dieu sont profondément mystérieuses.

De nouveau, comme dans le commentaire d'Habacuc 1 :12-13, l'auteur exhorte les justes à demeurer fidèles et patients durant tout le temps de la souffrance.

[9] « Si elle se fait attendre, sois patient, car elle se réalisera sûrement et sans [10]tarder » (2 :3b).

Cela se rapporte à ces fidèles, [11]qui observent la loi, dont les mains n'abandonneront pas leur [12]fidèle service même si la fin des temps leur paraît longue, car [13]tous les temps fixés par Dieu se réaliseront à l'heure voulue comme Il a ordonné [14]qu'ils le seraient par son insondable intelligence.

« Vois, [15][son âme est] bouffie d'orgueil, au lieu d'être lisse » (2 :4a).

Cela signifie que [...] le sera deux fois plus pour eux [16][... et ils ne] trouveront aucune indulgence quand ils passeront en jugement [... [17]...].

Ici l'auteur envisage le jugement dernier. Comment peut-on échapper au courroux à venir ? En obéissant à la Loi et en restant fidèle au Maître. Il n'est pas sûr que le Maître cité soit le fondateur de la secte ou un Maître devant apparaître ultérieurement. La secte croyait, semble-t-il, à la fois au Maître de justice actuel et à un Maître ultérieur. On ne sait pas encore avec certitude s'il s'agissait d'une seule et même personne.

[« Quant au juste, en lui étant fidèle on peut trouver la vie » (2 :4b).]

Col. 8 [1]Cela se rapporte à tous ceux d'entre les Juifs qui obéissent à la Loi et que [2]Dieu sauvera parmi ceux condamnés à passer en jugement, à cause de leurs vicissitudes et de leur loyauté envers [3]le Maître de justice.

La némésis du Maître, le Prêtre impie, apparaît ici. Comme il était à la fois prêtre et aussi « chef d'Israël » (voir ci-dessous l 9:10), la plupart des spécialistes pensent qu'il devait s'agir de l'un des prêtres-rois asmonéens des IIe et Ier siècles av. J-C. Il semble avoir été à l'origine un personnage auquel le Maître et ses disciples pouvaient faire confiance (il avait la « réputation d'être fiable », littéralement il « portait le nom de la vérité »), mais, par la suite, il se révéla fier, égoïste et cupide.

« En vérité, les richesses trahissent l'homme arrogant et il ne [4]dure point, lui qui déploie une gorge aussi large que l'Enfer et, comme la Mort, n'est jamais rassasié. Vers lui accourent [5]tous les Gentils, et

tous les peuples s'assemblent à ses côtés. Et pourtant, [6]vois, tous se gaussent de lui, ils inventent des brocards [7]et disent : "Toi qui t'agrandis avec le bien d'autrui, combien de temps vivras-tu sous le poids des [8]dettes ?" » (2 :5-6).

Cela se rapporte au Prêtre impie qui [9]avait, au début de son ministère, la réputation d'être fiable ; mais, lorsqu'il devint chef [10]d'Israël, il fit le fier, abandonna Dieu et trahit les commandements pour succomber à l'appât du [11]lucre. Il s'empara par la force des biens des rebelles qui s'étaient soulevés contre Dieu, [12]fit main basse sur les richesses des peuples, ajoutant ainsi à la faute de ses crimes, [13]et perpétra des actes abominables, toutes les impuretés entraînant des souillures.

Sort du Prêtre impie. Il tomba aux mains de ses ennemis et fut torturé, mais ce sont ses successeurs, les « prêtres ultérieurs de Jérusalem », qui devaient se voir ravir leurs richesses par les Romains. On ne sait pas si le Prêtre impie mourut des sévices qui lui furent infligés.

Vois, soudain [14]tes créanciers se réveillent, tes ennemis se lèvent et tu deviens leur proie. [15]Oui, de même que toi, tu as pillé maintes nations, les autres peuples vont à présent te dépouiller » (2 :7-8a).

[16][Cela se rapporte au] prêtre qui se rebella [17][et viola] les commandements de [Dieu... ils] le [tor]turèrent [...] **Col. 9** [1]lui infligeant les châtiments dus à une si grande impiété, ouvrant dans son corps de douloureuses [2]plaies, représailles exercées à l'encontre de son enveloppe mortelle. Mais le verset qui [3]dit « Oui, de même que toi, tu as pillé maintes nations, les autres [4]peuples vont à présent te dépouiller », renvoie aux prêtres ultérieurs de Jérusalem [5]qui amasseront des biens mal acquis en pillant les peuples, [6]mais à la fin des temps, leurs richesses ainsi que leur butin seront livrés à [7]l'armée des Kittim, car ce sont eux « les autres peuples ».

[8]« A cause du sang versé et des injustices perpétrées contre la terre et tous ses habitants » (2 :8b).

[9]Cela se rapporte au Prêtre impie. En raison du crime commis à l'encontre du Maître de [10]justice et des membres de son groupe, Dieu le livra à ses ennemis et l'humilia [11]en le plongeant dans l'affliction et le désespoir, parce qu'il avait mal agi [12]avec Ses élus.

« Ah ! toi qui amasses les prises, tu fais le malheur de ta propre maison ; perchant [13]ton nid sur une hauteur, tu crois échapper aux coups du sort. Mais tu as attiré la honte sur [14]ta maison, décimé de nombreux peuples et précipité ton âme dans le péché. Oui, même [15]la pi[erre dans] le mur criera contre toi, et le chevron du toit [après elle » (2 :9-11).]

[16][Ceci se rapporte] au p[rêtr]e qui [... [17]...] **Col. 10** [1]que ses pierres ont été posées par la tyrannie et les chevrons de bois par la rapine. Le verset [2]qui dit « décimé de nombreux peuples et précipité ton âme

dans le péché » [3]désigne ceux condamnés à passer en jugement ; alors Dieu prononcera la [4]sentence en présence de nombreux peuples ; de là Il le tirera pour le juger, [5]et en leur présence Il le condamnera et le punira par le feu et par le soufre.

L'Homme de mensonge, c'est-à dire celui qui répand le mensonge, était le chef d'un groupe opposé à celui du Maître. Lui et ses partisans — peut-être les Pharisiens — défendaient une interprétation différente de la Loi de Moïse.

« Malheur à [6]toi qui bâtis une cité avec le sang, qui fondes une ville sur le vice ! En vérité, [7]cette prophétie émane du Seigneur des armées : les peuples peineront juste pour le feu, et [8]les nations s'épuiseront pour rien » (2 :12-13).

[9]Cela renvoie à celui qui répand le mensonge, qui en trompa plus d'un, [10]bâtissant une cité inutile avec le sang et fondant une communauté sur le mensonge [11]pour sa propre gloire, attelant un grand nombre à des tâches sans objet et leur enseignant [12]la fausseté. Au bout du compte, leur peine n'aura servi à rien. Mais en conséquence, ils subiront [13]de terribles châtiments pour avoir blasphémé et insulté les élus de Dieu.

[14]« La terre sera remplie de la gloire du Seigneur qui abondera comme l'eau [15]dans le lit des mers » (2 :14).

Cela signifie [que] [16]lorsqu'ils se repentiront [... [17]... celui qui répand] **Col. 11** [1]le mensonge, et ensuite la vraie connaissance leur sera révélée, en aussi grande abondance que [2]l'eau des mers.

Le Prêtre persécute le Maître. Ce paragraphe a fait l'objet d'études très approfondies visant à mettre au jour des indices sur les identités respectives du Prêtre et du Maître. Il apparaît que le Maître, après sa « réprimande » (voir ci-dessus 5 :10), partit en exil. Mais le Prêtre, qui voulait en finir avec le Maître et ses disciples, le pourchassa et l'affronta avec son groupe le jour du Kippour. Sachant qu'il est fort improbable que le Prêtre, s'il était grand prêtre, ait pourchassé ses ennemis durant ce jour sacré en raison des devoirs rituels importants qu'il devait accomplir, le jour dont il est ici question dut être célébré selon le calendrier de la secte.

« Malheur à celui qui enivre son compagnon, déverse [3]sa colère et le force à boire juste pour découvrir à quoi ressemblent leurs jours sacrés » (2 :15).

[4]Cela renvoie au Prêtre impie qui [5]poursuivit le Maître de justice afin de le détruire par [6]le feu de sa colère en son lieu d'exil. A la date fixée pour le chômage du [7]jour du Grand Pardon, il apparut devant eux pour les détruire [8]et les exterminer le jour du jeûne, du Sabbat prévu pour leur chômage.

Autres propos sur le sort réservé au Prêtre impie.

« Tu préfères l' [9]infamie à l'honneur ? Eh bien ! va, enivre-toi jusqu'à en tituber, [10]le calice de la droite du Seigneur arrive à toi, et puis la honte [11]recouvrira ta gloire » (2 :16).

[12]Cela renvoie au prêtre dont l'infamie surpassa l'honneur, [13]parce qu'il n'avait pas circoncis son cœur, et vivait [14]de manière extravagante afin de réduire à néant ceux qui étaient déjà démunis. Mais le calice du courroux divin [15]le détruira, augmen[tant] seulement sa [dis]grâce et sa peine [...] [16-17][...].

[« Pour les crimes perpétrés contre le Liban il te fera rentrer sous terre, pour le vol des bêtes,] **Col. 12** [1]il te frappera ; pour le meurtre et l'injustice qui ont frappé le pays, la cité et tous ceux qui vivent en elle » (2 :17).

[2]Ce passage renvoie au Prêtre impie qui devra payer [3]pour ce qu'il a fait subir aux pauvres. Le « Liban » désigne [4]la société du *Yahad*, et les « bêtes, » les cœurs simples de Juda qui observent [5]la Loi. Dieu le condamnera à la destruction [6]tout comme il projeta de détruire les pauvres. Quant au verset qui dit « pour le meurtre dans la [7]cité et l'injustice dans le pays », il faut entendre par « cité » Jérusalem [8]où le Prêtre impie commit ses abominations et souilla le [9]Temple de Dieu. « L'injustice dans le pays » renvoie aux cités de Juda où [10]il dépouilla les pauvres de leurs possessions.

Le commentaire se termine par une condamnation sans équivoque de l'idolâtrie des Gentils.

« A quoi sert une idole ? Façonnée par l'homme, l'idole n'est qu'[11]une image, un maître mensonger — même si, de fait, l'artisan a foi en son propre produit et [12]se fabrique de faux dieux sans voix ! » (2 :18).

Ce passage se rapporte à toutes [13]les idoles que les Gentils vénèrent et devant lesquelles ils se prosternent [14]même si elles ne leur seront d'aucune aide au jour du jugement.

« Malheur [15]à ceux [qui disent] à un simple morceau de bois "Lève-toi", ou ["Eveille-toi" à] la [pierre] inerte. [16][Sont-ils en mesure de t'éclairer ? Certes, on peut les plaquer d'argent et d'or, [17]mais aucun souffle ne les anime. En revanche, le Seigneur réside bien dans son Saint Temple.]

Col. 13 [1]Que toute la terre fasse silence devant Lui » (2 :19-20).

Cela renvoie aux Gentils [2]qui adorent la pierre et le bois. Au jour du [3]jugement, Dieu fera disparaître tous ceux qui vénèrent de faux dieux, [4]ainsi que les impies, de la surface de la terre.

E.M.C.

5

CHARTE D'UN GROUPEMENT SECTAIRE JUIF

1QS, 4Q255-264a, 5Q11

Le processus de la découverte est volontiers trompeur. En effet, il n'est pas rare que la nature et le moment d'une découverte soient en fait le fruit du hasard. Pour les reconstructions historiques, l'ordre dans lequel elle s'est effectuée est souvent de toute évidence un facteur décisif, ce qui compromet parfois la compréhension exacte d'un phénomène. Hasard et chance ne font pas toujours bon ménage. Heureusement, tel n'est pas le cas du présent texte.

Ce dernier figurait dans les sept premiers rouleaux découverts et constitue depuis lors une pièce maîtresse du débat sur les manuscrits de la mer Morte. Mais la centralité de l'ouvrage est moins liée à sa présence dans les premiers rouleaux découverts (même si ce facteur a eu son importance) qu'à sa nature et au fait que l'exemplaire de la grotte n° 1 n'avait subi quasiment aucun dommage. En outre, le simple nombre d'exemplaires de ce texte découverts dans les grottes — treize, soit presque autant que les copies de la Genèse et de l'Exode, et plus que presque aucun autre livre de la Bible — suffit à lui assigner une place de choix dans toute tentative pour comprendre le phénomène des rouleaux. Manifestement sectaire, cet écrit recourt à une langue et à des images frappantes pour évoquer l'attitude mentale des étrangers.

Les savants appellent en général cet ouvrage « Règle de la communauté ». Selon le « Modèle standard » décrit dans l'Introduction, il était censé gouverner une communauté établie à Qumran. Mais cette idée est au moins partiellement fausse : en effet, on y trouve des allusions à divers groupes ou chapitres disséminés dans toute la Palestine. Par conséquent, il ne concernait pas uniquement le site de Qumran (quel que soit par ailleurs le lien des manuscrits de la mer Morte avec ce site,

et quelle que soit la nature de ce dernier). Ce texte ne porte pas seulement sur une petite communauté installée en ce lieu. D'ailleurs le terme « communauté » supposant en général un emplacement géographique précis et limité, son usage risque de donner une idée fausse de la situation. Mieux vaut donc trouver un mot différent pour les utilisateurs du texte. Comme nous l'avons expliqué dans l'Introduction, afin d'éviter les connotations trompeuses de divers semi-équivalents possibles, nous avons décidé d'utiliser l'un des termes que l'association utilise elle-même le plus souvent pour se désigner, *Yahad*, c'est-à-dire « unité ».

Le présent texte est essentiellement la constitution ou la charte du *Yahad*. La comparaison avec les chartes d'autres régions du monde gréco-romain de cette période montre clairement qu'il se rattache à cette catégorie de documents. Entre autres, les recherches de Moshé Weinfeld et de Matthias Klinghardt ont mis en évidence que presque tous les éléments structurels de cet ancien écrit juif se retrouvent dans les chartes des guildes et des groupements religieux d'Egypte, de Grèce et d'Asie Mineure. Toutefois, il semble que l'enjeu ne se limite pas ici à instituer une association.

L'historien juif du Ier siècle Flavius Josèphe qualifia les principaux groupes juifs d'écoles philosophiques, non d'associations. Sa description est habituellement rejetée par les spécialistes qui la considèrent comme une adaptation trompeuse de la réalité juive de l'époque, destinée à un public lisant le grec. Si toutefois nous accordons un peu plus de crédit au propos de l'historien, nous remarquons que, à certains égards, le groupe décrit par notre texte est en vérité plus voisin d'une académie philosophique que d'une association. Le champ d'action de ces académies était en général beaucoup plus vaste que celui de la plupart des associations, incluant l'ensemble des domaines de la vie de ses membres. En revanche, les associations s'apparentaient davantage à nos guildes ou à nos syndicats. Dans son étude désormais classique de 1933, *Conversion,* A. D. Nock a défini les caractéristiques des philosophies : elles proposaient des explications intelligibles de phénomènes, une vie disciplinée, favorisaient l'avènement de types idéaux (saints), avaient l'influence d'un maître vivant, exerçaient un attrait littéraire et exigeaient un changement des habitudes de vie apparenté au concept judéo-chrétien de la conversion. Tous ces éléments sont ici représentés. Ainsi, bien que le groupe décrit par notre charte se fût *institué* comme une association, il *fonctionnait* davantage comme une académie de philosophie.

Comme l'indique l'ouvrage, l'association est formée de prêtres, de Lévites (ordre sacerdotal de second rang), d'« Israël » et des prosélytes d'origine païenne. Dans ce contexte, « Israël » ne désigne pas l'ensemble des Juifs mais seulement ceux qui acceptent les enseignements du groupe. Les autres Juifs ainsi que les nations des Gentils environnantes sont considérés comme des « Hommes de perversité » qui « marchent

dans la voie de l'impiété. » L'entrée dans le groupe se fait par conversion. Après s'être repenti de ses fautes, le postulant suit une procédure de deux années avant de devenir membre à part entière. Durant cette période, il (les femmes ne sont pas mentionnées de manière spécifique) est instruit dans les secrets de la secte et accède progressivement à des stades de pureté plus élevés. L'adepte mêle une partie de ses biens (selon 7 :6-8, il en conservait une portion non précisée) à ceux de la communauté, pratique très similaire à celle des premiers Chrétiens décrite dans le livre des Actes du Nouveau Testament. Finalement, l'association lui assigne un rang correspondant à son observance de la Loi de Moïse telle que ses membres la conçoivent. Le rang et l'avancement dans la vie communautaire dépendent, dans une large mesure, de l'accomplissement des « prescriptions de la Loi » (en hébreu *maase hatorah*), expression également importante dans les écrits de l'apôtre Paul.

Chaque chapitre de l'association a un chef appelé Instructeur, sans doute le prêtre le plus haut placé, qui dirige les débats sur les règles concernant le gouvernement du groupe, gère les fonds de l'association et donne l'interprétation de la Bible. Ainsi, l'en-tête du texte de la grotte n° 1 précise que l'exemplaire en question appartenait à un Instructeur qui devait sans doute se référer à l'ouvrage en instruisant les nouveaux adeptes.

Les décisions sont prises à la majorité. Les chapitres locaux comprennent au moins dix hommes qui se réunissent pour les repas et pour l'étude de la Bible. Chaque année, on entreprend un examen complet de tous les membres. A ce moment, le classement de chacun peut changer, en bien ou en mal, selon son comportement et sa connaissance de la Bible.

L'usage d'une terminologie militaire est très marqué. Les membres sont qualifiés de « volontaires » et sont organisés en groupes par milliers, centuries, cinquantaines et décuries. Le mode d'organisation est celui utilisé dans la guerre sainte menée par Moïse et Josué quand Israël attaqua pour la première fois les Cananéens et prit possession de la terre d'Israël. Le choix d'une telle terminologie était, bien sûr, délibéré. En effet, le groupe se considérait comme un ensemble de guerriers qui attendait le signal de Dieu pour entamer la guerre finale contre les nations et contre les impies parmi les Juifs. Entre-temps, ils s'efforçaient de vivre dans un état de grande pureté, comme la Bible l'exigeait des guerriers saints.

Chez les Juifs, l'existence de groupes de pureté analogues est attestée par la littérature rabbinique. Désignés par le terme hébreu *haburot,* ces autres groupes de pureté juifs (peut-être constitués de Pharisiens) exigeaient un serment des nouveaux adeptes et prenaient leurs repas en commun. Autres similitudes entre notre groupe et les *haburot* : l'existence d'une période probatoire pour les futurs membres et la rupture avec la masse des Juifs. Certains groupes chrétiens primitifs s'organisè-

rent aussi de cette façon, à en juger par les détails figurant dans le livre des Actes.

De nombreux principes théologiques contenus dans l'ouvrage nous sont déjà connus à travers d'autres écrits juifs et le christianisme primitif (qui était lui-même, bien sûr, un mouvement juif lors de son apparition). Comme il advient dans le christianisme, les membres de cette association considèrent qu'ils passent une nouvelle alliance avec Dieu, véritable accomplissement de l'ancienne alliance mosaïque. La charte désigne cette nouvelle alliance de diverses manières : Alliance de grâce, Alliance du *Yahad* éternel, Alliance éternelle, et Alliance de justice. Les croyants vivent dans une ère où Satan (appelé ici Bélial) dirige le monde. Le Nouveau Testament fait de Satan « le Prince de ce monde ». En dernier ressort, ce fait explique pourquoi les croyants qui connaissent la vérité et règlent leur vie sur elle ont tant de difficultés dans ce monde. Les croyants sont les Fils de lumière, les mécréants les Fils de ténèbres — terminologie également utilisée dans le Nouveau Testament. Entre autres choses, l'association se désigne elle-même comme « La Voie » (par exemple dans 9 :18), ce que firent aussi certains des premiers chrétiens (*Actes*, 9 :2).

Pour l'avenir, la charte prévoit une « bienveillante visitation » de Dieu. Alors les membres entreront dans le Jour de Vengeance, et les structures du pouvoir dans ce monde seront renversées : les derniers seront les premiers et les premiers, les derniers. Ceux qui adhèrent au *Yahad* de Dieu pourront espérer une longue vie, une paix abondante, une nombreuse progéniture et, au bout du compte, la vie éternelle. Un passage du texte fait peut-être allusion à l'espoir de la résurrection (11 :16-17). Les croyants recevront un jour une « couronne de gloire » et un « habit d'honneur ». En revanche, tous ceux qui n'appartiennent pas au groupe sont promis à une damnation éternelle, une éternité de tortures aux mains des terribles « anges de perdition », et se consumeront dans des ténèbres profondes. Les longs passages descriptifs de la charte sur l'enfer et le sort des mécréants sont effrayants, les détails étant indubitablement le reflet de la haine presque palpable que les membres portaient aux étrangers.

Particulièrement frappante est la notion d'enseignement caché appelé « mystère ». Le christianime primitif et le judaïsme rabbinique avaient aussi des notions similaires mais distinctes de la « continuité de la révélation » ignorée des étrangers. Cela signifie que Dieu continuait à révéler une nouvelle vérité à leur époque et que la Bible n'était ni le seul ni le dernier dépositaire de sa communication avec les hommes. Paul parle souvent du « mystère qui a été caché au long des âges et des générations mais qui est à présent révélé à ses saints » (Col. 1 :26). Les rabbins se considéraient comme les intermédiaires, les « passeurs » de la révélation supplémentaire faite à Moïse sur le Sinaï, la « loi orale », transmise de génération en génération par la parole. Cette révélation ne pouvait être

trouvée dans la Bible. De même, les cultes des mystères du monde gréco-romain offraient à leurs adeptes le seul moyen possible de percer le secret de la vie. Dans une large mesure, l'importance accordée ici et là à une nouvelle et mystérieuse révélation était le signe de l'insatisfaction générée par des cultes et des enseignements religieux vieux de plusieurs siècles. Chez les Juifs, par exemple, durant la période du Nouveau Testament, beaucoup de gens avisés avaient du mal à comprendre la notion de sacrifice animal. Suivant la formulation de l'Epître aux Hébreux dans le Nouveau Testament : « Il est impossible que le sang des taureaux et des boucs efface les péchés » (10 :4). Ainsi, pour l'auteur de ce livre, les sacrifices sont inefficaces et sans objet à la lumière de ce que Jésus a accompli.

Les membres de l'association régie par cette charte croyaient aussi que le sacrifice en soi était inefficace. Ils n'avaient pas, cependant, une position aussi extrême que celle des premiers Chrétiens et ne pouvaient tout simplement pas interrompre complètement les sacrifices puisqu'ils étaient après tout prescrits par Dieu et réglés dans le détail par les écrits de Moïse. Ils considéraient qu'ils expiaient leurs fautes par le sacrifice offert dans le contexte de la prière, de la justice, et d'un comportement irréprochable (9 :4-5). Sans une disposition intérieure adéquate, le sacrifice ne signifiait rien (3 :11).

Sans doute la ressemblance conceptuelle et même verbale la plus frappante entre la première pensée chrétienne et le point de vue de cette charte réside dans la notion de communauté comme temple. Paul dit que les croyants sont « construits sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même constituant la pierre d'angle. En lui la structure tout entière se trouve assemblée et devient un saint temple pour le Seigneur ; en lui vous êtes aussi construits spirituellement pour être la résidence de Dieu » (Eph. 2 :20-22). Notre texte fait des croyants un « temple pour Israël et... un Saint des Saints... le mur éprouvé, la précieuse pierre d'angle dont les fondations ne seront ni ébranlées ni déplacées... une maison de vérité et de perfection en Israël » (8 :5-9). Ainsi, les premiers Chrétiens et les membres de cette association se considéraient les uns et les autres abstraitement comme le vrai temple. Ils avaient remplacé la structure physique de Jérusalem. Il s'agissait là d'une idée avec une implication transcendantale puisqu'il était possible de lire dans la Bible que Dieu résidait dans le Temple de Jérusalem. Pour ces deux groupes, Dieu ne trônait pas dans cet édifice creux bâti par les mains de l'homme. Il habitait en eux.

L'ouvrage débute par une définition de la charte à laquelle les membres doivent adhérer. L'auteur décrit également en termes généraux la communauté idéale et explique le rôle que l'Instructeur doit assumer en tant que maître de la communauté.

Col. 1 [1]Texte appartenant à [l'Instructeur qui doit apprendre aux

Sai]nts à vivre selon le livre de la Règle du *Yahad*. Il doit leur apprendre à rechercher [2]Dieu de tout leur cœur et de toute leur âme, à faire ce qui est bon et droit devant Lui, tout comme [3]Il l'a prescrit par l'intermédiaire de Moïse et de tous Ses serviteurs les prophètes. Il doit leur apprendre à aimer tout ce qu'[4]Il a élu et à haïr tout ce qu'Il a rejeté, à s'écarter de tout mal [5]et à persévérer dans toutes les œuvres bonnes ; à pratiquer la vérité, la justice et le droit [6]dans le pays, et à ne plus marcher avec un cœur coupable, obstiné et des désirs luxurieux, [7]par quoi ils ont fait tout le mal. Il installera tous les volontaires qui entendent vivre selon les lois de Dieu [8]dans l'Alliance de grâce afin qu'ils rejoignent la société de Dieu et marchent devant Lui de façon parfaite, selon tout ce [9]qui a été révélé concernant les temps fixés pour eux. Il doit leur enseigner à aimer tous les Fils de lumière — chacun [10]selon sa juste place dans le conseil de Dieu — et à haïr tous les Fils de ténèbres, chacun selon sa faute [11]et selon la vengeance de Dieu à son encontre.

Tous les volontaires qui recherchent Sa vérité apporteront la pleine mesure de leur intelligence, de leur force et de leur [12]richesse dans le *Yahad* de Dieu. Ainsi ils purifieront leur intelligence dans la vérité des lois de Dieu, useront de leur force à bon escient [13]selon la perfection de Ses voies et aussi de leur richesse selon le canon de Son juste conseil. Ils ne s'écarteront point sur le moindre détail [14]d'aucune parole de Dieu car elles valent pour leur propre temps. Ils ne devront ni avancer leurs saintes solennités ni retarder [15]aucune des fêtes qui leur ont été prescrites. De Ses lois infaillibles ils ne dévieront ni à droite ni à gauche.

Suit une description de la cérémonie d'initiation des nouveaux membres de la communauté.

[16]Tous ceux qui entrent dans la Règle du *Yahad* seront initiés à l'Alliance de Dieu et s'engageront à agir [17]selon tout ce qu'Il a prescrit et à ne pas retomber dans l'erreur à cause d'une crainte, d'un effroi ou d'une persécution quelconque [18]qui pourrait survenir durant le temps de la domination de Bélial. Tandis que les initiés seront installés dans l'Alliance, les prêtres [19]et les Lévites béniront sans cesse le Dieu de la délivrance et toutes Ses œuvres de vérité. Tous les [20]initiés à l'Alliance diront sans cesse « Amen, amen ».

[21]Les prêtres énuméreront les bontés du Seigneur manifestes dans ses hauts faits, [22]célébrant Sa gracieuse miséricorde à l'égard d'Israël. Puis les Lévites énuméreront [23]les iniquités des enfants d'Israël, tous les péchés et toutes les infidélités dont ils se sont rendus coupables sous l'empire [24]de Bélial. Tous les initiés à l'Alliance se confesseront en disant : « Nous avons été impies, nous avons [25]fauté et [pé]ché. Nous avons été iniques — nous et nos pères avant nous — en nous

[26][dressant contre les lois] de vérité et de justice, [aussi Dieu] nous a jugés, nous et nos pères. **Col. 2** [1]Mais il nous a également gratifiés de Ses œuvres de bonté, depuis longtemps et à jamais. »

Et les prêtres béniront tous [2]ceux prédestinés à Dieu, qui suivent de façon parfaite toutes Ses voies, et ils diront : « Qu'Il vous bénisse en [3]tout bien et vous préserve de tout mal. Qu'Il éclaire votre esprit par la sagesse de la vie, vous prodigue la connaissance des choses éternelles et [4]lève sur vous Sa face miséricordieuse pour vous accorder la paix éternelle. » Puis les Lévites maudiront tous ceux prédestinés à [5]Bélial. Et ils diront : « Soyez maudits pour tous vos actes coupables et impies. Puisse le [6]Dieu terrible vous livrer à des vengeurs implacables ; puisse-t-Il amener la destruction sur vos enfants par la main de ceux qui rétribuent le [7]mal par le mal. Puissiez-vous être damnés sans merci pour vos actes ténébreux, un objet de colère [8]léché par les flammes éternelles, environné de profondes ténèbres. Puisse Dieu ne vous témoigner aucune miséricorde quand vous L'implorerez, ni de son pardon effacer vos péchés. [9]Puisse-t-Il lever sur vous Sa face courroucée pour la vengeance. Puissiez-vous ne jamais trouver le repos par la prière d'aucun intercesseur. » [10]Tous les initiés à l'Alliance diront à la suite de ceux qui bénissent et de ceux qui maudissent « Amen, amen ».

De nombreux mouvements fondés sur la repentance sont confrontés au problème de l'initié qui n'est pas vraiment converti. Le passage suivant traite de cette question.

[11]Alors les prêtres et les Lévites déclareront : « Maudit soit l'initié au cœur impénitent, [12]qui entre dans cette Alliance puis dresse la pierre d'achoppement de son péché, devenant ainsi un apostat. Et il arrivera que, [13]en entendant les termes de cette Alliance, il se bénira en son cœur, disant "Que la paix soit avec moi, [14]même si je cède à l'obstination de mon cœur" (Deut. 29 :18-19). Environné de sources jaillissantes, son esprit néanmoins périra assoiffé, sans [15]pardon. La colère de Dieux et le zèle pour Ses commandements s'enflammeront contre lui pour la destruction éternelle. Toutes les [16]malédictions de cette Alliance s'acharneront sur lui, et Dieu lui réservera un sort à la mesure de son impiété. Il sera retranché de tous les Fils de lumière pour avoir renié [17]Dieu par son impénitence et par la pierre d'achoppement de son péché. Et il partagera le lot des damnés éternels. » [18]Tous les initiés diront ensuite « Amen, amen ».

Recensement annuel des membres

[19]Ils feront comme suit chaque année, durant tout le temps de la domination de Bélial : les prêtres passeront [20]en premier, selon un ordre dépendant de l'excellence de leur esprit, l'un après l'autre. Puis

suivront les Lévites, [21]et en troisième lieu tout le peuple dans l'ordre, l'un après l'autre, par milliers, centuries, [22]cinquantaines et décuries. Ainsi chaque Israélite saura la place qui lui revient dans le *Yahad* de Dieu, [23]une société éternelle. Personne ne sera classé au-dessous de la place qu'il doit occuper ni élevé au-dessus du rang qui lui a été assigné. [24]Ainsi, tous ensemble, ils formeront un *Yahad* ayant pour essence la vérité, l'humilité authentique, l'amour de la charité et l'esprit de justice, [25]attentifs l'un à l'autre selon ces principes dans la société sainte, unis dans une fraternité éternelle.

Qui doit être exclu de la société de Dieu et pourquoi.

Quiconque refuse d'entrer dans [26][la société de D]ieu, préférant suivre son cœur obstiné, ne [sera] pas [initié au *Ya*]*had* de Sa vérité, puisque son âme **Col. 3** [1]a rejeté les fondements de la connaissance : les lois de justice. Il n'a pas la force de se repentir. Il ne doit donc pas être compté parmi les hommes droits. [2]Son intelligence, sa force et ses biens n'entreront pas dans la société du *Yahad*. De toute évidence, il patauge dans la fange de l'impiété de sorte que les souillures [3]entacheront son repentir. Et il ne peut être justifié par ce que son cœur obstiné juge permis, car il préfère contempler les ténèbres plutôt que les voies de lumière. Avec un tel œil, parmi les parfaits [4]il ne peut être compté. Les cérémonies d'expiation ne peuvent restaurer son innocence, ni les eaux lustrâles sa pureté. Il ne peut être sanctifié par le baptême dans les océans [5]et les fleuves, ni lavé de sa souillure par la simple immersion rituelle. Impur, impur il restera aussi longtemps qu'il rejettera les lois [6]de Dieu, refusant de se laisser instruire dans le *Yahad* de Sa société.

Car seul par l'esprit qui imprègne la vraie société de Dieu l'homme peut expier sa conduite, toutes [7]ses iniquités ; seulement ainsi il peut contempler la lumière de la vie et être réuni à Sa vérité par Son esprit saint, purifié de toute [8]iniquité. Par une conduite droite et humble son péché peut être couvert, et s'il se plie à toutes les lois de Dieu, sa chair [9]peut être lavée. C'est uniquement ainsi qu'il peut vraiment recevoir les eaux lustrales et être sanctifié par le flux purificateur. Qu'il ordonne son pas afin de marcher de façon parfaite [10]en toutes les voies de Dieu comme Il l'a prescrit pour les temps fixés. Qu'il ne s'écarte ni à droite ni à gauche, ni ne [11]dévie, sur le plus infime détail, de toutes Ses paroles. Alors vraiment il sera accepté par Dieu quand il offrira du sacrifice expiatoire le doux parfum, et alors seulement il fera partie de l'Alliance [12]du *Yahad* éternel.

Débat théorique sur les deux esprits qui régissent l'humanité et déterminent qui est bon et qui est mauvais, pourquoi les hommes droits pèchent et pourquoi les bons souffrent, ainsi que sur les manifestations de ces deux esprits.

[13]Texte appartenant à l'Instructeur qui doit éclairer les Fils de lumière sur le caractère et le sort des humains : [14]tous les types d'esprits avec les manifestations qui les accompagnent, toutes leurs œuvres génération par génération et leur visitation pour les malheurs ainsi que les [15]ères de paix.

Tout ce qui est et sera jamais a son origine dans le Dieu de la connaissance. Avant que les choses existent, Il prévoit tout ce qui les concerne, [16]et lorsqu'elles sont — au temps fixé inscrit dans Son plan glorieux —, elles remplissent leur mission, sans que rien puisse y être changé. Il régit [17]les lois de toutes choses, et veille à leurs besoins. Les hommes, Il les a créés pour qu'ils règnent sur [18]le monde, et leur a assigné deux esprits sur lesquels se régler jusqu'au temps ordonné pour Sa visitation. Ce sont les esprits [19]de vérité et de mensonge. La droiture et le destin prennent leur origine dans l'Habitation de lumière ; la perversité, dans la Fontaine de ténèbres. [20]L'empire du Prince de lumière s'étend à tous les hommes vertueux ; aussi marchent-ils dans des voies de lumière. Parallèlement, l'empire de l'Ange [21]des ténèbres embrasse tous les impies qui marchent dans des voies de ténèbres.

L'empire de l'Ange des ténèbres s'étend également à la corruption [22]de tous les justes. C'est ainsi que tous leurs péchés, toutes leurs iniquités, tous leurs méfaits et toutes leurs révoltes ont lieu à son instigation, [23]état dont Dieu dans Ses mystères tolère la perpétuation jusqu'à ce que Son règne arrive. De surcroît, toutes les afflictions des justes, et toutes leurs épreuves surviennent à cause du pouvoir diabolique de cet Ange. [24]Tous les esprits qui marchent avec lui n'ont qu'un seul dessein : faire trébucher les Fils de lumière.

Mais le Dieu d'Israël (et Son Ange de vérité) assistent tous [25]les Fils de lumière. Et de fait, c'est Lui qui a créé les esprits de lumière et de ténèbres comme fondement de toute œuvre, et pour faire de [26]leurs impulsions le principe de toute action. L'amour de Dieu pour l'un de ces esprits **Col. 4** [1]est acquis à jamais. Ses actes Lui seront toujours agréables. Le conseil de l'autre, en revanche, Il l'abhorre, et la haine qu'Il lui porte pour chacune de ses impulsions est éternelle.

[2]Sur terre leurs actions sont les suivantes : l'un éclaire l'esprit de l'homme, aplanit devant lui les voies de la véritable justice et incline son cœur à craindre les lois [3]de Dieu. Cet esprit engendre l'humilité, la longanimité, l'abondante compassion, la bonté infinie, l'intelligence, l'entendement et la puissante sagesse sensible à toutes [4]les œuvres de Dieu, soutenu par Sa constante fidélité. Il engendre la perspicacité en toute démarche, le zèle pour les lois de justice, la sainteté [5]de la pensée, et la fermeté d'intention. Cet esprit favorise une grande compassion pour qui est attaché à la vérité, ainsi qu'une glorieuse pureté combinée à une haine viscérale de l'impureté sous toutes ses formes. Il donne lieu à une conduite modeste [6]alliée à une

clairvoyance générale, voilant la vérité, c'est-à-dire les mystères de la connaissance. Telles sont les fins terrestres du conseil de cet esprit pour ceux naturellement épris de vérité.

Par une gracieuse visitation, tous ceux qui marcheront en cet esprit connaîtront la guérison, une paix [7]abondante, de longs jours et une nombreuse descendance, auxquels succéderont des bénédictions éternelles et une joie infinie pour les siècles des siècles. Ils recevront une couronne de gloire [8]et un habit d'honneur, resplendissants pour l'éternité.

[9]Quant à l'esprit de mensonge, il engendre la cupidité, l'oubli des œuvres de justice, l'impiété, le mensonge, l'orgueil, la morgue, la tromperie et la fraude scélérates, l'imposture [10]massive, la fébrilité et l'abondante folie, le goût de l'insolence, des abominations dictées par un désir lubrique, la luxure dans ce qu'elle a d'immonde, [11]une langue injurieuse, des yeux aveugles, des oreilles sourdes, une nuque raide, et un cœur fermé — à seule fin d'entraîner dans toutes les voies de ténèbres et de la ruse maligne.

Le jugement [12]de tous ceux qui marcheront dans ces voies se traduira par de multiples afflictions aux mains de tous les anges de perdition, une damnation éternelle sous le courroux de la furieuse vengeance de Dieu, un effroi et des récriminations sans fin [13]pour l'éternité entière, avec l'opprobre d'un anéantissement dans les ténèbres extérieures du feu de l'Enfer. En tous leurs temps, de génération en génération, ils connaîtront d'affligeantes peines, d'amers déboires, des malheurs inattendus jusqu'à [14]leur complète destruction sans qu'aucun soit épargné ni secouru.

La lutte du bien et du mal et le triomphe final du bien.

[15]Le caractère et le sort de tous les hommes dépendent de ces esprits. D'âge en âge, toutes les légions de l'humanité héritent de ce partage et marchent selon leurs voies ; la conception de toute [16]œuvre dépend de cette division selon le lot spirituel de chacun, en proportion de ce qu'il a reçu, et il en sera ainsi pour tous les temps. Dieu a mis à égalité ces deux esprits jusqu'à la [17]fin des âges et créé entre eux une haine éternelle. Ainsi, les œuvres impies sont une abomination pour la vérité, tandis que toutes les voies de la vérité sont pour la perversion aussi infâmes. Toute décision donne lieu à un [18]affrontement sauvage car jamais ils ne s'entendent. En les mystères de Son intelligence et en sa glorieuse sagesse, Dieu a toléré que triomphe pour un temps la perversité mais, à l'heure fixée [19]pour la visitation, Il l'exterminera à jamais. Alors la vérité s'installera victorieuse sur la terre. Souillée par les voies impies durant le règne de la perversion, [20]à l'heure du jugement annoncé la vérité sera proclamée. Alors Dieu par Sa vérité purifiera toutes les œuvres des hommes, et Il sanctifiera

une partie de l'humanité pour extirper la perversion logée [21]dans sa chair, l'épurant par l'esprit saint de toute œuvre impie. Comme une eau lustrale, Il répandra sur chacun l'esprit de vérité inaccessible à toutes les abominations du mensonge et à toutes les souillures de l'esprit [22]impur. Ainsi Il donnera l'intelligence requise pour la connaissance du Très-Haut et de la sagesse des anges, rendant sages ceux dont la voie est parfaite. Car Dieu les a élus pour l'alliance éternelle ; et à eux seuls reviendra [23]toute la gloire d'Adam. La perversité aura disparu et à l'opprobre sera vouée toute œuvre impie.

Jusqu'à présent dans le cœur de chacun s'affrontent les esprits de vérité et de perversion. [24]Tous les hommes marchent à la fois dans la sagesse et dans la folie. Selon sa part dans le lot de vérité et de justice, l'être hait la perversion. Inversement, selon le mal qu'il a reçu en partage, il se livre à l'impiété et [25]prend en horreur la vérité. Ces deux esprits, Dieu les a rendus égaux jusqu'au temps du jugement et du renouvellement. D'avance Il connaît la configuration de leurs œuvres pour tous les âges [26][de l'éternité]. Il leur a permis de dominer les hommes, pour donner la connaissance du bien [et du mal, et d]écider du sort de tout être vivant selon l'ascendant de chaque esprit sur lu[i, jusqu'au jour fixé] pour la visitation.

Règles pour la conduite de la communauté. Dans la première partie, ces règles sont générales et abstraites.

Col. 5 [1]Voici la règle pour les hommes du *Yahad* qui sont volontaires pour abjurer tout mal et pour s'attacher à tout ce que, selon Sa gracieuse volonté, Il a prescrit. Ils devront se séparer de la congrégation des [2]pervers et ne former qu'un à l'égard de la Loi et de la richesse. Leurs débats se feront sous la supervision des Fils de Sadoq — prêtres et gardiens de l'Alliance — et selon la règle de la majorité des hommes [3]du *Yahad*, qui sont attachés à l'Alliance. Ces hommes orienteront toute décision concernant la Loi, l'argent et le droit.

En commun ils pratiqueront la vérité, l'humilité, [4]la charité, la justice, la bonté et la modestie dans toutes leurs voies. Partant, aucun ne suivra l'obstination de son cœur pour être séduit par son cœur, [5]par ses yeux ou par le mauvais penchant de sa nature. Ensemble, ils circonciront le prépuce de cette nature, de cette nuque raide, afin d'établir un fondement de vérité pour Israël — c'est-à-dire pour le *Yahad* de l'[6]Alliance éternelle. Ils feront expiation pour tous les volontaires de la sainteté en Aaron et pour ceux d'Israël attachés à la vérité et pour les prosélytes païens qui se joignent à eux dans la communauté. Par procès et par jugement [7]ils condamneront quiconque enfreint une règle.

Principes fondateurs généraux concernant l'entrée dans la nouvelle Alliance du groupe.

Voici les règles qui les régiront lorsqu'ils sont assemblés en communauté. Tout postulant à la société du *Yahad* [8]entrera dans l'Alliance en présence de tous les volontaires. Il s'engagera par un serment irrévocable à retourner à la Loi de Moïse (selon tout ce qu'il a prescrit) de tout [9]son cœur et de tout son esprit, à tout ce qui a été révélé d'elle aux Fils de Sadoq — prêtres et gardiens de l'Alliance, en quête de Sa volonté — ainsi qu'à la majorité des hommes de leur Alliance [10](c'est-à-dire ceux qui sont volontaires en commun pour servir Sa vérité et vivre selon Sa volonté). Celui qui entrera ainsi par serment dans l'Alliance se séparera de tous les hommes pervers, ceux qui suivent [11]la voie de l'impiété, car ceux-là ne sont pas comptés dans Son Alliance. Ils « ne se sont pas mis en quête de Lui et n'ont pas consulté Ses statuts » (Ceph. 1 :6) pour découvrir les lois cachées qu'ils transgressent [12]à leur honte. Même les lois révélées ils les violent sciemment, réveillant ainsi le courroux du jugement de Dieu et sa pleine vengeance : les malédictions de l'Alliance mosaïque. Il suscitera contre eux [13]des jugements implacables, une destruction éternelle où pas un ne sera épargné.

La mention des étrangers à la secte donne lieu à une digression ayant pour objet de les fustiger. Manifestement, tout contact avec de tels individus constituait, pour certains membres de la communauté, une source de dangers.

Aucun des pervers n'entrera dans les bains de purification des Hommes saints ni ne côtoiera leur pureté. (En effet, il est impossible de se purifier [14]sans renoncer d'abord au mal, car l'impureté adhère à quiconque transgresse Sa parole.) Personne n'approchera d'un tel homme dans le travail ou pour ses biens car « il fera peser sur lui un [15]délit » (Lév. 22 :16). Au contraire, il faudra le fuir en tout, car il est écrit : « Fuis tout ce qui est mensonge » (Ex. 23 :7). Aucun membre du *Yahad* ne débattra [16]avec de tels individus de la Loi ou du droit, il ne mangera ni ne boira rien de ce qui leur appartient, et n'acceptera rien d'eux [17]sauf à prix d'argent, comme il est écrit : « Délaisse le simple mortel dont la narine n'exhale qu'un souffle ; car quelle est sa valeur » (Is. 2 :22). Ainsi, [18]tous ceux qui ne sont pas comptés dans Son alliance seront tenus à l'écart, avec tout ce qui leur appartient ; l'Homme saint ne s'appuiera sur aucune [19]œuvre vaine, car tous ceux qui ne connaissent pas Son Alliance sont vanité. Quiconque méprise Sa parole, Il l'exterminera de la face de la terre. Chacun de ses actes est une abomination [20]devant Lui, tout ce qui lui revient est frappé d'impureté.

Stipulations régissant l'examen des initiés.

Quand quelqu'un entrera dans l'Alliance — afin de vivre selon

toutes ces ordonnances et d'épouser la cause de la Sainte Congrégation —, la communauté [21]procédera à l'examen de ses qualités spirituelles, avec la participation de chacun de ses membres. On évaluera son intelligence et ses œuvres au regard de la Loi, en se fiant à la fois aux Fils d'Aaron qui ont tous été volontaires pour instituer [22]Son Alliance et observer toutes les ordonnances qu'Il a prescrit d'exécuter, et à la majorité d'Israël qui s'est portée volontaire pour revenir, en communauté, à Son Alliance. Et [23]ils seront classés, l'un devant l'autre, suivant le cas, selon l'intelligence et les œuvres. Ainsi l'un devra obéissance à l'autre, l'inférieur au supérieur. Et l'on [24]procédera chaque année à l'examen des qualités spirituelles et des œuvres, afin d'élever l'un pour son intelligence et la perfection de sa conduite ou d'abaisser l'autre pour ses défaillances.

Comment le supérieur doit-il réprimander son subalterne ? Plusieurs règles sont prévues pour cette situation délicate.

Chacun réprimandera [25]son prochain de bonne foi, avec humilité et compassion. Il ne s'adressera point à lui avec colère, en morigénant, [26]la nuque [raide] ou plein d'une méchante [ardeur]. Il ne le haïra point parce que son propre cœur est [incirconcis]. Dans toute la mesure du possible, il le reprendra le jour de son infraction afin qu'il ne **Col. 6** [1]continue pas dans le péché. En outre, personne ne portera d'accusation contre son prochain devant le Conseil de la communauté sans l'avoir au préalable réprimandé devant témoins.

Principes d'organisation généraux destinés à régir les divers chapitres locaux de la communauté lors des repas en commun et de l'étude de la Bible.

Par ces règles [2]ils seront gouvernés où qu'ils résident, selon les principes du droit relatif à la vie communautaire. Les inférieurs obéiront à leurs supérieurs hiérarchiques pour le travail et pour les biens. Et en commun ils mangeront, [3]prieront et délibéreront. Quand dix hommes appartenant à la société du *Yahad* se trouveront rassemblés, ce sera toujours [4]en présence d'un prêtre. Les hommes s'assiéront devant le prêtre selon leur rang, et c'est dans ce même ordre qu'on sollicitera leurs avis. Une fois la table dressée pour le repas ou le vin nouveau disposé [5]pour être bu, c'est le prêtre qui étendra en premier la main afin de bénir les prémices du pain ou le vin nouveau. [6]Quand dix hommes se trouveront réunis, l'un deux sera toujours engagé dans l'étude de la Loi, jour et nuit, [7]en permanence, et ce à tour de rôle. Le Conseil de la communauté veillera durant le premier tiers de chaque nuit pour lire à voix haute dans le Livre, interpréter l'Ecriture et [8]prier en commun.

Règles de procédure pour les réunions publiques des chapitres.

Voici la règle pour les séances du Conseil de la communauté, chacun se trouvant à la place qui lui revient. Les prêtres s'installeront au premier rang, les anciens au second, puis le reste [9]des membres, chacun selon sa place. Dans cet ordre on les interrogera sur tout point de droit, tout débat ou sujet susceptibles d'être abordés en assemblée afin que chacun puisse donner son avis [10]à la société du *Yahad*. Personne ne coupera la parole à son prochain, en parlant avant que son frère ait fini ce qu'il a dire. Personne ne parlera non plus avant un autre [11]de rang supérieur. Seul l'homme interrogé parlera à son tour. Durant la séance du Conseil de la communauté, personne ne s'exprimera sans y avoir été invité par l'assemblée ou, plus précisément, par l'Inspecteur [12]qui préside cette assemblée. Si quelqu'un veut s'adresser au Conseil de la communauté tout en étant inférieur à la personne qui dirige les débats de la société du [13]*Yahad*, il pourra se lever et dire : « J'ai quelque chose à déclarer au Conseil de la communauté ». Si on lui en donne l'autorisation, il parlera.

L'ouvrage revient une nouvelle fois sur l'admission des postulants dans la communauté. Sont ici développées les procédures spécifiques relatives à la procédure d'admission par étapes sur deux ans conduisant à l'adhésion complète.

Si un fils d'Israël est volontaire [14]pour s'engager dans la société du *Yahad*, l'homme désigné pour conduire le conseil de la communauté l'examinera sur son intelligence et sur ses œuvres. S'il est doué pour apprendre, il entamera l'initiation [15]à l'Alliance en revenant à la vérité et en abjurant toute perversité. On l'instruira dans tous les préceptes de base du *Yahad*. Par la suite, il se présentera devant le Conseil de la communauté et le chapitre tout entier l'interrogera [16]sur son cas. Selon la décision de la communauté, il poursuivra ou devra partir.

S'il poursuit en vue de s'agréger à la société du *Yahad*, il ne touchera pas aux aliments purs [17]de la communauté avant qu'on ait statué sur sa condition spirituelle et sur ses œuvres, ni avant qu'une année complète se soit écoulée. En outre, son bien ne sera pas encore mêlé à celui de la communauté. [18]Quand il aura passé une année complète dans le *Yahad*, le Conseil se prononcera sur son cas, en ce qui concerne son intelligence et son application de la Loi. Si la décision lui est favorable, [19]selon l'avis des prêtres et de la majorité des membres de leur Alliance, alors il sera initié plus avant dans les mystères du *Yahad*. On prendra également des mesures pour annexer son bien, qui sera placé sous l'autorité de [20]l'Inspecteur ainsi que de la communauté et porté au crédit de cette dernière — mais il n'en sera pas encore fait usage comme de celui de la communauté.

L'initié ne touchera pas à la boisson de la communauté avant

[21]d'avoir passé une deuxième année parmi les hommes du *Yahad*. Une fois cette deuxième année écoulée, le Conseil de la communauté réexaminera son cas. S'il apparaît [22]qu'il peut poursuivre en vue de l'adhésion complète au *Yahad*, on l'inscrira au rang qui lui revient parmi ses frères pour les débats sur la Loi, le droit, la participation aux repas purs et l'incorporation des biens. A compter de ce moment, le *Yahad* pourra solliciter son conseil et son [23]jugement.

Code pénal exposant, cas par cas, les violations et les peines. Dans de nombreux cas, il s'agit d' infractions à la discipline et à l'ordre, tandis que d'autres concernent des défaillances morales. Le code commence par les lois régissant la parole.

[24]Voici les règles s'appliquant aux litiges sur lesquels doit statuer après enquête la communauté.

S'il se trouve parmi eux un homme ayant menti [25]sur une question d'argent de propos délibéré, on l'exclura des repas purs de la communauté pendant un an. En outre, sa ration de pain sera réduite d'un quart.

Quiconque répond à [26]son prochain avec arrogance ou impatience, rejetant l'ordre de son frère et refusant d'obéir à son supérieur, [27]usurpe l'autorité ; il sera puni par une réduction des rations et par [l'exclusion des repas purs] pendant une année.

Quiconque prononce à voix haute le T[rès] Saint Nom de Dieu, [soit en...] ou **Col. 7** [1]en blasphémant ou malgré lui dans un moment de détresse ou pour toute autre cause, ou durant une lecture ou une prière, sera chassé [2]et ne reviendra plus dans la société du *Yahad*.

Si quelqu'un tient des propos courroucés contre l'un des prêtres mentionnés dans le livre, il sera puni par une réduction de ses rations pendant [3]un an ; exclu des repas purs de la communauté, il mangera seul. Si, toutefois, il a parlé sans le vouloir, il ne supportera une réduction de ses rations que pendant six mois.

Quiconque ment de propos délibéré [4]sera puni d'une réduction de ses rations pendant six mois.

Quiconque accuse son semblable d'un péché, tout en sachant qu'il ne peut en apporter la preuve, verra ses rations réduites pendant un an [5]et sera exclu des repas purs.

Lois régissant la fraude et le ressentiment.

Quiconque induit son semblable en erreur ou sciemment pratique la fraude sera puni d'une réduction de ses rations pendant six mois.

Si un homme est [6]attiré à son insu dans une affaire frauduleuse par son semblable, il sera puni d'une réduction de ses rations pendant seulement trois mois.

Si les fonds du *Yahad* sont employés pour une affaire frauduleuse

et perdus, le responsable remboursera cette somme [7]sur ses propres deniers. [8]S'il n'a pas les moyens de rembourser, alors il supportera une réduction de ses rations pendant soixante jours.

Quiconque garde rancune à son prochain — sans se soucier en aucune façon du statut du *Yahad* préconisant la réprimande le jour même — sera puni d'une réduction de ses rations pendant six mois < un an >. [9]La même règle s'applique à l'homme qui décide, dans une affaire quelconque, de se faire justice.

Lois régissant les réunions publiques et les repas communautaires des chapitres. Le comportement grossier, l'outrage aux mœurs, le crachement ou les gestes de la main gauche sont interdits. Dans les temps anciens, le fait de cracher ou d'utiliser sa main gauche étaient associés à la sorcellerie.

Quiconque tient des propos inconsidérés : trois mois.
Quiconque interrompt son prochain au cours d'une séance : [10]dix jours.
Quiconque s'allonge et dort durant une séance du Conseil de la communauté : trente jours.
La même règle s'applique à celui qui quitte une séance du conseil de la communauté [11]sans y avoir été autorisé et sans motif valable à trois reprises lors d'une même séance. Jusqu'à la troisième fois il sera puni d'une réduction de ses rations pendant seulement dix jours. Mais s'ils sont debout pour prier [12]au moment de son départ, alors il supportera une réduction de ses rations pendant trente jours.
Quiconque va nu devant son prochain, s'il n'est pas malade, sera puni d'une réduction de ses rations pendant six mois.
[13]Quiconque crache au milieu d'une séance du Conseil de la communauté sera puni d'une réduction de ses rations pendant trente jours.
Quiconque laisse sortir sa verge de son vêtement — c'est-à-dire que son vêtement est [14]si troué que sa nudité s'en trouve exposée — sera puni d'une réduction de ses rations pendant trente jours.
Quiconque éclate sottement d'un rire gras sera puni d'une réduction de ses rations pendant trente [15]jours.
Celui qui sort sa main gauche pour gesticuler durant une conversation supportera une réduction de ses rations pendant dix jours.

Lois relatives aux divers degrés de rébellion contre la communauté et ses enseignements.

L'homme qui calomnie son prochain [16]sera exclu durant une année des repas purs de la communauté et puni d'une réduction de ses rations. Mais s'il calomnie la communauté, il s'en trouvera banni [17]et ne reviendra plus.

L'homme qui murmure contre les doctrines secrètes du *Yahad* sera banni loin de lui et ne reviendra plus. Mais s'il murmure contre son prochain [18]et ne peut apporter la preuve de ses dires, il sera puni d'une réduction de ses rations pendant six mois.

L'homme dont l'esprit dévie des enseignements sacrés du *Yahad* au point de trahir la vérité et de [19]suivre l'obstination de son cœur, s'il se repent, il sera puni d'une réduction de ses rations durant deux années. La première, il ne touchera pas aux aliments purs de la communauté ; [20]et la seconde, il ne touchera pas à sa boisson. Il sera classé au-dessous de tous les hommes du *Yahad*. Lorsque [21]deux années complètes seront révolues, le Conseil de la communauté examinera son cas. S'il l'autorise à poursuivre, il sera inscrit à son rang et, par la suite, prendra part aux débats sur les préceptes de la communauté.

[22]Celui qui, après avoir fait partie de la société du *Yahad* pendant dix années complètes, [23]recule spirituellement au point d'abandonner le *Yahad* et quitte [24]la communauté pour suivre son cœur obstiné, ne reviendra plus dans la société du *Yahad.*

Et tout membre du *Ya[had* qui pa]rtage [25]avec lui ses propres aliments purs, son propre bien [ou celui du] *Yahad* tombera sous le coup du même verdict : il sera cha[ssé.]

Le lien entre cette section du texte et les passages précédents n'est pas clair. Certains spécialistes pensent qu'il s'agit là de la description d'un « conseil interne » composé d'une élite. D'autres, que ce passage et plusieurs autres sections ultérieures du texte représentent un premier manifeste original qui fut ensuite développé. Selon cette deuxième interprétation, c'est la communauté tout entière, et pas simplement une élite, qui est ici évoquée. Plusieurs exemplaires de la Charte *trouvés dans la grotte n° 4 donnent à penser que cette seconde interprétation, ou une version un peu plus nuancée, est en fait la bonne.*

Col. 8 [1]Dans la société du *Yahad* il y aura douze laïcs et trois prêtres parfaits en tout ce qui a été révélé de la [2]Loi tout entière, lesquels pratiqueront l'un envers l'autre la vérité, la justice, la bonté et l'humilité. [3]Ils préserveront la foi dans le pays par la maîtrise de leurs penchants et un esprit contrit, expieront l'iniquité en pratiquant la justice et [4]en supportant l'affliction. Ils se conduiront avec tous selon la norme de vérité et les règles du temps.

Quand de tels hommes se manifesteront en Israël, [5]alors la société du *Yahad* sera vraiment établie, une « plantation éternelle » (*Jubilés* 16 :26), un temple pour Israël, et — ô mystère ! — un Saint [6]des Saints pour Aaron ; véritables témoins de justice, élus par la volonté de Dieu afin d'expier pour la terre et de payer [7]aux impies le salaire qu'ils méritent. Ils seront « le mur éprouvé, la précieuse pierre

d'angle » (Is. 28 :16) dont les [8]fondations ne seront ni ébranlées ni déplacées, une forteresse, un Saint des Saints [9]pour Aaron, tous connaissant l'Alliance de justice et faisant donc des offrandes au parfum agréable. Ils seront une maison de vérité et de perfection en Israël, [10]faisant observer l'alliance des statuts éternels. Ils seront un sacrifice agréé, expiant pour la terre et annonçant le verdict contre l'impiété, de sorte que la perversité ne sera plus.

Quand ces hommes auront été affermis dans l'instruction du *Yahad* durant deux années, si leur conduite est parfaite, [11]ils seront distingués comme saints au milieu des hommes du *Yahad*. Aucune doctrine biblique cachée à Israël mais découverte par [12]l'Interprète ne leur sera dissimulée par crainte de les voir reculer.

Quand de tels hommes se manifesteront en Israël, [13]respectant ces doctrines, ils se sépareront des pervers pour aller dans le désert afin d'y préparer la voie de la vérité, [14]ainsi qu'il est écrit : « Dans le désert préparez la voie du Seigneur, aplanissez dans le désert une route pour notre Dieu » (Is. 40 :3). [15]Cette voie, c'est l'étude de la Loi que Dieu a promulguée par l'intermédiaire de Moïse pour qu'on s'y conforme, ce qui a été révélé pour tous les âges, [16]et ce que les prophètes ont révélé par Son esprit saint.

Règles pour la discipline au sein de la communauté, plus générales que celles édictées antérieurement dans le code pénal. Nettement plus sévères sur certains points, elles constituaient peut-être une version antérieure de ce code.

Aucun membre de l'Alliance du [17]*Yahad* ayant violé de façon manifeste un commandement ne touchera aux aliments purs des hommes de sainteté. [18]De surcroît, il ne prendra part à aucune de leurs délibérations tant que ses œuvres n'auront pas été purifiées de toute iniquité, de sorte qu'il marche à nouveau dans la perfection. On l'admettra [19]dans les délibérations sur décision du Conseil de la communauté ; ensuite il sera inscrit à son rang. Cette même procédure concerne tout initié entrant dans le *Yahad*.

[20]Voici les règles sur lesquelles les hommes d'une sainteté parfaite régleront leur conduite, l'un envers l'autre. [21]Tout membre de l'alliance du *Yahad* de sainteté (ceux qui marchent dans la voie parfaite ainsi qu'Il l'a ordonné) [22]qui transgresse ne serait-ce qu'un seul commandement de la Loi de Moïse de façon délibérée ou indirecte, on le chassera de la société du *Yahad*, et il [23]ne reviendra plus. De surcroît, aucun des hommes de sainteté ne traitera avec lui ni ne lui donnera son avis en aucune [24]affaire que ce soit.

Mais si le pécheur a fauté sans le vouloir, alors on l'écartera des aliments purs, des délibérations de la communauté [25]et du jugement pendant deux ans. Il pourra retourner aux séances d'étude et aux déli-

bérations s'il ne pèche à nouveau par inadvertance pendant deux années pleines. **Col. 9** [1]Un seul péché par mégarde sera sanctionné par ce processus de deux années. Mais celui qui aura agi de propos délibéré ne reviendra plus. Seul du pécheur occasionnel le Conseil de la communauté [2]vérifiera sur une période de deux ans la perfection de la conduite et la rigueur du jugement. Ensuite, on l'inscrira de nouveau à son rang dans le *Yahad* de sainteté.

L'objectif de la communauté, son manifeste, est réitéré. Cette déclaration se clôt sur l'espoir de la venue d'un prophète — peut-être le « prophète comme Moïse » annoncé par le Deutéronome, ou peut-être un messager comme le fut saint Jean-Baptiste pour les premiers chrétiens — et de deux messies, l'un d'origine sacerdotale et l'autre sans doute de la lignée royale de David.

[3]Quand, unis par tous ces préceptes, de tels hommes formeront une communauté en Israël, ils établiront la vérité éternelle, [4]guidés par l'instruction de Son esprit saint. Ils expieront pour la transgression coupable et la rébellion du péché, devenant un sacrifice agréé pour la terre par la chair des holocaustes, la graisse des parties offertes et la [5]prière, devenant, pour ainsi dire, la justice elle-même, un doux parfum de droiture et de perfection, une offrande volontaire agréable.

A cette époque, les hommes [6]du *Yahad* se retireront, la sainte maison d'Aaron constituant un Saint des Saints, et la synagogue d'Israël unissant ceux qui marchent dans la perfection. [7]Seuls les fils d'Aaron détiendront le pouvoir pour les affaires juridiques et financières. Ils statueront sur les principes régissant les hommes du *Yahad* [8]et sur les questions financières pour les hommes de sainteté qui marchent dans la perfection. Leurs biens ne seront pas mélangés à ceux des hommes rebelles qui [9]ne sont point parvenus à purifier leur voie en s'écartant de la perversité et en marchant dans la perfection. Ils ne s'éloigneront d'aucun des enseignements de la Loi car ils seraient ainsi à l'entière merci de [10]leur cœur obstiné. Ils se régiront eux-mêmes en recourant aux préceptes originaux dans lesquels on commença à instruire les hommes du *Yahad*, et [11]poursuivront ainsi jusqu'à la venue du Prophète et des Messies d'Aaron et d'Israël.

Règles pour l'Instructeur qui doit enseigner au Yahad.

[12]Voici les statuts pour l'Instructeur. Il s'y conformera dans ses rapports avec tout vivant, selon les préceptes propres à chaque temps et la valeur de chaque homme. [13]Il accomplira la volonté de Dieu selon ce qui a été révélé pour chaque temps de l'Histoire, étudiera ce qui aura été trouvé dans la Loi aux époques antérieures, ainsi que tous les [14]statuts s'appliquant à son propre temps. Il déterminera qui sont les vrais Fils de justice selon les qualités spirituelles de chacun,

soutenant les élus de son propre temps selon [15]Sa volonté et ce qu'Il a prescrit. Dans chaque cas il jugera chacun selon son esprit, l'autorisant à entrer dans le *Yahad* si sa vertu et sa connaissance de la Loi [16]sont suffisantes. Selon les mêmes normes il fixera le rang de chacun.

L'Instructeur ne réprimandera pas les Hommes de la fosse, ni ne débattra avec eux de la juste interprétation de la Bible. [17]Au contraire, en présence des pervers, il dissimulera sa propre compréhension de la Loi. Il gardera la réprimande, elle-même fondée sur la connaissance véridique et la rectitude de jugement, pour ceux qui ont choisi [18]la Voie, traitant chacun selon son esprit et les préceptes du temps. Il les affermira dans la connaissance, les instruisant ainsi dans les mystères véritablement merveilleux ; alors, si la Voie secrète est établie parmi [19]les hommes du *Yahad*, chacun se conduira parfaitement avec son prochain, selon ce qui lui a été révélé. Le temps sera venu de « préparer la route [20]dans le désert » (Is. 40 :3). Il les instruira dans tout ce qui a été trouvé dans la Loi pour qu'ils le mettent en œuvre à ce moment-là, et s'écartent de tout homme qui ne se tient pas hors [21]de la perversion.

Voici les préceptes de la Voie pour l'Instructeur en ce temps, ce qu'il aimera et ce qu'il haïra : haine éternelle [22]et dissimulation vis-à-vis des Hommes de la fosse ! Il leur abandonnera ses biens et ses profits comme un esclave à son maître — présentement humble devant [23]son oppresseur mais animé d'un zèle ardent pour la loi divine dont l'heure viendra : le Jour de la vengeance. Il accomplira la volonté de Dieu en attaquant les impies et [24]exercera le pouvoir comme Il l'a prescrit, afin qu'Il agrée tout ce qui est fait, comme une offrande volontaire. Dans la seule volonté divine il se délectera, [25]ne trouvant de satisfaction que dans ch[aque] parole de Sa bouche. Il ne convoitera rien qu'Il n'ait comman[dé,] s'enquérant en permanence des [lo]is de Dieu. [26]Il louera son Créateur [pour toutes ses bon]tés, et ra[pportera Sa grâce] en tout ce qui arrive.

Les temps où l'Instructeur doit conduire la prière.

[Par la pri]ère il Le bénira **Col. 10** [1]aux temps fixés par Dieu : quand la lumière entame son règne — chaque fois qu'elle revient — et quand, selon ce qui a été fixé, elle regagne sa demeure ; quand la nuit commence [2]ses veilles — lorsqu'Il ouvre Son réservoir et répand les ténèbres sur la terre — et quand, parvenue au terme de son cycle, elle se retire devant la lumière ; [3]quand les luminaires s'avancent hors de leur sainte habitation, et lorsqu'ils regagnent leur glorieuse demeure ; quand surviennent les temps fixés pour les nouvelles lunes, et quand, au terme des lunaisons, [4]chacune fait place à la suivante. Pareil renouvellement est un jour particulier pour le Saint des Saints ; en fait, c'est le signe qu'Il dispense son éternelle bonté chaque fois que [5]ces

cycles débutent comme il a été fixé, et il en sera ainsi pour tous les âges à venir.

Exemple de longue prière du type de celles que l'Instructeur devait réciter lors de la célébration des temps sacrés. Par sa langue et par son style, cette prière est proche des Psaumes d'action de grâces *(texte n° 3). Les temps mentionnés sont en liaison étroite avec le calendrier solaire trouvé dans de si nombreux manuscrits de la mer Morte.*

Le premier de chaque mois en sa saison et les jours saints fixés pour la commémoration, selon leurs saisons [6]par une prière je Le bénirai — statut gravé à jamais. Au début de chaque nouvelle année et au passage de ses saisons, quand s'accomplit ce qui est inscrit [7]dans leur décret, à chacun des jours prévus, jour après jour : moisson faisant place à l'été, semailles aux pousses du printemps, saisons, années, et semaines d'années.

[8]Quand commencent les semaines d'années, Jubilé après Jubilé, pendant toute mon existence, sur ma langue ce statut sera gravé — avec des louanges pour fruits, offrande de mes lèvres.

[9]Dans la connaissance je chanterai ma musique, pour la seule gloire de Dieu, ma harpe, ma lyre pour Sa sainteté établies ; la flûte de mes lèvres j'élèverai, Ses lois seront son diapason. [10] A l'aurore et au crépuscule j'entrerai dans l'alliance de Dieu, et quand ils se retirent je réciterai Ses lois ; ainsi je fixerai [11]mes limites, sans jamais de retour.

Par Ses lois je me jugerai, mon iniquité servant de mesure, ma faute devant les yeux, comme un statut gravé. A Dieu je dirai : « O ma Justice », [12]au Très-Haut : « O Siège de mon bien, source de la connaissance et Fontaine de la sainteté ; gloire suprême, Tout-Puissant, Splendeur éternelle. » Ce qu'Il m'enseigne est [13]ce que je choisirai ; dans le jugement qu'Il me porte, je mettrai ma joie.

Au commencement d'une campagne ou d'un voyage, Son nom je bénirai au départ comme à l'heure de m'en retourner ; [14]quand je m'assiérai ou me lèverai, quand je me mettrai au lit, en Lui je me réjouirai.

Je Le bénirai avec l'offrande, la parole de mes lèvres bien disposée ; [15]avant de porter ma main à la bouche pour savourer le merveilleux présent de la terre ; quand la peur ou l'effroi m'envahiront, au milieu de la détresse ou de la désolation, [16]vers Lui ira ma louange.

Sur Ses miracles et Ses hauts faits je méditerai ; sur Sa bonté je compterai tout le jour. Et je sais que dans Sa main est le jugement [17]de tout vivant, que toutes Ses œuvres sont vérité. Quand la détresse surgira, je Le louerai, et dans Son salut je me réjouirai.

Après les temps sacrés, la prière aborde le comportement moral puis insiste sur le prochain « Jour de la vengeance ». Il s'agit du temps de

la guerre durant lequel le peuple de Dieu se lèvera et prendra la place qui lui revient à la tête des nations.

A personne je ne rendrai [18]le mal pour le mal, et je ne poursuivrai mon prochain que pour le bien ; car c'est à Dieu que revient le jugement de tout vivant, et c'est Lui qui rétribuera chacun selon ses œuvres. Mon zèle ne sera pas terni par l'esprit [19]d'impiété, et je ne convoiterai pas de richesses gagnées par la violence.

La multitude des méchants, je ne chercherai point à m'en saisir avant le Jour de la vengeance. Mais ma fureur contre les Hommes de la fosse ne [20]déclinera pas, et je ne serai jamais en paix avant que la justice soit établie.

Je n'aurai point de mauvaise rancune envers ceux qui abandonnent le péché mais point non plus d'affection pour [21]ceux qui se détournent de la Voie ; ceux qui sont frappés, je ne les consolerai point tant qu'ils ne marcheront pas dans la perfection. Je n'offrirai aucun refuge en mon cœur à Bélial.

Ensuite l'accent est mis sur l'usage de la langue. Ce passage rappelle l'Epître de saint Jacques dans le Nouveau Testament (3 :1-12) et sa mise en garde contre le danger d'une langue incontrôlée.

Dans ma bouche on n'entendra [22]ni propos insensés ni fausseté impie ; ni fraude ni mensonge ne passeront mes lèvres. Au contraire, les fruits de sainteté seront sur ma langue mais d'abominations on n'en [23]trouvera point.

Pour des actions de grâces, j'ouvrirai ma bouche ; la justice de Dieu, ma langue l'évoquera toujours. De la révolte humaine, portée à son comble [24]par le péché, je purgerai mes lèvres car elle est vaine ; les desseins impurs et fourbes, je les chasserai de mon esprit.

Guidé par la sagesse, j'évoquerai la connaissance ; [25]à la fois prudent et avisé, je la cernerai de près, afin de préserver la foi et le droit — me conformant à la justice de Dieu.

Je mesurerai [26]le statut à l'aune de chaque temps et... [dispenserai] justice et bonté à ceux qui sont abattus, et même de forts encouragements à ceux qui craignent.

Col. 11 [1][J'enseignerai] aux esprits égarés la connaissance, instruirai ceux qui murmurent avec sagesse — répondant humblement avec un esprit contrit aux arrogants, à ceux qui [2]oppriment, méprisent, parlent en vain et n'ont de zèle que pour la richesse.

Dieu est la source de toute bonté dont puisse se prévaloir le fidèle, et les vérités qu'il détient — cachées aux autres hommes — sont aussi données par Dieu.

Et moi, ma justification se trouve en Dieu. Et en Sa main réside la

perfection de ma voie et la vertu de mon cœur. [3]Par Sa justice ma faute est effacée. Car de la source de Sa connaissance ma lumière a jailli ; sur Ses merveilles mes yeux se sont posés, et la lumière de mon cœur sur le mystère [4]à venir.

L'Eternel est le bâton de ma droite, le Puissant Rocher est sous mes pas ; devant rien ils ne reculeront. Car la vérité de Dieu [5]est le rocher sous mes pas, et Sa toute-puissance, le soutien de ma droite. De Sa source de justice vient ma justification, la lumière de mon cœur de Ses mystères merveilleux.

L'éternel, mon regard l'[6]a contemplé — cette sagesse même cachée aux hommes, la connaissance, la sage prudence aux humains celées. La source de justice, le réservoir [7]de puissance et la demeure de gloire sont à l'être de chair dissimulés.

C'est à ceux qu'Il a élus qu'Il les a donnés — en possession éternelle. Il leur a donné en héritage le lot [8]des Saints ; aux Anges Il a uni leur assemblée, celle du *Yahad*. Ils sont une assemblée bâtie pour la sainteté, une Plantation éternelle pour tous les [9]temps à venir.

Quant à moi, c'est à l'humanité impie et à la chair perverse que j'appartiens. Mes fautes, mes mauvais penchants, mes péchés et la corruption de mon cœur, [10]je les dois aux êtres pourrissants, infestés de vers et à ceux qui marchent dans les ténèbres.

Assurément l'homme n'est pas maître de sa voie ; et personne ne peut affermir son propre pas. Assurément c'est de Dieu que vient la justification et de Sa main puissante la [11]perfection de la voie. Tout ce qui est à venir, Il le sait d'avance, tout ce qui est, Ses plans l'ont établi et sans Lui rien ne se fait.

Et moi, si [12]je trébuche, la bonté de Dieu me sauvera à jamais. Si je tombe à cause du péché de chair, ma justification viendra de la justice de Dieu qui subsiste à jamais.

[13]Si l'affliction s'empare de moi, Il tirera mon âme de la Fosse, et affermira mes pas sur la voie. Par Son amour Il m'a approché, par Sa bonté Il amènera [14]ma justification.

Par Sa juste vérité Il m'a justifié ; et dans Son immense bonté Il effacera tous mes péchés. Par Sa justice Il me purifiera de la [15]souillure de l'homme

Et du péché de l'humanité — afin que je loue Dieu pour Sa justice, le Très-Haut pour Sa gloire.

La prière s'achève par une réflexion sur la grandeur de Dieu et sur l'insignifiance de l'homme.

Béni sois-Tu, ô mon Dieu, Toi qui as ouvert à la connaissance [16]l'esprit de Ton serviteur. Etablis dans la justice toutes ses œuvres ; élève le fils de Ta servante — si telle est Ta volonté — au rang des élus parmi les hommes, pour qu'il se tienne [17]devant Toi à jamais.

Assurément sans Toi aucune voie ne peut être parfaite, et rien ne se fait sans Ta volonté. C'est Toi qui enseignes [18]toute connaissance et tout ce qui sera, et c'est par Ta volonté que tout survient. Hormis Toi, il n'est personne qui puisse contester Ton conseil, comprendre [19]Ton saint projet, pénétrer la profondeur de Tes mystères, ou appréhender Tes merveilles et ta [20]puissance inégalée.

Qui peut Ta gloire mesurer ? Qu'est-ce donc que l'homme parmi Tes œuvres glorieuses ? [21]Et celui né d'une femme, que peut-il valoir devant Toi ?

Pétri de poussière, son corps n'est qu'aliment pour les vers ; voilà ce qui l'attend, [22]simple image tirée de l'argile — et qui vers cette argile revient. Or l'argile peut-elle débattre, le vase du potier sonder le mystère ?

M.O.W.

6

CHARTE POUR ISRAËL DURANT LES DERNIERS JOURS

1QSa, 1Q28a

Ce petit texte — à peine deux colonnes en caractères hébraïques — figurait en annexe de l'exemplaire trouvé dans la grotte n° 1 de la *Charte d'un groupement sectaire juif* (texte n° 5) précédemment citée. Il n'existe point d'autre exemplaire, aucune copie n'ayant été découverte dans les autres grottes. On y retrouve souvent les mêmes idées que dans la grande charte mais, à la différence de cette dernière, le texte concerne spécifiquement un futur idéal appelé les « Derniers Jours ». L'auteur imagine que, une fois ce millenium entamé, le *Yahad* livrera la guerre finale aux nations. Alors tout Israël — femmes et enfants compris — se mobilisera et, s'apercevant qu'il a eu tort de ne pas accepter plus tôt les vues du groupe, il viendra vers le *Yahad* et se joindra à lui pour la lutte suprême. Cette composition est un plan concernant les aspects centraux de l'organisation militaire dans la guerre à venir. Tant par la langue que par le propos, elle est très proche des écrits contenus dans le *Rouleau de la guerre* (voir texte n° 8).

Deux aspects de ce texte sont particulièrement remarquables. Tout d'abord, il décrit un banquet ou un festin auquel tout Israël prendra part durant les Derniers Jours. Le festin est associé à la venue du « Messie d'Israël » et peut être comparé aux *agapes* des débuts du christianisme, festins décrits par les auteurs antiques comme Hippolyte. Ces repas chrétiens étaient liés au sacrement de l'Eucharistie. Dans le Nouveau Testament et dans d'autres textes du début du christianisme, il est fait allusion aux excès qui accompagnaient ces repas. Ainsi, la réglementation stricte du banquet rapportée ici possède un contexte. Sans aucun doute, ce banquet futur était une vision idéale des pratiques ordinaires du *Yahad*. Selon le texte n° 5, des repas en commun moins exaltés étaient régulièrement organisés. Le lien entre ce repas et l'arrivée du Messie rappelle en outre dans l'imagerie chrétienne « Les Noces de

l'Agneau », ce grand banquet où les croyants se joindront à Jésus une fois tout le mal vaincu (Rév. 19 :6-9).

Le deuxième trait notable de cet écrit est sa possible référence dans 2 :11 à Dieu comme « père » du Messie d'Israël, c'est-à-dire du chef guerrier qui devait surgir de la lignée de David. Le verbe hébraïque utilisé est *holid,* celui-là même que l'on trouve dans les passages bibliques sur « l'enfantement ». En raison des graves dommages qu'il a subis, ce passage de notre texte a été très controversé. Le déchiffrement des caractères hébraïques est difficile, mais les érudits qui virent le manuscrit lors de sa découverte (à une époque où il était plus lisible qu'aujourd'hui car le texte s'est détérioré depuis) étaient d'accord sur cette lecture. Toutefois, les examens les plus récents de ce passage difficile alimentent toujours la controverse. En 1994, Geza Vermes, d'Oxford, écrivait : « Cette lecture que beaucoup ont contestée, y compris moi-même dans [le passé], semble être confirmée par le rehaussement de l'image réalisé avec l'ordinateur*. » Mais la même année, Emile Puech, se fondant également sur le progrès de la technique photographique, parvenait à une conclusion différente : les lettres problématiques devaient être rattachées à un autre verbe signifiant « être révélé ». L'affaire est donc loin d'être réglée.

Si la lecture traditionnelle est juste, alors le texte de Qumran décrit un personnage messianique qui est d'une façon particulière le « fils de Dieu ». La notion d'un messie ainsi qualifié se retrouve, naturellement, chez les premiers Chrétiens.

Instructions générales pour l'incorporation finale de tout Israël dans le Yahad.

Col. 1 [1]Voici la règle pour toute la congrégation d'Israël pendant les Derniers Jours, lorsqu'ils se mobiliseront [pour s'adjoindre au Yahad. Ils devront v]ivre [2]selon la loi des Fils de Sadoq, des prêtres, et des hommes de leur Alliance, ceux qui ont ce[ssé de marcher dans la v]oie [3]du peuple. Ces derniers sont les hommes de Son Conseil qui respectèrent Son Alliance à l'ère de l'impiété, et firent ainsi exp[iation pour le pay]s.

[4]A leur arrivée, tous les nouveaux venus seront rassemblés — femmes et enfants compris — pour entendre lecture de [5]tous les statuts de l'Alliance. Ils seront instruits de toutes leurs lois, afin qu'ils ne pèchent point par inadvertance.

*Règles pour l'éducation des troupes dès l'enfance. Le mystérieux « Livre de Méditation » est également cité dans l'*Ecrit de Damas *et dans le* Secret du cours des choses *(texte n° 88).*

* G. Vermes, *The Dead Sea Scrolls in English,* 4e éd. (New York : Penguin, 1995), p. 121.

[6]Ce qui suit concerne les mesures à prendre pour toutes les troupes de la congrégation et s'applique à tout Israélite de naissance. Dès [la petite en]fance, chaque garçon [7]sera instruit dans le Livre de Méditation. Quand il grandira, on lui enseignera les statuts de l'Alliance et, [selon ses capacités,] [8]on lui inculquera leurs ordonnances. Pendant une période de dix ans (à compter du moment où il aura dix ans), il sera considéré comme faisant partie des jeunes gens.

Rite de passage à l'âge adulte et dans l'armée pour les jeunes gens âgés de vingt ans. Incorporation des femmes par le mariage.

Ensuite, à l'âge de vingt ans, [il sera inscrit] [9][dans] les rangs de la communauté et prendra place parmi les hommes de son clan, s'adjoignant ainsi à la congréga[ion] sainte. Il ne coha[bitera] pas sexuellement avec [10]une femme avant la fin de sa vingtième année, quand il saura distinguer [le bien] [11]du mal. De son côté, c'est par le mariage que la femme entrera dans la communauté des adultes. A compter de ce moment, il pourra témoigner des statuts de la Loi, et prendre place parmi les rangs de la communauté pour la cérémonie de proclamation des ordonnances.

Règles concernant le service de la congrégation et de l'armée à vingt-cinq ans, à trente ans et plus tard.

[12]A vingt-cinq ans, il pourra prendre place parmi les piliers de la [13]congrégation sainte et commencer à la servir.

A trente ans, il pourra commencer à prendre part aux discussions dans les procès. [14]De surcroît, il pourra prétendre à exercer un commandement, soit à la tête des milliers d'Israël, soit comme chef de centuries, de cinquantaines ou de [15]décuries, ou comme juge ou intendant pour leurs tribus ou leurs clans. Les nominations à ces fonctions seront [prononcées par] les Fils d'[16][Aar]on, les prêtres, aidés de tous les chefs de clans de la congrégation. Celui qui sera désigné prendra ses fonct[ions] publiquement, [17][et de même partir]a au combat et en reviendra sous le regard de la congrégation.

Selon son intelligence et la perfection de sa voie, chaque homme fortifiera ses reins pour remplir sa miss[ion auprès des tr]oupes, [18]pour s'acquitter de sa tâche auprès de ses frères. [Quel que s]oit son rang, modeste ou élevé, [cha]que homme cherchera à se distinguer en s'efforçant de surpasser l'autre.

[19]Quand un homme est avancé en âge, il assumera au se[rvi]ce de la congrégation une tâche en accord avec les forces qui lui restent.

La place du simple d'esprit

Au simple d'esprit [20]ne sera point confiée la direction de la congré-

gation d'Israël ; il ne pourra pas non plus donner son avis aux procès ni assumer de charge pour la congrégation. [21]On ne lui donnera point de commandement dans la guerre qui doit faire tomber les Gentils. Cependant, il pourra s'enrôler dans les rangs de son clan [22]et travailler par exemple de ses mains, selon ce que permettent ses capacités.

Le rôle des Lévites.

Quant aux Fils de Lévi, ils recevront chacun une mission spécifique [23]des Fils d'Aaron. En général, ils conduiront la congrégation tout entière au combat et l'en ramèneront, chaque homme placé à son rang, sous le commandement des chefs de clans de [24]la congrégation : officiers, juges et intendants, selon le nombre requis par leurs troupes. Les Lévites seront sous les ordres des Fils d'Aaron, des prêtres, [25]et de tous les chefs de clans de la congrégation.

Chaque fois que toute la congrégation se réunira, soit pour énoncer un verdict dans un procès, soit [26]comme société du *Yahad* ou comme conseil de guerre, les Lévites sanctifieront tous ses membres pendant trois jours afin de s'assurer que chacun d'eux [27]est pr[êt pour le cons]eil.

Qualité des membres de la société du Yahad.

Voici quels sont les hommes affectés à la société du *Yahad* : tous les [28][sag]es de la congrégation, les intelligents et les instruits — pourvu qu'ils soient des hommes capables à la conduite irréprochable — ainsi que les [intendants des] [29]trib[us], tous les juges, magistrats, chefs de milliers, [de centuries,] **Col. 2** [1]de cinquantaines et de décuries, ainsi que les Lévites, chacun membre à part entière de sa div]ision de service. Tels sont [2]les hommes de renom qui assument des responsabilités dans la société du *Yahad* en Israël [3]siégeant devant les Fils de Sadoq, les prêtres.

Personnes exclues des assemblées. Certains étaient disqualifiés à cause d'une impureté rituelle, d'autres à cause d'une infirmité physique considérée comme marque d'un péché.

Aucun homme souffrant d'une seule des impuretés [4]affectant l'humanité n'entrera dans leur assemblée ; aucun homme ainsi marqué [5]ne recevra de charge de la congrégation. Aucun homme avec un handicap physique — paralysé des jambes ou des [6]mains, boiteux, aveugle, sourd, muet, ou affligé dans sa chair d'une tare visible— [7]ni aucun vieillard tremblotant inapte à toute activité dans la congrégation [8]ne pén[étrera] pour prendre place dans la congrégation des h[om]mes de renom. Car les [9]anges de sainteté sont [au milieu de] leur congrégation.

Et si [l'un] d'eux a quelque [chose] à dire à la congrégation sainte, [10]on prendra sa [dé]position orale, mais dans [la congrégation] l'homme n'entrera [pas] car il a été frappé.

Le banquet messianique. Le Yahad *croyait que, durant les Derniers Jours, deux messies sortiraient de ses rangs, l'un prêtre, l'autre commandant royal des armées.*

[11]Procédure pour la [réu]nion des hommes de renom [quand ils seront appelés] au banquet tenu par la société du *Yahad*, quand [Dieu] aura en[gen]dré (?) [12]le Messie (*ou* quand le Messie sera apparu) parmi eux : [le Prêtre], en tant que chef de toute la congrégation, entrera le premier, suivi par tous [13][ses] frè[res, les Fils d']Aaron, prêtres [convoqués] au banquet des hommes de renom. Ils s'installeront [14]de[vant lui] selon leur rang. Alors le [Mess]ie d'Israël ent[rera], et les chefs [15]de m[illiers d'Israël] s'assiéront devant lui selon leur rang, selon [l]a [p]osition [de chacun] dans leurs camps et en campagne. En dernier, tous les [16]chefs de cl[an] de [la con]grégation, ainsi que [les] sag[es et les instruits], s'installeront devant eux, chacun selon son [17]rang.

[Quand] ils se réuniront [autour de la] [tab]le commune, [ayant disposé le pain et le v]in de sorte que la table commune soit dressée [18][pour le repas] et [le] vin (prêt) à boire, personne n'[ét]endra la main avant le Prêtre vers les prémices [19]du pain ou [du vin]. Et [il] [bé]nira les prémices du pain [20]et du vin, étendant la main en premier vers le pain. Ensui[te] c'est le Messie d'Israël qui [étend]ra la main [21]vers le pain. [Enfin] cha[que] membre de toute la congrégation du *Yahad* [dira une bé]nédiction, en commençant par celui dont le rang [est le plus élevé].

Cette procédure s'appliquera [22]à tous les re[pas], quand au moins dix ho[mmes seront ré]unis.

M.O.W.

7

BÉNÉDICTIONS SACERDOTALES POUR LES DERNIERS JOURS

1Q28b, 1QSb

Dans cette série de bénédictions on trouve certains aspects majeurs de l'idéologie du *Yahad* concernant les Derniers Jours. Le chef du *Yahad*, appelé « l'Instructeur », devait prononcer ces bénédictions peut-être au moment (décrit dans le texte n° 6) où tout Israël serait rassemblé après son adhésion. Il devait bénir en premier le Conseil de la communauté, puis le grand prêtre ou prêtre messie, les prêtres en général, et enfin le chef de la congrégation ou messie militaire.

Dans ce texte, il est fait mention de la croyance selon laquelle les membres du groupe seraient un jour rejoints par les anges. Les prêtres, en particulier, sont présentés comme devant servir dans un temple futur avec les « Anges de la Présence ». Avec ces êtres célestes, les prêtres devaient « régler le destin », c'est-à-dire déterminer le cours des choses sur la terre. Ainsi, ce groupe n'avait pas une mince idée de sa propre importance. Il est également fait mention de la haine farouche que lui inspirent ses ennemis ainsi que de sa croyance bien établie en la victoire finale non seulement sur les autres Juifs mais aussi sur la terre entière. Comme dans le texte n° 6, la notion de guerre finale contre les nations est très présente, et certains extraits choisis de la Bible sont interprétés comme s'appliquant au fils de David qui dirigera ce combat.

Bénédiction pour toute l'assemblée du Yahad.

Col. 1 [1]Paroles de bénédiction de l'Instructeur, pour bénir ceux qui craignent [Dieu, ceux qui accomplissent] Sa volonté et observent Ses commandements, [2]ceux qui sont attachés à Son al[lian]ce sainte et marchent de façon parfaite dans [toutes les voies de] Sa [vérité,] et qu'Il a élus pour une alliance [3]éternelle qu[i subsis]tera à jamais.

Que le S[eigneur] vous bénisse [de Sa sainte demeure ;] qu'Il ouvre

pour vous dans les ci[eux] une source éternelle, [4]ja[mais en déf]aut. [5]Qu'Il vous [accor]de toutes les bénédictions [du ciel] ; [qu'Il] vous [instruise] de la connaissance des anges ! [6][... Qu'Il ouvre pour vous] une [sou]rce éternelle ; que jamais Il ne re[fuse l'eau de la vie à ceux] qui ont soif. Vous se[rez] [7][... Qu'Il] vous délivre de tous [vos ennemis ; qu'Il frappe] ceux que vous haïssez pour qu'aucun ne sur[-vive].

Vestiges d'une bénédiction pour le grand prêtre des Derniers Jours.

Col. 2 [22][...] Que le Seigneur t'accorde l'esprit [de sainteté...] Qu'Il te réjouisse [de toutes] [23]Ses [grâ]ces ; qu'Il t'accorde [...] [24]Qu'Il t'accorde l'esprit de sainteté et la bon[té...] [25]et qu'Il te gratifie d'une alliance éternelle, qui [te] mette dans la joie [...] [26]Qu'Il t'accorde un jugement juste, [... pour que tu ne] chance[lles point...] [27]Qu'Il considère avec bienveillance toutes tes œuvres [...Qu'Il t'accorde] [28]la vérité éternelle [...Qu'Il considère avec bienveillance] tous tes descen-[dants...]

Col. 3 [1] « Que le Seigneur lève Sa face vers toi » (Nomb. 6 :26) ; [qu'Il se délecte avec] l'odeur [de tes sacrifices]. Qu'Il choisisse tous ceux qui exercent [ton] sacerd[oce]. [2]Qu'Il soit toujours présent dans tes temps sacrés et dans tes fê[tes...] toute ta descendance. Qu'Il lève [3]Sa face vers ta congrégation tout entière ! Qu'Il place [un diadème] sur ton front [...] [4]d'une gloi[re perpétuelle. Qu'Il] sanctifie tes descendants d'une gloire infinie ! Qu'Il lè[ve Sa face vers...] [5][...] Qu'Il t'accorde la [pai]x éter[nelle] et un royaume de [...] [6][...] de la chair, et avec les anges de s[ainteté] [...] [7]Qu'Il livre combat [à la tête] de tes milliers [pour exterminer] une génération perver[se] [...]

[18][... mettre à gen]oux pour toi des pe[upl]es nom[b]reux, et ne [19][...] toute la richesse de la terre pour te détourner de la source [éternelle] [20][...Ch]erche-le, car Dieu a posé toutes les fondations de [21][...] Il a établi ton bonheur pour les siècles des siècles.

Bénédiction pour les prêtres, Fils de Sadoq.

[22]Paroles de bénédiction de l'Inst[ructeur, pour bénir] les Fils de Sadoq, les prêtres, élus [23]par Dieu pour garder Son alliance à [jamais, pour épr]ouver Ses préceptes parmi Son peuple, et pour les instruire [24]comme Il l'a prescrit. Ils se sont attachés [à Son alliance], ont observé dans la droiture tous Ses statuts et marché comme [25]Il l'a voulu.

Que le Seigneur vous bénisse de Sa [sain]te [demeure] ! Qu'Il vous place, comblés d'honneur, au milieu des [26] Saints ; [qu'Il re]nouvelle pour vous l'alliance [éternelle] du sacerdoce. Qu'Il vous donne une place dans la sainte [demeure]. [27]Qu'Il ju[ge t]ous les princes à l'aune de vos œuvres, tous les [chefs] des nations par [28]vos paroles. Qu'Il

vous donne en partage les prémices de [toute] chose [dél]ectable ; qu'Il bénisse par votre main toute chair !

Col. 4 [22][... Car] Il vous a élus [...] [23]et pour vous placer à la tête des Saints et par vous bé[nir...] par votre main [24]les hommes du conseil de Dieu, plutôt que par la main d'un prince [...] Puissiez-vous [25][résider à jamais] comme un Ange de la Présence dans la sainte demeure, pour la gloire du Dieu des armée[s. Puissiez-vous] servir dans le temple [26]du royaume de Dieu, réglant le destin avec les Anges de la Présence, société du *Yahad* [avec les Saints] à jamais, pour les siècles des siècles !

Assurément [27][tous] Ses [pr]éceptes sont vérité ! Puisse-t-Il vous établir comme saints parmi Son peuple, comme le « grand [luminaire (Gen. 1 :16) pour éclairer] le monde avec la connaissance, et pour faire luire la face d'un grand nombre [28][de la sagesse conduisant à la vie. Puisse-t-Il] vous établir comme consacrés au Saint des Saints ! [Vous] Lui [serez sanct]ifiés, glorifiant Son nom et tous Ses Saints !

Col. 5 [17][... C]ar Il vous a dest[inés au sacerdoce...] [18][po]ur un temps sans [fin et] pour les siècles des siècles. Puisse-t-Il ne jamais donner votre gloire [à un autre... Puisse] [19]Dieu [inspirer] la peur à tous ceux qui entendront parler de vous, et la crainte de votre majesté [à tous ceux qui...]

Bénédiction pour le chef de la nation, chef guerrier issu de David qui devait apparaître durant les Derniers Jours. Le langage de cette bénédiction doit beaucoup à Isaïe 11 qui a souvent été interprété par les Juifs et les Chrétiens comme une évocation du Messie.

[20](Paroles de bénédiction) de l'Instructeur, pour bénir le Chef de la nation qui [...] [21]Et Il renouvellera pour lui l'Alliance de l'[Ass]ociation, pour établir le royaume de son peuple à jam[ais, afin qu' « avec justice il juge les pauvres,] [22][et] traite avec équité [les hu]mbles du pays » (Is. 11 :4), qu'il marche devant Lui de façon parfaite dans toutes les voies de [Son cœur,] [23]et établisse Son alliance de sainteté contre l'ennemi de ceux qui L[e] recherchent.

[Que] le Seigneur te pla[ce] sur une hauteur éternelle, dans une tour fortifiée [24]solidement perchée sur un rempart ! Pour qu'ainsi tu « sois j[uste] par la force de ta [bouche,] que de ton glaive tu dévastes la terre ! Que du souffle de tes lèvres [25]tu fasses périr l'impie ! » (Is. 11 :4, modifié). Qu'Il [te] donne [« l'esprit de con]seil » et que [sur toi reposent] « la puissance éternelle ainsi que l'esprit de connaissance et la crainte de Dieu » (Is. 11 :2). Que « la justice [26]soit la ceinture [de tes reins, et la loyau]té l'écharpe de tes flancs » (Is. 1 :15). Qu'Il « fasse tes cornes de fer et tes sabots d'airain ! » (Mic. 4 :13). [27]Que tu déchires comme un tau[reau... Que tu foules aux pieds les peu]ples comme la fange des rues ! Car Dieu a fait de toi

« le sceptre » (Nomb. 24 :17) au-dessus [28]des tyrans ; dev[ant toi, tous les peuples s'inclineront, et toutes les nat]ions te serviront. Il te rendra puissant par Son saint nom, [29]si bien que tu seras comme un li[on parmi les bêtes de la forêt] ; ton [glaive dévorera] sa proie, sans que personne puisse la secou[rir]. Tes fougueux destriers se répandront sur toute [la terre...]

M.O.W.

8

LE ROULEAU DE LA GUERRE

1QM, 4Q491-496

Armageddon : la guerre qui doit mettre fin à toutes les guerres. Ces mots évoquent des images d'affrontement inéluctable, le dernier coup de projecteur sur la face sombre de la nature humaine, l'ultime catharsis ouvrant la voie à une ère de paix. Tous ces points atteignent leur paroxysme dans le *Rouleau de la guerre*, texte qui brosse un tableau sanglant de la dernière bataille eschatologique où la justice s'impose définitivement et où le mal est à jamais détruit. Ce récit vivant fait comprendre quelle était l'idée que se faisaient certains Juifs d'Armageddon, plus ou moins à l'époque de Jésus.

Les premières lignes du rouleau (1QM 1 :1-7) plantent le décor d'un conflit en trois volets entre les Fils de lumière — c'est-à-dire les membres du *Yahad* (voir 1QS 3 :13) — et les Fils de ténèbres. Durant la première bataille, les adversaires sont conduits par les Kittim d'Assyrie. (Bien qu'il soit souvent utilisé dans les manuscrits en référence aux Romains, le nom *Kittim* semble désigner à la base « l'archétype des méchants ».) Les Kittim d'Assour s'allient aux ennemis de la Bible : Edom, Moab, Ammon et la Philistie. Coopèrent à cette coalition maudite les « profanateurs de l'Alliance », les Juifs qui, dédaignant le message du *Yahad*, se sont alignés sur les Fils de ténèbres. Au cours du deuxième volet, l'influence du conflit s'étend aux Kittim résidant en Egypte, et finalement aux rois du Nord.

Bien que cette guerre doive, dit-on, se dérouler sur quarante ans, l'auteur du rouleau s'intéresse en priorité au détail du tout dernier jour du combat. Après six engagements sanglants durant cette bataille finale, les Fils de lumière et les Fils de ténèbres se retrouvent à égalité, trois partout. Durant le septième et ultime affrontement, « la grande main de Dieu vaincra [Bélial et tous] les anges de sa domination, et tous les hommes de [ses légions seront exterminés à jamais] » (1QM 1 :14-15).

Chemin faisant, dans la meilleure tradition apocalyptique, le rouleau s'attarde avec minutie sur les trompettes de la guerre (2 :15-3 :11), les bannières (3 :12-5 :2), et sur des questions d'ordre opérationnel (5 :3-9 :16). Les prières sacerdotales relatives aux diverses phases du conflit sont ensuite consignées (9 :17-15-3). Enfin les sept engagements sauvages de la dernière journée de combat sont décrits en détail (15 :4-18 :8), avec, comme apogée, la cérémonie d'action de grâces au lendemain de la victoire (18 :10-19 :14).

Comme c'est le cas chez les représentants bibliques de la littérature apocalyptique — Ezéchiel 38-39 et la Révélation de Jean en sont de bons exemples —, il arrive fréquemment que l'on perde de vue l'objectif premier de l'ouvrage qui n'est guère manifeste dans les détails compliqués et souvent mystérieux du texte. En effet, l'auteur semble plutôt s'être préoccupé des tribulations et du désespoir que connaissaient alors ses lecteurs. C'est ainsi qu'il fonde son message d'encouragement sur une théologie biblique du sauvetage : la défaite de Goliath par David (1QM 11 :1-2), celle de Pharaon et des officiers de ses chars dans la mer Rouge (11 :9-10). Parallèlement, l'auteur donne à entendre que la grande souffrance fait partie de la volonté de Dieu pour les rachetés. En effet, le creuset de Dieu (17 :9) était considéré comme une composante nécessaire de la condition humaine aussi longtemps que le mal continuait d'exister dans le monde. En dernier lieu, le dessein de Dieu était d'exalter les Fils de lumière et de juger les Fils de ténèbres. Il s'agit donc d'un message d'espoir. Face à un mal aussi pervers, les Fils de lumière sont incités à persévérer jusqu'au bout, Dieu se préparant à intervenir pour imposer un règlement définitif au problème du mal.

Le rouleau lui-même est l'un des sept textes trouvés par le Bédouin en 1947. Neuf colonnes de texte ont survécu. Seules manquent quelques lignes au bord inférieur et dans la ou les dernières pages de l'ouvrage (voir texte n° 54). Dix autres manuscrits furent découverts sept ans plus tard dans la grotte n° 4 (4Q491-496), mais ils ne sont guère d'un grand secours dans la reconstitution des parties manquantes de 1QM.

Description de la guerre eschatologique.

Col. 1 [1]Pour l'In[structeur, Règlement de] la Guerre. La première attaque des Fils de lumière sera entreprise contre les forces des Fils de ténèbres, contre l'armée de Bélial : les troupes d'Edom, Moab, les fils d'Ammon, [2]les [Amalécites], la Philistie, et les troupes des Kittim d'Assour. Leurs alliés sont ceux qui ont violé l'alliance. Les fils de Lévi, les fils de Juda et les fils de Benjamin, ceux exilés dans le désert, se battront contre eux [3]avec [...] contre toutes leurs troupes. Ensuite les exilés des Fils de lumière reviendront du Désert des Peuples pour camper dans le Désert de Jérusalem. Et, après cette bataille, ils monteront de là [4]e[t le roi des]Kittim [entrera] en Egypte. En son

temps, il sortira en proie à une grande fureur pour combattre les rois du nord, et dans sa colère, il cherchera à détruire et à éliminer la force d'[5]I[sraël. Alors] viendra le temps du salut pour le Peuple de Dieu, le temps de la domination pour tous les hommes de Ses légions et de l'extermination définitive de toutes les légions de Bélial. Il y aura une [grande] panique [6][parmi] les fils de Japhet, l'Assyrie tombera sans que personne lui vienne en aide, et la suprématie des Kittim cessera, pour que soit vaincue l'impiété sans qu'il y ait de reste. Il n'y aura point de survivant [7]parmi [tous les Fils de] ténèbres.

[8]Alors [les Fils de ju]stice brilleront jusqu'aux extrémités de la terre, et continueront à répandre leur éclat jusqu'à la fin des saisons de ténèbres prévues. Alors, au moment fixé par Dieu, Sa sublime grandeur brillera pour tous les temps de l'[9]é[ternité ;] la paix et la grâce, la gloire et la joie, ainsi que de longs jours combleront tous les Fils de lumière. Et au jour où tomberont les Kittim, il y aura une bataille et un horrible carnage devant le Dieu d'[10]Israël, car c'est le jour qu'Il fixa depuis les temps anciens pour la guerre d'extermination des Fils de ténèbres. En ce jour, la congrégation des dieux et la congrégation des hommes s'affronteront dans un terrible carnage. [11]Les Fils de lumière et les forces des ténèbres se battront pour montrer la puissance de Dieu dans le grondement d'une immense multitude et les cris des dieux et des hommes ; jour de catastrophe. Et ce sera un temps de [12]détresse pou[r tous] les hommes qui seront rachetés par Dieu. Dans toutes leurs afflictions il n'y en aura pas eu de comparable, se hâtant vers son terme, le rachat définitif. Au jour de leur combat contre les Kittim, [13]ils s[ortiront pour] le carnage sur le champ de bataille. Pendant trois lots, les Fils de lumière résisteront pour frapper l'impiété, puis durant trois lots l'armée de Bélial se reprendra afin de contraindre à la retraite les forces [14][de la Lumière. Et quand les] bannières de l'infanterie feront fondre leur courage, la puissance de Dieu viendra affermir le cœ[ur des Fils de lumière.] Au septième lot, la grande main de Dieu vaincra [15][Bélial et tou]s les anges de sa domination, et tous les hommes de [ses légions seront exterminés à jamais].

Extermination des Fils de ténèbres et service divin durant les années de la guerre.

[16][...] les saints brilleront pour soutenir [...] la vérité pour l'extermination des Fils de ténèbres. Alors [...] [17][...] un fort [g]rondement [...] ils se sont emparés des instrument[s de guerre...] [18][...] [19][... chefs de tribus... et les prêtres,] [20][les Lévites, les chefs de tribus, les chefs de famille de la congrégation... les prêtres et de même pour les Lévites et les chefs] **Col. 2** [1]des clans de la congrégation, cinquante-deux. Ils classeront les chefs des prêtres après le prêtre en chef et son second ;

douze prêtres en chef pour servir [2]l'offrande quotidienne devant Dieu. Les chefs des classes, au nombre de vingt-six, serviront dans leurs classes. Après eux, les chefs des Lévites serviront perpétuellement, douze en tout, un par [3]tribu. Les chefs de leurs classes serviront chacun dans sa fonction. Les chefs des tribus et les chefs de famille de la congrégation les aideront et seront en fonction perpétuellement aux portes du sanctuaire. A partir de l'âge de cinquante ans, [4]les chefs de leurs classes seront en fonction avec leurs préposés pour leurs fêtes, leurs néoménies et leurs Sabbats et tous les jours de l'année. [5]Ils seront en fonction pour les holocaustes et les sacrifices, pour préparer l'encens d'odeur agréable selon la volonté de Dieu, faire expiation pour toute Sa congrégation, et pour se sustenter devant Lui perpétuellement [6]à la table de gloire. Toutes ces dispositions, ils les prendront au moment de l'année du moratoire. Durant les trente-trois autres années de la guerre, les hommes de renom, [7]ceux dits de la congrégation, et tous les chefs de clan de la congrégation se choisiront des combattants pour tous les pays des nations. Dans toutes les tribus d'Israël ils mobiliseront des hommes [8]aptes au combat selon les besoins de la guerre, année après année. Mais, durant les années de moratoire, ils ne mobiliseront pas d'hommes pour la guerre, car il s'agit là d'un Sabbat [9]de repos pour Israël. Durant les trente-cinq années de service, on fera la guerre. Pendant six années, c'est la congrégation tout entière qui la fera, [10]et durant les vingt-neuf années restantes, c'est une guerre par tranches qui sera menée. La première année, ils se battront contre la Mésopotamie, la deuxième, contre les fils de Loud, la troisième, [11]ils se battront contre le reste des fils d'Aram : Ous, Houl, Tougar et Mecha qui se trouvent de l'autre côté de l'Euphrate. La quatrième et la cinquième, ils se battront contre les fils d'Arphaxad, [12]la sixième et la septième, ils se battront contre tous les fils d'Assyrie et de Perse et contre les Orientaux jusqu'au Grand Désert. La huitième année, ils se battront contre les fils d'[13]Elam, la neuvième année, il se battront contre les fils d'Ismaël et de Qetoura et, durant les dix années suivantes, la guerre sera divisée entre tous les fils de Cham [14]selon [leurs] c[lans et] leurs [terri]toires. Dans les dix années restantes, la guerre sera divisée entre tous les [fils de Japhe]t selon leurs territoires.

Description des trompettes.

[16][Règlement concernant les trompettes : les trompettes] d'alarme pour tout leur service pour le [...] pour leurs commandants, [17][par myriades, par milliers, centuries, cinquantaines] et décuries. Sur les t[rompettes...]

[...] [18][...] [19][... qui...] [20][... ils inscriront... les trompettes] **Col. 3** [1]des formations de combat, et les trompettes du rassemblement quand on

ouvre les portes de la guerre pour que sorte l'infanterie, les trompettes pour annoncer la tuerie, les trompettes de [2]l'embuscade, les trompettes de la poursuite quand l'ennemi est vaincu, et les trompettes du rassemblement quand le combat reprend. Sur les trompettes de l'appel de la congrégation, on inscrira « Appelés de Dieu ». [3]Sur les trompettes de l'appel des chefs, on inscrira « Princes de Dieu ». Sur les trompettes de la formation, on inscrira « Règle de Dieu ». Sur les trompettes des hommes de [4]renom, [on inscrira] « Chefs de clan de la congrégation ». Puis, quand ils seront rassemblés dans la maison du rendez-vous, on inscrira « Témoignages de Dieu pour une congrégation sainte ». Sur les trompettes des camps, [5]on inscrira « Paix de Dieu dans les camps de Ses saints ». Sur les trompettes de leurs marches, on inscrira « Actions puissantes de Dieu pour disperser l'ennemi et mettre en fuite tous ceux qui haïssent [6]la justice et retrait de la grâce à tous ceux qui haïssent Dieu ». Sur les trompettes des formations de combat, on inscrira « Formations des divisions de Dieu pour la vengeance de Sa colère sur tous les Fils de ténèbres ». [7]Sur les trompettes du rassemblement de l'infanterie quand on ouvre les portes de la guerre pour qu'elle s'élance sur la ligne de l'ennemi, on inscrira « Mémorial de vengeance à l'heure fixée [8]par Dieu ». Sur les trompettes de la tuerie, on inscrira « Main de la puissance de Dieu au combat pour faire tomber tous les tués pour cause d'infidélité ». Sur les trompettes de l'embuscade, on inscrira [9]« Mystères de Dieu pour faire disparaître l'impiété ». Sur les trompettes de la poursuite, on inscrira « Dieu a frappé tous les Fils de ténèbres, Il n'apaisera pas Sa colère avant leur extermination ». [10]Quand ils reviendront du combat pour entrer dans la formation, on inscrira sur les trompettes du repli « Dieu a rassemblé ». Sur les trompettes du chemin du retour [11]après le combat avec l'ennemi et pour l'entrée dans la congrégation à Jérusalem, on inscrira « Allégresse de Dieu dans la paix du retour ».

Description des bannières.

[13]Règlement concernant les bannières de toute la congrégation selon leurs formations. Sur la grande bannière qui est en tête de tout le peuple, on inscrira « Peuple de Dieu », les noms « Israël » et [14] « Aaron », et les noms des douze tribus d'Israël dans l'ordre de leur naissance. Sur les bannières des chefs des « camps » de trois tribus, [15]on inscrira « Esprit [de Dieu », et les noms de trois tribus. S]ur la bannière de chaque tribu, on inscrira « Etendard de Dieu », et le nom du chef de la t[ribu...] [16]de ses clans. [... et] le nom du chef des myriades et les noms des chef[s de...] [17][...] ses centuries. Sur la bannière [...] [18-20][...] **Col. 4** [1]Sur la bannière de Merari, on inscrira « Offrande de Dieu », et le nom du chef de Merari et les noms des chefs de ses milliers. Sur la bannière du mi[ll]ier, on inscrira

« Déchaînement de la colère de Dieu contre [2]Bélial et tous les hommes de ses légions pour qu'il n'en reste aucun », et le nom du chef du millier et les noms des chefs de ses centaines. Et sur la bannière de la centurie, on inscrira « Centurie [3]de Dieu, puissance de la guerre contre toute chair impie », et le nom du chef de la centurie et les noms des chefs de ses décuries. Et sur la bannière de la cinquantaine, on inscrira « Anéantie [4]est la position des impies [par] la puissance de Dieu », ainsi que le nom du chef de la cinquantaine et les noms des chefs de ses décuries. Et sur la bannière de la décurie, on inscrira « Chant d'allégresse [5]pour Dieu sur la harpe à dix cordes », ainsi que le nom du chef de la décurie et les noms des neuf hommes sous son commandement.

[6]Quand ils iront au combat, on inscrira sur leurs bannières « Vérité de Dieu », « Mérite de Dieu », « Gloire de Dieu », « Justice de Dieu », et ensuite la liste de leurs noms en entier. [7]Quand ils approcheront pour le combat, on inscrira sur leurs bannières « Droite de Dieu », « Temps fixé par Dieu », « Mêlée de Dieu », « Tuerie de Dieu» ; et ensuite leurs noms en entier. [8]Quand ils reviendront du combat, on inscrira sur leurs bannières « Exaltation de Dieu », « Grandeur de Dieu », « Louange de Dieu », « Gloire de Dieu », avec leurs noms en entier.

[9]Règlement concernant les bannières de la congrégation : quand ils sortiront pour le combat, on inscrira sur la première bannière « Congrégation de Dieu », sur la deuxième bannière « Camps de Dieu », sur la troisième [10]« Tribus de Dieu », sur la quatrième « Clans de Dieu », sur la cinquième « Divisions de Dieu », sur la sixième « Congrégation de Dieu », sur la septième « Appelés [11]de Dieu », et sur la huitième « Armée de Dieu ». Ils écriront leurs noms en entier dans l'ordre. Quand ils approcheront du combat, ils écriront sur leurs bannières [12]« Combat de Dieu », « Récompense de Dieu », « Cause de Dieu », « Représailles de Dieu », « Pouvoir de Dieu », « Rétribution de Dieu », « Puissance de Dieu », « Extermination par Dieu de toutes les nations orgueilleuses ». Et [13]leurs noms en entier, on inscrira sur elles. Quand ils reviendront du combat, on inscrira sur leurs bannières « Délivrance de Dieu », « Victoire de Dieu », « Aide de Dieu », « Soutien de Dieu », [14]« Joie de Dieu », « Actions de grâces de Dieu », « Louange de Dieu », et « Paix de Dieu ».

[15][Longueur des bann]ières. La bannière de toute la congrégation aura quatorze coudées de long ; la bannière de t[rois tribus, tr]eize coudées [de long ;] [16][la bannière d'une tribu,] douze coudées ; la bannière de la myriade, onz[e coudées ; la bannière du millier, dix coudées ; la bannière de la cen]turie, [n]euf coudées ; [17][la bannière de la cinquantaine, hu]it coudées ; la bannière de la décurie, se[pt coudées...].

Description des boucliers.

[18-20][...] **Col. 5** [1]et sur le bo[ucli]er du Chef de toute la nation on inscrira son nom, les noms « Israël », « Lévi », et « Aaron », ainsi que les noms des douze tribus d'Israël dans l'ordre de leur apparition, [2]et les noms des douze chefs de leurs tribus.

Description de l'armement et du déploiement des divisions.

[3]Règlement pour le déploiement des divisions au combat quand l'armée sera au complet pour former une ligne de bataille avancée : la ligne de bataille sera constituée d'un millier d'hommes. Il y aura sept rangs avancés [4]pour chaque ligne de bataille, disposés en ordre, un homme derrière l'autre. Tous auront des boucliers de bronze, polis comme les [5]miroirs pour le visage. Le bouclier sera bordé d'une tresse et d'une série d'entrelacs, travail d'artiste ; or, argent et bronze mêlés, [6]avec des pierreries, en un broché multicolore. Travail d'artiste, réalisé avec art. La longueur du bouclier sera de deux coudées et demie, et sa largeur d'une coudée et demie. A la main ils tiendront une lance [7]et un glaive. La longueur de la lance sera de sept coudées, la douille et la lame mesurant une demi-coudée. Sur la douille il y aura trois anneaux gravés constituant une bordure [8]tressée ; or, argent et cuivre mêlés, le tout artistement ouvragé. Et dans les entrelacs du motif, des deux côtés de chaque anneau, [9]tout autour, il y aura des pierreries, le tout formant un broché multicolore, travail d'artiste, réalisé avec art, ainsi qu'un épi de blé. Entre les anneaux, la douille sera cannelée comme [10]une colonne, artistement ouvragée. La lame sera en fer-blanc poli, travail d'artiste, réalisé avec art, et comportera, incrusté, un épi de blé en or pur. Elle sera effilée vers [11]la pointe. Les glaives, eux, seront en fer épuré, purifié au four et poli comme un miroir pour le visage, travail d'artiste, réalisé avec art, et seront ornés d'épis de blé [12]en or pur gravés en relief des deux côtés. Les bordures iront jusqu'à la pointe, deux sur chaque face. La longueur du glaive sera d'une coudée [13]et demie et sa largeur de quatre doigts. Le fourreau aura quatre pouces de large, et l'on comptera quatre palmes jusqu'au fourreau. Le fourreau sera retenu de chaque [14]côté par des lanières de cinq palmes. La poignée du glaive sera en corne choisie, travail d'artiste, motif multicolore composé d'or, d'argent et de pierreries.

[16]Et quand les [... prendront] position, ils formeront sept lignes de bataille, une après l'autre, [17]et il y aura un espace [entre... t]rente coudées où l'infan[terie] se tiendra [18][...] en avant [...] [19-20][... ils décocheront] **Col. 6** [1]sept fois puis reviendront à leurs positions. Après eux, trois divisions d'infanterie sortiront et prendront position entre les lignes. La première division lancera contre la ligne de bataille [2]ennemie sept javelots de combat. Sur la lame du premier javelot on inscrira « Eclair de lance pour la puissance de Dieu ». Sur le

deuxième javelot on inscrira [3] « Traits de sang pour abattre les tués par le courroux de Dieu ». Sur le troisième javelot on inscrira « La lame du glaive dévore les tués impies selon le jugement de Dieu ». [4]Chacun d'eux ils le lanceront sept fois puis reviendront à leurs positions. Ensuite, deux divisions d'infanterie sortiront et prendront position entre les deux lignes, [5]la première division équipée d'un javelot et d'un bouclier et la seconde division d'un bouclier et d'un glaive ; afin d'abattre les tués par le jugement de Dieu, d'enfoncer la ligne [6]de l'ennemi par la puissance de Dieu, et de rétribuer pour leur iniquité toutes les nations orgueilleuses. Ainsi la royauté appartiendra au Dieu d'Israël, et par les saints de Son peuple Il manifestera sa puissance.

Description du déploiement de la cavalerie.

[8]Sept rangées de cavaliers prendront également position à droite et à gauche de la ligne de bataille. Leurs formations seront disposées de part et d'autre, sept cents [9]cavaliers d'un côté et sept cents de l'autre. Deux cents cavaliers sortiront avec mille hommes de la ligne d'infanterie, et ainsi [10]ils prendront position sur tous les côtés du camp. Au total, quatre mille six cents hommes, et mille quatre cents cavaliers pour toute l'armée disposée sur la ligne ; [11]cinquante pour chaque ligne. Les cavaliers, avec les montures de l'armée tout entière, seront au nombre de six mille ; cinq cents par tribu. Tous les cavaliers qui sortiront [12]au combat avec l'infanterie monteront des chevaux mâles, rapides, sensibles, implacables, expérimentés, entraînés au combat, [13]et habitués au bruit et à toute sorte de spectacle. Ceux qui les monteront seront des hommes aguerris, formés à l'équitation et [14]âgés de trente à quarante-cinq ans. Les cavaliers de l'armée auront de quarante à cinquante ans, et ils [15][...], des casques et des jambières, et tiendront dans leur main des boucliers ronds et une lance de hui[t coudées de long...] [16][...] un arc et des flèches ainsi que des javelots de combat, et ils seront tous prêts à [...] [17][...] et à verser le sang de leurs tués iniques. Voici [...]

Recrutement et âge des combattants.

[18-20][...] **Col. 7** [1]et les hommes de l'armée auront de quarante à cinquante ans. Les commandants des camps auront de cinquante à soixante ans. Les intendants [2]auront aussi de quarante à cinquante ans. Tous ceux qui dépouillent les tués, rassemblent le butin, purifient la terre, gardent les armes, [3]et celui qui prépare les approvisionnements, tous ceux-là auront de vingt-cinq à trente ans. Ni jeune garçon ni femme n'entreront dans leurs campements à compter du moment où ils quitteront [4]Jérusalem pour aller au combat jusqu'à leur retour. Aucun individu infirme, aveugle ou boiteux, ayant une tache perma-

nente sur la peau ou frappé d'une impureté rituelle dans sa [5]chair, aucun de ceux-là n'ira avec eux au combat. Tous seront volontaires pour le combat, purs d'esprit et de corps, et prêts pour le jour de la vengeance. Aucun homme [6]rituellement impur à cause d'une pollution nocturne le jour de la bataille n'ira avec eux au combat, car les anges de sainteté se trouveront au milieu de leur armée. On établira [7]entre les camps et les latrines un espace d'environ deux cents coudées, et il ne sera point vu de nudité honteuse aux abords de tous leurs camps.

Ministère des prêtres et des Lévites.

[9]Quand les lignes seront formées face à l'ennemi — une ligne face à l'autre —, alors sortiront de l'ouverture centrale vers l'espace entre les lignes sept [10]prêtres d'entre les fils d'Aaron, revêtus de vêtements de fin lin blanc — tuniques de lin et caleçons de lin — ceints d'écharpes de fin lin retors, violettes, [11]pourpres et écarlates, au motif multicolore, travail d'artiste, et coiffés de turbans décorés ; vêtements pour le combat qu'ils n'introduiront pas dans le sanctuaire. [12]Un seul prêtre se placera devant tous les hommes de la ligne de bataille afin de les encourager au combat. Dans les mains des six autres se trouveront [13]les trompettes de l'appel, les trompettes du mémorial, les trompettes de l'alarme, les trompettes de la poursuite, et les trompettes du rassemblement. Quand les prêtres s'avanceront [14]dans l'espace entre les lignes, sept Lévites s'avanceront avec eux. Dans leurs mains se trouveront sept cornes de bélier. Trois intendants parmi les Lévites se placeront devant [15]les prêtres et les Lévites. Les prêtres sonneront des deux trompettes de l'app[el... du com]bat sur cinquante boucliers, [16]et cinquante fantassins sortiront par la première porte et [...] les Lévites, les intendants. Pour [17]chaque ligne de bataille ils sortiront dans [cet] o[rdre... hommes d']infanterie des portes [18][et ils prendront positi]on entre les deux lignes de bataille, et [...] le comb[at...] [19-20][...] **Col. 8** [1]les trompettes sonneront sans discontinuer pour soutenir les frondeurs jusqu'à ce qu'ils aient fini de lancer sept [2]fois. Ensuite les prêtres sonneront des trompettes du retour, et ils iront sur le côté de la première ligne pour [3]se tenir sur leurs positions. Les prêtres sonneront des trompettes de l'appel, et [4]les trois divisions d'infanterie sortiront des portes et se tiendront entre les lignes avec près d'eux les cavaliers, [5]sur la droite et sur la gauche. Les prêtres sonneront de leurs trompettes avec un son continu, signal pour l'ordre de bataille. [6]Et les colonnes se déploieront selon leurs formations, chacune vers sa position. Quand ils auront pris position en trois formations, [7]les prêtres sonneront à leur intention un second signal, un coulé grave, pour la marche, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à proximité de [8]la ligne de l'ennemi et se soient emparés de ses armes. Alors les prêtres sonneront des six

trompettes [9]de la tuerie, un staccato aigu, pour soutenir le combat, tandis que les Lévites et tous les hommes avec des cornes de bélier sonneront à l'unisson [10]une grande alarme guerrière pour faire fondre le cœur de l'ennemi. Au son de l'alarme, [11]les javelots de combat s'élanceront pour faire tomber les tués. Alors les cornes de bélier se tairont, mais des tro[m]pettes [12]les prêtres continueront de tirer un staccato aigu pour soutenir le combat jusqu'à ce qu'ils aient lancé vers la ligne de [13]l'ennemi sept fois. Ensuite, les prêtres sonneront pour eux des trompettes du repli, [14]un coulé grave et continu. Selon cette règle les p[r]êtres sonneront pour les trois divisions. Quand [15]la première division lancera, les [prêtres, les Lévites et tous les hommes avec] des cornes [de bélier] sonneront une grande alarme [16]pour soutenir la ba[taille jusqu'à ce qu'ils aient lancé sept fois. Ensuite,] les prêtres [sonneront] pour eux [17]des trompe[ttes du repli... et ils iront se pla]cer sur leurs positions dans la ligne, [18][...] et prendront position [19][... les tu]és, [20][et tous les hommes avec des cornes de bélier sonneront une très grande alarme guerrière, et tandis que le son se répandra,] **Col. 9** [1]leurs mains commenceront à abattre les tués, et tous les hommes cesseront l'alarme, mais les prêtres continueront à sonner des trompettes [2]de la tuerie pour soutenir le combat, jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et mis en déroute. Les prêtres sonneront l'alarme pour soutenir le combat, [3]et quand ils seront défaits devant eux, les prêtres sonneront des trompettes de l'appel, et toute l'infanterie sortira vers eux du milieu [4]des lignes du front et prendra position, six divisions en plus de la division engagée dans le combat : en tout, sept lignes, vingt-huit mille [5]combattants, et six mille cavaliers. Tous ceux-là feront la poursuite afin de détruire l'ennemi dans le combat de Dieu jusqu'à son extermination complète. [6]Les prêtres sonneront pour eux des trompettes de la poursuite, et ils se diviseront pour la poursuite et l'extermination de tous les ennemis. La cavalerie [7]refoulera l'ennemi vers les flancs de la bataille jusqu'à son anéantissement. Quand les tués seront tombés, les prêtres continueront de loin à sonner de leurs trompettes et n'entreront pas [8]au milieu de la tuerie pour ne pas être souillés par leur sang impur, car ils sont saints. Ils ne profaneront pas l'huile d'onction de leur sacerdoce par le sang [9]des nations orgueilleuses.

Description des manœuvres des divisions de combat.

[10]Règlement pour le changement de l'ordre des divisions de combat, afin de préparer leur position contre [...] manœuvre en tenailles et tours, [11]un arc et des tours, et tandis qu'elle s'avance lentement, alors les colonnes et les flancs se détachent des [d]eux côtés de la ligne de bataille [afin de] décourager [12]l'ennemi. Les boucliers des soldats des tours auront trois coudées de long, et leurs lances huit

coudées de l[on]g. Les tours [13]sortiront de la ligne avec cent boucliers d'un côté. C[ar] ils entoureront la tour sur trois côtés, [14]trois cents boucliers en tout. Il y aura trois portes par tour, une à [droite et] une à gauche. Sur tous les boucliers des soldats des tours [15]on inscrira : sur le premier, « Mic[chae]l », [sur le deuxième, « Gabriel, » sur le troisième,] « Sariel », et sur le quatrième, « Raphaël ».

[16]« Michael » et « Gabriel » sur [la droite, et « Sariel » et « Raphaël » sur la gauche].

[17]Et [...] car pour les quatre [... Ils] tendront une embuscade à la [ligne de bataille] de [...] [18]et [... ils tombe]ront sur les t[ués...]

Discours du prêtre en chef.

[19-20][...] **Col. 10** [1]de nos camps, et de nous garder de toute nudité honteuse, et il (Moïse) nous a dit que Tu es au milieu de nous, Dieu grand et redoutable, pillant tous [2]nos ennemis dev[ant nou]s. Jadis pour toutes nos générations il nous a enseigné : « Quand vous vous apprêterez au combat, le prêtre s'avancera et parlera à tout le peuple. [3]Il dira : “Ecoute Israël, vous allez aujourd'hui livrer bataille à vos ennemis. N'ayez pas peur, ne perdez pas courage. [4]Ne trem[blez pas et ne] soyez pas terrifiés par eux, car votre Dieu marche avec vous, afin de lutter pour vous contre vos ennemis, et de [5]vous sauver” » (Deut. 20 :2-4). Nos [in]tendants parleront à tous ceux qui seront prêts pour le combat, à ceux dont le cœur est déterminé, pour les fortifier par la puissance de Dieu, et afin de renvoyer tous ceux [6]qui ont peur, et de fortifier ensemble tous les valeureux guerriers. Ils rapporteront ce que Tu [as énoncé] par l'intermédiaire de Moïse : « Et quand vous livrerez bataille [7]dans votre pays à l'ennemi qui vous attaque, vo[us] sonnerez l'alarme avec les trompettes ; vous vous rappellerez ainsi au souvenir de votre Dieu [8]et vous serez sauvés de vos ennemis » (Nomb. 10 :9).

Prière du prêtre en chef.

Qui est Ton égal, ô Dieu d'Israël, dans le ci[e]l et sur la terre, qui peut rivaliser avec Tes grandes œuvres [9]et Ta grande puissance. Et qui est l'égal de Ton peuple Israël, que Tu T'es choisi entre tous les peuples de la terre ; [10]le peuple des saints de l'alliance, instruits dans tes statuts, éclairés par l'intelli[gence...] ceux qui entendent la voix glorieuse et voient [11]les anges saints, dont l'oreille est ouverte, et qui entendent des choses profondes. [O Dieu, c'est Toi qui as créé] l'étendue des cieux, l'armée des luminaires, [12]les tâches des esprits et la domination des saints, les trésors de [Ta] gl[oire...] les nuées. Celui qui créa la terre et les limites de ses divisions [13]en désert et plaine, et tous ses produits, les fru[its...], l'orbe des mers, les sources des fleuves, et la fracture des abîmes, [14]les bêtes sauvages et les créatures

ailées, la forme de l'homme et les géné[rations de] sa d[e]scendance, la confusion des langues et la division des peuples, le séjour des clans [15]et le partage des terres, [... et] les saintes célébrations, le cours des ans et les temps de [16]l'éternité. [...] toutes ces choses, nous les connaissons par Ton discernement qui [...] [17][...] Tes [oreilles] à notre cri, car [...] [18][...] sa maison [...] [19-20][...] **Col. 11** [1]Car Tu es le maître de la guerre et, par la puissance de Ta main, leurs cadavres furent mis en pièces, sans personne pour les inhumer. Ainsi, Goliath le Guittite, ce puissant héros, [2]Tu le livras dans la main de David, Ton serviteur, parce qu'il se fiait à Ton saint nom et pas au glaive ni au javelot. Car Tu es le maître de la guerre. [3]Il soumit plusieurs fois les Philistins par Ton saint nom. De même, par la main de nos rois maintes fois Tu nous sauvas [4]à cause de Ta bienveillance et non pour nos œuvres, car nous avons fait le mal, ou nos actes de rébellion. Tu es le maître de la guerre, et de Toi vient la puissance, [5]elle n'est pas en nous. Ce n'est ni par notre vigueur ni par la force de notre main que nous avons triomphé, mais par Ta vigueur et par la force de Ta grande vaillance. Ain[si q]ue jadis Tu [6]nous l'annonças en ces termes : « Un astre s'élancera de Jacob, un sceptre surgira d'Israël et il écrasera le front de Moab et renversera tous les fils de Seth, [7]et il viendra un descendant de Jacob qui détruira les derniers habitants de la ville, et l'ennemi deviendra sa possession, et Israël triomphera » (Nomb. 24 :17-19). Par l'intermédiaire de Tes oints, [8]prophètes des choses fixées, Tu nous as parlé du te[mps] des guerres que Tu livrerais de Tes mains, afin de Te glorifier {combattre} au milieu de nos ennemis, de faire tomber les hordes de Bélial, les sept nations [9]orgueilleuses, dans la main des opprimés que Tu as rachetés [par la pui]ssance et la rétribution, par une force merveilleuse. Le cœur qui fond sera comme une porte d'espérance. Tu les traiteras comme Tu traitas Pharaon [10]et les officiers de ses chars dans la mer Rouge. Tu enflammeras les esprits humbles comme la torche allumée embrase une gerbe de paille, afin de dévorer les impies. Tu n'auras point de répit avant [11]d'avoir exterminé les pécheurs. Jadis, Tu annonças [le] temps [fi]xé pour la terrible vengeance de Ta main contre les Kittim, disant : « Et Assour tombera par une épée qui ne sera pas de l'homme, et par un glaive qui ne sera [12]pas de l'homme il sera dévoré » (Is. 31 :8).

[13]Car dans la main des opprimés Tu livreras les [enne]mis de tous les pays ; dans la main de ceux prostrés dans la poussière, afin d'abaisser tous les vaillants des peuples, d'appeler le châtiment [14]des impies sur la tête de [...], de prononcer le juste jugement de Ta vérité à l'encontre de tous les fils de l'homme, et de rendre Ton nom éternel dans le peuple. [15][...] les guerres, et de montrer Ta grandeur et Ta sainteté devant le reste des nations, afin qu'[elles] sachent [que] [16][Tu es Dieu... quand Tu] exécuteras des jugements contre Gog et contre toute sa bande as[semb]lée [autour] de [nous...] [17][...], car Tu leur

livreras bataille du haut des ci[eux...] [18][...] sur eux pour semer la confusion [...] [19-20][...] **Col. 12** [1]Car Tu as une multitude d'êtres saints dans les cieux et les armées des anges dans Ta haute demeure pour lo[uer] Ton [nom. Les élus du peuple saint, [2]Tu les as établis pour Toi-même en une [communauté. Le no]mbre (*ou* Le l]ivre) des noms de toutes leurs milices est avec Toi dans Ta sainte demeure, et le n[ombre des êtres saint]s est dans la résidence de Ta gloire. [3]Les grâces de la bénédiction [...] et Ton alliance de paix, Tu les as gravées pour eux avec un stylet de vie afin de régner s[ur eux] à jamais, [4]confiant les ar[mées de] Tes élus selon leurs milliers et leurs myriades à Tes saints [et] à Tes anges, et les soutenant [5]au combat [afin de condamner] les adversaires terrestres en prononçant contre eux [6]Tes jugements. Avec les élus du ciel [ils] l'empo[rteront].

[7]Et Toi, ô Dieu, Tu es redou[table] dans la gloire de Ton empire, et l'assemblée de Tes saints est au milieu de nous pour nous appuyer à jam[ais]. Nous [auron]s mépris pour les rois, moquerie [8]et dédain pour les vaillants. Car l'Eternel est saint, et le Roi de Gloire est avec nous entouré de ses saints. Des vai[llants et] l'armée des anges sont avec nos troupes. [9]Le Maître de la Gue[rre] est avec nous, et la milice de Ses esprits veille sur nos pas. Nos cavaliers sont [comme] les nuages et les brumes qui couvrent la terre, [10]et comme l'averse régulière arrosant comme il faut tous ses fruits.

Lève-Toi, Héros, prends tes captifs, ô Roi de gloire, saisis-Toi de [11]Ton butin, valeureux guerrier. Mets Ta main sur la nuque de Tes ennemis, Ton pied sur l'échine des tués. Ecrase les nations, Tes ennemies, et que Ton glaive [12]dévore la chair coupable. Couvre Ton pays de gloire, et Ton héritage de bénédictions. Qu'il y ait abondance de bétail dans Tes champs, argent, or et [13]pierreries dans Tes palais. O Sion, exulte de joie, illumine-toi de chants joyeux, ô Jérusalem. Soyez dans l'allégresse, vous toutes villes de Juda, ouvrez [14]vos portes pour toujours afin qu'on vous livre les richesses des nations, et que leurs rois viennent vous servir. Tous vos oppresseurs se courberont devant vous et [lècheront] la poussière [15][de vos pieds. O fille]s de mon peuple, poussez des cris de joie, parez-vous de glorieux ornements. Régnez sur le ro[yaume de...], [16][... et I]sraël pour une domination éternelle.

[17][...] eux les vaillants guerriers, ô Jérusalem [...] [18][Sois lou]é au-dessus des cieux, ô Seigneur, [et que Ta gloire soit sur toute la terre...] [19][...]

Bénédictions de la guerre récitées par tous les chefs après la victoire.

[20][... Alors le prêtre en chef se tiendra debout] **Col. 13** [1]et ses frères les [pr]êtres, les Lévites, et tous les vétérans de l'armée avec lui. De leur position, ils béniront le Dieu d'Israël et toutes Ses œuvres de

vérité, et ils maudiront [2]Bé[li]al et tous les esprits de ses forces. Et ils répondront et diront : « Béni soit le Dieu d'Israël pour tout Son saint plan et pour Ses œuvres de vérité. Et bénis soient [3]tous ceux qui Le servent avec droiture, qui ont foi en Lui.

[4]Et maudit soit Bélial pour son plan belliqueux, et maudit soit-il pour sa domination condamnable. Et maudits soient tous les esprits de son lot pour leur dessein impie. [5]Maudits soient-ils pour leur service impur et abominable. Car ils sont le lot des ténèbres, tandis que le lot de Dieu est la lumière [6][éterne]lle.

[7]Toi, Tu es le Dieu de nos pères. Nous bénirons Ton nom à jamais, car nous sommes un peuple [éter]ne[l]. Tu as conclu une alliance avec nos pères, et Tu l'établiras avec leur postérité [8]pour tous les âges de l'éternité. Tous les témoignages de Ta gloire rappellent Ta [bienveillance] au milieu de nous, l'aide que Tu apportes au reste et aux rescapés en souvenir de Ton alliance, [9]et pour qu'ils re[latent] Tes œuvres de vérité et les jugements de Ta merveilleuse puissance. Car Toi, [ô Dieu,] Tu nous as créés pour Toi-même comme peuple éternel, et dans le lot de la lumière Tu nous as placés [10]selon Ta vérité. Jadis Tu ordonnas au Prince de Lumière de nous assister, car dans [Son] l[ot sont tous les fils de just]ice et tous les esprits de vérité sont dans son empire. Toi-même Tu [11]as créé Bélial pour la fosse. Ange de la malveillance, son [empir]e est dans les ténèb[res] et son action est de flétrir et de condamner. Tous les esprits [12]de son lot — anges de la destruction — se conforment à la règle des ténèbres, car c'est leur seul [dés]ir. Mais nous qui sommes dans le lot de Ta vérité, nous nous réjouissons de [13]Ta main puissante. Nous nous réjouissons de Ton salut, et nous exultons à cause de [Ton] ai[de et] de Ta [p]aix. Qui est Ton égal en vigueur, ô Dieu d'Israël, et pourtant [14]Ta main puissante est avec les opprimés. Quel ange ou quel prince peut T'égaler pour l'effi[cacité] de [Ton] soutien, [ca]r depuis toujours Tu as fixé pour Toi-même le jour de la gra[nde] bataille [...] [15][...] afin de [sout]tenir la vérité et détruire l'iniquité, d'écraser les ténèbres et renforcer la lumière, de [16][...] pour l'éternité, d'exterminer tous les Fils de ténèbres et de donner la joie à [t]ous [les Fils de lumière...] [17][...]

[18][... c]ar Tu nous as Toi-même désignés pour un [temps] fi[xé...]

[19-20][...] **Col. 14** [1]comme le feu de sa colère contre les idoles d'Egypte. »

Bénédictions de la guerre récitées par tous les chefs de l'armée le matin précédant la bataille.

[2]Après s'être éloignés des tués pour entrer dans le camp, tous entonneront l'hymne du retour. Et au matin, ils laveront leurs vêtements, se purifieront [3]du sang des cadavres impurs, et reviendront à

l'endroit où ils avaient pris position, où ils avaient formé la ligne de bataille avant que tombent les tués des ennemis. Là, tous béniront [4]le Dieu d'Israël et ensemble ils célébreront Son nom dans la joie. Et ils répondront et diront : « Béni soit le Dieu d'Israël, qui reste bienveillant envers Son alliance et les temps fixés [5]pour le salut de ceux qu'Il rachète. Il a appelé ceux qui trébuchent à de merveilleux [accomplissement]s, et réuni l'assemblée des nations pour une extermination sans reste afin de relever dans le jugement [6]celui dont le cœur a fondu, d'ouvrir la bouche du muet pour qu'il célèbre les hauts faits de [Dieu] et afin d'apprendre aux [mains] malhabiles l'art du combat. A ceux dont les genoux tremblent Il donne la force de se dresser, [7]et il affermit ceux qui ont été frappés des reins à l'épaule. Chez les humbles d'esprit [...] un cœur déterminé, et par ceux dont la voie est parfaite périront toutes les nations impies ; [8]il n'y aura plus de place pour tous leurs vaillants. Mais nous, nous sommes le res[te de Ton peuple. Béni soit] Ton nom, ô Dieu de bonté, Toi qui as conservé l'alliance conclue avec nos ancêtres. Et durant [9]toutes nos générations Tu as manifesté Tes grâces merveilleuses au res[te du peuple] pendant la domination de Bélial. Tous les mystères de sa haine n'ont pu nous détourner [10]de Ton alliance. Ses esprits de destruction Tu les as [éloignés de nous. Et quand les hom]mes de son empire [se sont eux-mêmes condamnés], Tu as préservé la vie de ceux que Tu as rachetés. Tu as relevé par Ta puissance [11]ceux qui sont tombés mais ceux qui sont élevés Tu les abaissera[s pour les humilier. Et] il n'y aura point de sauveur pour tous leurs vaillants, ni d'abri pour leurs hommes vifs. Et leurs hommes de renom, [12]Tu les couvriras d'opprobre, et de toute [leur] vaine existence [il ne restera ri]en. Mais nous, Ton peuple saint, nous louerons Ton nom pour Tes œuvres de vérité. [13]A cause de tes hauts faits nous célébrerons [Ta] sp[lendeur à toutes] les époques et à tous les temps fixés de l'éternité, au début du jour et de la nuit, [14]à l'aube et au crépuscule. Car Ton p[lan] [glorie]ux est grand et Tes mystères merveilleux sont dans [les] hauteurs de Ton ciel — [relever] de la poussière ceux qui sont pour Toi [15]et rabaisser ceux qui appartiennent aux dieux.

[16]Lève-Toi, lève-Toi, ô Dieu des dieux, dresse-Toi dans Ta puissance, [ô Roi des Rois...] [17]que tous les Fils de ténèbres [détalent devant Toi.] Que l'éclat de Ta majesté bri[lle à jamais sur les dieux et les hommes, comme le feu brûlant dans le sombre séjour des damnés]. [18]Qu'il brûle [les damnés du Ch]éol, bûcher [éternel] [pour les pécheurs... dans tous les temps fixés de l'éternité. »]

[19][Ils reprendront là tous les hymnes d'action de grâces puis retourneront dans leurs camps...] [20][...] **Col. 15** [1]Car c'est un temps de détresse pour Isra[ël, le t]emps [fixé] pour la bataille contre toutes les nations. Le dessein de Dieu est la rédemption éternelle, [2]mais l'extermination pour toutes les nations impies. Tous ceux pr[êts] pour

le combat iront camper en face du roi des Kittim et de toutes les forces [3]de Bélial qui sont rassemblées avec lui pour le jour [de la vengeance] par le glaive de Dieu.

La bataille finale — premier engagement.

[4]Alors le Prêtre en chef se tiendra debout et avec lui ses frères les prêtres, les Lévites, et tous les hommes de l'armée. Il lira à voix haute [5]la prière du temps fixé pour la batail[le, comme il est écrit dans le livr]e *Serekh Itto (La Règle de Son temps),* ainsi que toutes les paroles de leurs hymnes d'action de grâces. Puis il formera là [6]toutes les lignes de bataille, comme il est écr[it dans le Livre de la gue]rre. Alors le prêtre désigné par [7]tous ses frères pour l'heure de la vengeance ira [les] stimuler [au combat], il répondra et dira : « Soyez des guerriers forts et braves. [8]N'ayez pas peur, ne perd[ez] pas courage [et que v]otre [cœur ne faiblisse point.] Ne soyez pas effrayés, ni alarmés à cause d'eux. Ne [9]retournez pas en arrière et ne [fuyez pas devant e]ux. Car ils sont une congrégation impie, toutes leurs œuvres sont ténèbres ; car [10]tel est [leur] désir. [Ils ont établi tou]t leur refuge [dans un mensonge], leur force est comme la fumée qui se dissipe, et toute [11]leur vaste assemblée [comme le chaume emporté par le vent... dé]solation, et ne sera point trouvé. L'être cupide vite se flétrira, [12][comme la fle]ur [au temps de la] moi[sson... Allons,] affermissez-vous pour le combat de Dieu, car ce jour est le moment fixé [13][par D]ieu pour la bataille contre toutes les n[ations,... jugem]ent contre toute chair. Avec Sa [for]ce merveilleuse, le Dieu d'Israël lève Sa main [14][contre] tous les esprits d'in[iquité... v]aillants des dieux se préparent au comb[at, et] les formation[s des] s[ai]nts [15][s'app]rêtent pour le jour de la vengeance...] [16]le Dieu d'I[sraë]l [...] [17]pour faire disparaître Bel[ial...] [18]dans son enfer [...] [19-20][...] **Col. 16** [1]jusqu'à ce que toute source [de... ait disparu. Car] le Dieu d'Israël a convoqué le glaive contre toutes les nations, et par les saints de Son peuple il déploiera Sa puissance. »

[3]Ils suivront tout ce Règlement en [ce jour] à l'endroit où ils se tiendront face aux camps des Kittim. Alors les prêtres sonneront pour eux des trompettes [4]du mémorial. Les portes du combat s'ouvriront, [et] l'infanterie sortira et prendra position en colonnes entre les lignes. Les prêtres feront retentir pour eux [5]le signal de la formation et les colonnes [se déploie]ront au son des trompettes jusqu'à ce que chaque homme se trouve à son poste. Alors les prêtres feront retentir pour eux [6]un second signal : [le signal de l'affronte]ment. Quand ils seront près de la ligne des Kittim, à portée de lancer, chaque homme brandira son arme de [7]guerre. Alors les six [prêtres sonneront des tr]ompettes de la tuerie, un staccato aigu pour soutenir le combat. Les Lévites et tous les hommes munis de [8]cornes de bélier feront retentir

[le signa]l [de la bataille], un son très fort. Et à mesure que le son se répandra, l'infanterie commencera à faire tomber les tués des Kittim, et tous [9]les hommes arrêteront le signal, [mais les prêtre]s continueront à sonner des trompettes de la tuerie et le combat tournera au désavantage des Kittim.

La bataille finale — deuxième engagement.

[11]Quand [Bélial] s'apprêtera à secourir les Fils de ténèbres, et que les tués dans l'infanterie commenceront à tomber par les mystères de Dieu et qu'Il éprouvera par ces mystères tous ceux appelés au combat, [12]les prêtres sonneront des trompettes de l'appel afin que de nouvelles troupes sortent et prennent position entre les lignes. [13]Pour ceux engagés dans le combat ils feront retentir le signal du retour. Puis le Prêtre en chef s'avancera et se tiendra devant la ligne, et il fortifiera [14]leur cœur par [la puissance merveilleuse de Dieu et] raffermira leur main pour Son combat.

[15]Et il répondra et dira : [Béni soit Dieu, qui] éprouve le co[eu]r de Son peuple dans le creuset. Et pas [...] ont vos tués [...]. Car depuis les temps antiques vous avez obéi [16]aux mystères de Dieu. [A présent vous, soyez braves et placez-vous dans la brèche, n'ayez point de crainte quand Dieu renforce...]

[17-20][...] **Col. 17** [1]et Il fixera leur rétribution par le feu [...] ceux éprouvés dans le creuset. Il aiguisera les instruments de guerre, et ils ne s'émousseront plus tant que [toutes les nations] impies [n'auront pas disparu]. [2]Mais, vous, souvenez-vous du jugement de [Nadab et Abi]hou, les fils d'Aaron, par lequel Dieu manifesta Sa sainteté devant [tout le peuple. Mais Eléazar] [3]et Ithamar, Il se les attacha pour l'alliance [sacerdotale] éternelle.

[4]Mais vous, soyez braves et ne les craignez point [... car] leur fin est néant et leur désir pure vanité. Leur appui est sans f[orce] et ils ne [savent pas que du Dieu] [5]d'Israël vient tout ce qui est et sera. Il [...] dans tout ce qui existe pour l'éternité. Ce jour est l'heure qu'Il a fixée pour soumettre et humilier le prince du royaume [6]de l'impiété. Et à la congrégation de Ses rachetés Il enverra un appui éternel par la puissance de l'ange de l'autorité, de Michel. D'une lumière éternelle [7]Il illuminera de joie l'alliance d'Israël — paix et bénédiction pour le lot de Dieu — afin d'exalter l'autorité de Michel parmi les dieux et l'empire [8]d'Israël sur toute chair. La justice exultera dans les hauteurs, et tous les fils de Sa vérité exulteront dans la connaissance éternelle. Mais vous, ô fils de Son alliance, [9]puisez votre courage dans le creuset de Dieu, jusqu'à ce qu'Il signale de Sa main la fin de Ses terribles épreuves, de Ses mystères concernant votre existence. »

La bataille finale — troisième engagement.

[10]Et après ces paroles les prêtres sonneront pour eux le signal de la formation des divisions de la ligne de bataille. Au son des trompettes les colonnes se déploieront [11]jusqu'à ce que chacun soit à son poste. Alors les prêtres donneront un autre signal avec les trompettes, celui de l'affrontement. Quand [12]l'infa[nterie] sera proche de [la] ligne [de bataille] des Kitt[im], à portée de lancer, chaque homme brandira son arme. Alors les prêtres sonneront des trompettes [13]de la tuerie [et les Lévites et tous] les hommes avec des cornes de bélier feront entendre le signal du combat. L'infanterie attaquera l'armée [14]des Kittim, [et à mesure que le so]n [du si]gnal [se répandra], ils commenceront à faire tomber les tués. Alors tous les hommes cesseront de faire retentir le signal, tandis que les prêtres [15]continueront de sonner des [trompettes de la tuerie], que la bat[ail]le t[ournera] au désavantage des K[ittim, et que les troupes de Bélia]l seront défaites devant eux. [16]Ainsi dans le tr[oisième] lot [...] tomber mort [...]

La bataille finale — quatrième, cinquième et sixième engagements. Il ne subsiste rien sur ces engagements.

La bataille finale — septième engagement.

Col. 18 [1][et dans le septièm]e [lot], quand la grande main de Dieu se sera levée contre Bélial et toutes les fo[rc]es de son empire pour une tuerie éternelle [2][...] et la clameur des saints quand ils poursuivront l'Assyrie. Alors tomberont les fils de Japhet, pour ne jamais se relever, et les Kittim seront écrasés sans [3][reste ni survivant. Ainsi] le Dieu d'Israël lèvera Sa main contre toute la multitude de Bélial. A ce moment, les prêtres feront retentir un signal [4][avec les six trompette]s du mémorial, et toutes les formations de combat se rassembleront vers eux et se partageront entre tous les ca[mps des Ki]ttim [5]afin de les exterminer jusqu'au dernier. [Et] quand le soleil s'empressera de se coucher sur cette journée, le Prêtre en chef, les prêtres et les Lévites qui sont [6]avec lui, les chefs [des lignes de bataille et les hommes] de l'armée béniront là le Dieu d'Israël. Et ils répondront et diront : Béni soit Ton nom, ô Dieu [des dieu]x, car [7]Tu as opéré des merveilles pour Ton peuple, et conservé Ton alliance pour nous depuis les temps antiques. Maintes fois Tu as ouvert pour nous les portes du salut [8]en souven[ir de] Ton [all]iance. [Et Tu nous as aidés d]ans l'affliction selon Ta bonté envers nous. Toi, ô Dieu de justice, Tu as agi pour la gloire de Ton nom.

Action de grâces pour la victoire finale.

[10][...] Tu as [accompli] pour nous [m]erveille sur merveille mais,

depuis les temps anciens, il n'y a jamais eu d'événement comparable à celui-ci, car Toi, Tu connaissais le temps fixé pour nous. Aujourd'hui [Ta] puissance a brillé [11]en notre faveur, [et] Tu nous [as montré] Ta main pleine de grâce dans la rédemption éternelle, afin de supprimer la domination de l'ennemi, pour qu'elle ne soit plus, et aussi la main de Ta puissance. [12]Dans le comb[at Tu montreras Ta force co]ntre nos ennemis par un massacre absolu. A présent, le jour nous presse [de] poursuivre leur multitude, car Toi [13][...] et le cœur des guerriers Tu l'as brisé de sorte qu'aucun ne peut tenir debout. A toi est la puissance, et dans Ta main est le combat, il n'est point de [14][Dieu comme Toi...] Ton [...] et les temps fixés par Ta volonté, et les représailles [...] Tes [ennemi]s, et Tu retrancheras de [...] [15-19][...] [20][... Et nous dirigerons notre mépris contre les rois,] **Col. 19** [1][dédain et moquerie pour les vai]llants. Car notre Dieu de majesté est saint. Le Roi de Gloire est avec nous et l'ar[mée de Ses esprits accompagne nos pas. Nos cavaliers sont] [2]comme les nuages et les bru]mes qui couvrent la terre, comme l'averse régulière qui arrose comme il faut t[ous ses fruits.]

[Lève-Toi, Héros,] [3][Prends Tes captifs, ô Roi de gloire, et sai]sis-Toi de Ton butin, ô valeureux guerrier. Mets Ta main sur la nuque de Tes ennemis, Ton pi[e]d sur l'échine] [4][des tués. Ecrase les nations, Te]s [ennemies,] et que Ton glaive dévore la chair. Couvre Ton pays de gloire, et Ton héritage de bénédictions. Qu'il y ait ab[ondance de bétail] [5][dans Tes champs, argent et o]r dans Tes palais. O Sion, exulte de joie, exultez, vous toutes villes de Ju[da. Ouvrez] [6][vos portes pour toujours, afin qu'] [on vous livre] les richesses des nations, [et que leurs rois vous servent. Tous ceux qui] vous [ont opprimés] se courberont devant vous, [7][et lècheront la poussière de vos pieds. O fi]lles de mon [peu]ple, poussez des cris de joie. Parez-vous de glorieux ornements, et r[égnez] sur le ro[yaume de...] [8][...] Ton [...] et Israël pour une domination [ét]ernelle.

Cérémonie après la bataille finale.

[9][Ensuite ils se rassembleront] dans le camp cette n[ui]t-là pour se reposer jusqu'au matin. Et au matin ils se rendront à l'en[dr]oit de la ligne de bataille [10][où sont tombés les va]illants des Kittim ainsi que la multitude de l'Assyrie, et les troupes de toutes les nations qui s'étaient liguées contre eux, afin de voir si [la mu]ltitude des tués [sont morts] [11][sans personne pour les inhumer ; ceux qui] sont tombés là par le glaive de Dieu. Et le Grand Prêtre arrivera avec son [sec]ond et ses frères, [les prêtres.] [12][Viendront aussi les Lévites avec le Chef] du combat, et tous les chefs des lignes avec [leurs officiers...] [13][...ensemble. Une fois devant les t]ués des Kitt[im, ils lou]eront là le Dieu [d'Israël, répondront et diront :...] [14][... au Dieu Très-Haut et...]

4Q491 (4QMilhama^a)

Dans la première édition des manuscrits, les fragments de 4Q491 étaient considérés comme étant les restes d'un seul et même ouvrage. On pensait que celui-ci était une version du *Rouleau de la guerre*, comportant de longs passages pour lesquels il n'y avait pas de correspondance exacte dans l'exemplaire de la grotte n° 1. Toutefois une étude fouillée des documents disponibles a récemment montré que 4Q491 représente en réalité trois manuscrits distincts. Influencés par la ressemblance d'aspect de ces manuscrits, les premiers éditeurs ont par erreur regroupé trois textes.

Ainsi réorganisés, les manuscrits appellent désormais les remarques suivantes. Le manuscrit A représente un texte qui est semblable à l'exemplaire de la grotte n° 1, mais avec une description plus complète des sept engagements des troupes lors de la bataille finale. Le manuscrit B est en réalité un résumé, une version condensée de la composition de la grotte n° 1. Le manuscrit C contient un hymne qui n'a rien à voir avec le *Rouleau de la guerre* et qui est plutôt lié aux *Psaumes d'action de grâces* (texte n° 3).

La première publication du poème du manuscrit C suggérait qu'il était récité par l'archange Michel (cf. Dan. 10 :13 ; Rév. 12 :7), qui tient une place éminente dans le *Rouleau de la guerre* (1QM 17 :6-7). Consultables depuis peu, les manuscrits de la grotte n° 4 montrent cependant que cette proposition est erronée et qu'il faut rattacher directement le récitant dont il est ici question à celui des *Psaumes d'action de grâces.* En effet, la colonne 26 de ces psaumes contient les mêmes éléments clés que nous trouvons dans le manuscrit C. La narration à la première personne, si caractéristique des *Psaumes d'action de grâces,* est présente dans les deux cas. De surcroît, dans les deux poèmes l'auteur affiche la même prétention extraordinaire que personne ne peut lui être comparé, parce qu'il est sur un pied d'égalité avec les créatures célestes (sans doute faut-il entendre par là les anges) ! Si le Maître de justice est l'auteur des *Psaumes d'action de grâces,* alors on doit conclure que c'est lui également qui rédigea le texte du manuscrit C.

Variante des bénédictions de la guerre prononcées par tous les chefs le matin avant la bataille. A comparer avec 1QM. 14 :4-19 ci-dessus.

4Q491 Manuscrit A Frag. 10 Col. 2 [7][...] [8]dans les Kitti[m...] [9]les hommes de l'infanterie commenceront à [faire tomber les tués des Kittim... Et le] [10]combat [tournera au] désavantage des Kittim [...] [11]les cadavres du lieu de purification [commenceront] à tomber par [les mystères] de Dieu. Et les p[rêtres sonneront des trompettes de l'appel...] [12]bataille parmi les Kittim. Et à la première formation de combat...] [13]Et les prêtres désignés pour le combat approcheront et se tiendront [de]vant la formation de combat...] [14]et il fortifiera leurs

mains en racontant Ses œuvres merveilleuses. Puis il répondra et dira [... le feu de] [15]la vengeance, pour dévorer dieux et hommes. Car [Il] ne [...] [16]chair, à l'exception de la poussière (?). Car maintenant [...] [17]et [le feu] dévorera jusqu'au Chéol. Et le conseil de l'impiété [...]

Les fragments 11-15 sont une variante de 1QM col. 16-17 ci-dessus.

Frag. 11 Col. 2 [14][... Il est] fidèle, et l'aide que sa rédemption [...] [15][... fil]s de vérité et pour écarter les cœurs faibles et fortifier le co[eur...] [16][... la bat]aille aujourd'hui, le Dieu d'Israël le soumettra (Bélial ?) [...] [17][...] sans place pour se tenir. Et [le royau]me sera pour Dieu et pour le salu[t] de son peuple [...] [18][...] comme pour Bélial. Mais l'alliance de Dieu est la paix [pour] Israël pour tous les temps [de l'éternité...] [19]Et, après ces paroles, les prêtres sonneront pour ordonner la deuxième bataille contre les Kit[tim. Et quand chaque homme se trouvera à] [20]son poste, alors les prêtres feront retentir un second signal pour la marche. Quand ils se seront approchés de la ligne des Kit[tim à portée de lancer,] [21]chaque homme [brand]ira son arme de combat. Alors les prêtres son[ner]ont des tr[ompette]s de la [tuerie, un staccato,] [22][pour diriger la bataille et les Lévites] et tous les hommes avec des cornes de bélier feront en[t]endre [une] n[ote sonore... Et quand] [23][la sonnerie de la trompette retentira, ils commenceront à faire to]mber les tués parmi les pécheurs. Le son de la [...] [24][...]

Frag. 13 [1][... av]ec les dieux [...] [2][...] le moindre d'entre vous en poursuivra mi[lle...] [3][... Et après] ces [p]aroles, [les prêtres] sonneront [pour ordonner la troisième bataille avec les Kittim et les colonnes] [4][se déploieront au son des trom]pettes. Quand chaque h[omme] aura rejoint [son poste] au terme de la division, [le prêtre sonnera une deuxième fois des trompettes pour] [5][la marche. Quand] ils [se seront rapprochés] de la ligne de bataille des Kittim, à portée de lancer, [chaque homme] brandira [son arme de combat. Les prêtres sonneront, pour diriger] [6][le combat, des tr]ompettes de la tuerie, un staccato. Ensuite, les Lévites et tous [les hommes avec les cornes de bélier feront retentir la sonnerie du combat, et les formations] [7][se battr]ont l'une derrière l'autre sans laisser d'espace entre elles. Car [...] [8][... et] tous les hommes répondront, d'[une seul]e voix et diront [...]

Frag. 15 [1][...] et il n'y a pas [...] [2][...] et une processio[n...] [3]Vois, nous prenons position pour avancer [...] [4][...]

[5][... Et] il répondra et dira : « Soyez forts et braves [...] [6][... Car la main] tendue de Dieu est sur tous les Gentils, [Il] ne [...] [7][...] la royauté est [pour Dieu] Tout-Puissant et le salut pour Son peuple. Et v[ous...] [8][...] son [im]pureté, les dieux avanceront sur vous avec [...] [9][...] et pour jeter tous [leurs] cadavre[s...] [10][...] et tous les esprits de [son] lot [...] [11][...] éternel, av[ec...] [12][...] la guerre [...]

Le manuscrit B contient une version du Rouleau de la guerre *beaucoup plus courte que celle découverte dans la grotte n° 1.*

4Q491 Manuscrit B Frag. 1-3 [1]Korah et sa congrégation [...] jugement [...] [2]devant toute la congrégation de [...ju]gement comme sign[es...] [3]et le chef de ses anges avec leurs [troupes,] pour diriger leur main [dans] le combat. [...] pour les chars et les cav[aliers...] [4]La main de Dieu frappera [...] pour une extermination définitive [...] ils feront propitiation pour vous [...] tous les princes [...] [5]Sa sainteté dans la [jo]ie éternelle [...] Et ensuite [...] la congrégation et t[ous] les prince[s...] n'iront pas vers les lignes de l'ennemi [...]

[6]Voici le règlement quand ils campent et [... et dans] leurs divisions [...] alentour, en dehors [...] et ni femmes, ni jeune garçon ni aucun homme fra[ppé d'une impureté dans sa chair n'approcheront de] [7]la ligne [de bataille]. Les artisans [et les forger]ons et ceux engagés comme [...] pour leurs gardes [...] la ligne de bataille jusqu'à leur retour.

Et il y aura deux mille coudées entre les [camps et la latrine, afin qu'] [8]il ne soit point vu de nudité dans leurs environs. Et quand ils entreprendront de se préparer pour le combat [afin de sou]mettre [l'ennemi], certains d'entre eux [seront] renvoyés par tirage au sort dans chaque tribu selon le nombre engagé pour le service de [chaque] journée. [9]Ce jour-là, des hommes de chaque tribu i[ront] des camps à la maison du rendez[-vous... et] les [prêtre]s, les Lévites et tous les chefs des camps i[ront] vers eux. Ensuite ils passeront devant [eux] là [...] [10]par milliers, centuries, cinquantaines et décuries. Tout homme qui n'est pas [pur à cause d'une pollution sexuelle] cette [nu]it-là n'[ira pas] avec eux au combat. Car les anges saints sont au milieu de leurs lignes de bataille [...] [11][Quand] la formation se trouvant prête à passer à tous [...] du combat pour cette journée [m]ontera [...], trois formations se tiendront l'une derrière l'autre, et elles laisseront un espace entre [chacune] d'elles. [12][Ensuite elles sortiront] au combat chacune à leur tour. Il y aura les hommes d'[infant]erie et à leur côté les [cavali]ers, [et ils prendront position entre les] formations [de combat]. Mais s'ils tendent une embuscade à une formation, les trois formations impliquées [resteront à une certaine dis]ance et ne mon[teront pas...] [13][...] le combat. Quand ils [e]ntendront les trompettes de l'alarme, les hommes d[infanterie] [commenceront à faire tomb]er les pécheurs. Ensuite les embusqués laisseront leur position et ordonneront à leurs [form]ations [de combat...]

[14]Rassemblement : de la droite et de la gauche, de l'a[rrière et de l'avant, les q]uatre direction[s...] dans les batailles d'extermination. Toutes les formation[s] de combat qui ont affronté l'enn[emi] sur le champ de bataille [seront regroupées] [15]ensemble. La [pre]mière formation [parti]ra [au combat] et la deuxième restera camp[ée] sur

ses positions. Quand son temps sera révolu, la première reviendra et se t[iendra...] [16]La deux[ième incursion...] quand les troupes seront déployées. Quand la deuxième formation de combat aura fini son temps, elle reviendra et p[rendra position.] [17]Et la t[roisième incursion... Alors le Prêtre en chef s'avancera avec ses frères les prêtres,] les Lévites, et les hommes [de l'arm]ée. Et, durant tout ce temps, les prêtres sonneront des trompettes [...]

[...] [18]Une écharpe de li[n] [en fin lin retors, violette, pourpre et écarlate, au motif multicolore, travail d'artiste, et des t]urbans [décorés sur leurs têtes. Et ils ne les introduiront pas dans le sanctuaire,] c[ar] ce sont des vêtements pour le com[bat.]

[19]Selon tout [ce] règlement [...] chefs des camps [...] [20]pour [...] tous [...] ils extermineront complètement [...]

Ce manuscrit, classé par erreur comme exemplaire du Rouleau de la guerre, *est en fait une copie d'un hymne semblable aux* Psaumes d'action de grâces.

4Q491 Manuscrit C Frag. 11* Col. 1 [8][...] qui accomplit des merveilles [...] [9][... la puiss]ance de Sa force, les j[ust]es la proclament et les saints jubilent [...] justement [10][... I]sraël. Il a établi sa vérité dans les temps antiques, et les mystères de Son intelligence dans cha[que...] force [11][...] et la société des opprimés comme congrégation éternelle [...] parfait de [12][...] éternel, un trône puissant dans l'assemblée des dieux. Aucun des anciens rois ne s'installera sur lui, et leurs nobles ne [... pas. Il n'e]n est point de comparable [13][à moi dans] ma gloire, personne ne sera célébré en dehors de moi. Personne ne s'unira à moi. Car j'ai résidé dans le [...] dans les cieux, et il n'est personne [14][...]. Je suis compté parmi les dieux et je réside dans la congrégation sainte. [Mon] dési[r] n'est pas comme celui de toute chair, et tout ce qui m'est précieux est dans la gloire [15][de] la sainte [habit]ation. [Qu]i ai-je jugé méprisable ? Qui peut m'être comparé dans ma gloire ? Qui de ceux qui sillonnent les mers parlera à son retour [16][de] mon [égal] ? Qui [connaî]tra des tourments pareils aux miens ? Et qui peut comme moi [supporter] le mal ? Je n'ai pas eu de maître, mais aucun enseignement ne peut se comparer [17][à mon enseignement]. Qui donc m'attaquera quand [j']ouv[rirai la bouche] ? Qui supportera la parole de mes lèvres ? Qui osera se saisir de moi et se comparer à mon jugement [18][... Ca]r je suis com[pté] parmi les dieux, [et] ma gloire est égale à *celle des* fils du Roi. Ni l'[o]r [pur] ni l'or d'Ophir [19][...]

[20][...] les justes parmi les dieux de [...] dans la sainte habitation.

* Le numéro d'ordre de ce fragment laisse supposer l'existence d'un lien matériel avec le frag. 11 col. 2. La première édition proposait un joint de deux morceaux distincts de parchemin qui n'est pas retenu ici.

Louez-le par des chants [...] [21][... P]roclamez la méditation de la joie [...] dans l'allégresse à jamais. Il n'est point [...] [22][...] pour dresser la corne de [...] [23][...] pour faire connaître Sa main par la puissance [...]

4Q493 (4QMilhamah^{c})

Ce manuscrit rappelle 1QM 7 :9-9 :9 mais diffère grandement de l'exemplaire de la grotte n° 1. Peut-être constitue-t-il une autre « variante » comme 4Q491 (manuscrits A et B). Mais il est également possible que ce fragment n'ait eu aucun rapport avec les textes du Rouleau de la guerre *et provienne en fait d'un manuel sur les devoirs sacerdotaux.*

[1]Pour la guerre : les prêtres, les fils d'Aaron, se placeront devant [les] formations de combat [2]et sonneront des trompettes du mémorial. Ensuite ils ouvriront les portes aux [3]hommes d'infanterie. Alors les prêtres sonneront des trompettes du combat [pour la mar]che sur la ligne [4]des Gentils. Les prêtres s'écarteront des tués et se tiendront de [chaque] côté de [...] [5]près de la catapulte (?) et de la baliste (?). Ainsi ils ne profaneront pas l'onction de leur fonction sacerdotale [par le sang des t]u[és]. [6][Et] ils n'approcheront d'aucune formation de combat de l'infanterie. Ils sonneront l'alarme — avec un son aigu pour que les hom[mes de] combat [7]se mettent en marche entre les lignes — avec les trompettes [des tués]. Ensuite [ils] [commen]ceront [8]à se rapprocher du combat. Quand le temps de leur engagement sera terminé, ils sonneront pour eux des tro[mp]ettes du repli [9]pour qu'ils franchissent les portes. Alors la deuxième formation sortira. Selon tout ce règlement les Lé[vites] [10]leur donneront les signaux au moment voulu. Quand ils sortiront, ils sonneront pour eux des t[rompettes de l'appel], [11]et quand [ils] auront ache[vé leur incursion], des trompettes de l'alarme, [et quand] ils reviendront, ils sonneront [pour eux des trompettes] [12]de l'ap[pel.] Selon [cette] règ[le] ils feront retentir le signal pour ch[aque] formation de [co]mbat.

[13][...] sur les trompettes du Sabbat [ainsi qu'il est écrit...] [14][... pour] l'[oblation] quotidienne et l'holocauste il est écrit, [...]

M.G.A.

9

PAROLES DE MOÏSE

1Q22

Les auteurs des manuscrits de la mer Morte ont trouvé dans la Bible une source inépuisable de sagesse et de connaissance, mais à l'occasion ils ont éprouvé le besoin de récrire certains passages afin de rehausser le message qui s'y trouvait — ou qu'ils voulaient y trouver. Parfois certains épisodes bibliques furent recomposés — comme le texte n° 2, *Récits des Patriarches* —, sans doute pour les rendre plus animés. D'autres passages, tel le texte n° 131, le *Rouleau du Temple,* sont une reformulation et un développement d'éléments de la Loi avec addition, mise en valeur ou explication de lois nouvelles ou controversées.

Le texte traduit ci-dessous, *Paroles de Moïse,* est conforme à ce schéma. Quoique fragmentaire (et reconstitué avec une perspicacité remarquable par J.T. Milik), ce rouleau était manifestement une réécriture de passages des dernières paroles d'adieu de Moïse telles qu'elles apparaissent dans le livre du Deutéronome. Etant donné que la plus grande partie de l'ouvrage a disparu, nous ne pouvons que nous livrer à des conjectures sur le dessein qui sous-tendait cet ouvrage. Les parties qui subsistent soulignent les dangers de l'apostasie et le jugement inéluctable qui lui fait suite — thème tout à fait en accord avec le texte de départ.

L'introduction rappelle le Deutéronome 1 :3.

Col. 1 [1][Dieu parla] à Moïse [dans la quarantième] année après que [les enfants d']Israël eurent quitté [le pays d']Egypte, le onzième mois, [2]le premier jour du mois, et Il lui dit : [Convoque le peuple tout entier et monte sur [...] et tenez-vous là, toi [3]et Eléazar [fils d']Aaron. Ex[plique aux] chefs [de famille], aux Lévites, et à tous les [prêtres] et prescris aux enfants d'[4]Israël les paroles de la Loi que Je [t']ai ordonné au mont Sinaï de prescrire à leurs oreilles.

Ce passage rappelle Deutéronome 4 :25-28, à ceci près que l'auteur ajoute à la prédiction d'idolâtrie une autre concernant la violation des lois du calendrier des solennités — sujet qui préoccupait grandement le Yahad *et d'autres groupes antérieurs comme les milieux qui produisirent* les Jubilés.

[5]Explique soigneusement tout ce que J'[exige] d'eux et [prends à témoins contre] eux le ciel et [la terre, car] [6]ce que Je [leur] prescris ne sera pas de leur goût, ni du goût de leurs descendants, [durant tous] les jours où ils [vivront dans le] pays. Et [7]Je t'annonce qu'ils se détourneront de Moi [et choisiront de suivre les idoles des] Gentils [et leurs] abominations et [leurs] actes [odieux], et ils adoreront les [8]faux dieux, qui deviendront un leurre [et] un piège, et ils violeront [toutes les saintes assemblées] et le Sabbat de l'alliance [et les solennités], tout ce que [9]Je leur prescris aujourd'hui d'observer.

Paraphrase de Deutéronome 28 :15.

[Et ils subiront une] grande [défaite] sur cette terre même [dont ils] s'apprêtent à prendre possession en traversant [10]le Jourdain. Et il adviendra que toutes les malédictions s'abattront sur eux et les atteindront jusqu'à ce qu'ils périssent et qu'[11]ils soient [détruits] et ils sauront [qu']une juste sentence a été [prononcée] contre eux.

Dans Deutéronome 31 :7, il est seulement dit que Moïse appela Josué. L'addition ici d'Eléazar le prêtre comme codirigeant d'Israël est typique de la secte de la mer Morte.

Alors Moïse appela Eléazar, fils d'[12][Aaron,] et Josué, [fils de Noun, et] il leur [dit] : « Répétez [toutes les paroles de la Loi jusqu'à] la fin [... »]

Ici l'auteur mêle le fond de Deutéronome 27 :9-19 à un autre passage du même livre, 6 :10-11.

Col. 2 [1]Israël et écoute ! [En ce] jour [tu deviens le] peuple de l'Eternel [ton Dieu], tu [observeras] donc [mes règlements,] mes témoignages [et] les commandements que] [2][Je] t'impose [au]jourd'hui, et tu veilleras à les accomplir dès] que [tu] traverseras le [Jourdain], et [Je] te [donnerai] [3]de grandes et [belles] cités et des maisons regorgeant de [biens, des vignes et des oliviers] que [tu n'as point plantés, et des ci]ternes [que tu] n'as point [4]creusées ; et tu mangeras et tu seras rassasié. Mais [prends garde] alors que ton cœur ne s'enorgueillisse au point que [tu oublies ce que] [Je t'ordonne] aujourd'hui ; [5]car de tout cela dépend [ta] vie et la longueur de [tes] jours.

Ici l'auteur mêle thèmes et expressions de Deutéronome 1 :9-18 et 11 :17.

[Alors] Moïse [appela les enfants d']Israël et leur dit : « Voici quarante [6][ans] que nous [sommes sortis du] pays d'[Egypte. Ce même] jour [le Seigneur] notre Dieu [a proféré ces paroles] de sa bouche : [7][tous ses] statuts et tous ses < règlements > (MS : statuts). Comment [pourrai-je à moi seul porter] vos problèmes, [vos fardeaux et vos contestations] ? Ainsi donc, [8][quand j'aurai terminé d'instaurer] l'alliance et de fixer la voie [que vous] devez suivre, [choisissez parmi vous des hommes sages pour qu'ils vous] expliquent [9][à vous et à vos fils] tous [ces] mots de la [Loi]. Soyez [très attentifs] à [les exécuter de crainte que] sa colère ne s'enflamme et que son courroux ne s'allume [10]contre vous et qu'Il ferme les cieux là-haut pour que la pluie ne tombe pas [sur vous] et [que les eaux souterraines] ne vous donnent pas de [11][récoltes].

La réunion des quelques derniers fragments est trop incertaine pour donner lieu à une traduction.

Moïse [parla de nouveau] aux enfants d'Israël : « Voici [les commandements que Dieu a prescrit] d'observer...

E.M.C.

10

LIVRE DES SECRETS

1Q27, 4Q299-301

« Où réside la sagesse, où se trouve le siège de la raison ? » Tel était le cri de l'auteur de Job (28 :12), que sous-tendait en fait une masse d'écrits, voire un véritable courant littéraire. Les « livres de sagesse » sont les textes bibliques qui incarnent cette quête de la raison : les Proverbes, l'Ecclésiaste (ou Kohelet) et Job. En réalité, presque toutes les cultures du Proche-Orient antique avaient leurs propres livres de « sagesse » représentatifs, et les plus anciens recueils de proverbes ne sont pas israélites mais égyptiens et remontent à la fin du troisième millénaire av. J-C.

Souvent les recueils de proverbes sont structurés par ce que les spécialistes appellent un « enseignement », c'est-à-dire un procédé littéraire suivant lequel un sage éclairé enseigne à ses disciples ou à ses enfants les voies de la sagesse. Parfois cet enseignement est purement imaginaire, et le sage qui « parle » à travers les proverbes est un personnage anonyme. Mais parfois aussi le maître est une véritable figure historique, comme par exemple Jésus Ben Sira qui composa le livre de Sirach, appelé aussi l'Ecclésiastique, au IIe siècle av. J-C. Parmi les manuscrits de la mer Morte, au moins deux compositions sont des livres sapientiaux : le *Livre des secrets* et l'ouvrage plus long, *Secret du cours des choses* (texte n° 88). Dans le *Livre des secrets*, bien que le nom du sage ne soit point conservé, on peut entendre la voix particulière d'un maître réel et redoutable.

Le mouvement de la sagesse en Israël commença de façon très modeste par des proverbes ordinaires pour donner lieu ensuite à une intense spéculation sur les voies par lesquelles Dieu gouverne le monde. L'idée qu'il existe un ordre caché derrière le désordre apparent et l'injustice de la vie quotidienne était un fondement de la religion des peuples anciens, et cet ordre divin portait en Israël le nom de *hokhmah*,

« sagesse ». Mais la difficulté qu'il y avait à saisir l'essence de la sagesse au travers de maximes pratiques conduisit plus tard à des méditations plus profondes sur la façon dont Dieu dirige le monde. C'est ainsi que Ben Sira en vint à assimiler le dessein de Dieu à la Loi révélée à Israël, réconciliant de ce fait la « philosophie » des anciens et la foi d'Israël fondée sur l'alliance.

Les auteurs des manuscrits adoptent en général une attitude différente dans leurs enseignements de la sagesse. Tout en exaltant la Loi autant que Ben Sira, ils étaient aussi impressionnés par le caractère caché du plan divin que par sa magnificence. Pour eux, il était clair que, seul, l'esprit humain ne pouvait accéder à la sagesse ; celle-ci devait donc être octroyée à des individus comme un don. Ainsi, certains hommes étaient distingués pour être les heureux récipiendaires de la révélation, et pouvaient connaître les « secrets » de Dieu, notamment le « secret du cours des choses », titre sectaire pour la *hokhmah* divine. Les auteurs des rouleaux ne pensaient pas que l'esprit humain à lui seul, quelle que fût sa piété, pût pénétrer les voies de Dieu. Pour eux, le chemin de la vraie compréhension passait par la révélation, et non par la raison.

L' « instructeur » annonce son intention de révéler son savoir à tous ceux qui sont intéressés, même aux Gentils privés de lumières.

4Q301 Frag. 1 [1][...] je dirai tout, et je vous exposerai toutes les facettes de mon savoir [...] [2][... ceux qui veulent] comprendre énigmes et paraboles, et ceux qui veulent pénétrer les origines de la connaissance, ainsi que ceux qui sont attachés aux [mystères merveilleux...] [3][...] ceux qui marchent dans la simplicité et ceux qui sont dévoyés dans tous les domaines de l'action [humaine...] [4][ceux qui ont] la nuque [raide], la tête [dure], [toute] la masse des Gentils, et [...]

L'instructeur demande quelle est la motivation pour apprendre. Il ne doit point s'agir du pouvoir ni des privilèges temporels.

4Q301 Frag. 2 [1]les habitudes du sot et l'héritage du sage [...] A présent de quelle utilité est l'énigme pour vous, pour vous qui recherchez l'origine de la connaissance ? [2]Pourquoi le cœur est-il honoré, car il est le royaume [...] une parabole ? Pourquoi est-ce merveilleux pour vous, parce que c'est [...] Pourquoi un prince est-il [...] [3]dirigeant ? [...] sans force, et il le domine avec un fouet qui ne coûte rien. Qui dira [4][...] lequel d'entre vous recherche la présence de la Lumière et l'Illu[mination] [5][...] le plan de la mémoire sans [...] [6][...] par les anges de [...] [7][...] ceux qui louent [...]

Dans le passé, les gens ont ignoré cet enseignement et le malheur s'est abattu sur eux.

4Q300 Frag. 3 [2]pour qu'ils connaissent la différence entre le b[ien

et le mal...] **1Q27 Col. 1** [2]les secrets du péché [3][...] mais ils n'ont pas connu le secret du cours des choses, ils n'ont pas compris les choses passées et n'ont pas [4]su ce qui leur arriverait. Aussi n'ont-ils pas assuré leur salut, privés qu'ils étaient du secret du cours des choses.

Le temps où l'on pouvait ignorer la vraie sagesse est révolu. Ceux qui n'ont point réformé leur vie par elle seront bientôt éliminés.

[5]Voici le signe qu'il en sera ainsi : quand les sources du mal seront taries et que l'impiété se retirera devant la justice, comme les ténèbres devant la [6]lumière, ou la fumée qui se dissipe et disparaît, alors l'impiété s'éteindra à jamais et la justice deviendra aussi manifeste que le soleil. [7]Le monde sera affermi et tous les adeptes des secrets du < péché > (MS : merveilles) n'existeront plus. La connaissance emplira le monde et il n'y aura plus de folie. [8]Tout cela est sur le point de survenir, c'est un oracle de vérité, et par ce signe tu sauras qu'il est irrévocable.

Il ne suffit pas simplement d'honorer le bien ou de désirer la vérité. La sagesse est inaccessible à l'effort humain et hors de portée des riches.

Il est vrai que tous [9]les hommes rejettent le mal, pourtant il se propage en chacun d'eux. Il est vrai que la vérité est appréciée dans la bouche des nations, [10]pourtant est-il une langue ou une parole qui lui soit attachée ? Quelle nation désire être opprimée par une autre qui est plus forte ? Ou bien qui [11]veut voir son argent dérobé par un malfaiteur ? Pourtant est-il une nation qui n'ait point opprimé sa voisine ? Est-il un homme qui n'ait point [12]dérobé le bien [d'un autre...]

Même ceux que l'on dit justes sont restés en deçà des idéaux de la vraie sagesse.

4Q299 Frag. 2 (+4Q300 Frag. 5) Col. 2 [2]comment faut-il appeler [l'homme qui... ses] actes [...] [3]mais chacun des actes du juste a été jugé im[pur. Et comment] faut-il appeler l'homme [qui... n'appeler personne sur terre] [4]sage ou juste, car ce n'est pas un trait humain [...] et pas [... la sagesse est cachée, à l'ex][5]ception de la sagesse du mal rusé, et des m[achinations de Bélial...] [6]une chose qui ne devrait jamais être refaite, sauf [...] [7]le commandement de son Créateur ; et que doit faire l'h[omme pour vivre ?...celui qui] [8]a violé le commandement de son créateur verra son nom effacé de la bouche de tous [...] [9][...]

Dieu connaît toutes les choses cachées ; en effet, Il a déterminé comment tout doit se passer.

Alors écoutez, vous qui êtes attachés [aux secrets merveilleux...] [10]de l'éternité, et les intentions derrière chaque acte, et le des[sein de... Il connaît] [11]chaque secret et se trouve derrière chaque pensée, Il fait chaque [...] Il [12]est le Seigneur de toutes choses, depuis longtemps Il l'a établi, et pour toujours [...] [13][...] le dessein des origines Il l'a révélé [...] [14][...] car Il éprouve Son fils, et lui donne en héritage [...] [15][...] chaque secret, et les limites de chaque action ; et ce [...] [16][...] les Gentils, car Il les a créés eux et leurs actions [...]

Magiciens et devins n'ont pas été capables de pénétrer les secrets de Dieu.

4Q300 Frag. 1 Col. 2 [1][Considérez les de]vins, ces maîtres du péché. Dites la parabole, énoncez l'énigme avant que nous parlions ; alors vous saurez si vous avez vraiment compris. [2][...] votre folie, car la vision vous est refusée, et vous n'avez pas compris comme il faut les mystères éternels et vous n'avez pas gagné en intelligence [...] [3][...] car vous n'avez pas compris comme il faut l'origine de la sagesse ; mais si vous perciez à jour la vision [...] [4][...] toute votre sagesse, car à vous [...] Ecoutez maintenant ce qu'est la sagesse.

Le secret de la vraie sagesse est aussi impénétrable que la conception de la nature par Dieu.

4Q299 Frag. 5 [1][... lumière]s des étoiles comme mémorial de [Son] nom... [2][...] choses [cachées] des mystères de la Lumière et des voies des Ténèbres [...] [3][...] les moments de chaleur et les périod[es de froid...] [4][...le point du jour] et la tombée de la nuit [...] [5][...] les origines des choses [...]

La sagesse est accessible par l'humble soumission au plan immuable de Dieu.

4Q299 Frag. 8 [1-5][...] Comment l'homme peut-il comprendre sans connaissance ou sans ouïe ? [...] [6][...] Il créa l'intelligence pour Ses enfants, par une grande sagesse Il découvrit nos oreilles afin que nous pussions e[ntendre...] [7][...] Il créa l'intelligence pour tous ceux qui recherchent la vraie connaissance et [...] [8][...] la sagesse existe de toute éternité, elle ne *peut* être changée [...] [9][...] Il enferma derrière les eaux, afin que ne [...] [10][...] les cieux au-dessus des cieux [...]

La vraie sagesse réside aussi parmi son peuple Israël.

4Q301 Frag. 3 [1-4][...] et Il est bien connu pour Sa patience, et [puissant] dans Sa grande colère, et [magnifique] [5][...] Lui dans Ses nombreuses grâces, et terrible dans les desseins de Son courroux, et honoré [...] [6][...] et du pays Il l'a rendu maître, et Dieu est honoré

parmi Son peuple saint, et magnifique [7][parmi] Ses élus, oui, magnifique [...] saint, grand dans les bénédictions de [...] [8][...] leur splendeur et [...] quand l'Ere de l'Impiété touchera à son terme, et que la [méchan]ceté [...]

E.M.C.

11

LANGUES DE FEU

1Q29, 4Q376

Au chapitre 28 de l'Exode figure la description des vêtements et des ornements du grand prêtre, et, dans tout ce passage imprégné de solennité et de mystère, rien n'a autant fasciné l'imagination des lecteurs que la brève allusion aux pierres d'oracle appelées Ourim et Toumim. La Bible laisse entendre que le grand prêtre recourait aux Ourim et aux Toumim pour découvrir la volonté de Dieu (Nomb. 27 :21 ; 1 Sam. 28 :6) ; cette forme de divination consistait sans doute à obtenir des réponses par oui ou par non à la question posée, et selon la façon dont celle-ci était formulée, la sélection au hasard par le prêtre d'une pierre ou d'une autre dans la poche qui les contenait devait révéler la réponse. C'est du moins ainsi que les érudits modernes comprennent le phénomène. Dans *Langues de feu*, cependant, et dans la tradition de Josèphe (*Ant.* 3. 214-215), il est fait état d'une attente beaucoup plus miraculeuse. En effet, dans les deux cas il est dit que Dieu révélait sa réponse en faisant briller la pierre concernée d'un vif éclat.

Ce n'est pas le seul point sur lequel l'interprétation moderne diffère de la conception juive des Ourim et des Toumim. La plupart des traductions de l'Exode 38 :30 indiquent que les pierres étaient contenues dans une poche sur le pectoral du prêtre. En revanche, selon la tradition juive, ces pierres faisaient partie intégrante du pectoral. Le texte *Langues de feu* reprend cette conception de même d'ailleurs que Josèphe.

L'auteur de *Langues de feu* estimait que les Ourim et les Toumim n'étaient interrogés que pour des décisions d'une importance extrême. Les vestiges de l'ouvrage décrivent comment ils étaient utilisés pour décider si un prophète mentait ou disait la vérité, et pour déterminer la stratégie militaire.

Pour d'autres allusions aux Ourim et aux Toumim dans les manuscrits de la mer Morte, voir *Commentaires d'Isaïe* (texte n° 19), *Les Derniers*

Jours (texte n° 23), *Recueil de textes sur les preuves messianiques* (texte n° 24), et *Rouleau du Temple* (texte n° 131).

Ce fragment montre que les Ourim étaient utilisés pour voir si un prophète disait vrai ou faux. Les lignes 3 et 5 font état dans ce cas d'une réponse négative. A comparer avec le texte n° 76, Reconnaissance du vrai prophète. *Les lignes 3-5 ont été reconstituées à l'aide de 4Q376.*

4Q29 Frag. 1 [1][...] [2][...] la pierre, tout comme [le Seigneur l'a prescrit...] [3][et vos Ourim (?). Et elle (la nuée ?) s'avancera] avec lui, avec des langues de feu. [La pierre de gauche qui est sur son côté gauche sera découverte devant la congrégation tout entière jusqu'à ce que] le prêtre ait fini de parler [et quand la nuée aura disparu... Et vous observerez] [4][...] le prop[hète] vous [a] parlé [...] [5][...] qui prêche la rébellion [...] [6][...] le Seigneur [votre] Dieu [...]

Une réponse positive.

Frag. 2 [1][...] [2][... la] [p]ierre de droite quand le prê[tre] sortira [3][...] trois langues de feu de la pierre de droite [...] [de...] [4][...] et après être monté il s'approchera [du peuple...] [5][...]

Frag. 3-4 [1][...] [2][...le S]eigneur ton Dieu [...] [3][... Béni est le Die]u d'Israël [...] [4][...] parmi tout son peuple. Ton nom [...] [5][... et une] abondance de force, honoré [et redoutable...] [6][...]

Frag. 5-7 [1][...] ces paroles, selon tous [...] [2][... et en]suite le prêtre interprétera toute Sa volonté, t[out...] [3][...] la congrégation. [...] [4][... O enfants d'I]s[raë]l, observez toutes ces paroles [...] [5][...fa]ire to[utes...] [6][...] le nombre des com[mandements (?)...] [7][...] leur [...]

La seule autre occurrence de l'expression « prêtre consacré » dans les manuscrits se trouve dans le texte n° 76, Reconnaissance du vrai prophète.

4Q376 Frag. 1 Col. 1 [1][...] le prêtre consacré [2][sur la tête duquel a été répandue l'huile d'onction... et il offrira un taure]au du troupeau et un bélier [3][...] pour les Ourim.

Les Ourim ont donné un avis négatif concernant un prophète. Les lignes 1-3 reprennent 1Q29 frag. 1, col. 2, l. 3-5.

Col. 2 [1]et vos Ourim (?). Et elle (la nuée ?) s'avancera avec lui, avec des langues de feu. La pierre de gauche qui se trouve sur son côté gauche [2]sera découverte devant toute la congrégation jusqu'à ce que le prêtre ait fini de parler. Et quand la [nuée] aura disparu [3][...] Et vous observerez [...] et [le prophète] [v]ous a parlé.

Utilisation des pierres d'oracle pour l'aide à la stratégie militaire. Josué en fit un usage de ce type selon Nomb. 27 :21.

Col. 3 [1]selon ce commandement tout entier. Et si le Chef de toute la nation est dans le camp ou s[i...] [2]son ennemi et qu'Israël soit avec lui, ou s'ils marchent sur une ville pour l'assiéger, ou pour toute autre affaire qui [...] [3]au Chef [...] le champ est loin (?) [...]

M.G.A.

12

VISION DE LA NOUVELLE JÉRUSALEM

1Q32, 2Q24, 4Q554-555, 5Q15, 11Q18

En l'an 586 av. J-C, les armées de Nabuchodonosor, roi de Babylone, détruisirent le Temple de l'Eternel que le roi Salomon avait édifié à Jérusalem. Certains des plus grands penseurs religieux de l'Israël ancien, comme le prophète Jérémie, virent dans cet événement la sentence attendue de Dieu contre une nation qui avait accordé trop d'importance aux aspects extérieurs du culte et négligé la religion du cœur. D'autres tout aussi pieux, tel Ezéchiel, partageaient cette opinion mais rêvaient du jour où le Dieu d'Israël rendrait à son peuple tout ce qui avait été perdu, en lui donnant un nouveau Temple et une nouvelle ville pour ce Temple. Ezéchiel lui-même contribua à forger ce rêve avec la vision d'un nouveau Temple et d'une Nouvelle Jérusalem (Ez. 40-48), mais il ne fut pas le seul. Le livre d'Isaïe parle d'une nouvelle Jérusalem incrustée de pierreries (54 :11-12), et le livre de Tobie d'un temps où « Jérusalem et le temple de Dieu seront rebâtis dans leur splendeur, tout comme les prophètes l'ont annoncé » (14 :6-7).

Le nouveau Temple reconstruit après le retour d'exil des Israélites au ve siècle n'était qu'un pâle reflet de ces rêves, et ceux qui se souvenaient du premier Temple versèrent des larmes en voyant poser les fondations du nouveau (Ezra 3 :12). On rêvait encore d'un autre Temple, plus vaste. Au Ier siècle av. J-C, Hérode le Grand s'appuya sans aucun doute sur la fascination très répandue d'un tel rêve pour rendre populaire sa politique de grands travaux à Jérusalem, avec notamment l'édification d'un nouveau Temple magnifique.

Les textes de Qumran témoignent de la fascination persistante qu'exerçait l'idée d'une nouvelle Jérusalem avec deux exemples : le texte n° 131, *Rouleau du Temple*, et le texte qui suit. Reconstitué à partir de plusieurs rouleaux, *Vision de la Nouvelle Jérusalem* est une description détaillée d'une Jérusalem donnée par un ange à un récipien-

daire inconnu, tout à fait dans la manière de la vision d'Ezéchiel mais avec des différences sur de nombreux points de détail. Dans ces fragments il ne subsiste aucune description du Temple lui-même, mais celui-ci est mentionné plusieurs fois.

Les dimensions de la cité et des bâtiments imaginaires sont trop grandes pour être réalistes. La cité, par exemple, mesure 140 *ris* à l'est et à l'ouest et 100 *ris* au nord et au sud. Selon le système de mesure moderne, ces dimensions représenteraient 18,67 milles sur 13,33 milles (le *ris* équivalant à environ 2/15e de mille). Ainsi, cette nouvelle Jérusalem aurait été plus vaste que n'importe quelle cité ancienne et n'aurait pu être bâtie qu'avec l'aide de la Providence, comme la cité encore plus vaste contemplée par un visionnaire plus tardif dans le livre des Révélations du Nouveau Testament (21 :9-27).

Description des douze portes de la ville, chacune portant le nom d'une des douze tribus, comme dans la prophétie d'Ezéchiel (48 :30-35) et dans la vision des Révélations (21 :12-13).

4Q554 Frag. 1 Col. 1 [9][...] seize [...] [10][...] et tous de ce bâtiment [11][... il mesura à partir du [coin] nord-est vers le sud, jusqu'à la première porte], trente-cinq ris, et le nom [13][de cette porte est porte de] Siméon.

A partir de [cette porte jusqu'à] la porte centrale, [14][il mesura trente-cinq ris,] et le [nom] de cette porte est porte de [15][Lévi.

A partir de cette porte, il mesura vers le] sud, trente-cinq ris, [16][et le nom de cette porte est porte de Juda.

A partir de] cette porte, il mesura jusqu'au coin [17][sud-est], et il mesura à partir de ce coin vers l'ouest [18][trente-cinq ris, et le nom de cette porte] est porte de Joseph.

[19][Il mesura à partir de cette porte jusqu'à la porte centrale,] vingt-quatre [ris,] et le nom [20][de cette porte est Benjamin.

A partir de] cette porte, il mesura jusqu'à la [troisième] porte [21][vingt-quatre ris, et on l'appelle] porte de Ruben.

[A partir de] cette [porte,] [22][il mesura vers le coin ouest vingt-quatre ris,] et de ce coin il mesura vers **Col. 2** [1-5][le nord trente-cinq ris, et le nom de cette porte est porte d'Issachar.

Il mesura à partir de cette porte jusqu'à la porte centrale vingt-quatre ris, et le nom de cette porte est porte de Zabulon.

A partir de] cette porte, il mesura jusqu'à la troisième porte, vingt-quatre ris, et on l'appelle porte de Gad.

A partir de cette porte, il mesura jusqu'au coin nord trente-cinq ris et, à partir de ce coin, il mesura vers l'est [6]trente-cinq ris, et le nom [de cette porte est porte de Dan.

Il mesura,] à partir de cette porte [jusqu'à la porte] centrale, [7][vingt-quatre] ris, [et le nom de cette porte est] porte de Nephtali.

A partir de [cette] [8]porte, il mesura jusqu'à la [troisième] porte vingt-quatre ris, et le nom de cette porte est [9]porte d'Asher.

Il mesura, [à partir de] cette [porte] jusqu'au coin est, [10]vingt-quatre ris.

La ville elle-même était divisée en blocs carrés comme sur un échiquier. Chaque bloc était entouré d'une rue spacieuse, et la ville tout entière était traversée de rues plus larges, trois qui allaient de l'est à l'ouest et deux du nord au sud.

[11]Alors il me conduisit dans la ville, et [mesura tous les] blocs de la ville. Longueur et largeur, ils mesuraient [12]cinquante et une cannes sur cinquante et une cannes, [formant un carré,] trois cent cinquante-[13]sept coudées par côté. Chaque bloc était entouré d'un trottoir qui bordait la rue, de [14]trois cannes, soit vingt et une coudées.

Ensuite il me montra les mesures de tous les blocs : entre chaque bloc il y avait [15]une rue de six cannes de large, soit [quarante-deux coudées]. Les rues principales qui allaient [16]de l'est à l'ouest avaient dix [cannes]. La largeur de deux d'entre elles était de [17]soixante-dix coudées. Pour une troisième qui passait au nord du temple, il donna la mesure de [18]dix-huit cannes de largeur, soit [cent vingt-quatre] coudées.

La largeur [19]des rues allant du sud [au nord était, pour deux d'entre elles,] de neuf cannes, [20]soit quatre coudées par rue, ce qui fait [soixante-sept] coudées. Il mesura [la rue principale au] centre [21]de la ville. Sa largeur était [de trente cannes et une coudée, soit quatre-vingt-douze coudées.]

[22]Et chaque rue et la ville elle-même [étaient pavées de pierres blanches].

Le guide angélique montre à présent au visionnaire la structure des murailles extérieures — les portes, les tours et les escaliers donnant accès aux tours.

Col. 3 (= 5Q15 Frag. 1 Col. 1 l. 7-15) [1][... de marbre et d'onyx... et il me montra [2]les mesures des quatre-vingts portails. Leur largeur était de deux cannes, soit quatorze coudées [3]... Chaque porte avait deux battants de pierre. Leur largeur était [4]d'une canne, soit sept coudées...

Il me montra les mesures des douze portes... La largeur de [5]leurs portes était de trois cannes, soit vingt et une coudées. Chaque porte avait deux battants. [6]La largeur des battants était d'une canne et demie, soit dix coudées et demie...

[7]... Les portes étaient flanquées de deux tours, une à droite [8]et une à gauche. Leur largeur et leur longueur étaient identiques, cinq cannes sur cinq, soit [9]trente-cinq coudées.

L'escalier qui grimpait près de la porte du côté intérieur, à la droite des tours, [10]avait la même hauteur que les tours. Sa largeur était de cinq coudées. Les tours et les escaliers avaient cinq cannes sur cinq, [11]plus cinq coudées, quarante coudées de chaque côté du battant.

La description donne à présent plus de détails sur la structure des blocs de la ville.

[12]Ensuite il me montra les mesures des portes des blocs de la cité. Leur largeur était de deux cannes, quatorze coudées] [13]et la largeur de [...]s, sa mesure en coudées. [Puis il mesura] la largeur de chaque atrium : [14][deux] cannes, quatorze coudées, et le toit, une coudée.

[Ensuite, il mesura au-dessus de chaque] at[rium] [15]les portes. Puis il mesura l'intérieur de l'atrium : sa longueur était de treize coudées, et sa largeur de [dix] coudées.

[16]Il m'introduisit dans l'atrium puis il y eut un autre atrium et encore une autre porte. Le mur intérieur du côté droit [17]avait les mêmes mesures que la porte extérieure. Sa largeur était de quatre coudées. Sa hauteur était de sept coudées. Il avait deux portes, et en face de [18]cette [entrée] il y avait une voie d'accès. Sa largeur était d'une canne, sept coudées, sa longueur de deux cannes, [19]quatorze coudées, et sa hauteur de deux cannes, quatorze coudées.

A présent, une porte en face de la porte ouvrait sur le bloc, [20]et ses mesures étaient semblables à celles de la porte extérieure. A gauche de cette entrée il me montra un escalier en colimaçon [qui grimpait : sa largeur] [21]était uniforme, deux cannes sur deux, quatorze coudées ; et [les portes en face des portes] [22]avaient toutes la même mesure.

Il y avait un pilier [autour duquel] s'enroulait l'escalier. [Sa largeur et sa longueur] **4Q555** [1][étaient les mêmes, six coudées sur six, sa forme carrée...] L'escalier qui [s'enroulait autour de lui] avait quatre coudées de large et grimpait en colimaçon [2][jusqu'à une hauteur de deux cannes puis...]

Description des maisons au sein de chaque bloc.

[3][Ensuite il m'introduisit à l'intérieur du bloc et me montra les maisons qui le composaient. D'une porte à] l'autre, il y avait quinze maisons, huit jusqu'au coin [4][et sept à partir du coin jusqu'à l'autre porte]. La longueur des maisons était de trois cannes, vingt et une coudées, et leur largeur [5][était de deux cannes, quatorze coudées. De même les pièces] avaient deux cannes de haut, quatorze coudées **5Q15 Col. 2** [9]et leur porte centrale avait deux cannes, quatorze coudées, [de large...] la maison et à l'intérieur [...] [10]quatre. Elle avait une canne, sept coudées, de long et de haut. [... de] l'endroit avait dix-neuf coudées de long [11]et douze coudées de large. Une maison de vingt-deux lits [...] onze fenêtres closes au-dessus des [lits...] [12]et, à

côté d'elle, une gouttière extérieure [...] la fenêtre avait deux coudées de haut [...] et l'épaisseur et la largeur du mur [...] le premier [...] [13]coudées [...] de la plate-forme avait dix-neuf coudées de [haut] et [...] coudées de large [...] [14][...] [fenêtres] ouvertes, deux cannes, [15]quatorze coudées [...] une coudée et demie, et sa hauteur à l'intérieur [...]

Autre description des tours de la ville.

4Q554 Frag. 2 Col. 2 [13][...] sa fondation. Elle avait deux cannes de large, [14]qua[torze] coudées, et sept cannes de haut, quarante-neuf coudées. L'ensemble était [15]fait d'électrum, de saphir et de calcédoine ; les poutres étaient en or, et les tours au nombre de mille [16][quatre-ce]nt trente-deux. Leur longueur et leur largeur étaient uniformes [17][...] et leur hauteur était de dix cannes, [18][soixante-dix coudées... deux cannes,] quatorze [coudées]

Le visionnaire aperçoit également les prêtres à l'œuvre dans le Temple. Les fragments qui suivent mêlent la réglementation — ce que les prêtres doivent faire — au récit — ce que le visionnaire les voit faire.

11Q18 Frag. 21 [1][...] avec ses quatre pattes et il écorcha le taureau [...] [2][avec] ses quatre pattes et ses entrailles et il versa du sel sur l'ensemble [...] [3][il] le [plaça] sur le feu et apporta la fleur de farine [...] [4][...] quatre séas et il la plaça sur l'autel, l'ensemble [...] [5][...] quatre séas et il versa une libation dans le canal [...] [6][...] ensemble avec la viande [...] [7][...tous] les côtés.

Autres détails sur les activités sacerdotales.

2Q24 Frag. 4 (+ 11Q18 Frag. 13) [1]leur viande [...] [2][...] pour une offrande agréable [au Seigneur...] [3]ensuite ils entreront dans le temple [...] [4]huit séas, fleur de farine [...] [5]puis ils porteront le pain [...] [6]d'abord sur l'au[tel... puis ils disposeront le pain en [7]deux] rangées sur la ta[ble...] [8]deux rangées de [pain...] [9]du pain, et ils prendront le pain [... hors du temple au sud-][10]ouest, et [le pain] sera partagé [... et ils seront agréés...] [11]et tandis que j'observais, [le pain fut réparti entre quatre-vingt-quatre prêtres... de toutes les sept parties des tables de...] [12]les marques [écrites...] [13]les anciens parmi eux, et quatorze prêtres [...] [14]les prêtres. Deux pains qui furent [couverts d'encens... et tandis que] [15]j'observais, l'un des deux pains fut donné [au grand prêtre... un autre prêtre était] [16]à son côté. L'autre pain fut donné au deuxième qui se tenait en face [...] [17][...] Tandis que j'observais, on donna à tous [les prêtres...] [18][...] un bélier du troupeau pour chacun [d'eux...]

Le texte qui subsiste se termine par une prophétie sur les royaumes à

venir, jusqu'à l'affrontement apocalyptique final entre les nations des Gentils et Israël, dont ce dernier sort victorieux. La reconstruction du Temple ne saurait être complète si tout Israël ne retrouve pas sa gloire d'antan.

4Q554 Col. 3 [14][... viendra] [15]à sa place, et le royaume de P[erse... et ensuite viendront] [16]les Kittim à sa place. Tous ces royaumes apparaîtront l'un après l'autre [...] [17]d'autres nombreux et hautains avec eux [...] [18]avec eux Edom et Moab et les Ammonites [...] [19]de tout le pays de Babylone, pas [...] [20]et ils opprimeront vos descendants jusqu'au moment où [... vienne... et alors apparaîtra] [21]parmi toutes les nations le royaume [...]

E.M.C.

13

PRIÈRES DES FÊTES

1Q34, 1Q34bis, 4Q507-509

Bien que toutes les fêtes juives ne soient pas mentionnées dans les portions qui ont survécu, le présent ouvrage est sans doute ce qui reste d'un recueil de prières de fêtes qui couvrait autrefois toute l'année. Seul le jour de l'Expiation (Kippour) et le jour des prémices (appelé aussi fête des Semaines, Nomb. 28-26) sont l'objet d'une mention explicite. Toutes les prières s'achèvent par un double « Amen », trait caractéristique des textes liturgiques du *Yahad*. Le texte n° 51, *Liturgie de la bénédiction et de la malédiction*, et le texte n° 105, *Paroles des lumières célestes*, sont très voisins.

L'un des ouvrages de la grotte n° 4, 4Q509, présente une caractéristique particulière : il s'agit en effet d'un *opisthographe*, terme utilisé pour désigner les rouleaux portant une inscription sur les deux faces, pratique exceptionnelle dans l'Antiquité mais qui concerne néanmoins presque cent textes parmi les écrits de Qumran. Les opisthographes ne circulaient pas sur le marché normal du livre, si l'on en juge par ce qui advenait en Egypte, mais constituaient plutôt des exemplaires privés, élaborés non par des scribes mais par des érudits pour leur propre étude. Le verso de 4Q509 contient une copie du *Rouleau de la guerre* (texte n° 8) et a reçu son propre numéro d'ordre, 4Q496.

Les lignes 1 à 5 concernent sans doute la fin d'une prière pour le jour du souvenir, le premier jour du septième mois. La ligne 6 mentionne explicitement le jour de l'Expiation.

1Q34, 1Q34bis Frag. 1-2 [1][...] le temps fixé pour [notre] paix [... Car Tu nous as donné la joie en échange de notre peine et réuni les exilés] [2]pour le temps [de... et] nos [dis]persés pour la saiso[n de... Tes bontés pour notre assemblée sont comme les gouttes de pluie sur]

[3]la terre à l'heu[re des semailles... et] comme l'ondée sur [les récoltes au printemps... Et nous rappellerons Tes merveilles [4]d'âge en âge. Béni soit le Seigneur qui nou[s] donne la joie [...]

[5][...]

[6]Prière pour le jour de l'Expiation : Souvi[ens-Toi, S]eigneur, de [la] f[ête de Tes grâces et du temps du retour...] [7][...]

Ce qui suit est peut-être une prière pour le jour de l'Expiation.

Frag. 3 Col. 1 [1][...] et [il] ordonna [...] [2][...] dans le lot des ju[st]es, et pour les impies, des représailles [3][...] dans leurs os la honte pour toute chair. Mais les justes [4][...] s'engraisser par les nuages du ciel et les fruits de la terre afin de distinguer entre [5][le jus]te et l'impie. Et Tu as fait des impies notre [r]ançon et par les vertueux [6][Tu amèneras] la destruction sur tous nos oppresseurs. Quant à nous, nous louerons Ton nom d'âge [7][en âge] car c'est à cette fin que Tu nous as créés. Et voici co[mment nous] Te [répondrons] : Béni [...] [8][...]

Ceci est peut-être également une prière pour le jour de l'Expiation.

Col. 2 [1][...] une gran[de] lumière pour le [jo]ur [et une moindre lumière pour la nuit...] [2][...] et ils ne peuvent outrepasser leurs limites. Et tous [...] [3][...] et leur règne s'étend sur le monde entier. Mais les homm[es] n'ont pas compris tout ce que Tu leur donnais en partage, et ils ne T'ont pas non plus connu, [4][en accompliss]ant Ta parole, aussi ont-ils agi plus méchamment que tous les autres. Ils n'ont pas prêté attention à Ta grande puissance, et Tu les as rejetés car Tu ne prends point plaisir [5]à l'injustice et l'impie ne se maintiendra pas devant Toi. Mais au temps de Ta bienveillance Tu T'es choisi un peuple, car Tu Te souvenais de Ton alliance. [6]Et Tu les [as établis], en les distinguant de tous les peuples par leur sainteté à Tes yeux. Et Tu renouvelas Ton alliance avec eux par une vision de Ta gloire et par les paroles de [7]Ton [esprit] saint, par les œuvres de Tes mains et par l'écriture de Ta droite, pour en faire les fondements de la gloire, et les œuvres éternelles. [8][...] pour [e]ux un fidèle berger [...] p[auvre] et malheureux

Autre prière possible pour le jour de l'Expiation

4Q508 Frag. 1 [0][... Mais les justes... s'engraisser par les nuages du ciel et les fruits] [1][de la terre afin de distinguer entre le ju]ste et l'impie. Et Tu as fait [des impies notre rançon et par les vertueux] [2][Tu amèneras la destruction] sur tous nos oppresseurs. Quant à nous, nous louerons To[n no]m [d'âge en âge car à cette fin] [3][Tu nous as créés. Et voici co]mment nous Te répondrons : [Béni...]

Prières pour le jour du souvenir, premier jour du septième mois (l. 1), et pour le jour de l'Expiation (l. 2-6).

Frag. 2 [1][...] et Tu résidas au milieu de nous [...] [2][Prière pour le jour de l'expiatio]n : Souviens-Toi, Seigneur, de la fête de Tes grâces et du temps du retour [...] [3][...] car Tu l'as établi pour nous comme fête du jeûne, et statut éter[nel] [...] [4][...] et Tu connais les choses cachées et révé[lées...] [5][...] Tu [conn]ais notre penchant [...] [6][... notr]e [lever] et notre coucher [...]

Ceci est peut-être une autre prière pour le jour de l'Expiation.

Frag. 3 [1][...] nous avons mal agi [...] [2][...] et parce qu'ils étaient en plus grand nombre. [Puis] Tu établis [Ton alliance] pour Noé [...] [3][... T]a fidélité avec [Is]aac et Jacob [...] [4][...] Tu Te souvins des fins de [...]

Prière pour le jour des prémices (fête des Semaines).

Frag. 13 [1][... le S]eigneur, car dans Ta bonté [2][...] Ton [...] par des fêtes de gloire et pour sanc[tifier] [3][...] le b[lé, et] le vin nouveau et l'huile nouvelle [4][...]

A cause de la référence, ligne 3, à l'offrande de la récolte, ceci est peut-être une prière pour le prélèvement de l'omer, période durant laquelle les produits de la terre étaient offerts à Dieu.

Frag. 22 + 23 [1][... q]ue notre grâce est en [...] [2][... l'abo]ndance de Tes grâces [...] [3][... le pro]duit de notre terre comme offran[de...]

Les lignes 1 à 23 représentent sans doute la fin d'une prière pour le jour du souvenir, premier jour du septième mois. La ligne 24 est probablement le début d'une prière pour le jour de l'Expiation.

4Q509 Col.1 (Frag. 1-4) [1][...] notre [...] [2][...] [3][... fan]ge des rues [...] [4][... devant To]i nous donnons libre cours à [notre] plai[nte [...] car tous [...] [5][...] nos [...] au temps de la [visitation (?)...] à jamais. Et Il nous a réjouis [...] [6][... Béni est] le Seigneur, qui nous a donné l'intelligence de [...] [7][... à ja]mais. Amen. Amen. [...]

[8][...] Moïse. Et Tu [lui] parlas [...] [9][...] qui sont sur [...] [10][... to]ut comme Tu le lui ordonnas [...] [11][...] avec Toi (*ou* Ton peuple ?) [...] [12][...] [13-14][...] [15][...] et son tourment [...] [16][...] le temps fixé pour [notre] paix [...] [17][... Car Tu] nous [as donné] [la joie] en échange de notre peine et rassemblé [les exilés pour le temps de...] [18][...] et nos dispersés pour la [saison de...] [19][...] Tes [bo]ntés pour notre assemblée sont comme les go[uttes de pluie sur la terre à l'heure des semailles...] [20][...]

[21][... et comme l'ondée sur les ré]coltes du printemps et [...] [22][... Et nous rappellerons] Tes [m]erveille[s] d'âge en âg[e...] [23][... Bén]i soit le Seigneur qui nou[s] donne la joie

[24][Prière pour le jour de l'Expiation :...]

Ceci est peut-être une prière pour le jour de l'Expiation.

Col. 2 (Frag. 5-7) [1][...] [2][...] notre sang (?) au temps de [...] [3][...] notre [...] pour nous rencontrer comme [...] [4]dans [...] Tu sais tous [...] [5]Tu divisas et annonças [... t]outes les malédictions [...] [6][avec] nous ainsi que Tu l'as annoncé [...] [7]Vois, tu reposes avec [tes] pères (?)...] [8][...] [9-15][...] [16][... et] dans les abîmes et dans tous [...] [17]Car de toute éternité Tu hais [...] [18][...] le seul devant Toi [...] [19]durant les Derniers Jours [...] [20][...] [21][...] pour prendre soin [...] [22][...]

Ceci est peut-être également une prière pour le jour de l'Expiation.

Col. 3 (Frag. 8-10i, 12i-13) [1][...] l'œuvre [...] [2][...] [3][...] [4][... le produit de] notre [terr]e en offr[ande...] [5][...] au début de [...] [6][... beauc]oup [...] [7][...] et nos pauvres [...] [8][... le r]ègne de [...] [9-20][...] [21][... afin] que [...] [22][...] et Tu bénis [23][...] qui [...] [24-29][...] [30][...] notre compassion [...] [31-35][...] [36]les bannis, errant sans per[sonne pour les ramener...] [37]sans force, ceux qui sont à terre sans per[sonne pour les relever...] [38]sans personne pour comprendre, ceux qui sont brisés sans per[sonne pour panser leurs plaies...] [39]dans [leur] iniquité [et] ils n'ont point de médecin [...] [40]pour réconforter ceux qui trébuchent par leurs fautes.

[... Tu te sou]viens [41]des tourments et des larmes et tu es un compagnon pour les prisonnier[s...]

Les lignes 24-28 contiennent la fin d'une autre prière, semble-t-il, pour le jour de l'Expiation. Les lignes 29-41 constituent peut-être le début d'une prière pour la fête des Tabernacles.

Col. 4 (Frag. 10ii, 11, 12ii, 16) [24]Tu as guidé ton troupeau (?) et [...] [25]de Tes [...] [26]et Tes anges [...] [27]et Ton héritage [... Béni soit] [28]le Seigneur [...]

[29][Pri]ère pour la fête de [...] [30]Ton [...] qu[e...] [31][...] [32][...] tous [...] [33][...] à [...] [34][...] [35][...] pour toute [leur] douleur [...] [36][...] les réconforter à cause de leur affliction [...] [37][...] le tourment de nos anciens et de [nos hommes] honorables [...] [38][...] les jeunes gens se moquent d'eux. [39][...] ils [n']ont pas considéré que T[u] [40][...] notre sagesse [...] [41][...] et nous [...]

Ceci est peut-être une autre prière pour le jour de l'Expiation.

Frag. 97-98i [2][... Mais la] d[escendance de] l'homme [n'a pas

compr]is [3][tout ce que Tu lui donnais en héritage, et ils ne T'ont pas non plus connu], en accomplissant [4][Ta parole, aussi ont-ils agi plus méchamment que tous les autres]. Ils [n'ont pas prê]té attention à Ta [grande] puissance [5][et Tu les as rejetés car Tu ne prends point plais]ir à l'injustice [et l'impie] [6][ne se maintiendra pas devant Toi. Mais au temps de Ta bienveillance Tu T'es choisi un peuple,] [7][car Tu Te souvenais de Ton alliance. Et Tu les as établis, en les distinguant de tous les peuples] par leur sainteté [à] Tes yeux. [8][Et Tu renouvelas] Ton [alli]ance avec eux par une vision de [9][Ta gloire et par les paroles de Ton esprit saint, par] les œuvres de Tes mains et l'écriture [10][de ta droite, pour en faire les fondements de la gloire, et les œuvres éternelles...]

Les lignes 2-3 représentent sans doute la fin de la prière de la seconde fête de Pâque. La ligne 5 mentionne explicitement le jour des prémices (c'est-à-dire la fête des Semaines).

Frag. 131-132ii [2][...] Ta [g]loire [...] [3][...] Amen. A[men...] [4][...] [5][Prière pour le jour des] prémices. Souviens-Toi, ô Se[igneu]r, de la fête des [6][...] et des offrandes volontaires de Ta volonté que Tu as ordonnées [7][... nous] présente[rons] devant Toi les prémices de [notre] labeur [...] [8][...] sur la terre pour être [...] [9][...] Ton [...] car au jour de [...] [10][...] Tu consacras [...] [11]le produit de [...] [12-14][...] [15]avec [...] [16]sa[int...] [17]dans tous [...]

M. G. A.

14

INVENTAIRE D'UN TRÉSOR CACHÉ (ROULEAU DE CUIVRE)

3Q15

Le Rouleau de cuivre se distingue à maints égards des autres manuscrits de la mer Morte : l'hébreu utilisé est différent de celui de la plupart des autres rouleaux ; le support sur lequel il est inscrit n'est ni de la peau d'animal ni du papyrus mais du cuivre ; et surtout c'est le seul manuscrit qui contienne la liste d'un trésor enfoui. Les emplacements des cachettes, ceux du moins qu'il est possible d'identifier, sont éparpillés sur toute la Judée. Mais la majorité d'entre eux se trouve près du mont du Temple à Jérusalem, près de Jéricho et dans le désert à proximité du site de Qumran.

L'éditeur en charge du Rouleau, J.T. Milik, pensa tout d'abord que celui-ci émanait des Esséniens, mais qu'il n'était en aucune façon un document « officiel » de la secte. Au contraire, ce devait être une tentative privée, « très individuelle par sa facture et son exécution, peut-être l'œuvre d'un excentrique ». Comme tel, il n'était pas, naturellement, la trace historique de trésors réels enfouis dans les temps anciens. La « somme fabuleuse » de métaux précieux, en particulier, faisait du Rouleau « manifestement une œuvre d'imagination ». Plus tard, le point de vue de Milik se modifia de manière notoire. Comme il n'avait point « trouvé une seule indication valable » permettant d'attribuer l'ouvrage à un Essénien, Milik isola le Rouleau de cuivre des autres découvertes de la grotte n° 3 et de tous les autres manuscrits de la mer Morte, le considérant comme un document complètement étranger que le hasard avait placé là. Il révisa également la datation du texte dont il situa désormais la composition aux environs de l'an 100 de l'ère chrétienne, soit une génération après la destruction de Jérusalem. Pour justifier ces affirmations, Milik souligna que les deux rouleaux de cuivre trouvés dans la grotte n° 3 étaient quelque peu éloignés des autres manuscrits décou-

verts en ce lieu. « Ce fait, déclara Milik, indique qu'il y eut deux dépôts différents, séparés dans le temps. »

Cependant, au cours de ces dernières années, un certain nombre de spécialistes — notamment P. Kyle McCarter, Al Wolters, David Wilmot et Judah Lefkovits — se sont intéressés à ce texte mystérieux, et leurs travaux ont modifié radicalement l'idée que l'on pouvait en avoir.

Tous ces spécialistes s'accordent à dire que la tentative de Milik pour séparer le Rouleau de cuivre des autres découvertes de la grotte n° 3 était arbitraire et sans véritable fondement. De même, le réexamen ultérieur des indices archéologiques a catégoriquement infirmé la datation du Rouleau proposée par Milik et situé de manière définitive ce document dans la période avant l'an 70 de notre ère. De surcroît, ces spécialistes sont unanimes à considérer que le classement de l'ouvrage par Milik dans le genre littéraire ne peut être retenu. Le Rouleau de cuivre est de toute évidence quelque chose d'autre — mais quoi ? Wilmot prétend que, par sa facture, le Rouleau se rattache à la catégorie des « listes », type d'écrits largement représenté dans l'Antiquité.

Il est à noter que la structure des phrases dans ce rouleau est très voisine de celle des inventaires d'un temple grec sur l'île de Delos. Ces textes, dont la plupart datent de la période située entre 180 et 90 av. J-C, étaient des relevés établis par les prêtres du temple d'Apollon situé sur cette île. Ces derniers citent un grand nombre d'objets votifs apportés au temple, y compris des couronnes, des cruchons, des boucles d'oreilles et des pièces de monnaie. Les analogies de forme et de contenu entre ces archives et le Rouleau de cuivre indiquent non seulement que ce rouleau était bien un document de travail, mais aussi qu'il s'agissait d'un inventaire du Temple authentique, citant donc une liste de trésors authentiques. Cette conclusion est corroborée par le choix du support utilisé pour consigner cette liste. En effet, le cuivre était utilisé pour sauvegarder des documents non littéraires, lois publiques romaines et même les ordres de démobilisation des anciens combattants romains. Plus précisément encore, le cuivre et le bronze étaient les supports courants favoris pour consigner les archives des temples au cours de la période romaine. Ainsi, les caractéristiques formelles et le choix du support constituent des preuves concordantes : ce rouleau est un document administratif authentique du Temple d'Hérode à Jérusalem.

A la différence de Milik et d'autres membres de l'équipe éditoriale officielle, John Allegro, qui faisait cavalier seul, fut très tôt convaincu que le trésor inventorié dans le Rouleau de cuivre était bien réel. C'est pourquoi il monta deux expéditions de chasse au trésor : l'une en décembre 1959-janvier 1960, et l'autre en mars-avril 1960, utilisant la technologie de pointe qui existait alors, notamment un équipement de détection des mines prêté par le Signal Research and Development Establishment de Christchurch. Cependant, malgré cette technologie, il devait revenir les mains vides et fut sommé par les autorités d'arrêter

au moment où son équipe s'apprêtait à commencer des fouilles sur l'esplanade du Rocher — initiative qui aurait pu être, en effet, lourde de conséquences.

Avant de se lancer dans ces chasses au trésor infructueuses, Allegro avait sans doute omis de prendre en considération le pouvoir motivant de la cupidité humaine. Quand l'homme sait que des richesses sont enfouies quelque part et qu'il dispose des moyens physiques et politiques pour y accéder, il ne peut s'empêcher d'agir. A l'époque de la rédaction du Rouleau de cuivre, les Romains disposaient à n'en pas douter de ce pouvoir, à condition d'obtenir l'information nécessaire. A cet égard, le récit de la récupération du trésor caché du dernier roi de Dacie est instructif.

Après la défaite et le suicide du roi de Dacie Decebalus en l'an 106 de notre ère, les Romains se saisirent de ses territoires et se mirent à chercher son légendaire trésor. Un certain Bicilis, ami du roi, était dans la confidence. Capturé et torturé par les Romains, il révéla tout, orientant ces derniers vers la rivière Sarieta qui coulait devant le palais du roi. A l'aide de prisonniers qui furent ensuite massacrés pour préserver le secret, Decebalus avait détourné le cours de la rivière et enterré son or, son argent et autres biens précieux dans son lit avant de rétablir le tracé normal de cette rivière. Sachant où aller, les Romains ne tardèrent pas à entreprendre les fouilles.

Ainsi, en contraignant le détenteur de l'information à parler, les Romains furent en mesure d'extraire tout le trésor caché. La colonne de l'empereur Trajan représente même des ânes emportant le précieux fardeau. La question est donc la suivante : les Romains sont-ils également parvenus à connaître les emplacements du trésor caché du Temple d'Hérode, dont certains éléments sont cités de façon si laconique dans le Rouleau de cuivre ?

Selon Josèphe, qui fut lui-même un témoin oculaire de la guerre et qui vécut à Rome, la réponse est oui. Les Romains suivirent une démarche très précise pour récupérer les trésors que les citoyens de Jérusalem avaient dissimulés durant le siège. Comme toujours, la clé du problème consista à interroger les prisonniers. L'un d'eux, Phineas, était l'un des économes officiels du Temple. Les historiens rapportent que cet homme livra aux Romains « les tuniques et les ceintures portées par les prêtres... ainsi qu'une énorme quantité de cannelle et de casse et une foule d'autres épices... beaucoup d'autres trésors furent livrés par lui, avec de nombreux ornements sacrés » (*Guerre* 6. 390-91). Phineas conduisit les Romains vers les trésors cachés du Temple, y compris peut-être certains cités dans le Rouleau de cuivre. Dans un second passage de la *Guerre,* Josèphe note que, par suite de la récupération du butin et de sa vente ultérieure par les Romains, la valeur de l'or à travers toute la Syrie diminua de moitié. Telle fut l'énormité des dépouilles et telle fut l'importance du viol de la Judée.

La probabilité que des parties importantes du trésor aient pu échapper aux techniques de fouille des Romains est minime. Tout comme ils récupérèrent le trésor de Dacie, il y a fort à parier qu'ils s'emparèrent aussi du trésor de Jérusalem et de son Temple — y compris de celui du Rouleau de cuivre, en 70 de notre ère.

Cache nº 1. La vallée d'Achor se trouve à l'ouest ou au sud-ouest de Jéricho. La signification des lettres grecques (par ex. KEN) figurant à la suite de cette description et de plusieurs autres reste mystérieuse. Il est impossible de donner un équivalent moderne précis des talents, mines et autres unités de compte mentionnées ici, mais le trésor représentait sans doute au total plusieurs millions de dollars.

Col. 1 [1]Dans la ruine qui se trouve dans la vallée d'Achor, sous [2]les marches, l'entrée à l'est se trouvant à une distance de quarante [3]coudées : un coffre d'argent et ses ustensiles — [4]dix-sept talents au poids. KEN

Cache nº 2.

[5]Dans le sépulcre, dans la troisième couche de pierres : [6]cent lingots d'or.

Cache nº 3.

Dans la grosse citerne qui se trouve dans la cour [7]du péristyle, au fond, dissimulés par une obturation circulaire, [8]de l'autre côté de l'ouverture supérieure : neuf cents talents de pièces d'argent.

Cache nº 4. Il est fait mention de Kohlit dans les descriptions de plusieurs caches dans le Rouleau de cuivre (cf. caches nº 22 et nº 65), mais l'identification du lieu reste incertaine.

[9]Dans le tertre de Kohlit : ustensiles votifs — tous des flacons —, vêtements du grand prêtre. [10]Toutes les offrandes votives, et ce qui vient du septième trésor, sont une deuxième dîme [11]impure. L'ouverture de la cache est au bord de l'aqueduc, six [12]coudées au nord du bassin d'immersion. CHAG

Cache nº 5. L'emplacement du réservoir est inconnu.

[13]Dans le Réservoir plâtré de Manos, en descendant à gauche, [14]à trois coudées du fond : pièces d'argent [15]pour un montant de quarante talents.

Cache nº 6.

Col. 2 [1]Dans la réserve de sel qui se trouve sous les marches : [2]quarante et un talents de pièces d'argent. HN

Cache n° 7.

[3]Dans le souterrain du vieux lavoir, sur la [4]troisième plate-forme : soixante-cinq lingots d'or. THE

Cache n° 8. L'emplacement de la cour de Matthias est inconnu.

[5]Dans le caveau funéraire qui se trouve dans la cour de Matthias : ustensiles en bois, avec leur inventaire.

Cache n° 9.

[6]Dans un renfoncement du caveau funéraire : ustensiles et soixante-dix talents de pièces d'argent.

Cache n° 10.

[7]Dans la citerne en face de la porte orientale (c.à.d. de la cour), [8]à une distance de dix-neuf coudées : ustensiles.

Cache n° 11.

[9]Et dans la conduite de la citerne : dix talents de pièces d'argent. DI

Cache n° 12. La citerne mentionnée ici est peut-être la grande citerne qui se trouvait anciennement juste en dessous de la Première Muraille de Jérusalem.

[10]Dans la citerne qui se trouve sous le mur à l'est, [11]sur le flanc du soubassement : six jarres de pièces d'argent. [12]L'entrée de la citerne se trouve sous le grand seuil.

Cache n° 13.

[13]Dans le bassin qui est à l'est de Kohlit, dans le coin [14]nord, creuser quatre coudées : [15]vingt-deux talents de pièces d'argent.

Cache n° 14.

Col. 3 [1]Dans la cour de [...], sous le [2]coin sud, creuser neuf coudées : ustensiles votifs d'argent et d'or, [3]bassins pour l'aspersion, tasses, bols [4]et cruches, en tout six cent neuf pièces.

Cache n° 15.

[5]Sous l'autre coin — le coin est — [6]creuser seize coudées : quarante [7]talents de pièces d'argent. TR

Cache n° 16. On ne sait pas si Milham renvoie à un lieu ou à un édifice.

[8]Dans le puits asséché de Milham, au nord : ustensiles [9]votifs, vêtements sacerdotaux. L'entrée [10]se trouve sous le coin ouest.

Cache n° 17.

[11]Dans la tombe qui est à Milham, au [12]nord-est, trois coudées sous [13]le cadavre : treize talents de pièces d'argent.

Cache n° 18.

Col. 4 [1]Dans la g[rande] citerne [qui est à Ko]hlit, près du pilier situé [2]au nord : quatorze (?) talents de pièces d'argent. SK

Cache n° 19.

[3]Dans l'aqueduc qui vien[t du...], à une distance de [4]quatre coudées en entrant, pièces d'argent [5]représentant au total c[inq]uante-cinq talents.

Cache n° 20. Pour la vallée d'Achor voir cache n° 1.

[6]Entre les deux blocs de pierre de la vallée d'Achor, [7]juste à mi-chemin, creuser trois [8]coudées : deux chaudrons pleins de pièces d'argent.

Cache n° 21. Le Wadi Atsla débouche au nord-ouest de la mer Morte à environ deux kilomètres du site de Qumran.

[9]Dans le puits asséché rouge au bord du Wadi Atsla : [10]pièces d'argent représentant un total de deux cents talents.

Cache n° 22.

[11]Dans le puits asséché au nord-est de Kohlit : [12]pièces d'argent représentant un total de soixante-dix talents.

Cache n° 23. Sekhakha figure dans la Bible dans une liste de cités situées dans le désert de Judée. L'emplacement exact n'a pas été établi avec certitude mais de nombreux spécialistes pensent que Sekhakha était le nom que portait dans l'Antiquité le site de Qumran.

[13]Dans le tumulus de la vallée de Sekhakha, creuser une [14]coudée : douze talents de pièces d'argent.

Cache n° 24.

Col. 5 [1]A l'avant de l'aqueduc [de la vallée de] [2]Sekhakha, au nord, sous la [3]grosse [pierre], creuser [4][tr]ois coud[ées] : sept talents de pièces d'argent.

Cache n° 25. Le bassin de Salomon n'a pas été identifié.

[5]Dans la crevasse qui est à Sekhakha, à l'est du [6]bassin de Salomon : ustensiles d'offrandes [7]votives avec leur inventaire.

Cache n° 26.

[8]Au-dessus du canal de Salomon, [9]soixante coudées en direction du grand tumulus, [10]creuser [11]trois coudées : vingt-trois talents de pièces d'argent.

Cache n° 27. « Quand on va de Jéricho à Sekhakha » est l'indication géographique la plus précise du Rouleau de cuivre. Il s'agissait sans doute d'un itinéraire bien connu.

[12]Dans la tombe qui se trouve dans le Wadi Kepah [13]au point d'entrée quand on va de Jéricho à Sekhakha, [14]creuser sept coudées : trente-deux talents de pièces d'argent.

Cache n° 28.

Col. 6 [1]Dans le caveau du pilier qui a deux [2]ouvertures et qui est orienté à l'est, [3]à l'ouverture nord, creuser [4]trois [cou]dées : là, une urne [5]dans laquelle il y a un rouleau : dessous, [6]quarante-deux talents de pièces d'argent.

Cache n° 29.

[7]Dans le caveau au coin [8]du grand tumulus, celui orienté à [9]l'est, creuser à l'ouverture [10]neuf coudées : vingt et un talents de pièces d'argent.

Cache n° 30. Le mausolée de la reine n'a pas été identifié, mais il est fort probable qu'il se trouvait près de Jéricho, là où les rois asmonéens avaient érigé de nombreux édifices et séjournaient une partie de l'année.

[11]Dans le mausolée de la reine, côté [12]ouest, creuser douze [13]coudées : vingt-sept talents de pièces d'argent.

Cache n° 31. Le « gué (ou point de passage) du grand prêtre » était peut-être situé près de Jéricho.

[14]Dans le tumulus près du gué du **Col . 7** [1]grand prêtre, c[reuser] [2]neuf [coudées : vingt-]deux (?) talents de pièces d'argent.

Cache n° 32.

[3]Dans l'aqueduc de [...] [4]le [...] réservoir nor[d] [...] [5]qui a quatre

cô[tés], [6]mesurer à partir de son [bo]rd vin[gt-qua]tre coudées : [7]quatre cents talents de pièces d'argent.

Cache n° 33. La famille de prêtres de Hakkoz vivait près de Jéricho. Selon Ezra 8 :33 et Néhémie 10 :6, ils furent peut-être en charge du trésor du Temple, durant la période du Second Temple.

[8]Dans le caveau qui se trouve près de la chambre froide appartenant à [9]la famille de Hakkoz, creuser six coudées : [10]six jarres de pièces d'argent.

Cache n° 34. Dok est à environ deux kilomètres au nord de Jéricho.

[11]A Dok, sous le coin est du [12]corps de garde, creuser sept coudées : [13]vingt-deux talents de pièces d'argent.

Cache n° 35. Kozibah désigne, semble-t-il, la partie du Wadi Qelt qui s'étend entre Ein Qelt et Jéricho.

[14]A l'entrée de la source de Kozibah, [15]creuser trois coudées jusqu'à la rangée de pierres : [16]quatre-vingts talents de pièces d'argent ; deux talents de pièces d'or.

Cache n° 36.

Col. 8 [1][Dans l'aq]ueduc qui est sur la route à l'est de [2]l'entrep[ôt] : [3]ustensiles votifs et dix livres*.

Cache n° 37.

[4]Dans la partie extérieure de la gorge, à l'endroit de la pierre au [5]milieu de la bergerie, creuser dix-sept [6]coudées : [7]dix-sept talents de pièces d'or et d'argent.

Cache n° 38. Qidron est le nom du Wadi situé immédiatement à l'est de Jérusalem.

[8]Dans le tumulus à l'entrée de la gorge du Wadi Qidron, [9]creuser trois coudées : sept talents de pièces d'argent.

Cache n° 39. Selon les Récits des Patriarches *23 :14 (voir texte n° 2), la vallée de Chavé était une autre appellation de Beit Hakerem, situé au sud-est de Jérusalem. Pour Beit Hakerem voir ci-dessous cache n° 49.*

[10]Dans le champ en friche de la vallée de Chavé orientée [11]au sud-ouest, dans le caveau [12]orienté au nord, creuser [13]vingt-quatre coudées : soixante-six talents de pièces d'argent.

* Au moins dix. L'ensemble est partiellement endommagé.

Cache n° 40.

[14]Dans la cour de la vallée de Chavé, dans le caveau qui s'y trouve, creuser [15]onze coudées : [16]soixante-dix talents de pièces d'argent.

Cache n° 41. Le Wadi Nataf se trouve entre Herodian et Tekoa. Un colombier ressemblait à une grande volière avec plusieurs entrées où vivaient en même temps un grand nombre d'oiseaux.

Col. 9 [1]Au colombier qui se trouve au bord du Wadi Nataf, mesurer à partir du bord du colombier [2]treize coudées et creuser sept coudées : sept [3]talents de pièces d'argent et quatre pièces *stater*.

Cache n° 42.

[4]Dans le second domaine, au caveau orienté à [5]l'est, creuser huit coudées [6]et demie : vingt-trois talents et demi de pièces d'argent.

Cache n° 43. Les parties haute et basse de Beit Horon sont à quelque seize kilomètres au nord-ouest de Jérusalem, et séparées l'une de l'autre par un wadi.

[7]Dans les souterrains de Beit Horon, au caveau orienté à [8]l'ouest, dans le renfoncement, creuser seize coudées : [9]vingt-deux talents de pièces d'argent.

Cache n° 44.

[10]Au défilé : pièces d'argent représentant au total une mine, et offrandes consacrées pour le Temple.

Cache n° 45.

[11]A la source près du bord de l'aqueduc, [12]à l'est, dos à la source, creuser sept [13]coudées : neuf talents de pièces d'argent.

Cache n° 46. Beit Tamar est, semble-t-il, Baal Tamar près de Gibeah. A noter que, pour ce dépôt, l'ordre de creuser et la profondeur ainsi que la somme du trésor font défaut, peut-être à cause de la négligence du scribe.

[14]Au puits asséché au nord de l'entrée de la gorge de Beit [15]Tamar, à la sortie du ravin de Pele : [16]ne s'y trouvent que des offrandes consacrées pour le Temple.

Cache n° 47. Nobah est mentionné dans Nombres 32 :42 et Juges 8 :11 comme étant une ville près de Kenath à l'est du Jourdain.

[17]Au colombier qui se trouve dans la forteresse de Nobah, à la

front[ière] **Col. 10** [1]sud, dans la seconde pièce mansardée où l'entrée se fait [2]par le haut : neuf talents de pièces d'argent.

Cache n° 48. Le grand wadi est une désignation qui peut concerner plusieurs wadis, de sorte qu'aucune réelle identification n'est possible.

[3]Dans la citerne enduite de chaux avec des conduites amenant l'eau du grand [4]wadi, au fond de la citerne : onze talents de pièces d'argent.

Cache n° 49. Beit Hakerem se trouve au sud de Jérusalem, à l'emplacement du kibboutz moderne de Ramat Rachel. Aucun trésor n'y a été trouvé par ses nouveaux habitants.

[5]Au réservoir de Beit Hakerem, à gauche [6]en entrant, creuser dix coudées : pièces d'argent représentant un total de [7]soixante-deux talents.

Cache n° 50. Le wadi Zered est mentionné plusieurs fois dans la Bible, mais les avis divergent sur son emplacement.

[8]Au réservoir de la gorge de Zered, dans le caveau situé à l'ouest — celui avec [9]une pierre noire en guise de porte —, creuser deux coudées : [10]trois cents talents de pièces d'argent, [11]de pièces d'or, et vingt ustensiles contenant les sommes dues au Temple pour les infractions.

Cache n° 51. Le monument d'Absalon se dressait dans l'ancienne vallée des Rois (aujourd'hui Emeq Rephaim), à quelque treize cents pieds au sud de Jérusalem.

[12]Sous le monument d'Absalon, sur le [13]côté ouest, creuser douze coudées : [14]quatre-vingts talents de pièces d'argent.

Cache n° 52. La réserve d'eau de Rachel n'a pas été identifiée.

[15]Au réservoir de la réserve d'eau de Rachel, sous [16]l'abreuvoir : dix-sept talents de pièces d'argent.

Cache n° 53.

[17]Dans le [bassin] [supérieu]r, **Col. 11** [1]dans ses quatre coins : ustensiles votifs accompagnés de leur inventaire.

Cache n° 54. Son emplacement se trouve, semble-t-il, dans le coin sud-est du Temple.

[2]Sous le coin sud du portique, [3]au tombeau de Sadoq, sous la colonne du petit portique : [4]dix ustensiles votifs accompagnés de leur inventaire.

Cache n° 55. Cette cache et celles qui suivent jusqu'au numéro 61 sont, dans la mesure où il est possible de les identifier, dans la partie haute du Qidron, au voisinage de Gethsémani.

[5]Au Trône — le sommet de la falaise orienté à l'ouest — [6]en face du jardin de Sadoq, sous la grande pierre de [7]couverture qui se trouve sur le bord : pièces d'or et offrandes consacrées.

Cache n° 56.

[8]Au tombeau qui est sous le Couteau : quarante et un talents de pièces d'argent.

Cache n° 57. La vallée de Qidron était l'emplacement traditionnel pour ensevelir les gens ordinaires, par opposition aux prêtres et aux Lévites. Voir Rois II 23 :6 et Jérémie 26 :23.

[9]Au tombeau des gens ordinaires — il est rituellement pur — [10]à l'intérieur : quatorze ustensiles votifs, [11]accompagnés de leur inventaire.

Cache n° 58.

[12]Dans l'enceinte des réservoirs, le réservoir [13]situé à gauche en entrant : [14]onze ustensiles votifs, [15]accompagnés de leur inventaire.

Cache n° 59.

[16]A l'entrée de la terr[asse] du mausolée occidental, [17]au ruisseau le long de [...] : [ustensiles au nombre de] neuf cents ; **Col. 12** [1]cinq talents de pièces d'or ; soixante talents de pièces d'argent. Son entrée est à l'ouest.

Cache n° 60.

[2]Sous la pierre noire : ustensiles pour l'huile.

Cache n° 61.

Sous le seuil [3]de la crypte : quarante-deux talents de pièces d'argent.

Cache n° 62. Le mont Gerizim en Samarie était l'ancien site du temple que les Samaritains érigèrent pour leur compte au Dieu d'Israël. Même après la destruction de ce temple aux environs de l'an 100 av. J-C, l'enceinte fut considérée comme sacrée.

[4]Sur le mont Gerizim, sous la marche du fossé supérieur : [5]un coffre

et tous ses ustensiles, et des pièces d'argent pour un total de soixante et un talents.

Cache n° 63. Le nom de l'endroit est inconnu ; en fait, il s'agit peut-être d'une mauvaise transcription de Beit Shemesh, la ville du Sud-Ouest rendue célèbre par Samson.

[6]A l'entrée de la fontaine de Beit Shem : ustensiles [7]votifs d'or et d'argent, et pièces d'argent. Somme totale : six cents talents.

Cache n° 64.

[8]Dans la grosse canalisation de la citerne, à l'endroit où elle rejoint la citerne : [9]somme totale, au poids, de soixante et onze talents et vingt mines.

Cache n° 65. La version plus détaillée du Rouleau de cuivre mentionnée ici n'a jamais été retrouvée.

[10]Dans le puits asséché qui est au nord de Kohlit, avec une ouverture au nord [11]et des tombeaux près de son entrée : copie de cet inventaire, [12]avec explications, mesures et informations complètes pour chacun des articles enfouis.

M.O.W.

15

PSAUMES APOCRYPHES

4Q88

4Q88 est un exemplaire du livre des Psaumes mais, en plus des psaumes connus de la Bible, il comprend des textes inédits pour nous. Juste avant les Psaumes apocryphes traduits ci-dessous, ce rouleau contient un *Appel à Sion*, qui nous est parvenu pratiquement intact dans un autre manuscrit de la mer Morte, 11Q5 (voir texte nº 127). Avant l'*Appel* figure le Psaume 109. Ainsi, l'ordre de 4Q88 est le suivant : Psaume 109, *Appel à Sion*, *Psaume sur les Derniers Jours* et *Appel à Juda* (les deux derniers sont donnés ci-dessous). Ce rouleau, comme plusieurs autres semblables tel 11Q5, donne à penser que l'ordre et le contenu précis du livre des Psaumes n'étaient pas encore fixés lorsque les rouleaux furent rédigés.

Psaume sur les Derniers Jours, célébrant la merveilleuse fécondité attendue à cette époque.

Col. 9 [4][...] Alors ils exalteront [5]le nom du Seigneur, [ca]r Il viendra juger [6]toutes les œuv[r]es, éliminer les impies [7]de la terre : les [hommes] iniques n'[8]existeront plus. Les cieux [donneront] leur rosée, [9]plus de ma[l sous] leur [voû]te ; la terre offrira ses [10]richesses selon la saison, son [pro]duit [11]jamais trop maigre ; les arbres fruitiers offriront [12]leur ré[colte] dans leurs clos, [13]leurs [printemp]s jamais en défaut. Les pauvres [14]mangeront, ceux qui [cr]aignent le Seigneur seront rassasiés.

*Appel à Juda. L'*Appel à Sion, *dans le texte nº 127, est également adressé à un endroit.*

Col. 10 [5][...] Alors, que le ciel et la terre [6]entament leurs louanges [6]à l'unisson, que toutes les étoiles du soir fassent entendre leurs

louanges ! [7]Réjouis-toi, ô Juda, [8]réjouis-toi et sois dans l'allégresse ! [9]Accomplis tes pèlerinages, acquitte-toi de tes vœux car Bélial [10]n'existe plus. Lève haut ta main, [11]affermis ta droite : vois, les ennemis [12]ont péri, tous les artisans d'iniquité ont été dispersés. [13]Car Toi, ô Seigneur, Tu es étern[el], [14]Ta gloire est établie pour les siècle[s des siè]cles.

M.O.W.

16

RÉÉCRITURE DE LA GENÈSE ET DE L'EXODE

4Q158

4Q158 est un exemple de « réécriture » de la Bible, des portions de la Genèse et de l'Exode ayant été choisies et combinées avec d'autres textes bibliques. Les passages ajoutés viennent souvent de passages analogues du Deutéronome. Parfois, aux extraits bibliques le texte ajoute des mots ou des paragraphes entiers ne figurant dans aucune des versions de la Bible ayant survécu à l'Antiquité. Que faut-il au juste penser de cette pratique ?

En différentes occasions, le but recherché semble être l'interprétation du texte biblique. Ainsi, en juxtaposant Exode 20 et Deutéronome 5 dans les fragments 7-8, l'auteur a dû chercher à clarifier la chronologie embrouillée de la révélation au Sinaï. La plupart des lecteurs ordinaires de la Bible ne remarquent jamais les problèmes que pose la reconstitution du déroulement de ces événements, mais les érudits des temps anciens y étaient très sensibles. C'est ainsi qu'ils observèrent que, selon les récits bibliques, Moïse gravit la montagne pour y rencontrer Dieu au moins en sept occasions. Il est seulement dit de manière explicite qu'il descendit à deux reprises. Comment peut-on expliquer ces faits, et pourquoi toutes ces ascensions ? L'élucidation de ce type de détails mobilisa les énergies et l'ingéniosité des exégètes de la Bible au cours de l'Antiquité. Les problèmes que pose l'épisode du Sinaï conduisit finalement les premiers rabbins à affirmer qu'« Il n'est point d'avant ni d'après dans la Thora ! ». Ils entendaient par là que les récits ne relevaient pas d'un ordre particulier et que, si la chronologie posait problème, il fallait réaménager les données selon les exigences de la logique. Certains aspects de 4Q158 semblent relever de cette démarche.

En revanche, le pourquoi d'autres aménagements représentés ici reste mystérieux. Aussi peut-être sommes-nous dans une certaine mesure en présence d'une version « sauvage » de la Bible. Nous savons que des

textes sauvages de ce type — c'est-à-dire dont la forme diverge grandement de la version « standard » — existaient pour de nombreux auteurs de l'Antiquité gréco-romaine, mais nous n'en avons point trouvé jusque-là pour la Bible. Peu de textes sauvages d'auteurs classiques ont d'ailleurs survécu, notamment à cause de la concertation en matière de critique textuelle des anciens érudits. Exemple typique : dans la fameuse bibliothèque d'Alexandrie en Egypte, les critiques littéraires renommés en leur temps s'efforçaient de retrouver le vrai texte d'Homère, qui était en quelque sorte la Bible des Grecs. C'est ainsi qu'ils examinèrent toutes les variantes et laissèrent par négligence disparaître toutes les copies médiocres et sauvages en s'abstenant tout simplement de les recopier. Or même les textes sauvages pouvaient ici ou là recéler la bonne lecture. Dans ce même ordre d'idées, il est instructif de noter que 4Q158 ajoute au texte bien connu de la Genèse 32 :25 l'expression « Il resta agrippé », ajout qui figure également dans une des premières traductions de la Bible en araméen connue sous le nom de *Targum Neofiti*. De cet ouvrage il ne reste qu'un exemplaire du début du Moyen Age, mais nombre de ses traditions remontent à plusieurs siècles en arrière. Le fait que *Neofiti* présente le même ajout à la Genèse que notre texte indique que cette lecture n'est pas une explication propre à notre auteur. Il se peut fort bien qu'à l'origine il ait fait partie du texte biblique.

Il convient également d'observer qu'Emmanuel Tov et d'autres spécialistes ont proposé de considérer 4Q365 (texte n° 71) comme une autre version du présent texte. Si tel est le cas, les deux ne constitueraient pas, bien sûr, des exemples distincts du phénomène de réécriture de la Bible et seraient simplement deux exemplaires du même ouvrage. Théorie difficile à vérifier en raison de l'absence de recoupement entre les textes.

Combinaison de Genèse 32 :24-32 et d'Exode 4 :27-28, avec des ajouts au texte biblique. Ainsi, l'auteur ajoute à la Genèse 32 :30 en rapportant les termes exacts de la bénédiction que Jacob reçut de son visiteur céleste. Il transforme également ce que Genèse 32 :32 mentionne comme une tradition — à savoir qu'on ne mange pas une certaine partie du muscle de la cuisse — en un commandement direct de Dieu. Les lignes 16-18 sont aussi un complément à Exode 4 :28, mais la raison en est obscure.

Frag. 1-2 [3][J]ac[ob] étant resté [s]eul, [un homme] lutta [avec lui jusqu'au point du jour. Quand l'homme vit qu'il ne pouvait l'emporter sur Jacob, il le frappa sur la cavité de la hanche ; [4]et la hanche de Jacob se déboîta] pendant qu'il luttait avec lui. [Cependant,] il resta agrippé à lui ; alors l'homme dit :[« Laisse-moi partir car le jour point. » Mais Jacob dit : « Je ne te laisserai pas,] [5][si tu ne] me [bénis.] » Alors il dit : « Quel est ton nom ? » Et il répliqua :

[« Jacob. » Alors l'homme dit : « Ton nom ne sera plus Jacob mais Israël car tu t'es battu] [6][contre Dieu et contre] des humains et tu l'as emporté. » Alors J[a]cob demanda : « Je te prie, [di]s-moi [ton nom.] » [7][Mais l'homme répliqua : « Pourquoi me demandes-tu mon nom ? » Et il le bén]it [là] et dit : « Que le Seigneur te rende fécond [et] te [multiplie.] [... Qu'Il t'accorde] [8][la conn]aissance et l'intelligence. Qu'Il te préserve de tout égarement et [...] [9]jusqu'à ce jour et pour l'éternité [...] » [10]Puis l'homme reprit son chemin, après avoir béni là Jacob.

Alors [Jacob] app[ela ce lieu Penouel et dit : « J'ai vu Dieu face à face et pourtant ma vie est restée sauve. »] [11]Le soleil se leva sur lui alors qu'il s'éloignait de Penoue[l, en boitant à cause de sa hanche. Et le Seigneur apparut à Jacob [12]en ce jour et dit : « Tu ne mangeras pas [le muscle de la cuisse qui est sur la cavité de la hanche. » C'est pourquoi les Israélites ne mangent pas le muscle de la cuisse] [13]qui est sur la hanche jusqu'à c[e jour, parce qu'il frappa Jacob sur la cavité de la hanche au muscle de la cuisse.]

[L'Eternel dit] [14]à Aaron : « Pars [dans le désert] au-devant de [Moïse. » Alors il partit et le retrouva à la montagne de Dieu, et il l'embrassa. Moïse rapporta à Aaron toutes] les paroles que l'[15]Eternel lui avait confiées et tous les signes dont il l'avait chargé... Moïse dit à Aaron : [16] « L'Eternel m'[a parlé] et Il m'a dit : "Quand tu auras fait sortir le [peuple] d'[Egypte..."] [17]vivre dans l'esclavage, et vois, ils sont au nombre de tren[te...] [18]l'Eternel, Dieu [...]

Cette portion est une variation sur Exode 24 :4-6. La seconde partie d'Exode 3 :12 se retrouve, semble-t-il, dans les lignes 1-2. L'ajout au texte biblique des lignes 6-8 porte sur l'alliance de Dieu avec les Patriarches.

Frag. 4 [1][... « Quand tu auras fait sortir] [2]le peuple d'Egypte, vous viendrez [M']ador[er sur cette montagne. »... Alors Moïse construisit un autel au pied de la montagne et érigea douze piliers, correspondant] [3]aux douze tribus [d'Israël...] [4]Puis il offrit un holocauste sur l'aute[l... Moïse prit la moitié du sang et la mit] [5]dans des bassins, et l'au[tre moitié du] sang, il la projeta contre l'[autel... Et Dieu dit à Moïse : « ...] [6]que j'ai révélé à Abraham, à Isaac* [et à Jacob... l'alliance que j'ai conclue] [7]avec eux pour ê[tre] leur Dieu, à eux et au [pe]uple [...] [8][à ja]mais...

Cette portion est une reprise d'Exode 20 :19-21, mais pas sous la forme connue de la plupart des lecteurs de la Bible. En effet, il s'agit d'une

* Le scribe a d'abord écrit « Jacob, » puis effacé ce nom sans doute parce qu'il avait pensé écrire « Isaac ». Comme il a oublié d'effectuer cette correction et n'a rien inscrit à l'endroit du mot biffé, j'ai complété ce vide en tenant compte de cette intention supposée.

version très développée de ces versets dont les spécialistes avaient antérieurement connaissance par le Pentateuque samaritain. La plupart des développements proviennent du Deutéronome.

Frag. 6 [1][comme nous et soit resté en vie ? Va, écoute tout ce que dira le Seigneur notre Dieu. Et c'est toi qui nous rapporteras tout ce que l'Eternel, notre Dieu] [2][t'aura dit, et nous l'entendrons, et nous obéirons. Mais que Dieu ne] nou[s] parle point [car alors nous mourrons. » Moïse dit au peuple : « Ne craignez rien car Dieu n'est venu que pour vous mettre à l'épreuve] [3][et p]our vous apprendre à [Le craindre, afin que vous ne péchiez point. » Et le peuple se tint à distance tandis que Moïse s'approcha de l'épaisse ténèbre où] était [4]l'Eternel.

Et l'Eternel [parla] à Moïse et d[it : « J'ai entendu les propos de ce peuple, ce qu'il t'a dit ; tout ce qu'ils ont dit est bien. Ah ! si seulement] [5]ils pouvaient rester dans cette disposition, [Me] craindre et [observer en permanence tous Mes commandements, alors ils vivraient en paix et leurs enfants aussi à jamais ! A présent que tu as entendu] [6]Mes paroles, d[is]-leur : ["Je ferai se lever un prophète comme toi du milieu de ce peuple ; Je mettrai Mes paroles dans la bouche de ce prophète qui leur dira tout ce que J'ordonne. Quiconque] [7]ignorera les paroles [qu'il aura prononcées en Mon nom, Je lui en tiendrai Moi-même rigueur.

Mais tout prophète qui aura l'impudence de prononcer en Mon nom une parole que je ne] [8]lui [aurai point ordonné] de prononc[er], ou qui pa[rlera au nom d'autres dieux, ce prophète mourra. Peut-être vous-demanderez-vous : Mais comment pouvons-nous reconnaître une parole que Dieu n'a point émise ?] [9]Si un [prophète] parle [au nom de l'Eternel, mais que la chose ne s'accomplit pas ou ne se révèle pas vraie, ce n'est pas une parole que l'Eternel aura prononcée. Le prophète a parlé avec impudence ; ne soyez point effrayés." »]

Ce passage combine Exode 20 :12-17, Deutéronome 5 :30-31, Exode 20 :22-26 et 21 :1-10 avec quelques ajouts au texte biblique. La première moitié de la ligne 5 est un exemple d'ajout de ce type.

Frag. 7-8 [1][Honore) ton [père] et ta mère, [afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Eternel ton Dieu s'apprête à te donner. Tu ne tueras point. Tu ne commettras point d'adultère. Tu ne voleras point. Tu ne feras point] [2]de faux témoignage [contre] ton [prochain]. Tu ne convoiteras point la femme [de ton prochain], son [esclave ni sa servante, son bœuf, ni son âne ni rien de ce qui est à ton prochain]. [3]Et l'Eternel dit à Moïse : « Va et dis-leur : "Retournez dans [vos tentes." Mais toi, reste près de Moi afin que Je t'énonce tous les commandements, tous les statuts] [4]et toutes les ordonnances que tu

leur enseigneras pour qu'ils les exécutent sur la terre que [Je m'apprête à leur donner en partage. »...]

[5]Ainsi chacun retourna vers sa tente, mais Moïse demeura devant [l'Eternel qui lui dit : « Voici ce que tu diras aux Israélites :] [6]"Vous avez vu par vous-mêmes que du haut des cieux Je vous ai parlé. Vous ne fabriquere[z point de dieux d'argent ni d'or pour Me les associer ni ne vous fabriquerez de dieux en or. Vous ne ferez pour Moi qu'un autel de terre pour] [7]y [sacrifier] vos holocaustes et vos victimes rémunératoires, vos moutons [et vos bœufs ; en quelque lieu où Je ferai invoquer Mon nom, Je viendrai à vous pour vous bénir. Mais si] [8]vous M'érigez [un autel de pierre], qu'il ne soit pas fait en pierres de taille car en [le touchant avec] le ciseau, [vous le rendez profane. Vous n'accéderez point à Mon autel par des degrés afin de ne pas] [9]y [découvrir votre nudité]." »

Cette portion reprend Exode 21 :32 et 22 :13 avec quelques écarts mineurs par rapport au texte biblique traditionnel.

Frag. 10-12 [1]tren[te sicles] d'ar[gent, et le bœuf sera lapidé. Si quelqu'un laisse un puits ouvert, ou creuse un puits et néglige de le couvrir, et qu'un bœuf ou un âne y tombe, le propriétaire] [2]du puits ré[parera en indemnisant son propriétaire et l'animal mort lui reviendra. Si le bœuf d'un homme blesse le bœuf d'un autre et que la victime périt, ils vendront le bœuf vivant et se partageront] [3][l]a somme ; [l'animal mort, ils se le partageront] aussi. Mais s'il est no[toire] qu[e le bœuf a coutume] d'attaquer, [et si son propriétaire n'a rien fait pour le retenir, il restituera] [4][bœuf pour bœuf, mais l'animal mort lui reviendra.]

Si quelqu'un vole un bœuf ou un mouton et l'égorge ou [le] v[end, il donnera cinq bœufs pour un bœuf, et quatre moutons pour un mouton]. [5][Si le voleur est surpris au cours de l'effraction] et battu à mort, son sang ne sera point vengé. [Le voleur devra réparer ; s'il ne le peut, il sera vendu pour son vol. Si] [6][l'animal, bœuf,] âne ou brebis, est trouvé vivant entre ses mains, le voleur paiera le double. Si quelqu'un laisse pâturer dans [un champ ou dans un clos], [ou lâche son bétail dans le champ d'autrui,] [7][il réparera avec son propre champ, selon] ce qu'il produit. S'il a laissé pâturer sur toute la surface du champ, il [paiera] du meilleur de son propre champ ou de son clos.

[Si un feu prend et se propage à des buissons,] [8][et que les meules de blé, la récolte sur pied ou le champ sont consumés,] l'auteur de l'incendie devra complète réparation. Quand quelqu'un confie à [un voisin de l'argent ou des biens, et que ceux-ci sont dérobés dans la maison du voisin, le voleur une fois pris paiera le double.] [9][Si le voleur n'est jamais pris,] on amènera [le proprié]taire de la maison devant Dieu, afin de déterminer s'il s'est ou non emparé des bien[s

de son voisin. Dans tous les cas de conflit sur l'appartenance d'un bœuf, d'un âne ou d'une brebis,] [10][d'un vêtement ou de tout autre objet perdu,] lorsque l'un des plaignants dira « C'est à moi », l'affaire sera portée devant le Seigneur. [Celui condamné par Dieu paiera le double à l'autre.] [11][Quand un homme confie à son prochain un âne,] un bœuf, une brebis ou tout autre animal, [et que celui-ci meurt, est estropié ou volé de force, mais en l'absence de tout témoin, un serment prononcé devant le Seigneur déterminera] [12][lequel des deux a dérobé] le bien de l'[aut]re. Le propriétaire acceptera le serment, et aucune rest[itution] ne sera [faite. Mais s']il y a eu vol, [l'animal sera rendu à son propriétaire. S'il a été mis en pièces par d'autres animaux,] [13][qu'on le produise comme preuve ; il ne sera pas fait réparation pour les restes.] Si un hom[me] emprunte un animal [à] son prochain [et qu'il est estropié ou meurt,] le propriétaire [n'étant pas présent, réparation complète sera faite...]

Ceci est un ajout au texte biblique dont la signification précise n'est plus décelable. Dieu s'adresse à la première personne, sans doute à Abraham (cf. Gen. 15) ou à Jacob. Le cadre semble antérieur à la descente d'Israël en Egypte.

Frag. 14 [2][toutes les créatures de ch]air et tous les esprits [3][...] comme bénédiction pour la terre [4][...] les peuples [...] ceci ; sur la terre d'Egypte [5]s'étendra la désolation [...] Je créerai dans [...] [Je les sauverai du] joug de l'Egypte, et les arracherai [6]à sa domination. Je ferai d'eux Mon peuple pour les siècles [des siècles... Je les sortirai] d'Egypte. La descendance de [7]vos enfants, Je [l'établirai dans ce] pays en sécurité pour [toujours... mais l'Egypte, Je la précipiterai dans] le sein de la mer, dans les profondeurs [8]de l'abîme [...] où ils résideront [9][...] [fron]tières [...]

M.O.W.

17

ORDONNANCES

4Q159, 4Q513-514

Les Juifs anciens étaient en général très soucieux d'obéir à Dieu. Toutefois, l'obéissance supposait la mise en pratique de toutes les lois et de tous les préceptes bibliques, et c'est là que la chose se compliquait. En effet, la Bible laissait souvent de côté des détails importants qu'il fallait connaître pour obéir. Ainsi, dans Exode 30 :13-14, il est stipulé que tout homme âgé de vingt ans et plus doit verser un demi-sicle (l'équivalent d'environ deux semaines de salaire pour un journalier) afin d'aider au financement du service de la tente d'assignation. Mais le texte biblique n'est pas clair : cet impôt doit-il être acquitté chaque année (comme on le faisait à l'époque de Jésus, selon Matt. 17 :24-27) ou une fois seulement ? Les divergences d'opinion sur des affaires de ce type pouvaient être à l'origine de graves antagonismes. Le présent ouvrage opte en fait pour la seconde interprétation et donc se prononce manifestement contre la pratique courante. Cet ouvrage est un recueil d'ordonnances juridiques où l'auteur, en fournissant les détails nécessaires pour compléter le texte biblique, avait le souci d'aider les lecteurs à obéir à Dieu. A cet égard, il est l'équivalent d'une « profession de foi » moderne.

En plus de l'ordonnance sur le versement du demi-sicle, il subsiste des vestiges d'au moins huit autres règles. L'une concerne l'homme affligé d'un écoulement (peut-être une gonorrhée) et les commandements dont il fait l'objet dans Lévitique 15 :13. La Bible dit que cet homme « comptera sept jours pour sa purification. Il lavera ses vêtements, baignera son corps dans une eau vive et alors il sera pur ». Une fois de plus, des détails importants sont omis dans le texte biblique. Quand l'homme doit-il se laver ? Le septième jour seulement ? Durant chacun des sept jours de la période d'attente ? Quel est le degré de pureté de l'homme durant cette attente ? Est-il le même pendant tous

les sept jours ? Ce dernier point est important pour déterminer si l'homme peut ou non toucher des aliments purs. Le présent ouvrage tente de répondre à ces questions en stipulant que l'homme en question doit se baigner le premier jour afin de pouvoir manger. S'il ne se lave pas le premier jour, il n'est pas autorisé à se nourrir. Le fait que cette ordonnance soit réitérée laisse supposer qu'elle était en contradiction avec une autre interprétation selon laquelle il fallait baigner son corps seulement le septième jour.

Nous ne savons pas qui parmi les Juifs soutenait telle ou telle interprétation. Certes, pour le lecteur moderne, la chose importe peu car de telles discussions relèvent aujourd'hui du simple pinaillage juridique. Mais il ne faut pas pour autant les tenir pour négligeables. En effet, à travers cette réaction, nous pouvons mesurer l'abîme qui sépare la sensibilité moderne de celle des anciens. Pour eux, ces débats ne concernaient pas des détails infimes mais portaient sur la façon d'obéir à Dieu. Ce dernier se souciait de ce qu'ils faisaient, et sans doute y avait-il une bonne et une mauvaise façon d'agir. Pour les anciens, il était impératif de découvrir la bonne façon car autrement il était impossible de remplir son devoir d'obéissance. Ainsi, la préoccupation de la Bible consistait à se pencher sur les détails et, loin d'être triste et sec, ce type de textes était l'essence même de la passion et de la vie.

Ordonnance concernant l'expiation (Lév. 16 :16, 21 ?).

4Q159 Frag. 1 Col. 2 [1][...] pas. [...] [2][...Isra]ël. Ses co[mmandement]s et afin de faire expiation pour toutes leu[rs] fautes [...]

Ordonnance concernant l'accès du pauvre à la récolte (Deut. 23 :25-26).

[3][... et si] on en fait une aire de battage ou un pressoir, quiconque se présentera à l'aire de batt[age ou au pressoir...] [4]l'Israélite qui est démuni pourra en manger et en glaner pour lui mais pour [son] foy[er il n'en (?) glanera point... Quiconque engrange le blé [5]du] champ pourra lui-même en consommer mais il n'en emportera pas chez lui pour l'entreposer. [...]

Ordonnance concernant le demi-sicle pour le sanctuaire (Ex. 30 :11-16).

[6][...concer]nant le rachat :] la somme que chaque homme donnera pour le rachat de sa personne sera d'un demi-[sicle, selon le sicle du sanctuaire]. [7]Il ne la versera qu'une fo[is] dans sa vie. Le sicle compte vingt ghéra selon [le sicle du sanctuaire]. [8]Pour les six c[e]nts mi[ll]e, cent talents ; pour le tiers (c.à.d. trois mille), un demi-talent, [ce qui représente trente mines ; pour les cinq cents, cinq mines] ; [9]et pour

les cinquante, une demi-mi[n]e, [ce qui représente vingt-]cinq sicles. Le total [représente six mille trente-cinq] [10]mines [et demie]. [... hom-m]es pour dix mines ; [...] [11][... ci]nq sicles d'argent représentent un dizième de [mine...] [12][... le sicle vaut vingt ghéra selon le sic]le du sanctuaire. Un dem[i-sicle compte douze méa et deux zouzim...]

Ordonnance concernant l'epha et le bat, deux mesures pour les matières sèches dont on ne connaît pas bien l'équivalence dans le système moderne (Ez. 45 :11).

[13][...] l'épha et le bat sont la même mesure, [dix dixièmes. L'épha de blé est comme le bat de vin...] [14][Et le séa représente t]rois dixièmes et [un tiers] [et la dîme de l'épha est un dixième].

Ordonnance concernant les esclaves israélites (Lév. 25 :47-55).

Frag. 2-4 [1]Et si [... à] un étranger ou aux descendants de la fami[lle d'un étranger...] [2]devant Isra[ël], ils [ne] serviront pas les Gentils ; avec un b[ras étendu et de grands jugements Je les ai tirés du pays] [3]d'Egypte et Je leur ai commandé de ne vendre aucun Israélite comme esclave.

Ordonnance concernant le Conseil des douze (Deut. 17 :8-13). Ce Conseil devait servir d'organe judiciaire.

Et [... di]x laïcs [4]et deux prêtres. Et ils seront jugés par ces douze [... et pour toute] [5]affaire concernant une offense, ils les consulteront et quiconque se révoltera [...] [6]celui qui aura agi tyranniquement sera mis à mort.

Ordonnance concernant le port de vêtements du sexe opposé (Deut. 22 :5). Bien que cela ne soit pas dit, la peine pour ce crime qui constitue une « abomination » serait sans doute la mort.

Qu'on ne voie point le costume d'un homme sur une femme. Chaque [... Qu'un homme] [7]ne s'enveloppe point dans un manteau de femme, ni ne porte une tunique de femme car c'est là une [ab]omination.

Ordonnances concernant les mariées non vierges (Deut. 22 :13-21). Notons que la peine imposée à l'homme ayant porté une fausse accusation est bien légère en comparaison du châtiment sévère encouru par la femme pour son inconduite.

[8]Si un homme porte une accusation contre une vierge d'Israël, et que [cela survient au moment des] épousailles, qu'on l'entende et qu'on s'enquière de [9]l'honnêteté de la femme. S'il n'a pas menti à

son sujet, elle sera mise à mort, mais s'il a porté un f[au]x témoignage à son encontre, il se verra infliger une amende de deux mines [10][et] [ne] pourra la répudier de toute sa vie. Toute [jeune fille] qui [...]

Ordonnance concernant le demi-sicle pour le sanctuaire (Ex. 30 :11-16).

4Q513 Frag. 1-2 Col. 1 [2][le sicle vaut vi]ngt [ghéra] selon le sicl[e du sanctuaire].

Un demi-[3][sicle compte d]ouze [méas] et [deux] zouzi[m...] et d'eux également vient l'impureté.

Ordonnance concernant les mesures des matières sèches que sont l'épha et le bat (Ez. 45 :11).

[4][L'épha et le ba]t, d'où vient l'impureté, sont la même mesure, [dix dixièmes. L'épha de] blé est comme le bat de vin. Et le séa compte [5][trois di]xièmes et un tiers, [d'où vient l'impu]reté. Et la dîme de l'épha [6][est un dixième.]

Ordonnance concernant les filles des prêtres qui épousent des étrangers (Lév. 19 :8). Elles n'avaient plus le droit de toucher à la part des offrandes du Temple que leurs pères recevaient et partageaient habituellement avec elles et avec l'ensemble de leur famille.

Frag. 2 Col. 2 [1]les laisser toucher à la nourriture [sacr]ée, car [elles sont] impures [...] [2]maîtresses d'étrangers et quant à toute la fornication qui [... qu']il [3]recevait, pour les nourrir avec toutes les offrandes des [dons] s[acrés...] [4]et pour la nourriture [a]ngélique et pour en faire un sacrifice expiatoire pour I[sraël] qui pût être agréé [...] [5]leur nourriture est [... de] la fornication, il porte le péché parce qu'il a profané tou[t...] [6]ils [...] faute quand ils ont profané [...]

Ordonnance concernant un écoulement de la verge, peut-être la gonorrhée (Lév. 15 :13). Les émissions de sperme ordinaires, par exemple durant les rapports sexuels, n'entraînaient que trois jours d'impureté.

4Q514 Frag. 1 Col. 1 [1][...] femme [...] [2]personne ne mangera [...] car tous les im[pu]rs [...] [3]compter [sept jours pendant lesquels il se lave]ra. Et il baignera et lavera son corps au jo[u]r de [son] impureté [... Et aucun homme] [4]ne mangera s'il n'a commencé à se purifier de son é[coulement] séminal (?). [Il ne mangera pas non plus] [5]dans son impureté primaire. Et au jour de leur [pu]rification, tous ceux qui ont traversé la période d'impureté (c.à.d. les sept jours d'impureté) baigneront [6]et laveront leur corps dans l'eau et ils seront purs.

Alors ils mangeront leur pain selon la loi de [p]ureté. [7]Personne ne mangera s'il est encore dans son impureté primaire, s'il n'est purifié

de son écoulement séminal. [8]Mais celui qui est encore dans son impureté primaire ne mangera pas. Tous ceux qui sont en période d'[im]pureté, au jour de [9]leur pu[rification] ils baigneront et laveront leur corps dans l'eau et seront purs. Alors ils mangeront leur pain [10]selon l'or[donnance. Per]sonne [ne ma]ngera ni ne [bo]ira avec celu[i] qui prépare [11][...] dans [...]

M.G.A.

18

EXPOSÉ DE L'HISTOIRE DE SAMUEL

4Q160

Samuel, fils d'Elkana de la tribu d'Ephraïm, fut l'une des figures les plus éminentes des débuts de l'histoire d'Israël. Il vécut à l'époque où l'ère des juges faisait place au jeune royaume d'Israël. La Bible représente la mère de Samuel, Hanna, comme une prophétesse qui décida, avant même la naissance du garçon, qu'il serait nazir. (Le nazir était celui qui faisait le vœu de ne toucher ni au vin ni à aucun autre produit de la vigne, qui ne pouvait se couper les cheveux et ne devait approcher d'aucun cadavre, pas même de celui de ses parents. En raison de ces vœux, il était particulièrement saint.) Quand Samuel était très jeune, sa mère l'attacha au service du sanctuaire à Silo. Là, il servit le Seigneur sous les yeux du juge Héli. Après la capture du sanctuaire par les Philistins, nous n'entendons plus parler de Samuel enfant, et le personnage ne reparaît que plus tard dans la Bible, une fois parvenu à l'âge adulte.

Comme Héli, Samuel fut nommé juge et, dans le premier livre de Samuel, on le voit faire des tournées pour rendre la justice dans les premiers sanctuaires de Béthel, Ghilgal et Miçpa. C'est lui qui oignit Saül, premier roi d'Israël, et plus tard, quand Saül déçut (mais toujours de son vivant), Samuel oignit David pour lui succéder — ou peut-être plus justement, pour le remplacer. Le dernier épisode où il est question de Samuel se situe quelque temps après sa mort. Saül, au désespoir avant un affrontement avec les Philistins et se sachant abandonné de Dieu, voulut connaître l'issue du conflit qui se préparait. Il consulta la sorcière d'Endor qui aurait tiré l'esprit de Samuel du Chéol mais uniquement pour lui faire annoncer la chute de Saül.

Le présent rouleau est un récit apocryphe sur Samuel. Le premier fragment n'est autre qu'une paraphrase d'une section de 1 Samuel, mais les autres portions qui ont survécu sont de nature différente. Elles montrent Samuel parlant à la première personne, racontant l'histoire de sa

propre vie et priant. Comme nombre d'autres rouleaux trouvés dans les grottes, l'ouvrage ne contient aucune allusion sectaire et connut sans doute une large diffusion dans les milieux juifs de l'époque du Second Temple.

Ce fragment est une paraphrase de 1 Samuel, 3 :14-17 qui décrit le jugement de Dieu contre la maison d'Héli pour cause d'infidélité, et l'annonce de ce jugement au jeune Samuel.

Frag. 1 [1][C]ar Je j[ure à] [Héli que l'iniquité de sa maison ne sera pas expiée par des sacrifices] [2][ni par des offran]des, [à jamais. » Et] Samuel entendit les pa[roles du Seigneur...] [3]Et Samuel se coucha devant Héli, puis se leva et ouvrit les po[rtes de la maison du Seigneur... Cependant Samuel] [4][craignit] de rapporter l'oracle à Héli. Mais Héli l'appela [et dit : « Samuel, mon fils. » Samuel répondit : « Me voici. » Héli dit :] [5][« Je t'en prie, par]le-moi de la vision de Dieu ; ne me cache rien. Que le Seigneur te maudisse] [6][et plus encore,] si tu me caches quoi que ce soit [de ce qu'Il t'a dit. »] [7][Alors] Samuel [lui redit tout sans rien lui cacher...]

Prière de Samuel en faveur d'Israël. Les lignes 2 et 3 font allusion au Psaume 40 :3.

Frag. 3-5 [1][... O Seigneur, je t'en prie, écoute] Ton serviteur. Je ne me suis jamais abstenu jusqu'à ce jour, car [2][...] O mon Dieu, [fasse] qu'ils soient réunis à Ton peuple ! Viens à leurs secours, et retire-les [3][du gouffre tumultueux !... Délivre leurs p]ied[s] du bourbier fangeux, [et] rétablis pour eux le roc de jadis ! Assurément, ils sont l'objet de Ta louange [4][plus que toutes les autres na]tions. Que Ton peuple trouve refuge [dans Ta maison], que [Tes oin]ts se sanctifient [pour Toi]. De la fureur même de ceux qui haïssent Ton peuple Ta gloire sortira renforcée ; [5]sur terre et sur mer [Ton honneur grandira] ; la crainte que Tu inspires surpassera celle de tous les [dieux, peuples] ou royaumes. Alors tous les peuples de Tes contrées sauront [à n'en pas douter] que [6]c'est Toi Qui [les] as créés [...] Les multitudes verront que c'est lui Ton peuple [... Ils sont] [7]Tes s[aints,] que Tu as sanctifiés...

Samuel évoque l'histoire de sa vie et parle ici des années qu'il passa avec Héli.

Frag. 7 [2]Je vivais avec lui d'une fête à l'autre, l'ayant rejoint depuis [ma jeunesse...] [3]Je ne cherchais [jamais] à gagner des faveurs par le biais des richesses, de l'argent ou de dons corrupteurs [...] [4][Je préférais servir] mon Dieu, et choisis de dormir au pied de la couche d'[Héli] [...]

M.O.W.

19

COMMENTAIRES D'ISAÏE

4Q161-165

Des fragments de cinq commentaires du livre d'Isaïe ont été retrouvés dans les vestiges de la grotte n° 4. Les dix fragments du premier texte ont été reconstitués en trois colonnes de texte et de commentaire.

4Q161 Frag. 1 [26][...] Dieu [...] [27][...] Israël est [...] [28][...] les hommes de son armée et [...] [29][...] les prêtres, car il [...]

Frag. 2+3+4 [1][« Ton peuple Israël fût-il aussi nombreux que le sable de la mer, seul un reste [2]s'amendera ; car la destruction est assurée, la juste sentence va déferler. L'Eternel, [3]Dieu des armées, va sévir dans tout le pays »] (10 :22-23).

[4][Cela se rapporte à...] car [...] les fils de [...] [5][...] son peuple. [Quant au ver]set qui dit : « [Ton peuple] [6][Israël fût-il aussi nombreux que le sable de la mer, seul un reste s'amendera ; car] la des[-truction est as]surée, la juste sentence va déferler »] [7][cela se rapporte à...] beaucoup périront [...] [8][...] ne s'échapperont pas vers [... le] pays en vérité [...].

Les versets qui suivent sont considérés comme une prophétie du « Chef de la nation », expression courante dans les rouleaux pour désigner le messie issu de David.

[9] « A[insi] donc [parl]e l'E[ternel, Dieu] [10][des armées : « Ne crains pas, ô mon peuple habitan]t de Sio[n, l'Assyrie et la v]erge [dont elle use pour te battre, le bâton qu'elle lève] [11][sur toi comme autrefois l'Egypte ; car] très vite [à présent mon courroux aura disparu ainsi que ma fureur contre] [12]leur [corruption]. Alors [le Seigneur des armées] ag[itera le fouet, comme au jour où Midian fut défait au rocher d']·[13][Or]eb ; Son b[âton, Il le brandira au-dessus de la mer

comme Il fit contre l'Egypte. En ce jour] [14][son] fardeau tombera [de ton épaule et son joug de ta nuque — le joug se brisera tant la nuque sera grasse ! »] (10 :24-27).

Frag. 5+6 [15][Cela se rapporte à...] [16][...] quand ils reviendront du « désert des peu[ples » (cf. Ez. 20 :35) [...] [17]... le bâton est le] Chef de la nation, et ensuite il les libérera [du joug] [18][...].

Les versets qui se rapportaient à l'origine à la marche des Assyriens sur Jérusalem sont ici considérés comme une prophétie de l'arrivée imminente du messie dans la ville sainte.

[19]« A Ayat il arrive, poursuit vers [Migron, à Mikhmach] [20][il laisse son bagage, ils traversent le] gué, couchent à Gheba. [Rama] dé[faille, Gibeat-] [21][Shaul fuit. Pousse] ta clameur, petite Gallim ! Ecoute bien, [Laich ! Appelle au secours, Anatot !] [22]Madmena [s'élance comme une flèche,] les habitants de Ghebim cherchent refuge. Encore un [jour et il sera à Nob,] [23]et [il étendra] la main vers la petite montagne de Sion, vers la colline de Jérusalem » (10 :28-32).

[24]Ce passage [renvoie aux] Derniers Jours, qui arriveront [...] [25][le Chef de la na]tion, quand il s'avancera à l'intérieur des terres à partir de la plaine d'Acre pour se battre contre [... le Chef de] [26][la na]tion, car il n'a point d'égal dans toutes les cités de [...] [27]jusqu'à la limite de Jérusalem [...].

L'interprète évoque la guerre contre les Kittim qui, dans ce contexte, sont peut-être les Grecs ou les Romains ou tout simplement quelque vague ennemi eschatologique. Il importe de noter que le Chef de la nation semble ne jouer aucun rôle dans le combat, au moins dans les portions de texte qui ont survécu.

Frag. 8+9+10 [5][« A présent, le Seigneur Dieu des armées émonde la cime des arbres avec une serpe. Les plus hauts sont abattus, les plus forts jetés bas.] [6]Les halliers de [cette forêt sont tailladés] par le fer, les arbres du Liban par la main du puissant[7][tomberont] avec fracas » (10 :33-34).

[Cela renvoie aux] Kittim qui tomberont sous les coups d'Israël et aux humbles [8][de Juda, qui...] les Gentils, et les puissants seront mis en pièces, et [leur coura]ge s'évanouira. [9][... Les « plus hauts] seront abattus » renvoie aux guerriers des Kit[tim], [10][qui... quant au verset qui di]t : « Les halliers de cette forêt seront tailladés par le fer, » il se rapporte aux [11][...] pour la guerre contre les Kittim. « Les arbres du Liban par [la main du puissant [12]tomberont avec fracas » : il s'agit des] Kittim qui tomberont aux mains des nobles d'[Israël...] [13][...] quand il fuira dev[ant Is]raël [...] [14][...].

Quand les ennemis seront détruits, le nouveau David régnera sur toute

la terre. Toutefois, l'interprète prend la précaution de dire que le messie ne décidera rien sans consulter les prêtres légitimes. Le passage messianique d'Isaïe joue aussi un rôle dans 4Q285 (texte n° 54).

[15][« Un rameau sortira de] la souche de Jessé, un rejeton [surgira] de ses [racines] ; et sur lui [reposer]a l'esprit du [16][Seigneur : un esprit de] sagesse et de discernement, un esprit de con[seil et de force], un esprit de pénétra[tion] [17][et de crainte du Seigneur, il se délectera dans la crainte du] Seigneur. [Il ne jugera pas seulement] selon ce que voient [ses yeux], [18][il ne décidera pas seulement selon ce qu'entendent ses oreilles] ; mais il jugera [les faibles avec justice, et rendra ses arrêts] [19][avec équité aux humbles du pays. Il punira la terre du sceptre de sa parole, du seul souffle de ses lèvres] [20][il anéantira l'impie. La "justice" sera la ceinture de] ses reins, la "vé[rité", l'écharpe de ses flancs »] (11 : 1-5).

[22][Ce passage renvoie à la branche de] David qui fera son apparition dans les Derni[ers Jours...] [23][...] ses ennemis ; et Dieu le soutiendra d'[un esprit] puissant [....] [24][... et Dieu lui donnera] un trône glorieux, [un] diadème [sacré] et des habits d'apparat. [25][... Il placera un] sceptre dans ses mains, et il régnera sur tous les G[enti]ls, même sur Magog [26][et son armée... tous] les peuples à son glaive seront soumis. Quant au verset qui dit : « Il ne [27][jugera pas seulement selon ce que voient ses yeux], il ne décidera pas seulement selon ce qu'entendent ses oreilles, » il signifie qu' [28][il sera conseillé par les prêtres, fils de Sadoq,] et selon leurs instructions il régnera, et sur leur ordre [29][il rendra ses arrêts ; et toujours] un de ces grands prêtres marchera à ses côtés, avec entre ses mains les habits de [...].

Le second commentaire d'Isaïe qui a survécu se compose d'un grand fragment contenant des morceaux de trois colonnes. L'interprète n'a pas, semble-t-il, commenté chaque verset. Le premier morceau est considéré comme une prophétie sur le malheur et la détresse durant les Derniers Jours ; le second porte sur les « hommes de raillerie. »

4Q162 Col. 1 [1][Quant au verset qui dit : « J'ôterai sa barrière pour qu'on la dévore ; j'abattrai] sa clôture pour qu'on la piétine » (5 :5) que [2][...] ce passage signifie qu'il les a abandonnés [3][...] et le verset qui dit : « Que les ronces [4][et les épines l'envahissent » (5 :6)...] et le verset [5][qui dit...] la voie de [6][...] leurs yeux. [7-10][... Quant au verset qui dit : « Cinq arpents de vigne ne donneront que vingt litres de vin ; dix boisseaux de semence ne produiront qu'un boisseau de blé » (5 :10),] **Col. 2** [1]ce passage renvoie aux Derniers Jours, quand la terre elle-même sera victime du glaive et de la famine ; voilà ce qui adviendra [2]quand la terre sera châtiée.

« Malheur à ceux qui se lèvent tôt en quête de liqueurs fortes, qui se couchent tard [3]pour s'enivrer de vin, qui mêlent lyre, luth, pipeau

et tambourin à leurs beuveries mais [4]ne prêtent attention à l'œuvre du Seigneur, ni ne voient ce qu'Il a fait. Voilà pourquoi mon peuple est en exil, privé d'intelligence, pourquoi les masses sont affamées, [5]les foules dévorées par la soif. Voilà pourquoi l'abîme a ouvert son gosier, pourquoi sa gueule est un gouffre béant ; [6]tous ses atours et son tintamarre y seront engloutis, et c'est là que la clameur joyeuse finira ! » (5 :11-14).

Il s'agit des Hommes de Raillerie [7]qui sont à Jérusalem. Ce sont eux « qui ont rejeté la Loi du Seigneur, repoussé la parole du Saint d'[8]Israël. C'est pour cela qu'Il s'est emporté contre Son peuple, qu'Il a brandi Sa main contre lui et l'a frappé si fort que [9]les montagnes ont tremblé et que les cadavres gisaient comme des immondices au milieu des rues. Et pourtant Sa colère [10][n'a point décliné, Sa main reste toujours brandie »] (5 :24-25). Telle est la bande des Hommes de Raillerie qui sont à Jérusalem.

La troisième colonne contient des passages d'Isaïe 5 :29-30. Aucune interprétation n'a été retrouvée.

Le troisième commentaire, inscrit sur du papyrus, est extrêmement fragmentaire. La plupart des cinquante-sept pièces restantes sont trop petites pour pouvoir se prêter à une traduction pertinente. Parmi les autres, seul un petit nombre contient à la fois texte et interprétation. Les références à « Babylone » et aux « Gentils » rappellent tout particulièrement la vision des Derniers Jours figurant dans le Rouleau de la guerre *(texte n° 8).*

4Q163 Frag. 1 [2][... ca]r il y est fait allusion dans le verset q[ui dit...] [3][...] et Il anéantira la voie des [...] [4][... comme il est éc]rit le concernant dans Jér[émie...]

Frag. 6+7 Col. 2 [2-3][... « La lumière d'Israël deviendra un feu, Son Saint une flamme, brûlant et consumant sa base et son fondement en un seul jour. Le meilleur de ses forêts et de ses jardins sera détruit, dans son âme et dans sa chair. Le nombre d'arbres subsistant dans sa forêt sera si restreint] qu'un petit enfant pourra [le noter] » (10 :17-19) [...]

[4]Ce passage renvoie à la destruction de Babylone [... « sa base et son fondement, » ce sont les] [5]lois des Gentils [...] [6]que beaucoup deviennent des traîtres [...] [7]Israël ; et le verset qui dit : [« Le nombre d'arbres subsistant dans sa forêt sera si restreint qu'un petit enfant pourra les noter, »] [8]renvoie aux quelques survivants [...] [9][...].

[10]« En ce jour, [le reste d'Israël et les exilés de] la maison de [11]Jacob [ne] recherche[ront plus l'appui de leur persécuteur mais l'appui du Seigneur, le Saint d'][12]Israël. En vérité, seul un res[te, un reste de Jacob, retournera vers le Dieu Tout-Puissant] ; [13]car même si

ton peuple, ô [Israël, est comme le sable de la mer, seul un reste retournera »] (10 :20-22).

[14]Ce passage concerne les Derniers [Jours...] [15]ils entreront dans le [... et quant au verset qui] [16]dit : [« Même si ton peuple, ô Israël, est comme le sable de la mer, seul un reste retournera, »] [17]il renvoie au petit nombre de [...]

Frag. 8-10 [1][...] contre le roi de Babylone [... « Même les pins] [2][se réjouissent de ta chute,] et les cèdres du Liban. [Depuis que tu as péri, il n'est venu personne] [3][pour les abat]tre » (14 :8). « Les pins » et « les cèdres [du Liban » sont...] [4][...] et quant au verset qui dit : « Voilà [ce qui est prévu] [5][contre toute] la terre, et voilà la main [brandie contre tous les Gentils.] [6][Car le Seigneur] des Armées a arrêté [son plan. Qui s'y opposera ? Sa main est brandie ;] [7][qui peut] Le conduire à la retirer » (14 :26-27). Voici [...] [8][comme il est] écrit dans le livre de Zacharie, les paroles de [Dieu...]

Frag. 21 [1-2][« Dans très peu de temps, le Liban redeviendra un verger, et ce verger sera] pris pour [un sous-bois »] (29 :17). « Le Liban » est [...] [3][...] au « verger, » et ils reviendront [...] [4][...] par le glaive, tout comme [...] [5-6][...] Le Maître de [justice...].

Frag . 23 Col. 2 [3]« Car ainsi parle le Seigneur, le Saint d'Israël : “par le repentir et par la paix [vous serez sauvés] ; [4]dans la confiance sereine est votre force.” Mais vous ne l'avez pas admis, et [vous avez dit :] [5]“Non, fuyons sur des chevaux.” Eh bien, fuyez ! Vous avez dit : “Prenons des montures lestes.” Eh bien, [6]vos poursuivants eux aussi seront lestes. Vous serez mille à fuir sous la menace d'un seul et, sous la menace de [7]cinq, vous fuirez tous, jusqu'à vous trouver isolés comme un mât au sommet d'une montagne, comme [8]une bannière sur une colline. Mais l'Eternel attend de vous témoigner sa grâce, assurément Il se lèvera [9]pour vous prendre en pitié, car l'Eternel est un Dieu de justice. Heureux sont tous ceux qui espèrent en lui » (30 :15-18).

[10]Ce passage concerne les Derniers Jours et renvoie à la bande des Chercheurs de flatterie [11]qui sont à Jérusalem [...] [12]dans la Loi et pas [...] [13]cœur, pour piétiner [...]

Frag. 22 [« Vos maîtres ne se cacheront plus, et vos yeux pourront voir vos maîtres, et vos oreilles entendre quelqu'un derrière qui dira, si vous déviez à droite ou à gauche : “Voici la voie qu'il faut suivre” »] (30 :20-21).

[1]Ce passage renvoie à [...] [2][...] qu'ils suivent [...] [3][...] les [prêtres,] fils de Sadoq, [...] [4][... quant au verset] qui dit : « Le pain de [ton sol sera riche » (30 :23)...]

Frag. 25 [« Et le Seigneur fera entendre sa voix majestueuse, Il montrera la force de Son bras, par un souffle de colère et de grandes flammes dévorantes, avec des cataractes, le tonnerre et la grêle, car c'est par la voix du Seigneur que l'Assyrie sera vaincue, c'est de Sa

verge qu'Il les brisera. Et chaque fois que le Seigneur laissera retomber son bâton vengeur, on entendra résonner lyres et tambourins ; c'est en brandissant ce bâton qu'Il livrera les combats » (30 :30-32).]

[1][Cela renvoie à...] le roi de Babylone [...] [2][...] avec lyres et tambourins [...] [3][... « Les cataractes et] le tonnerre », ce sont les armes de guerre [...]

Le fragment suivant indique que, lors de sa création, les prêtres étaient la composante essentielle du Yahad.

4Q164 [« Je mets du kohol autour de tes pierres, je te donnerai des saphirs pour assise » (54 :11).]

[1][...] tout Israël comme le kohol sur les yeux. « Je te donnerai des sap[hirs pour assise. » Ce passage signifie] [2][qu]'ils fondèrent la société du *Yahad* sur les prêtres, et le [...] [3]l'assemblée de Ses élus, comme le saphir au milieu des pierres [...]

[« Je bâtirai en rubis] [4]tous tes créneaux » (54 :12a).

Cela renvoie aux douze [prêtres...] [5]qui font briller les Ourim et les Toumim dans le jugement [... et rien ne] leur [6]fait défaut, comme le soleil dans toute sa lumière.

« Et toutes [tes portes seront d'étincelantes pierreries] » (54 :12b).

[7]Cela renvoie aux chefs des tribus d'Israël [...] [8]son lot, les fonctions de [...]

Seuls subsistent quelques fragments de ce manuscrit et quelques bribes d'interprétation.

4Q165 Frag. 1-2 [2][...] et Jérusalem [...] Et quant à ce qui est écrit, [« Tel un berger, il fera paître son troupeau » (40 :11),] [3]cela se rapporte au [Maître de justice qui] a révélé les enseignements de la jus[-tice].

E.M.C.

20

COMMENTAIRE D'OSÉE

4Q166 — 167

A la différence des autres commentaires, la portion conservée de ce premier texte traite essentiellement du sort de « la génération que Dieu punit en premier », d'Israël avant l'exil. On y trouve aussi une allusion à la « controverse du calendrier » dont il est question dans de nombreux manuscrits de la mer Morte.

4Q166 Col. 1 [1-3][...] [4]et ils furent satisfaits [...] [5]ils eurent un comportement dépravé [...]

[7][« Alors je m'en vais entraver son chemin] de ronces, ses sentiers, [8][elle ne les trouvera plus »] (2 :6).

[Cela renvoie à... dans la folie,] l'aveuglement et la confusion [9][...] et le temps où ils ont trahi n'a pas [...] ils sont la génération que [Dieu] punit [11][en premier...] [12][... pour être] rassemblés aux temps de la colère, car [13][...]

[15][« Et elle dit : "je vais m'en retourner auprès de mon premier ép]oux, car [16][j'étais alors plus heureuse qu'aujourd'hui" »] (2 :7).

[Cela renvoie à...] quand les captifs [d'Israël] revinrent [17][...]

Col. 2 [1][« Elle ne savait pas que] c'est Moi qui lui donnais le blé, [le vin,] [2][l'huile et l'argent à] profusion, ainsi que l'or qui leur servit pour fabriquer [Baal »] (2 :8).

[Cela signifie] [3]qu'[après avoir mangé] et s'être rassasiés, ils oublièrent le Dieu qui [accorde ces bénédictions, car] ils délaissèrent Ses [4]commandements qu'Il leur avait prescrits [par l'intermédiaire de] [5]Ses serviteurs, les prophètes. En échange, ils écoutèrent ceux qui les trompaient. Ils leur firent honneur [6]et les révérèrent dans leur aveuglement comme s'ils étaient des dieux.

[8]« Aussi reprendrai-je mon blé en son temps, mon vin [en sa saison]. [9]J'ôterai ma laine et mon lin de dessus [sa nudité]. [10]Et je décou-

vrirai son infamie à la face de ses [amants. Nul ne pourra] [11]la soustraire à ma puissance » (2 :9-10).

[12]Ce passage signifie qu'Il les livra à la famine et à la nudité, de sorte qu'ils devinrent un objet de hon[te] [13]et de scandale pour les Gentils sur lesquels ils s'étaient appuyés mais qui [14]ne purent les sauver du châtiment.

« Je mettrai un terme à toutes ses joies, à ses [15]pèl[erinages, ses néo]ménies, ses Sabbats et à toutes ses solennités » (2 :11).

Cela signifie que [16][toutes les solen]nités, ils les délaisseront pour adopter les solennités des Gentils, de sorte que [toute] [17][leur joie] se changera en deuil.

Le reste de la colonne contient le texte de 2 :12 mais tout le commentaire a disparu.
Les quelques fragments de cette portion ayant survécu contiennent plus de références « codées » que le texte précédent.

4Q167 Frag. 2 [1][« Il ne peut guérir vo]tre plaie » (5 :13b).

Cela renvoie [à...] [2][...] le Lion de la colère.

« Car Je suis comme une panthère pour Ephraïm, [comme un lion pour la maison de] [3][Juda] » (5 :14a).

[Cela renvoie] au dernier prêtre qui étendra la main pour frapper Ephraïm [4][...]

[« Je rentrerai dans ma demeure jusqu'à ce qu']ils admettent leur faute et recherchent ma présence. Quand le malheur s'abattra [6][sur eux, ils Me rechercheront »] (5 :15).

[Cela signifie que...] Dieu [détournera] Sa face d'[eux...] [7][...] et ils n'ont pas écouté [...]

Frag. 7 [1][« Comme Adam, ils] ont enfreint l'alliance » (6 :7).

Cela signifie que [2][...] ils ont abandonné Dieu et observé les lois des [Gentils...]

E.M.C.

21

COMMENTAIRE DE NAHOUM

4Q169

Le *Commentaire de Nahoum* est peut-être le rouleau le plus important pour la reconstitution de l'histoire servant de toile de fond aux manuscrits de la mer Morte. A la différence des autres commentaires dont la manière est en général énigmatique (voir introduction au texte nº 4, *Commentaire d'Habacuc*), celui-ci contient une référence historique précise à Démétrios III Eukairos, roi de la Syrie séleucide, qui envahit la terre sainte en 88 av. J-C. La toile de fond de cet épisode est évoquée de manière indirecte dans le commentaire.

Alexandre Jannée régna sur Israël comme roi et grand prêtre de 103 à 76 av. J-C. Bien qu'il eût élargi les frontières du pays comme jamais auparavant depuis le règne de Salomon près d'un millénaire avant lui, certaines factions le détestaient pour ce qu'ils considéraient comme un relâchement de l'observance religieuse. L'hostilité était réciproque et Jannée n'hésita point à écraser la dissidence de la manière la plus efficace possible, c'est-à-dire en faisant exécuter ou bannir les dissidents. D'après les écrits de Josèphe, il est clair que les Pharisiens furent les meneurs de la faction opposée à Jannée, tandis que ce dernier était, lui, proche des Sadducéens et des prêtres.

Au bout du compte, le combat entre Jannée et ses ennemis devint si âpre que ceux-ci s'allièrent à Démétrios de Syrie, l'invitant à envahir Israël et à déposer le roi. Démétrios ne tarda pas à s'exécuter, sans doute avec ardeur, et mit en fuite Jannée lors d'une bataille près de Shékém. A ce moment, toutefois, de nombreux alliés des Pharisiens, sans doute hostiles à contribuer au rétablissement de la domination des Gentils sur la Terre sainte, renoncèrent à les soutenir et rejoignirent le camp de Jannée et de ses partisans. En conséquence, Démétrios dut procéder au retrait de ses armées.

Après avoir rétabli son autorité, Jannée exerça une répression sauvage

sur ceux qu'il considérait comme des traîtres et fit bannir ou exécuter un grand nombre d'insurgés. Selon Josèphe, son acte de vengeance le plus notoire fut la crucifixion de huit cents de leurs chefs qui durent auparavant, du haut de leurs croix, assister au massacre de leurs épouses et de leurs enfants.

Pourtant, ce sont les adversaires de Jannée qui eurent le dernier mot. Après sa mort, la faction des Pharisiens s'affirma de nouveau, exerçant une autorité presque absolue grâce à son influence sur la veuve du roi, la reine Salomé-Alexandra. Le vent avait tourné et ce sont les Pharisiens qui imposèrent alors leur propre régime de terreur à l'opposition. Il est fort probable que la secte de la mer Morte faisait partie de cette opposition.

Située dans le contexte de la chute imminente de l'empire d'Assyrie et de sa capitale Ninive en 612 av. J-C, la prophétie de Nahoum exprime une joie sans mélange face à la destruction des ennemis d'Israël. L'auteur du *Commentaire de Nahoum* exploite cet esprit de vengeance en prédisant le renversement des « Chercheurs de flatterie » — de toute évidence les Pharisiens — qui devaient, à l'époque de la rédaction du rouleau, se trouver au pouvoir. L'auteur donc faisait partie d'un groupe qui s'était opposé aux Pharisiens et qui, par voie de conséquence, avait soutenu Jannée, appelé ici le « Lion de la colère. » Les spécialistes n'ont pas voulu admettre que le *Yahad* ait pu admirer un homme aussi violent que Jannée. Mais la publication récente d'un autre manuscrit des rouleaux, *Eloge du roi Jonathan* (texte nº 95), semble indiquer qu'il en fut vraiment ainsi.

La première partie de Nahoum décrit l'arrivée du Tout-Puissant en fureur, thème toujours pertinent pour le commentateur. Comme jadis le prophète, l'auteur pensait que Dieu jugerait les Gentils.

Frag. 1-2 [1][« ... dans la tempête et l'ouragan Il arrive, et] les nuées s[ont la poussière de ses pieds »] (1 :3b).

[Signification du passage :] [2]les [« ouragans et les tempête]s » [renvoie aux] cieux de Son firmament, et Sa terre qu'Il a cré[ée est « la poussière de ses pieds ».]

[3]« Il apostrophe la mer, et la des[sèche] »] (1 :4a).

[Si]gnification de ce passage : « la mer » c'est tous [..., et « les dessécher » c'est] [4]les faire passer en jugement et les effacer de la surface de [la terre].

[4a][« Il assèche tous les fleuves »] (1 :4b).

[Cela signifie qu'Il les détruira] [5]avec [tous leurs che]fs et que leur tyrannie prendra fin.

[5][« Le Basan et] le Carmel [sont devenus arides] ; même les fleurs du Liban se sont fanées » (1 :4c).

[Cela veut dire que...] [6]beaucoup [périront...] dans ce comble de

l'impiété, car « Ba[san » renvoie à... et... est appelé] [7]« Car]mel », et ses chefs « Le Liban ». « Les fleurs du Liban » sont [...] [8][les hommes de leur ban]de, et ils périront avant [...] les élus de [...] [9][tous] les habitants du monde.

« Les mon[tagnes tremblent devant lui, les collines s'écroulent ;] [10]la terre [se soulève] à cause de lui, et [le monde] devant lui, avec tout ce qui l'habite. Qui peut résister à sa colère ? Et qui peut [11][survivre à] l'ardeur de son courroux ? » (1 :5-6).

[Cela signifie que...]

L'invasion de Démétrios est traitée presque incidemment, toute l'attention étant portée sur Alexandre Jannée, le Lion de la colère, et sur la sévérité qu'il manifesta envers ses ennemis.

Frag. 3-4 Col. 1 [1][« Où se trouve l'antre du lion, l'endroit où se gavent les lionceaux ? » (2 :11a).

[Cela renvoie à...] l'habitation des Gentils impies.

Pour le commentateur, Jérusalem est une véritable tanière. Les lions des Gentils cherchent à y entrer, et les lions juifs la quittent. L'opposition établie entre « les rois de Grèce » et les « chefs des Kittim » confirme que Kittim est un nom de code pour les Romains.

« Là où veut entrer le lion, veut aussi entrer [2][sans crainte] le lionceau » (2 :11b).

[Cela renvoie à Démé]trios, roi de Grèce, qui chercha à entrer dans Jérusalem à l'incitation des Chercheurs de flatterie. [3][Mais elle ne tomba jamais sous la] coupe des rois de Grèce depuis Antiochos jusqu'à l'apparition des chefs des Kittim. Mais ensuite elle sera foulée aux pieds [4][par les Gentils...]

« Le lion fait des prises pour ses petits, il étrangle sa proie pour ses compagnes » (2 :12a).

[5][Cela renvoie au...] au Lion de la colère qui veut tuer certains de ses nobles et les hommes de son parti [6][...]

Considérée par les modernes comme un acte répugnant, la crucifixion était, aux yeux du commentateur et de sa communauté, une méthode des plus appropriées pour châtier les ennemis de Dieu. Ils pensaient qu'elle était prescrite par la Bible (voir Deut. 21 :23).

[« Il remplit] sa grotte [de proies], son antre de gibier » (2 :12b).

Cela renvoie au Lion de la colère [7][...ven]geance contre les Chercheurs de flatterie, car il avait coutume de pendre les hommes vivants, [8][comme on faisait] jadis en Israël, car à celui pendu vivant à un arbre, [s'app]lique [le verset] : « Vois, Je suis contre [toi,] [9][dit le Seigneur des armées » (2 :13a).

Il est assez évident que les « Chercheurs de flatterie » impitoyables sont les Pharisiens. En revanche, il est beaucoup plus hasardeux de formuler des hypothèses sur les noms de code « Ephraïm » et « Manassé ». Parfois Ephraïm est associé aux Chercheurs de flatterie, comme il advient ci-dessous. En d'autres occasions, l'auteur espère qu'Ephraïm se repentira. Manassé représente peut-être les partisans séculiers de Jannée, soit les aristocrates qui n'ont pas de véritable intérêt pour la controverse religieuse.

[« Je brûlerai] tes [hordes] dans un nuage de fumée, le glaive achèvera tes lions et Je ferai dispar[aître] tes proies [de la terre.] [10][On] n'[entendra plus la voix de tes hérauts »] (2 :13b).

[Signification du] passage : « tes hordes » ce sont les troupes de son armée qu[i se trouvent à Jérusal]em ; « ses lions » ce sont ses [11]nobles [...], « tes proies » ce sont les richesses que les prêtres de Jérusalem ont accumulées, qu'[12]ils donneront [à... E]phraïm, qu'Israël recevra. **Col. 2** [1]« Ses messagers » ce sont ses ambassadeurs, dont la voix ne sera plus entendue parmi les Gentils.

« Malheur à toi, ville où sévissent meurtre, mensonge et pillage ! » (3 :1).

[2]Signification du passage : il s'agit de la ville d'Ephraïm, des Chercheurs de flatterie durant les Derniers Jours, de ces adeptes de la tromperie et du mensonge.

Le « règne des Chercheurs de flatterie » est assimilé ici en tous points à la domination tyrannique des Assyriens de jadis. D'après la formulation du commentaire, il est manifeste que les Chercheurs de Flatterie sont au pouvoir au moment de la rédaction de l'ouvrage.

[3]« Partout des victimes ; partout le claquement du fouet, le grondement des roues, le martèlement de sabots galopants, le fracas des chars, le cabrement des montures, les lames, [4]le flamboiement des lances, une multitude de tués, un monceau de cadavres, des corps à l'infini ; on bute contre les corps » (3 :2-3).

Cela renvoie au règne des Chercheurs de flatterie ; [5]dans leur sillage on trouvera toujours le glaive des Gentils, la captivité, le pillage, les luttes intestines, l'exil par peur de l'ennemi. Une multitude [6]de carcasses criminelles tomberont pendant leur domination, le nombre de leurs tués n'aura pas de limite — en fait, par suite de leur dessein criminel, ils trébucheront sur la chair de leurs cadavres !

[7]« Tout cela à cause des nombreuses débauches de la courtisane. Elle est si belle, une vraie sorcière qui s'adjuge des peuples par la fornication, des clans entiers par des sortilèges » (3 :4).

[8]Cela renvoie aux fourbes d'Ephraïm qui, par leurs enseignements trompeurs, leurs propos mensongers et leurs discours malhonnêtes en égarent plus d'un : [9]rois, princes, prêtres, dans le pays et à l'extérieur.

Villes et clans périront d'avoir suivi leurs principes, nobles et dirigeants [10]mourront par l'[arrog]ance de leurs propos.

Selon Josèphe, Jannée dut renoncer à son pouvoir sur une partie de ses conquêtes transjordaniennes pour obtenir la neutralité des habitants de l'Arabie. L'évocation des « villes de l'Est » qui « rabattent leurs jupes » est peut-être une allusion à cette stratégie.

« Vois, Je suis contre toi, dit le Seigneur des armées. Tu rabattras [11]tes jupes sur ton visage, découvrant aux Gentils ta nudité, aux royaumes ta honte » (3 :5).

Cela renvoie à [...] [12][...] les villes de l'Est, car « les jupes » sont [...] **Col. 3** [1]les Gentils avec leur fange et leurs répugnantes idoles.

« Je déverserai sur toi des abominations, Je te traiterai avec mépris, Je te rendrai [2]repoussante afin que quiconque te voit s'éloigne de toi » (3 :6-7a).

[3]Cela se rapporte aux Chercheurs de flatterie. Dans le temps à venir, leur ignominie éclatera aux yeux de tout Israël et [4]beaucoup percevront leurs méfaits, ils les rejetteront et les prendront en horreur à cause de leur arrogance criminelle ; et quand la gloire de Juda éclatera, [5]les cœurs simples d'Ephraïm s'écarteront d'eux, ils abandonneront ceux qui les ont trompés pour s'allier au vrai Israël.

« Ils diront : [6]“Ninive est en ruines. Qui portera son deuil ? Où puis-je trouver des gens pour la consoler ?” » (3 :7b).

Cela renvoie aux Chercheurs de flatterie [7]dont la faction disparaîtra et dont la bande sera dissoute. Ils ne tromperont plus la congrégation et les cœurs simples [8]ne se tiendront plus à leurs avis.

« Vaux-tu mieux que No-Am[on qui s'étalait le long] des fleuves ? » (3 :8a).

[9]« Amon » désigne Manassé, et « les fleuves » sont les nobles de Manassé, les hommes respectables de [...]

[10]« Les eaux l'environnent, son armée c'est la mer, les flots lui servent de remparts » (3 :8b).

[11]Signification de ce passage : ils sont les hommes de son armée, les guerriers pour sa bataille.

Le contexte historique de ce passage est obscur.

« Couch [et l'Egypte] sont sa force sans limite, [12][Pout et la Libye ses alliés »] (3 :9).

Col. 4 [1]Signification du passage : ce sont les impies de [...], une ligue factieuse qui est alliée à Manassé.

« Elle aussi a [connu] l'exil, [la captivité] ; [2]ses nouveau-nés, on les a fracassés à tous les coins de rue. On a tiré au sort le destin de ses honnêtes citoyens, [entravé] tous ses nobles [3]avec des chaînes » (3 :10).

Cela renvoie à Manassé dans les Derniers Jours, car son royaume sera mis à bas en Is[raël...] [4]ses femmes, ses nourrissons, et ses enfants seront emmenés en captivité, ses guerriers et ses nobles [tués] par le glaive [...]

[« Toi aussi tu boiras] [5]et tu seras hébétée » (3 :11a).

Cela renvoie aux impies de [...] [6]dont la coupe viendra après que Manassé [...]

[« Toi aussi tu chercheras] [7]refuge dans la ville contre l'ennemi » (3 :11b).

Cela [renvoie à...] [8]leurs ennemis dans la ville [...]

E.M.C.

22

COMMENTAIRES DES PSAUMES

4Q171, 4Q173, 1Q16

Dans les commentaires de Qumran sur le Psautier, le Maître de justice, le Prêtre impie et l'Homme de mensonge occupent le devant de la scène (voir Introduction pour une première présentation de ces personnages). Les plus grands fragments de 4Q171 préservés contiennent un commentaire linéaire du psaume 37 traitant de la nécessité pour les justes de garder leur foi en Dieu malgré les succès apparents des impies. Dieu fera en sorte que les justes comme les impies obtiennent leur dû : pour les justes, la récompense de leur fidélité, pour les impies, le châtiment.

Les membres du *Yahad* et leur chef, le Maître de justice, représentent les justes des Psaumes tandis que leurs ennemis, le Prêtre impie et l'Homme de mensonge, qui les ont persécutés, représentent les impies. Le psaume et le commentaire qui l'accompagne sont traversés d'un désir passionné de voir redressées les injustices du monde, désir tempéré par la reconnaissance que la patience est requise pour les souffrances qui sont inévitables dans l'attente de l'intervention divine. Ces commentaires ont donc une ferveur eschatologique qui n'apparaît qu'occasionnellement dans les commentaires plus historiques tels le texte n° 4 (*Commentaire d'Habacuc*) et le texte n° 21 (*Commentaire de Nahoum*).

Les justes, qui font partie de la secte, doivent supporter la souffrance mais peuvent espérer que, dans la sentence finale, chacun sera payé selon ses œuvres.

4Q171 Frags. 1-2 Col. 1 [20][« Il fera briller ton innocence comme la lumière, et ton bon droit comme] le milieu du jour » (37 :6).

[21][...] la volonté de [22][...] les fous ont choisi [23][...] ceux qui aiment la dissolution et égarent [24][...] l'impiété par la puissance de [Dieu].

[25][« Garde] le silence devant [le Seigneur et] espère en lui. Ne jalouse pas celui qui réussit [26]et dont les œuvres sont impies » (37 :7).

[Cela renvoie] à l'Homme de mensonge qui en a égaré beaucoup par ses [27]déclarations trompeuses, parce qu'ils ont choisi la frivolité mais n'ont pas écouté le porte-parole de la vraie connaissance. C'est pourquoi **Col. 2** [1]ils périront par le glaive, la famine et la peste.

« Renonce à ta colère et abandonne tout ressentiment. Ne [2]cherche pas à faire le mal, car les malfaiteurs seront tous exterminés » (37 :8-9a).

Cela renvoie à tous ceux qui retournent [3]à la Loi et n'hésitent pas à se repentir de leur péché, car tous ceux qui refusent [4]de se repentir de leurs fautes seront exterminés.

« Mais ceux qui se fient au Seigneur, ils hériteront du pays » (37 :9b).

Cela renvoie [5]à la congrégation de Ses élus, ceux qui accomplissent Sa volonté.

Le calendrier eschatologique de la secte prévoyait qu'il s'écoulerait quarante ans de la mort de leur Maître à l'affrontement eschatologique final entre le Bien et le Mal.

« Très bientôt il n'y aura plus d'impie ; [6]tu observeras l'endroit où il était, et il n'y sera plus » (37 :10).

Cela renvoie à tous les impies au bout [7]des quarante ans. Quand ils seront révolus, il n'y aura plus d'impie [8]sur la terre.

« Alors les humbles hériteront du pays et jouiront de toute l'abondance qu'engendre la paix » (37 :11).

Cela renvoie à [9]la congrégation des pauvres qui subissent le temps de l'erreur mais seront délivrés de tous les pièges de [10]Bélial. Par la suite, ils jouiront de tous les [...] de la terre et s'engraisseront de tous les [biens offerts] à [11]l'humanité.

[12]« Le méchant complote contre le juste et grince [des dents à son encontre. Mais le Seign]eur se rit de lui, car Il sait que [13]son jour arrive » (37 :12-13).

Cela renvoie aux cruels Israélites de la maison de Juda qui [14]complotent pour anéantir ceux qui observent la Loi et font partie du *Yahad*. Mais Dieu ne les laissera pas [15]en leur pouvoir.

Ephraïm et Manassé sont déjà présents en tant que noms de code dans le Commentaire de Nahoum. *Ils représentent les factions politico-religieuses qui ont pris le parti des ennemis de la secte. La référence au prêtre est obscure. S'agit-il du Maître de justice ou d'un autre chef ?*

« Les impies ont tiré l'épée, ils ont bandé leur arc pour terrasser le pauvre et le nécessiteux, pour [16]massacrer ceux qui vivent dans la

droiture. Puisse leur épée les transpercer eux-mêmes et leur arc se briser ! » (37 :14-15).

[17]Cela renvoie aux impies d'« Ephraïm et Manassé », qui tenteront de se défaire [18]du Prêtre et des membres de son parti à l'heure du jugement qui va s'abattre sur eux. Mais Dieu les arrachera [19]à leur pouvoir et ensuite Il les livrera aux nations impies pour leur châtiment.

[21]« Mieux vaut la petite part du juste que la grande abondance du méchant » (37 :16).

[... Cela renvoie à] [22]celui qui observe la Loi, qui ne [...] [23]les choses impies, car « le bras [du méchant sera brisé, mais] le Seigneur [24]est [le soutien du juste] » (37 :17).

[« Le Seigneur veille sur les jours des hommes intègres ; ce qui leur appartient durera à jamais » (37 :18).]

[Cela renvoie à ceux qui] trouvent grâce à [25]Ses yeux [...]

Le « retour au désert » peut signifier que certains membres de la secte étaient en exil mais reviendraient durant les Derniers Jours.

[26]Ils [ne seront pa]s confondus au temps du malheur »] (37 :19a).

[Cela renvoie à] **Col. 3** [1]ceux qui reviendront du désert, qui vivront pour mille générations dans la droiture. Ce sont eux et leurs descendants qui détiendront à jamais tout l'héritage d'[2]Adam.

« Au temps de la famine, ils seront dans l'abondance tandis que les méchants [3]périront » (37 :19b-20a).

Cela signifie qu'Il les sustentera durant la famine du temps de l'é[garem]ent, mais beaucoup [4]succomberont à la famine et à la peste, tous ceux qui ne sont pas sortis [...] rejo[indre] [5]la congrégation de Ses élus.

[5a]« Ceux qui aiment le Seigneur sont aussi magnifiques que des béliers » (37 :20b).

Cela renvoie à [la congrégation de Ses élus] [5]qui seront des chefs et des princes, [comme les chefs des] [6]moutons au sein de leurs troupeaux.

[7]« Tous s'évanouiront comme la fumée » (37 :20c).

Cela renvoie aux princes impies qui ont opprimé Son saint peuple, [8]et s'évanouiront comme la fumée que dissipe le vent.

L'une des grandes ambitions de la communauté de Qumran était d'exercer son contrôle sur le mont du Temple et sur les sacrifices offerts dans le Temple lui-même.

« Le méchant emprunte et ne rembourse pas [9]mais le juste donne avec générosité, car ceux que Dieu bénit hériteront de la terre, mais ceux qu'Il maudit seront exterminés » (37 :21-22).

[10]Cela renvoie à la communauté des pauvres q[ui recevr]ont les

biens de tous [...], qui [11]posséderont le mont sublime d'Is[raël et] jouiront de Son mont sacré. [« Ceux qu'Il maudit] [12]seront exterminés » : ce sont les [juifs] cruels, [les i]mpies d'Israël qui seront exterminés et détruits [13]à jamais.

[14][« Le chemin de l'homme] est fixé par le Seigneur ; il se délecte dans toutes Ses voies. S'il [15]tré[buche, il ne] tombe pas car le S[eigneur lui tient la main »] (37 :23-24).

Cela renvoie au prêtre, au Maître de j[ustice que] [16]Dieu a choisi pour être Son serviteur [et] auquel Il a donné pour mission de Lui constituer une communauté [...] [17][sa] voie, Il l'a aplanie pour la vérité.

[« Je fus jeune], à présent je suis vieux et jamais je n'ai [vu un juste] [18]abandonné ni ses enfants réduits à quémander leur pain. [A tout moment] il prête avec générosité, et sa progéniture est bénie »] (37 :25-26).

[19][Cela] renvoie au Maître de [justice...]

Col. 4 [1] « ...juge[ment, et n'abandonnera pas ses fidèles. A] jamais ils seront protégés. Mais la descendance des im[pies sera exterminée »] (37 :28).

[Cela renvoie aux] cruels [2][Israélites...] la Loi.

« Les jus[tes posséderont la terre et] s'y [établiront pour] toujours »(37 :29).

[Cela renvoie à...] pour mille [générations].

[3][« Le juste profère] la sagesse, sa langue énonce [4][le droit, dans son cœur se trouve la Loi de Dieu : c'est pourquoi ses pas sont assurés » (37 :30-31).

Cela renvoie à] la vérité que le [Maître] proférait [5][...] il la leur proclama.

La formulation du commentaire suivant donne à entendre que le Maître était en danger à cause du Prêtre impie mais qu'il était toujours en vie au moment de sa composition. L'auteur est persuadé que le Maître survivra à cette épreuve. L'allusion à cette « Loi que le Maître envoya au Prêtre » est étrange. Pour les spécialistes, il pourrait s'agir du texte n° 84, Manifeste sectaire, *ou du texte n° 131, le* Rouleau du Temple.

[7]« Le méchant guette le juste et cherche [à le tuer. Mais le Seigneur [ne le laissera pas à sa merci et ne le co]ndamnera point quand il passera en jugement » (37 :32-33).

[8]Cela renvoie au [Prê]tre impie qui gue[tt]e le [Maî]tre de jus[tice et cherche] à le tuer [...] et la Loi [9]qu'il lui envoya, mais Dieu ne [le] lai[ssera pas à sa merci] et ne [le condamnera pas quand] il passera en jugement. Mais au [méchant Dieu donnera] ce qu'il [mé]rite en le livrant [10]aux mains des nations cruelles pour qu'elles le traitent [à leur guise].

[« Tourne-toi vers le S]eigneur et obéis à ses règles ; ainsi Il t'élèvera et te donnera en possession [11]le pays. Et tu [regarderas] pendant que les méchants seront exterminés » (37 :34).

[Cela renvoie à...] qui assistera à la sentence des impies et avec [l'assemblée de] [12]Ses élus ils se réjouiront [à jamais] de leur solide héritage.

[13][« J'ai connu jadis] un homme impie et cruel qui se dressait [tel un arbre imposant. Mais] quand je suis passé à nouveau devant sa maison, il avait disparu. Je [l'ai cherché] mais il est [14][resté introuvable »] (37 :35-36).

[Cela renvoie] à l'Homme de Mensonge [qui...] contre le peuple élu de Dieu [et cher]cha à mettre fin à [...] [15][...] jugement [...] il supposa avec insolence [16][...]

[« Observe l'homme intègre, fixe ton attention sur] le juste [car il y a une descendance pour l'homme] de paix » (37 :37).

Cela renvoie à [...] [17][...] de paix.

« Les pécheurs [18]périront comme un seul homme, et la descendance [des impies connaîtra une fin brutale »] (37 :38).

[Cela renvoie à...] ils périront et seront éliminés [19]de la communauté du *Yahad.*

« Le [salut des justes est l'œuvre du Seigneur. Il est leur citadelle au temps du malheur. Le Seigneur leur vient en aide,] Il les [20]secourt, les soustrait aux mains des méchants [et les sauve parce qu'ils ont placé en Lui leur confiance »] (37 :39-40).

[Cela renvoie à...] [21]Dieu les sauvera et les soustraira aux mains des mé[chants...]

Etant donné que le commentaire du Psaume 45 vient juste après celui du Psaume 37, il est manifeste que l'auteur n'a pas cherché à commenter chaque verset du Psautier.

[23]« Au chef des chantres, sur les [chochan]im. [Pour les fils de Korah, psaume de sagesse, chant d'amour... »] (45 : préambule).

[Cela renvoie à... c]e sont les sept divisions de [24]la captivité d'Is[raël...]

« Mon cœur [agite] un beau dessein : [25][j'adresse mon poème au roi »] (45 :1a).

[Cela renvoie à...] esprit [sa]int, car [26][...] livres de [...]

« Ma langue est la plume d'[27][un scribe expert »] (45 :1b).

[Cela renvoie au] Maître de [justice...] Dieu [l'a doté] d'une langue éloquente [...]

Frag. 13 [3]« Dieu a dit [dans Sa sainteté : Je diviserai avec joie Sichem] [4][et la vallée de Soucc]ot, je la mesurerai au cordeau. [A moi Galaad, à moi Manassé, Ephraïm est ma première forteresse »] (60 :6-7).

[5][Cela renvoie à Gala]ad et à la demi-tribu [de Manassé...] [6]ils seront réunis [...]

4Q173 Frag. 1 [2][« ...vain] de [te lever tôt, de veiller tard, de manger ton pain dans le tourment, car] [3][à ses amis Il prodigue le sommeil »] (127 :2).

[Cela renvoie à ceux] qui cherchent [...] [4][...] des choses [secr]ètes au Maître de justice [...] [5][le pr]être pour le te[mps] à venir [...]

[7][« Les enfants sont un don perpétuel du Seigneur »] (127 :3).

[Cela renvoie] à ceux qui reçoivent en partage les possessions [...]

Une interprétation très fragmentaire de certains psaumes a été découverte dans la grotte n° 1. Comme dans le commentaire d'Habacuc, les quelques morceaux déchiffrables contiennent des allusions aux « Kittim ».

1Q16 Frag. 3 [2][...] ils avaient reconnu [...] [3][...] « Les rois des grandes armées fuient, [fuient au loin ; et la maîtresse de maison partage les dépouilles » (68 :12).]

[Cela renvoie à] [4][...] la beauté de [...] [5][...] qui partagera [...]

Frag. 8 [2][... « Au milieu, des jeunes filles battant du tambour]in ; dans les assemblées, bénissez le Seigneur » (68 :25-26).

[3][Cela renvoie à...] la convocation pour bénir le Nom [...]

Frag. 9 [1][« De Ton sanctuaire surplombant Jérusalem, les rois T'apportent] leur tribut » (68 :29).

Cela renvoie à tous les che[fs des] [2][Kittim...] devant lui à Jérusalem.

« Tu as réprimandé [la bête des marécages,] [3][cette troupe de taureaux, les génisses des nations ; il foule aux pieds des lingots d']argent » (68 :30).

La « bête des marécages » renvoie à [4][... les] Kittim [...]

E.M.C.

23

LES DERNIERS JOURS : COMMENTAIRE SUR UN CHOIX DE VERSETS

4Q174

Nombreux sont ceux qui s'émeuvent aujourd'hui de l'avènement d'un nouveau millénaire et qui s'interrogent avec une urgence toute nouvelle sur les mutations qui risquent d'en résulter. De la même manière, l'auteur de ce texte pensait que le cours des événements ici-bas s'acheminait vers une apogée, et cherchait donc à savoir ce qui allait survenir. Ce faisant, il ne se préoccupait pas uniquement de lui-même mais aussi de la communauté à laquelle il appartenait (de toute évidence le *Yahad* mentionné ci-dessus dans divers textes), et qu'il appelle la « Maison de Juda ». Pour découvrir ce que l'avenir réservait, il se tourna vers divers passages des Ecritures. Pour l'essentiel, il a pris en considération des passages des prophètes car, dans les milieux juifs de l'époque du Second Temple, il était universellement admis que la prophétie revenait à prédire l'avenir. Il n'y avait donc pas, à l'évidence, de meilleur endroit pour trouver les réponses.

Toutefois, certains choix de l'auteur peuvent paraître surprenants. Pourquoi consulter les Psaumes, et pourquoi recourir à certains passages du livre de la Genèse ? Tout simplement parce qu'il pensait que ces portions de la Bible avaient été écrites par des prophètes. David, auquel il attribue à n'en pas douter les Psaumes, était reconnu comme faisant partie des prophètes (cf. texte n° 127). Moïse également, l'auteur de la Genèse, avait été un prophète, voire le premier d'entre eux dans l'histoire d'Israël. Par conséquent, lorsque David ou Moïse employaient le futur, il ne s'agissait pas de la vague expression d'un espoir ni d'une méditation aux contours indécis mais d'une prophétie, et donc d'un objet de prédilection pour les méthodes interprétatives qui pouvaient s'attaquer au contenu d'un verset afin d'en révéler son sens caché.

Un verset entraînait notre auteur à en considérer un autre, le plus souvent pour des raisons d'analogie. Ainsi, lorsqu'il trouvait tel mot

dans un passage de la Bible, il passait ensuite à un autre verset où ce même mot figurait. Sa connaissance de la Bible est d'ailleurs prodigieuse. En comparant les versets, il pouvait alors tirer plus d'information que celle fournie par un seul d'entre eux car il partait du principe que, en raison de leurs similarités, les versets évoquaient le même individu, la même institution ou situation à venir. Cette méthode est pour l'essentiel identique à la technique classique du protestantisme : « Ce sont les Ecritures qui servent à interpréter les Ecritures. » Le type d'interprétation rabbinique connu sous le nom de *midrach* fonctionnait selon les mêmes règles. En effet, les rabbins se fondaient sur un principe appelé *gezerah chawa* qui signifie littéralement « catégorie semblable ». Ce type d'inférence par analogie signifiait que, lorsque des mots de sens semblable ou similaire apparaissaient en deux endroits donnés de la Loi, ils étaient — quelles que pussent être leurs différences — employés de façon identique.

C'est en appliquant cette sorte d'analyse que notre auteur regroupa des versets qui, d'apès lui, parlaient des Derniers Jours pour en tirer des prédictions sur les ennemis de sa communauté. Il découvrit également que deux futurs héros sortiraient des rangs de son groupe : un interprète inspiré de la Bible qu'il appela « l'Interprète de la Loi », et un sauveur messianique, descendant du plus grand roi d'Israël, « le Rejeton de David ». Il parvint aussi à tirer des informations sur un temple futur, « le Temple d'Adam ». Cette appellation provenait d'un schème très présent chez les prophètes d'Israël, à savoir que la fin serait identique au commencement, (cf. Isaïe, par exemple : « Le lion reposera auprès de l'agneau »). Certains spécialistes ont vu dans ce temple une référence à la notion de communauté comme temple. Cela signifie que le groupe de l'auteur en viendrait en quelque sorte à former pour ainsi dire un temple. L'apôtre Paul parle des Chrétiens exactement en ces termes dans l'Epître aux Ephésiens. Mais cette notion ne semble pas avoir été avancée ici, même si on la trouve dans les manuscrits (texte n° 5).

Le présent texte est manifestement sectaire par son langage et par son contenu et s'apparente sur ce point à un grand nombre d'autres commentaires bibliques trouvés dans les rouleaux, notamment les textes 4, 9 et 22 (*peshers* sur Habacuc, Isaïe et les Psaumes). Sa méthode est bien sûr différente. Au lieu de commenter un seul livre du début à la fin, ce texte propose un commentaire thématique de la Bible. Un autre ouvrage sectaire suit la même démarche : le texte n° 130 intitulé *L'Avènement de Melchisédech.*

Citation et interprétation de Deutéronome 33, de la dernière bénédiction de Moïse aux Israélites. Ce qui subsiste concerne les bénédictions de Lévi, Benjamin, Zébulon et Gad.

Col. 1 [9][« De Lévi il dit : "Donne à Lévi Tes Toumim, et Tes

Ourim à celui qui T'est fidèle, celui que Tu éprouvas à Mass]a, avec qui Tu entras en con[fl]it aux eaux de Mériba ; qui d[it] [10][de son père et de sa mère : Je ne les ai pas vus ; qui ignora ses frères et ne] recon[nut pas ses enfants]. Car [ils ont observé Ta paro]le, [et gardé Ton] alliance. [11][Ils enseignent à Jacob Tes statuts, et à Israël Ta loi ; ils présentent l'encens] à Tes narines, et l'holocauste sur Ton autel. [12][Bénis, ô Seigneur, sa substance, et accepte l'œuvre de ses mains ; brise les reins de ses ennemis, de ceux qui le haïssent, afin que jamais] ils ne puissent se relever" » (Deut. 33 :8-11).

[13][...Les] Ourim et les Toumim appartiennent à l'homme qui [14][...] Car il d[it] [15][... la] terre, parce que [...]

[16][« ... Et de Benjamin il d]it : « Le bien-aimé du Seign[eur] [17][repose en sécurité — le Dieu tout-puissant l'environne tout au long du jour — le bien-aimé repose entre ses épaules »...] (Deut. 33 :12).

Col. 2 [1]Et la gloire [... ce]la renvoie au jus[te] sacrifice [...] [2]la bonté de la t[erre...]

[3]« Et de Gad il d[it : "Béni soit le déploiement de Gad ! Gad vit comme un lion ; il déchire bras et tête. Il s'est adjugé le meilleur, car là se trouvait la part] [4]du chef ; [il s'avança à la tête du peuple, il accomplit la justice du Seigneur, et Ses lois pour Israël"...] (Deut. 33 :20-21).

[5]concernant les captifs, [...] les [...] cachés [6]pour sauver [...] tout ce qu'Il nous ordonna. Ils exécutèrent tout [...]

L'auteur évoque un temps d'épreuve pour sa communauté, la Maison de Juda, auquel succédera une ère de gloire. Cette gloire future sera marquée par un renforcement de la pureté, la victoire sur les agresseurs du clan, l'avènement d'un nouveau temple, la venue d'un interprète inspiré de la Loi et d'un messie issu de la lignée de David.

[12][...] qui engloutissent la progéniture de [13][... en]ragé contre eux dans son ardeur [14][...] C'est le temps où Bélial ouvrira sa gueule [15][... pour plonger] dans les épreuves la Maison de Juda, cultiver contre elle l'animosité [16][...] et il cherchera de toutes ses forces à les disperser [17][... qu']il les a conduits à être.

[18][... la Maison de Ju]da, mais le Dieu d'I[sra]ël [19][sera avec eux, comme Il a dit par la bouche du prophète : « Et Je choisirai un lieu pour mon peuple Israël et Je l'y implanterai, afin qu'il puisse vivre chez lui, et ne soit plus inquiété ; et] **Col. 3** [1][aucun] ennemi ne pourra [pl]us [l'atteindre], [aucun] scélérat le [molester] à [nou]veau, comme autrefois, depuis le jour où [2][J'ai assigné des juges] à Mon peuple Israël » (2 Sam. 7 :10-11a). Le « lieu », c'est la maison qu'[ils bâtiront pour Lui] dans les Derniers Jours, comme il est dit dans le livre de [3][Moïse : « Un sanctuaire pour] le Seigneur, vous préparerez de vos mains. Le Seigneur régnera à tout jamais » (Ex. 15 :17-18). Dans

ce passage est évoqué le temple où nul [homme affligé d'une tare physique] permanente ne pénétrera, [4]d'où seront bannis à jamais l'Ammonite, le Moabite, le bâtard, l'inconnu ou l'étranger. Car c'est là que [5]se rév[él]era Sa sainteté, que se manifestera pour toujours la gloire éternelle. Des étrangers ne le souilleront plus, comme ils souillèrent jadis [6]le temp[le d'I]sraël par leurs péchés. A cette fin Il a ordonné qu'ils Lui bâtissent un Temple d'Adam (*ou* Temple de l'Humanité) et qu'en ce lieu ils lui offrent des sacrifices [7]dignes d'être agréés.

Quant à ce qu'Il a déclaré à David : « Je t'[accorderai] la [sécurité] contre tous tes ennemis » (2 Sam. 7 :11b), cela signifie qu'Il les protégera contre [tou]s [8]les enfants de Bélial, qui les font trébucher et cherchent à l[es] détruire [par] leur [perversité]. Ils se sont ralliés au dessein de Bélial afin d'amener les F[ils] de [9]Lu[mière] à trébucher. Ils ont tramé contre eux de méchants desseins [afin qu'ils tombent entre les m]ains de Bélial par leurs coupables erreurs.

[10]« En outre, le Seigneur t'ann[once] qu'Il te bâtira une maison, » et que « J'établirai ta progéniture à ta place, et J'affermirai [11][à ja]mais le trône de sa royauté. Je serai pour lui un père, et il sera Mon fils » (2 Sam. 7 :11c, 12b, 13b-14a). Ce passage renvoie au Rejeton de David qui apparaîtra avec [12]l'Interprète de la Loi, et qui [se manifeste]ra à Si[on durant les Dern]iers Jours, ainsi qu'il est écrit : « Et Je relèverai la tente de David qui est déchue » (Amos 9 :11). Ce passage évoque la Branche déchue de [13]David [qu]'Il relèvera pour délivrer Israël.

L'auteur trouve dans les Ecritures des mentions de sa communauté, puis il porte son attention sur la guerre contre les Gentils et sur la période de persécutions qui attend la Maison de Juda.

[14]Interprétation de : « Heureux les hommes qui ne suivent pas les conseils des méchants » (Ps. 1 :1a) : cela renvoit à [ceux] qui se détournent de la voie [des méchants], [15]comme il est écrit dans le livre du prophète Isaïe à propos des Derniers Jours : « Alors, tandis que Sa main s'appesantissait sur moi, [Il m'exhorta de ne pas marcher dans les voies de] [16]ce peuple » (Is. 8 :11). Ce sont ceux dont il est dit notamment dans le livre du prophète Ezéchiel : « J[amais plus] ils ne [se souilleront avec] [17]leurs idoles » (Ez. 37 :23). Ce sont les Fils de Sadoq, et les ho[mm]es de le[u]r conseil qui ob[servent la jus]tice et les suivent pour rejoindre le *Yahad*.

[18][« Pourquoi] les nations [con]spirent-elles, et les peuples fomen[-tent-ils de vains complots ? Les rois de la terre se s]oulèvent, [et les prin]ces se liguent contre le Seigneur et Son [19][oint » (Ps. 2 :1). Cela s]ignifie [que les na]tions [se soulèveront] et con[spireront en vain contre] les élus d'Israël durant les Derniers Jours. **Col. 4** [1]C'est le

temps de la persécution qui s'abatt[ra sur la maison de J]uda, afin de confiner [les impies dans un feu destructeur et d'exterminer tous les fils de] [2]Bélial. Alors sera épargné un reste d'[élu]s, les pré[des]tinés. Ils exécuteront l'ensemble de la Loi, [comme Dieu l'a ordonné par l'intermédiaire de] [3]Moïse. C'est le [temps don]t il est dit dans le livre du prophète Daniel : [« Les impies] agiront avec de plus en plus d'impié[té et ne comprendront point.] [4a]Mais les justes seront [lavés, ép]urés, passés au creuset » (Dan. 12 :10). Ainsi, ceux qui connaissent Dieu seront fidèles. Ce sont [les hommes de] [4]vérité, [qui instruiront les foules] après la persécution qui s'ab[attra] sur elles [en ce temps...] [5]... en s'abattant [...] [6][ma]l, tout comme [...] aux impies [...] [7][I]sraël et Aaron [...] **Col. 5** [2]« Ecoute le so[n de mes cris, ô mon Roi et mon Dieu, car vers Toi j'élève ma prière. O Seigneur, au matin entends ma voix » (Ps. 5 :2-3a). Cela] [3]se rapporte aux Derniers J[ours...] **Col. 6** [1][écrit dans le livre du prophète Isa]ïe : « Ils ne bâtiront pas pour qu'un autre en jouisse ; ils ne planteront pas pour qu'un autre en profite ;] [2][car tels les jours de l'arbre] seront les jours de Mon peuple, [et] Mes é[lus jouiront longtemps de l'œuvre de leurs mains. Ils] n[e peineront pas en vain,] [3][et n'enfanteront pas pour le mal]heur ; car [leur] descendance sera [bénie par le Seigneur » (Is. 65 :22-23). Car] ils sont [...]

M.O.W.

24

RECUEIL DE TEXTES MESSIANIQUES

4Q175

Quand John Allegro publia ce texte pour la première fois en 1957, il l'intitula « 4QTestimonia ». Le terme *testimonia* renvoyait alors à une théorie selon laquelle il circulait parmi les anciens Juifs, et encore plus parmi les premiers Chrétiens, des recueils de passages choisis dans la Bible pour servir à la disputation. Ces recueils sont connus sous le nom de *testimonia*. Selon cette théorie, les recueils étaient souvent constitués de textes ayant une portée messianique.

Mais pourquoi rassemblait-on ces passages spécifiques ? Quelle est la signification de leur assemblage ? Beaucoup de spécialistes du texte s'accordent sur la signification des trois premiers passages. Ceux-ci représentent respectivement les espoirs du *Yahad* en l'avènement d'un prophète comme Moïse, d'un rejeton du roi David pour triompher au combat et d'un vrai grand prêtre. Tous trois pouvaient prétendre au titre de « messie » car chacun devait être « oint » par Dieu (sens littéral du mot hébraïque *messie*).

Plus problématique est le cas du quatrième texte cité qui provient d'un ouvrage ne faisant pas partie du canon biblique, les *Psaumes de Josué* (texte n° 78). Les érudits ne s'accordent ni sur le nombre des personnages auxquels il est fait allusion — deux ou trois ? — ni sur l'identité de ceux qu'ils représentent. Selon le Modèle standard exposé dans l'Introduction (voir pp. 16-26), le « maudit, celui qui appartient à Bélial », renvoie au Prêtre impie et par conséquent (selon la subdivision du Modèle standard que l'on adopte) soit à Jonathan, soit à Simon de la famille des Maccabées. Le ou les fils varient en conséquence. Mais si l'on recule l'époque du Maître d'un peu plus de cinquante ans, comme nous l'avons proposé dans l'Introduction, alors, bien sûr, aucune des solutions avancées par les partisans du Modèle standard ne convient. Que faut-il en conclure ?

Remarquons que rien n'oblige à assimiler « le maudit » au Prêtre impie qui persécuta le Maître. Son évocation est certainement moins négative que celle de ses fils, alors que le Prêtre impie était, pour les membres du groupe, l'ennemi numéro un. Auraient-ils vraiment qualifié quelqu'un d'autre de pire encore ? La formulation « un oiseleur qui pose des pièges à son peuple ainsi qu'une source de ruine pour tous ses voisins » évoque exactement et (plus ou moins) objectivement Alexandre Jannée (103-76 av. J-C). Ce fut un oiseleur posant des pièges aux Juifs dans la mesure où le pays était si divisé pendant son règne que la guerre civile dura près d'une décennie. A l'évidence, Jannée fut une source de ruine pour ses voisins car il les attaqua sans cesse l'un après l'autre dans toute une série de guerres. La description des fils dans le texte correspond d'un certain point de vue aux fils de Jannée, Aristobule et Hyrcan : « Ils répandront le blasphème dans le pays, une grande impureté parmi les fils de Jacob. Ils verseront le sang comme l'eau sur les remparts de la fille de Sion et dans l'enceinte de Jérusalem. » La dernière affirmation, en particulier, est une description assez exacte de ce qui se passa en réalité au plus fort de la guerre civile devenue guerre contre Rome durant la période 67-63 av. J-C. Finalement, les Romains parvinrent à s'introduire dans le Temple où s'étaient réfugiés les partisans d'Aristobule et en massacrèrent un grand nombre. Plus de douze mille Juifs périrent ce même jour à Jérusalem. Si cette explication du quatrième passage est exacte, alors l'ouvrage actuel se rattache à la période historique que nous avons proposée dans l'Introduction pour l'origine des manuscrits.

Ces deux passages se rapportent à un prophète comme Moïse dont on attendait l'apparition. L'auteur n'a peut-être pas accolé ici deux passages du Deutéronome mais cité plutôt un seul passage d'une « Bible remaniée ». A comparer avec le texte 16, frag. 6, ci-dessus.

Col. 1 [1]« Et l'Eternel* dit à Moïse : "J'ai ouï les paroles de [2]ce peuple, celles qu'il t'a adressées. Tout ce qu'ils ont dit est bien dit. [3]Ah ! si seulement ils pouvaient rester dans cette disposition d'esprit, Me craindre et observer à jamais tous [4]Mes commandements. Alors, ils seraient heureux pour l'éternité, eux et leurs enfants !" » (Deut. 5 :28-29).

[5] « Je susciterai pour eux un prophète comme toi issu de leurs rangs. Je placerai Mes paroles [6]dans sa bouche, et il leur dira tout ce que J'ordonne. Celui [7]qui ne prêtera pas attention aux paroles que le prophète prononcera en Mon nom, Je lui [8]en tiendrai moi-même rigueur » (Deut. 18 :18-19).

* Mû sans doute par la piété, le scribe n'a pas écrit le nom divin mais l'a remplacé par quatre points, un pour chaque lettre hébraïque. Il a agi de même au verset 19.

Cette citation annonce, semble-t-il, l'avènement d'un messie d'origine royale qui triomphera au combat.

[9]« Alors il proféra son oracle et dit : "Oracle de Balaam, fils de Beor, oracle de l'homme [10]au regard lucide, oracle de celui qui entend la parole divine, et connaît le secret du Très-Haut, qui [11]perçoit la vision du Tout-Puissant, qui tombe, mais l'œil ouvert : je le vois, mais l'heure n'est pas encore venue ; [12]je le contemple, mais de loin — un astre surgira de Jacob, un sceptre sortira du sein d'Israël ; il écrasera [13]les marches de Moab, et le territoire de tous les enfants de Seth" » (Nomb. 24 :15-17).

Ensuite le texte cite un passage de l'Ecriture pour annoncer la venue d'un personnage sacerdotal. Les Toumim et les Ourim étaient des pierres oraculaires que le grand prêtre portait dans une poche sur son pectoral.

[14]« Et de Lévi il dit : "Donne à Lévi Tes Toumim, et Tes Ourim à celui qui T'est fidèle, celui que [15]Tu éprouvas à Massa, avec qui Tu entras en conflit aux eaux de Mériba ; qui dit de son père [16]et de sa mère : « Je ne les connais pas » ; qui ignora ses frères et ne reconnut pas ses enfants. [17]Car il a observé Ta parole, et gardé Ton alliance. Ils feront briller Tes statuts pour Jacob, [18]Ta loi pour Israël ; ils présentent l'encens à Tes narines, et l'holocauste sur Ton autel. [19]Bénis, ô Seigneur, sa substance et accepte l'œuvre de ses mains ; brise les reins de ses ennemis, de ceux qui le haïssent, [20]afin que jamais ils ne puissent se relever" » (Deut. 33 :8-11).

En dernier, l'auteur cite un passage de Josué et y ajoute une interprétation provenant d'un ouvrage qui n'appartient pas au canon biblique, les Psaumes de Josué *(conservé dans le texte n° 78, 4Q379 frag. 22). A l'évidence, il pensait que ces versets annonçaient l'avènement de plusieurs — peut-être trois — personnages impies. Toutefois, aucune des suggestions qui ont été faites sur l'identité exacte de ceux dont il voulait parler n'a fait l'unanimité parmi les spécialistes.*

[21]Quand Josué eut achevé de prier et d'offrir des psaumes de louanges, [22]il dit : « Maudit soit celui qui tentera de rebâtir cette ville ! Avec l'aide de son premier-né, [23]il posera ses fondations et, avec l'aide de son cadet, il érigera ses portes ! » (Jos. 6 :26). « Vois, un être maudit, un homme du lot de Bélial [24]va se lever et deviendra un [fil]et d'oise[leur] pour son peuple ainsi qu'une source de ruine pour tous ses voisins. [Après lui] se lèveront des [25][fi]ls, qui [ser]ont tous deux des instruments du mal. Ils rebâtiront [26][cette ville et d]resseront pour elle une muraille et des tours, créant une forteresse du mal [27][et un monument d'iniquité] en Israël, un objet d'horreur en Ephraïm et

Juda. [28][...] Ils [répand]ront le blasphème dans le pays, une grande impureté parmi les fils de [29][Jacob. Ils verseront le sa]ng comme l'eau sur les remparts de la fille de Sion et dans l'enceinte de [30]Jérusalem » (*Psaumes de Josué,* texte n° 78, 4Q379, frag. 22).

M.O.W.

25

COMMENTAIRE SUR LES PASSAGES DES ÉCRITURES CONTENANT DES PAROLES DE CONSOLATION

4Q176

Parfois les paroles des Ecritures n'appelaient aucun commentaire et devaient simplement être un peu réordonnées. Si une plus grande partie de ce commentaire avait survécu, on trouverait sans aucun doute plus d'explications de la part du compilateur de ces extraits. Toutefois, le rapport entre commentaire et citation dans les fragments conservés montre que, en général, ces versets des prophètes de l'Ancien Testament, prédisant tous la consolation à venir d'Israël, étaient jugés comme se suffisant à eux-mêmes.

Les fragments suivants qui figuraient sans doute en tête du rouleau ou près du début, semblent avoir ouvert l'anthologie en soulignant que l'Israël de ce temps avait grand besoin des consolations et du pouvoir salvateur de Dieu. Un manquement très grave était intervenu dans la pratique du culte au Temple, et des prêtres avaient été tués.

Frag. 1 + 2 Col. 1 [1]Ainsi accomplis Ton miracle, répands Tes bontés sur Ton peuple et ils seront [...] [2]Ton sanctuaire, et ainsi engage le combat avec les royaumes pour le sang de [Tes sacrifices...] [3]Jérusalem, et vois les cadavres de Tes prêtres [...] [4]laissés sans sépulture.

Et du livre d'Isaïe, des paroles de consolation : [... « Consolez, consolez mon peuple], [5]dit ton Dieu. Parlez avec douceur à Jérusalem, et criez-[lui que son châtiment est fini], car [6]son péché est absout, qu'elle a reçu du Seigneur un double châtiment pour toutes ses fautes. Une voix proclame : [7]"Dans le désert préparez le chemin de l'Eternel, nivelez [dans les terres arides] une route pour notre Dieu. Que chaque vallée soit comblée, [8][chaque montagne et colline] abaissée, que tout escarpement se change en plaine, [et tout amas de rocaille] en pâtu-

rage. [9]La gloire de l'Eternel [va se révéler" »] (Is. 40 :1-5). « Mais toi, Israël, tu es [mon] serviteur, Jacob [Je t'] ai choisi. [10][Postérité d'Abra]ham, mon ami, que j'ai ramenée [des confins de] la terre, et de ses extrémités [11][Je t'ai convoqué, et] Je t'[ai dit] : "Tu es mon serviteur", [Je t'ai choisi et ne] t'[ai point rejeté »] (Is. 41 :8-9). **Col. 2** [« Ainsi parle l'Eternel, libérateur d'Israël, son Saint, à celui qui est méprisé, abhorré par les Gentils, esclave des puissants : "En te voyant, des rois se lèveront, des princes se prosterneront, par égard pour l'Eternel] [1][qui est] fidèle, pour le Saint d'Is[raël qui t'a élu." Cieux, jubilez, terre, exulte,] montagnes, [2]poussez des cris de joie, car Dieu a consolé [Son peuple et pris en pitié Ses affligés. Bien que Sion ait dit :] [3] "L'Eternel m'a abandonnée, [mon Seigneur m'a oubliée, une femme peut-elle oublier son nourrisson, une mère le fruit de ses entrailles ?]" [4]Fussent-elles capables d'oublier, [Moi, Je ne t'oublierai jamais. Vois, sur la paume de ma main J'ai gravé ton nom,] [5]et tes remparts [sont toujours présents à mon esprit. Tes enfants se sont empressés d'accourir, et ceux qui t'ont plongé dans la ruine et la destruction] [6]s'éloigneront de toi » (Is. 49 :7, 13-17).

Frag. 3 [1][« Et à présent, ainsi] parle l'Eternel, [Ton créateur, ô Jacob, Ton auteur, ô Israël : [2]"Ne crains rien,] car Je t'ai libéré. [Je t'ai appelé par ton nom, tu es à Moi. Quand tu franchiras] [3][les eaux,] Je serai à tes côtés, et [les flots ne te submergeront point" »] (Is. 43 :1-2).

Frag. 4 + 5 [1][... « J'ai échangé] des hommes [contre toi, et des peuples contre ton âme.] [2][Ne crains] pas, [car Je suis avec toi.] Du levant Je ramènerai [ta progéniture, et du couchant Je te rassemblerai.] [3][Je dirai] au nord ["Lâche-les" ; et au midi,] "Ne les retiens pas" mais [ramenez mes fils des pays lointains, mes filles des confins de] [4][la] terre » (Is. 43 :4-6).

Frag. 6 + 7 [1][« Ainsi parle] ton [Seigneur...] Ton [Dieu, qui prend le parti de Son peuple : Vois, J'ai retiré de ta main le] [2][calice qui te fait] chanceler, [le] calice [bombé] de [Mon courroux. Tu n'y boiras plus jamais. Je le placerai] entre les mains de tes ennemis »... (Is. 51 :22-23).

Frag. 8-11 [2]« Réveille-toi, [réveille-toi, pare-toi de ta force,] ô Sion ! pare-toi de [tes atours,] ô Jérusalem, ville sainte ! Car plus jamais [3][le païen impur, incirconcis ne franchira ton seuil. Alors secoue ta poussière, lève-toi,] reviens, Jérusalem. Défais [4]les liens de ton cou, [ô Sion] captive ! [Car ainsi] parle [l'Eternel : Tu as été vendue pour rien, et sans] argent tu seras rachetée » (Is. 52 :1-3). [5]« Ne cra[ins] pas [car] tu ne seras plus humiliée. [Ne sois pas mortifiée c]ar tu ne connaîtras plus le déshonneur. Oui, la honte de [6]ta [jeunesse,] tu l'oublieras, le mépris qu'inspirait ton veuvage, tu ne [t'en souviendras plus,] car ton Créateur est devenu ton époux, Seigneur [7][des armées,] tel est Son nom. Ton libérateur est le Saint

d'Is[raël ; Dieu de tou]te la terre, ainsi on Le nomme. Car comme une femme abandonnée, au cœur [8][abattu,] le Seigneur t'a rappelée. Comme une jeune épouse quand elle est rejetée — ainsi parle l'Eternel ton Dieu. [9][Un court] instant Je t'ai délaissée, mais avec une grande bonté Je te ramène à Moi. Ivre de colère, [Je me suis détourné] de toi [10][un moment], mais dans Ma grâce éternelle je t'ai prise en pitié. Ainsi parle ton libérateur, l'Eternel. De même qu'au temps de Noé, [11][Je jurai que le déluge de] Noé [ne] couvrirait plus la terre, de même Je renonce pour toujours à t'infliger Ma colère, Mon châtiment. [12][Les monta]gnes pourront s'ébranler, les collines chanceler, mais Ma grâce envers toi ne sera point ébranlée [... »] (Is. 54 :4-10).

A nouveau, la voix du compilateur se fait entendre, ajoutant aux paroles de réconfort de la Bible ses propres consolations.

[13][...on ne peut] se lasser de ces paroles de réconfort, car un grand honneur est inscrit dans [...] [14][...] pour ceux qui aiment [...] jamais plus ne [...] [15][Béli]al opprimer ses serviteurs [...] [16][...] se réjouiront [...]

Frag. 15 [3][« J'en passerai un tiers au feu, et Je les épurerai comme on épure l'argent ; Je les éprouverai] comme on éprouve [4][l'or. Ils invoqueront Mon nom et Je les exaucerai. Je dirai] Mon peuple, et ils [5][diront : "Le Seigneur est notre Dieu" »] (Zach. 13 :9).

L'auteur du rouleau explique les tribulations présentes d'Israël comme ayant été annoncées, et donc comme faisant partie du plan divin merveilleux quoique empreint de mystère. Ceux qui continuent à se fier à Dieu et à lui obéir sont assurés de pouvoir compter sur ses consolations.

Frag. 16 [1-2][...] mes secrets. Il a tiré au sort [...] [3][...] le sanctuaire, et donner la parole humaine à [...] [4][...] pour ceux qui L'aiment et à ceux qui observent [Ses] commandements [...]

Les fragments 19-20 font partie d'un autre manuscrit.

E.M.C.

26

LES DERNIERS JOURS : INTERPRÉTATION D'UN CHOIX DE VERSETS

4Q177

La difficulté que pose l'interprétation des commentaires de Qumran est double quand le texte déjà énigmatique se présente sous la forme de fragments. Tel est le cas de l'ouvrage dont il est ici question. Il s'agit d'un commentaire sur des thèmes choisis en raison de leur rapport supposé avec les « Derniers Jours », moment de l'ultime affrontement entre la Lumière et les Ténèbres, entre la Justice et le Mal. La méthode et le thème sont très voisins de ceux qu'on trouve dans *Les Derniers Jours : commentaires sur un choix de versets* (texte n° 23), et il a été avancé que les deux rouleaux sont en fait deux copies du même ouvrage qui ne se recouperaient point.

Ce commentaire ne fait allusion à aucun des personnages centraux de l'histoire que racontait le *Yahad* sur lui-même. Le Maître de Justice, le Prêtre impie, l'Homme de mensonge, tous sont absents. Cependant, les Chercheurs de Flatterie qui étaient les grands adversaires de la secte sont mentionnés dans un passage ainsi que le *Yahad* lui-même. Est également présente la figure appelée l'Interprète de la Loi, peut-être le prophète ou le prêtre oint qui devait se manifester avant la fin.

L'auteur esquisse les « Derniers Jours » en termes généraux. Bélial tentera de détruire les justes, les « Fils de lumière », mais l'Ange de vérité veillera sur eux et, au bout du compte, Dieu triomphera et le Mal périra.

Frag. 12 + 13 Col. 1 [6][...] « L'instruction [ne fera point défaut] au [prêtre, ni le conseil au sage, ni l'oracle] au prophète » (Jér. 18 :18).
[7][Cela concerne les] Derniers Jours au sujet desquels David a dit : « O Seigneur, ne [me réprimande pas] dans Ta colère. [Aie pitié de moi, car] je dépéris. [8][Guéris-moi, ô Seigneur, car jusqu'au tréfonds de mon être s'est glissé le tourment.] Oui, mon âme est en proie à un

grand tourment. Mais maintenant, ô Seigneur, jusqu'à quand ? Aie pitié, délivre [mon] âme [... »] (Ps. 6 :1-4).

[Cela se rapporte aux] Derniers Jours, aux [9][justes que] Bélial [prévoyait] de détruire dans sa fureur, afin que nul ne subsistât d'entre [... Dieu ne permettra pas à] Bélial [10][... Abra]ham jusqu'à dix justes dans une ville, car l'esprit de Vérité [... car] il n'y a pas [11][...] et leurs frères par les ruses de Bélial, et il fortifiera [...] [12][... mais] l'ange de la vérité de Dieu aidera tous les Fils de Lumière à se soustraire au pouvoir de Bélial [...] [13][...] et les disperser dans une contrée aride et désolée. C'est le temps d'épreuve que [...] [14][... mais] les justes sont toujours aimés, et la grande puissance de Dieu est avec eux et les aide à triompher de tous les esprits [des ténèbres...] [15][... et ceux qui vénèrent] Dieu sanctifieront Son nom et viendront à Sion dans la joie, et Jérusalem [...] [16][... mais quant à] Bélial et à tous ses acolytes, [ils périront] à jamais, mais tous les fils de [lumière] seront rassemblés dans [...]

Avant que la fin arrive, les impies attaqueront les justes.

Frag. 5 + 6 [1][...] les fanfarons qui [...] se dressent contre les hommes du *Yah[ad...*] [2][comme il est écrit dans le livre du] prophète [Isaïe] : « Cette année, mangez le re [gain, et l'an prochain la recoupe » (Is. 37 :30). La signification de] « regain » est [...] [3][...] jusqu'au temps de la purifi[cation qui surviendra pour eux dans les Derniers Jours,] et ensuite apparaîtra [...] [4][...] car ils sont tous fils [...] ont dit les fanfarons [...] [5][... qui est écrit] à leur sujet dans le livre d'[Isaïe le prophète... car] la Loi de [...] [6][...] il les appelle, comme [il est écrit à leur sujet dans le livre du prophète Isaïe,] « Il imagine des perfidies afin de [perdre les humbles par des propos mensongers » (Is. 32 :7)...] [7][...] pour condamner Israël. [...]

Les membres de la secte partiront en exil à cause de la persécution des ennemis.

[« Au chef des chantres,] à David. En Dieu est mon refuge, alors comment peux-Tu me dire, Fuis [8][vers ta montagne, petit oiseau, car voici que les impies bandent leur arcs,] fixent leurs flèches sur [la corde pour les tirer dans la nuit contre les gens droits »] (Ps. 11 :1-2).

[Cela veut dire que] les hommes du [*Yahad*] fuiront [...] [9][...comme] l'oiseau de son nid et seront exilés [de leur terre... écrit à leur sujet] dans le livre du [prophète Michée : [10]« Lève-toi et pars, ce n'est plus l'endroit où séjourner, l'impureté l'a dénaturé, il est tout à fait corrompu.] Il appartient à celui qui vit [dans le mensonge et débite des contre-vérités... »] (Mic. 2 :10-11). [...] [11][...] qui est écrit à leur sujet dans le livre de [...] [12][...] « Au chef des chantres, sur l'[octave, psaume de David... » (Ps. 12 :1).] [13][...] pour eux la hui-

tième saison [...] [14][...] il n'est point de paix, car ils [...] [15][... « L'heure est à la joie,] on tue des bœufs, on égorge des moutons, [on se gave de viande et on s'abreuve de vin... » (Is. 22 :13)...] [16][...] de la Loi, ceux qui forment le *Yahad* [...]

Malgré le triomphe apparent des impies durant cette période, les justes doivent la considérer comme le temps de leur mise à l'épreuve et de leur purification.

Frag. 10 + 11 + 7 + 9 + 20 + 26 [1][« Les paroles de l'Eternel sont pures, comme de l'argent purifié dans un creuset d'argile,] sept fois épuré » (Ps. 12 :6). Comme il est écrit [2][dans le livre du prophète Zacharie, « Voici la pierre que j'ai placée devant Josué le prêtre. Sur cette seule pierre il y a sept yeux. Je vais] graver sur elle une inscription, dit le Seigneur » (Zach. 3 :9). Comme il [3][est dit...] à leur sujet il est écrit, Je les guérirai [4][...] les hommes de Bélial et toute la canaille [5][...] les [...] l'Interprète de la Loi, car il n'y a pas [6][...] chaque homme sur son rempart quand ils apparaîtront [7][...] ceux qui empêchent les Fils de Lumière [8][...« jusqu'à quand, ô Seigneur ?] Vas-Tu [m']oublier [à jamais ? Jusqu'à quand te détourneras-Tu] de moi ? Jusqu'à quand agiterai-je [9][des pensées] dans mon esprit, [souffrant en] mon cœur [chaque jour ?] Jusqu'à quand [l'ennemi jubilera-t-il à mes dépens ?... »] (Ps. 13 :1-2). Cela se rapporte aux souffrances intérieures des hommes de [10][...] durant les Derniers Jours, car [...] pour les éprouver et les purifier. [11][...] les [...] dans l'esprit, purs et raffinés [...]

Les ennemis des justes sont qualifiés de « Chercheurs de flatterie ». Ils s'uniront aux forces païennes des nations voisines, Edom et Moab, pour attaquer les « Fils de lumière ».

[Quant au verset qui dit] « Pour que l'ennemi ne dise pas [12][Je l'ai vaincu... » (Ps. 13 :4)...] ils forment la bande des Chercheurs de flatterie qui [...] qui cherchent à détruire [13][...] dans leur ardeur et leur hostilité [... qui] est écrit dans le livre du [prophète] Ezéchiel, [14][« Car Edom et Moab ont dit : "Vois, la maison de] Juda est comme toutes les nations" » (Ez. 25 :8). [Cela renvoie aux Derniers] Jours, quand [les...] se ligueront contre [eux...] [15][...] avec le juste et l'impie, le sot et le simple d'es[prit...] des hommes qui ont servi Dieu [...] [16][...] qui se sont circoncis spirituellement durant la dernière génération [...] et tout ce qui leur appartient est impur [...]

Frag. 1 + 4 + 14 + 24 + 31(?) [1][...] leurs paroles [...lou]anges de gloire qu'[Israël] entonnera [2][... L'Eternel éloignera] de vous toute maladie.

Ceux qui sont fidèles et endurent le temps de la souffrance vivront pour

assister à leur justification, quand la véritable prêtrise de Dieu sera révélée et que les œuvres de ténèbres disparaîtront.

« Les saints [qui sont] sur la terre, les nobles cœurs, en eux est toute ma joie » (Ps. 16 :3). [...] [3][...] rien de tel ne s'est jamais produit [...] « les genoux s'entrechoquent, dans les entrailles de chacun un tremblement s'installe » (Nah. 2 :10). [...] [4][...] « Ecoute, [ô Dieu juste,] entends ma supplication, sois attentif à [ma prière... »] (Ps. 17 :1). [...] [5][...] durant les Derniers Jours quand Il cherchera [...] la société du *Yahad*. Il est [...] [6][« C'est de Toi qu'émanera mon bon droit » (Ps. 17 :2)....] Ce verset signifie qu'un homme surgira des enfants de [...] [7][...] ils se répandront comme un feu à la surface de la terre. C'est d'eux dont il est écrit dans les Derniers [Jours...] [8][...] il dit au sujet du groupe de lumière qui souffrira sous la domination de Bé[lial], [mais au sujet du groupe de ténèbres] qui souffrira [...] [9][...] de lui [...] deuil, reviens, ô Seigneur, [...] Dieu de bonté et Dieu d'Israël [...] justes mérites [...] [10][qui se sont] laissés séduire par les esprits de [Bé]lial, mais il leur sera pardonné à jamais, et bénis-les [...] de nouveau à jamais et bénis-les [...] leur temps [...] [11]leurs ancêtres par le recensement de tous [leurs] noms, l'un après l'autre [...] et la durée de leur fonction [...] leur langue [...] [12][...] les descendants de Juda.

Tous les événements des Derniers Jours sont prédestinés, inscrits sur des tablettes célestes. Remarquons la référence au « second livre de la Loi » qui a été « rejeté ». L'identité de ce livre est inconnue. Selon certains spécialistes, il pourrait s'agir du Rouleau du Temple *(texte n° 131), selon d'autres, du* Manifeste sectaire *(texte n° 84). Mais il peut tout aussi bien s'agir d'un ouvrage qui n'a pas survécu.*

Et maintenant, vois, tout est écrit sur les tablettes que [...] afin de lui donner le nombre de [...] et il [les] fera hériter [13][...] et à ses descendants pour toujours. Puis il s'interrompit pour quitter Aram. « Sonnez le chofar à Ghibéa » (Os. 5 :8). Le « chofar » est le [premier] livre de [la Loi. « Sonnez la trompette à Rama » (Os. 5 :8)....] [14][La « trompette »] est le second livre de la Loi que [tous les] hommes de son groupe ont rejeté, et ils ont prêché la révolte contre lui et ils ont envoyé [...] [15][...] de grands miracles sur [...] et Jacob se tiendra à côté des pressoirs et il se réjouira quand descendra [...] [16][...] est élu [...] les hommes de son groupe sont « le glaive. » Quant au verset qui dit [...]

E.M.C.

27

LAMENTATION SUR SION

4Q179

Dans le Proche-Orient ancien, la lamentation sur la chute d'une ville était un genre littéraire très répandu. L'une des plus anciennes est la « Lamentation sur la destruction de Ur », composée en Mésopotamie au XXe siècle av. J-C, mais plusieurs autres sont connues. L'illustration biblique de cette forme est le livre des Lamentations, qui comprend cinq élégies sur la destruction de Jérusalem par les Babyloniens au VIe siècle av. J-C.

Le rouleau 4Q179 suit de près le modèle du livre de la Bible dont il donne de temps à autre des citations. Rien ne prouve vraiment que cette lamentation soit en rapport avec un événement historique. Entre 586 av. J-C et 70 de notre ère, la ville sainte ne fut pas complètement détruite mais fut conquise plusieurs fois, en particulier par le roi syrien Antiochos IV Epiphane qui, selon Josèphe, dévalisa le Temple, fit des milliers de prisonniers, pilla la ville et incendia certains des plus beaux bâtiments (*Ant.* 12. 5. 4). Cette tragédie, qui fut l'une des causes de la guerre d'indépendance des Maccabées, est une source possible de cette Lamentation.

Frag. 1 Col. 1 [2][...] tous nos méfaits et nous n'y pouvons rien ; car nous n'avons pas obéi [...] [3][...] Juda, de sorte que tous ces malheurs ont fondu sur nous, par le mal [4][...] son alliance.

Malheur à nous [5][...] a été consumé par le feu et détruit [6][...] notre honneur, et il n'y a rien d'agréable, dans [...] [7][...] ses saints parvis sont devenus [8][...] Jérusalem, ville du [9][sanctuaire, a été livrée] à des bêtes sauvages, et il n'y a pas [...] et ses avenues [10][...] tous ses beaux bâtiments sont désolés [11][...] il n'y a plus en eux de pèlerins, toutes les cités de [12][Juda...] notre héritage est devenu semblable au désert, pas [13][...] nous n'entendons plus de cris de joie, et [il n'y a plus

personne] pour rechercher [14][Dieu... per]sonne pour guérir nos plaies. Tous nos ennemis [15][...] nos offenses [...] nos péchés.

Col. 2 [1]Malheur à nous, car la colère de Dieu s'est abattue sur [...] [2]que nous allions rejoindre les morts [3][...] comme une épouse en mal d'amour, Is[raël... néglige] [4]ses nourrissons, et mon cher peuple [est devenu] cruel [...] [5]ses jeunes gens sont affligés, les enfants de [... fuyant] [6]l'hiver, quand leurs mains sont faibles [...] [7]Des tas de cendre forment désormais la maison d'[Israël...] [8]ils réclament de l'eau, mais il n'y a personne pour leur en donner [...] [9]ceux qui valaient leur poids [d'or...] [10]il n'est rien pour les réjouir, ceux qui tiraient leur force des [vêtements] écarlates [...] [11]ni d'or fin, leurs habits parés de joyaux [... jamais plus] [12]mes mains ne touchent la pourpre, [...] s'est levé [...] [13]les femmes sensibles de Sion avec eux [...]

Frag. 2 [4][« Comme elle est assise] solitaire, la ville [jadis si populeuse ! » (Lam. 1 :1)...] [5][...] la princesse de toutes les nations est aussi affligée qu'une femme délaissée, et toutes ses filles souffrent du même abandon. [6][...] comme une femme malheureuse et abandonnée que son époux a quittée. Tous ses beaux bâtiments et ses [remparts] [7]sont comme une femme stérile, toutes ses rues sont comme une femme confinée [...] comme une femme dont la vie est amère [8]et toutes ses filles sont comme les endeuillées de [leurs] maris [...] comme celles privées [9]de leur seul enfant, Jérusalem ne cesse de pleurer [... des larmes] sur sa joue à cause de ses enfants...

E.M.C.

28

LES ÂGES DU MONDE

4Q180-181

Pour le *Yahad*, la notion de prédestination était un principe théologique important : dès l'origine, Dieu avait prévu comment l'Histoire se déroulerait, qui hériterait de la vie éternelle, et qui était voué à la perdition. *Les Ages du monde* est, à l'évidence, un exposé complet de cette notion, avec démonstration à l'appui et des exemples tirés du texte biblique. Dans les passages qui subsistent, l'exemple des dix générations entre Sem et Abraham constitue la pièce maîtresse.

L'introduction de l'ouvrage souligne la prédétermination de l'Histoire par Dieu.

4Q180 Frag. 1 [1]Interprétation prophétique concernant les âges que Dieu a créés : un âge pour terminer [tout ce qui est] [2]et qui sera. Avant de les créer, Il fixa [leur] déroulement [...] [3]âge après âge. Et celui-ci fut gravé sur des tablettes [éternelles] [...] [4][...] les âges de leur domination. Voici l'ordre des fi[ls de Noé jusqu'à] [5][Abraham, jus]qu'à ce qu'il enfanta Isaac, dix [générations (?)...] [6][...]

Version de l'histoire du péché originel semblable à celle que l'on connaît à partir de 1 Hénoch *6-11 et des* Jubilés *4 :22 (Gen. 6 :1-2, 4).*

[7]Interprétation prophétique concernant Azazel et les anges qu[i se mêlèrent aux filles de l'homme,] [8][de sorte qu']elles leur donnèrent des hommes puissants. Et à propos d'Azazel [qui leur apprit] [9][à aimer l'iniquité et les entraîna dans l'impiété tous [...] [10][...] jugements, et le jugement du conseil de [...]

Le sort de Sodome et Gomorrhe était fixé depuis la création (Gen. 18-19).

Frag. 2-4 Col. 2 [1]qui [...] Celui qui habite [...] [2]laqu[elle] t[erre] plut à Lot [...] hériter [...] [3][...] trois ho[mmes...] [4][qui apparurent à Abra]m aux chênes de Mamré étaient des anges. [Et l'Eternel dit :] [5]« [Grande] est la [cla]meur contre Sodome et Gomorrhe, et contre leur péché, elle [6]est [immense] ! Il faut que Je descende pour voir s'ils ont agi vraiment selon la clameur qui est montée [7][jusqu'à moi] ; et s'il n'en est rien, Je saur[ai...] la parole [...toute] [8]cha[ir] qui [...] concernant tout [...] [9]parle [...] et Je verrai... » car toute chose [...] [10][...] avant qu'Il les eût créés, Il connaissait [leurs] pensée[s...]

Dieu a pour l'homme un plan prédéterminé qui comprend châtiment (l. 1-2) et récompenses (l. 3-6).

4Q181 Frag. 1 [1]pour la faute dans le *Yahad* avec le con[seil de...], se vau[t]rer dans le péché des hommes, pour de sévères jugements et de graves maladies [2]de la chair, selon les puissantes actions de Dieu, correspondant à leur impiété, selon leur souillure causée par le conseil des fils du c[iel] et de la terre, association impie [3]jusqu'à la fin.

Selon Sa miséricorde, selon Sa bonté et la merveille de Sa gloire, Dieu fait approcher certains des fils du monde, pour qu'ils siègent avec Lui dans [l'assemblée] [4][des d]ieux en une congrégation sainte, pour qu'ils jouissent de la vie éternelle et partagent le lot de Ses saintes créatures [...] [5][...] chacun [a]git selon le lot qui [lui] échoit [...] [6][...] pour la vie é[te]rn[elle] [...]

Il existe suffisamment de similitudes entre les lignes 1-4 de ce fragment et 4Q180 frag.1, lignes 5-9, pour que l'on puisse en déduire que ces textes sont liés.

Frag. 2 [1][Abraham jusqu'à ce qu'il engen]re Isaac, [dix générations. Interprétation prophétique concernant Azazel et les anges qui se mêlèrent] [2][aux filles] de l'homme, de sorte qu'[elles] leur donnèrent des ho[mmes] puissants. [Et à propos d'Azazel...] [3][....] Il donna à Israël en abondance (*ou* Israël en soixante-dix semaines, Il pria instamment) [...] [4]et ceux qui aiment l'iniquité, et les entraînent dans le péché, tous [...] [5]devant tous ceux qui Le connaissent [...] [6]et il n'est point de limite à Sa bonté [...] [7]telles sont les merveilles de la connaissance [...] [8]Il les a établis dans Sa vérité et [...] [9]dans toutes leurs générations [...] [10]l[eurs] créatures [...]

M.G.A.

29

HISTOIRE SECTAIRE

4Q183

A l'évidence, ce court texte provient d'un commentaire, peut-être de nature thématique comme le texte n° 26, *Les Derniers Jours.* Rien ne subsiste du texte biblique qui lui servit de base. On ne dispose que d'une bribe d'histoire présentée d'un point de vue sectaire : jadis Dieu délivra les justes et punit les méchants à l'époque des tribulations — et il le fait encore. Si le rétablissement suggéré par le contexte à la ligne 2 est juste, on est peut-être en présence d'une réaction aux événements de la guerre civile entre Hyrcan II et Aristobule II et leurs partisans en 67-65 av. J-C. Pour plus de détails sur cette guerre et son importance comme toile de fond des rouleaux, se reporter à l'Introduction.

Col. 2 [1]leurs ennemis, et ils souillèrent le sanctuaire [...] [2]leur [...], et ils partirent en guerre, chacun [contre son frère... ceux qui étaient fidèles] [3]à son alliance, Dieu les délivra, et les sauva [... ceux méritant Ses] [4]faveurs, et Il leur assigna un seul but, marcher [dans Ses voies... éviter tout] lucre [5]répugnant, et ils se tinrent à l'écart des voies [de l'impiété... ils abandonnèrent] [6]les esprits égarés, et d'une langue vraie [...] [7]et ils s'acquittèrent de la dette de leurs péchés par [leurs] souffrances [...] [8]leur péché.

E.M.C.

30

RUSES DE LA FEMME IMPIE

4Q184

Cet ouvrage, baptisé par son premier éditeur, John Allegro, « Les ruses de la femme impie », est un autre exemple de la littérature de sagesse (voir introduction au texte n° 10, *Livre des secrets*). Il est courant dans ce type de littérature de décrire la vie en opposant le sage au fou, la sagesse et la folie qui règlent leurs vies.

Les anciens Israélites représentaient la sagesse elle-même sous les traits d'une femme raisonnable, Dame Sagesse, qui invitait tout un chacun à fréquenter sa maison pour y suivre ses enseignements (Prov. 8 :1-9 :6). Selon l'ouvrage apocryphe, *Sagesse de Salomon*, le roi Salomon voulut « épouser » Dame Sagesse.

La seconde étape devait être logiquement de personnifier la Folie, et tel est le but du présent ouvrage. « Dame Folie » est ici une séductrice. Plus scandaleuse que l'archétype de la femme légère décrite dans la Bible (Prov. 7 :1-27), elle cherche à détourner les hommes du chemin de la vérité et à les attirer dans sa propre maison de fausseté.

Le mauvais penchant de la Folie habite tout son être.

Frag. 1 [1][La folie] engendre le néant, et dans [...] Elle recherche toujours l'erreur, elle affûte les mots de [sa bouche]. Par la raillerie [2]et le badinage elle flatte, et ajoute la dérision à l'inutile [vanité]. Son cœur engendre la débauche, et le tréfonds de son être [... Ses yeux] [3]sont entachés de perversité, ses mains s'agrippent à la corruption. Ses pieds foulent le sol pour faire le mal, et suivre les crimes de [... Ses cuisses sont] [4]des colonnes de ténèbres, une horde de péchés se cache sous ses jupes, son [...] la plus noire des nuits.

Sa mise et son logis révèlent la corruption de l'impiété.

Sa toilette [...] [5]ses robes sont une pénombre crépusculaire, tandis que ses bijoux respirent la pourriture. Sa couche est un lit de corruption [...] [6]les fosses de l'enfer. C'est dans ses hostelleries que reposent les ténèbres, elle exerce sa domination au cœur de la nuit. Entre les piliers de l'ombre [7]elle plante sa tente, et s'installe parmi les tentes du silence, au milieu des flammes éternelles. Elle n'a rien de commun avec ceux [8]qu'illumine l'éclat du jour.

Ceux qui suivent Dame Folie recevront, comme ceux que séduit la femme adultère, un châtiment éternel (« sa maison est le chemin de l'Enfer, » Prov. 7 :27).

Non, elle est le début de tous les mauvais chemins : le malheur s'abat sur tous ceux qui la possèdent, et la destruction sur tous ceux [9]qui s'emparent d'elle, car ses voies sont meurtrières, ses routes mènent au péché, ses chemins détournés débouchent sur [10]le mal, ses pistes sur le forfait. Ses portes sont les portes de la Mort, elle arpente le seuil de sa maison. Aux enfers, [11]tous, [sans espoir de] retour ! Tous ceux qui la possèdent vont droit en enfer.

La Folie est toujours en quête de nouvelles proies ; comme la femme adultère, « à chaque coin elle se tient à l'affût » (Prov. 7 :12).

Elle se tient secrètement aux aguets [...] [12]tous [...] dans les rues de la ville elle se cache, aux portes de la cité elle se poste, et personne ne [...] [13][...] elle darde ses regards ici et là, bat lascivement des paupières, cherche à s'emparer du [14]juste, à faire trébucher le fort, à égarer l'homme honnête, à [15]distraire les jeunes gens innocents de l'observance des commandements, à faire plier les plus [déterminés] par la débauche, à conduire ceux qui mènent une vie intègre à enfreindre la loi, à soulever [16]les humbles contre Dieu, et à détourner leurs pas des voies de la justice, à leur mettre au [cœur] l'arrogance afin qu'ils ne se maintiennent pas [17]dans les voies de la probité. Elle pousse les êtres à perpétrer le mal dans les voies de l'Enfer, en exerçant sur ses semblables la séduction de la flatterie.

E.M.C.

31

ÉLOGE DE LA SAGESSE

4Q185

Comme dans le texte n° 10, *Livre des secrets,* nous avons affaire ici à des conseils de sagesse. L'auteur avance que la vraie sagesse ne peut venir que de Dieu et constitue l'apanage exclusif du peuple élu, d'Israël.

Les mortels ne peuvent se mesurer à Dieu et à ses anges, car la durée de leur existence est relativement courte. Certaines formulations sont empruntées à Isaïe 40 :6-8.

Frag. 1-2 Col. 1 [4][...] pur et saint [...] [5][...] Son [...] et Son courroux [...] [6][...] jusqu'à dix fois [...] [7][...] il n'est point de force qui puisse se maintenir devant Sa colère et point d'endroit où se réfugier [8]devant Son courroux [...] et qui peut se tenir devant Ses anges, car par des [9]flammes ardentes ils dispensent les sentences [...] de Ses esprits. Et vous, ô mortels, [malheur à vous,] car tout [10]comme l'herbe l'homme surgit de la terre, et sa vertu bourgeonne comme la fleur ; mais le vent souffle [sur elle], [11]et sa tige se dessèche, et le vent emporte sa fleur dans le néant, à [...] [12]et elle n'est plus, à cause du vent. Qui la cherche ne la trouvera pas car pour elle il n'est point de place. [13]Il est comme une ombre [...] sur la lumière.

En raison de la brièveté de l'existence humaine, les justes doivent s'attacher à mieux connaître Dieu et ses voies.

Et maintenant, écoute bien, ô mon peuple, et apprends [14]de moi, toi qui es ignorant. Acquiers la sagesse en t'instruisant des grandes actions de notre Dieu, et souviens-toi des miracles qu'Il accomplit [15]en Egypte, de ses merveilles [au pays de Ham]. Que vos cœurs tremblent devant Sa terreur **Col. 2** [1]et accomplissent [sa volonté... régénérez] votre esprit selon ses grandes bontés. Recherchez par

vous-mêmes le chemin [2]de la vie, la route [qui...] quelque chose à léguer à vos enfants ; pourquoi [3]vo[us] abandonner à la futilité ? [...] le jugement. Ecoutez-moi, ô mes enfants, et ne transgressez pas les commandements de l'Eternel. [4]Ne marchez pas [dans la voie de l'impiété, mais dans celle qu'Il a établie pour] Jacob, et dans le chemin qu'Il a prescrit à Isaac. En vérité, mieux vaut une journée [5][dans Sa maison] que dix [dans la maison des sots [...] Son culte, et ne pas succomber à la peur ni aux appâts du piégeur. [6][...] de ses anges, car il n'est point de ténèbres [7]ni de brouillard [...] Il [...] Son [...] et Sa vraie connaissance. Et toi, quel [8][...] le malheur qu'Il envoie frappe tous les peuples.

On ne peut trouver le bonheur qu'en recherchant la vraie sagesse au voisinage de Dieu.

Heureux l'homme à qui [la Sagesse] est donnée, [9]ainsi [...] Les impies ne doivent pas se vanter et dire : Elle ne [10]m'est pas donnée, et elle n'est pas [... La sagesse fut donnée] à Israël, et Il la dispense très généreusement, et Il rachète tout Son peuple, [11]mais supprime [ceux qui rejettent... ni] les fanfarons dire : En vérité, nous l'avons découverte par nos propres moyens. Cherche-la [12]et tu la trouveras. Cramponne-toi à elle et tu la posséderas, et tu t'assureras [longue] vie, prospérité et le vrai bonheur [...] [13]Ses grâces éternelles et le salut [...]

Heureux l'homme qui la met en pratique et qui est prêt [... par] [14]la ruse on ne peut la trouver, point n'est possible non plus de la retenir par la flatterie. Comme elle a été donné à ses ancêtres, il pourra lui aussi la trouver [et la retenir] [15]de toutes ses forces et avec tout son [...] sans limites. Puis, il pourra la léguer à sa descendance, et la vraie connaissance à [son] peuple [...]

E.M.C.

32

HOROSCOPE EN ÉCRITURE CRYPTIQUE

4Q186

Parmi les documents trouvés à ce jour dans les grottes de Qumran, le 4Q186 est peut-être celui qui se rapproche le plus d'un traité scientifique. L'astrologie et la « science » de la physiognomonie y sont utilisées conjointement pour déterminer le caractère et le destin de certains individus. Comme l'affirme l'auteur du traité pseudo-aristotélicien *Physiognomonica,* composé au IIIe siècle av. J-C, « Le physiognomoniste fonde son observation sur les mouvements, les formes, les couleurs et les traits du visage, sur les cheveux, la douceur de la peau, la voix, l'aspect de la chair, les membres et l'ensemble des caractéristiques corporelles » (806a). En d'autres termes, la physiognomonie tentait de juger un ouvrage d'après sa couverture, de découvrir la vraie nature d'un individu — opposée à l'image qu'il veut donner de lui-même — en examinant de près tous les aspects de son apparence externe. A l'époque des rouleaux, il s'agissait là déjà d'une ancienne forme de divination. On dispose d'exemples provenant de l'ancienne Mésopotamie qui sont antérieurs de plusieurs siècles à notre texte. Mais, durant la période gréco-romaine, la physiognomonie était beaucoup plus complexe que celle pratiquée au Moyen-Orient dans les temps anciens, et ses représentants mémorisaient de longs répertoires de traits physiques et de significations attribuées à chacun d'eux.

Notre texte utilise la physiognomonie comme complément de l'astrologie, « science royale » qui permettait vraiment de prédire le destin. A partir de l'aspect d'un individu, le lecteur du texte apprend à découvrir son signe zodiacal. La connaissance de ce signe permet alors à l'utilisateur du texte de prédire le caractère de l'individu en question et, de manière très générale, l'avenir qui l'attend. Le texte décrit le caractère en parts de lumière et d'ombre, ces parts constituant des fractions du chiffre neuf, chiffre sans doute lié à la période de gestation de l'être

humain. Le principe semble être que, pour chaque mois passé dans la matrice, l'embryon acquiert une « part ». Le premier mois décisif du fœtus, c'est-à-dire le signe zodiacal, déterminerait si cette attribution démarre, pour ainsi dire, bien ou pas.

Toutefois, comment le rapport des « parts » se traduit-il dans l'aspect d'un individu ? En d'autres termes, pourquoi l'apparence extérieure était-elle liée à l'astrologie ? Pour répondre à cette question, il faut lire un peu entre les lignes et rappeler certaines croyances de la médecine gréco-romaine. Notre auteur croyait, semble-t-il, que « l'esprit » (dont chaque être humain, nous l'avons dit, recevait une certaine part) circulait dans le sang, et ce jusqu'à chaque extrémité du corps. Lorsqu'il atteignait un certain endroit du corps, sa nature devenait manifeste. Un mauvais signe zodiacal pouvait, par exemple, donner lieu à une pilosité excessive. Pour cette théorie, l'auteur trouvait des appuis dans la Bible tel « La vie est dans le sang » (Gen. 9 :4). Un passage de l'*Ecrit de Damas* (texte n° 1) déclare explicitement que les esprits circulent dans le sang et donnent lieu à des manifestations physiques externes. En l'occurrence, il s'agit d'expliquer les maladies de peau, mais le principe est le même. Tout ce courant de pensée se rattache directement aux conceptions médicales gréco-romaines qui trouvèrent leur expression la plus parfaite dans les écrits du célèbre médecin grec Galien (vers 129-99 de notre ère). Galien parlait d'« humeurs » circulant dans le corps, et il recourut à cette idée pour rendre compte de l'observation des vérités de la physiognomonie (pseudo-) aristotélicienne.

Deux autres aspects particuliers de la pensée de notre auteur méritent de retenir l'attention. En premier lieu, la comparaison qu'il établit entre les individus décrits et certains animaux. Une telle démarche était courante dans la physiognomonie gréco-romaine. Le principe sous-jacent était que si une personne s'apparentait physiquement à tel animal, elle devait aussi lui ressembler « par l'âme ». En conséquence, si on connaissait l'animal correspondant à une personne, il était possible de se livrer à de précieuses déductions sur son caractère. Ainsi, dans un exemple parallèle à notre texte (le deuxième individu mentionné ci-dessous), le pseudo-Aristote écrit : « Ceux qui ont un cou large et épais ont mauvais caractère ; ils peuvent être comparés au taureau qui s'emporte » (*Physiognomonica.* 811a).

A remarquer également dans la déclaration de notre auteur sur le deuxième individu : « Voici le signe zodiacal sous lequel naît une telle personne : l'arrière-train du Taureau. » La référence à « l'arrière-train » du signe du Taureau fait partie du concept de *dodecatmoria*, terme grec désignant une subdivision supplémentaire du zodiaque. Dans la science astrologique, chaque signe occupait un espace de 30 degrés dans le ciel (12 signes, 360 degrés). Mais chaque signe pouvait être à nouveau subdivisé en douze parts, sorte de micro-zodiaque ou « zodiaque du zodiaque ». Dire de quelqu'un qu'il était né sous l'arrière-train du Tau-

reau signifiait que, lors de sa naissance, le soleil, comme on l'a observé, était presque au terme de son parcours dans ce signe.

L'« arrière-train » représentait les derniers 2,5 degrés du signe du Taureau. S'ajoutant aux autres éléments de notre texte, cette plus grande spécificité indique que notre auteur dut peut-être jadis décrire un grand nombre d'individus, car plusieurs combinaisons uniques de ces éléments sont possibles. La plus grande partie de ce document est sans doute perdue. Il se peut que le 4Q186 ait été un manuel consacré entièrement à l'astrologie physiognomonique.

Description fragmentaire du premier individu. La référence au « granit » dans la colonne 2 indique que le texte a pu contenir des allusions aux pierres bénéfiques.

Frag. 1 Col. 1 [7]Toute personne dont la che[velure] est [... et dont la tête et le front] [8]sont larges et bombés [...] [9]intermédiaire, mais le reste de [la] tête n'est pas [...] **Col. 2** [1][...] impur [2][... sa pierre est] le granit.

Deuxième individu, une personne où le bon l'emporte sur le mauvais. Les « yeux fixes » sont une catégorie courante de la physiognomonie gréco-romaine et sont en général un mauvais signe. Remarquons la signification vertueuse des membres longs et effilés.

[3][Et] toute personne [dont] les yeux sont [4][... et lo]ngs, mais q[ui] sont fixe[s], [5]dont les cuisses sont longues et effilées, dont les orteils [6]sont effilés et longs et qui est née durant le deuxième quartier de la lune* [7]possède un esprit composé de six parts de lumière, mais de trois parts dans la Maison de [8]Ténèbres. Le signe zodiacal sous lequel naîtra cette personne est [9]l'arrière-train du Taureau. Elle sera pauvre. Son animal est le taureau.

Troisième individu. Il est en principe peu enclin à la droiture car en lui huit neuvièmes sont mauvais. Ses cuisses, en particulier, sont poilues. Dans la physiognomonie gréco-romaine, les cuisses poilues signifiaient que l'animal correspondant était le bouc et, comme cet animal, l'individu était en général prédisposé à la luxure.

Col. 3 [5]et dont la tête [...], [dont] les ye[ux] [6]inspirent l'effroi [et sont...], dont les dents sont proéminentes (?), dont [7]les doigts sont gros, dont les cuisses sont grosses et très poilues, [8]et dont les orteils sont gros et courts, possède un esprit composé de [hu]it [9]parts dans la Maison de [Ténèbres] et d'une part dans la Maison de Lumière [...]

* Littéralement, « et il provient de la deuxième colonne/position ». Une formulation similaire du *Tetrabiblos* où Ptolémée décrit les quartiers ou « positions » de la lune (c.à.d. les endroits où elle « se trouve »), est à l'origine de la présente interprétation.

Quatrième individu. Il est en principe très enclin à la droiture et représente la « juste mesure » qui était importante dans la physiognomonie gréco-romaine :ses caractéristiques physiques n'étaient outrées ni dans un sens ni dans l'autre. Remarquons qu'il était aussi relativement dépourvu de poils.

Frag. 2 Col. 1* [1]réguli[er], dont les [y]eux ne sont ni foncés n[i] clairs (?), dont la barbe [2]est cl[airsemée] et moyennement bouclée, dont la voix résonne, dont les dents [3]sont belles et régulières, qui n'est ni de grande [4]ni de petite taille mais de belle prestance, dont les doigts sont fins [5]et longs, dont les cuisses sont dépourvues de poils, dont la plante des pieds [6][et les ort]eils sont comme il faut : il possède un esprit [7][...] huit parts [de la Maison de Lumière] et u[ne] part [8][dans la Maison de Ténèbres. Le signe sous lequel] naîtra un tel individu est...

M.O.W.

* Dans *DJD 5,* Allegro a rattaché un autre fragment au texte à la ligne 7. Ce joint était une erreur survenue du seul fait qu'Allegro usa de ciseaux (!) pour couper le grand fragment et libérer de l'espace. Ici le mauvais joint a été supprimé.

33

LIVRE DES GÉANTS

4Q203, 1Q23, 2Q26, 4Q530-532, 6Q8

Il est certain que le patriarche Hénoch était aussi connu des anciens qu'ignoré des lecteurs modernes de la Bible. En effet, après avoir donné son âge (365 ans), le livre de la Genèse dit seulement de lui qu'il « marcha avec Dieu », et ensuite qu' « il ne fut plus, Dieu l'ayant repris » (Gen. 5-24). La noblesse de son existence et le mystère de sa fin contribuèrent à faire de lui un personnage extrêmement fascinant autour duquel devait naître tout un cycle de légendes.

Dans les temps anciens, nombre de ces légendes avaient déjà été recueillies au sein de plusieurs grandes anthologies. La plus importante d'entre elles, et aussi la plus ancienne, porte le simple titre de *Livre d'Hénoch* et compte plus de cent chapitres. Conservée jusqu'à nos jours sous sa forme intégrale (quoique seulement en langue éthiopique), elle constitue une source majeure de la pensée du judaïsme durant les derniers siècles av. J-C. Il importe de noter que les vestiges de plusieurs exemplaires presque complets du *Livre d'Hénoch* en araméen ont été trouvés dans les manuscrits de la mer Morte et, à l'évidence, celui qui rassembla les rouleaux assigna à ce texte une valeur fondamentale. Des cinq grands volets de l'anthologie éthiopique, quatre figurent dans les rouleaux. Mais il est encore plus curieux de constater que d'autres textes sur Hénoch qui étaient jusque-là inconnus ou peu répandus ont été découverts à Qumran. Le plus remarquable d'entre eux est le *Livre des géants.*

Hénoch vécut avant le Déluge, en un temps où le monde, dans l'imaginaire ancien, était très différent. Tout d'abord, les humains vivaient beaucoup plus longtemps. Ainsi, le fils d'Hénoch, Mathusalem, vécut jusqu'à 965 ans. Autre différence : les anges et les humains se mélangeaient librement — si librement, en fait, que certains anges conçurent des enfants avec des femmes humaines. Ce

fait est simplement rapporté dans la Genèse (6 :1-4), mais d'autres récits considèrent que cet épisode fut à l'origine de la corruption qui rendit nécessaire le châtiment du déluge. Selon le *Livre d'Hénoch,* le mélange des mondes angélique et humain se produisit en fait à l'initiative de Chemihaza, le chef des anges pervers, qui incita deux cents autres anges à cohabiter avec les femmes. De ces unions contre nature naquirent des géants qui mesuraient 150 mètres de haut. Anges pervers et géants se mirent ensuite à opprimer les hommes et à leur enseigner la pratique du mal. C'est pourquoi Dieu résolut d'emprisonner les anges jusqu'au jugement dernier et de détruire la terre par un déluge. Les efforts d'Hénoch qui intercéda auprès du ciel en faveur des anges déchus devaient rester vains (*Hénoch* 6-16).

Le *Livre des géants* reprend une partie de ce récit et s'attarde sur les exploits des géants, en particulier des deux enfants de Chemihaza, Ohya et Hahya. Comme il n'existe pas de manuscrit complet des *Géants,* le contenu exact et l'ordre des textes reste affaire de conjecture. L'essentiel du contenu des fragments présents concerne les rêves inquiétants des géants et les efforts de Hénoch pour les interpréter et intercéder en leur faveur auprès de Dieu. Malheureusement, il ne subsiste pas grand-chose des libres aventures des géants, mais il est fort probable que ces contes provenaient au moins partiellement de l'ancienne mythologie moyen-orientale. Ainsi, le nom de l'un des géants est Gilgamesh, héros babylonien et sujet d'une grande épopée composée au troisième millénaire av. J-C.

Bref récit de la descente des anges pervers qui apportèrent à la fois la connaissance et le chaos. Comparer avec Genèse 6 :1-2, 4.

1Q23 Frag. 9 + 14 + 15 [2][...] ils connaissaient les secrets de [...] [3][... le pé]ché était grand sur la terre [...] [4][...] et ils tuèrent de nombreux [...] [5][... ils engendrèrent] des géants [...]

Les anges exploitent la fécondité de la terre.

4Q531 Frag. 3 [12][...tout ce que la] terre produisait [...] [13][...] les grands poissons [...] [14][...] le ciel avec tout ce qui poussait [...] [15][...les fruits de] la terre et toutes les sortes de céréales et tous les arbres [...] [16][...] les bêtes sauvages et les reptiles... [to]ut ce qui rampait sur la terre et ils observèrent tout [...] [18][... to]ute action violente et [...] expression [...] [19][...] mâle et femelle, et parmi les humains [...]

Pour se livrer à des actes contre nature, les deux cents anges jettent leur dévolu sur les animaux, et peut-être aussi sur les humains.

1Q23 Frag. 1 + 6 [1][... deux cents] [2]baudets, deux cents ânes, deux cents... béliers du] [3]troupeau, deux cents boucs, deux cents [... bêtes

des] [4]champs de chaque espèce d'animal, de chaque [espèce d'oiseau...] [5][...] pour opérer des croisements [...]

Cette corruption démoniaque engendra la violence, la perversion, et une race d'êtres monstrueux. Comparer avec Genèse 6 :4.

4Q531 Frag. 2 [1][...] ils souillèrent [...] [2][... ils engendrèrent] géants et monstres [...] [3][...] ils engendrèrent, et alors toute [la terre fut corrompue...] [4][...] de son sang et par la main de [...] [5][géants] qui ne leur suffisaient pas et [...] [6][...] et ils cherchaient à dévorer beaucoup de [...] [7][...] [8][...] les monstres l'attaquèrent.

4Q532 Col. 2 Frag. 1-6 [2][...] chair [...] [3]to[us...] monstres [...] seront [...] [4][...] ils apparaîtraient [...] dépourvus de la vraie connaissance [...] parce que [...] [5][...] la terre [devint corrompue...] puissant [...] [6][...] ils envisageaient [...] [7][...] des anges sur [...] [8][...] à la fin il périra et disparaîtra [...] [9][...] ils furent à l'origine d'une grande corruption sur la [terre...] [10][... cela ne] suffit point à [...] [11]ils seront [...]

Les géants commencent à être troublés par une série de rêves et de visions. Le titan Mahway, fils de l'ange Barakel, rapporte le premier de ces rêves aux autres géants, ses compagnons. Il a vu une tablette immergée dans l'eau. Quand elle en est ressortie, tous les noms sauf trois étaient effacés. A l'évidence, ce rêve symbolise la destruction de toute chose, à l'exception de Noé et de ses fils, par le Déluge.

2Q26 [1][...] ils plongèrent la tablette dans l'e[au...] [2][...] les eaux recouvrirent la [tablette...] [3][...] ils sortirent la tablette de l'eau de [...]

Le géant va rejoindre les autres et ensemble ils débattent du rêve.

4Q530 Frag. 7 [1][... cette vision] représente la malédiction et le malheur. Je suis celui qui a confessé [2][...] le groupe entier de parias que j'irai rejoindre [...] [3][... les esprits des t]ués se lamentant à cause de leurs bourreaux et proclamant [4][...] que nous mourrons ensemble et marquerons la fin de [5][...] beaucoup et je dormirai, et le pain [6][...] pour toute habitation ; la vision et aussi [7][...] entra dans l'assemblée des géants [8][...]

6Q8 [1][...] Ohya et il dit à Mahway [...] [2][...] sans trembler. Qui t'a montré toute cette vision, [mon] frère ? [3][...] Barakel, mon père, était avec moi. [4][...] Avant que Mahway eût achevé de raconter ce qu'[il avait vu...] [5][...] lui [dit] : Ce que j'entends est extraordinaire ! Si une femme stérile donne naissance [...]

4Q530 Frag. 4 [3][Sur] quoi Ohya dit à Ha[hya...] [4][... de disparaître] de la terre et [...] [5][... la te]rre. Quand... [6][...] ils pleurèrent devant [les géants...]

4Q530 Frag. 7 [3][...] votre force [...] [4][...] [5]Sur quoi Ohya [dit] à

Hahya [...] Alors il répondit : Ce n'est pas pour [6]nous mais pour Azazel, car il a [... les enfants des] anges [7]sont les géants, et ils ne permettront pas que leurs [êtres chers] soient délaissés [... nous n'avons] pas perdu courage ; vous êtes forts [...]

Les géants comprennent qu'il est vain de lutter contre les forces du ciel. Le premier à prendre la parole est peut-être Gilgamesh.

4Q531 Frag. 1 [3][... Je suis un] géant, et par la force puissante de mon bras et par la grande force qui m'est propre[4][... toute] créature mortelle, et je leur ai fait la guerre ; mais je ne suis pas [5][...] capable de leur tenir tête, car mes adversaires [6][...] résident dans [les cie]ux, et ils habitent dans les saints lieux. Et pas [7][... ils] sont plus forts que moi. [8][...] de la bête sauvage est venu, et l'homme sauvage ils [me] surnomment.

[9][...] Alors Ohya lui dit : J'ai été forcé de faire un rêve [10][...] le sommeil de mes yeux [disparut], pour me laisser apercevoir une vision. A présent je sais que le [...] [11-12][...] Gilgamesh [...]

La vision qu'Ohya aperçoit en rêve est celle d'un arbre déraciné dont seules trois racines restent en terre. La teneur de cette vision est la même que celle du premier rêve.

6Q8 Frag. 2 [1]trois de ses racines [...] [2][tandis que] je [regardais,] arrivèrent [... ils transportèrent les racines dans] [3]ce jardin, toutes, et pas [...]

Ohya tente d'écarter les implications des visions. Plus haut, il a déclaré que tout cela se rapportait au seul démon Azazel. Ici, il indique que la destruction ne vise que les seuls chefs terrestres.

4Q530 Col. 2 [1]concerne la mort de nos âmes [...] et tous ses compagnons, [et Oh]ya leur rapporta ce que Gilgamesh lui avait dit [2][...] et il fut dit [...] « concernant [...] le chef a maudit les potentats » [3]et les géant se réjouirent de ses paroles. Puis il tourna les talons et partit [...]

D'autres rêves viennent affliger les géants. Les détails de cette vision sont obscurs, mais il y est question d'un sinistre présage pour les géants. Les auteurs des rêves parlent d'abord aux monstres, puis aux géants.

Dans ces entrefaites, deux d'entre eux firent des rêves [4]et le sommeil s'enfuit de leurs yeux, et ils se levèrent [5]et vinrent chez [... et racontèrent] leurs rêves, et dirent dans l'assemblée de [leurs compagnons,] les monstres [6][... Dans] mon rêve, je regardais cette nuit même [7][et il y avait un jardin...] des jardiniers et ils arrosaient [8][...

deux cents arbres et] de grandes pousses sortirent de leur base [9][...] toute l'eau, et le feu consuma tout [10][le jardin...] Ils allèrent trouver les géants pour leur raconter [11][le rêve...]

Quelqu'un propose d'aller trouver Hénoch pour qu'il interprète cette vision.

[... à Hénoch] le célèbre scribe, et il interprétera pour nous [12]ce rêve. Sur quoi son compagnon Ohya prit la parole et dit aux géants : [13]Moi aussi, j'ai fait un rêve cette nuit, ô géants, et voilà que le Maître des cieux descendait sur terre [14][...] et telle est la fin du rêve. [A ce moment-là,] tous les géants [et tous les monstres] prirent peur [15]et appelèrent Mahway. Il vint à eux et les géants l'implorèrent de se rendre chez Hénoch, [16][le célèbre scribe]. Ils lui dirent : Va [...] à toi que [17][...] tu as entendu sa voix. Et il lui dit : Il va [... et] interpréter les rêves [...] **Col. 3** [3][...] combien il reste à vivre aux géants. [...]

Après un voyage cosmique, Mahway arrive chez Hénoch et présente sa requête.

[... il s'éleva dans les airs] [4]pareil à une rafale de vent, et vola avec ses mains pareilles à des ai[gles... il laissa derrière] [5]le monde habité et passa au-dessus de Désolation, le grand désert [...] [6]et Hénoch le vit et le salua, et Mahway lui dit [...] [7]çà et là une seconde fois à Mahway [... Les géants attendent] [8]tes paroles, ainsi que tous les monstres de la terre. Si [...] a été emporté [...] [9]depuis les jours de [...] leur [...] et ils s'ajouteront [...] [10][....] nous voudrions connaître par toi leur signification [...] [11][... deux cents ar]bres qui du ciel [se sont abattus...]

Hénoch renvoie une tablette annonçant le terrible jugement, mais avec un message d'espoir en cas de repentir.

4Q530 Frag. 2 [1]Le scribe [Hénoch...] [2][...] [3]une copie de la seconde tablette que [Hénoch] en[voya...] [4]écrit de la propre main de Hénoch, le célèbre scribe [... Au nom du Dieu grand] [5]et saint, à Chemihaza et à tous [ses compagnons...] [6]sachez que pas [...] [7]et les choses que vous avez faites, et que vos femmes [...] [8]elles et leurs fils et les femmes de [leurs fils...] [9]par votre dévergondage sur la terre, et il vous est advenu [... et la terre réclame] [10]et se plaint de vous et des actes de vos enfants [...] [11]le mal que vous lui avez fait. [...] [12]jusqu'à la venue de Raphaël, voyez, la destruction [arrive, un grand déluge, et il anéantira toute vie] [13]et tout ce qui se trouve dans les déserts et dans les mers. Et la signification de l'affaire[...] [14]sur vous à cause du mal. Mais à présent, dégagez-vous des liens qui vous en[chaînent au mal...] [15]et priez.

Fragment détaillant, semble-t-il, une vision qu'eut Hénoch.

4Q531 Frag. 7 [3][... grande peur] s'empara de moi et je tombai face contre terre ; j'entendis sa voix [...] [4][...] il vécut parmi les humains mais ne les imita point [...]

E.M.C.

34

PAROLES DE LÉVI

1Q21, Fragments de la Guéniza, texte grec du mont Athos, 4Q213-214, 4Q540-541

Dans le judaïsme et le christianisme anciens, il existait un genre très répandu de littérature religieuse, le « testament », qui contenait les enseignements édifiants et les paroles prophétiques que les premiers héros de la foi auraient soi-disant prononcés avant de mourir. L'un des recueils de testaments les plus populaires était les *Testaments des douze Patriarches*, composé des dernières paroles imaginaires des fils de Jacob, ancêtres des douze tribus d'Israël. Bien que certaines parties du recueil contiennent des idées chrétiennes ajoutées par des copistes ultérieurs, ces testaments furent à l'origine des ouvrages juifs écrits durant la même période que les manuscrits de la mer Morte. Ils ne subsistent qu'en grec, mais presque tout le monde reconnaît que ces testaments furent conçus sur le modèle d'originaux araméens ou hébraïques. La chose est particulièrement évidente dans le cas du *Testament de Lévi.* Bien que la version grecque n'ait pas été trouvée à Qumran, les chercheurs y ont en revanche découvert le présent ouvrage, une composition en araméen qui semble bien l'avoir influencée.

Les douze fils de Jacob furent les ancêtres des douze tribus d'Israël. Comme Lévi, troisième des douze fils de Jacob, était le père de la tribu sacerdotale, *Paroles de Lévi* insiste sur les devoirs et les prérogatives des prêtres. A en juger par ce texte, le prêtre idéal serait tout à la fois un guerrier zélé au service de Dieu, un observateur scrupuleux de la pureté rituelle, un maître inspiré et le dépositaire de la révélation divine par le biais de rêves et de la prophétie.

Les testaments débutent souvent par des réflexions de « l'auteur » sur sa vie, puis passent ensuite à des exhortations d'ordre moral, et s'achèvent par une prophétie, le héros se projetant au-delà de sa mort pour

prédire « le futur » — en général l'époque où le texte fut en fait composé à l'adresse de lecteurs bien précis*.

Selon Paroles de Lévi, *Lévi fut le plus droit et le plus zélé de tous les fils de Jacob. Son désir de plaire à Dieu est incarné dans sa prière pour la droiture. La Prière de Lévi est conservée en partie dans 4Q213 et en totalité dans le manuscrit du Mont Athos qui a été utilisé pour rétablir les passages manquants dans le texte ci-dessous. (Les numéros de lignes ne concernent que le fragment de Qumran.)*

4Q213 Frag . 1 Col. 1 [6][Puis] je [lavai mes vêtements et les purifiai avec de l'eau propre,] [7][et] je bai[gnai mon corps entier dans l'eau courante, afin de rendre] [justes] toutes [8][mes voies. Puis] je levai les yeux et [la face] vers le ciel, [9][j'ouvris la bouche et parlai,] et mes doigts et mes mains, [10][je les tendis comme il faut devant les anges saints. Alors je priai et] dis :

« Seigneur, Tu [11][connais tous les cœurs, toutes les pensées de l'esprit] Toi seul Tu les comprends. [12][A présent, mes frères < Ms : fils > sont à mes côtés, indique-moi donc] les justes voies. Eloigne [13][de moi, ô Seigneur, l'immoralité de l'esprit,] délivre-moi des [pensées] impies et de l'impudicité. [14][Révèle-moi, Seigneur, l'esprit saint ; le discernement,] la sagesse, la science et la force, [15][accorde-les moi afin que je puisse faire ce qui Te plaît et] trouver grâce auprès de Toi, [16][en louant les paroles que Tu m'adresses, ô Seigneur, en faisant] ce qui est juste et bien à Tes yeux. [17]Ne laisse aucun adversaire diabolique me dominer, [18][me détourner de Ta route. Aie pitié] de moi, ô Seigneur, et rapproche-moi pour que je sois Ton serviteur [...] **Ms du mont Athos...** et que je puisse te vénérer comme il faut. Que Ta muraille de paix m'environne, que l'abri de Ta puissance me protège de tout mal. Purifie mon cœur, ô Eternel, de toute impureté, afin que je puisse m'élever vers Toi. Ne dérobe pas Ta face au fils de Ton serviteur Jacob. **4Q213 Frag. 1 Col. 2**

[5][... Toi], [6]ô Seigneur, [Tu as béni mon arrière-grand-père Abraham et mon arrière-grand-mère Sarah, et ordonné que leur soient accordés] [7]des descendants justes [bénis à jamais. Alors écoute aussi] [8]la prière de Ton serviteur [Lévi, afin qu'il puisse se rapprocher de Toi. Fasse que je recoive en partage Tes paroles, afin de rendre] [9][la justice

* L'ouvrage *Paroles de Lévi* a survécu sous trois formes différentes. Comme pour l'*Ecrit de Damas*, des passages furent découverts dans la Guéniza du Caire à la fin du XIXe siècle et publiés pour la première fois en 1906-7. (Les fragments de la Guéniza se trouvent partagés entre les bibliothèques d'Oxford et de Cambridge.) L'identification de fragments du même document dans les grottes 1 et 4 de Qumran a permis de confirmer son origine très ancienne. Enfin, certains passages insérés dans un manuscrit de la version grecque du *Testament de Lévi* conservée au monastère du mont Athos à Koutloumous (Grèce), sont traduits directement de *Paroles de Lévi*. La présente traduction est fondée sur l'ensemble des textes émanant de toutes ces sources.

comme il faut à jamais, oui, et mes fils après moi, de génération en génération. Aussi ne rejette pas] [10][le fils de Ton serviteur jusqu'à la fin des temps. »] Et je commençai à prier en silence.

Première vision de Lévi. Au terme de sa prière, Lévi se voit montrer une vision des cieux, durant laquelle Dieu lui révèle qu'il a été choisi pour devenir le prêtre d'Israël.

[11]Puis je poursuivis [...] [12]à mon père Jacob, et quand [...] [13]d'Abel-Main. Puis [... où] [14]j'étais étendu. Et je restai [...] [15]Puis une vision me fut montrée [...] [16]avec l'apparence d'une vision [...] et je vis le ci[el... et une montagne] [17]sous moi si haute qu'elle touchait le ci[el... et on ouvrit] [18]pour moi les portes du ciel et un ange [...] **Ms du Mont Athos** Et il me dit : « Lévi, à toi et à tes descendants la prêtrise est confiée, pour que tu serves le Très-Haut dans le pays et fasses expiation pour les péchés de la terre. »

Puis il donna les bénédictions de la prêtrise...

Vengeance exercée sur Sichem et Hamor. Dans Genèse 34, il est rapporté comment Lévi et Siméon tuèrent Hamor et son fils Sichem qui avait violé la fille de Jacob, Dina. Dans Paroles, *Lévi s'oppose à l'idée de Jacob et de Ruben qui voulaient faire entrer Hamor et Sichem dans la famille par la circoncision. Les fragments (conservés uniquement dans les textes de la Guéniza de Cambridge) ne contiennent pas le récit de l'exécution elle-même.*

Texte de la Guéniza de Cambridge Col. A [15][...] région d'Is[raël...] [16]de sorte que tous [...] [17]agir ainsi contre [...] [18]Jacob mon père et Ru[ben mon frère...] [19]et nous leur dîmes [... Si] [20]vous voulez notre fille, afin que nous devenions tous fr[ères] [21]et associés, il vous faudra circoncire votre verge, [22]ainsi vous serez comme nous et porterez [23]comme nous le sceau de la [vraie] circoncision. Alors nous serons vos [...]

Col. B [15][...] mes frères toujours [16][...] qui étaient à Sichem [17][...] mes frères et ses frères. C'est [18][...] à Sichem, et tout ce que [19][... des armes pour commettre] des crimes. Alors [20]Juda leur dit que moi et [21]mon frère Siméon étions allés à [...] à Ruben [22]notre frère, qui [...] [23]et Juda s'empressa de [qu]itter le troupeau.

Deuxième vision de Lévi. Après que Lévi eut déployé son zèle envers Dieu dans le massacre des habitants de Sichem, sept messagers divins lui rendent visite en rêve pour lui confirmer sa nomination à la prêtrise. Il n'est point fait mention de cette vision dans la Bible. Dans cette vision, dont seule subsiste la fin, les sept lui énoncent certains des droits et devoirs de sa nouvelle fonction.

Texte de la Guéniza d'Oxford, Col. A + 1Q21 [1][...] la paix, et les meilleures prémices de [2]tout le pays comme nourriture. Mais, quand sévit le glaive, tout n'est que lutte, [3]guerre, tuerie, peine, [4]privation, meurtre et famine. Parfois tu manges et [5]parfois tu as faim ; parfois tu peines et parfois [6]tu te reposes ; parfois tu dors et parfois [7]le sommeil te fuit. Vois à présent comme nous t'avons agrandi (**1Q** : avons agrandi ta prêtrise) [8]plus que quiconque (**1Q** : que toute l'humanité), et comme nous t'avons octroyé la fonction consacrée de la [9]paix éternelle.

Puis les sept me quittèrent, [10]et je sortis de mon sommeil. [11]Je dis : C'est une vision, et comme je [12]m'étonnais d'avoir < Ms : qu'il ait > eu une vision, je gardai également [13]celle-ci pour moi, et ne la révélai à personne.

Le père de Lévi, Jacob, accomplit le rituel d'installation de son fils comme prêtre.

[14]Alors nous nous rendîmes auprès de mon père Isaac, et lui aussi me bénit. [15]Puis comme Jacob prélevait la dîme [16]sur tout ce qu'il possédait selon son vœu, [17][...] j'arrivai en premier, à la tête de [18][...] ; et à moi, de tous ses fils, il confia le présent d'[19]une dî[me] à Dieu, il m'habilla des vêtements sacerdotaux, et [20]officiellement me nomma prêtre du Dieu Eternel. [21]J'offris tous ses sacrifices et bénis mon père [22]pour la vie ainsi que tous mes frères. Puis tous [23]me bénirent, et mon père aussi me donna sa bénédiction. Lorsque j'achevai **Col. B** [1]d'offrir les sacrifices à Bethel, nous partîmes de [2]Bethel et allâmes vivre dans le palais de notre arrière-grand-père Abraham [3]auprès d'Isaac notre grand-père.

Le grand-père de Lévi, Isaac, lui inculque les devoirs pratiques et moraux de la prêtrise.

Quand [4]Isaac notre grand-père nous aperçut tous, il nous accueillit [5]joyeusement. Et quand il comprit que j'étais devenu le prêtre du Dieu [6]Très-Haut, du Maître des cieux, il se mit à [7]m'enseigner avec autorité [8]le mode de vie sacerdotal.

Il me dit : « Evite soigneusement [9]toute impureté rituelle et toute sorte de [10]péché. Ton mode de vie sera plus rigoureux que celui de tous les [11]autres humains. Ainsi à présent, mon fils, je vais te montrer [12]comment il te faudra vivre, sans rien dissimuler [13]de ce que tu dois savoir du mode de vie [14]sacerdotal.

En premier lieu, [15]mon fils, évite soigneusement toute lubricité impure et toute espèce de relation sexuelle [16]condamnable. Tu épouseras [17]une femme de mon clan, afin de ne pas souiller ta postérité avec des étrangères, [18]parce que tu es l'origine d'une sainte postérité, d'[19]une postérité sainte comme le saint temple, et parce que [20]tu es le

saint prêtre de toute la postérité d'[21]Abraham. Tu es proche de Dieu et proche de [22]tous ses anges saints. Alors tiens [23]ta chair éloignée de toute impureté humaine.

Col. C [1]Quand tu t'apprêteras à entrer dans la maison de Dieu, [2]baigne auparavant ton corps dans l'eau, puis mets [3]les vêtements sacerdotaux. Une fois habillé, [4]lave-toi une nouvelle fois les mains [5]et les pieds avant d'approcher de l'autel. [6]Quand tu commenceras à sacrifier [7]tout ce qui peut être placé sur l'autel, [8]lave-toi à nouveau les mains et les pieds.

[9]Quand tu sacrifieras des tronçons de bois, veille [10]d'abord à ce qu'ils ne contiennent pas de vers [11]avant de les placer sur l'autel, car [12]j'ai vu mon père Abraham user de cette précaution. [13]Il m'a dit que douze sortes de bois [14]convenaient pour l'autel, [15]parce que l'odeur de leur fumée est agréable [16]quand elle s'élève. Voici leurs noms : le cèdre, le genévrier, [17]le lentisque, le pin, le pin nain, l'aduna, [18]le cyprès, le thékaka, [le laurier], [19][le tama]ris, le myrte, et l'épine de chameau. Tels sont, m'a-t-il dit, [20]ceux qu'il convenait de placer [21]sous l'holocauste tout entier sur l'autel.

[22]Quand [tu auras disposé] l'une de ces sortes de bois sur [23]l'autel et que la flamme commencera à embraser **Col. D** [1]leur masse, tu procéderas à l'aspersion du sang [2]sur les côtés de l'autel. Puis, de nouveau, lave-toi les mains [3]et les pieds pour retirer le sang et commence à disposer les morceaux garnis de sel. [4]Mets la tête en premier [5]et couvre-la avec les parties grasses, afin de dissimuler tout le sang [6]provenant de l'immolation du taureau. Ensuite, le cou, [7]et après le cou, les pattes de devant ; après les pattes de devant, [8]la poitrine avec le flanc ; après eux, [9]les cuisses avec le bas de l'échine ; [10]après les cuisses, les pattes de derrière lavées [11]avec les entrailles. Tous ces morceaux seront salés selon [12]la quantité de sel prescrite pour chacun d'eux. Vient ensuite la fleur de farine [13]pétrie avec de l'huile, et enfin, le vin de la libation. [14]Ensuite tu brûleras sur eux l'encens.

Que [toutes] [15]tes actions se déroulent dans l'ordre afin que tous tes sacrifices [soient acceptés] [16]comme parfum agréable par le Très-Haut ; [et] [17]quand tu accompliras [toutes ces choses] dans l'ordre, observe [les mesures] et [18]les poids [prescrits]. N'ajoute rien [d'autre] à ce qui est prévu [19]mais ne diminue pas non plus les quantités fixées !

Les quantités de bois [20]prescrites à disposer sur l'autel pour tout sacrifice sont les suivantes : [21]pour un grand taureau, un talent (environ 34 kilos) de bois est le poids prévu ; [22]mais si la graisse seule est sacrifiée, six [23]mines (environ 4,5 kilos) suffiront.

Si un deuxième taureau est offert... **Ms du Mont Athos** cinquante mines, mais pour la graisse seule, cinq mines. Pour un veau sans défaut, quarante mines. Si le sacrifice concerne un bélier du troupeau ou un bouc, trente mines, et pour la graisse seule, trois mines. S'il

s'agit d'un agneau du troupeau ou d'un chevreau, vingt mines ; pour la graisse seule, deux mines. S'il s'agit d'un agneau ou d'un chevreau d'un an sans défaut, quinze mines ; pour la graisse seule, une mine et demie.

Prévois du sel pour le grand taureau afin de saler sa chair avant de la disposer sur l'autel. Un séa de sel (soit sept jarres et demie d'environ un litre) est la quantité prescrite pour le taureau. Sale la peau avec le sel restant. Pour le deuxième taureau, cinq sixièmes de séa ; pour le veau, un demi-séa ; pour le bélier ou le bouc, un demi-séa, pour l'agneau et le chevreau, un tiers de séa.

Quantité de fleur de farine à prévoir : pour le grand taureau, le deuxième taureau et le veau, un séa ; pour le bélier et le bouc, deux tiers de séa ; pour l'agneau et le chevreau, un tiers de séa.

Quant à l'huile, un quart de séa pour le taureau, mélangé à la fleur de farine ; pour le bélier, un sixième de séa ; pour l'agneau et le chevreau, un huitième de séa.

Quant au vin, verse sur le taureau, le bélier et le chevreau une libation de même volume que pour l'huile.

Prends six sicles d'encens pour le taureau, la moitié de cette quantité pour le bélier, et un tiers pour le chevreau.

Quant à la fleur de farine mélangée, si tu l'offres seule, pas sur la graisse, verse sur elle deux sicles d'encens.

Le tiers d'un séa est égal au tiers d'un épha, à deux bat, et le poids d'une mine équivaut à cinquante sicles. Quant au sicle, le quart d'un sicle pèse quatre thermoi ; par conséquent, un sicle entier pèse environ seize thermoi.

Ainsi donc, mon fils, écoute mes paroles et prête attention à mes commandements.

N'oublie jamais mes paroles, car tu es un prêtre saint pour le Seigneur, et tous tes descendants seront prêtres. Ordonne à tes descendants de vivre selon le mode de vie sacerdotal que je t'ai présenté, car c'est ce que mon père Abraham m'a prescrit de faire et d'ordonner à mes enfants de faire après moi.

Ainsi donc, mon fils, je me réjouis que tu aies été choisi pour la sainte prêtrise, pour offrir les sacrifices au Très-Haut, selon le mode qui a été jugé convenir. Quand tu offriras le sacrifice d'une personne à l'Eternel, tu recevras d'elle les quantités de bois, de sel, de farine, de vin et d'encens que je t'ai indiquées en même temps que l'animal à sacrifier. Tu te laveras toujours les mains et les pieds avant d'approcher de l'autel, et toutes les fois que tu y laisseras les saintetés, le sang ne devra pas toucher tes vêtements. Tu n'y allumeras pas de feu ce jour-là.

Tu te laveras en permanence les mains et les pieds pour en éliminer toute chair. Ni sang ni chair n'apparaîtront sur toi, car le sang est l'âme de la chair. Quand tu auras de la viande à consommer dans ta

maison, commence par couvrir le sang sur le sol avant de consommer la viande afin de ne pas manger en présence du sang. C'est ce que m'a prescrit de faire mon père Abraham, car il l'a vu consigné dans le livre de Noé à propos du sang.

Ainsi donc, je te dis également à toi, mon fils bien-aimé, que tu es cher à ton père et saint aux yeux du Très-Haut ; et plus cher tu seras qu'aucun de tes frères. Tes descendants seront bénis dans le pays et mentionnés à jamais dans le livre du mémorial de la vie, de sorte que ton nom et les noms de tes descendants ne seront jamais oubliés.

Ainsi donc, Lévi mon fils, que tes descendants soient bénis sur la terre à travers toutes les générations !

Les enfants de Lévi et la suite de son existence.

Ensuite, après que vingt-huit années de ma vie se furent écoulées, je choisis une épouse issue de la souche de mon arrière-grand-père Abraham, Milka, fille de Bathuel, fils de Laban, frère de ma mère. Elle conçut de moi et enfanta un premier fils que je nommai Gerson, car je dis, Mes descendants n'auront point de toit sur la terre où ils sont nés ; et en vérité nous sommes considérés sans toit sur cette terre aujourd'hui. Et à propos de mon fils, je vis dans une vision que lui-même et ses descendants seraient écartés de la grande-prêtrise. J'avais trente ans quand il naquit ; c'était le dixième mois, < le...jour >, peu avant le coucher du soleil.

Une nouvelle fois, elle conçut de moi à l'heure fixée pour les femmes, et je nommai l'enfant Kehath. **Texte de la Guéniza de Cambridge, Col. C** [5]je le nommai [Kehath. Je vis] que [6]tout [le peuple] se regrouper[ait] autour de lui et que [7]la grande-prêtrise [dans tout Isra]ël lui reviendrait. [8]C'est durant la trente-quatrième année de ma vie qu'[9]il vint au monde, au premier mois, au premier jour du mois, [10]peu avant le lever du soleil.

Une [11]nouvelle fois je m'unis à elle et elle me donna un [12]troisième fils que je nommai Merari, parce que [13]sa naissance fut pénible (*mar*) car, lorsqu'il vint au monde, il était moribond, et j'éprouvai [15]en vérité beaucoup d'amertume (*merir*) à l'idée de le voir mourir, alors j'implorai et priai [16]en sa faveur, et ce fut une épreuve amère (*merar*). [17]C'est durant la quarantième année de ma vie qu'il vint au monde, au troisième mois.

Une [18]nouvelle fois, je m'unis à elle, et elle conçut [19]et me donna une fille que je nommai [20]Jocabed. Je dis lorsqu'elle me fut donnée : Pour la gloire [21]elle m'est donnée, pour l'honneur d'Israël. [22]C'est durant la soixante-quatrième année de ma vie qu'elle vint au monde, [23]au premier jour du septième mois, après que **Col. D** [1]que nous fûmes entrés en Egypte.

Durant la seizième [2]année, Il nous conduisit au pays d'Egypte. [3]A

cette époque, les filles de mes frères [furent données] à mes fils, quand elles étaient [4]dignes [de porter] leurs enfants.

Noms des fils de [5]Gerson : [Libni et] Chimi.

Noms des fils de [6]Ke[hath : Amra]m, Yiçhar, Hébron et Ouzziel.

[7][Noms des] fils de Merari : Mahli et Mouchi.

[8]C'est alors qu'Amram choisit pour épouse ma fille Jocabed, [9]de mon vivant, durant la quatre-vingt-quatorzième année [10]de ma vie. Je l'avais nommé Amram à [11]sa naissance parce que, lorsqu'il vint au monde, je dis : [12]Celui-ci [sortira] le peuple du pays d'Egypte, [13]et alors on l'appellera « [Peuple] élevé » (*amma rama*). [14]Le même jour naquirent [à la fois lui et] Jocabed [15]ma fille.

A dix-huit ans, je fus conduit [16]au pays de Canaan et, à dix-huit ans, [17]je tuai Sichem et supprimai [18]ceux qui commettent des crimes.

A dix-neuf [19]ans, je devins prêtre, à vingt-[20]huit ans je pris femme, et [21]j'avais quarante-huit ans quand [22]Dieu nous conduisit au pays d'Egypte. [23]Je vécus quatre-vingt-neuf ans en Egypte. **Col. E** [1]En tout j'ai vécu cent trente-sept [2]ans et j'ai vu mes descendants jusqu'à la troisième génération avant de [3]mourir.

Après une longue vie au service de Dieu, Lévi transmet à ses fils l'obligation de rechercher la sagesse. Son éloge de la sagesse fait écho à des thèmes similaires présents dans d'autres ouvrages juifs, en particulier dans le poème célébrant la sagesse de Sirach (L'Ecclésiastique) 51 :13-30.

Durant la cent dix-huitième année [4]de ma vie, l'année où mourut [5]mon frère Joseph, je rassemblai mes fils et leurs fils [6]et entrepris de leur prescrire tout ce que j'avais [7]à l'esprit. Je pris la parole et dis à mes fils :

« Ecoutez la parole de [8]votre père Lévi, prêtez attention aux préceptes de [9]l'ami de Dieu. Je vais, mes fils, vous éclairer [10]et vous dire, mes chers enfants, ce qui est juste. L'ensemble [11]de vos actions doit être juste, [12]et que le bien soit toujours avec vous, [13]et ce qui est juste [...] [14]une source de bénédictions. Quiconque sème [15]le bien récoltera le bien. Mais quiconque sème [16]le mal verra sa descendance se retourner contre lui.

[17]Ainsi donc, mes fils, enseignez l'écriture, la discipline [18]et la sagesse à vos enfants afin que [19]la sagesse soit pour eux une gloire éternelle, [20]car celui qui fait l'apprentissage de la sagesse trouvera [21]par elle la gloire. Mais quiconque dédaigne la sagesse devient un objet de mépris. [22]Songez, mes fils, à mon frère Joseph [23]qui enseigne l'écriture et la discipline et la sagesse.

Col. F [1-5][...] Ne délaissez pas l'enseignement de la sagesse, [car] celui qui fait l'apprentissage de la sagesse voit ses jours [s'allonger], [6]et sa réputation grandir dans tous les pays [7]et chez tous les peuples

qu'il visite. Il est alors considéré comme un frère, [8]et reconnu, il n'est pas pris pour [9]un étranger ou [10]un métis, car tous [11]l'honorent, et tous veulent [12]apprendre de sa sagesse. [13]Ses amis sont nombreux, de même que ses admirateurs, [14]et ils l'installent à la place d'honneur [15]afin d'entendre ses paroles de sagesse. [16]Ainsi la sagesse est une grande source de gloire, et un précieux [17]trésor pour tous ceux qui la détiennent.

[18]Quand bien même de puissants rois arriveraient en forte compagnie, [19]entourés d'[20]une armée, de chars et de cavaliers, quand bien même ils s'empareraient de la richesse des terres et des [21]peuples, pillant tout sur leur passage, [22]ils ne pourront piller les réservoirs de la sagesse, [23]ni débusquer ses trésors cachés. **4Q213 Frag. 6 + 7** [1]Ils ne pourront franchir ses portes ni [...] [2]escalader ses murailles [...] ni [...] [3]voir ses trésors réduits à néant [...] [4]car rien n'est d'un si haut prix [... celui qui] [5]recherche la sagesse, [trouve] la sagesse... et rien ne lui reste [6]caché [...] [7]rien ne lui fait défaut [...] [8]en vérité [...] à tous ceux qui recherchent [9]la sagesse [...] la lecture et la discipline [10][...] vous en hériterez [11][...] grand [honneur] vous dispenserez [12][...] honneur. [13]La vé[rité...] dans les livres [14][...] dirigeants et juges [15][...] et serviteurs [16][...] prêtres et rois [17][...] votre royaume [18][...] sera sans fin [19][... la prêtrise jamais ne] vous [sera] enlevée jusqu'à ce que tous [20][...] comblés d' honneur. »

Avec le récit édifiant et l'exhortation morale, la prédiction des malheurs et des bénédictions à venir constitue un trait majeur du Testament. La prophétie de Lévi porte plus particulièrement sur le sort de la prêtrise et sur celui des grands-prêtres d'Israël.

Seuls des passages isolés de la prophétie de Lévi ont survécu dans les rouleaux. Parfois, certains signes indiquent qu'il s'agit d'une conversation entre deux parties, soit entre Lévi et ses fils, soit entre l'ange messager et Lévi.

4Q214 Frag. 8 + 10 [1][... à] vous tous les peuples [2][... la] lune et les étoiles [3][... pour] toujours [4][...] pour se réjouir [5][...] vous verrez [vos pensées] s'assombrir [...] [6][...] en vérité [Hé]noch avait reçu [...] [7][...] Alors sur qui retombera la faute ? [...] [8][...] N'est-ce pas sur moi et sur vous, mes fils, car ils l'avaient su [...] [9][...] vous vous écarterez des voies de la vérité, et à tous les sentiers du [10][bien] vous renoncerez, et vous avancerez dans les ténèbres [...] [11][...] une grande détresse s'abattra sur vous, et vous tomberez dans les mains [12][...]

Ainsi, un jour, vous serez misérables [...]

La place de ce fragment est incertaine, mais il semble qu'il s'agisse d'une admonition ayant pour objet la dépravation sexuelle.

4Q213 Frag. 2 [17][...] commettant un péché [...] comme épouse. Elle souillera son nom et le nom de son père [18][et le nom de] son mari [...] et la honte. Toute [19][vier]ge qui salit sa réputation jette aussi le déshonneur sur ses parents et sur tous ses proches [20][...] son père. Le nom de sa disgrâce sera toujours associé à sa famille [21][...] pour toutes les générations à venir [...]

Appartenant sans doute à la même section prophétique, deux rouleaux évoquent le sort de certains grands-prêtres d'Israël. Le premier (4Q540) parle d'un prêtre qui perdra tous ses biens.

4Q540 [1][...] A nouveau il connaîtra l'affliction, et le moindre n'aura plus de biens [...] [2][...] A nouveau il connaîtra la privation et il n'aura plus de biens [...] [3][...] Il ne sera pas [comme] celui qui n'a plus de biens, mais sur la Grande Mer [...] [4][...] La maison où il naquit, il la quittera, et un autre foyer [...] [5][...] le soleil [...]

Un autre rouleau (4Q541), malheureusement très fragmentaire, contient aussi des morceaux de la prophétie de Lévi au sujet de ses descendants. La numérotation des fragments ne correspond pas nécessairement à leur ordre initial.

4Q541 Frag. 1 [1][...] tout. Méditez sur [...] [2]les faux dieux tomberont [...] [3]et toutes leurs âmes [...]

Frag. 2 Col. 1 [5][...p]aroles, il prononce[ra] et selon la volonté de [6][Dieu... il] me [montra] un autre écrit [7][...] il parlait de lui par énigmes [8][...] [n']était [pas] près de moi mais loin de moi [9][...] sera [...] une vision. Et je dis : Les fruits [...] **Col. 2** [1]fut suspendu, parce que [...] [2]de Dieu [...] [3]vous recevrez un coup [...] [4]je vous bénirai. Les holocaustes [...] [5]votre esprit, et vous vous réjouirez [...] [6]car [il est] sage [...] [des propos] [7]avenants [...] [8]il le persécuta et chercha à [le supprimer...]

Frag. 3 + 4 [2][... sur] eux la souffrance de votre paix [...] [3]je p[rend]rai une parabole contre vous [...] [4][...] et il se livrera à une profonde méditation et il parlera par énigmes [5][...] vous arrivera, car vous êtes emplis de zèle, et l'oiseau [6][pour le sacrifice...] à brûler. Car grandement vous vous ré[jouirez et grandement...]

Frag. 6 [1][...] blessures sur b[lessures...] [2][... vous serez déclarés innocents dans votre] litige, et vous ne serez point cou[pables...] [3][...] les marques de vos blessures q[ue...] [4][...] ce qui vous a été confié et tous [...] [5][...] votre cœur de [...]

Un long fragment de 4Q541 évoque un prêtre qui fera son apparition dans l'avenir, dont les enseignements de justice apporteront la lumière à sa génération, mais qui se heurtera également à une opposition farou-

che. Comme Jésus, il est « la lumière pour la révélation » mais aussi « un signe suscitant la contestation » (Luc 2 :32, 34).

Frag. 9 Col. 1 [2][...] sa sagesse. Et il fera expiation pour tous les hommes de sa génération, et il sera envoyé à tous les enfants de son [3]peuple. Son commandement sera comme le commandement du Ciel, et son enseignement sera comme la volonté de Dieu. Le Soleil éternel brillera [4]et son feu réchauffera toutes les extrémités de la terre. Il brillera sur les ténèbres ; alors les ténèbres disparaîtront [5]de l'univers, et les brouillards de la terre.

Ils proféreront de nombreuses paroles contre lui, et de nombreuses [6][fausseté]s ; ils forgeront des mensonges et déverseront sur lui toutes sortes de calomnies. Sa génération sera mauvaise et perverse ; [7][...] sera ; son mandat sera caractérisé par le mensonge et la violence [et] le peuple s'égarera durant son temps et sera perdu. **Col. 2** [5][...] sept béliers convien[nent...] [6]certains de ses enfants iront [...] [7]et ils seront ajoutés à [...]

Un autre court fragment évoque de toute évidence la grande sagesse et la clairvoyance du même prêtre et mentionne son pouvoir sur la « Grande Mer », rappelant le pouvoir qu'avait Jésus de calmer les vents et les mers (cf. Marc 4 :39-41).

Frag. 7 [1]Les [mystères] ca[chés] il révélera [...] [2][pour celui] qui ne comprend pas, il écrira [...] [3]la Grande Mer sera apaisée par lui [...] [4]Alors les livres de sa[gesse] seront ouverts [....] [5]son commandement ; et comme [...] sa sagesse [...] [6]son enseignement [...]

Le dernier fragment parle de livres ou de rouleaux confiés aux descendants de Lévi par lesquels le lecteur trouvera la joie et la sagesse dans « la lumière de l'univers » (cf. Jean 8 :12).

Frag. 24 [2]Ne pleurez pas [pour lui...] [3]Dieu préparera de nombreux [livres ? rouleaux ?...] de nombreuses révélations et [...] [4]Etudiez-les et cherchez à savoir ce qui vous adviendra. Mais ne les dégradez point par l'effacement ou par l'[us]ure comme [...] [5]Ne déshonorez pas la plaque posée sur le front du prêtre.

Ainsi vous perpétuerez la bonne réputation de votre père et vous deviendrez un solide fondement pour vos frères. [7]Vous grandirez en intelligence et vous réjouirez de la lumière de l'univers ; vous ne serez pas un vase perdu [...]

E.M.C.

35

DERNIÈRES PAROLES DE NEPHTALI

4Q215

Cet ouvrage est un autre exemple du genre « testament ». Comme on l'a vu dans *Paroles de Lévi*, les testaments se présentent souvent de la même manière : esquisse autobiographique du personnage, suivie d'une forte dose d'exhortation morale et, pour finir, un aperçu prophétique de l'avenir. Dans les fragments actuels de *Nephtali* ont survécu des passages de la biographie et de la prophétie.

Les vestiges de l'autobiographie de Nephtali ont trait essentiellement à sa mère Bilha. Les douze fils de Jacob étaient issus de quatre mères : deux d'entre elles étaient les épouses de Jacob — Rachel et Léa —, et les deux autres, les servantes de ces épouses, Bilha et Zilpa (Gen. 29-30). Le cinquième fils de Jacob, Nephtali, n'est guère mentionné dans la Bible en dehors du récit de sa naissance figurant dans la Genèse 30 :7-8 et repris dans le premier fragment ci-dessous. Le fragment de la prophétie parle d'une ère de paix à venir pour tous les descendants de Jacob. Il faisait peut-être partie d'un autre texte.

Frag. 1 Col. 1 [1]Bilha, ma mère, était avec mon père. Elle avait pour [tante] Déborah qui avait élevé mon seigneur [et pour frère Ahiot]. [2]Il avait été conduit en captivité, mais Laban le fit racheter et lui donna pour épouse Hanna, l'une de ses servantes.

[Hanna conçut et enfanta] sa première fille [3]Zilpa. Il l'appela Zilpa à cause du nom de la ville où il avait été capturé.

[Il s'unit de nouveau à elle] [4]et elle conçut et enfanta ma mère Bilha. Hanna la nomma Bilha car, à sa naissance [... elle] [5]était impatiente de téter, et elle dit, « Comme ma fille est impatiente ! » Ainsi, depuis ce jour, on l'appela Bilha [...]

[6]Quand mon père Jacob arriva chez Laban pour échapper à son frère Esaü et que [...] [7]mon père, ma mère Bilha, alors Laban fit

avancer ma grand-mère Hanna et ses deux filles [et donna l'une à Léa] [8][pour servante] et l'autre à Rachel.

Comme Rachel n'avait toujours pas d'enfants, [elle demanda à sa servante d'enfanter] [9][à sa place pour] mon père [Jacob]. Elle lui donna ma mère Bilha et celle-ci enfanta Dan mon frère.

[Elle conçut de nouveau et enfanta une seconde fois] [10][... que] je porte après lui le nom de Nephtali [...]

La prophétie de Nephtali contient des thèmes très caractéristiques de la secte de la mer Morte, en particulier la division de l'Histoire en « ères » prédéterminées par le plan divin.

Col. 2 [1][... ils connaîtront] [2]l'affliction de la détresse et l'épreuve de la fosse, et ils seront purifiés par elles et deviendront les élus de la justice. Et Il effacera tout péché [3]pour l'amour de ceux qui Lui sont dévoués ; car l'ère de l'impiété est à son comble et toute iniquité [...

Car] [4]le temps de la justice approche, et la terre s'emplit de la vraie connaissance et de la louange de Dieu aux jours de [...] [5]l'ère de la paix approche, les fidèles statuts et les temps fixés, instruisant [chacun] [6]des voies de Dieu, et de Ses hauts faits [à compter de ce moment et] pour l'éternité tout entière.

Le monde entier Le [7]bénira, et chacun se prosternera devant Lui [....] leur [...], car Il connaît [8]leurs actions avant qu'elles aient vu le jour, la règle du culte, Il l'a divulguée, les limites de [...] [9]dans leurs générations, car le règne de Dieu approche et le [saint] trône sera célébré [...] [10]et la force, le respect, la sagesse, la pénétration et l'intelligence sont éprouvés par Son plan sacré [...]

E.M.C.

36

PARAPHRASE DE LA GENÈSE ET DE L'EXODE

4Q225

Comme *Annotation de la Loi de Moïse* (texte nº 71) et d'autres exemples de « réécriture de la Bible » figurant dans les rouleaux, la *Paraphrase de la Genèse et de l'Exode* interprète la Bible en reprenant le récit de certains passages. Le plus intéressant des vestiges fragmentaires se rapporte à l'histoire du « sacrifice d'Isaac », thème qui donna lieu dans le judaïsme ultérieur à d'amples développements et qui continue de susciter jusqu'à ce jour une réflexion intense.

Dans le texte qui nous occupe, l'histoire du sacrifice ressemble beaucoup à celle du Job de la Bible : un homme de justice irréprochable est durement éprouvé parce que Satan (appelé ici Mastéma) a reçu de Dieu la permission de lui infliger des tourments. Les parallèles avec Job sont, naturellement, absents des passages de la Genèse qui racontent l'histoire d'Isaac presque sacrifié sur l'ordre de Dieu. Cependant, il est tout à fait logique de les introduire car le récit biblique pose un problème des plus ardus : comment Dieu a-il pu ordonner à Abraham de sacrifier son propre fils ? S'Il ne voulait pas vraiment qu'Abraham aille jusqu'au bout, Dieu a-t-il été fourbe ? Pourquoi Dieu a-t-il voulu agir comme rapporté ? Notre auteur propose une solution ingénieuse à ce problème en introduisant la figure de Mastéma et en rattachant l'ensemble de l'épisode au mal dont Dieu ne fait que permettre l'existence mais qu'Il ne crée pas — tout comme il advient dans Job.

Ce fragment traitait manifestement de la période de servitude en Egypte, indiquant que Dieu chargea Moïse de sauver Israël par fidélité à son alliance avec Abraham.

Frag. 1 [1][...] à cause du péché de fornication [...] [2][...] il [...] [3][...] aussi les frappa-t-Il avec [...] [4][... l'alliance qui] fut conclue avec Abraham [...] [5][...] l'Egypte, et Dieu les vendit [...] [6][...]

Et toi, Moïse, tu restas at[taché] à mes paroles [...] [7][...] la création, jusqu'au jour de la création [...] [8][...] debout, et il se leva [...] [9][...] et au jour que [...] [10][... Israël vit les cadavres des Egyptiens su]r le rivage [de la mer...]

Abraham et Sarah n'ont pas d'enfants (Gen. 15 :2).

Frag. 2 Col. 1 [1][...] cette pe[rsonne] sera retranchée [2][de son peuple... et il vé]cut à Haran pendant vi[n]gt [a]ns. [3][... et Abraham [dit] à Dieu, « Vois, ô Seigneur, je suis toujours sans [enf]ant et Eli[ézer,] [4][qui est né dans ma maison,] sera mon héritier ».

Dieu promet à Abraham un descendant, et Abraham le croit (Gen. 15 :5-6).

[5][Alors Di]eu [dit] à A[b]raham : « Regarde les étoiles et vois [...] [6][le] sable du rivage de la mer et la poussière de la terre, à moins que [7][...] si ta postérité ne l'est pas. » Et [Abraham] eut [foi] [8][en] Di[eu] et cela lui fut compté en bien.

Isaac est né et le Prince de la malveillance (Mastéma) conspire pour le détruire (Gen. 21 :1-3 ; 22 :2-4).

Et un fils bien-aim[é] naquit [9][à Abraha]m et il le nomma Isaac. Alors le Prince de la malveillance (Mastéma) vint [10][à D]ieu, et fit jouer toute son animosité contre Abraham à cause d'Isaac. Et [D]ieu dit [11][à Abra]ham : « Prends ton fils, Isaac, [ton] fils unique [...] [12][que] tu [aimes] et offre-le [Moi] en holocauste sur l'une des [hautes] montagnes [13][que Je] te [désignerai. »] Alors il se l[eva et qu]itt[a] les puits [...] [14][...] Et Ab[raham] leva [les yeux et aperçut l'endroit dans le lointain.]

La machination du Prince de la malveillance (Mastéma) est déjouée à cause de l'obéissance d'Abraham (Gen. 22 :7-12).

Col. 2 [2][Alors] Isaac d[it] à Abraham : « Voici le feu et le bois, mais où est l'agneau] [3]de l'[ho]locauste ? » Et Abraham dit : « Di[eu pourvoiera] [4]Lui-même [l'agneau de l'holocauste, mon fils.] » Isaac dit à son père [...] [5]En ce temps-là, des anges Saints se tenaient sur [la montagne (?)... pour emporter] [6]son fils de la terre. Et les anges de la ma[lveillance... et ils] [7]se réjouissaient et disaient : « A présent, il va périr et [...] [8]il sera trouvé fourbe. Sinon, sera-t-il trouvé fidèle ? » [... Et Dieu dit :] [9]« Abraham, Abraham ! » Et il répondit : « Me voici ! » Et Il dit : « A [présent, Je sais que tu crains Dieu. »...] [10]tu n'aimeras point. Alors il bénit le Seigneur [...] [11]Jacob. Et Jacob engendra Lévi [...] [12]Les jours d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de Lév[i...] [13]et le Prince de la malveillance (Mastéma).

« Je me détournerai [...] [14]Prince de la malveillance (Mastéma]. » Et Bélial entendit [...]

M.G.A.

37

ISRAËL ET LA TERRE SAINTE

4Q226

Le présent ouvrage paraphrase des épisodes bibliques dans la tradition du livre des *Jubilés* et des nombreux autres exemples de « réécriture de la Bible » trouvés dans les rouleaux. Les morceaux subsistants correspondent à des passages de la Genèse, de l'Exode et de Josué. L'ouvrage est si fragmentaire que toute analyse se révèle hasardeuse. Cependant, la mention des « jubilés » est importante et indique que l'auteur s'est trouvé aux prises avec des problèmes d'ordre chronologique. Le lien entre les jubilés et Josué apparaît également dans les *Psaumes de Josué* (texte n° 78). Pour une explication plus complète du rôle des jubilés dans les rouleaux, se reporter à l'introduction du *Calendrier des signes célestes* (texte n° 59).

Dieu apparaît à Moïse (?) et le charge de sauver Israël de l'esclavage (Ex. 3 :1-12).

Frag. 1 [2][...] dans une flamme ardente [...] [3][...] à toi afin de descendre en Egypte et de [te] sorti[r...] [4][...] les signes t'ont été [don]nés, et tu retourneras (*ou* deviendras un vieillard grisonnant) [...] [5][...] deux j'en ai fait [...] à compter de la semaine [...] [6][...] ce jubilé, car il est saint [...] [7][...] saint [po]ur l'éternité [...]

Moïse se voit refuser l'entrée dans le pays de Canaan (Deut. 3 :27 ; 31 :2).

Frag. 3 [1][...] quand [tu (?) feras [...] [2][...] tu feras et [...] [3][... ce] désert [...] [4][...] et tu ne tra[verseras pas...] [5][...] au pays de Canaa[n...]

C'est Josué et non Moïse qui fera entrer Israël dans la terre promise (Deut. 31 :3).

Frag. 4 [1][... Josué f]ils de Noun, il traversera dev[ant vous...] [2] [...] acte et préparez-[vous (?)...] [3][...] pour vous tous [...]

Josué prépare le peuple à traverser le Jourdain (Jos. 3 :1-2).

Frag. 6 [2][...] au bout de trois [...] [3][...] depuis l'arrivée [...] [4][...] à compter du jour où ils traverseront [...] [5][...] ceux-ci sous [...] [6][...] pour qu'ils puissent traverser [...] [7][...] exce[pté...] [8][... qu]i a dit [...]

Abraham est fidèle. Voir texte n° 36 pour un possible recoupement.

Frag. 7 [1]Abraham fut reconnu fidèle à [D]i[eu...] [2]pour qu'il pût être agréé. Et l'Eternel [le] bénit [...] cent soixante-quinze ans, telle fut la durée de sa vie, et il engendra I[saac...] [4]Lévi, la troi[sième] génération [...] [5]Abraham, Isaac, et Ja[cob...] [6]et les anges saints [...] [7]pour cela il leur commanda [...]

M.G.A.

38

HÉNOCH ET LES VEILLEURS

4Q227

Ce manuscrit fragmentaire est semblable à certains morceaux du livre des *Jubilés*, écrit important du judaïsme de l'époque du Second Temple qui n'a survécu que dans la littérature chrétienne et qui nous est connu depuis longtemps dans des versions en grec et en éthiopique. Les Chrétiens d'Ethiopie étaient si attachés au livre des *Jubilés* qu'ils l'intégrèrent de fait à l'Ancien Testament. Dans les rouleaux on a retrouvé quinze exemplaires fragmentaires de ce livre, ce qui en fait l'un des plus courants découverts dans les grottes et témoigne manifestement de son importance pour ceux qui cachèrent ces documents. Peut-être considéraient-ils, comme les Chrétiens d'Ethiopie, que le livre faisait partie du canon de l'Ecriture sainte.

Dans cette perspective, le présent ouvrage semble être une reformulation des *Jubilés*, ce qui devrait peut-être nous conduire à le considérer comme un exemple de « réécriture de la Bible », de ce phénomène interprétatif si fréquent dans les rouleaux. Les fragments de 4Q227 qui ont survécu se rapportent à *Jubilés* 4 :17-24, mais présentent les choses dans un ordre différent. Dans *Jubilés* 4 :18 il est rapporté que les anges initièrent Hénoch au calendrier, ce qui semble être le sujet de notre fragment 2, l. 1. Dans *Jubilés* 4 :22 il est dit qu'Hénoch témoigna contre les Veilleurs, c'est-à-dire les anges déchus, qui avaient pris des femmes parmi les humains et dont la progéniture était constituée par les Géants (Gen. 6 :1-2 ; cf. texte 33, *Livre des Géants*). Notre auteur rapporte également cette histoire à la ligne 4 puis manifestement la relie, sous l'influence de *Jubilés* 4 :23, au jugement de l'ensemble du monde.

Frag. 2 [1][... Hé]noch, après que nous l'eûmes instruit [2][... il resta avec les anges de Dieu] six jubilés entiers [3][... le pay]s, se mêlant aux fils de l'homme et il témoigna contre eux tous [4][...] et aussi contre

les veilleurs. Et il écrivit tous [5][...] les cieux et les voies de leurs milices et de leurs [sa]ints [6][... afin q]ue les ju[stes] ne commettent pas de faute [...]

M.G.A.

39

GUÉRISON DU ROI NABONIDE

4Q242

Nabonide, dernier roi de l'Empire néo-babylonien, régna de 556 à 539 avant notre ère. En butte à des problèmes politiques et à des difficultés économiques en Babylonie, Nabonide décida de nommer régent son fils Beltcharouçour (« le roi Balthasar » de la Bible : Dan. 5 :22 ; 7 :1 ; 8 :1), et lui-même partit en direction de l'occident jusqu'à Teima, une oasis du nord-ouest de l'Arabie. En se retirant dans cette localité, le roi espérait contrôler les routes commerciales qui remontaient du sud de l'Arabie afin de remédier par ce moyen à ses problèmes financiers. Il resta à Teima une décennie entière, y établit des garnisons et installa des colonies au sud de sa base d'opérations. Parmi ces colonies il y avait cinq oasis qui, à l'époque de Mahomet, un millénaire plus tard, étaient occupées par des Juifs. Il est donc presque certain que Nabonide eut, parmi ses colons, un fort contingent de Juifs recrutés soit parmi les exilés de Babylone, soit parmi ceux restés en Judée. La présence d'« un Juif, membre de la communauté des exilés » dans le rouleau traduit ci-après, est peut-être un souvenir précis de cette situation historique.

L'absence du roi qui resta loin de la capitale pendant dix ans constitue sans doute le point de départ du récit rapporté par notre manuscrit. En outre, les correspondances entre ce dernier et l'histoire racontée dans Daniel 4 au sujet de Nabuchodonosor, roi bien plus célèbre, sont systématiques et frappantes. Ces similarités ont convaincu la plupart des spécialistes que la présente histoire est, d'une façon ou d'une autre, liée à l'épisode biblique. Si cette théorie est juste, cela signifierait que nous avons découvert dans ce rouleau une source jusque-là inconnue de la Bible.

L'histoire du manuscrit précéderait alors l'an 200 avant notre ère, et pourrait être antérieure de un ou deux siècles. Le changement de noms, de Nabonide à Nabuchodonosor, n'avait pas pour objet de protéger les

innocents mais d'impliquer les coupables. Nabuchodonosor est, bien sûr, le roi néo-babylonien qui mit à sac Jérusalem, brûla le Temple et conduisit le peuple en exil en 586 avant notre ère. De même, la transformation de « l'inflammation » de Nabonide en folie bestiale dans Daniel 4 représente une montée des enjeux : l'accroissement de la tension que le conteur voulait créer.

Finalement, le roi Nabonide retourna en Babylonie mais fut renversé par les armées du bâtisseur de l'Empire perse, Cyrus. Une version de cette histoire figure dans nos Bibles dans Daniel 5.

Les actions de l'exorciste juif rapportées dans notre rouleau s'accordent parfaitement avec ce que nous apprenons du personnage de Daniel dans le livre biblique du même nom. Les spécialistes ont supputé de manière convaincante l'existence d'un « cycle de Daniel » incluant d'autres histoires — sans doute assez nombreuses — en plus de celles qui ont survécu dans nos Bibles. Celle-ci serait l'une d'elles ainsi d'ailleurs que *Vision de Daniel* (texte n° 40) et, peut-être, *Vision des quatre arbres* (texte n° 120). En outre, sans oublier les nombreux parallèles avec le Nouveau Testament, il est bon de comparer l'exorcisme décrit ici à celui effectué par Abraham dans les *Récits des Patriarches* (texte n° 2) et à la formulation réelle d'un exorcisme préservée dans le texte n° 122.

Nabonide confesse ses péchés et explique comment il fut guéri.

Frag. 1-3 [1]Termes de la pri[è]re de Nabonide, roi de [Ba]bylone, [le grand] ro[i, quand il fut frappé] [2]d'une sévère inflammation sur l'ordre de D[ie]u, à Teima.

[Moi, Nabonide,] fus frappé [d'une sévère inflammation] [3]qui dura sept années. Parce [que] celle-ci me changea, [faisant de moi presque une bête, j'implorai le Très-Haut,] [4]et Il pardonna mes péchés. Un exorciste — un juif, en fait, mem[bre de la communauté des exilés — vint à moi et dit,] [5]« Proclame et consigne par écrit cette histoire, afin d'imputer gloire et gr[an]deur au nom de D[ieu, le Très-Haut. » En conséquence, je l'ai moi-même couchée par écrit :] [6]je fus frappé d'une sévère inflammation durant mon séjour à Teima, [et ce sur l'ordre du Très-Haut. Alors,] [7]durant sept années, je ne cessai d'adresser des prières [aux] dieux d'argent et d'or, [de bronze, de fer,] [8]de bois, de pierre et d'argile, car je pen[sais] qu'i[ls] étaient vraiment des dieux.

M.O.W.

40

VISION DE DANIEL

4Q243, 4Q244, 4Q245

« Un esprit supérieur, ainsi que la science et l'intuition requises pour interpréter les songes, élucider les énigmes et résoudre les problèmes, sont les qualités de ce Daniel » (Dan. 5 :12). Tel était l'avis de la reine de Babylone, et son jugement est le reflet de l'image qu'on se faisait de Daniel durant les derniers siècles précédant notre ère. Comme Hénoch (voir texte n° 33, *Livre des Géants*), Daniel était alors considéré comme le héros d'un cycle d'histoires dont la plupart sont aujourd'hui perdues. Le livre biblique de Daniel fait partie de cette littérature. La traduction en grec antique de l'Ancien Testament fournit d'autres histoires sur Daniel, et les grottes de Qumran en révèlent encore davantage. Le texte n° 39, *Guérison du roi Nabonide,* est l'une d'elles ; le présent document en est une autre.

Malheureusement, V*ision de Daniel* est si fragmenté qu'il est impossible d'en tirer une histoire même incomplète. Une seule chose est claire : Daniel y rapporte une vision (comme il le fait à maintes reprises dans le livre biblique, chap. 7-12) qui a trait à l'histoire d'Israël*.

Les premières lignes situent le récit : Daniel parle à Balthasar, comme dans Daniel 5.

[1][...] Daniel dev[ant...] [2][... le roi] Balthasar [...] [3][...]

Daniel fait le récit de l'histoire d'Israël en commençant, semble-t-il, par l'histoire du déluge de Noé (Gen. 6-9).

[4][...] après le déluge [...] [5][... N]oé depuis le [Mont] Loubar [...]

* La disposition des fragments est hypothétique et suit la proposition de J.T. Milik.

Histoire de la tour de Babel (Gen. 11).

6[... ils bâtirent une] ville [...] 7[...] une tour, [son] sommet [atteignait les cieux...] 8[...] 9[... con]tre la tour et Il [les] chassa [au loin...]

Ce passage évoquait peut-être le choix que Dieu fit d'Abraham pour engendrer un peuple d'élection (Gen. 12).

10[...] chercher parmi les fils des [hommes, afin d'en trouver un qui soit juste...] 11[... Abraham, I]s[aac, et Jacob...]

Prédiction à Abraham de la captivité en Egypte (Gen. 15 :13).

12[... qua]tre cents [ans...]

Prédiction de l'Exode (Gen. 15 :14 ; Ex. 15-16). A noter : la division de l'Histoire en « jubilés » (cf. texte n° 81 pour cette méthode).

13[...] tous sortiront d'14Egypte par la main de [Moïse... le jour] où ils traverseront le Jourdain, ce sera le [*x*]e Jubilé [...]

L'apostasie des Israélites est décrite en des termes empruntés à l'Ancien Testament.

15[...] mais leurs descendants [péchèrent...] 16[...] 17[...] les enfants d'Israël se dérobèrent à [la présence de Dieu] 18[et « sacrifi]èrent leurs enfants aux démons des idoles » (Ps. 106 :37). « Alors Dieu s'emporta contre eux » (Ps. 106 :40) « et commanda qu'ils fussent livrés 19au pouvoir » (Ps. 106 :41) de Nabu[chodonosor, roi de Ba]bylone, et que leur terre leur fût enlevée par la dévastation, et tout ce que [...]

Le châtiment de l'Exil est limité à soixante-dix ans (Jér. 25 :12), au terme desquels Dieu ramènera les Israélites.

20[...] les exilés [...] 21[...] Il les dispersa [...] 22[...] soixante-dix ans [...] 23[... de] sa main puissante, et Il les sauvera [...]

Daniel évoque une suite de royaumes devant succéder à Babylone. Le texte donne, semble-t-il, les noms de certains des rois, mais aucun de ces noms ne correspond à une figure historique. Le nom « Balakros » est peut-être l'équivalent de « Belikra, » désignant le Samaritain impie qui, selon le texte apocryphe Martyre d'Isaïe *(IIe siècle avant notre ère), fut l'artisan de la mort du prophète.*

24[...] puissants [rois,] les royaumes des Gentils [...] 25[...] c'est le premier royaume [...] 26[...] il régnera pendant [x] années [...] 27[...] Balakros [...] 28[... royaume] se[ra...] 29[... il régnera pendant x] années

[...] [30][...] RHWS, fils de [...] [31][... il régnera] trente-cinq ans [...] [32][...] ils proféreront [de calomnieux mensonges...] [33][...] s'égareront [...]

Un certain rassemblement est prédit — peut-être la formation d'une secte ?

[34][... en ce temps] les [appelés] seront rassemblés [...] [35][... d'au milieu] des Gentils, et il adviendra, à compter de [ce] jour [...] [36][... les sai]nts, et les rois des Gentils [...] [37][...] serviteurs jusqu'au jour [où...]

A cet endroit, Daniel semble parler d'une sorte d'écrit contenant la liste des noms de quelques prêtres et rois d'Israël. Certains noms renvoient peut-être aux Asmonéens Jean et Simon (l. 47).

[40][...] Daniel [41][...] un écrit qui fut donné [42][...] Kehath [43][...] Ouzia [44][...] Ebiathar [45][... Sédé]cias [46][...] Jehonia [47][...Je]an, Simon [48][...] David, Salomon [49][...] Ochozias [...] [50][...]

Dieu mettra un terme à la dernière apostasie.

[51][...] pour mettre fin au mal [52][...] ceux dans l'aveuglement et l'erreur [53][... ceux]-ci alors se lèveront [54][...] les justes reviendront [55][... et il sera mis fin au] mal.

E.M.C.

41

VISION DU FILS DE DIEU

4Q246

Ce petit texte déclencha une vive controverse lors de la publication d'un extrait en 1974. On y trouve l'évocation d'un puissant personnage qui apparaîtra à une époque de tribulations et sera appelé « fils de Dieu » et « fils du Très-Haut » et auquel toutes les nations obéiront. Ces expressions rappellent tout à fait le langage dont usent les Evangiles à l'endroit de Jésus, en particulier dans l'épisode de l'annonce faite par l'ange à Marie qu'elle portera un fils : « Il sera grand, et sera appelé Fils du Très-Haut... et à son royaume il n'y aura point de fin » (Luc, 1 :32-33).

A cette époque, certains spécialistes soulignèrent que l'extrait publié apportait une preuve de poids : celle qu'un roi terrestre devant venir apporter la paix (c.à.d. le Messie) était aussi appelé par les Juifs de l'époque du Second Temple « Fils de Dieu ». Certains textes bibliques pouvaient être cités à l'appui de cette idée (par ex. 2 Sam. 7 :14), et si tel était le cas, l'image de Jésus dans le Nouveau Testament s'en trouvait considérablement élucidée. D'autres spécialistes, cependant, ont interprété le « Fils de Dieu » du texte comme étant un scélérat, celui qui prend la place de Dieu mais est ensuite renversé par « le peuple de Dieu », qui a Dieu de son coté. A présent que l'ensemble de l'ouvrage est enfin devenu accessible, une lecture attentive vient confirmer la seconde option, celle de « l'Antéchrist ».

Historiquement, ce texte a sans doute pour toile de fond la persécution des Juifs sous le tyran syrien Antiochos IV durant la période 170-164 avant notre ère. Le deuxième nom que ce roi choisit d'accoler au premier, « Epiphane », (en grec « apparition »), résumait la notion d'un roi humain comme incarnation de Dieu. Les prétentions humaines à la divinité n'ont jamais été bien reçues dans le judaïsme et furent l'objet d'une condamnation sans appel dans les prophéties d'Isaïe (14 :12-21) et d'Ezéchiel (28 :1-10). De même, les revendications par Jésus d'un statut

plus qu'humain furent rejetées par ses contemporains : « Nous voulons te lapider pour un blasphème car, bien que tu sois un homme, tu te fais Dieu » (Jean 10 :33). Une hostilité du même type pour toute prétention à la divinité semble animer cette prophétie fragmentaire.

Le prophète reçoit le pouvoir d'interpréter la vision du roi.

Col. 1 [1][... l'esprit de Dieu] descendit sur lui, il se jeta devant le trône.

Début de l'interprétation : la guerre et le massacre sont imminents. Le point culminant de cette tribulation sera l'accession au pouvoir d'un cruel tyran.

[2][... O ro]i, la fureur va s'abattre sur le monde, et tes ans [3][seront écourtés... telle] est ta vision, et tout ce qu'elle contient est sur le point d'advenir dans le monde. [4][... Au milieu de grands [signes], la tribulation va s'abattre sur le pays. [5][... Après nombre de tueries] et de massacres, un prince des nations [6][se lèvera...] le roi d'Assyrie et d'Egypte [7][...] il régnera sur le pays [8][...] lui seront assujettis et tous [9][lui] obéiront.

Le fils du tyran lui succèdera et commencera à s'arroger l'honneur dû seulement à Dieu. Toutefois, le règne du père et du fils sera bref.

[Son fils également] sera appelé Le Grand, et sera désigné par son nom. **Col. 2** [1]Il sera appelé Fils de Dieu, ils l'appelleront fils du Très-Haut. Mais comme les météores [2]que tu as aperçus dans ta vision, tel sera leur royaume. Ils ne régneront qu'un petit nombre d'années sur [3]le pays, tandis que les peuples piétineront les peuples et que les nations piétineront les nations.

La délivrance du malheur arrive enfin quand le peuple de Dieu se lève, apportant paix et prospérité. Dieu agit par lui et sur lui et son règne finira par l'emporter.

[4]jusqu'à ce que le peuple de Dieu se lève. Alors tous se reposeront de la guerre. [5]Leur royaume sera un royaume éternel, et toutes leurs voies seront justes. Ils jugeront [6]la terre avec équité, et toutes les nations feront la paix. La guerre disparaîtra du pays, [7]et toutes les nations se soumettront à eux. Le grand Dieu sera leur aide. [8]Lui-même combattra pour eux, livrant les peuples en leur pouvoir, [9]les renversant tous devant eux. Le règne du Seigneur sera un règne éternel, tous les abîmes de [10][la terre sont à Lui].

E.M.C.

42

ACTIONS D'UN ROI

4Q248

Durant l'année 332 avant notre ère, Alexandre le Grand, occupé à constituer le plus grand empire que le monde ait jamais connu, conquit la région de Palestine. Très vite cependant, le jeune Macédonien mourut, et les généraux qui lui survécurent se partagèrent l'empire. Naturellement, ce partage ne se fit pas tout à fait dans le calme, chacun d'eux manœuvrant pour se trouver en position de force. C'est dans ce contexte de guerre et de va-et-vient du pouvoir que s'inscrit le plus naturellement le présent rouleau.

Le général d'Alexandre Ptolémée finit par prendre le contrôle de l'Egypte tandis que, après diverses batailles dont il n'y a pas lieu de parler ici, un autre général, Séleucius, conquit la Syrie. Pendant les décennies suivantes, la Palestine se trouva prise entre deux feux, ces généraux cherchant à s'emparer de la région jugée par chacun d'eux indispensable à la défense de son propre royaume. Finalement, Ptolémée qui se donna le titre de roi et un nom de circonstance, Ptolémée I Soter (« sauveur » en grec), prit d'une façon plus ou moins durable le contrôle de la Palestine. Ainsi, pendant presque tout le IIIe siècle, les Juifs restèrent sous la férule de l'Egypte et ne passèrent aux mains du royaume de Syrie qu'en l'an 199/8 avant notre ère.

Imprégné de l'imagerie biblique, le présent rouleau se présente sous la forme d'une prophétie qui semble décrire deux des quatre campagnes menées par Ptolémée pour conquérir la Palestine. Il est impossible de déterminer avec précision celles dont il s'agit, non seulement à cause des fragments perdus, mais aussi parce que notre connaissance des guerres de Ptolémée est parcellaire et peut être diversement interprétée.

Le texte débute par un tableau de la conquête en général, avec, semble-

t-il, l'idée que Dieu lui-même lutte aux cotés des forces ennemies (l. 5). L'imagerie des lignes 2-4 vient de Deutéronome 28.

Frag. 1 [2][...] l'Egypte et Sion et [...] [3][... car c'est une] nation [à la fa]ce [sinistre.] Puis elle se repaîtra [du fruit de leur bétail...] [4][Tous] leurs [f]ils et toutes leurs fill[e]s [seront] assiégés dans [leurs villes...] [5]Et le Seigneur* fera passer [Son] esprit sur leurs villes et sur [tout leur pays...]

A présent, l'accent est mis sur le retour des forces ennemies venues cette fois conquérir la « ville du Temple », Jérusalem. La ligne 9 est une paraphrase de l'imagerie de la conquête figurant dans Jérémie 48 :32.

[6][Puis] il arrivera en Egypte et lui vendra poussière et [galets... Il arrivera] [7]à la ville du temple et se saisira d'elle avec t[out son butin...] [8]Il renversera les nations et retournera en Egyp[te...] [9][Le vandale fondra sur la vendange et les [fruits de] l'é[té ... Et après] [10]tout cela, les enfants [d'Israël] retourneront [à l'Eternel...]

M.O.W.

* Le scribe n'a pas transcrit les quatre lettres du nom divin mais les a remplacées par quatre barres transversales.

43

COMMENTAIRE SUR LA LOI DE MOÏSE

4Q251

Cet ouvrage est un recueil de règles juridiques avec, entre autres, des lois sur la bonne observance du Sabbat, la dîme des produits du sol, la part de ces produits que les prêtres devaient recevoir des laïcs, les sacrifices et le mariage. Ces lois sont très éclairantes pour qui s'intéresse à la fin de la période du Second Temple et à la Palestine au temps de Jésus, car elles renseignent sur certains segments de la société et sur le véritable mode de vie des gens de l'époque.

Certaines parties du *Commentaire sur la Loi de Moïse* ne font guère que citer les textes bibliques correspondants tandis que d'autres légifèrent sur des situations non prévues explicitement par les auteurs de la Bible. Ainsi, nous apprenons que, si un prêtre avait une fille s'adonnant à la prostitution, celle-ci ne pouvait plus manger à sa table. Nous apprenons également que, dans le système décrit par l'auteur, les prêtres devaient recevoir la quatrième année le produit de tout nouvel arbre fruitier, règle qui diffère de la loi rabbinique où le planteur emportait ses fruits à Jérusalem pour les consommer devant Dieu. Le commentaire est en accord avec la stipulation sur le même sujet figurant dans le *Manifeste sectaire* (texte n° 84) ; en outre, le *Rouleau du Temple* (texte n° 131, col. 60), l'*Ecrit de Damas* (texte n° 1), et le livre des *Jubilés* (7 :36) viennent tous corroborer sa position.

Ainsi, cette loi permet de faire apparaître deux principes généraux concernant les données juridiques présentes dans les rouleaux : (1) ces lois sont en général plus strictes que celles des rabbins traitant des mêmes sujets, et comme les lois rabbiniques remontent dans certains cas aux Pharisiens, celles que l'on trouve ici font sans doute partie d'un système plus strict que celui des Pharisiens de l'époque ; et (2) les données juridiques des rouleaux semblent représenter un seul et même courant de pensée. Autrement dit, quand différents manuscrits de la mer

Morte abordent des sujets identiques ou analogues, ils défendent tous le même point de vue, celui qui est le plus avantageux pour les prêtres. Quand il y a désaccord entre les différents scripteurs, celui-ci est fortuit et non systématique. Les manuscrits de la mer Morte représentent donc un courant de pensée juridique différent de celui des Pharisiens et rivalisant avec lui. Il n'est guère surprenant qu'il en soit ainsi étant donné les prises de position à leur égard exprimées dans les textes historiques, non juridiques contenus dans les rouleaux. Comme on l'a vu dans l'Introduction, pour le mouvement derrière les manuscrits, les Pharisiens constituaient l'ennemi public numéro un.

Lois du Sabbat. A comparer avec l'Ecrit de Damas, *texte de la Guéniza, col.10 (texte n° 1).*

Frag. 1 [1][...c]inq [...] [2][...] tous [...] [3][...] bétail, et de puiser de l'eau dans un puits, [4]puisage [... Aucun] homme ne bougera de chez lui durant tout le Sabbat, [5]ni ne sortira de sa maison à l'ex[téri]eur [...] expliquer ou lire à haute voix le Livre durant [le Sabba]t [6][... de] profaner [... se rendre] impur dans sa chai[r] durant [le] jour du Sabbat [7][...] au sixième j[ou]r, de chair n[ue] [...]

Lois concernant les dommages causés par des animaux (Ex. 21 :19, 28-29).

Frag. 4 [1][...] pour cette iniquité [...] [2][...] il le dédommagera pour [son] chômage [et assumera les frais de sa pleine] guérison. [3][Si un taureau encorne un homme ou] une femme, ce taureau sera mis à mort, il sera lapidé. [4][... Si le bœuf] avait pour habitude d'encorner dans le passé [5][... et qu'il tue un ho]mme ou une femme, [6][il sera lapidé et son maître lui-même sera mis à mort... un ho]mme [...]

Lois concernant les premiers fruits de la terre (Ex. 22 :29).

Frag. 5 [1][... le blé, le vi]n [nouveau] et l'huile nouvelle, à moins que [... Vous apporterez] [2]le meilleur des prémices et de tout le produit de la terre. Que personne ne tarde à l'offrir, car [...] [3]est [...]. Le meilleur du produit de la terre, c'est le blé. Le suc [est... Et le pain] [4]des prémices, c'est le pain levé qu'ils apporteront [au j]our des [prémices] ; [5]telles sont les prémices. Que per[sonn]e ne consomme le froment nouveau [...] [6]avant le jour où le pain des prémices sera apporté [au...]

Lois concernant le rachat des premiers-nés de l'homme et de l'animal (Nom. 18 :15, 17) et la première récolte des arbres fruitiers (Lév. 19 :23-25).

Frag. 6 [1][...] [2][... ra]reté. Que [personne] n'abai[sse son prix...] [3][...]

le dixième pour [...] [4][... le premier-né de l'ho]mme et de l'animal impur [...] [5][... vous rachèterez] le premier-né de l'homme et de l'animal impur [6][... ainsi que le premier-né du b]œuf [et] du mouton. Quant au Temple, de [...] [7][... c']est comme le premier-né, et le produit de l'arbre [8][... tout arbre fruitier, la figue, la gre]nade, et l'olive, dans la quatrième année [9][tous ses fruits seront saints...] l'offrande, toute chose dévouée [reviendra] au prêtre.

Lois concernant l'abattage et le sacrifice des animaux (Ex. 22 :29-30 ; Lév. 7 :24 ; 22 :8 ; Deut. 14 :21).

Frag. 7 [1][...le] septième [jour. Per]sonne ne mangera le bœuf, l'agneau ou le bouc avant qu'il ait passé [sept] [2][jours avec] sa mère, [c'es]t-à-dire dans le ventr[e] de sa mère. Et personne ne mangera sa chair car [...] [3][...] est [...] Personne ne mangera la chair d'une bête [morte] [4][... cada]vres ou celle déchirée par des bêtes féroces, celle qui n'est point vivante, car [5][... prendre la chair] pour la [ven]dre à l'étranger, et utiliser la graisse pour fai[re...] [6][...] et l'offrir en [sa]crifice (la graisse ?), cette personne sera [certainement] re[tranchée de son peuple...] [7][...]

Lois concernant les animaux impurs (Lév. 27 :11) et les champs consacrés (Lév. 27 :28).

Frag. 9 [1][... S'il s'agit de] l'animal impur dont [2][on ne peut faire offrande au Seigneur, vous ne pourrez] le racheter. Et le champ consacré sera propriété [3][de la ville. (?)... rach]at de sa vie, pour s'acquitter de [...]

Lois concernant les biens réservés aux prêtres (Lév. 27 :21).

Frag. 10 [1][...] il sera [éminemment sa]int [...] [2][... et] il le mettra de côté pour que le prêtre [...] [3][... Et vous serez] comme un prêtre pour lui. Et celui qu[i...] [4][Personne ne] mangera [des présents saints qui...]

Lois concernant ceux qui peuvent manger la part du prêtre (Lév. 21 :7-9, 14).

Frag. 11 [1][... la femme du prêtre manger]a du pain de son époux [2][... les enfants de sa maison] mangeront de son pain. Seules la prostituée [3][ou la femme de mauvaise vie ne pourront manger le pain sacré...] toute la traîtrise dont un homme pourrait user [4][à l'encontre du Seigneur...] manger, car c'est une abomination [5][pour le Seigneur... quiconque n'a pas de] maître ou de proche parent...

Lois concernant le mariage (Lév. 18 :6-19 ; 20 :11, 17, 19 ; Deut.

23 :1). A noter : la condamnation du mariage avec une nièce à la ligne 3. De telles unions étaient encouragées par les Pharisiens. Une comparaison peut être établie entre ces lignes et la colonne 66 du Rouleau du Temple *(texte n° 131).*

Frag. 12 [1]A propos de la nudité : [...] [2]Aucun homme ne prendra la f[emme de son père, afin de ne pas découvrir la nudité de son père. Aucun homme ne prendra] [3]la fille de son frère ou la fille de [sa] s[œur... Aucun] homme [ne découvrira] [4]la nudité de la sœur de [sa] mè[re] [... aucune femme ne deviendra l'épouse du frère de] [5]son père ni du frère de sa mère [...] [6]Aucun homme ne découvrira la nudité de [sa mère...] [7]Aucun homme ne prendra sa fille [...]

Lois concernant l'expiation en cas de non identification du meurtrier (Deut. 21 :1-9). Les anciens de la ville la plus proche devaient sacrifier une génisse afin que celle-ci porte la faute du sang versé qui, autrement, retomberait sur la ville.

Frag. 13 [1][... un ho]mme avec son voisin [...] [2][... sous] l'arbre comme impureté [3][... si quelqu'un trouve] un cadavre gisant dans [un champ...] [4][... et ils briseront la nuque de la génisse là, dans le ravi]n, en échange de la vie [du défunt...] [5][...] c'est un substitut qui est mis à mort pour [le tué...] [6][...] celui qui n'a plus d'âme en lui est mort, [il faut l'ensevelir] dans une s[épulture...]

M.G.A.

44

COMMENTAIRES DE LA GENÈSE

4Q252-254a

Les *Commentaires de la Genèse* ont des traits en commun d'une part avec les commentaires sectaires d'Habacuc, d'Osée et des Psaumes (textes nº 4, 20 et 22) et, d'autre part, avec *Annotation de la loi de Moïse* (texte nº 71) et d'autres écrits similaires. Mais ils ont aussi certaines caractéristiques qui leur sont tout à fait propres.

Les *Commentaires de la Genèse* font appel aux mêmes techniques d'interprétation de la Bible que les autres commentaires et recourent en particulier à la méthode du *pesher* (pour de plus amples détails sur cette dernière, se reporter à l'introduction du *Commentaire d'Habacuc).* En revanche, l'objectif ici n'est point de mettre au jour les réalisations présentes des prophéties bibliques, mais de donner à certains passages choisis un « tour » particulier, de montrer comment ils corroborent les idées des auteurs. En fait, à la différence de ce qui advient dans les autres commentaires, ces auteurs reconnaissent ici que seuls certains des passages retenus sont prophétiques.

Comme l'*Annotation de la Loi*, ces textes citent et développent l'Ecriture, mais sans procéder verset par verset. Au contraire, ils sautent d'un passage à l'autre sans qu'il soit possible de dégager d'objectif majeur ou de lien thématique.

Il est difficile de dire si l'on a affaire à un ou plusieurs ouvrages. Des quatre manuscrits, 4Q252 est le mieux conservé. Ses six colonnes couvrent la Genèse 5 :32-49 :21. Les minuscules fragments de 4Q253 sont ici considérés comme les vestiges d'un commentaire de la Genèse, mais les preuves sont minces. (Le terme « arche » trouvé dans le frag. 1 n'est qu'un indice.) 4Q254a semble être une modification délibérée de 4Q252, frag. 1, col. 1-2.

La col. 1 et les premières lignes de la colonne 2 reprennent l'histoire du Déluge (Gen. 6 :3-8 :18) qui suscite une vraie polémique dans la

perspective du calendrier sectaire de 364 jours. Après avoir situé par mois et par jour de la semaine les grands événements du déluge sur une année, l'auteur conclut que Noé sortit de l'arche « au terme de... trois cent soixante-quatre jours. »

4Q252 Frag. 1 Col. 1 [1][Au cours de la] quatre cent quatre-vingtième année de la vie de Noé, Dieu [2]dit : « Mon esprit n'habitera plus jamais l'homme, ses jours seront fixés à cent vingt [3]ans jusqu'à l'arrivée des eaux du Déluge. » Et les eaux du Déluge envahirent la terre au cours de la six centième année de la vie de [4]Noé, le second mois, un dimanche, dix-septième jour du mois. En ce jour, [5]toutes les sources du grand abîme se déchaînèrent et les cataractes du ciel s'ouvrirent. Et la pluie s'abattit sur [6]la terre pendant quarante jours et quarante nuits jusqu'au vingt-sixième jour du troisième mois, [7]un jeudi. Les eaux engloutirent la terre, pendant cent cinquante jours [8]jusqu'au quatorzième jour du septième mois, un mardi. Et au terme de cent cinquante [9]jours, les eaux refluèrent pendant deux jours — mercredi et jeudi —, et, le [10]vendredi, l'arche se posa sur le mont Ararat. C'[était] le dix-septième jour du septième mois. [11]Et les eaux continuèrent de décroître jusqu'au dixième mois. Le premier jour du mois, un mercredi, [12]les cimes des montagnes apparurent. Quarante jours après l'apparition des cimes des [13]montagne[s], Noé [ou]vrit la fenêtre de l'arche. C'était un lundi, le dix [14]du on[zième] mois. Il envoya la colombe pour voir si les eaux s'étaient retirées, mais [15]elle ne trouva pas où se jucher et revint vers lui dans l'arche. Il attendit sept au[tres] jours [16]et de nouveau l'envoya, et elle revint vers lui tenant dans son bec une feuille d'olivier fraîchement coupée. [C'était le vingt-]quatrième [jour] [17]du onzième mois, un dimanche. [Ainsi Noé sut que les eaux s'étaient retirées] [18]de la terre. Au bout de sept aut[res] jours, [il envoya] la colombe et, cette fois, elle ne [19]revint plus vers lui. C'était le p[remier] jour [du douzième] mois, [un dimanche]. [20]Et au terme de tren[te et un jours après le départ de la colomb]e qui n'était plus [21]revenue, les e[aux] disparurent [de la surface de la terre, et] Noé écarta le toit de l'arche [22]et regarda, et il vit que les eaux avaient disparu. [C'était un mercredi,] le premier jour du premier mois.

Col. 2 [1]Au cours de la six cent unième année de la vie de Noé, le dix-septième jour du second mois, un dimanche, [2]la terre fut sèche. Ce jour-là, Noé sortit de l'arche, juste au terme d'une année, après [3]trois cent soixante-quatre jours, un dimanche. Le sept, [4]six et un (une erreur de transcription a rendu le texte confus à cet endroit), Noé sortit de l'arche, jour pour jour, [5]après une année complète.

Malédiction de Canaan, petit-fils de Noé (Gen. 9 :24-27).

Noé se réveilla de son vin, sut ce que lui avait fait [6]son plus jeune

fils, et il dit : « Maudit soit Canaan, qu'il soit pour ses frères le moindre des esclaves. » Et il ne [7]maudit point Ham mais son fils, car Dieu avait déjà béni les fils de Noé. « Et qu'il réside dans les tentes de Sem. »

Chronologie de la Genèse 11 :31-12 :4. L'âge de Tharé est conforme à la donnée du texte massorétique (205 ans) et non à celle du Pentateuque samaritain (145 ans).

[8]Il donna le pays à Abraham Son bien-aimé. Tharé avait cent quarante-cinq ans lorsqu'il partit de [9]Our-Kasdim pour se rendre à Haran, et Ab[ram en avait s]oixante-dix. Il se fixa cinq ans [10]à Haran. Puis [Tharé mourut,] soix[ante ans après qu'Abram] fut parti [au] pays de Canaan. [11]La génisse, le bélier, et le bou[c...] Abram à Dieu [...] [12]le feu quand il traversa [...] il prit pour lui [...] [13]pour qu'Ab[ram] partît [au pays de] Canaan afin de [...]

Sodome (Gen. 18 :16-33).

Col. 3 [1]ainsi qu'il est écrit [...] douze [2]hommes [... Gomor]rhe, et aussi [3]cette ville, [...] justes, [4]Je ne [détruirai] pas [...] Ceux-là seuls seront exterminés. [5]Et s'il ne s'en trouve point [dix (?)] [... et tout] ce qui s'y trouvera, ses dépouilles, [6]ses enfants, et le reste de [...] à jamais.

Le ligotage d'Isaac (Gen. 22 :10-12).

Alors Abraham tendit [7]la main [et prit le couteau pour immoler son fils. Mais l'ange du Seigneur l'appela du haut du ci]el [8]et lui dit : [« A présent je sais que tu crains Dieu, car tu ne m'as pas refusé ton fils,] ton fils unique. » [...]

Ce passage est peut-être parallèle à la bénédiction de Joseph dans la Bible (Gen. 49 :25-26).

[12]El Chaddaï [t'accorder]a [les bénédictions du ciel là-haut...] [13]la bénédiction de ton père [est plus puissante que les bénédictions des montagnes éternelles...] [14][...] seront [...]

Evocation des descendants d'Esaü qui s'achève sur la malédiction d'Amalec (Gen. 36 :12 ; Ex. 17 :14 ; Deut. 25 :19).

Col.4 [1]Timna était une concubine d'Elifaz, fils d'Esaü ; elle lui enfanta Amalec, celui que Saül dé[fit].

[2]Comme Il dit à Moïse : « Aux Derniers Jours, le souvenir d'Amalec sera effacé [3]de dessous les cieux. »

Prophétie d'Israël concernant Ruben (Gen. 49 :2-4).

Bénédictions de Jacob : Ruben, tu es mon premier-né, et les prémices de ma vigueur, [4]excellant en dignité, excellant en puissance. Mais, instable comme l'eau, tu n'excelleras pas plus longtemps. Car tu as gravi [5]le lit de ton père ; puis tu l'as profané — oui, il a gravi sa couche !

Interprétation du passage : Il le réprimanda parce qu'il [6]s'était uni à Bilha, sa concubine, ainsi il [d]it : « Ruben, tu es mon premier-né », [...] Ruben était [7]le premier de sa lignée... [...]

La prophétie concernant Juda est considérée comme devant être accomplie par le messie de David (Gen. 49 :10).

Col. 5 [1]Le pouvoir [n']échappera pas à la tribu de Juda quand Israël régnera. [2][Et] celui qui siège sur le trône de David [ne sera] jamais retranché, car le « sceptre » est l'alliance du royaume, [3][et les mil-l]iers d'Israël en sont « les pieds », jusqu'à ce que vienne le Messie de justice, le Rejeton de David. [4]Car à lui et à sa descendance a été donnée l'alliance du royaume de Son peuple pour toutes les générations à venir, parce qu'[5]il a observé [...] la Loi avec les hommes du *Yahad*. Car [6][... « l'obéissance des peuple]s » est la congrégation des hommes de [7][...] il donna

Prophéties concernant Asher et Nephtali (Gen. 49 :20-21).

Col. 6 [La nourriture d'Asher sera grasse,] [1]c'est lui qui pourvoiera aux délices [des rois] [...Nephtali est une biche en liberté qui enfante] [2]de jolis [faons...] [3]le [...]

Malédiction de Canaan, petit-fils de Noé (Gen. 9 :24-25).

4Q254 Frag. 1 [1]qui dit [...] [2]sur le seuil des portes et les [... Quand Noé se réveilla de son vin] [3]et sut ce qu[e lui avait fait son plus jeune fils, il dit : « Maudit soit Canaan ;] [qu'il soit pour ses frères] [4]le moindre des esclaves. »

Joseph et son père Jacob (Gen. 48 :11 ?).

Frag. 2 [3]et pour son pain et pour [son... Israël dit à Joseph : « Je] n'[espérais plus revoir] [4]ton visage ; [et voilà que Dieu m'a fait voir aussi tes enfants. » (?)...] [5][...] [6]qui a pris [...] [7][et] il sépara [...] [8][...]

Ce passage est un commentaire sur les deux oints de Zacharie 4 :14 ; il fait peut-être partie de la bénédiction de Juda (Gen. 49 :8-12).

Frag. 4 [1][...]leur [...] [2][... voici] les deux fils consacrés par l'huile [rangés auprès du Maître de toute la terre. »...] [3][...] ceux qui obser-

vent les commandements de Dieu [...] [4][...] pour les hommes du *Yahad* [...]

Prophétie d'Israël concernant Issachar et Dan (Gen. 49 :15-17).

Frag. 5 [1]Alors il courba [l'épaule sous le joug et devint un] esclave [astreint au labeur.]

[...] [2]que [...] les grands [...] [3]serviteur [... Dan jugera] son [peu]ple comme l'un[e] des t[ribus d'Israël.] [4]Et Dan sera comme un ser[pent au bord de la route, une vi]père sur le che[min... qui mord] [5]le cheval au talon [...] [6][...]

Prophétie d'Israël concernant Joseph (Gen. 49 :24-25).

Frag. 6 [1][... mais son] arc est [res]té tendu, [et ses bras ont été rendus agiles par les mains du Protecteur de Jacob,] [2][par le nom du Pasteu]r, du Rocher d'Israël, [par le Dieu de ton père qui t'assistera, par le Tout-Puissant qui t'accordera] [3][les bénédictions du ciel] l[à]-haut [...]

Comme dans 4Q252, colonnes 1-2, le Déluge est présenté comme ayant duré juste un an (ligne 2). Ce fragment de 4Q252a débute par le lâcher des oiseaux (Gen. 8 :7-8), puis donne les dimensions de l'arche (Gen. 6 :15).

4Q254a [1][... Dans la six centième année de la vie de Noé, le] dix-septième jour du [deuxième] mois [2][...] Noé sortit de l'arche, juste au terme d'une année. [3][...]

[4][Et il lâcha le cor]beau qui fit des allées et venues puis s'en retourna afin de faire savoir aux d[ernières] générations [5][...] devant lui, car le cor[beau] fit des allées et venues puis s'en re[tourna.] [6][Ensuite il lâcha] la colombe [...] [7]Et voici le détail de la construction de [l'arche] : l'arche [aura trois cents coudées de lon]g, cinq[uante coudées] [8]de large, et trente [coudées de haut...] [9]et les mesures de l'arche [...]

M.G.A.

45

EXTRAITS DE LA LOI SECTAIRE

4Q265

Les extraits suivants sont un pot-pourri constitué d'autres textes légaux découverts dans les manuscrits de la mer Morte. Il s'agit peut-être d'un *ekloge,* terme technique utilisé pour désigner un écrit réunissant des passages de divers ouvrages. Souvent, de telles sélections étaient faites par les érudits des temps anciens pour l'étude privée. Dans d'autres cas, les « auteurs » présentaient des extraits afin de pirater l'œuvre d'écrivains plus talentueux et de s'en attribuer la paternité. Dans l'Antiquité, de nombreuses anthologies virent le jour selon cette méthode. Ainsi l'œuvre d'un auteur pouvait apparaître sous une forme développée ou tronquée, combinée à des extraits d'autres auteurs, alors que personne ne lisait l'original. C'est sans doute ce qui se produisit pour l'écrivain grec Ménandre (vers 341-293 av. J-C) par exemple, dont nous ne connaissons l'essentiel de l'œuvre qu'à travers des anthologies.

Le présent texte est en rapport étroit avec l'*Ecrit de Damas* (texte n° 1) et la *Charte d'un groupement sectaire juif* (texte n° 5). Son auteur a cependant modifié les clauses pénales qui leur sont communes, ce qui indique une certaine évolution chez ceux qui consultaient ces écrits.

*Peines encourues pour diverses infractions. Voir l'*Ecrit de Damas *14 :21-22 (texte n° 1) et 1QS 6-7 (texte n° 5). A la col. 2, l. 4-9, figurent des règles pour l'entrée dans le groupe, règles qui diffèrent de celles du texte n° 5.*

Frag. 1 Col. 1 [2][Quiconque...] [3][... et il se verra infliger une peine de d]ix j[ou]rs.

[Quiconque...] [4][... sera écarté pendant] trente jours [... et se verra infliger] durant cette période [5]des demi-rations pendant quin[ze jours].

[Quiconque...] [6]se verra infliger durant trois mois de[s demi-rations].

[Quiconque parle avant] [7]son camarade qui est son supérieur, on [l'] écartera [pendant... et il se verra infliger] [8]durant cette période des demi-rations.

Quiconque se répand en in[jures... et il se verra infliger une peine] [9]de trente jours.

Quiconque induit en erreur [délibéré]ment [encourra une peine de six] [10]mois et se verra infliger durant cette période des demi-rations.

[Quiconque...] [11]consciemment dans n'importe quel domaine, se verra infliger une peine de trente jours [...]

[Quiconque...] [12]consciem[ment, on] l'écarte[ra] pendant six mois.

Col. 2 [1][Quiconque dor]t durant le Conseil de la commun[auté] se verra infliger une peine de trente [2][jours... Si, durant la lecture du] livre, [il] s'endort à trois reprises, et si [3]... [Quicon]que entre dans [...] dans la société du [*Yah*]*ad* [...] [4][... Si l'Inspecteur du Conseil] de la communauté [se penche sur son cas] et constate que [le dis]cernement lui fait défaut, il le mettra à l'épreuve pendant [une] année. [5][... et l'Inspecteur le convoquera] devant le Conseil dont les membres seront consultés à son [sujet]. S'il n'est pas jugé [6][fiable... alors] l'Inspecteur [l'instruira] devant le *Yahad* concernant [l'interprétation] de la loi, et il ne [touchera pas aux aliments purs...] [7][...] durant une autre année complète. [Et quand] l'année de [l'enquête le concernant sera révo]lue [...] [8][... l'hom]me qui dirige le Conseil [...] [9][... qu]an[d] il entrera [...]

Citations de la Bible.

Frag. 2 [1][...] [2][... ain]si qu'il est écrit [dans le livre...] [3][... ainsi qu'] il est écrit dans le l[ivre] du prophète Isaïe : [4][« "Chante, ô femme stérile qui n'as pas enfanté ; laisse éclater chants et] cris de joie, toi qui n'as pas été en travail ! Car les enfant de la désolée seront plus nombreux [5][que ceux de la femme mariée", dit le Seigneur.] » « "Agrandis le lieu de [ta] ten[te et que les tentures..." »] (Is. 54 :1-2).

Prescriptions concernant la Pâque.

Frag. 4 [1][... « N'avons-nous pas tous un seul père ? Un seul Dieu ne] nous [a-t-il pas] [2]créés ? Pourq[u]oi donc manquons-nous de loyauté l'un [envers l']autre, [profanant l'alliance de nos pères ? » (Mal. 2 :10). Que] ni [3]le jeune garçon ni la femme [ne] touchent au [fe]stin de la Pâque [...]

Lois concernant le Sabbat. Notons leur extrême sévérité : un animal tombé à l'eau le jour du Sabbat sera abandonné à la noyade ; un homme ne sera secouru qu'avec un vêtement, et non avec un instrument,

car l'usage de ce dernier serait considéré comme du « travail », et le travail est interdit durant le Sabbat. Et si aucun vêtement n'est à portée de main, il faut, semble-t-il, laisser l'homme se noyer. A opposer à l'affirmation de Jésus dans les Evangiles : « Le Sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le Sabbat » (Marc, 2 :27).

Frag. 7 Col. 1 [1][...] [2]le Sa[bbat...] [3]le jour du Sabbat, [personne] ne [portera de vêtement]s sales. [4]Personne ne [po]rtera de vêtements qu[i] ont sur eux de la poussière ou [...] [5]le jour du Sabbat.

Personne ne so[rtira] d'ustensile ou de nourri[ture] de sa tente [6]le jour du Sabbat.

Personne ne relèvera un animal tombé [7]à l'eau le jour du Sabbat. Mais si c'est un homme qui est tombé à l'eau [8][durant] le [jour du] Sabbat, on lui tendra son vêtement pour l'en retirer, mais on ne prendra pas d'instrument [9][pour l'en retirer le jour du] Sabbat. Et si une armée [...]

Col. 2 [1][...] le jour du [Sabbat]. [2][... le jour du] Sabbat. Et pas [...] [3][Au]cun membre de la descendance d'Aaron n'aspergera avec l'e[au de la purification le jour du Sabbat...] [4][... un] grand jour de jeûne, le jour du [Sabbat (?)] [...] [5][l']animal parcourra deux mille coud[ées... à partir de la ville du] [6][Sa]nctuaire, trente ris (soit environ six kilomètres). Pers[onne] ne qu[ittera...] [7]quand il y aura quin[ze hommes] dans la société du *Yahad* [...] [8][... les pr]ophètes, alors la société du *Yah*[*ad*] sera [véritablement] établie [... et les élus de] la volonté de [9]Dieu, et un doux parfum faisant expiation pour la [t]erre, la purifiant de t[oute iniquité...] [10]et se terminera par le jugement des temps de l'injustice et i[ls...]

L'auteur indique qu'Adam ne fut pas conduit au jardin d'Eden juste après sa création mais qu'il dut attendre d'être purifié de l'impureté rituelle. Ensuite, il établit, semble-t-il, un lien avec la purification de la femme après l'accouchement (Lév. 12 :2-5).

[11]Durant la premiè[re] semaine [...] [12]car il ne fut pas conduit au jardin d'Eden et [ce] même [homme...] [13]C'est elle qui témoigne qu'elle ne fut pas amenée avec lui [...] [14][...] le jardin d'Eden est saint, et tout ce qui y croît est saint. En consé[quence, si elle conçoit et met au monde un enfant mâle,] [15]elle sera rituellement impure durant sept jours ; comme au temps de sa menstruation, elle sera impure. Et [elle restera trente-trois jours dans le sang] [16]de p[u]rification. Et si elle enfante une fille, alors elle sera impure [durant deux semaines, comme au temps de sa menstruation ; et pendant soixante-six jours] [17][elle reste]ra dans le sang de purification. [Elle ne touchera à] aucune sainteté [ni ne pénétrera dans le sanctuaire tant que les jours de sa purification ne seront pas révolus.]

M.G.A.

46

LOIS DE PURETÉ RITUELLE CONCERNANT LES FLUIDES

4Q274

Selon le livre des Nombres 5 :2, il y avait trois cas d'impureté rituelle auxquels le peuple d'Israël devait être attentif : la lèpre, tous les écoulements du corps et le contact avec les morts. En effet, chacun de ces types d'impureté frappait la personne d'incapacité rituelle. Ce concept était différent du péché car il n'appelait ni confession ni pardon, mais il s'apparentait à lui par le fait qu'il dressait une barrière entre l'individu et Dieu. Dans la Bible, l'homme ou la femme qui était impur devait quitter, pour un temps déterminé, le camp des Israélites au sein duquel Dieu résidait. La durée de cet isolement variait selon le type d'impureté.

Pour les Juifs de l'époque du Second Temple, la fixation de la durée à observer posait parfois problème, mais la difficulté majeure était la signification qu'il convenait d'assigner au concept de « camp ». Les lois bibliques concernant le camp s'appliquaient-elles aux seuls abords du Temple ? Ou bien concernaient-elles tout Jérusalem, la ville sainte ? Ou, plus généralement encore, étaient-elles censées réglementer la vie sur l'ensemble de la Terre sainte ? Le présent auteur se prononce en faveur de la troisième option et cherche ici à interpréter certaines lois bibliques sur l'impureté de manière à garantir la pureté des « êtres saints d'Israël » établis dans des « camps » à travers tout le pays.

Les passages conservés font surtout écho à Lévitique 15 et traitent donc des écoulements corporels — c'est-à-dire la menstruation chez la femme et l'émission de matière séminale chez l'homme. Pour ces anciens, des domaines de la vie que nous jugeons très intimes étaient alors l'affaire de tous car une seule personne impure pouvait « contaminer » le lot, avec pour conséquence le fait qu'une personne impure à son insu risquait de toucher des saintetés ou, pis encore, de pénétrer dans le Temple, ce qui, pour la loi biblique, constituait une abomination. Selon un principe capital des lois sur les écoulements, les fluides étaient

censés « transmettre » l'impureté comme le fil électrique transmet le courant. C'est pourquoi le fragment 2 s'attarde sur les problèmes pouvant résulter de la manipulation de divers types de liquides.

Frag. 1 Col. 1 [1]il commencera par réduire son rang (?). Il se couchera sur un lit de tourment, et dans une habitation de douleur il résidera. Il résidera à l'écart avec tous les impurs, et se tiendra [2]à douze coudées des purs quand ils lui parleront. Il résidera au nord-ouest de toute habitation à cette même distance.

[3]Toute personne impure [à la su]ite d'[un écoule]ment se baignera dans l'eau et lavera ses vêtements, alors seulement elle pourra manger. Car, ainsi qu'il est dit, « Impur, impur » (Lév. 13 :45), [4]criera-t-il durant tous les jours de l'écoulement ; [c'est une afflict]ion. Et la femme qui a un écoulement de sang ne touchera pas durant sept jours l'homme ayant un écoulement ni aucun des objets [d]ont il se sert. Il en sera de même pour tout ce qui lui aura servi de [5]couche ou de siège. Et si elle vient à toucher quoi que ce soit, elle lavera ses vêtements, baignera son corps, et alors seulement elle pourra manger. En [au]cune façon elle ne se mêlera aux autres durant ses sept [6]jours afin de ne p[a]s profaner les camps des sa[ints d']Israël. Elle ne touchera pas non plus de femme [ayant un écoule]ment de sang depuis plusi[eurs] jours. [7]Et celui qui comptera (les sept jours), homme ou femme, ne tou[chera] pas [...] durant la période de son indisposition, à moins qu'elle soit purifiée de sa m[enstruatio]n. Car, prenez garde, le sang [8]de la menstruation est considéré comme un écoulement pour celui qui le touche. Et s'il y a écou[lement] de matière séminale, c'est une affliction. Et il sera impur [... et quic]onque touchera l'une de [9]ces personnes impures, [n]e pourra manger durant les sept jours de [son] impu[reté], tout comme celui qui est impur pour avoir été en contact avec un cadavre, [il se bai]gnera, se lavera et en[suite]

Col. 2 [1][... qu'] il asperge sur lui pour la première fois, et il se baignera, et se lavera avant [2][... il s'imm]ergera la septième fois le jour du Sabbat. Il ne s'aspergera pas le Sabbat car [3][...] le jou[r] du Sabbat. Il ne touchera pas aux aliments consacrés avant d'avoir changé [4][de vêtements...] tout ce qui entrera en contact avec un écoulement de matière séminale, qu'il s'agisse d'une personne ou d'un objet quelconque, il l'immergera dans l'eau, et celui qui le transporte [5][s'immergera...] et il immergera le vêtement qu'il a sur lui et l'objet qu'il transporte [6][...] Et s'il est un homme dans le camp dont la main ou le pi[e]d n'a pas touché [7][...] le vêtement qui ne l'a pas touché. Seulement, il ne touchera pas à sa nourriture. Et celui qui [la] touc[hera] [8][s'immergera...] il résidera [seul]. S'il ne l'a pas touché, il lavera [ses vêtements] dans l'eau et si [...] [9][...] et il se lavera. En ce qui concerne toutes les saintetés, il se lavera dans l'eau [...]

Les fluides comme vecteurs d'impureté.

Frag. 2 Col. 1 [1][...quand] Dieu révélera la prunelle de ses yeux et appel[era...] [2][...] et tous les statuts [...] [3][...] qui mange [...] [4][...] pas [...] [5][...] c'est sa [chai]r et elle est impure [6][...] sa boisson [et] il [ne] mangera pas la nourriture pure et tous [7][... apr]ès qu'ils ont été pressés et que leur jus s'écoule, personne ne pourra en manger [8][... si] la personne impure les touche [et aussi] les légumes verts [...] [9][...] ou un concombre bouilli, et celui qui arr[ose]

Autre développement sur l'impureté transmise par les fluides.

Col. 2 [1][...] ils sont impurs. Le [...] [3]

Tout ce qui a un sceau [...] [4]il laissera tous les légumes verts pour la personne qui est purifiée [...] [5]de l'humidité de la rosée, il pourra en manger, mais si ce n'est p[as...] [6]dans l'eau à moins qu'une personne [...] [7]la terre, s'ils s'abattent sur lui [...] [8]la pluie sur lui, et si le [...] le touche [...] [9]sur le champ dans toute sa mesure selon la saison [de l'année...] [10]tout objet d'argile [dans lequel] tombera [... et tout] [11]ce qui [est pur] en son sein [... et toute] [12]boisson q[u'il ingurgitera...]

M.G.A.

47

RÈGLE D'INITIATION

4Q275

Dans les catalogues « officiels » des manuscrits de la mer Morte, la *Règle* figure parmi les ouvrages traitant de la pureté rituelle, mais on n'y trouve point les thèmes communs à ce type d'écrits (cf., par exemple, le texte n° 46, *Lois de pureté rituelle concernant les fluides,* ou le texte n° 48, *Les Cendres de la vache rousse*). Par conséquent, l'ancienne classification originelle est probablement plus exacte, et c'est donc elle que nous avons retenue. L'auteur traite, semble-t-il, des procédures d'initiation et d'adhésion. L'expression liturgique, « il répondra et dira » (frag. 3, l. 4) et les malédictions concernant les impies ou les indisciplinés (frag. 1, l. 4) indiquent l'existence d'un lien avec la *Charte d'un groupement sectaire juif* (1 :16-2 :18, texte n° 5).

Frag. 1 [1]et les anciens avec lui, jusqu'à ce que [...] [2]ils entreront dans la généalogie [...] [3]Et l'Inspecteur [condamne]ra (?) [... sans] [4]merci, [« Il] est condam[né... et il sera privé] [5]de son héritage à jam[ais...] [6]quand il nommera tous [... »]

Frag. 2 [1][... jugeme]nt et ils se discipl ineront jusqu'à la [...] semaine [...] [2][...] ils [pos]séder[ont] leur héritage, car il (?) [...] [3][...ho]mmes de vérité et ceux qui haïssent le gain illicite [...] [4][...] sa [pr]omesse de ne pas tuer d'homme [...] [5][...] le jugement [...] [6][...] un endroit [...] [7][...] s'il était [...]

Frag. 3 [1][... ceux qui mar]chent dans les sentiers de la [...] [2][... les élus d'Israë]l, ceux qui sont appelés par le Nom [...] [3][...] au troisième mois. [Et ils condamneront...] [4][...] et il répondra et dira [...] [5][...] et les nations dans le pa[ys...]

M.G.A.

48

LES CENDRES DE LA VACHE ROUSSE

4Q276-277

Aujourd'hui, en Israël, certains groupes préparent la construction d'un Troisième Temple. Depuis la destruction du Temple d'Hérode, appelé Second Temple, par les Romains en 70 de notre ère, il n'y a pas eu de Temple juif à Jérusalem, mais des plans sont en cours pour modifier cette situation vieille de deux mille ans. Des vêtements sacerdotaux sont tissés suivant les instructions conservées dans la Bible et dans la littérature rabbinique. De l'argent et de l'or fondus sont coulés dans des moules pour la fabrication des nombreux instruments nécessaires au Temple : cuillers, bassins, aspersoirs, etc. La préparation requise est très minutieuse.

Cependant, le plus difficile est sans doute de trouver une vache rousse. Selon Nombres 19, les cendres d'une vache rousse constituaient l'ingrédient essentiel des « eaux lustrales », solution qui restaurait la pureté de ceux souillés pour avoir touché un cadavre. L'eau lustrale est un élément indispensable à la vie du Temple car les impurs ne peuvent pas pénétrer dans l'enceinte sacrée, et seule cette eau peut leur rendre leur pureté initiale. Sans elle, l'impureté ne décroît ni ne disparaît avec le temps ; en fait, elle ne se dissipe jamais.

Le présent écrit indique comment préparer une vache rousse, dès lors qu'on en a trouvé une, ce qui n'est pas simple. Cependant, la procédure décrite est contraire aux stipulations de la littérature rabbinique (Mishna Parah 3.7). En effet, les rabbins exigeaient que le prêtre chargé de brûler la vache rousse fût rendu impur avant le début de la procédure. Notre auteur, lui, recommande la procédure qui, selon la Mishna, était approuvée par les Sadducéens. Pour de plus amples détails sur les liens existant entre les Sadducéens et les manuscrits, se reporter à l'Introduction générale.

4Q276 Frag. 1 [1][... Et le prêtre revêtira des vêtements] qu'il n'a pas portés pour servir dans le lieu saint [2][...] et il déclarera ces vêtements impurs (?), imm[olera] [3][la] vache [de]vant lui et il recueillera son sang dans un récipient en terre qui [4][n'a pas servi pour présenter une off]rande sur l'autel. Ensuite, il aspergera de ce sang avec [son] doigt sept fois [5][en direc]tion de l'entrée de la t[e]nte d'assignation. Puis il jettera le bois de cèdre, [6]l'hysope et l'écarlate dans le feu où se consume la vache. [7][Alors celui qui l'aura fait brûler lavera ses vêtements et un homme pur n'ayant point approché de cadavre recueille]ra les cendres de la vache [8][et les me]ttra de coté ; elles seront conservées [9][pour les fils d'Israël en vue de l'eau lustrale. C'est une offrande de purification. Et] le prêtre revêtira [...]

4Q277 Frag. 1 [1][Et il jettera le bois de cèdre], l'hysope et l'[écarlate dans le feu où se consume la vache. Alors celui qui l'aura fait brûler lavera ses vêtements] [2]et un homme pur n'ayant point approché de cadavre [rassemblera les cendres de la vache et les mettra de côté ; elles seront conservées pour les fils d'Israël en vue de l'eau lustrale.] [3][C'est une offrande de purification. Et] le prêtre qui fera expiation avec le sang de la vache et tous [...] re[vêtira] [4][...] couture [...] ils ont fait par elles expiation, le statut de la [vache rousse (?)...] [5][...] avec l'eau. [Et il sera imp]ur jusqu'au [soi]r. Celui qui por[tera le v]ase contenant l'eau lustrale sera im[pur. Il se baignera dans l'eau et lavera ses vêtements.] [6][Et per]sonne [n'aspergera] d'eau lustrale les impurs pour les purifier [...] à l'exception du prêtre pur [...] [7][... su]r eux ca[r] il fe[ra] expiation pour les impurs. La personne négligente (*ou* l'enfant) n'aspergera pas l'impur. Et ce[ui qui...] [8][...l']eau [lus]trale. Et il pénétrera dans l'eau et sera purifié de l'impureté du cadavre [...] [9][...] un autre. [Le prê]tre les [as]perge[ra] avec l'eau lustrale afin de [les] purifier [de...] [10][...] cependant, ils se[ront] purifiés, et leur chair sera p[ure.] Et celui qui touchera [...] [11][...] son écoulement [...] et ne se rincera pas [la] ma[in] dans l'eau. [12]Il sera [im]pur [...] son [l]it et [sa] mai[son...] il a touché son écoulement, c'est une affliction impure. [13][Ce]lui qui touchera [... sera im]pur jusqu'[au] soir. Celui qui portera [le vase et] les rameaux (?) des [ar]bres sera impur jusqu'au [soi]r.

M.G.A.

49

LOIS DE PURETÉ RITUELLE CONCERNANT LA MENSTRUATION

4Q278

Ce petit fragment est lié aux *Lois de pureté rituelle concernant les fluides* (texte n° 46) et aux *Lois de purification* (texte n° 52). Le texte intitulé *Rituel de purification* (n° 107) semble être un « manuel » contenant des lectures pour le rituel accompagnant la purification. L'auteur donne ici une interprétation de Lévitique 15 :19-24.

Frag. 1 [1][... et il] rince[ra] [2][dans l'eau...] [3][...P]ersonne ne couchera [4][avec une femme impure... Et tout meuble] sur lequel elle s'assié[5][ra sera impur... Et] s'il ne l'a pas touché, [6][il sera pur... le tr]oisième [jour], ceux qui toucheront [7][... qui]conque, en contact avec le lit [8][...] à l'endroit [...]

M.G.A.

50

LOIS SUR LES LOTS

4Q279

D'ordinaire, quand le terme hébraïque traduit par « lot » apparaît dans les manuscrits, il renvoie aux deux groupes qui constituent l'humanité. Dans le langage du *Rouleau de la guerre* (texte n° 8), ces groupes sont les Fils de Lumière et les Fils de Ténèbres. Dans ce petit fragment, toutefois, le terme « lot » semble avoir une signification différente et renvoyer littéralement à un partage de la richesse ou du rang. Quatre groupes sont concernés dont deux sont bien identifiables : les fils d'Aaron (les prêtres) constituent le premier, et le quatrième se compose des prosélytes, c'est-à-dire des convertis au judaïsme. Un extrait de l'*Ecrit de Damas* (texte n° 1, Guéniza 14 :3-4) renseigne peut-être sur la situation et sur l'identité des deux groupes dont les noms font défaut : « Tous seront rassemblés par leurs noms : les prêtres en premier, les Lévites en second, les enfant d'Israël en troisième, les prosélytes en quatrième. »

Frag. 1 [2][...] sa richesse qui a été consignée après [...] [3][...] et grand, il a une ascendance [...] [4][... pour les prê]tres, les fils d'Aaron, le [premier] lot reviendra [...] [5][...] chacun selon sa position, et le [troisième] lo[t reviendra aux enfants d'Israël...] [6][... et] le quatrième lot sera pour les pro[sélytes...]

M.G.A.

51

LITURGIE DES BÉNÉDICTIONS ET DES MALÉDICTIONS

4Q280, 4Q286-289

Selon la Bible, Moïse ne devait pas voir de son vivant la terre promise. Mais cela ne l'empêcha pas de promulguer des commandements détaillés pour les temps qui suivraient l'entrée d'Israël en Canaan. « Le jour où vous traverserez le Jourdain pour entrer dans le pays que l'Eternel votre Dieu s'apprête à vous donner... ceux-ci se tiendront sur le mont Garizim pour la bénédiction à donner au peuple : Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin. Et ceux-là se tiendront sur le mont Hébal pour la malédiction : Ruben, Gad, Asher, Zabulon, Dan et Nephtali » (Deut. 27 :2-13). L'alternance de bénédictions et de malédictions qui suivirent constituait un trait distinctif de l'alliance de Dieu avec Israël.

Le *Yahad* accorda la plus grande importance à ce rituel biblique tout à fait unique dont il devait intégrer le schéma à son rituel d'initiation (*Charte d'un groupement juif sectaire* 2 :1-18, texte n° 5) et à sa liturgie du combat (*Rouleau de la guerre* 13 :1-4, texte n° 8). En outre, le présent ouvrage reprend en totalité la structure de ce rituel biblique. L'auteur détaille d'abord les bénédictions adressées à Dieu et à ses anges saints, puis les malédictions à Satan, appelé ici Bélial et Melkiresha', ainsi qu'aux esprits malins qui l'accompagnent. A l'évidence, cet ouvrage représente une liturgie, comme le prouve la répétition de la formule introductive « et ils répondront et diront ». Chaque bénédiction ou malédiction se termine par le double « Amen » caractéristique du *Yahad* et rare dans la Bible (on ne le trouve que dans Néh. 5 :22 ; 8 :6). Dans Deutéronome 27 et ailleurs dans l'Ancien et le Nouveau Testament, « Amen » n'est jamais répété deux fois — à l'exception, bien sûr, du double « Amen » par lequel Jésus, dit-on, ouvrait ses déclarations les plus sobres.

Origine de Melkiresha' et malédictions qui lui sont adressées.

4Q280 Frag. 1 [1][... Dieu l'isolera] pour le mal d'entre les Fils de Lu[mière à cause de son apostasie.] [2][Et ils répondront en disant : « Maudit sois-tu, ô Melkiresha', pour toutes les in[tentions de tes désirs coupables. Que] Dieu [fasse de toi] [3]un objet de terreur aux mains de ceux qui exercent la vengeance. Que Dieu te refuse Sa grâce lorsque tu l'imploreras, [et qu'Il dresse] avec colère [Sa face indignée] [4]contre toi, afin que tu ne trouves point la paix par la bouche d'aucun inter[cesseur. Maudit sois-tu] [5]sans postérité. Tu es condamné, avec toute ton espèce. Et maudits soient tous ceux qui prati[quent la tromperie...] [6]et ceux qui [ma]chinent des plans diaboliques au fond de leur cœur et complotent contre l'alliance de Dieu [...] [7][...] tous ceux qui voient [Sa] véri[té. Et ce]lui qui dédaigne d'entrer [dans l'alliance de Dieu, préférant suivre l'obstination de son cœur...]

Eloge de Dieu.

4Q286 Frag. 1 Col. 2 [1]Ton honorable demeure et Ton glorieux escabeau se trouvent dans les hauteurs où Tu résides, et le lieu sacré foulé par Toi et [2]Tes chars glorieux, avec leurs multitudes et leurs roues et tous [leurs] mystères, [3]fondations de feu, flammes de lumière, brillance majestueuse, éclat des lumières, merveille des luminaires, [4]splendeur et majesté, hauteur de gloire, saint conseil et li[eu] de [br]illance, hauteur somptueuse, m[erveilles de] [5][...] et rassemblement de pouvoirs, majesté des louanges, grandeur des craintes, [...] [6]œuvres merveilleuses, sagesse secrète, image de la science et source de l'intelligence, lieu de sagesse [7]et saint conseil, fondement de la vérité, réserve de clairvoyance des fils de la justice et résidence de la recti[tude... récompense] [8]des grâces et plaisante humilité, bonté véritable, grâces éternelles, mystères prodigieux [9][...] et saintes semaines selon leur ordre et signes des mois [...] [10][...] en leurs saisons, et fêtes de gloire [aux] temps fixés [...] [11][...] et Sabbats de la terre en [leurs] divis[ions et t]emps de liber[té...] [12][...] [li]bertés perpétuelles et ju[bilés éternels...] [13][...] lumière et ténèb[res...]

Bénédiction à Dieu qui a donné à Israël le pays en héritage.

Frag. 5 [1][...] le pays et tous [ses ha]bitants [... et tous] ceux qui y séjournent, le pays et tous leurs desseins [...] [2][... et tou]t ce qui vit, [tou]tes les colline[s], les vallées, et tous les ravins, le déser[t...] [3][...] les abîme[s], les forêts, et tout le désert du Hore[b...] [4][...] et les étendues désolées, et les fondements de ses hauteurs, les îles, et [...] [5][...] ses [arbres] fruitiers, ses arbres majestueux et tous les cèdres du Li[ban...] [6][... les céréales] le vin [nou]veau et l'huile nouvelle, et tout le produit [...] [7][...] et toutes les offrandes de la terre pendant les d[ou]ze mois [...] [8][... la véri]té de Ta parole. Amen. Amen. [...]

[9][...] et le [...] des mers, les sources des abîmes [...] [10][...] et toutes les rivières, les fleuves des profondeurs [...] [11][...] l'eau [...] [12][...t]ous leurs fondements [...] [13][...] Ton [...]

Bénédiction à Dieu pour sa protection.

Frag. 7 Col. 1 [1][... tous] les pays [2][... et tou]s leurs élus [3][...] et tous leurs compagnons dans les psaumes à [4][Ta gloire...] et de grandes bénédictions jusqu'à la fin des t[emps...] [5][...] Ton [...] et Celui qui soutient Ton royaume au milieu de... [6][... le se]cret des dieux de pureté avec tous ceux qui savent proclamer des lou[anges] éternelles. [7][Et bénir] Ton nom glorieux pour toute [l'éterni]t[é.] Amen. Amen.

[8][Et] ils continueront de bénir le Dieu d'[Israël et de raconter t]ous les [... de] Sa vérité.

Col . 2 [1]La société du *Yahad* dira d'une seule voix : « Amen, Amen. »

Malédiction de Bélial et des esprits de son lot.

Alors [ils] dénonceront Bélial [2]et tout son lot coupable. Puis ils répondront et diront : « Maudit soit [B]élial pour ses perfides [de]sseins, [3]qu'il soit damné pour son coupable empire. Et maudits soient tous les espr[its de] son l[o]t pour leur méchant dessein, [4]qu'ils soient damnés pour leurs intentions immondes et [im]pures. Car [ils sont le lo]t des ténèbres et leur châtiment [5]est la fosse éternelle. Amen. Amen.

Bélial et ses fils sont voués à l'extermination.

Et maudit soit le Méch[ant dans toutes les visées de son empire, et damnés [6]soient tous les fils de Béli[al] pour toute l'iniquité de leur service, jusqu'à leur extermination [... Amen. Amen.]

Malédiction de l'ange de la fosse et des esprits de perdition.

[7]Et [sois maudit... ô ang]e de la fosse, et vous esprits de perd]ition pour tou[tes] les visées de [votre] c[oupable] penchant. [8][...] et le Parti des im[pies. Et] soyez [da]mnés pour [...] [9][... et pour votre coupable empire...] avec tout [son] l[ot...] [10][... sans ré]mission par la fureur de la colère de [Dieu...] Amen. A[men]. [11][Soyez maudits...] leur [impiét]é et ceux qui exécutent leurs plans maléfiques [...] [12][...] et pour altérer les commande[ments de Dieu...]

Bénédiction de Dieu et de ses anges.

4Q287 Frag. 2 [1][...] leurs [...] et [...] leurs [...] leurs bassins [...] [2][...] leurs [...] leur splendeur [à v]enir [...] [3][...] leurs [no]ms glorieux,

leurs portes merveilleuses [...] [4][... t]erre, anges de feu et esprits de la nuée [...] [5][...] formes bigarrées, [éclat]antes des esprits du très s[aint...] [6][... les ci]eux et le saint firmament [...] [7][... le plus] saint dans tous les temp[s de l'éternité...] [8][...] le nom glorieux de Ta divinité [...] [9][...] leur [...] et tous les s[aints] ministres [...] [10][... leurs] œuvres sont parfaites [...] [11][... s]aint dans les palais de [Ton] em[pire...] [12][...] tous les ministre[s de...] leur splendeur, les anges de [13][... Et ils béniront là] Ton saint [nom] dans les de[meures des an]ges de Ta justice.

Frag. 3 les [1][...] et ils béniront Ton saint nom avec des bénédictions [...] [2][...] Ton [...] toutes les créatures de chair, toutes celles que [Tu] a créées [...] [3][... b]êtes, oiseaux, êtres rampants, poissons [des m]ers et tous [...] [4][... T]u les as tous créés une nouvelle fois [...]

Bénédiction de Dieu.

Frag. 5 [8][... une mu]ltitude de nations, pour [leur] donn[er la terre...] [9][...] leurs familles dans [...] [10][...] dans Ta juste vérité quand [Ton royaume] sera exalt[é...] [11][... et bénir Ton nom glo]rieux tous à l'unisson, Amen. A[men].

[...] [12][...] app[roche]r de Toi et la descen[dance...] [13][... dans toutes] les familles de la terre, pour n'être [plus qu'une dans la loi].

4Q288 Frag. 1 [1][... ho]mmes du *Yahad* [...] [2][... h]ommes de tromperie et [...] [3][... et] tu [préserveras Ses œuvres de tous [...] [4][...] sa vie, quelque affaire, car [...] [5][...] Dieu délivrera [...] [6][...] avec colère et avec zèle pour [...] [7][...] et une brûlante colère [...]

Malédiction de Bélial.

4Q289 Frag. 1 [1][et le par]ti de l'impiété, son [ser]vice est dans [...] [2][et] condamnations étern[elles] [dans] [l'opprobre] absolu [... Amen. Amen.]

Instructions liturgiques pour la bénédiction de Dieu.

[...] [3]pour la vérité de Dieu et pour bénir Son nom et [...] [4]alors le prêtre [no]mmé chef du [Conseil de la communauté] [exam]inera [...] [5][... hommes] de sainteté au sein de toute [leur congrégation...] [6][... prononcer des actions de grâ]ces devant Lui [et ils répondront et diront :] « Béni [sois-Tu, ô Dieu d'Israël...] [7][...] tous [...]

Bénédiction au Dieu créateur.

Frag. 2 [1][... Tu] créas les [cieux et la terre...] [2][...] tous et tou[s...] [3][... les prê]tres, ceux qui entrent [...] [4][...] Amen. Ame[n... »]

M.G.A.

52

LOIS DE PURIFICATION

4Q284

Ce texte qui contient des instructions liturgiques traite des lois de pureté et est peut-être lié à *Ordonnances* (texte n° 17) et à *Lois de pureté rituelle concernant la menstruation* (texte n° 49). Voir introduction au texte n° 46 pour de plus amples précisions sur le concept important de pureté rituelle.

Lois sur la purification après les rapports sexuels (Lév. 15 :18).

Frag. 1 Col. 1 [2][... tous les jours de] Sabbats (?), et toutes les semaines (?) [3][de l'année ... l'année et] ses douze mois [4][... les] temps [fixés] de l'année et les jours de [5][... Voici] la Règle des Impuretés pour Israël [6][...] l'eau lustrale qu'[un ho]mme peut asper[ger...] [7][... Si un homme a] des rapports sexuels [avec une femme,] [8][ils se baigneront dans l'eau et seront souillés jusqu'au soir... qui] se[ront] impurs pour lui [...] [9][...] qui [...]

Lois sur la purification (Lév. 15 :18) en cas de souillure non identifiée.

Frag. 2 Col. 1 [1][...] im[p]ur [...] il ne mangera pas [2][d'aliments consacrés...] tout ce qui [l'] (?) a touché [...] durant les jours de [3][son impureté... et quand] sa semaine [complète] sera révolue, [il lavera ses vêtements, se baignera dans l'ea]u [4][et il sera pur...] baignera [sa] ch[air dans l'eau et sera pur...]

Lois sur la purification à observer après la souillure des menstrues (Lév. 15 :19).

Col. 2 [1]Ils laisseront [...] dans l'impureté des menstrues de [...] [2]ceux qui sont saints et pa[s...] [3]de la nourriture pendant les sept [jours

de son impureté... après le coucher du] [4]soleil le septième jour [... et il répondra et dira :] [5]« Béni sois-Tu, ô Dieu d'Israël [...] [6]renonçant à [son] repos pour [...]

Suite des lois concernant la purification à observer après la souillure des menstrues (Lév. 15 :19).

Frag. 3 [1][... tou]s les jours de la période de son isolement [...] [2][...] quand le soleil se couchera au [septième] jour [...] [3][...] souillure des menstrues. Et il répondra en disant : « Béni sois-T[u, ô Dieu d'Israël...] [4][... et T]u as prescrit une purification de vérité à Ton peuple, car [...] [5][... pour] les purifier de toutes leurs souil[lures] afin de [les sanctifier...]

Lois sur l'impureté causée par un cadavre (Nomb. 19 :14).

Frag. 4 [2]aux fils de Ton alliance [...] [3]dans Ton v[rai] lot pour [...] [4]et pur devant Toi dans [...] [5]quand une personne meurt dans une [tente, quiconque se trouve dans la tente sera impur...] [6]Et à ce moment de [...] sera [...]

M.G.A.

53

LOIS SUR LA GLANURE

4Q284a

La *Charte* (texte n° 5) prévoit divers types de châtiments pour les membres du *Yahad*, y compris l'interdiction de participer aux repas communautaires (voir *Charte* 7 :16). Cette loi soulève une question subsidiaire : les membres sous le coup d'une telle sanction perdaient-ils le droit de glaner sur les terrains de la communauté (c .à.d. de ramasser les épis tombés ou ayant échappé aux moissonneurs) ? Ce texte répond avec humanité qu'ils conservaient ce droit mais ne devaient pas se mêler aux autres membres. Provenant peut-être d'un recueil de statuts supplémentaire, il indique également que les membres non placés sous le coup d'une sanction peuvent glaner dans les mêmes champs que les membres punis, à condition de se trouver en état de pureté rituelle. Comparer avec Lév. 19 : 9-10 et 23 :22.

Les membres sous le coup d'une sanction sont autorisés à glaner dans les champs du groupe.

Frag. 1 [2][il pourra] le [gla]ner [mais] ils [ne] les glaneront pas [...] [3][qui] ne touche pas à la boisson des membres, car ceux-ci [...] [4][il pourra] le [glaner] mais les figues et les plantes frutescentes [...] [5]leurs [jus] il pourra l'exprimer juste [en] les pressant (?) tous, ils pourront glaner [en état de pureté rituelle...]

Les non-membres et les membres excommuniés ne sont pas autorisés à glaner dans les champs. Les membres ne peuvent pas non plus racheter illicitement le produit glané par des non-membres.

[6][... un homme] qui n'a pas été admis [dans] le pacte, et s'ils bafouent [...] [7][...] il ne pourra pas les racheter d'[un étran]ger, même

s'il ne s'agit que d'un noyau de datte, jusqu'à ce qu'il en[tre...] [8][ils pourront glaner] en état de pureté et [...] leur travail [...]

Frag. 2 [2][... tous] pourront glaner en état de pureté [...] [3][...] et chacun glanera [...] [4]aucun homme du *Yahad* [...] [5][...] pureté [...] [6][...] pur [...] [7][...] à moins que [...]

E.M.C.

54

GUERRE DU MESSIE

4Q285, 11Q14

Redécouvert parmi les fragments non publiés des manuscrits lorsqu'il devint pour la première fois accessible à la fin de 1991, le fragment 5 de 4Q285 de *Guerre du Messie* créa une vive excitation et fit alors la une des journaux du monde entier. Dans l'original hébraïque qui n'est point vocalisé, la ligne 4 du fragment est ambiguë. Avec les voyelles suppléées mentalement par le lecteur natif, ce passage pourrait signifier soit « ils (l'ennemi) mettront à mort le Chef de la communauté », soit « le Chef de la communauté le fera mettre à mort » (*le* désignant le chef ennemi). Le chef de la communauté est une figure messianique connue à travers d'autres manuscrits de la mer Morte (voir *Bénédictions sacerdotales pour les Derniers Jours* et *Commentaires d'Isaïe,* respectivement textes n° 7 et n° 19). Ainsi, selon la première option, le fragment 5 semble décrire l'exécution d'un messie, et les parallèles manifestes avec Jésus de Nazareth n'ont pas manqué d'être établis.

Depuis lors, l'excitation a disparu. Après des recherches effrénées et un grand nombre d'études critiques, les spécialistes se sont accordés pour rejeter cette première option et se sont ralliés à la seconde. Même Robert Eisenman, principal défenseur de la thèse du « messie mourant », s'est rétracté publiquement, arguant qu'en fait, dès l'origine, lui-même n'y a pas vraiment cru. Si les experts ont tranché en faveur de la seconde option, c'est à cause de plusieurs parallèles entre le fragment 5 et d'autres passages des manuscrits. Ainsi, ils avancent que le chef de la communauté est toujours, en d'autres endroits, un libérateur victorieux, un rejeton de David suscité pour rétablir la primauté d'Israël à la tête des nations. Le contexte du fragment lui-même vante les mérites d'un messie victorieux, avec, en exergue, une citation d'Isaïe 11 qui se poursuit en ces termes : « Il frappera la terre du sceptre de sa parole et, du souffle de ses lèvres, il abattra le méchant » (v. 4). Suivant l'avis qui

prévaut aujourd'hui, le fragment 5 fournit un exemple particulièrement important de massacre messianique des impies : la mort du chef ennemi.

Le manuscrit intitulé *Guerre du Messie* constitue à un autre titre une découverte notoire car en lui subsiste peut-être la fin manquante du *Rouleau de la guerre* (texte n° 8). En effet, la lecture de ce texte peut être organisée de manière à donner la description suivante du combat final : le grand prêtre prend position devant les troupes et les bénit avant le septième et dernier assaut contre les Fils de ténèbres. Cette bénédiction porte en elle les prémices de l'ère imminente de paix et de prospérité qui se profile à l'horizon (frag. 1). Les fragments 4 et 6 évoquent un combat qui débute dans les montagnes d'Israël et s'achève sur la Méditerranée. Les forces des Fils de ténèbres sont défaites grâce au renfort des milices célestes (fragment 10), et le chef impie est amené en jugement devant le Messie royal (le Chef). En accord avec la prophétie d'Isaïe 10 :33-11 :5, ce chef impie est exécuté. Le peuple d'Israël se livre alors à des réjouissances accompagnées de chants et de danses. Enfin, le grand prêtre ordonne aux troupes de purifier la terre souillée par les cadavres des Kittim (fragments 5 et 2).

Par ailleurs, on a découvert qu'un manuscrit de la grotte n° 11, 11Q14, coïncide avec le fragment 1 de 4Q285. Les grottes ont donc, semble-t-il, recélé deux exemplaires de ce récit extraordinaire.

Dernier (?) discours du grand prêtre avant le dernier combat victorieux contre les Kittim. Reconstitué à l'aide de 11Q14 1-2ii.

4Q285 Frag. 1 [... Et il les bénit] devant Israël [et répondit en disant « ...] [1][... Israël, béni sois-tu par le nom du D]ieu Très [Haut qui...] [2][et béni soit Son saint nom p]our les siècles des siècles [et bénies soient Ses œuvres de vérité et bénis] [3][soient tous Ses anges saints. Que] le Trè[s-Haut] vous [bénisse] [et fasse luire Sa face sur vous et ouvre pour vous] [4][Son] beau [trésor qu]i est dans les cieux [afin de faire descendre sur votre terre des torrents] [5][de bénédictions, la rosée et] la pluie — à la fois celle de printemps et celle d'automne — en leur temps et de [vous] donner [généreusement des fruits à profusion, blé,] [6][vin nouveau et] huile en abondance. Et que la terre [pro]duise pour vo[us le meilleur, ainsi vous mangerez] [7][et vous engraisserez] et il n'y aura point de femme stérile [dans votre pay]s et point de [maladie. La nielle et le mildiou] [8]ne gâteront pas [ses] fruits, [et il n'y aura pa]s dans votre congrégation de pierre d'achoppement. Les bêtes sauvages disparaîtront] [9]du pays, et il n'y aura plus de flé[au sur vot]re [territoire.] Car Dieu est a[vec vous et Ses anges saints se posteront dans votre congrégation, et] [vous] serez appelés par [10]Son saint nom [...] [11]ensemble. »

Et avant que vous engagiez [le combat, le prêtre s'avancera et parlera aux troupes...]

Au terme du combat, les soldats creusent des tombes et purifient la terre souillée par les morts.

Frag. 2 [2][... Il les séparera] du milieu de la congrégation [...] [3][... laisser pour eux] gain et profit [injustes...] [4][...] et vous dévorerez [la dépouille de votre ennemi...] [5][... Et ils creuseront] des tombe[s] pour eux [...] [6][... et vous vous purifierez de t]ous leurs cadavres [...] [7][... et ensui]te ils retourneront [...] [8][...] l'eau (?) [...] [9][...] Dieu (*ou* à) [...]

Livré sur terre et sur mer, le combat s'achève par la comparution du chef des forces du mal devant le chef de la congrégation.

Frag . 6 + Frag. 4 [1][... en trois lots] le mal sera frappé [...] [2][... Ch]ef de la nation. Et tout Is[raël...] [3][... concernant ce qui fu]t écrit [...] [4][...] sur les montagnes d'[Israël vous et toutes vos troupes et les peuples qui sont avec vous tomberont...] [5][...] à la mer (?) [...] [6][... le Ch]ef de la nation à la mer [Méditerranée] [...] [7][... Et ils fuiront] alors Israël [...] [8][... Et le grand prêtre] se tiendra devant eux et, pour les affronter, ils se placeront [en ordre de bataille...] [9][...] et ils retourneront alors vers le pays [...] [10][...] puis ils le conduiront devant le Chef de [la congrégation...]

Comme il est écrit dans Isaïe 10 :34-11 :1, les forces du mal sont fauchées par le messie de la « souche de Jessé ». Ce rejeton, qui est le chef de la congrégation, condamne à mort le chef des forces du mal. Les élus d'Israël se réjouissent.

Frag. 5 [1][... ainsi qu'il est écrit dans le livre d']Isaïe le prophète : « Et [les halliers de la forêt] seront abattus [2][à coups de hache, et le Liban avec ses arbres majestueux] tombera. Un rejeton naîtra de la souche de Jessé [3][et un rameau poussera de ses racines » (Is. 10 :34-11 :1). Il s'agit] du Rameau de David. Alors [toutes les forces de Bélial] seront jugées, [4][et le roi des Kittim comparaîtra en justice] et le Chef de la nation — le Ra[meau de David] — le fera mettre à mort. [5][Alors tout Israël s'avancera avec tambourin]s et danseurs, et le [Grand]-Prêtre [6][leur] ordonnera [de purifier leurs corps du sang impur des c]adavre[s des] Kittim. [Ensuite tout le peuple se livrera à...]

Les armées des anges combattent aux côtés des Fils de Lumière (1QM 9 :15-16).

Frag. 10 [1][...] et sur [...] [2][...] pour la gloire de Son nom et [...] [3][...] Michaël, G[abrie]l [Sariel et Raphaël...] [4][...] et avec les élus [des cieux...]

Ce minuscule fragment mentionne le livre mystérieux (ou peut-être le

prophète ?) Haguy. Plusieurs autres manuscrits de la mer Morte renvoient à ce livre, parmi eux L'Ecrit de Damas *(texte n° 1) et* Le Secret du cours des choses *(texte n° 88).*

11Q14 Frag. 5 [1][... commandem]ents de Haguy, prophé[tise-toi (*ou* le proph[ète)...] [2][... Lève-toi, ô h]éros, Fais des prises [...] [3][...] l'infanterie...

M.G.A.

55

LE SAGE AUX « ENFANTS DE L'AUBE »

4Q298

Le Sage aux « enfants de l'aube » fait partie d'une poignée de textes découverts dans la grotte n° 4 qui furent rédigés en cryptographie A, le code secret évoqué dans l'Introduction. Le principe de cette forme d'écriture consistait à remplacer par un symbole secret chaque lettre de l'alphabet hébraïque, de sorte qu'il était impossible au non-initié de lire des messages ainsi codés. Le recours ici à une telle pratique indique que seuls les initiés aux mystères du groupe étaient censés lire cet ouvrage, bien que ce qui subsiste ne semble guère se démarquer de manière frappante du contenu des autres manuscrits.

Les destinataires de cette exhortation sont appelés « les enfants de l'aube » (les initiés ?), formule mystérieuse qui ne se retrouve en aucun autre endroit des manuscrits. L'auteur parle à la première personne et se qualifie d'« Instructeur » ou de « Sage », allusion aux fonctions de direction et d'enseignement au sein du *Yahad.* Cet ouvrage est un ensemble de « règles sapientielles » et s'apparente donc au *Livre des secrets* (texte n° 10) et au *Secret du cours des choses* (texte n° 88). Pour plus de détails sur les caractéristiques des écrits sapientiels, se reporter à ces textes.

Introduction exhortant les initiés à écouter les paroles de l'Instructeur.

Frag. 1 Col. 1 [1][Paroles] de l'Instructeur qu'Il adressa à tous les Fils de l'Aube : « Ecou[tez-moi, vous t]ous, hommes avisés, [2][et vous qui pours]uivez la justice. Compr[e]nez mes paroles et vous rechercherez la fidélité. E[cou]tez mes paroles, toutes celles [3][qui sort]ent de [mes] lèvres, et [vous comp]rend[rez.] Inter[prétez-]les et parve[-nez au chemin de] la vie. O ho[mmes de] [4]Sa [vol]onté [...] éternel [...] rechercher [...] [5][...] et virent [...]

La communauté doit être établie sur la sagesse et sur la loi (?).

Col. 2 [1]ses racines s'étend[ent...] sublime demeure [2]dans les profondeurs en [dessous...] et en eux [3]considérer [...] la poussière [4][...] Il donna à [5][...] sur toute la terre [6][...] Il évalua leurs rangs [7][... s]ous le nom [8][...] leurs [r]angs pour marcher [9][...] réservoir de connaissance [10][...] et qui

Pour devenir sage, il faut pratiquer la justice et marcher humblement avec son Dieu (Mich. 6 :8). A la ligne 8, la notion d' « épreuves prédestinées » fait partie de la doctrine du Yahad *selon laquelle Dieu n'a pas simplement prévu le cours de l'Histoire mais l'a activement voulu. En conséquence, épreuves et tribulations font partie intégrante de la vie du* Yahad, *Dieu cherchant par elles à purifier ses membres.*

Col. 3 [1][...] et le nombre de ses limites [2][...] afin que son cœur ne se dresse pas [3][au-dessus de ses frères...] sublime demeure. Et maintenant [4]écou[tez...] et ceux d'entre vous qui savent, écoutez ! Et les hommes [5]avisés [...] et ceux qui demandent justice, marchez [6]humblement [... celui qui a les mains pures] devient de plus en plus fort, et les hommes de [7]vérité [...] et aiment la bonté, ajoutent à [8]l'humilité et [...] épreuves prédestinées (?) qui [9]interprètent [?] [...] afin que vous puissiez comprendre à la fin [10]des temps éternels et consulter le passé pour connaître [... »]

M.G.A.

56

LA PARABOLE DE L'ARBRE GÉNÉREUX

4Q302a

Dans son ouvrage devenu un classique, *The Parables of Jesus*, Joachim Jeremias écrivait en 1954 : « Les paraboles de Jésus sont un phénomène entièrement nouveau. En effet, dans toute la littérature rabbinique de cette période, il n'existe pas une seule parabole qui nous soit parvenue*. » Il s'agit là d'un jugement catégorique auquel tous les spécialistes n'adhèrent pas. De fait, nombreux sont ceux qui considèrent comme assez répandu l'usage de la parabole à des fins d'enseignement dans le judaïsme de l'époque du Second Temple. Selon eux, Jésus puisa dans un fonds commun d'histoires populaires ou, du moins, lui emprunta ses thèmes. Quoi qu'il en soit, leur point de vue était jusqu'ici une déduction qui ne reposait sur aucune preuve, celle-ci restant tout bonnement introuvable.

Si la littérature rabbinique abonde en paraboles semblables à celles de Jésus, les écrits de ce type sont tous, comme le laissait entendre Jeremias, postérieurs à l'époque de Jésus. Ainsi, on ne peut vraiment s'y référer pour affirmer que les paraboles étaient une pratique pédagogique courante à l'époque où Jésus parcourait les rives du lac de Tibériade. De surcroît, il n'existe aucune parabole dans les Apocryphes ni dans les écrits pseudépigraphiques qui sont parvenus jusqu'à nous. Avant la divulgation, en 1991, des manuscrits de la mer Morte non publiés, on ne savait pas non plus que des paraboles avaient survécu dans les documents de Qumran. Le présent texte est donc d'un intérêt et d'une importance extrêmes, car manifestement il ressortit à ce type de discours.

Malheureusement, l'ouvrage est très fragmentaire, mais il en subsiste assez pour que des parallèles avec les paraboles du Nouveau Testament

* Joachim Jeremias, *The Parables of Jesus,* 2e éd. révisée, New York, Scribner, 1954, p.12.

puissent être établis. La formule introductive « Considérez, je vous prie, ce qui suit, vous qui êtes sages », rappelle d'emblée la formule qui structure souvent l'enseignement de Jésus : « Que celui qui a des oreilles pour entendre écoute ! » (cf. Marc, 4 :9). Le choix par notre auteur de l'arbre comme métaphore rappelle également certaines paraboles de l'Evangile, notamment celles du figuier qui bourgeonne (Marc 13 :28-32), du bon et du mauvais arbre (Matt. 7 :16-20) et l'histoire, chez Luc, du figuier stérile (Luc 13 :6-9).

Parabole du bel arbre et du souci prudent de son bien-être qui anime son propriétaire.

Frag. 1 Col. 2 [2]Considérez, je vous prie, ce qui suit, vous qui êtes sages : Si un homme possède [3]un bel arbre qui se dresse très haut vers le ciel [...] [4][...] du sol, et s'il [d]onne des fruits délicieux [chaque année] [5]lors des pluies d'automne et des pluies de printemps, [...] lorsqu'il aura soif, [6]n'ira-t-il pas [...] et le protéger [7][...] pour multiplier les rameaux (?) de [8][...] de sa pousse, pour accroître [9][...] et la masse de ses branches [...]

Il n'est pas certain que le fragment ci-après constitue la suite de la parabole de l'arbre. Son contenu peut être envisagé comme une interprétation de cette dernière, le peuple d'Israël représentant l'arbre. Le traitement que Dieu lui réserve est analogue aux soins dont l'arbre fait l'objet.

Frag. 2 Col. 1 [2][...] ton Dieu [3][...] [4][...] vos cœurs [...] [5][...] d'un esprit déterminé. [6][...] Dieu établira-t-Il [...] de ta main ? Quand tu te rebelleras, [7][...] tes [in]tentions, ne vas-t-Il pas t'affronter, [8]te réprimander et répondre à tes récriminations ? [9][...] Quant à Dieu, Sa résidence est dans les cieux, et [Son roy]aume [10]embrasse tous les pays ; dans les mers [...] en elles, et [...]

M.O.W.



GUIDE POUR LA LECTURE DES TEXTES SUR LES CALENDRIERS DE QUMRAN

Nous, hommes modernes, sommes obsédés par le temps. Ainsi, nous passons le plus clair de notre temps à le rattraper, à le perdre, à l'occuper, à le tuer ! Certains vont même jusqu'à faire leur temps ! Nous sommes environnés de réveils, d'horloges atomiques, de pendules à coucou, de montres de gousset et de chronomètres. Nous consultons des chroniques, des registres, des annales, des journaux de bord, des horaires de chemin de fer, des fiches horaires, des minutes, des agendas, des carnets de rendez-vous, des éphémérides. Le temps nous obsède, le temps nous possède. Cependant, tel n'était pas le cas des anciens.

En règle générale, les hommes de l'Antiquité ne connaissaient pas les cycles chronométriques qui structurent nos vies. S'adonnant, dans leur vaste majorité, au travail de la terre, ils ne se préoccupaient que des saisons et des variations météorologiques qu'elles entraînaient dans leur sillage. Aussi incroyable que cela puisse nous paraître, les témoignages de cette époque montrent que l'homme moyen ne savait pas dire en quelle année il se trouvait. Les plus longs espaces de temps étaient carrément hors de portée. Les paysans espagnols qui furent traduits devant les tribunaux de l'Inquisition, par exemple, furent incapables, lors des interrogatoires, de donner leur âge. En fait, dans les sociétés antiques, la plupart des individus n'estimaient pas qu'il importait vraiment de mesurer le temps.

Toutefois, il y avait deux groupes pour qui le temps comptait : les astronomes et les prêtres. A cette époque, ils ne faisaient souvent qu'un. Les prêtres se préoccupaient du temps pour d'autres raisons que nous. L'intérêt que nous lui portons obéit le plus souvent à des impératifs économiques : ne dit-on pas « le temps, c'est de l'argent » ? De leur côté, les prêtres antiques voyaient dans l'observation du passage du temps un moyen de servir Dieu. Pour eux, le temps était sacré. Les corps célestes qui servaient à le mesurer avaient été créés par Dieu ; en conséquence, sa mesure était une tâche sacrée qui engendra l'établisse-

ment de calendriers de fêtes. Quelles que soient nos autres préoccupations avec le temps, nous suivons d'ailleurs encore ces calendriers, que nous célébrions la Pâque juive ou les Pâques chrétiennes.

Les calendriers ou les écrits qui s'y rapportent constituent une part très importante des documents découverts dans les grottes de Qumran. En fait, comme il a été dit dans l'Introduction, l'adhésion à un certain calendrier est, plus que tout autre élément, le fil conducteur qui relie des centaines de manuscrits de la mer Morte. C'est le calendrier qui fait d'eux un ensemble. C'est lui qui représente l'élément intentionnel. Quels que soient les auteurs des manuscrits ou ceux qui les ont placés dans les grottes, si ces rouleaux forment, en quelque sorte, une bibliothèque, c'est parce qu'ils embrassent tous un certain type de calendrier solaire avec tous les développements qui en découlent. En conséquence, si nous voulons appréhender les rouleaux de la mer Morte, il nous faut maîtriser leur système de mesure du temps sacré. La tâche peut être ardue quand on aborde les aspects techniques. La meilleure méthode consiste à parcourir une première fois les quelques pages qui suivent afin de se faire une idée générale des enjeux puis, lors de la lecture des calendriers eux-mêmes, à reprendre cet exposé selon les besoins.

Les auteurs et les lecteurs des rouleaux se distinguaient de la plupart des Juifs de leur temps par l'importance qu'ils accordaient au soleil. En effet, la course annuelle du soleil dans les cieux constituait la base de leur calendrier. En revanche, la grande majorité des Juifs adhéraient au calendrier lunaire qui est l'ancêtre primitif du calendrier juif moderne. En fait, la différence était moins de nature que de degré. Et si les auteurs des rouleaux s'intéressaient à la lune, l'autre bord, par définition, gardait un œil sur le soleil. Le calendrier lunaire de la majorité des Juifs recourait à un système d'intercalation (ajout intermittent de mois) fondé sur le système solaire. Le conflit — et celui-ci était âpre si l'on en juge par les polémiques rapportées dans les manuscrits — portait sur l'astre auquel il convenait d'accorder la priorité. Logiquement, c'est lui qui devait régir, déterminer le temps sacré. Le soleil et son cycle devait-il déterminer les fêtes de l'année sacrée d'Israël ou bien fallait-il donner la prééminence à la lune ? Les auteurs des rouleaux se prononcèrent en faveur du premier.

Le calendrier des rouleaux proposait une année solaire de 364 jours. En tant qu'astre secondaire, la lune était parfois prise en compte, et, lorsqu'elle l'était, ses mouvements étaient décrits par rapport au soleil. Les mouvements de la lune sont par essence beaucoup plus complexes que ceux du soleil, et les auteurs des rouleaux le savaient. Leurs difficultés pour les décrire sont attestées par des ratures et des notes en marge. De fait, malgré la plaisante symétrie de leur système solaire, les ouvrages traitant du calendrier manquaient de précision sur le long terme. Ainsi, à chaque rotation de la terre autour du soleil, leur année solaire perdait plus d'un jour par rapport au calendrier astronomique.

De même, leurs calendriers lunaires perdaient plus d'une demi-heure par mois. Ces différences pourraient sembler relativement dérisoires sur quelques années, mais au bout du compte les saisons commençaient à se déplacer sur l'année et les phases de la lune ne correspondaient plus à ce qui était annoncé. L'inexactitude finit donc par créer un grave problème. Toutefois, jusqu'à présent, les spécialistes n'ont pas pu identifier le système d'intercalation que les auteurs ont utilisé pour neutraliser ces différences. Comment les calendriers fonctionnaient-ils vraiment dans la vie réelle ? Car ils fonctionnaient.

Ces écrits n'étaient pas de simples constructions théoriques abstraites. Nous le savons d'après le *Commentaire d'Habacuc* qui décrit le jour de l'Expiation durant lequel le Maître de justice et ses disciples furent attaqués par le Prêtre impie (voir texte n° 4, 11 :4-8). Comme l'a montré Shemaryahu Talmon*, une telle attaque fut possible uniquement parce que le Maître et le prêtre suivaient des calendriers différents. Pour le premier, c'était le jour de l'Expiation, et le combat, en tant que forme de travail, était interdit. En revanche, pour le prêtre, il s'agissait d'un jour ordinaire et donc du moment idéal pour frapper. Dans ce cas au moins, les gens tentèrent de se régler sur le calendrier de Qumran. Le firent-ils assez longtemps pour percevoir l'apparition d'inexactitudes, et tentèrent-ils d'y remédier ?

Logiquement, ils auraient dû le faire, mais il faut se garder de supposer que notre logique était celle des anciens. Peut-être aucun système d'intercalation n'a jamais été mis au point. Comme l'a noté Roger Beckwith**, un passage de *1 Hénoch* semble indiquer que ce fut le cas. En effet, *1 Hénoch* est un ouvrage qui embrasse le calendrier solaire et dont presque une douzaine d'exemplaires ont été trouvés parmi les manuscrits. Y figure une prophétie rapportée à la façon d'une œuvre de fiction (80 :2-4) : « Au temps des pécheurs, les jours seront raccourcis, et leurs semences tarderont sur leurs terre et dans leurs champs, et toute chose sur terre sera altérée et elle ne paraîtra pas au temps fixé... la lune changera son cours et ne se montrera pas à son heure. » Ces lignes semblent décrire la dérive des saisons et de la lune que provoquerait l'absence d'intercalation dans le calendrier de Qumran. L'explication de l'auteur est à relever : « De nombreux chefs parmi les astres modifieront leur cours » (80 :6). Pour lui, la dérive des saisons n'était pas la résultante de l'imperfection du système calendaire mais la conséquence du péché des anges. Toutefois, selon ses présupposés, il s'agissait là d'une démarche logique. Le problème ne pouvait pas venir du calendrier car, résultant d'une révélation divine, ce dernier ne pouvait qu'être par-

* Shemaryahu Talmon, « Yom Hakippurim in the Habakkuk Scroll, » *Biblica* 32 (1951), pp.549-563.

** Roger Beckwith, « The Modern Attempt to Reconcile the Qumran Calendar with the True Solar Year, » *Revue de Qumran* 7 (1969-71), pp. 379-396.

fait. *L'Ecrit de Damas* déclare que Dieu révéla à ses élus « des choses cachées, au sujet desquelles tout Israël s'était égaré : Ses Sabbats saints, Ses glorieuses solennités, Ses lois justes, Ses voies parfaites » (1, 3 :14-15). Les révélations sur les Sabbats et les fêtes concernaient le calendrier solaire et l'auteur de l'*Ecrit* savait que la majorité des Juifs ne s'y conformaient point. Ce fait, il l'imputa à l'ignorance. D'autres manuscrits montrent que les partisans du calendrier solaire trouvèrent un appui pour leur idées dans les récits de la création et, de manière explicite, dans les références temporelles de l'histoire de Noé et du Déluge (Gen. 6-8 ; voir *Commentaires de la Genèse*, texte n° 44).

Outre le problème de l'intercalation, une autre ignorance de base entravant la parfaite compréhension des calendriers concerne la signification du vocable hébraïque *duq**. Utilisé pour décrire l'une des phases de la lune, ce mot survient fréquemment dans *Calendriers synchroniques* (texte n° 60). Le système d'observation lunaire associé à ce terme est, de toute évidence, sous-jacent à d'autres textes également, même s'il n'y est pas fait mention de *duq*. Avant la découverte des rouleaux, les spécialistes n'avaient jamais rencontré ce mot. (La connaissance de l'hébreu ancien est loin d'être parfaite ; une quantité non négligeable de vocables perdus ont ainsi été récupérés grâce aux manuscrits.) Si l'on se base sur des considérations d'ordre étymologique, *duq* signifie, en toute probabilité, « examiné avec soin ». Mais quel est l'objet de cet examen ?

Etant donné le contexte où *duq* apparaît, il n'y a que deux possibilités : le premier quartier ou la pleine lune. Quelle que soit l'option retenue, il apparaît que les auteurs des rouleaux différaient, une fois de plus, des autres Juifs. Non seulement ils étaient en faveur d'un calendrier solaire mais, à l'évidence, ils utilisaient aussi un calendrier lunaire peu orthodoxe. Comme dans le calendrier juif moderne, chez la plupart des Juifs de l'Antiquité, le mois lunaire débutait à la première manifestation de la lune. Mais si *duq* renvoie à l'observation du premier croissant, alors le mois lunaire des rouleaux devait commencer par la pleine lune. Si, en revanche, *duq* renvoie à l'observation de la pleine lune, alors le mois lunaire des rouleaux devait commencer par un « jour sombre », c'est-à-dire avec la nouvelle lune astronomique (invisible), comme dans l'astronomie moderne. Dans l'un et l'autre cas, il existe des analogues.

Chez l'auteur médiéval Albirouni, il est fait mention d'une secte juive appelée les « habitants des grottes » (s'agit-il du *Yahad* ou de ses descendants ?) qui suivait un calendrier lunaire où le mois commençait par la pleine lune. Albirouni a écrit que leur pratique était « en opposition avec la coutume de la majorité des Juifs et avec les prescriptions de [la Loi] ». Si la pratique lunaire des calendriers de Qumran se maintint chez

* L'absence de voyelles en hébreu fait que ce terme peut également se prononcer *daveq*.

les « habitants des grottes », Albirouni est alors peut-être celui qui nous aide à comprendre leur secret.

De leur côté, les Egyptiens de l'Antiquité suivaient un calendrier lunaire fondé sur la nouvelle lune astronomique. Et c'était aussi le cas d'une secte juive, les Samaritains, qui était contemporaine des manuscrits. Pour ces deux peuples, le mois commençait par un jour sombre.

En bref, les spécialistes débattent encore des options possibles pour *duq*, et les arguments en faveur de l'une ou de l'autre ne manquent pas. Les auteurs du présent ouvrage ne sont eux-mêmes pas d'accord sur la signification à retenir mais ont pris le parti, dans la traduction, de privilégier l'option de la pleine lune, considérant donc que *duq* renvoie à l'observation du premier quartier.

Les calendriers des rouleaux de la mer Morte découpent le temps selon cinq cycles différents. Aucun d'eux ne les utilise tous les cinq mais il est fréquent de voir plus d'un cycle figurer dans le même ouvrage. Ces cycles se présentent comme suit en commençant par le plus court.

1. L'année de 364 jours. Certains auteurs vont jusqu'à diviser l'année en quatre trimestres d'égale durée, soit treize semaines chacun (quatre-vingt-onze jours). Le texte n° 65, *Service pontifical en fonction des saisons*, en est un exemple. Chaque trimestre compte trois mois solaires respectivement de trente, trente et trente et un jours. L'année débute au printemps, et le premier jour de l'an — premier jour du septième mois — tombe immanquablement un mercredi. La raison en est que, pour les auteurs, le temps ne commença qu'au quatrième jour de la semaine de la création du monde, soit le mercredi, quand Dieu fit le soleil, la lune et les étoiles. Le texte n° 64, *Sabbats et fêtes de l'année*, est un exemple de calendrier annuel.

2. Le cycle lunaire de trois ans. Les mois lunaires (à la différence des mois solaires mentionnés ci-dessus) varient entre vingt-neuf et trente jours (le cycle débutant toujours par un mois de vingt-neuf jours). Après trente-six mois lunaires, la lune est exactement en retard de trente jours sur le calendrier solaire. C'est pourquoi on ajoute alors un « mois bissextile » de trente jours pour synchroniser à nouveau la lune et le soleil. Le cycle lunaire de trois ans constitue le sujet du texte n° 59, *Calendrier des signes célestes*.

3. Le cycle du service pontifical dans le Temple d'une durée de six ans. Vingt-quatre gardes sacerdotales, ou services, se relayaient pour assurer le service du Temple. Chacune d'elles assumait sa fonction pendant une semaine puis faisait place à la suivante. Comme il y avait vingt-quatre gardes pour les cinquante-deux semaines du calendrier solaire, chaque garde servait deux fois par an, et quatre une troisième semaine. Six années étaient donc requises pour que toutes les gardes fussent à égalité. Autrement dit, ce n'est qu'au terme de six ans qu'elles

avaient chacune servi le même nombre de semaines. Ce cycle de six ans est très important pour les auteurs des rouleaux qui nomment les années et autres espaces de temps suivant la garde sacerdotale alors en service. Les noms des gardes sacerdotales sont ceux que nous connaissons par 1 Chroniques 24 :7-18. Le texte n° 60, *Calendriers synchroniques*, est un bon exemple de calendrier fondé sur le cycle sacerdotal.

4. Le cycle de quarante-neuf ans appelé jubilé. Le texte n° 59, *Calendrier des signes célestes*, se fonde très largement sur ce cycle. Se référer à l'introduction de cet ouvrage pour de plus amples détails sur les jubilés.

5. Le cycle de deux cent quatre-vingt-quatorze ans, soit six jubilés. Il s'agit là du cycle qui prend en compte un événement rare : le service de la première garde sacerdotale, nommée Gamoul, le premier jour de l'an, au début d'un jubilé. Entre deux occurrences de ce type il s'écoulait donc deux cent quatre-vingt-quatorze ans. Les auteurs des rouleaux estimaient que cette situation réitérait celle du quatrième jour de la création. Le seul texte faisant mention de ce cycle est le n° 59, *Calendrier des signes célestes*.

Dans notre monde occidental, le calendrier semble aller de soi. Pourtant, le XXe siècle est le premier de l'Histoire où toutes les grandes cultures utilisent le même calendrier. En effet, même à une date très récente, les voyages entre certaines contrées d'Europe entraînaient des écarts de date de treize jours. Ce n'est qu'en 1923 que la Grèce adopta le calendrier grégorien actuel que la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et le Luxembourg utilisaient depuis 1582. L'Eglise russe orthodoxe et plusieurs groupes chrétiens du Moyen-Orient suivent encore le vieux calendrier julien en retard à présent de quatorze jours sur le grégorien. Ces différences ne déchaînent plus vraiment les passions mais, dans le passé, il en allait autrement. L'Histoire regorge d'imbroglios entre Chrétiens à propos de la date des Pâques. Pour l'essentiel, il s'agissait de controverses calendaires. De même, les Juifs rabbiniques du Moyen Âge se battirent avec leurs voisins Juifs karaïtes pour déterminer lequel des deux calendriers devait régler le cours de la vie. Tel est le climat dans lequel furent composés les manuscrits de la mer Morte.

Les conflits à propos des calendriers peuvent être violents et sont toujours à l'origine de profonds antagonismes. Comment trouver un terrain d'entente quand certains disent que le jour de l'Expiation tombe à telle date alors que, pour d'autres, il ne surviendra que deux jours plus tard ? Les Pâques peuvent tomber cette semaine ou dans deux semaines, mais il est impossible de couper la poire en deux pour les fêter dans huit jours. Ainsi, les calendriers sont des documents explosifs. Une fois intégrée la croyance que le temps est sacré, les hommes se sont toujours battus pour défendre leurs convictions sur l'ordre divin. Et c'est dans ce contexte historique et philosophique qu'il faut lire les écrits calendaires de Qumran. Mis à part les aspects techniques, ces ouvrages expo-

saient des idées par essence controversées qui durent parfois dresser des voisins l'un contre l'autre.

Dans l'Antiquité, l'homme de la rue ne se souciait peut-être pas du temps et ne savait pas dans quelle année il se trouvait, mais les textes calendaires de Qumran éclairent un autre aspect de cet univers. Les pontifes qui les rédigèrent étaient peut-être encore plus obsédés que nous par le temps.

57

LES PHASES DE LA LUNE

4Q317

Parmi les écrits calendaires des rouleaux, ce texte est unique car il a pour particularité de traiter seulement de la lune et de ses phases. L'auteur ne fait aucune mention des gardes sacerdotales, des jours de fêtes ou des Sabbats mais se contente de relever les phases de la lune selon le calendrier solaire, jour après jour après jour. Le système qu'il utilise pour décrire la lune semblera peut-être curieux au lecteur. En réalité, il est moins curieux que théologique — son caractère « biblique » étant indéniable pour ses partisans. L'auteur conçoit le mois lunaire en fonction du fait que la lune est « masquée » ou « révélée ». Quand la lune est de plus en plus en plus « masquée », cela signifie pour lui qu'elle décroît ; et quand elle est de plus en plus « révélée », cela veut dire qu'elle croît. Chaque phase du mouvement équivaut à une fraction de quatorze : par exemple, quand la lune est « révélée » à un quatorzième, le croissant est à peine visible. Ce système qui est, nous l'avons dit, très approximatif, bénéficia néanmoins d'une certaine popularité durant la période du Second Temple. La même progression de base en quatorze phases sous-tend l'ouvrage liturgique de Qumran *Prières quotidiennes* (texte n° 104) et apparaît dans *1 Hénoch* 78 :7-9.

La portion la plus importante du texte qui ait survécu concerne les jours 4 à 25 d'un certain mois. Difficile toutefois de déterminer exactement duquel il s'agit, voire de quelle année du cycle de six ans. La réponse à ces questions dépend du sens que l'on accorde au terme hébraïque *duq* (se reporter sur ce point au Guide pour la lecture des textes calendaires). Selon l'interprétation retenue ici, le texte enregistre le mouvement de la lune entre les jours 4 et 25 du douzième mois de la première année du cycle*.

* Si *duq* se rapporte à la pleine lune, il s'agira des jours 4 à 25 du sixième mois de l'année trois. Une série d'erreurs en partie seulement rectifiées empêche d'opter catégoriquement pour l'une ou l'autre interprétation.

Frag. 1 Col. 2 + Frag. 2 Col. 2 [Le quatre du mois,] [1][on]ze fractions [sont masquées. Et ainsi la lune entre dans le jour.] [2][Le c]inq du mois, [dou]ze [fractions sont masquées.] [3]Et ainsi [la lune entre dans le jour.] Le six du mois,] [4]trei[ze] fractions sont masquées. [Et ainsi la lune entre dans le jour.] [5]Le sept du mois, [quatorze fractions] sont mas[quées. Et ainsi] [6]la lune entre dans le jour.

[7]Le huit du mois, la lune [trône tout le jour au milieu] [8]du ciel, [quatorze fractions et demie (?) étant masquées. Et quand le soleil se couche,] sa lumière [cesse] [9]d'être masquée, [et ainsi la lune commence à être révélée] [10]le premier jour de la semaine (le huit du mois).

[Le neuf du mois,] [11]un[e] fraction [est révélée. Et ainsi la lune entre dans la nuit.] [12]Le dix du mois, [deux fractions sont révélées. Et ainsi la lune entre dans] [13]la nuit.

Le onz[e du mois, trois fractions sont révélées.] [14]Et ainsi la lune entre dans la nuit.

[15]Le douze du mois, [quatre fractions sont révélées. Et ainsi] [16]la lune entre dans la nuit.

Le t[reize du mois,] [17]cinq fractions sont révélées. Et ainsi la lune entr[e dans la nuit.] [18]Le {treize} quatorze du mois, [six fractions] sont révél[ées. Et ainsi la lune entre dans la nuit.] [19][Le quin]ze [du mois, sept fractions sont révélées. Et ainsi la lune entre dans] [20]la nuit.

Le s[eize du mois,] huit [fractions sont révélées.] [21]Et ainsi [la lune entre dans la nuit.]

[22][Le d]i[x-s]ept [du mois, neuf fractions sont révélées. Et ainsi la lune entre dans la nuit.] [23][Le dix-huit du mois, dix fractions sont révélées. Et ainsi la lune entre dans la nuit.] [24]Le di[x]-neu[f du mois, onze fractions sont révélées. Et ainsi la lune entre dans la nuit.] [25]Le {dix-neuf} vingt [du mois, douze fractions sont révélées. Et ainsi la lune entre dans la nuit.] [26]Le vingt et un du mois, [treize fractions sont révélées. Et ainsi la lune entre dans la nuit.] [27]Le vingt-deux [du mois, la lune trône toute la nuit au milieu du ciel,] [28]quat[orze parts et demie (?) étant révélées.] Et quand [le soleil] se couche, [sa lumière cesse d'être révélée,] [29]et ainsi la lune commence à être masquée le premier jour de la semaine (le vingt-deux du mois).]

[30]Le v[ingt-]trois [du mois, une fraction est masquée. Et ainsi] [31]la lune [en]tre dans le jour.

[32]Le vingt-quatre[du mois, deux fractions sont masquées. Et ainsi la lune entre dans le jour.] [33]Le vingt-cinq [du mois, trois parties sont masquées. Et ainsi la lune entre dans le jour.]

M.G.A.

58

TEXTE DIVINATOIRE (BRONTOLOGION)

4Q318

Le rouleau 4Q318, dont subsistent deux grands fragments, est un autre exemple du savoir astrologique des Juifs anciens également présent dans le texte n° 32, *Horoscope en écriture cryptique,* et le texte n° 123, *Horoscope araméen.* Cependant, au lieu de prédire le comportement humain à travers l'analyse de traits physiques comme le font ces textes, cet écrit appartient au genre antique de la *brontologie* (du grec *brontos*, « tonnerre », et *logion*, « parole »), qui se fondait sur le tonnerre pour prédire l'avenir. Bien avant, les anciens Mésopotamiens avaient déjà exploité le tonnerre à cet effet et, dans l'un de ces premiers exemples, il est dit : « Quand Rammanou tonnera à la grande porte de la Lune, les troupes élamites seront massacrées et les biens du pays transportés dans un autre pays*. »

Durant la période gréco-romaine, cette technique devait s'affiner et devenir plus complexe, notamment dans la ville égyptienne d'Alexandrie. En associant le tonnerre à la fois à la lune et au zodiaque, le présent ouvrage témoigne d'un tel affinement. Selon le système de notre texte, la manifestation du tonnerre au moment où la lune se trouve dans un signe particulier du zodiaque présageait des événements bien précis.

Le brontologion qumranien comporte deux parties. La première est une liste des jours des mois juifs selon la position de la lune dans le zodiaque. Le manuscrit 4Q318 est quasiment le seul texte calendaire de la mer Morte à désigner les mois juifs par des noms plutôt que par des chiffres. En outre, cet écrit contient la première liste de signes zodiacaux jamais trouvée en araméen. Dans l'ensemble, les noms utilisés sont ceux auxquels nous ont habitués la presse et l'astrologie modernes. Ainsi,

* Cité par R. Campbell Thompson, *The Reports of the Magicians and Astrologers of Nineveh and Babylon*, 2 vol. Londres, Luzac, 1900, 2 :lxxx (n° 256a).

nous assistons à l'émergence des théories astrologiques sous la forme qu'elles revêtent aujourd'hui alors que, dans les versions mésopotamiennes antérieures, le nombre et les appellations des signes étaient différents. Les signes représentés ici sont le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Dans ce texte, le genre s'enrichit d'une innovation capitale, la semaine juive de sept jours étant structurée en trois périodes de deux, deux et trois jours. Ainsi, la lune pouvait « se reposer » le Sabbat, dernier jour de cet ensemble.

La première partie du texte donne les jours du mois où la lune se trouvait dans un signe donné du zodiaque. A l'origine, le texte fournissait cette information pour les 364 jours de l'année.

Frag. 1 [5][et le sept, le Sagittaire ; les huit et neuf, le Capricorne ; les dix et onze, le Verseau ; les douze,] treize et [quatorze,] [6][les Poissons ; les quinze et seize, le Bélier, les dix-sept et dix-huit, le Taureau ; les dix-]neuf, vingt et [vingt et un,] [7][les Gémeaux ; les vingt-deux et vingt-trois, le Cancer ; les vingt-quatre et vingt-cinq, le Lion ; les vingt-six,] vingt-sept et vingt-huit, [8][la Vierge ; les vingt-neuf, trente et trente et un, la Balance.]

[9][Tichri. Les premier et deux, le Scorpion ; les trois et quatre, le Sagittaire ; les cinq, six et sept], le Capricorne ; le huit [...]

Frag. 2 Col. 1 [...] [1][et les treize et quatorze], le Cancer ; les quinze et seize, le Lion ; les dix-sept et dix-huit, [2]la Vierge ; les [dix-]neuf, vingt et vingt et un, la Balance ; les vingt-[deux et vingt-]trois, le Scorpion ; les vingt-quatre [3]et vingt-cinq, le Sa[gittaire] ; les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit, le [Capricorne]. Les [vingt-]neuf [4]et trente, le Verseau.

Chevat. Les premier et deux, les [Poissons] ; les [trois et] quatre, [5][le Bélier ; les] cinq, [six et] sept, le Taureau ; les [huit et neuf, les Gémeaux] ; les dix [6][et onze,] le Cancer ; les douze, treize et quatorze, le Lion ; [les quinze et seize, la Vierge ;] [7]les dix-sept et dix-huit, la Balance ; les dix-neuf, [vingt et vingt et un,] le Scorpion ; les vingt-deux [8][et] vingt-trois, le [Sa]gittaire ; les vingt-quatre et vingt-cinq, le Capricorne ; les [vingt-six,] vingt-sept et vingt-huit, [9]le Verseau ; les vingt-neuf et trente, les Poissons.

Col. 2 [1]Adar. Les premier et deux, le Bélier ; les trois et quatre, le Taureau ; les [cinq, six et sept, les Gémeaux ;] [2]les huit et neuf, [le] Cancer ; [les dix et onze, le] Lion ; les douze, [treize et quatorze,] [3]la Vier[ge] ; les quinze et [seize, la Balance ; les dix-]sept et [dix-huit, le Scorpion ;] les[dix-]neuf, vingt et vingt et un, le Sa[gittaire ; les vingt-deux] et vingt-[trois], le Capricorne ; les vingt-[quatre et vingt-cinq,] [4]le Verseau ; les vingt-six, vingt-[sept et vingt-huit, les] Poi[s-sons] ; les vingt-[neuf, trente et trente et un,] [6]le Bélier.

La deuxième partie du rouleau consiste en une liste des présages tirés du tonnerre. Malheureusement, les vestiges de cette section sont très minces. La référence aux « Arabes » renvoie sans doute au royaume des Nabatéens, situé juste à l'est de la Palestine, de l'autre côté du Jourdain.

[S']il tonne [dans le Taureau], un siège de [la ville...] [7]malheur pour la nation et violence [à la co]ur du roi, et chez les peuples de [...] [8]il y aura ; quant aux Arabes, [...] la famine, et ils se pilleront l'un l'au[tre...]

[9]S'il tonne pendant les Gémeaux, l'affolement et la maladie causés par les étrangers et [...]

E.M.C.

59

CALENDRIER DES SIGNES CÉLESTES

4Q319

De nos jours, le contenu de ce texte serait présenté sous forme de tableau inséré, par exemple, dans un almanach. Toutefois, dans la Judée ancienne, les présentations de ce type n'existaient pas. C'est pourquoi notre auteur propose un développement rédigé dont la lecture n'est pas facile. (Ceux qui ont des problèmes en mathématiques sont prévenus : la tâche est périlleuse !)

Fondamentalement, l'auteur cherche à retrouver les liens existant entre trois éléments : (1) les périodes de jubilé, (2) le phénomène qu'il dénomme en hébreu *'ot* ; et (3) les années sabbatiques. Pour calculer ces liens, il recourt à une sorte d'algorithme sur lequel il ne donne jamais la moindre explication. Cet algorithme est la correspondance entre les calendriers solaire et lunaire (voir texte nº 60). En conséquence, pour suivre ce texte, il faut avoir en mémoire un total de cinq points : les trois éléments que l'auteur veut retrouver et les deux composantes de l'algorithme.

Le premier élément est la période du jubilé. Dans un tableau moderne, les jubilés figureraient dans la première colonne. Bien que la Bible définisse le jubilé comme la cinquantième année (Lév. 25 :11), le calendrier de Qumran utilise ce terme pour désigner un espace de quarante-neuf ans. Si l'on se réfère à la définition biblique, la cinquantième année est donc la dernière année d'un jubilé et la première année du suivant. Le calendrier auquel nous avons affaire raisonne par périodes de quarante-neuf ans. L'ouvrage couvre six jubilés de ce type.

L'élément de la « deuxième colonne », *'ot*, concerne l'apparition plutôt rare de la pleine lune* le premier jour de l'année solaire. Plus généra-

* Ou peut-être la conjonction de la *nouvelle lune* astronomique et du premier jour de l'année solaire. Ce problème et d'autres concernant les textes calendaires sont abordés dans *Guide pour la lecture des textes calendaires de Qumran.*

lement, *'ot* signifie « signe », de sorte que cette conjonction était pour notre auteur une sorte de signe envoyé par Dieu. Il croyait que cette conjonction était survenue pour la première fois au quatrième jour de la semaine de la création. Ce jour était important car c'est alors que furent créés le soleil et la lune, et la supputation du temps dépendait de leurs mouvements. (Ainsi, les trois premiers jours de la création furent, pour ainsi dire, « hors du temps » — bien avant la physique moderne, les trous noirs etc.) Le passage de la Bible qui autorisait à s'intéresser à cette conjonction est Genèse 1 :14 : « Dieu dit : “Qu'il y ait des luminaires dans l'espace des cieux afin de distinguer le jour de la nuit, et qu'ils servent pour les *signes*, pour les saisons et pour les années.” » L'auteur désigne chaque nouvelle conjonction par un nom. Dans tous les cas, ce nom est celui de la garde sacerdotale qui devait alors servir. En raison des particularités de la rotation des prêtres, les noms des conjonctions sont toujours les mêmes, soit, en alternance, les familles sacerdotales de Gamoul et Chekhania.

Selon l'interprétation de notre auteur, le *'ot* revenait tous les trois ans. Pour déterminer ce fait, il lui fallait connaître les correspondances de la lune et du soleil. Il importe donc de comprendre son algorithme, le moteur qui lui servait à faire tourner la machine. L'équation du calendrier solaire sur une période de trois ans est la suivante : année solaire de 364 jours x 3 ans = 1 092 jours. Ensuite, cette période solaire devait être corrélée au mouvement de la lune. Dans le « calendrier qumranien », le mois lunaire oscille entre vingt-neuf et trente jours, en commençant par vingt-neuf. Par conséquent, douze mois lunaires représentent 354 jours, chaque année, le calendrier lunaire prenant dix jours de retard sur le calendrier solaire. Au terme de trois années lunaires, les deux calendriers étant alors en décalage de trente jours, la différence atteint son apogée. Un mois supplémentaire de trente jours est alors ajouté. (D'après le système d'alternance décrit plus haut, il aurait dû s'agir d'un mois de vingt-neuf jours. Mais on rajoute trente jours afin d'« obtenir » la conjonction souhaitée au premier jour de la quatrième année.) En résumé, l'équation du calendrier lunaire est : année lunaire de 354 jours x 3 années = 1 062 jours + 1 mois de trente jours = 1 092 jours.

Ainsi, l'auteur calcule selon cette méthode le nombre de conjonctions. Ensuite, il distingue les conjonctions tombant durant les années sabbatiques, troisième élément qui le préoccupe. Cela constituerait la troisième colonne d'un tableau moderne. Comme leur nom l'indique, par analogie avec le Sabbat hebdomadaire, les années sabbatiques survenaient tous les sept ans. Entre autres choses, les lois bibliques prescrivaient alors la mise au chômage de la terre. Des dispositions complexes devaient donc être prises pour prévenir toute famine durant ces périodes.

Etant donné qu'il couvre une période de six jubilés, le texte 4Q319 montre le cycle le plus long des calendriers de Qumran, soit 294 années

(6 x 49). Avec l'année 295, le cycle repart à zéro. Mystérieusement, l'auteur fait de l'année de la création le début du deuxième jubilé et non du premier. En d'autres termes, les jubilés vont de deux à sept et non de un à six. La raison de ce choix n'a pas encore été élucidée. Peut-être est-ce simplement qu'un cycle complet de 294 ans coïncide alors avec la fin du *septième* jubilé, le chiffre sept étant considéré comme un chiffre sacré.

Conjonctions lunisolaires durant le deuxième jubilé.

Frag. 1 Col. 5 [10][...] sa lumière au quatrième jour [...] [11][...Conjonction à la] création des corps lumineux, le quatrième jour de (la garde sacerdotale de) G[amoul ; conjonction de Chekhania la quatrième année ; conjonction de Gamoul l'année sabbatique ; conjonct]ion de [12][Chekhania la troisi]ème année ; conjonction de [G]amoul la sixième année ; conjonction de [Chekhania la deuxième année ; conjonction de G]amoul [13][la cinquième année ; conjonct]ion de Chekhania l'année suivant l'année sabbatique (première année) ; conjonction de Gamou[l la quatrième année ; conjonction de Chekha]n[ia] [14][l'année sabbatique ; conjonct]ion de Gamoul la troisième année, conjonction de Chekhania [la sixième année ; conjonction de Gam]oul [15][la deuxième année ; conjonct]ion de Che[khania] la cinquième année ; conjonction de Gamou[l l'année suivant l'année sabba]tique (première année) ; conjonction de [16][Chekhania la qua]trième année ; conjonction de Gamoul l'année sabbatique ; conjonction de la f[in du second Jubilé. Les conjonctions du second J]ubilé [17]sont au nombre de dix-sept, dont [trois] durant des années sabbatiques [...] la création [18][...]

Conjonctions lunisolaires durant le troisième jubilé.

[Conjonct]ion de Chekha[ni]a la troisième année ; conjonction de Gamou[l la sixième année ; con]jonction de Chekhania [19][la deuxième année ; conjonction de G]amoul la cinquième année ; conjonction de Chekhania l'année suivant [l'année] s[abbatique (première année) ; conjonction de Ga]moul **Col. 6** [1][la quatrième année ; conjonction de Chekhania l'année sabbatique ; conjonction de Gamoul la troisième année ; conjonction de Chekhania] [2][la sixième année ; conjonction de Gamoul la] deux[i]è[me année] ; con[jonction de Chekhania la cinquième année ; conjonction de Gamoul] [3][l'année suivant] l'année [sabbati]que (première année) ; conjonction de Chekhania la quat[rième année ; conjonction de Gamoul l'année sabbatique ; conjonction] [4][de Chekhania la troisi]ème année ; conjonction de Gamoul la si[xième année ; conjonction de] Chekhani[a la deuxième année ; conjonction de la fin du] [5]troi[s]ième Jubilé. Les conjonctions du

[troisième] Jubilé sont au nombre de [sei]ze, dont [6]deux durant des années sabbatiques.

Conjonctions lunisolaires durant le quatrième jubilé.

Conjonction de Chekhania [la deuxième année ; conjonct]ion de Gamoul la cinquième année ; conjonction de Chekhania [7]l'année suivant l'année sabbatique (première année) ; conjonc[tion de Gamoul la quatrième année ; conjonct]ion de Chekhania l'année sabbatique ; conjonction de [8]Gamoul la troisième année ; conjonction de [Chekhania la sixième année ; conjonction de Ga]moul la deuxième année ; conjonction de [9]Chekhania la cinquième année ; conjonction de [Gamoul l'année suivant] l'année sabbatique (première année) ; conjonction de Chekhania [10]la quatrième année ; conjonction de Gamoul [l'année sabbatique ; conjonction] de Chekhania la troisième année ; conjonction de Gamoul [11]la sixième année ; conjonction de Chekha[nia la deuxième année ; conjonction de] Gamoul la cinquième année ; conjonction de Chekhania [12]l'année suivant l'année sabbatique (première année) ; con[jonction de la fin du quatrième Jubilé. Les conjonctions du] quatrième [Jubil]é sont au nombre de dix-sept, [13]dont deux durant des années sabbatiques.

Conjonctions lunisolaires durant le cinquième jubilé.

Conjonction de G[amoul] la quatrième année ; conjonction de Chekhania [14]l'année [sa]bbatique ; conjonction de Gamoul la [troisième année ; conjonction de Chekhania la sixième année ; conjonction de Gamoul] [15]la deu[x]ième année ; conjonction de Chekhania la cinq[uième année ; conjonction de Gamoul l'année suivant l'année sabbatique (première année) ; conjonction de Chekhania] [16]la quatrième année ; conjonction de [Ga]moul l'[année sabbatique ; conjonction de Chekhania la troisième année ; conjonction de Gamoul] [17]la six[ième année ; con]jonction de Che[khania la deuxième année ; conjonction de Gamoul la cinquième année ; conjonction de Chekhania] [18][l'année suivant l']année sabbatique (première année) ; conjonction de G[amoul la quatrième année ; conjonction de Chekhania l'année sabbatique ; la conjonction de la fin du] [19][cinqu]ième [Jubilé tombe] pendant la garde sacerdotale de Yechebab. [Les conjonctions du cinquième jubilé sont au nombre de seize, dont **Col. 7** [1][trois durant des années sabbatiques.]

Conjonctions lunisolaires durant le sixième jubilé.

[Conjonction de Gamoul la troisième année ; conjonction de Chekhania la sixième année ; conjonction] [2][de Gamoul la] deuxième année ; conjonction de Chekhania la [cinquième année ; conjonction

de Gamoul l'année suivant] l'année [sab]batique (première année) ; [3][conjonct]ion de Chekhania la quatrième année ; conjonction de Gam[oul l'année sabbatique ; conjonction de Chekhania] la troisième année ; [4]conjonction de Gamoul la sixième année ; conjonction de Chekhania [la deuxième année ; conjonction de] Gamoul [5]la c[in]quième année ; conjonction de Chekhania l'année suivant [l'année sabbatique (première année) ; conjonction de [6]Gamoul la qua[t]rième année ; conjonction de Chekhania l'[année] sab[batique ; conjonction de Gamoul la] troisième année ; [7]conjonction de [Chekhania la si]xième année ; conjonction de la fin du [sixième Jubilé. Les conjonctions du] [8][sixième] Jubilé sont au nombre de [sei]ze, dont deux durant [des années sabbatiques.] [9]le [...] [10]et pour le Jubi[lé...]

Conjonctions lunisolaires durant le septième jubilé.

[Conjonction de Gamoul la deuxième année ; conjonction de Chekhania la cinquième année ; conjonction de Gamoul l'année suivant] [11]l'année sabba[tique] (première année) ; [conjonction de Chekhania la quatri]ème année ; conjonction de Gamou[l l'année] sabba[tique ;] [12][conjonction de Chekhania la troisième année ; conjonction de] Gamoul la sixième année ; conjonc[tion de Chekhania] [13][la] deuxième année ; con[jonction de Gamoul] la cinquième année ; conjonction de Chekhania l'année [suivant] [14]l'année sabbatique (première année) ; [conjonction de Ga]moul la quatrième année ; conjonction de Chekhania l'[année] sa[bbatique ; conjonction de] [15]Gamoul [la trois]ième année ; conjonction de Chekhania la sixième année ; conjonction de [Gamoul] [16]la se[conde année ; conjonction de Chekhania] la cinquième année ; conjonction de la fin [du] septième Jubi[lé].

[17][Les conjonctions du] septième [Jubilé] sont au nombre de seize, dont [18][deux] durant les années sa[bbati]ques. [...] signe des Jubilés, l'[ann]ée des Jubilés, selon les jou[rs...] [19]durant la garde de Miyamin, le troisième Ye[daia...]

M.G.A.

60

CALENDRIERS SYNCHRONIQUES

4Q320-321a

Les trois manuscrits de la mer Morte regroupés ici ont un objectif en commun : synchroniser le calendrier lunaire de 354 jours et le calendrier solaire de 364 jours. En outre, deux de ces écrits, 4Q320 et 4Q321, mentionnent le début des mois solaires et des fêtes. Le troisième, 4Q321a, le faisait peut-être aussi, mais les passages correspondants ont disparu. Tous ces textes désignent les dates par les noms des rotations sacerdotales prévues pour le service à l'époque en question. Il y avait en tout vingt-quatre divisions de prêtres qui se relayaient pour le service de chaque semaine. Les noms des gardes sont conformes à la liste figurant dans la Bible, 1 Chroniques 24 :7-18.

4Q320 Mishmarot A

Le fragment 1, colonnes 1-3, donne les dates de la pleine lune pour les trois années du calendrier. Bien que le cycle des dates recommence ensuite à zéro (l'année quatre étant semblable à l'année un), les gardes sacerdotales ne commencent à se répéter qu'à l'année sept. Par conséquent, il faut supposer que trois autres colonnes ont été perdues.

Les fragments 2 et 4 donnent un relevé des gardes sacerdotales servant dans le sanctuaire au début de chacun des mois solaires, suivi d'un tableau des fêtes. Ces calendriers présentent un cycle complet de six ans. Notons que 4Q321 donne conjointement ces deux tableaux.

Calendrier des pleines lunes pour la première année. Les « services » étaient les familles sacerdotales qui se relayaient pour le service dans le Temple de Jérusalem.

Frag. 1 . Col. 1 [1][...] se montrer à l'orient [2][et] briller [au] milieu du ciel au fondement de [3][la voû]te céleste, du soir au matin le qua-

trième jour à partir du Sabbat (mercredi), [4][pendant le service des fils de G]amoul, le premier mois de la [5][premiè]re année.

[6][Le cinquième jour (jeudi) du service de Yedai]a est le vingt-neuvième jour du mois lunaire, le trentième jour du premier mois solaire. [7][Le Sabbat du service de Ha]kkoç est le trentième jour du mois lunaire, le trentième jour du deuxième mois solaire. [8][Le premier jour (dimanche) du service de Elyachib est le vingt-neuvième jour du mois lunaire, le vingt-neuvième jour du troisième mois solaire. [9][Le troisième jour (mardi) du service de Bilga]h est le trentième jour du mois lunaire, le vingt-huitième jour du quatrième mois solaire. [10][Le quatrième jour (mercredi) du service de Peta]hia est le vingt-neuvième jour du mois lunaire, le vingt-septième jour du cinquième mois solaire. [11][Le sixième jour (vendredi) du service de Delaia] est le trentième jour du mois lunaire, le vingt-septième jour du sixième mois solaire. [12][Le Sabbat du service de Seori]m est le vingt-neuvième jour du mois lunaire, le vingt-cinquième jour du septième mois solaire. [13][Le deuxième jour (lundi) du service de Abiah est le] tren[tième jour du mois lunaire, le] vingt-cinquième jour du huitième mois solaire. [14][Le troisième jour (mardi) du service de Yakim est le] vingt-[neuvième jour du mois lunaire,] le vingt-quatrième jour du neuvième mois solaire. **Col. 2** [1]Le cinquième jour (jeudi) du service de Immer est le trentième jour du mois lunaire, le vingt-troisième jour du dixième mois solaire. [2]Le sixième jour (vendredi) du service de Ezéchiel est le vingt-neuvième jour du mois lunaire, le vingt-deuxième jour du onzième mois solaire. [3]Le premier jour (dimanche) du service de Yeoiarib est le trentième jour du mois lunaire, le vingt-deuxième jour du douzième mois solaire.

Le reste de la colonne 2 et de la colonne 3 du fragment 1 établit le calendrier des pleines lunes pour les deuxième et troisième années.

Liste des mois solaires de la première année.

Frag. 2 Col. 2 [2]avec les sacrifices [des premiers jours des mois (?)...] [3]jours [...] [4]saints [...] [5]Le deuxième mois a trente jours [et commence durant le service de Yedaia.] [6]Le troisième mois a trente [et un jours et commence durant le service de Hakkoç.] [7]Le quatrième mois a trente jours [et commence durant le service de Elyachib.]

Mois solaires de la cinquième année.

Frag. 4 Col. 1 [11][Le neuvième mois a trente et un jours] et commence durant le service de Yeoiari[b]. [12][Le dixième mois a trente jours] et commence durant le service de Malakia. [13][Le onzième mois a trente jours] et commence durant le service de [Y]echoua.

14[Le douzième mois a trente et un jours] et commence durant le service de Yechebab.

Fêtes de la première année.

Col. 3 1Fêtes de la première année :
2Le troisième jour à compter du Sabbat (mardi) du service des fils de Maaziahou, c'est la Pâque. 3Le premier jour (dimanche) du service [de] Yeda[ia,] c'est le balancement de l'[Omer]. 4Le cinquième jour (jeudi) du service de Seorim, c'est la [seconde] fête de la Pâque. 5Le premier jour (dimanche) du service de Yechoua, c'est la fête des Semaines. 6Le quatrième jour (mercredi) du service de Maaziahou, c'est le jour du souvenir. 7[Le] sixième jour (vendredi) du service de Yeoiarib, c'est le jour de l'Expiation, 8[au] septième [mois].
9[Le] quatrième jour (mercredi) du service de Yedaia, c'est la fête des Cabanes.

Le détail des fêtes de la deuxième à la sixième année occupe le reste de la colonne 3 et va jusqu'à la colonne 6.

4Q321-321a Mishmarot B^a B^b

Ces deux manuscrits donnent le même calendrier. L'original devait répertorier les pleines lunes et les premiers quartiers de la lune pour un cycle complet de six années avec, ensuite, un calendrier reprenant le premier jour de chaque mois solaire et de chaque fête.

Calendrier lunaire pour la première année (mois deux à cinq).

4Q321a Frag. 1 Col.1 5[La pleine lune tombe le Sabbat de la garde de Hakkoç, le trentième jour du deuxième mois, et le premier quartier tombe le premier jour du service de Malkia, le dix-sept]tième jour du mois. 6[La pleine lune tombe le premier jour du service de Elyachib, le vingt-neuvième jour du troisième mois, et le premier quartier] tombe le deuxième jour du service de Yechoua, le [seize] 7[du mois].
[La pleine lune tombe le troisième jour du service de Bilgah, le] vingt-[huit]ième jour du quatrième mois, 8[et le premier quartier tombe le quatrième jour du service de Houppa, le quinze du mois.]
9[La pleine lune tombe le quatrième jour du service de Petahia, le vingt-septième jour du cinquième mois, et le premier quartier tombe le cinquième jour du service de Hezir,] 10[le quatorze du mois.]

Calendrier lunaire pour la première année (mois sept à douze).

4Q321 Frag. 1 Col.1 1[... et le premier quartier tombe le premier jour du service de Yedaia, le douz]e du (septième) mois. La pleine lune tombe le deuxième jour du service de Abia[h, le] vingt-[cin-

quième jour du huitième mois, et le premier quartier] [2][tombe le troisième jour du service de Miyamin, le douze] du mois. La pleine lune tombe le troisième jour du service de Yakim, le [vingt-]qua[trième jour du neuvième mois, et le premier quartier tombe le quatrième jour] [3][du service de Chekhania, le on]ze du mois. La pleine lune tombe le cinquième jour du service de Immer, le v[in]gt-troisième jour du di[xième mois, et le premier quartier tombe le sixième jour du service de Ye]chebab, [4][le dix du mo]is. La pleine lune tombe le [si]xième jour du service de Ezéchiel, le vingt-deuxième jour du onzième mois, et [le premier quartier tombe le Sabbat du service de] Petahia, [5][le neuf du mois.] La pleine lune tombe le premier jour du service de Yeoiarib, le vingt-deuxième jour du douzième mois, et [le premier quartier tombe le deuxi]ème jour du service de Delaia, [6][le neuf du mois.]

La suite du fragment 1, colonne 1 à 3, donne le calendrier lunaire de la deuxième à la quatrième année. Le fragment 3 de 4Q321 présente la fin de l'année cinq et le début de l'année six. Le fragment 2 de 4Q321 donne ensuite le reste de l'année six.

Mois solaires et fêtes de la première année.

4Q321 Frag. 2 Col. 1 [8][Pre]mière [année :] le [premi]er mo[is] commence durant le service de [Gamoul. Le tro]isième jour du service de Maa[ziahou,] c'est [la Pâque.] [9][Le balancement de l'Omer tombe pendant le service de Yedaia. Le deuxième mois commence durant le service de Yedaia. La seconde fête de la Pâque tombe durant le service de] Seorim. [Le troisième mois commence durant le service de Hakkoç.] **Col. 2** [1]La fêtes des Semaine[s] tombe pendant le service de Yechoua. [Le qua]t[rième mois commence durant le service de E]]yachib. Le cinquième mois commence durant le service de [Bilgah. Le sixième mois commence pendant le service de Ezé]chiel. Le sep[tième mois commence durant le service de Maaziahou.] [2]Le Jour du Souvenir tombe pendant le service de Maaziahou. Le jour de l'Expiation tombe pendant le service de Yeoiarib. [La fête des Cabanes tombe pendant le service de Yedaia. Le huitième mois commence [pendant le service de Seorim.] [3]Le neuvième mois commence pendant le service de Yechoua. Le dixième mois commence durant le service de Houppa. Le onzième mois commence pendant le service de Hezir. Le douzième mois commence pendant le service de Gamoul.

La suite de la colonne 2 jusqu'à la colonne 4 donne les années deux à six du calendrier solaire et les fêtes.

M.G.A.

61

CALENDRIER DES ANNALES

4Q322-324b

Calendrier des annales est l'un des manuscrits de la mer Morte qui nous renseigne le mieux sur l'origine des rouleaux. En effet, comme on l'a vu dans l'Introduction, c'est l'un des très rares textes à mentionner des figures historiques repérables. De même que nos calendriers signalent le Jour J ou le 7 décembre, date de l'attaque de Pearl Harbour par le Japon, cet ouvrage, tout en mentionnant la rotation des gardes sacerdotales, cite au moins vingt personnages ou événements de premier plan. Tous les personnages auxquels il est fait allusion appartiennent à la période qui va de 76 à 63 avant notre ère, époque durant laquelle la société juive connut de terribles soubresauts.

Tout d'abord, il y eut l'accession au trône de Salomé-Alexandra (appelée dans ce calendrier par son nom hébraïque Shelamzion) qui donna carte blanche aux Pharisiens pour gérer les affaires du pays, ce qui déclencha la persécution de la coalition au pouvoir sous le règne de son époux et prédécesseur, ennemi des Pharisiens, Alexandre Jannée. Ensuite, à la mort d'Alexandra en 67 avant notre ère, son fils Hyrcan II, mentionné en plusieurs endroits de l'ouvrage, monta sur le trône mais renonça très vite à ses droits au profit de son frère Aristobule II, autre personnage présent dans notre texte. Poussé par de nombreux conseillers servant leurs propres intérêts — y compris l'Iduméen Antipater, père d'Hérode, — Hyrcan se ravisa et tenta de reprendre le pouvoir à Aristobule. Ainsi, de 67 à 63 avant notre ère, la nation fut déchirée par une guerre civile. Finalement, durant les dernières étapes du conflit, le Romain Pompée décida de s'impliquer dans cette affaire pour servir les intérêts de l'empire. Les Romains prirent alors le parti de Hyrcan II et le conflit atteignit son point culminant, en 63 avant notre ère, avec le siège du Temple de Jérusalem, refuge des pontifes alliés d'Aristobule. Après plusieurs mois, les Romains effectuèrent une percée, envahirent

les abords du Temple et passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils trouvèrent sur leur chemin. Josèphe rapporte qu'il y eut au total douze mille morts. De nombreux partisans d'Aristobule qui n'avaient pas péri finirent à Rome comme prisonniers ou esclaves. Dans toutes les actions romaines, l'un des grands généraux de Pompée, M. Aemilius Scaurus, joua un role décisif. D'où sa présence dans ce calendrier qui lui impute, semble-t-il, la responsabilité du massacre survenu au Temple.

Les historiens essaient toujours de tenir compte du parti pris d'un document, aucun texte ne pouvant être envisagé au premier degré. Certes, ce qui est dit est important car de nouvelles données sont toujours précieuses, mais il importe de se demander pourquoi le texte dit ce qu'il dit. Dans le cas présent, ce parti pris est manifeste. L'auteur montre Hyrcan se révoltant, sans doute contre Aristobule (4Q322 frag. 2). Le choix du terme « se révolter » est accusateur. En effet, pour n'importe lequel de ses partisans, Hyrcan ne faisait que tenter de reprendre ce qui lui appartenait en vertu de son droit d'aînesse de sorte que personne de son bord ne se serait jamais exprimé ainsi. Le mot hébreu « se révolter » implique une remise en cause de l'autorité légitime. En conséquence, pour notre auteur, les prétentions de Hyrcan étaient irrecevables, et il est clair qu'il se range aux côtés d'Aristobule.

En agissant de la sorte, l'auteur se dresse aussi contre les Pharisiens dans la mesure où ces derniers soutenaient Hyrcan. Comme il a été indiqué dans l'introduction au présent ouvrage, un tel parti pris est tout à fait en accord avec la teneur générale des manuscrits.

Le frag. 1 cite un certain nombre d'événements historiques qui résistent à toute tentative d'identification.

4Q322 Frag. 1 [1][...] le di[x du sixième mois...] [2][le quatorze du mois, arriv]ée de la garde sacerdotale de Yedaia, le sei[ze du mois... le vingt et un] [3][du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Harim, le vingt-]sept du [sixième] mois [...] [4][...] il retourna [...] [5][... Gen]tils (*ou* des Kit]tim) et aussi [...] [6][...] ceux qui ont l'esprit [am]er [...] [7][...] prisonniers [...]

A la ligne 1, il est fait mention d'un événement non daté relatif à une question d'honneur chez les Nabatéens. Il s'agit peut-être d'une référence à Hyrcan II et à sa fuite chez les Nabatéens auprès desquels il chercha refuge au début de la guerre civile. A la ligne 4, il est fait mention d'un autre événement non daté concernant Shelamzion (Salomé-Alexandra, 76-63 avant notre ère). A la ligne 6 est évoquée une rébellion où se trouve impliqué Hyrcan, peut-être une référence à l'éclatement de la guerre civile.

Frag. 2 [1][... pour] lui rendre honneur chez les Nabaté[ens...] [2][... le qua]trième [jour] du service de cette tribu [...] [3][...] c'est-à-dire le

vingt du mois [...] [4][...] fondation, Shelamzion entra [...] [5][...] pour recevoir [...] [6][....] Hyrcan se révolta [contre Aristobule (?)...] [7][...] pour recevoir [...]

Massacre non daté.

Frag. 3 [2][... le chef des Gen]tils (*ou* des Kit]im) massacra [...] [3][...] le cinquième [jour] de Yedaia [...]

Aux lignes 1-2 il est fait mention d'un événement survenu entre le neuf et le seize du huitième mois, à la ligne 3 d'un événement survenu entre le vingt-cinq et le vingt-sept du même mois et à la ligne 4 d'un événement survenu le deuxième jour du neuvième mois.

4Q323 Frag. 1 [1][...] le neu]f du huitième mois, arrivée de la garde sacerdotale de Chekhania...] [2][... de] la garde sacerdotale de Chekhania, [... le seize du mois, arrivée de la garde sacerdotale d'Elyachib,] [3][le vingt-tr]ois du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Yakim, le deuxième jour de Yakim [...] et le qua[trième] jour [de Yakim...] [4][...] deuxième [jou]r du n[euvième] mois [...]

A la ligne 4 est peut-être évoqué un événement se rapportant au service du Temple.

Frag. 2 [1][... le qua]trième [jour] de Hez[i]r est le [pre]mier jour du d[ixième mois...] [2][le quatrième jour du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Happi]ceç. Le on[z]e du mois, [arrivée de la garde sacerdotale de Petahia.] [3][Le dix-huit du mois, arri]vée de la garde de Ezéchiel. Le ving[t-cinq du mois, arrivée] [4][de la garde de Yakim... Yaki]m, le ser[v]ice [...] [5][... le deuxième jour du onzième mois], arrivée de [la garde sacerdotale de Gamoul...]

Evénement non daté concernant une action contre Aristobule II, 67-63 avant notre ère.

Frag. 3 [1-4][....] [5][...] hommes [de...] [6][...] et contre Ar[istobule...] [7][...] ils dirent [...] [8][...] qu'il [...]

A la ligne 7 est rapporté un événement concernant une alliance le dix du septième mois (le jour de l'Expiation).

4Q324 Frag. 1 [1][Le vingt-trois du cinquième mois,] arrivée de [la garde sacerdotale de Elyachib. Le trente du cinquième mois, arrivée de la garde sacerdotale de Yakim.] [2][Le premier jour (lendemain du Sabbat) de Yakim est le pre]mier du si[xième mois. Le sept du sixième mois, arrivée de la garde sacerdotale de Houppa.] [3][le qua]-torze du cinquième mois, [arrivée de la garde sacerdotale de Yeche-

bab...] Le v[ingt et un] [4][du cinquième mois, arrivée de la garde sacerdotale de Bilga]h. Le vingt-[huit du cinquième mo]is, arrivée de la garde sacerdotale de Imm[er]. [5][Le quatrième jour de la garde sacerdotale de Immer est le pre]mier jour du septième mois. Le qua[t]rième jour du septième mois, arrivée de la garde sacerdotale de H[ezir]. [6][Le sixième jour de] la garde sacerdotale de Hezir, qui est le dixième jour du septième mois, est le jour [de l'Expiation (?)...] [7][...] comme alliance. Le onzième jour du septième mois, arrivée de [la garde sacerdotale de Happiceç...]

Mois neuf à onze de la cinquième année.

4Q324a Frag. 1 Col. 2 [1][le...] jour de [... le vingt et unième jour] [2][du mo]is, arrivée de la garde sacerdotale de S[eor]im. Le vingt-huit du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Malki[a.] [3]Le quatrième jour [de] Malkia est le premier du dixième mois.

[4]Le quatrième jour du dixième mois, arrivée de la garde sacerdotale de Miya[m]in. Le onze du mois, arri[vée de la garde sacerdotale de Hakkoç.]

Ce fragment évoque certains massacres perpétrés par M. Aemilius Scaurus, l'un des principaux généraux de Rome impliqués dans la prise de Jérusalem en 63 avant notre ère.

Frag. 2 [1][... Le] vingt-[2][et unième jour du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Petahia. Le vingt-huit]ième jour [3][du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Ezéchiel. Le premier (*ou* deuxième, *ou* troisième) jour de E]zéchiel, qui est [4][le vingt-neuvième (*ou* trentième, *ou* trente et unième) jour du sixième mois,] Aemilius massacra [5][... Le quatrième jour de Ezéchiel est le premier du] septième [mo]is. [6][Le quatrième jour du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Yakim. Le onzième jour du mois, a]rr[ivée de] la garde sacerdotale de Gamoul. [7][... Le quatrième jour de Gamoul, qui] est [8][le quinzième jour du septième mois, c'est la fête des Cabanes. En ce jour,] Aemilius massacra...

Mois neuf et dix de l'année six.

Frag. 3 [2][... Le vingt-huit du mois, arrivée de la garde sacerdotale de Ye]choua. Le quatrième jour [de Yechoua est le premier jour] [3][du dixième mois... Le sixième jour de Yechoua, qui es]t le dix[ième jour du mois...]

Evénement non daté concernant un homme juif.

Frag. 5 [1][...] un homme juif [...]

Evénement non daté concernant un certain Yohanan. L'allusion concerne peut-être Jean Hyrcan I, 135-104 avant notre ère, mais il est plus probable que l'auteur pense à Jean Hyrcan II qu'Aristobule affronta dans la lutte pour le royaume durant la guerre civile de 67-63 avant notre ère.

4Q324b Frag. 1 Col. 1 [4][... le grand (?)] prêtre, [5][...] Yohanan, amener à [...]

Evénement non daté concernant Shelamzion (Salomé-Alexandra, 76-63 avant notre ère).

Col. 2 [1]un homme [...] [4]le [...] [5]Shelamzion [...]

M.O.W.

62

SERVICE PONTIFICAL : SABBATS, MOIS ET FÊTES — ANNÉE I

4Q325 (Michmarot D)

Le présent ouvrage présente les Sabbats, les néoménies et les fêtes par gardes sacerdotales et selon le calendrier solaire. Tout ce qui subsiste concerne une partie de la première année du cycle de six ans. L'allusion à la fête de l'Offrande du bois au frag. 2 est importante car il s'agissait là d'une fête controversée. Même parmi les adeptes du calendrier solaire omniprésent dans les manuscrits, on ne s'accordait pas sur l'opportunité d'une telle célébration. La plupart des calendriers découverts à Qumran n'en font d'ailleurs pas mention. Josèphe semble laisser entendre que, à son époque, il n'existait pas de semaine fixe de ce type pour l'offrande du bois. En fait, l'apport de bois au Temple se faisait à intervalles réguliers tout au long de l'année.

Sabbats, mois solaires et fêtes de la première année (mois un à trois).

Frag. 1 [1][la Pâque tombe le quatorze du mois, le tro]isième [jour]. Le dix-huit du mois, c'est le Sabbat de [la garde sacerdotale de Yeoiarib. La Pâque se termine] au soir [2][du troisième jour]. Le vingt-cinq du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Yedaia, et pendant cette garde tombe [3]la [fête] de l'Orge, le vingt-six du mois, le lendemain du Sabbat (premier jour). Le début du deu[xième] mois tombe [4][le si]xième [jour] de la garde sacerdotale de Yedaia. Le deuxième jour du mois est le Sabbat de la garde sacerdotale de Harim. Le neuf du mois tombe le Sabbat de [5][la garde sacerdotale de Seorim]. Le seize du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Malkia. Le vingt-trois du [mois,] [6][c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Mi]yamin. Le trente du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Hakkoç.

Le début du [7]troisième mois tombe le deuxième jour (le lendemain du Sabbat) [de Hakkoç].

Sabbats, mois solaires et fêtes de la première année (mois cinq et six).

Frag. 2 [1][Le début du cinquième mois tombe le cinquième jour de Bilgah. Le deuxième jour du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de I]mmer. Le tr[o]is du mois, [2][le premier jour (lendemain du Sabbat), c'est la fête du Vin. Le] neuf du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Hezir. [3]Le seize du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Happiceç. Le vingt-troisième jour du mois, c'est le Sabbat [4][de la garde sacerdotale de Petahia. Le trentième jour du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Ezéchiel. Le déb]ut du sixième mois [5][tombe le premier jour (après le Sabbat) de Ezéchiel. Le septième jour du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Yakim. Le qua]torzième jour [6][du mois, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Gamoul. Le vingt et unième jour, c'est le Sabbat de la garde sacerdotale de Delaia. Le vingt-]deuxième jour [7][du mois, le premier jour (lendemain du Sabbat), c'est la fête de l'Huile ; le deuxième jour (le lendemain), c'est l'Offrande du b]ois.

M.G.A.

63

SERVICE PONTIFICAL : SABBATS, MOIS ET FÊTES — ANNÉE IV

4Q326 (Michmarot E[a])

Le texte 4Q326 recense les Sabbats, les premiers jours des mois solaires et les fêtes, sans doute pour la quatrième année du cycle de six ans avec lequel nous ont familiarisés d'autres ouvrages calendaires. Les vestiges dont nous disposons ne conservent les noms d'aucune garde sacerdotale, mais la ligne 1 du fragment 1, « Pour le premier mois de la quatriè[me année, » semble établir un rapport avec le cycle sacerdotal.

Les Sabbats étaient les seuls jours saints sur lesquels les Juifs de cette période auraient pu au moins partiellement s'accorder, puisque le Sabbat tombait toujours le septième jour. Tous les autres jours saints étant liés, par prescription biblique, à des dates plutôt qu'à des moments de la semaine, donnaient lieu à des controverses. Il aurait pu en être autrement pour les Sabbats. En fait, même ces jours-là n'offraient point de répit. Comme le montre ce texte, les calendriers de Qumran liaient le Sabbat, comme toutes les autres fêtes, à une date spécifique. Ainsi, même les Sabbats qui auraient pu constituer une trêve devinrent un motif d'affrontement dans la guerre des calendriers.

Frag. 1[1]Pour le premier mois de la quatri[ème année, le début du mois est... Le quatre du mois est un Sabbat.] [2]Le onze du mois est un Sabba[t... et au soir du quatorzième jour du mois,] [3]c'est la fête du Pain sans levain. Le qua[trième jour de la semaine, il y a convocation sainte. Le vingt-cinquième jour du mois est] [4]un Sabbat. Le vingt-sixième jour du mois, c'est la fête de l'O[rge], [le premier jour (lendemain du Sabbat)]

[5]Pour le deuxième mois, le déb[ut du mois est...]

M.G.A.

64

SABBATS ET FÊTES DE L'ANNÉE

4Q327, 4Q394 Section A (Michmarot E[b])

Le présent texte recense Sabbats et fêtes pour une année solaire complète, mais sans concordance avec la rotation des gardes sacerdotales. Il s'agit là de l'un des rares calendriers faisant mention de la fête extrabiblique de l'Huile qui tombait le vingt-deuxième jour du sixième mois. D'après la structure de l'ouvrage, il est fort probable que deux autres fêtes extrabibliques y figuraient aussi à l'origine : la fête du Vin et la fête de l'Offrande du bois. Parmi les manuscrits de la mer Morte, seul le *Rouleau du Temple* (texte n° 131) reconnaît l'existence de ces trois nouvelles fêtes. Ainsi, de toute évidence, si les écrits calendaires de Qumran ont beaucoup de traits en commun, ils ne sont guère pour autant solidaires les uns des autres. Des différences notables montrent qu'ils sont l'œuvre d'un courant particulier, et non d'une seule petite secte.

Certains spécialistes estiment que 4Q327 n'était pas en fait un ouvrage séparé et distinct mais qu'il était à l'origine rattaché au début d'un exemplaire de *Manifeste sectaire* (texte n° 84). Cette hypothèse trouve un appui dans l'écriture : c'est en effet le même scribe qui rédigea à la fois 4Q327 et l'exemplaire du *Manifeste*. Toutefois, certains aspects techniques de la reconstitution de ce texte y font obstacle. Aussi, tant que l'affaire ne sera pas réglée, mieux vaut, semble-t-il, présenter 4Q327 comme un texte distinct.

Sabbats et fêtes pour le deuxième mois.

Frag. 1-2 Col. 1 [2][Le seize] [3][du mois est un Sabbat.] [4]Le vingt-[5]trois [6]du mois est un Sabbat. [7][Le] tren[te] [8][du mois est un Sabbat.]

Sabbats et fêtes pour le troisième mois.

Col. 2 [1][Le vingt et u]n [2][du] mois est un Sabbat. [3][Le] vingt-[4]huit

[5]du mois est un Sabbat. [6]Le mois se poursuit par [7]le premier jour (lendemain du Sabbat), [8]le deuxième jour (lundi) [9][et un jour supplémentaire, le mardi.]

Sabbats et fêtes pour les quatrième et cinquième mois.

Col. 3 [1][Le quatre] du mois est [un Sabbat.] [2]Le on[ze] [3]du mois est un Sabbat. [4]Le dix-[5]huit du mois est un Sabbat. [6]Le vingt-[7]cinq [8]du mois est un Sabbat. [9]Le deux [10]du cin[q]uième mois [11][est un Sa]b[bat.] [12][Le trois] [13][du mois, c'est la fête du] [14][Vin...]

Sabbats et fêtes pour le cinquième mois.

Col. 4 [1][Le neuf] [2][du mois est un Sabbat.] [3]Le seize [4]du mois est un Sabbat. [5]Le vingt-[6]trois [7]du mois est un Sabbat. [8][Le tr]ente [9][du mois est un Sabbat.]

Sabbats et fêtes pour le sixième mois.

Col. 5 [1][Le vingt][2][et u]n [3]du mois est un Sabbat. [4]Le vingt-[5]deux [6]du mois, c'est la fête de [7]l'Huile, [8]le pre[mi]er jour, (len[demain du Sab]bat). [9]Le deuxième jour (le [lun]di), [10]c'est l'Offrande du [11][bois].

Sabbats et fêtes pour le douzième mois et sommation de l'année.

4Q394 Frag. 3-7 Col. 1 [1][Le vingt-huit du mois est] un Sabbat. Le mois se poursuit par le premier [jour (lendemain du Sabbat), le deuxième jour (lundi), et par un] [jour [2]supplé]mentaire, [le quatrième jour.] L'année est complète : trois cent soi[xante-quatre] [3]jours.

M.G.A.

65

SERVICE PONTIFICAL EN FONCTION DES SAISONS

4Q328 (Michmarot F[a])

La première ligne de cet ouvrage fragmentaire donne la liste des familles pontificales, c'est-à-dire des gardes sacerdotales, pour le commencement de chaque année du cycle de six ans. Les lignes 2 à 6 donnent la garde par laquelle débute chaque trimestre de l'année. Manifestement, notre auteur partageait le point de vue, exprimé par ailleurs dans *Jubilés* et dans *Charte d'un groupement sectaire juif* (texte n° 5, col. 10), suivant lequel l'année comprenait quatre saisons de trois mois, chaque nouvelle saison débutant par une sorte de jour de l'an neuf.

[1][Au commencement de la première année, la garde de Gamoul assure le service ; la deuxième année, Yedaia, la troisième, Miyamin, la quatrième, Chekhania, la cinquième, Yecheb]ab et la sixième Happiceç. Voici les chefs par année : [2][Pour] la première [année,] Gamoul, Elyach[ib,] Maaziahou, [3][et Houppa. Pour la] deuxième année, Yedaia, Bilgah, Se[o]rim, et He[zir.] [4][Pour la troisième année, Miyam]in, Petahia, Abi[ah et Yakhin.] [5][Pour la quatrième année, Chekhania, De]laia, Yakim, et Yeoia[rib. Pour la cinquième année,] [6][Yechebab, Harim, Immer,] et Malkia. Pour la si[xième année, Happiceç, Hakkoç, Ezéchiel et Yechoua.]

M.G.A.

66

ROTATION SACERDOTALE POUR LE SABBAT

4Q329 (Michmarot F[b])

Comme dans l'ouvrage précédent, les premières lignes de ce texte donnent le nom de la famille pontificale, c'est-à-dire de la garde, assurant le service au début de chaque nouveau trimestre de l'année. Ensuite, l'auteur mentionne le nom de la garde sacerdotale qui commence à servir dans le Temple pour chaque Sabbat de l'année.

Dans ce texte calendaire et dans d'autres figurant dans les rouleaux, le souci pontifical de la taxinomie, c'est-à-dire de la classification, est manifeste. La vie devait être décrite, la vie devait être ordonnée, avec des phases régulières pouvant être présentées sous forme de listes. Naturellement, une telle classification permettait moins aux prêtres de *décrire* la réalité que de la *créer*. Au cœur de ce qui peut sembler morne et répétitif à un lecteur moderne, on trouve donc le désir de créer une réalité. Et ce désir n'est rien d'autre qu'une volonté de puissance. Ainsi, en lisant les nombreux textes calendaires des manuscrits, nous découvrons en fait la lutte pour le pouvoir qui se déroula parmi les Juifs du Second Temple.

Frag. 1 [Gamoul, Elyachib, Maaziahou et Houppa la première année.] [1][Yedaia, Bilgah,] Seorim, [et Hezir la deuxième année. Miyamin, Petahia, Abiah et Yakhin la] [2][troisième année. Chekhania, Delaia, Yaki]m et Yeoiarib [la quatrième année. Yechebab,] [3][Ha]rim, Immer, [et Malkia la cinquième année.] Happiceç, Hakko[ç, Ezéchiel et Yechoua la sixième année.] [4]Première année : le [premier] mo[is : les gardes de Delaia, Ma]aziahou, Yeoiarib et Y[edaia assurent le service. Le deuxième mois :] [5][Harim, Seorim, Malkia, Miyamin et Hakkoç assurent le service. Le] troisième mois : A[biah, Yechoua, Chekhania et Elyachib assurent le service.]

Frag. 2 [1][Le septième mois : Yeoiarib,] Yedaia, Harim et Seo[rim

assurent le service. Le huitième mois : Malkia, Miyamin, Hakkoç, Abia et Yechoua assurent le service.] [2][Le neuvième mois : Chekhania,] Elyachib, Yakim et Houppa assurent le service. [Le dixième mois : Yechebab,] Bilgah, Immer et Hezir assurent le service. [3][Le onzième mois : Happiceç, Petahia, Ezé]chiel, Yak[hin et Gamoul assurent le service.]

M.G.A.

67

SERVICE PONTIFICAL POUR LA PÂQUE

4Q329a (Michmarot G)

Ce calendrier donne les gardes pontificales assurant le service durant la Pâque pour les cinq premières années du cycle de six ans. La Pâque était, et reste peut-être, la plus importante des fêtes juives, car elle célèbre la fin de l'esclavage des Juifs en Egypte et leur arrivée en Terre sainte pour y vivre en peuple libre. Dans le calendrier occidental moderne, la Pâque tombe chaque année en mars ou en avril.

[1][La première année, les fêtes commencent le troisième jour après le] Sabbat, [2][pendant la garde sacerdotale de Maaziahou, avec la Pâque. La deuxiè]me année, les f[ête]s débutent [le tr]oisième jour [3][de la garde de Seorim avec la Pâque. La trois]ième année, les fêtes débutent le troisième jour [4][de la garde de Abiah avec la Pâque.] La quatrième année, les fêtes [5][débutent le troisième jour de la garde de Yakim avec la Pâ]que. La cinquième année, les fêtes [6]débutent le troisième jour de la garde de Im[mer avec la Pâque.]

M.G.A.

68

SERVICE PONTIFICAL POUR LE PREMIER JOUR DE L'ANNÉE

4Q330 (Michmarot H)

Le premier passage du présent ouvrage consigne le nom de la garde sacerdotale servant dans le Temple le premier jour de l'année. Selon les calendriers qumraniens, l'année commençait le premier jour de Nissan, ce qui équivaut chez nous à peu près au 20 ou au 21 mars. Ce jour était celui de l'équinoxe de printemps. Même la détermination du jour à considérer comme le premier de l'année était une cause d'affrontement parmi les Juifs du Second Temple, car certains considéraient que l'année devait débuter au premier Tichri, c'est-à-dire le septième mois.

Le début de la ligne 2, « la sixième semaine », ne correspond pas au sujet de la nouvelle année. Des données supplémentaires ont dû par conséquent être insérées à cet endroit, mais on ne peut que se livrer à des hypothèses sur leur nature.

[La troisième année,] c'est [1]la garde sacerdotale de Miyamin qui sert le premier du p[remier] mois [...] [2]la sixième semaine. La [quatrième] année, [c'est la garde de Chekhania qui sert le premier du premier mois...] [3]La {deuxième année} c[inquième] année, c'est la garde de Yechebab qui sert le [premier du premier mois...]

M.G.A.

69

CALENDRIER LITURGIQUE

4Q334

Tout calendrier repose sur la notion d'ordre. C'est parce qu'il y a un ordre dans l'univers — le soleil, la lune et les étoiles suivant des trajectoires régulières et plus ou moins prévisibles — qu'un calendrier est possible. Une création aussi ordonnée appelle une démarche ordonnée, et le présent texte en apporte confirmation. Même le type d'expression humaine en apparence le moins ordonné et par essence le plus spontané — à savoir la louange — se voit imposer un ordre.

Ce texte liturgique ordonné et mystérieux consigne le nombre de « chants » (en hébreu *chirot*) et de « paroles de louange » (*dibrei tichbahot*) pour chacun des deux services quotidiens. Dans la reconstitution suivante, la lettre « *x* » représente un chiffre inconnu indiquant le nombre de chants ou de louanges en fonction du contexte. A l'évidence, le *Calendrier liturgique* est un ouvrage méthodique mais un seul aspect de la méthode est manifeste : le nombre de « paroles de louange » chantées durant la journée représente le double de la date du mois (voir notamment frag. 2, l. 4-5).

Consigne pour les huitième, neuvième et dixième jours d'un mois non précisé.

Frag. 2 [1][Le huit du mois, le soir, h]uit [ch]ants et quarante et [*x* p]aroles de lou[ange]. [2][Pendant la journée, *x* chants et] sei[ze paro]les de [louange].

[Le neu]f du mois, le soir, [3][huit chants] et qua[rante-d]eux paroles de louange. [Pendant la j]ournée, [*x*] chants, [4][et dix-huit paroles de louange.]

Le dix du [mois,] le soir, huit chants [5][et quarante-*x* paroles de louange. Pendant la journée, *x* chants,] et ving[t] par[oles de l]ouange.

M.G.A.

74

FAUX PROPHÈTES EN ISRAËL

4Q339

Sur un petit fragment de peau on trouve inscrits les noms de huit faux prophètes. Hormis le dernier, tous sont des figures bibliques connues. Pourquoi avoir dressé de la sorte une liste de personnages bibliques ? En principe, il n'y a point de raison plausible. Par conséquent, la justification de cet ouvrage tient sans doute à l'identité du dernier, du huitième faux prophète. Malheureusement, le nom est endommagé et ne peut être déchiffré avec certitude. Ne reculant devant rien, cependant, Alexander Rofe et Elisha Qimron ont chacun de leur côté proposé la lecture « Jean, fils de Simon », et cette hypothèse ingénieuse s'accorde bien avec ce qui subsiste des caractères.

Si ces deux spécialistes sont dans le vrai, l'objet de cet ouvrage devient sur-le-champ manifeste car Jean — plus précisément Jean Hyrcan I — était roi et grand prêtre d'Israël à la fin du IIe siècle av. J-C. C'était un chef controversé qui s'allia, au début de son règne, avec les Pharisiens mais rompit plus tard avec eux pour se tourner vers les Sadducéens. Josèphe fait une évaluation remarquable de cet homme : « Il fut jugé digne par Dieu de trois des plus grands privilèges : la direction de la nation, la fonction de grand prêtre et le don de prophétie » (*Ant.* 13. 299-300). La réputation de Jean en matière de prophétie est également mentionnée dans un ouvrage plus tardif connu sous le nom de *Targum Pseudo-Jonathan* (le targum est une traduction de la Bible d'hébreu en araméen). Pour la traduction de Deutéronome, 33 :11, ce *Targum* donne : « O Seigneur, bénis les sacrifices de la maison de Lévi, qui donne la dîme, et agrée l'offrande du prêtre Elie qu'il a présentée sur le mont Carmel. Brise les reins d'Achab, son ennemi, et la nuque des faux prophètes qui se sont opposés à lui. Et que les ennemis du grand prêtre Jean n'aient plus de jambes pour se tenir debout. » L'interprétation du *Targum* met en parallèle Elie et Jean, et comme Elie

était un vrai prophète connu pour s'être dressé contre les faux, Jean se voit implicitement confirmé comme vrai prophète.

Naturellement, en classant Jean Hyrcan parmi les faux prophètes d'Israël, notre texte se prononce autrement sur les dons prophétiques d'Hyrcan. L'objet de la liste fut peut-être tout simplement de l'y faire figurer. La propre stratégie de l'auteur est loin d'être évidente car Jean subit d'abord l'influence des Pharisiens puis celle des Sadducéens. S'il composa son texte quand le roi suivait les Pharisiens, il se peut fort bien qu'il ait ensuite changé d'avis sur le personnage.

Titre de la liste.

Col. 1 [1][F]aux prophètes qui sont apparus en I[sraël :]

Balaam était un Madianite poussé par le roi de Moab à maudire les Israélites alors qu'ils traversaient son pays durant l'Exode, en route vers la terre promise. Toutefois, suivant la Bible, il ne parvint pas à les maudire car Dieu y fit obstacle. Il fut jugé responsable de l'apostasie ultérieure d'Israël.

[2]Balaam, [fils de] Beor ;

Le prophète de Bethel, sans nom dans la Bible, apparaît dans 1Rois 13 :11-34. Il persuada un vrai prophète de se détourner de ce que Dieu lui avait dit, avec, pour conséquence, la mort du vrai prophète livré à un lion. Sédécias, fils de Kenaana, apparaît dans 1 Rois 22 :11.

[3][Le] vieillard de Bethel ; [4][Sédé]cias, fils de Ke[na]ana ;

Ces trois faux prophètes s'opposèrent au prophète Jérémie. Voir Jérémie 29 :21 et 29 :24. Selon le texte biblique, Achab et Sédécias furent livrés aux Babyloniens afin qu'ils les exécutent pour « prophétie mensongère ». Chemaya devait également être puni mais d'une façon différente : il fut condamné à périr avant d'être témoin du « bien » que Dieu réservait à son peuple dans l'avenir.

[5][Acha]b, fils de Kolaya ; [6][Sédé]cias, fils de Masseya ; [7][Chemaya, le Né]hélamite ;

Dans Jérémie 28, Hanania, fils d'Azzour, apparaît comme un prophète opposé à Jérémie. Déclaré faux prophète par Dieu, il mourut dans l'année.

[8][Hanania, fils d'Az]zour ;

La mention suivante se rapporte peut-être au grand prêtre maccabéen et membre de la famille des Asmonéens, Jean Hyrcan I qui régna de 135 à 104 av. J-C. Alors que plusieurs textes anciens soulignent le don

prophétique de Jean, cet ouvrage est le seul à considérer comme fausses ses prophéties.

[9][Jean, fils de Sim]on.

M.O.W.

71

LOI DE MOÏSE ANNOTÉE

4Q364-365

Les Juifs anciens avaient plusieurs façons d'expliquer leurs textes sacrés. L'une d'elles était le simple commentaire où le passage d'un texte est expliqué ou interprété. La communauté de la mer Morte eut, elle aussi, des commentaires de ce type (voir introduction au texte n° 4, *Commentaire d'Habacuc*). Parfois, il était plus facile de récrire une histoire en y ajoutant des détails, comme dans le texte n° 2, *Récits des Patriarches*, ou de simplifier en traduction des tournures de phrases compliquées, comme dans *Traduction du livre de Job en araméen* (texte n° 128).

Il existe encore une autre stratégie dont on trouve un exemple dans les textes qui nous occupent. A en juger par les maigres fragments qui subsistent, ces deux rouleaux durent couvrir à l'origine l'ensemble du Pentateuque (de la Genèse au Deutéronome, ce que l'on appelle la Loi de Moïse). Intacts, ils furent sans doute les plus longs de tous les manuscrits de la mer Morte. Mais ils contiennent aussi en grand nombre de brefs ajouts — et quelques-uns plus longs — à la Loi (voir, par exemple, le texte n° 16). Ailleurs, on constate que des versets sont omis, considérablement abrégés ou bien réordonnés. De tels procédés consistent-ils à annoter en quelque sorte le Pentateuque ou bien avons-nous affaire à une version « sauvage », jusqu'ici inconnue du texte sacré ? Il est impossible de le dire. Si la deuxième hypothèse est la bonne, alors certains des versets ci-dessous représentent non pas un remaniement de la Loi de Moïse, mais le texte original, de sorte que la version « officielle » de cette loi telle qu'elle est traduite dans nos Bibles serait en fait le texte ultérieur remanié !

4Q364 Frag. 1 [1] « ... en allant vers Assur. [Il s'installa à la face de tous ses frères. Voici à présent quelle fut la descendance d'] [2]Isaac,

fils d'Abraham. Abraham [fut le père d'Isaac » (Gen. 25 :18-19)...] [3]que Sarah lui [enfanta].

Quand Jacob quitte la Terre sainte pour le territoire d'Aram, sa mère s'inquiète de sa sécurité durant le voyage dans un ajout dont on ne trouve d'équivalent que dans Jubilés *27 :13-18.*

Frag. 3 Col. 2 [1]tu le verras [...] [2]tu le verras en bonne santé [... avant] [3]ta mort, et devant tes yeux [il paraîtra...] [4]tous les deux et il appela [... il] [5]lui [dit] toutes [ces] choses [... son esprit languissait] [6]après Jacob son fils [et elle pleura...] [7]« Alors Esaü vit qu'[Isaac avait béni Jacob et l'avait envoyé] [8]au territoire d'Aram pour lui trouver [là une épouse... » (Gen. 28 :6).

Frag. 4b, e Col. 1 [8][« Ruben alla pendant la récolte du froment] rejoindre Jaco[b son père au champ et, dans le champ, il trouva des mandragores » (Gen. 30 :14).]

L'ajout à l'Exode était peut-être un résumé de la révélation que Dieu fit à Moïse sur la montagne.

Frag. 15 [1][« ...] Moïse [pénétra] dans [le nuage [2]et gravit la montagne et il séjourna sur cette montagne] quarante jours et quar[ante [3]nuits... » (Ex. 24 :18).] Il lui révéla tout s[ur...] [4][...] à lui comme il avait fait au moment de la convocation [...] [5][« Et l'Eternel dit à Moïse :] Parle aux enfants d'Is[raël... » (Ex. 25 :1-2).]

Tous les fragments suivants ajoutent des petites formules explicatives aux propos du texte biblique que nous connaissons.

Frag. 21a-k [1][« Ne manifestez pas de préférence] en justice. Vous entendrez de la même manière le petit et le grand. [Ne craignez personne,] car la just[ice [2]est à Dieu... » (Deut. 1 :17).] N'acceptez pas [de présent corrupteur...]

4Q365 Frag. 3 [1][« Elle deviendra] poussière sur t[out le pays d'Egypte, et sur les hommes et les bêtes elle formera des plaies suintantes,] c'est-à-dire [2]de graves [pustules] sur les hommes et sur les bêtes [dans tout le pays d'Egypte » (Ex. 9 :9-10).]

Frag. 5 [1][...] et ils levèrent les yeux « et ils virent les Egyptiens lancés à leur poursuite [et ils furent saisis d'une grande frayeur... » (Ex. 14 :10) [2]deux mille chevaux et six cents cha[rs...]

Frag. 6a Col. 1 [1][« Mieux valait servir les Egyptiens] que de périr dans le désert. Mais Moïse dit au [peu]ple : Ne craignez rien, [2][ayez confiance et vous serez témoins de la délivrance que l'E]ternel [accomplira] pour vous en ce jour. Et si vous avez vu [3][l'Egypte aujourd'hui, vous ne] la [reverrez plus ja]mais. L'[E]ternel combattra pour vous, pendant que vous [4][attendrez paisiblement. Alors l'Eternel

dit] à Moïse : Pourquoi M'implores-tu ? Ordonne aux enfants d'Israël 5[d'avancer, et toi, lève ta verge et étends] ta main sur la mer pour la diviser afin que les enfants d'Israël puissent entrer 6[dans son lit à pied sec.] Et Moi, J'[affermirai] la volonté de Pharaon, et la volonté des Egyptiens 7[afin qu'ils s'élancent après vous, afin que Je sois glorifié] aux dépens [de Pha]raon [et aux dépens de tou]te son armée, de ses chars et de ses cavaliers [et ils reconnaîtront 8que Je suis le Seigneur. Le messager de] Dieu qui marchait à l'avant du camp d'Israël se déplaça et passa 9[derrière lui...] et la colonne de [brume quitta »] le camp des Egyptiens afin de se trouver dans le camp d'10[Israël...] « et elle se posta derrière eux [... » (Ex. 14 :12-20)]

Cet ajout fait mention de la fête de l'Huile et de la fête du Bois. Pour de plus amples détails sur ces fêtes, voir texte n° 131, Rouleau du Temple.

Frag. 23 1[« Dans des ten]tes vous habiterez pendant sept jours ; chaque citoyen d'Israël habitera dans une tente, afin que [vos descendants sachent] 2que J'ai fait résider vos ancêtres dans des tentes quand Je les ai sortis du pays d'Egypte. Je suis l'Eternel votre Dieu.

3Alors Moïse parla des solennités de l'Eternel aux enfants d'Israël. 4L'Eternel parla à Moïse et lui dit : Ordonne aux enfants d'Israël et dis-leur » (Lév. 23 :42-24 :2), Quand vous serez entrés dans le pays que 5Je vous donne en possession, et où vous résiderez en sécurité, vous apporterez du bois pour tous les holocaustes et pour tout le service de 6la maison que vous bâtirez pour Moi dans le pays, le bois à disposer sur l'autel de l'holocauste ; et les veaux [et aussi le bois...] 7pour les sacrifices de la Pâque, pour les offrandes de communion, pour les sacrifices de reconnaissance, pour les offrandes volontaires et pour tous les holocaustes ; et lors de [vos néoménies...] 8[et jours de solennité et] pour tous [les jours ordinaires] et pour les sacrifices et pour tout le service de la maison, ils apporteront [... après] 9la fête de l'Huile nouvelle, ils apporteront le bois deux [à deux par tribu...] 10[...] ceux qui apporteront des offrandes le premier jour : Lévi [et Juda ; le deuxième jour, Benjamin 11et Joseph ; le troisième jour, Ru]ben et Siméon ; [le] quatrième jour, [Issachar et Zabulon ; le 12cinquième jour, Gad et Asher ; et le sixième jour, Dan et Nephtali.]

Le texte passe directement de la fin de Nombres 4 au début de Nombres 7. Sans doute les chapitres 5 et 6 figuraient-ils en un autre endroit du manuscrit. A cette époque, la réorganisation des textes bibliques était, semble-t-il, une pratique éditoriale licite.

Frag. 28 1[« tous ceux] qui participaient à l'exécution d'un service et à [celle d'un transport dans la Tente d'assignation. Leur] 2nombre était de huit mille cinq cent soixante. Sur [ordre de l'Eternel,] 3Moïse

assigna à chacun d'eux un service et un transport ; l'affectation fut [ce que l'Eternel avait commandé à Moïse].

[5][« Et quand] Moïse eut achevé de dresser la [tente, il l'oignit, la sanctifia et... » (Nomb. 4 :47-49, 7 :1).]

Autre exemple de réorganisation thématique, le rapprochement de Nombres 27 et 36. Dans Nombres 27, il est question du droit des filles à hériter, tandis que Nombres 36 traite du mariage des femmes appelées à hériter. Le rédacteur du manuscrit a placé le chapitre 27 avant le chapitre 36 afin que ces thèmes voisins soient traités l'un après l'autre.

Frag. 36 [1][« Si son père n'a] pas de [frères, vous donnerez son héritage à son plus proche parent au sein de sa tribu,] [2]lequel [en] prendra possession. [Ce sera une loi perpétuelle pour les enfants d'Israël, ainsi que l'Eternel l'a ordonné à] [3]Moïse » (Nomb. 27 :11). « [Les phylarques de la tribu des enfants de Ghilad fils de Makhir fils de Manassé, des familles] [4]de la lignée de Joseph se présentèrent devant [Moïse et devant les phylarques, chefs des tribus des enfants [5]d'Israël, et leur dirent : « L'Eternel a ordonné à mon seigneur de distribuer la terre en héritage] [6]par la voie du sort aux [enfants d'Israël... » (Nomb. 36 :1-2).]

E.M.C.

72

HÉRITAGE DU PREMIER-NÉ, DU MESSIE DE DAVID

4Q369

Dans le Psaume 89, verset 27, il est dit : « Je ferai également de lui mon premier-né, le plus grand des rois de la terre. » Le psalmiste parle ici de David, roi le plus célèbre de l'Israël ancien, mais, à l'époque du Second Temple, on commença à considérer que cette déclaration biblique et d'autres analogues ne se rapportaient pas à David lui-même mais à un personnage encore à venir, à un nouveau David, à un fils de David. Les gens commencèrent à penser qu'il s'agissait là d'un messie. Cette interprétation débouchant sur l'idée du « Fils de Dieu » allait finir par bouleverser le monde de fond en comble.

L'auteur du livre du Nouveau Testament intitulé Epître aux Hébreux adopte ce point de vue à propos de sa citation du Psaume 89, verset 17. Dans l'Epître 1 :6, où l'on trouve une suite de citations et d'interprétations de la Bible, il est fait allusion au psaume en ces termes : « Et encore, quand il donne son premier-né au monde... » Dans ce nouveau contexte de l'Epître, le terme du psaume « premier-né » prend un sens messianique, l'auteur démontrant ensuite que Jésus est ce premier-né et donc le Messie.

Cependant, l'auteur de l'Epître ne vivait pas coupé du monde, et Jésus n'était pas nécessairement le seul, ni le premier personnage messianique auquel on eût appliqué la métaphore du fils. A l'époque de Jésus, et certainement à celle de l'auteur de l'Epître, cette idée faisait partie de l'univers intellectuel des Juifs depuis plusieurs générations. Le présent texte en est le témoignage (d'autres passages des manuscrits en attestent également). L'auteur de ce texte écrit : « Tu le nommas ton fils premier-né. » Puis il déclare que ce personnage sera « prince et maître de toute la terre », et que Dieu lui a donné « de justes statuts, comme un père à son fils ». Par la suite, il est dit qu'un jour on verra paraître un chef juif qui conquerra le monde et qu'il sera le fils de Dieu. De surcroît, il sera

son *premier-né*, allusion aux privilèges particuliers dont bénéficient dans la Bible les aînés en matière de succession. Selon la Bible, le premier-né devait recevoir le double des autres fils (quant aux filles, en général elles n'avaient droit à rien en dehors de leur dot). Dans le présent texte, la désignation « premier-né » est, bien sûr, métaphorique, comme le terme « fils ». Par là l'auteur entend que ce messie jouira tout particulièrement de la bénédiction divine et de tout ce que Dieu peut octroyer.

Ce texte est un des trois écrits provenant des grottes voisines de Qumran à parler d'un messie engendré par Dieu ou fils de Dieu*. Comme l'a déclaré Craig Evans : « Ces textes n'indiquent pas qu'on attendait la naissance miraculeuse d'un Messie. Cependant, ils nous aident à comprendre pourquoi les évangélistes Matthieu et Luc cherchèrent à présenter sous cet éclairage la naissance de Jésus** ».

*Il s'agit peut-être ici de la révélation du jugement dernier faite à Hénoch (*Jubilés *4 :19).*

Frag. 1 Col. 1 [1][...] à tous [2][...] aux mystères [... les anges de] Ta paix [3][...] comprendre [... jusqu'à ce qu'] ils reconnaissent leur faute [4][et recherchent Ma face...] de toutes leurs solen[nités] en leur temps [5][...] Tes merveilles, car depuis toujours Tu les as établies [6][...] Son jugement jusqu'au temps fixé pour le jugement [7][...] dans tous les témoignages jusqu'à ce que [8][...]

[9][Kenan était la quatrième génération et Mahalalel était] son [fi]ls. Et Mahalalel était la cinquième génération [10][et Jared était son fils. Et Jared était la sixième génération et Hénoch était] son fils. Et Hénoch était la septième génération.

L'héritage éternel du Messie, premier-né de Dieu. Cette notion de fils est particulièrement intéressante à la lumière de la liste généalogique de la colonne 1 à laquelle le contenu de la colonne 2 est sans doute lié. Tous les « fils » de la colonne 1 sont littéralement des fils. Ainsi, la juxtaposition avec la colonne 2 tend à rendre le statut de fils du Messie d'autant plus concrète.

Col. 2 [1]Ton nom. Tu assignas son héritage afin de pouvoir y établir Ton nom [...] [2]c'est la gloire de Ton monde habité et dessus [...] [3]Tes yeux sont sur lui, et Ta gloire apparaît là pour [...] [4]à ses descendants dans toutes leurs générations, possession perpétuelle. Et to[ut...] [5]et Tu éprouvas Tes bons jugements pour qu'il [...] [6]dans la lumière éter-

* Les autres sont le texte n° 6 *Charte pour Israël durant les Derniers Jours* 2 :11-12, et le texte 27, *Les Derniers Jours : interprétation d'un choix de versets* 3 :10-11.

** Craig Evans, « A Note on the "First-born Son" of 4Q369, » *Dead Sea Discoveries* 2 (1995) : 200.

nelle, et Tu le nommas Ton fils premier-[né]. [Personne ne peut] [7]l'égaler, comme prince et maître de Ton monde habité [...] [8]la c[ouronne des ci]eux et la gloire des nuées, Tu les as placées [sur lui...] [9][...] et l'ange de Ta paix dans sa congrégation. Et i[l...] [10][... Tu] lui [as donné] de justes statuts, comme un père à son fi[ls...] [11][...] son amour. Ton âme est attachée à [...] [12][...] car en eux Ta gloire [...]

Ce fragment concerne la rétribution qui attend le méchant et les récompenses dont sera gratifié le juste.

Frag. 2 [1][...] garde de l'ange d'intercession [...] [2][...] Ta [fo]rce, et lutter contre tous les pa[ys...] [3][...] parmi eux Tes récompenses (rétributions ?) [...] [4][...] et Tes jugements, [Tu] les rends merveilleux parmi eux [...] [5][... concern]ant [t]outes Tes œuvres [...]

M.G.A.

73

SERMON SUR LE DÉLUGE

4Q370

Ce mystérieux ouvrage est un sermon, une homélie fondée sur le récit biblique du Déluge (Gen. 6-9). La première colonne est une évocation de cet événement, et partant, forme, en quelque sorte, le corps du sermon. La deuxième colonne concerne la visée, autrement dit l'admonition du sermon. Malheureusement, cette colonne est fragmentaire et ne permet pas de déterminer avec précision où l'auteur veut en venir.

On ne trouve dans le texte aucun indice sur le public auquel était destiné ce sermon ni sur le « prédicateur » qui a pu le prononcer. Cependant, il est possible d'affirmer que notre auteur connaissait deux autres écrits extrabibliques qui ont été découverts dans les grottes proches de Qumran. A la colonne 1, lignes 1-2, il est fait allusion à l'un des *Psaumes apocryphes de David,* l'« Hymne au Dieu créateur », ligne 13 (voir texte n° 127). De même, la colonne 2, lignes 1 à 5 est en liaison étroite avec un passage de *Eloge de la sagesse*, 1 :13-2 :3 (texte n° 31). D'une certaine manière, ces ouvrages faisaient peut-être autorité pour notre auteur et, notamment dans le cas des *Psaumes apocryphes de David,* peut-être considérait-il qu'il citait l'Ecriture.

L'un des points essentiels du sermon est que la simple abondance présente lors de la création eut une influence corruptrice. L'idée ne figure point dans la Bible et représente une manière originale d'aborder la malédiction que Dieu infligea à Adam à cause de son péché. Pour cette raison, naturellement, Adam dut travailler et gagner son pain à la sueur de son front. Par déduction, notre auteur trouve un bon côté à cette malédiction : certes, les hommes doivent désormais travailler, mais au moins cela les empêche de fauter davantage. La notion suivant laquelle l'abondance engendre le péché se retrouve également dans la littérature rabbinique. Dans *Genèse Rabbah,* par exemple, il est dit à propos de Genèse 8 :22 : « Rabbi Isaac déclara : “D'où vient qu'ils se

rebellèrent contre Moi ? N'était-ce point parce qu'ils semèrent sans avoir à récolter ?" » Bien sûr, ce même sentiment est répandu dans notre société, survivance d'un passé qui a simplement viré de 180 degrés, dans le dicton : « L'oisiveté est mère de tous les vices. »

L'Eternel parle de la munificence de la création et de la rébellion de l'homme.

Col. 1 [1]Alors il couvrit les montagnes de nou[rriture, multip]lia pour eux les vivres, rassasiant chacun de fruits succulents. « Tous ceux qui accomplissent Ma volonté [pourront manger et se rassasier, »] dit le Seigneur, [2]Puis ils béniront [Mon saint] nom ». « Mais par la suite ils firent ce qui à Mes yeux est inique », dit le Seigneur, « Et ils se rebellèrent contre Dieu en [suivant] leurs propres [desseins »].

Evocation du Déluge.

[3]Alors l'Eternel les jugea [selon toutes] leurs pratiques, selon les desseins engendrés par leurs cœurs [iniques]. Il tonna contre eux dans [Sa] puissance, [de sorte que] les [4]fondements mêmes de la te[rre] en furent ébranlés. [L'e]au jaillit des abî[mes], toutes les cataractes du ciel s'ouvrirent ; les abî[mes laissèrent échapper] leurs terribles eaux, [5]les cataractes du ciel se vi[dèrent] de leurs trombes. [Alors] ils furent anéantis par le déluge, chacun d'eux [vaincu par le f]lot — [car] ils avaient transgressé [les commandements de l'E]ternel. [6]Ainsi, de la [fa]ce de la terre tous furent balay[és,] homme [et bête,] oiseau, insecte — tous périrent ; pas même les géa[nt]s n'en réchappèrent [...]

Clémence du jugement divin, à l'époque du Déluge et à celle du sermon.

[7]Mais Dieu établit [un signe d'alliance], Il plaça Son arc [dans la nue] pour se souvenir du pacte [8][qu'Il avait conclu avec l'humanité et avec tout ce qui se meut : jamais plus] les eaux du déluge ne détruiraient, [jamais plus] les eaux dévastatrices [ne se déchaî]neraient [...] **Col. 2** [1]A cause de leur faute, ils chercheront [...] [2]L'Eternel justifiera [...] [3]Il les lavera de leur péché [...] [4]Leur iniquité, en sachant [...] [5]Ils croissent, mais leurs jours sont comme une ombre [...] [6]A jamais Il sera clément [...] [7][Considère] la puissance de l'Eternel, souviens-toi de [Ses] merveilleuses action[s...] [8]Dans la crainte de Lui, que [ton] espri[t] se réjouisse [...] [9]De tes années (?), ne garde pas rancune à [ton prochain...]

M.O.W.

74

RÉCITS SUR LES TRIBUS D'ISRAËL

4Q371-373, 2Q22

Les rouleaux désignés par les numéros ci-dessus constituent, à bien des égards, une énigme. Peut-être sommes-nous en présence de quatre exemplaires d'un même ouvrage littéraire, mais les recoupements sont rares, et de nombreux passages d'un rouleau sont sans équivalent dans les autres textes. Par conséquent, il est fort possible que ces quatre rouleaux contiennent non pas un seul ouvrage littéraire mais plutôt divers passages ou extraits d'autres œuvres. Cela expliquerait la difficulté que nous avons à justifier la grande variété des textes. Ces rouleaux sont officiellement appelés « Apocryphes de Joseph », mais une bonne part de leur contenu n'a rien à voir ni avec le fils de Jacob ni avec les tribus auxquelles il donne son nom. Joseph en est bien la figure centrale, mais on y trouve également au moins un récit sur David et Goliath ainsi qu'un ou plusieurs psaumes, l'un d'eux mentionnant Zimri, fils de Salou, un personnage de l'Exode. En conséquence, le titre adopté ici correspond davantage au contenu réel.

Durant la fin de la période du Second Temple, l'histoire de David et Goliath suscita un énorme intérêt. Ce dernier était tout à fait naturel car les Juifs se trouvèrent sous la botte d'une puissante nation étrangère, puis d'une autre, et le célèbre épisode de la Bible (1 Sam. 17) s'accordait parfaitement à la situation : c'était le paradigme du faible qui l'emporte sur le puissant. C'est pourquoi, dans 1 Maccabées 4 :30, Juda Maccabée (héros de la révolte contre la domination syrienne aux environs de l'an 167 av. J-C) prononce la prière « Sois béni, Sauveur d'Israël, qui déjoua l'attaque du puissant guerrier par la main de Ton serviteur David ». D'autres textes de cette période évoquent également l'image du petit berger terrassant le géant, notamment le manuscrit de la mer Morte appelé *Rouleau de la guerre* (voir texte n° 8, col. 11, l.1-2 du rouleau de la grotte 1).

Autre trait particulier du ou des présent(s) ouvrage(s), l'attaque en règle contre les Samaritains. Les Samaritains étaient une communauté qui vivait au nord de la Judée, sur l'ancien territoire des dix tribus perdues d'Israël. Comme les Juifs, ils vénéraient le Dieu d'Israël. D'ailleurs, quand ils étaient poussés dans leurs retranchements, les rabbins admettaient que les Samaritains étaient par essence des Juifs. Toutefois, ils ne servaient pas Dieu d'une façon reconnue, et, surtout, ils ne le servaient pas dans le *Temple reconnu*, à Jérusalem. En effet, les Samaritains avaient bâti leur propre temple sur le mont Garizim, probablement au IVe siècle av. J-C, et mis en place leurs propres prêtres et leurs propres sacrifices. Ils ne respectaient que la Torah, les cinq premiers livres de la Bible, qu'ils modifièrent par endroits pour étayer leurs prétentions. Ils ne reconnaissaient pas les livres des prophètes, sans doute parce que ces derniers étaient trop focalisés sur le culte de Jérusalem qu'eux-mêmes naturellement contestaient. Pour eux, le lieu central n'était pas Jérusalem mais Garizim. Les Samaritains légitimaient en partie leur existence et celle de leur temple en rappelant qu'ils descendaient des tribus de Joseph, d'Ephraïm et de Manassé. Flavius Josèphe dit à propos de cette prétention : « [Les Samaritains] changent d'attitude suivant la situation. Quand ils constatent que les Juifs sont dans une bonne passe, ils se déclarent leurs alliés, prétendant qu'ils descendent de Joseph et sont donc parents des Juifs par ce lien originel. Cependant, lorsque les Juifs trébuchent, ils disent qu'ils n'ont rien de commun avec eux » (*Antiquités, 9.291)*. Si Juifs et Samaritains s'affrontaient, c'est donc en partie parce que les uns et les autres se prétendaient les véritables descendants de Joseph. De cette polémique on trouve un écho dans la portion 3 ci-dessous qui nous laisse entrevoir un aspect de la vie politique et de la propagande juives durant la période du Second Temple.

Récit sur David et Goliath, où la taille de Goliath est manifestement comparée à celle du géant Og, roi du Basan dont il est fait mention dans le livre de Josué.

Portion 1* [2]Tous ses serviteurs avec Og [...] Il mesurait [six] coudées [3]et demie de haut, deux [coudées de large... Il avait] une lance pareille à un cèdre, [4]un bouclier pareil à une tour. Celui qui a le pied leste [...] [5]celui qui les dépouille. [Je] ne me tenais pas à une demi-lieue [...] [6]et je ne recommençai pas, car l'Eternel notre Dieu le vainquit ; [je le frappai] avec le tranchant de [l'épée...] [7]j'avais préparé des frondes meurtrières, ainsi que des arcs, et ne [...] [8]Car c[ette]

* La portion 1 comprend 4Q373 frag. 1+ 2, 2Q22 col. 1 et 4Q372 frag. 19. Il est fait usage du terme « portion » car il n'est pas certain que les manuscrits se recoupent complètement ; par conséquent, il est impossible d'ordonner les « portions » comme elles auraient pu l'être dans « l'original complet » ou de parler de colonnes dans un tel ouvrage.

guerre avait pour objet de prendre des villes murées et de répandre la terreur [...]

Ce fragment semble également se rapporter à l'histoire de David et Goliath.

Portion 2 [2][...] l'Eternel dans les cieux [...] [3][...] dans les abîmes, et dans tout Abbado[n...] [4][... Celui Qui ex]erce sa main au combat, Celui Qui venge [...] [5][... Celui Qui] lui [d]onne le discernement afin qu'il sache comment bâtir (?) [...] [6][... pour f]aire ce qui Lui plaît à jamais, selon la grandeur de [Son...] [7][...] temps. Assurément Il t'a donné la force pour l'empor[ter...] [8][...] et Il les livra au pouvoir de Son peuple, comme jugeme[nt...] [9][... la mont]agne du Basan [ils] la vain[quirent], avec toutes [ses] villes [...] [10][...] tu te revêtiras de [...] [11][...] Celui qui donne à son peuple confiance en [...] [12][... l'ennemi d'Is]raël, car il a été vaincu devant lui [...] [13][... le frappant] à la tête avec une pierre bless[ante] [...]

Ce fragment présente les tribus de Joseph, Ephraïm et Manassé, deux des dix tribus perdues du nord d'Israël, et commence par l'exil que leur valut le culte des idoles.

Portion 3* [2]Celui qui fait [... ils suivirent] des étrangers et [3]les faux prêtres, et ils honorèrent ceux qui fabriquent [des idoles... ils abandonnèrent Dieu le] [4]Très-Haut, aussi les livra-t-Il au pouvoir des nations, afin de [... et Il] les [éparpilla] dans tous les pays, et dans toutes [les nations] Il [5]les dispersa [...] ils ne vinrent pas [...] [6]Israël, et Il les fit disparaître du pays de [...], du lieu [...] Les nations ne leur laissèrent [7]aucun reste dans la Vallée de la Vision. Elles [labourèrent] Sion [pour en faire un champ,] et elles firent [...] elles firent de [8]Jérusalem un monceau de ruines, de la montagne de mon Dieu des bos[-quets] sacrés [...] les lois de [9]Dieu, et Juda aussi avec eux. Il se trouva à la croisée des chemins, se demandant s'il devait f[aire...] [10]être avec ses deux frères.

Ensuite, la portion évoque l'installation des Samaritains sur les terres qui avaient appartenu aux tribus de Joseph. La ligne 12 se rapporte, semble-t-il, à la construction du temple samaritain sur le mont Garizim. Ce temple rivalisa avec celui de Jérusalem durant plusieurs siècles, jusqu'à sa destruction par le roi juif Hyrcan I aux environs de l'an 113 av. J-C. La haine de l'auteur envers les Samaritains est manifeste.

En outre, Joseph fut emmené dans des pays qu'il ne conn[aissait pas...] [11]dans une nation étrangère, dispersé dans le monde entier.

* La portion 3 comprend 4Q372 frag. 1 + 4Q371 frag. 1, 8 et 11.

Toutes ses montagnes furent désertées, [...] et des sots [s'installèr]ent [dans son pays], [12]ils se bâtirent un haut lieu sur la haute montagne, afin de susciter le zèle d'Israël. Ils prononcèrent des paro[les insultantes contre] [13]les fils de Jacob, tinrent d'horribles propos, allant jusqu'à blasphémer le sanctuaire de Sion. Ils proférèrent sur eux des mensonges, [14]débitèrent toutes sortes de faussetés, dans le but d'exaspérer par leurs paroles Lévi, Juda et Benjamin.

Pendant leur exil, les tribus de Joseph sont amenées à se repentir. « Joseph » implore Dieu dans une longue prière.

Pis encore, Joseph [avait été livré] [15]au pouvoir d'étrangers qui épuisèrent sa force et brisèrent tous ses os, jusqu'à le conduire au seuil de la mort. A ce moment, il cria vers Dieu, [16]implorant le Tout-Puissant de l'arracher à leur pouvoir. Il dit :

« O Père, mon Dieu, ne m'abandonne pas au pouvoir des nations. [17]Exerce Ta justice en ma faveur, afin que le pauvre et l'opprimé ne périssent point. Tu n'as besoin ni des nations ni des peuples — [18]besoin du moindre secours. Un seul de Tes doigts est plus grand, plus fort que n'importe quoi sur terre. Assurément Tu montres ce qui est vrai ; [19]aucune forfaiture ne réside auprès de Toi. Multiples sont Tes grâces, grande Ta fidélité envers tous ceux qui Te recherchent. On [a pris] ma terre, celle de tous mes frères qui [20]m'ont rejoint. Un peuple ennemi y est installé, il profère d'horribles choses, accable de sarcasmes, blasphème, injurie [21]tous Tes adorateurs, y compris Jacob. Il provoque la colère de Lé[vi, de Juda et de Benjamin par ses propos mensongers...] [22]Quand Tu les feras disparaître de toute la surface de la terre, quand ils seront livrés [...] [23]Alors je me lèverai pour pratiquer la justice et la droitu[re... Pour faire] [24]ce qui plaît à mon Créateur, pour offrir les sacrifices de reconnaissance... Je louerai] [25]Mon Dieu, parlerai de Sa bont[é...] [26]Je Te louerai, ô Seigneur, mon Dieu, je Te bénirai pour tous [...] [27][les anciennes choses.] J'enseignerai aux rebelles Tes statuts, à tous ceux qui T'ont abandonné, [Ta] Lo[i... Je distinguerai le bien] [28]du mal, afin que Tes témoignages ne me blâment point, afin de proclamer [Tes] justes paroles. [...] [29]Assurément Dieu est grand, saint, puissant et redoutable, terrible et merveilleux [... Sa gloire réside dans les cieux] [30]et sur la terre, et même dans les profondeurs de l'abîme. Honneur et [gloire...] [31]Je sais et comprends [...]

Cette portion comprend un ou peut-être deux psaumes. Les premières lignes soulignent avec force l'autorité de celui qui parle, mais nous ne savons pas de qui il peut s'agir. Les dernières évoquent la promesse que Dieu fit de combattre pour Israël et de détruire ses ennemis. Zimri fils de Salou est mentionné dans Nombres 25 :14. Il était parmi ceux qui furent exterminés pour apostasie.

Portion 4 [4][...] Je louerai le Sei[gneur, afin que mes pensées [puissent] Lui être agréables [...] [5][et] cœur, enseigner le discernement [...] jugement, car ma parole est plus [dou]ce que le miel, [ma] lan[gue] plus agréable que le vin. [Chaque parole que j'énonce] [6]est vérité, chaque propos de ma bouche, jus[tice]. Aucun de ces témoignages ne faillira, aucune de ces belles promesses ne mourra, car tous [...] [7]Le Seigneur a ouvert ma bouche, les mots que j'énonce viennent de Lui. Sa parole est en moi, afin que je proclame [... A nous appartiennent] [8]Ses grâces ; Il ne donnera pas Ses lois à une autre nation ; Il n'en dotera pas non plus aucun étranger. Assurément [...] [9][A]braham, car Il a promis à Jacob d'être avec lui pour l'étern[ité] tout entière [...] [Il a promis] de faire périr tout ennemi d'[10][I]sraël, d'exterminer par l'entremise des nations tous ceux qui attenteraient à l'hérita[ge de Ses bien-aimés...] [11][...] de venger leur sang versé. Il insuffla la terreur dans le cœur de Midian, e[nnemi d'Israël, car l'Eternel est notre Dieu,] [12]Lui seul. Zimri, fils de Salou, et cinq rois de Midian furent taillés en pièces [...]

M.O.W.

75

DISCOURS SUR L'EXODE ET LA CONQUÊTE

4Q374

Les portions de cet ouvrage qui ont survécu évoquent la sortie d'Egypte et la conquête de la Terre promise. Le tout est si fragmentaire qu'il est impossible de déterminer la nature des développements. Toutefois quelques points sont clairs. La frayeur et l'impuissance des ennemis d'Israël au moment où le peuple de Dieu luttait pour s'emparer de Canaan sont un thème central. L'auteur y oppose la pitié et le soutien de Dieu pour Israël, même dans les occasions où le peuple perdit courage. Notons l'allusion à Exode 7 :1 où l'auteur qualifie Moïse de « dieu au-dessus des puissants ».

La ligne 8 est frappante parce qu'on y trouve juxtaposées la guérison et une citation de la bénédiction pontificale figurant dans Nombres 6 :24-26. Une amulette avec précisément ces versets gravés sur elle et datant de la fin du VI[e] siècle av. J-C — antérieure donc de plusieurs siècles à nos rouleaux — vient d'être découverte dans des fouilles à Ketef Hinnom à Jérusalem. Le fait que ces versets aient été inscrits sur une amulette indique qu'ils furent très tôt utilisés à des fins magiques, et notre manuscrit tend à le confirmer avec cette référence explicite « pour la guérison ». L'incantation magique constituée par l'association de la bénédiction pontificale et de la guérison fut à l'évidence pendant longtemps une tradition bien établie. En passant, notre auteur fait allusion à la conception populaire du pouvoir divin de cette bénédiction.

Frag. 2 Col. 2 [1]ensemble et [...] [2]Ainsi les nations se soulevèrent, mues par la colère [...] [3]par leurs actions et par les méfaits de [...] [4]de sorte qu'i[ls] n'ont ni reste ni survivant. Quant à leur progéniture, [...] [5]Il implanta Ses élus dans une terre plus désirable qu'aucune autre, dans [...] [6]Il fit de lui un dieu au-dessus des puissants, une entra[ve] pour Pharaon ; Son serv[iteur Moïse...] [7]Alors ils défaillirent, leurs

cœurs tremblèrent et l[eu]rs entrailles se liquéfièrent. Mais Il eut pitié de tou[s Ses élus...] [8]« Quand Il fit rayonner Sa face sur eux » (Nomb. 6 :25) pour la guérison, ils retrouvèrent toute leur force, et au moment de [...] [9]Tous ceux qui ne Te connaissaient pas défaillirent et trem[-bl]èrent. Ils chancelèrent au br[uit de...]

M.O.W.

76

RECONNAISSANCE DU VRAI PROPHÈTE

4Q375

Dans son apologie du judaïsme intitulée *Contre Apion*, Flavius Josèphe écrit : « De l'époque d'Artaxerxès à nos jours, on a tout consigné, mais la fiabilité est moins grande que pour les périodes antérieures en raison de *l'incertitude sur l'exacte succession des prophètes* » (*Ap.* 1. 41 ; c'est nous qui soulignons). De cette déclaration on peut déduire la chose suivante : Flavius Josèphe croyait que le don de prophétie s'était perpétué jusqu'à son temps. C'est l'exacte succession des prophètes qui avait pris fin, et non le phénomène de la prophétie en tant que tel. En d'autres termes, depuis environ 350 av. J-C jusqu'en 90 de notre ère, il y eut une véritable succession de prophètes, mais les gens s'interrogeaient sur la crédibilité de tel ou tel prétendant au titre en question. Les prophètes continuèrent donc d'apparaître, mais désormais il était très difficile de distinguer les vrais des faux.

Le présent texte illustre certaines des dimensions sociales de cette situation. Il prend pour point de départ un passage célèbre sur la prophétie dans Deutéronome 18 :18-22 où le faux prophète est défini comme l'annonciateur d'une chose qui ne s'accomplit pas. Parlant au nom de Moïse, notre auteur imagine une situation où deux groupes sont en désaccord sur la véracité des dires d'un prophète. L'affaire est présentée en termes d'apostasie, pratique courante, à l'époque du Second Temple, pour signifier un désaccord avec une interprétation biblique. Comment fallait-il traduire dans les faits la révélation de Dieu ? La démarche d'un groupe était *ipso facto* jugée par un autre comme relevant de l'apostasie.

Notre auteur imagine une sorte de cérémonie complexe de mise à l'épreuve à laquelle sont associés le « prêtre oint » (c'est-à-dire le grand prêtre) et l'Arche du Statut. Il semble croire que des lois secrètes, inconnues de la masse du peuple d'Israël, sont conservées dans l'Arche ou dans ses environs. C'est pourquoi le prêtre se retire en ce lieu et se

livre à une étude afin de déterminer si le prophète est vrai ou faux. Ainsi il parviendra à élucider le verdict de Dieu. Nous pouvons donc imaginer que notre auteur appartenait à un groupe qui avait des raisons de vouloir apporter les nuances mentionnées aux commandements bibliques. Pareille modification ne pouvait naturellement être faite qu'au nom de Moïse. Il semble donc concevable de penser que le groupe ayant donné naissance à ce texte voulait soutenir un homme accusé d'être un faux prophète.

Observation sur le vrai prophète qui, de l'avis général, parle au nom de Dieu.

Frag. 1 Col. 1 [1](Vous accomplirez) [tout ce que] Dieu vous ordonnera par l'entremise de son prophète, et vous observerez [2][tous] ces [sta]tuts. Vous retournerez vers l'Eternel votre Dieu de tout [3][votre cœur et de tou]te votre âme ; alors votre Dieu Lui-même renoncera à la fureur de son courroux [4][pour vous tirer] de tous vos mauvais pas.

Le prophète que certains qualifient de vrai, d'autres de faux.

Mais tout prophète qui se lèvera pour vous entraîner [5][vers l'apostasie, et] vous [détourner] des voies de votre Dieu, celui-là sera mis à mort. Toutefois, si la tribu à laquelle il [appartient] [6]s'avance et déclare : « Il ne doit pas être exécuté, car c'est un homme juste, [7]un prophète [dig]ne de confiance », alors vous vous réunirez, cette tribu, vos anciens et vos juges, [8][à] l'endroit que votre Dieu aura choisi sur l'un des territoires de vos tribus. Vous vous présenterez devant [9][le pr]être qui a été oint, sur la tête duquel on a versé l'huile d'onction.

Procédure à suivre par le prêtre oint afin de déterminer si le prophète doit mourir. La cérémonie décrite aux lignes 3 à 6 est similaire à celle prescrite par la Bible pour le jour des Expiations (Lév. 16).

Col. 2 [3]et il prendra [un jeune taureau du troupeau, et un bélier... il prendra de son sang] [4]avec [le] do[igt et en aspergera les quatre coins de l'autel des holocaustes...] [5]la chair du bé[lier... un] bouc mâ[le] [6]pour le sacrifice expiatoire. Qu'il pre[nne le bouc et fasse propitia]tion avec lui pour toute l'assemblée. Ensuite, [il approchera de] [7]l'enceinte[du voile et se pla]cera près de l'Arche du Statut. Là, il se livrera à une étude afin de déterminer le [verdict de] [8]l'Eternel, comparant toutes les [lois] qui ont été te[nues sec]rètes à vos yeux. Puis il sortira pour rejoindre tou[te] [9]l'assemblée. Ceci, alors, [...]

M.O.W.

77

APOCRYPHE DE MOÏSE

4Q377

Moïse composa beaucoup plus d'ouvrages que les cinq livres de la Bible qu'on lui attribue en général. Ou du moins c'est ce que l'on prétendait. Parmi les manuscrits de la mer Morte, il y a près de douze textes différents qui ne figurent pas dans nos Bibles mais attestent, par tel ou tel trait, que Moïse en fut l'auteur. Citons en particulier *Jubilés, Paroles de Moïse* (texte n° 9), des réécritures de textes bibliques (textes n° 16 et 71), *Reconnaissance du vrai prophète* (texte n° 76), *Rouleau du Temple* (texte n° 131) et le présent ouvrage. En outre, *Discours sur l'exode et la conquête* fait peut-être également partie de ces écrits mosaïques (texte n° 75). Le simple nombre de ces textes témoigne de l'importance cruciale de Moïse dans la légitimation des idées religieuses à l'époque du Second Temple. Celui qui pensait que la Bible ne disait pas ce qu'elle aurait dû dire, qui était convaincu de ce que Dieu aurait dit par l'intermédiaire de Moïse tout en ayant omis de le faire, se saisissait alors d'une plume et écrivait, pour ainsi dire, à la place de Moïse.

Le présent texte est un apocryphe mosaïque de ce type. Malheureusement, il est si fragmentaire qu'on ne peut plus voir exactement à quoi son auteur voulait donner le sceau de l'autorité mosaïque. Notons qu'il qualifie Moïse de « oint » (l. 5, *messie* en hébreu). Jamais dans la Bible ce terme n'est employé pour désigner le célèbre législateur, bien qu'il soit, par ses connotations hébraïques, tout à fait approprié. Dans la même veine, l'auteur fait de Moïse le « héraut des bonnes nouvelles ». Là encore, jamais la Bible n'utilise cette expression à son endroit. Ces deux occurrences indiquent que Moïse était investi du rôle de prophète et de héraut (à comparer avec Isaïe 61 :1-5). Il se peut d'ailleurs que l'un des objectifs de l'ouvrage ait été tout simplement de conférer ces titres à la plus grande figure de l'histoire d'Israël.

Réaction du peuple lorsqu'il entend les commandements de Dieu émanant du Sinaï.

Frag. 2 Col. 2 [3]Et Eliba (?) répondit : « Ecou[te], ô congrégation du Seigneur, et prête l'oreille, vous tous qui êtes assemblés, soyez témoins [...] [4]à t[outes] Ses paro[les] et à tous Ses jugem[ents]. Maudit soit l'homme qui s'abstiendra de perpétuer et d'ob[server] [5]tous les commande[ments du S]eigneur énoncés par Moïse son oint, et qui ne suivra pas l'Eternel, le Dieu de nos pères, Celui qui [6]nous a fait entendre Ses sta[tuts] des montagnes du Sinaï.

Car Il a parlé ave[c] la congrégation d'Israël face à face, à la manière d'un homme qui parlerait [7]à un ami. Comme la lu[m]ière retient l'attention de l'homme, Il nous est apparu sous la forme d'une flamme dévorante là-haut dans les cieux, [8]tandis que sur la terre Il s'est tenu sur la montagne pour faire entendre ses préceptes. Assurément il n'est point de Dieu en dehors de Lui, ni point de Rocher qui Lui soit comparable. Toute [9]la congrégation répondit, mais tous furent terrifiés par la gloire de Dieu et par le terrible fracas du tonnerre. [10]C'est pourquoi ils se tinrent à distance.

Moïse, l'homme de Dieu.

Durant ce temps, Moïse, l'homme de Dieu, se trouvait avec Dieu dans le nuage. Le nuage [11]le recouvrait, car [...] comme il était sanctifié. Dieu parlait par sa bouche comme s'il fût un ange ; en effet, quel héraut de bonnes nouvelles fut jamais son égal ? [...] [12]C'était un homme pieux et [...] comme il n'y en eut jamais de créé avant ou depuis [...]

M.O.W.

78

PSAUMES DE JOSUÉ

4Q378-379

Josué, fils de Noun, n'eut jamais son pareil, du moins comme serviteur de Moïse. Selon la Bible, il fut très fidèle à son maître, et, lorsque ce dernier mourut avant de pénétrer en Terre promise, c'est lui qui fit traverser au peuple le Jourdain et donna à chacun son héritage. La conquête de Canaan et le partage de la terre sont relatés dans le livre de Josué. Le présent ouvrage intitulé *Psaumes de Josué* est en quelque sorte un doublon du texte biblique. Il appartient à la catégorie des « réécritures bibliques », et développe les aspects de l'original qui frappaient le plus son auteur. Avant de décrire plus avant l'ouvrage, il faut toutefois noter ceci : rien ne prouve que les deux manuscrits regroupés soient deux exemplaires d'une même œuvre. Il n'y a entre eux aucun recoupement et, si l'on pense qu'il s'agit de deux exemplaires d'un même ouvrage, c'est en raison du contenu, du style, de l'usage des noms divins et du mode d'adaptation de l'Ecriture.

Cette hypothèse retenue, l'ouvrage suivait, semble-t-il, plus ou moins fidèlement, pour le récit de la conquête, la même chronologie que le livre biblique de Josué (d'où la disposition des fragments ci-dessous). Cependant, à la différence de l'original, le présent texte contient un grand nombre de discours, de prières et d'hymnes. De surcroît, l'auteur manifeste plus d'intérêt pour la chronologie que le texte biblique. Le frag. 12 de 4Q379 présuppose un système de calcul du temps par périodes de quarante-neuf ans, ou jubilés, dont font état le livre des *Jubilés* et divers manuscrits de la mer Morte. L'auteur s'intéresse aussi tout particulièrement au pontificat. C'est pourquoi il porte son attention sur Lévi, fils de Jacob, qui devait donner naissance à la dynastie des prêtres, et distingue Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron, qui exercèrent des fonctions sacerdotales.

Le fragment 22 de 4Q379 doit faire l'objet d'une mention spéciale

car un autre rouleau, *Recueil de textes messianiques* (texte n° 24), le cite comme s'il s'agissait de l'Ecriture. Le *Recueil* mentionne le passage juste après divers autres extraits provenant de la Bible. Cette juxtaposition permet de supposer que tous les passages étaient considérés d'égale autorité et pose donc la question du canon. Par le terme « canon » nous entendons l'ensemble des livres jugés d'inspiration divine et comme faisant autorité dont l'assemblage finit par constituer la Bible. A l'époque des rouleaux de la mer Morte, le canon ne semblait pas encore tout à fait clos. En fait, il est prouvé que les diverses factions juives ne s'entendaient pas sur les livres devant faire autorité. Tout le monde, semble-t-il, reconnaissait le caractère sacré des livres de Moïse (de la Genèse au Deutéronome) et des prophètes, mais c'était à peu près tout. Le présent ouvrage fut sans doute jugé authentique : se présentant comme un texte écrit par Josué, il était considéré comme tel. Ainsi, au moins pour quelques Juifs, les *Psaumes* n'étaient pas moins « bibliques » que le livre de Josué sous la forme que nous lui connaissons.

Passage assez mystérieux, empruntant des expressions à l'épisode de Balaam, Nombres 24. Peut-être le but recherché était-il de citer une dernière prière de Moïse, prononcée juste avant sa mort.

4Q378 Frag. 26 ^{1}[... un homme] qui conn[aît] le savoir du Très-Haut, qui [voit] la vis[ion du Tout Puissant...] ^{2}[... gar]de la foi en nous, ô homme de Dieu, car [...] ^{3}[...] et le Conseil du Très-Haut en[ten]dit la voix de M[oïse...] ^{4}[...] Dieu Très-Haut [...] ^{5}[... et] grands présages. Par la colère furent retenus [...] ^{6}[...] un [ho]mme pie[u]x, et souviens-toi à jamais [...]

Le peuple pleure Moïse. La ligne 5 fait allusion à la terreur des Cananéens devant Israël au début de la conquête.

Frag. 14 ^{1}[...] Alors les enfants [d'Israël] pleurèrent [Moïse dans les plaines de Moab,] ^{2}[au bord du Jourdain près de Jéricho, de Bet-Yeshimoth [jusqu'à Abel-shittim — trente jours en tout. Ils arrivèrent au terme] ^{3}[des jours de pleurs] et de deuil pour Moïse, et les enfants d'Is[raël...] ^{4}[... le pacte q]ue l'Eternel avait conclu avec lui. [Et le Seigneur dit : « A compter de ce jour] ^{5}[Je fais en sorte que vous inspiriez la cr]ainte et la terreur [aux peuples... »]

Ce passage semble mettre en garde la nation contre une future apostasie sur un mode qui rappelle Deutéronome 28-29. Le peuple apprend que, s'il devient infidèle à Dieu, de terribles malédictions s'abattront sur lui. Parmi elles, d'après la ligne 5, un accroissement du nombre des bêtes de proie qui dévoreront les hommes.

Frag. 3 Col. 1 ^{1}[...] les rendre impurs et [...] ^{2}[...] vos [p]ères à leurs

fils. [3][...] beaucoup d'épreuves vous atteindront et tous [4][... Moïse, l'ho]mme de Dieu [5][...] de vous, et vous deviendrez une proie pour lui [6][... d'un coin du] pays à l'autre, et [le Seigneur] vous fera errer [7][...] au point de disparaître, au point de vous insurger [8][contre le Seigneur... le Sei]gneur votre Dieu. Ils s'abattront sur vous [9][...t]outes les nations qui [10][...] comme vous avez fait [11][...qui] vous ont asservis.

Discours au peuple où Josué rappelle les propos que Moïse lui adressa avant le franchissement du Jourdain. Comparer avec Josué 1 :10-18.

Col. 2 [3]et il apporta [...] [4]Alors, [en ce] jour même [...] [5]Car nous avons écouté Moïse [...] [6]homme grand et vertueux [... nommer des chefs pour les milliers, les] [7]centuries, les cinq[uantaines, et les décuries... ainsi que des juges] [8]et des magistrats [...] [9]il écoutera et ne [... Ne crains pas,] [10]et n'aie pas peur. Au contraire, sois fort et cou[rageux, car tu vas donner à ce peuple son héritage... Le Seigneur ne] te [11]quittera ni ne [te] délaissera. [Que tes mains soient fortes... Lève-toi] [12]afin de conduire [ce peuple] dans son périple [...]

Discours dans lequel Josué semble s'adresser à Israël et fait allusion à une prière antérieure en faveur du peuple, prière peut-être présentée par Moïse. Ces propos auraient été tenus la veille de la traversée du Jourdain par le peuple. Josué mentionne le sort de tous ceux qui ont manifesté leur opposition à Moïse, mettant implicitement en garde contre un sort analogue ceux qui voudraient se dresser contre lui, le nouveau chef désigné par Dieu.

Frag. 6 Col. 1 [4][... Acce]pte une prière concernant nos péchés [5][...] Ne soyez pas comme ces frères qui [de]scendirent [6][dans la fosse... Fais en sorte que] les méfaits de cet homme soient [connus] à jamais, dans tous les temps (?) [7][...] ta [fau]te. Mes frères s'opposeront à vous...

Prière analogue, peut-être présentée par Caleb ou le pontife Eléazar.

Frag. 22 [1][... Car] Moïse [implora :] « O mon Dieu, Tu ne les as pas détruits pour leurs péchés [2][...] avec Toi par l'entremise de Josué, l'assistant de Moïse Ton serviteur [3][...] au moyen d'un oracle à Josué, en faveur de Ton peuple [4][... le pac]te que Tu conc[lus] avec Abraham [5][... Un Dieu témoignant] de la miséricorde à des milliers.

Evocation de la Terre promise. Comparer avec Deutéronome 8 :7-9.

Frag. 11 [1][...] Car l'Eternel [to]n [Dieu] est en train de parler [2][...] pour confirmer les paroles qu'Il prononça [3][....] qu'Il jura à Abraham de [4][nous] donner [et nous conduire dans un] pays vaste et délectable, un pays de cours d'eau, [5][de sources et de nappes souterraines jaillis-

sant dans les va]llées et les collines, un pays regorgeant de froment et d'orge, [6][de vignes, de figuiers et de grenadiers, d'oliviers et] de miel. Oui, c'est un pays où coulent le lait et le miel, [7][où vous ne manquerez de rien, un pays] où les ca[ill]oux sont du fer et dont les collines recèlent du cuivre que [tu pourras extraire] [8][...] explorer. [Israël] héritera [...]

Franchissement du Jourdain. La référence à l'année jubilaire est liée à un système chronologique souvent évoqué dans les rouleaux de la mer Morte.

4Q379 Frag. 12 [1][... les eaux] qui coulaient [...] [2][... les eaux] qui coulaient se figèrent, se figèrent en un seul [3][tas... Les enfants d'Israël tr]aversèrent à pied sec au premier [4][mo]is, durant la qua[rante et u]nième année de leur exode après avoir quitté le pa[ys] d'[5]Egypte. C'était l'année jubilaire, qui débuta à leur entrée dans le pays de [6]Canaan. A présent, le Jourdain s[o]rt de son lit et inonde de son [7][e]au du qua[tr]ième mois jusqu'à celui de la récolte du froment.

Deux passages, semble-t-il, de louanges à Dieu après la traversée. L'importance accordée à Lévi dans le premier fragment est à souligner car, bien que n'étant pas le premier-né, il est mentionné en premier.

Frag. 1 [1][... Jacob,] et Tu le comblas de dou[ze fils...] [2]à jamais : Lévi, l'aimé de [...] [3][... et] Ruben et Ju[da et...] [4][... et] Gad et Dan et [...] [5][...] les douze tribus d'[Israël...]

Frag. 17 [2][...] et bénédiction [...] [3]avec ses paroles, et il fut fidèle à la Loi [...] [4][... Tu transféras l'alliance que Tu avais passée avec] Abraham, Isaac et Jacob à Moïse [5][... Aaron, E]léazar et Ithamar. Je me réjouirai [...]

Ce fragment contient un passage cité ci-dessus par le texte n° 24, Recueil de textes messianiques. *Quelle que puisse être son interprétation dans le texte n° 24, ce passage vient ici en complément de Josué 6 et se rapporte essentiellement à la destruction de Jéricho relatée à cet endroit de la Bible. Le « filet d'oiseleur » (l. 10) servait à capturer des oiseaux pour s'en nourrir.*

Frag. 22 [5]Béni soit l'Eternel, Dieu d'I[sraël...] [6][...] [7]Quand Jos[ué] eut a[che]vé de pri[er et d'off]rir des psaumes de louange, [il dit :] [8]« Mau[dit soit ce]lui qui tentera de reb[ât]ir cette [v]ille ! Avec l'aide de [son] premier-né il posera ses fondations, [9]et avec l'aide de [son cad]et il érigera ses portes ! » (Jos. 6 :26). Vois, [un] être [mau]dit, [du lot de Bélial,] [10][va se lever] et deviendra un filet d'oiseleur pour son peuple ainsi qu' une source de ruine pour tous ses voisins. [Après lui] se lève[ront] [11][ses fil]s qui seront tous deux des instruments du

mal. Ils rebâtiront [12]cette [ville] et dresseront pour elle une muraille et des tours, créant [une forteresse du mal] [13][dans le pays,] un monument d'iniquité en Israël, un objet d'horreur en Ephraïm [et Juda.] [14][Ils répandront le blasphème] dans le pays, une grande impureté parmi les fils de Jacob. Ils ver[seront le sang comme de l'eau sur les remparts de la fille de Sion et dans l'enceinte de Jérusalem.]

M.O.W.

79

RECUEIL DE PSAUMES ROYAUX

4Q380, 4Q381

Les 150 poèmes figurant dans le livre biblique des Psaumes ne représentent pas la totalité des hymnes d'Israël. A n'en pas douter, il y en eut des milliers d'autres, et les Juifs continuèrent d'en composer longtemps après la fin de l'ère biblique. Un grand nombre de ces psaumes jusque-là inconnus ont été découverts dans les caches de Qumran (voir textes n° 15 et 127). Certains d'entre eux sont des imitations du genre biblique avec un tour sectaire. D'autres ne seraient pas déplacés dans le Psautier biblique lui-même.

Les hymnes de louange de ce groupe de rouleaux appartiennent à la seconde catégorie. Ce sont des exemples particulièrement représentatifs des chants d'Israël, bien que leur formulation soit souvent tributaire d'expressions bibliques. Y figurent même parfois des citations littérales de l'Ancien Testament.

Les psaumes bibliques sont de deux ordres : la « lamentation » et la « louange ». Dans l'un et l'autre cas, ils peuvent concerner soit l'individu, soit la communauté. La lamentation est centrée sur une crise ou une catastrophe traversée par le psalmiste ou la nation tout entière et comprend en général une prière pour la délivrance du malheur. La louange souligne la grandeur de Dieu et ce qu'il a fait pour le psalmiste et pour la nation.

Les psaumes traduits ci-dessous sont attribués fictivement à certains rois de Juda. Comme le roi incarne par sa personne le destin de la nation, ces hymnes présentent des traits à la fois individuels et communautaires.

Les spécialistes qualifient certains psaumes de louange bibliques de « chants de Sion », parce qu'ils insistent sur le choix que Dieu a fait de

Jérusalem pour y placer son roi et son temple (par exemple les Psaumes 48 et 87). Le texte qui suit est un autre « chant de Sion ».

4Q380 Col. 1 [1][...] [2][... Jéru]salem est [3][la ville que le] Sei[gneur a choisie] depuis l'éternité et pour [4][l'éternité...] sainte, [5][car le no]m du Seigneur est invoqué sur elle. [6][Sa gloire] est visible sur Jérusalem [7][et] sur Sion. Qui peut dire le nom [8]du Seigneur et proclamer toutes [Ses] louanges ? [9]L'Eternel [s'est] souvenu [de lui] dans Sa bonté, et a pris soin de lui en lui [10]montrant ce qui est bien [...] **Col. 2** [1][car] il T'a donné un homme [...] [2]car c'est lui qui observa [Ses] commandements [...] [3]qui appartiennent à tous les enfants d'Israël [... est-ce] [4]votre main qui vous sauvera ? En vérité la puissance de Dieu [...] [5]ceux qui font le bien, et haïssent le mal, jusqu'à [...] [6]osez-vous faire le mal, de crainte de [...] périr [...] [7][...]

Certains psaumes bibliques sont attribués à des figures de l'histoire d'Israël, notamment David, mais aussi le roi Salomon (Ps. 72, 127) et Moïse (Ps. 90). Le recueil de Qumran contenait un psaume qui aurait été composé par le prophète Obadia, mais il n'en reste plus grand-chose.

[8]Psaume d'Obadia. Dieu [...] [9]la vérité en lui, et la grâce [...]

L'« homme de Dieu » auquel est attribué ce psaume est sans doute le roi David car on y trouve des extraits du Psaume 18 qui lui est également attribué (David est appelé « l'homme de Dieu » dans Néh. 12 :24).

4Q381 Frag. 24 [4]Psaume de l'homme de Dieu. O Seigneur Dieu [...] [5]affranchis Juda de tous ses ennemis, et d'Ephraïm [...] [6]génération. Et ils le loueront pour sa grâce, et ils diront : « Lève-toi, ô Eternel [...] [7]« Ton nom est ma délivrance, mon rocher, ma citadelle, mon sauveur » (Ps. 18 :2), [ô Eternel...] « au jour [de mon] malheur [8]j'implore le Seigneur » (Ps. 18 :6), car mon Dieu me répondra. Mon secours [...] mes ennemis, et il dira, [9]En vérité [...] au peuple, « et je [... mon cri] montera à Son oreille [10]et [ma] voix, [Il l'entendra dans Son temple » (Ps. 18 :6). « Alors] la terre [tremblera et vacillera, les colonnes qui soutiennent les montagnes seront ébranlées... » (Ps. 18 :7)]

Bien que l'intitulé manque, ce psaume fait aussi peut-être partie de ceux qui furent attribués à David. En effet, on y trouve des citations du Psaume 86, dont David est supposé être l'auteur, et du Psaume 89 qui, bien qu'attribué à « Ethan l'Esrahite », porte sur le choix par Dieu de la famille de David pour les honneurs royaux. D'autre part, le psalmiste se présente (v. 7) comme « ton oint ». Etre appelé du nom de

Dieu (v. 9) signifie être identifié tout particulièrement à Dieu, comme l'était David.

Frag. 15 [1][...]Tu renouvelleras mon cœur [...] [2][« tourne-toi vers moi et sois-moi propice, prodigue Ta force à Ton serviteur] et délivre le fils de Ta servante » (Ps. 86 :16). « Montre-moi [3][un signe favorable, afin que mes ennemis soient effrayés et reculent, car Toi,] mon Dieu, Tu m'as secouru » (Ps. 86 :17). Alors laisse-moi plaider ma cause devant Toi, ô mon Dieu [4][... « Tu règnes en maître sur les hautes vagues de la mer, et Tu apaises ses brisants » (Ps. 89 :14), « Tu as [5]écrasé comme un cadavre le monstre primitif, de Ton bras puissant Tu as dispersé Tes ennemis » (Ps. 89 :10). « Le monde] et tout ce qui s'y trouve, c'est Toi qui l'as créé » (Ps. 89 :11). « Ton bras est plein [de [6]force, puissante est Ta main, sublime Ta droite » (Ps. 89 :13). « Qui dans les cieux peut T'égaler,] ô mon Dieu, et quel être divin dans toute [7][l'assemblée des saints » (Ps. 89 :6)... car Tu] es sa glorieuse splendeur. Et moi, Ton oint, j'ai compris [8][... je parlerai aux autres] de Toi, car Tu m'as donné la connaissance, et en vérité Tu m'as doté d'un grand discernement [9][...] car on m'appelle par Ton nom, ô mon Dieu, et pour Ta délivrance [10][...] ils revêtiront la connaissance comme un vêtement, et un habit de [...]

Sous-catégorie du psaume, le poème de « sagesse » s'adresse à l'auditeur/lecteur plutôt qu'à Dieu. Plus réfléchi, il emprunte à la littérature de sagesse (voir texte n° 10, Livre des secrets*) quelques-unes de ses expressions et de ses orientations. Dans la Bible, le Psaume 49 en est une illustration. L'exemple suivant trouvé à Qumran passe des thèmes de sagesse à une méditation sur la grandeur de Dieu telle qu'elle se manifeste dans la création du monde.*

Frag. 1 [1][...] je l'ai proclamé, et de ses merveilles je parlerai. Et la Sagesse m'enseignera ce qui est bien [...] [2]ma bouche, et aux esprits simples, afin qu'ils comprennent, et aux ignorants, afin qu'ils acquièrent la connaissance. O Seigneur, comme ils sont grands [...] [3]miracles, en un jour Il fit le ciel et la terre, et par la parole de Sa bouche [...] [4]Il paracheva les étangs, les lacs et les rivières, et toutes les masses d'eau [...] la [5]nuit, les étoiles et les constellations [...] les [6]arbres, tous les fr[uits de la vig]ne et tout le produit des champs, et par Sa parole [...] tous [... l'homme] [7]avec sa femme et, par Son esprit, Il les rendit maîtres de toute chose sur terre, et de tous [...] [8]mois après mois, fête après fête, jour après jour, manger ses fruits [...] [9][...] et les oiseaux, et tout ce dont ils disposent pour se nourrir [...] tout et aussi [...] [10][...] en eux et toutes ses légions et tous [Ses] anges [...] [11][...] pour servir Adam et l'assister et [...] **Frag. 14** [2][...] les nuages épais, la neige [...] la grêle et tous [...] [3][...] ne transgresseront jamais son commandement. Les quatre vents [...] **Frag. 76 + 77** [1][...] venez

à moi, bêtes et oiseaux, [...] [2][...] aux humains suivant l'inclination de [leurs] pen[sées...] [3-6][...]

La section suivante appartient peut-être à un psaume autre que le poème de sagesse auquel il fait suite bien qu'il aborde en partie les mêmes thèmes, notamment la grandeur de Dieu telle qu'elle se manifeste dans l'ordonnancement de l'univers. En effet, on y trouve également une réflexion sur les actes historiques de Dieu en faveur d'Israël.

[7][... l'assem]blée du Très Saint Lieu, ceux qui appartiennent au Roi des Rois [...] [8][...écoutez] mes paroles, et Vous serez éclairés, écoutez la sagesse qui sort de ma bouche, et Vous comprendrez [...] [9][...] et un juge fiable, et un témoin fidèle, s'il est en Vous assez de force pour me répondre [...] [10][...] lequel d'entre Vous peut répondre, et se maintenir dans une controverse a[vec Lui...] [11][...] bien que Vous ayez beaucoup de juges, et d'innombrables témoins, excepté [...] [12][...] le Seigneur siégera dans vos cours pour juger en toute équité, et personne ne se lèvera [...] [13][... Il enverra Ses sept] esprits pour vous indiquer les bonnes décisions. Pouvez-vous comprendre ? Alors apprenez [...] [14][...] Dieu suprême, puissant et merveilleux, Qui n'a point d'égal. Il [vous] a choisis [...] [15][... de] nombreux [peuples] et de grandes nations pour que vous soyez Son peuple, pour que vous régniez sur tout [...] [16][... le ci]el et la terre et pour être au-dessus de toutes les nations de la terre et pour [...] **Frag. 69** [1][...] quand Il vit que le peuple du pays avait commis des actes odieux [2][...] toute la terre [fut] doublement souillée par l'impureté, bien que dès le commencement Il ait accompli des actions merveilleuses [3][...] Il décida en son cœur de les éradiquer de la terre, et d'y mettre un peuple [différent] [4][...] à vous, et Il vous donna des prophètes pour vous éclairer sur Son esprit et vous enseigner [5a][...] descendit des cieux, et vous parla pour vous éclairer et vous mettre en garde contre les actions des [anciens] habitants [5][... Il donna] des lois, des instructions et des commandements, Il établit une alliance par l'intermédiaire de [Moïse...] [6][...] résident dans le pays, alors il sera pur ; et Il [dit...] [7][...] pour vous éclairer, si vous serez à Lui ou [pas...] [8][...] enfreindre l'alliance qu'Il a conclue avec vous, être rejetés et [...] [9][...] pour iniquité, et de pervertir les paroles de sa bouche [...]

Fragment d'une lamentation personnelle.

Frag. 33 [2]Et Tu m'as envoyé un signe et un [...] Lève-toi, ô Dieu éternel, [sois exalté dans Ta puissance] [3]et nous louerons Ta force, car elle est sans limite [...] Tu me places, et Ta réprimande se changera en [joie...] [4]éternel, et pour T'exalter, car mes péchés ont pris le dessus [...] et Tu es mon Dieu, envoie Ton [esprit...] [5]au fils de Ta servante, et Ta grâce à Ton serviteur [...] je chanterai et me réjouirai en Toi

alors même que mes ennemis me guettent, car [...] [6]Tes serviteurs dans Ta justice, et suivant Ta grâce [...] délivrer [...] à Toi. Selah.

Le roi Manassé est présenté dans 2 Rois comme un infâme idolâtre dont les seuls péchés auraient suffi à provoquer la destruction et l'exil de Juda (2 Rois 21 :1-18). Une autre version de son histoire raconte comment le méchant roi prit conscience, après sa capture par les Assyriens, de ses égarements et pria Dieu de le délivrer, ce qui lui fut accordé (2 Chron. 33 :10-13). A une époque beaucoup plus tardive, des Juifs pieux rédigèrent la Prière de Manassé qui devint, dans sa version grecque, un texte populaire, et qui fait partie du recueil des textes deutérocanoniques / apocryphes. La communauté de Qumran possédait également une « prière de Manassé » qui n'avait rien à voir avec le texte grec mais reflétait le même désir de doter le méchant roi d'une prière de repentir adéquate. La forme du texte ci-dessous correspond au style habituel de la lamentation.

[8]Prière de Manassé, roi de Juda, quand le roi d'Assyrie le fit jeter en prison. [...] mon Dieu [...] est proche, ma délivrance dépend de Toi. [...] [9]la délivrance que Ta présence apporte, je l'attends, et je me dérobe devant Toi à cause de [mes péchés], car Tu as été très [clément] alors que je m'enfonçais dans le mal, aussi [...] [10]d'une joie durable, mais mon esprit ne connaîtra pas le bien car [...] Tu m'élèves très au-dessus des Gentils [...] [11]bien que je ne me sois pas souvenu de Toi [...] **Frag. 45** [1][...] Je suis rempli de Ta crainte, et j'ai été lavé [2]des abominations que j'ai détruites. J'ai fait en sorte que mon âme se soumette à Toi [...] ils ont accru son péché, et complotent contre moi [3]pour m'enfermer ; mais j'ai mis en Toi ma confiance [...] [4]ne me livre pas au jugement, avec Toi, ô mon Dieu [...] [5]ils conspirent contre moi, ils débitent des mensonges [...] [6]me [...] des actions de [...]

Il ne reste plus d'intitulé pour ce psaume royal qui remercie Dieu pour son aide dans une victoire militaire.

Frag. 46 [2][...] Ta grande clémence [...] et une victoire m'a été donnée [...] [3][...] les sots [méprisent] Tes lois, Ta gloire et Ta splendeur [...] [4]et comme des nuages ils recouvrent [la surface de la terre...] aux nuages qu'ils éparpillent de tous côtés [...] [5]un simple humain n'a pas assez d'audace ni ne [se] dressera [... Tu] les as tous éprouvés et ceux que tu retiens, Tu les purifies comme l'offrande qui T'est apportée, mais les ennemis [...] [6]Tu les méprises comme ce qui est immonde. Un vent de tempête [...] leurs actions, mais ceux qui T'adorent sont toujours devant Toi, leurs cornes sont des cornes de [7]fer qui peuvent en découdre un grand nombre, et ils découdront [...] et leurs sabots, Tu les prévois d'airain. Les pécheurs, ils les foulent [8]au sol comme du fumier [...] seront éparpillés devant [...] **Frag. 31** [1][...] dans

le piège qu'ils ont posé [...] Je chanterai le [Seigneur, car Il m'a secouru...] [2][...] Je parlerai de Tes miracles, car un Dieu de [...] devant Toi [...] Tu me délivres et m'arraches au séjour des morts et [...] [3][... t]outes Ses voies viendront [...] en Son saint lieu. Selah.

Autre psaume royal, relevant cette fois de la lamentation personnelle, avec une expression de confiance en Dieu.

[4][Prière de..., r]oi de Juda. Entends, [ô mon] Dieu [...] Je relaterai devant ceux qui Te vénèrent [...] [5][...] Tes pensées, qui peut les comprendre ? En vérité, mes ennemis sont sans cesse plus nombreux mais Toi, Tu veilles, et Tu les vois, ceux qui me haïssent sont sous Tes [regards...] [6][...] Tu détruis les ennemis des hommes sages et pénétrants et eux, Tu les détruiras. O Dieu, mon sauveur, Toi seul disposes de mes jours, que peut donc contre moi le simple mortel ? Me voici [...] [7][...] par le glaive au jour de la colère. Mais ceux qui profèrent la vérité ont tressé pour mon front une couronne, car la splendeur de [...] est leur gloire [...]

E.M.C.

80

APOCRYPHE D'ÉLIE

4Q382

« Mon père, mon père ! Chars et cavaliers d'Israël ! » C'est avec ce cri d'effroi, dit la Bible (2 Rois 2 :12), que le disciple Elisée vit disparaître son maître Elie, « le Tisbite des habitants de Galaad ». Comme Hénoch, Elie serait monté au ciel alors qu'il était encore en vie. Elie était un prophète du IXe siècle av. J-C auquel la Bible attribue de nombreux miracles mais dont on se souvient surtout à cause de son duel avec les prophètes de Baal sur le mont Carmel et à cause de son opposition au roi Achab et à sa méchante reine, Jézabel. Dans Malachie 4 :5-6, il est rapporté que, avant le jour du Seigneur, Elie viendra réconcilier les pères avec leurs fils. En raison de ses miracles et de son ascension, ce prophète devint une figure très mystérieuse qui apparaît dans de nombreux textes du judaïsme ancien où il tient plusieurs rôles.

Parmi ces textes, citons Sirach (l'Ecclésiastique, vers 180 av. J-C) où Elie est un prophète qui viendra comme un feu restaurer Jacob (48 :1-12). Esdras IV (vers 100 de notre ère) mentionne Elie dans sa prédiction du retour apocalyptique des trois hommes qui montèrent au ciel sans avoir goûté à la mort (les deux autres étant Hénoch et, selon la légende juive mais pas la Bible, Moïse). Deux passages de la Mishna rabbinique (composée vers l'an 200 de notre ère, mais dont certains matériaux sont bien antérieurs) accordent la plus grande importance au retour d'Elie. On y lit que, à son retour, il s'érigera en juge afin de régler tous les différends en souffrance et de ressusciter les morts (*Eduyot 8 :7, Sota 9 :15*).

Dans les Evangiles, plusieurs textes présentent saint Jean-Baptiste comme le prophète Elie. Dans Matthieu 11 :14, Jésus déclare explicitement à Jean : « Si vous êtes prêts à l'accepter, c'est lui Elie qui doit venir. » Toutefois dans l'Evangile de Jean, quand on demande à Jean-Baptiste : « Es-tu Elie ? » il répond : « Je ne le suis pas » (Jean 1 :21).

Jésus lui-même fut également associé à Elie. Dans Luc 4 :25-26, il compara son ministère à la carrière du Prophète et, selon Marc 6 :15, dans le peuple certains croyaient que Jésus était Elie. La sinistre rumeur parvint jusqu'à Hérode. Sinistre, elle l'était parce que, craignant les soulèvements populaires favorisés par les prophètes, les potentats de son espèce prenaient en général les devants pour éliminer toute menace avant qu'elle se concrétise. Tel avait été le sort de Jean-Baptiste. Quoi qu'il en soit, si l'on ne s'accordait pas sur la personne à identifier avec Elie, il reste que la question était bel et bien débattue. Notons que, dans cet éclairage, on peut voir dans le présent texte une allusion à son retour (frag. 31).

Obadia, l'intendant du palais d'Achab, cache les prophètes quand la méchante reine Jézabel commence à les mettre à mort. Plus tard, Obadia rencontre Elie qui lui demande de lui ménager une rencontre avec Achab. Comparer avec 1 Rois 18.

Frag. 1 [2][...] Et il cacha les cin[quante dans une grotte, et les nourrit de pain et d'eau...] [3][...] Il redoutait Jézabel et Achab, ro[i d'Israël...] [4][... O]badia dans le pa[ys] d'Israël [...]

Frag. 3 [2][Alors Obadia se présenta devant] Achab et il [l'en] in[forma ; et Achab se rendit auprès d'Elie.] [3][Quand il aperçut] Elie, [Achab lui dit : « Est-ce donc toi, pertubateur d'Israël ? »]

Elie et son disciple Elisée, au moment où Elie va monter au ciel dans un tourbillon. Comparer avec 2 Rois 2.

Frag. 9 [5][Et les fils des prophètes dirent à Elisée : « Sa]is[-tu] qu'aujourd'hui l'Eternel* va [t']enlever [ton maître ? » Il répondit :] [6][« Je sais. » El]ie dit à Elisée : « Reste ici, [mon] fils ; [car l'Eternel m'envoie jusqu'à Bethel. » Mais] [7][Elisée dit : « Aussi vrai que vit l'Eternel, et que tu vis] toi-même, je ne te quitterai pas. » [Alors ils descendirent à Bethel...]

Prophétie. La référence à l'avènement d'un « homme puissant » est mystérieuse et est peut-être liée à la croyance du retour d'Elie durant les Derniers Jours.

Frag. 31 [2][... g]rand, pour les livrer au pouvoir de toutes les nations [...] [3][...] à la fin se lèvera un homme puissant [...] [4][...] pour tous les esprits [...] [5][... les p]rophètes [...]

Prière. Selon l'éditeur officiel, ce fragment fut assigné par erreur au

* Le scribe a écrit le nom divin avec quatre points, chacun d'eux représentant une consonne de la transcription hébraïque.

présent ouvrage, mais la question reste posée. En effet, il s'accorde bien avec le survol historique figurant dans le fragment 31 ci-dessus.

Frag. 104 Col. 2 [1](ne pas se détourner) de Tes paroles, s'attacher à Ton alliance afin que leurs cœurs soient sanctifiés [...Tu as tendu] [2]les mains afin de les prendre pour Toi et de Te donner à eux [...] [3]Assurément Tu appartiens à Tes légataires ; Tu es devenu leur maître, leur père [... Cependant, Tu] les [4]as abandonnés au pouvoir de le[urs] rois que Tu as mis en place pour qu'ils régissent Ton peuple [...] [7][...] Tes préceptes (?) que Tu leur as donnés par l'intermédiaire de Moïse [...] [8][...] Ton jugement, faisant retomber sur [sa] tê[te (?)] le péché de Ton peuple [...] [9][...] Ta patience et Ta grande miséricorde [...]

M.O.W.

81

APOCRYPHE PROPHÉTIQUE

4Q384-390

Ce nouveau texte dont l'importance est grande relève sans doute en priorité du type de discours qualifié de prophétie. Au plan stylistique, l'auteur ancien s'approprie les traits des grands prophètes, Isaïe, Jérémie et Ezéchiel. Au plan conceptuel, l'analogie avec les derniers chapitres de Daniel est fréquente. Ainsi, le second exemplaire de l'*Apocryphe prophétique* (4Q387) compte dix jubilés entiers d'infidélité (490 années). Au terme de cette période, le royaume d'Israël devait être détruit, et un individu nommé Gadfan (en hébreu « blasphémateur ») devait le dominer. Daniel est très proche lorsqu'il prédit qu'au terme de 490 ans, au plus fort d'une période d'apostasie sans précédent, se lèvera un chef étranger « proférant le blasphème » (Dan. 7 :8, 11, 20). Il devait être le chef le plus puissant qui ait jamais vécu mais finir par céder devant le royaume de Dieu, dominé par des Juifs intègres qui ne lui avaient pas, au milieu de l'apostasie générale, tourné le dos. Le personnage de Gadfan dans l'*Apocryphe* est sans doute le même que le chef blasphémateur dont parle Daniel. Selon la plupart des spécialistes, c'est au roi syrien Antiochos IV Epiphane que Daniel fait allusion. Aux environs de 168 avant notre ère, Antiochos IV se livra à une terrible persécution des Juifs et tenta de les convertir aux pratiques religieuses des Grecs, avec, pour conséquence, la révolte des Maccabées. Après un certain nombre d'années, les Juifs parvinrent à se libérer des changements imposés par Antiochos et, à sa mort en 164 av. J-C, la menace se dissipa. Antiochos se présentait comme un dieu, ce qui explique peut-être à la fois la description de Daniel et le nom de Gadfan donné au Syrien. Les Juifs n'étaient pas tendres pour les humains qui prétendaient être des dieux : pour eux, c'était le comble du blasphème. Toutefois, cette suggestion n'est pas sans poser problème car le caractère programmatique de l'*Apocryphe* (dix jubilés) autorise tout autant à comparer

Gadfan au Gog d'Ezéchiel et à la Bête de la Révélation —évocation à dessein imprécise des terribles malheurs des Derniers Jours.

Cependant, parler comme s'il n'y avait qu'un seul *Apocryphe prophétique* est peut-être une erreur. Dans l'Introduction, nous avons mentionné certaines difficultés que pose la reconstitution des manuscrits de la mer Morte et la façon dont les fragments furent assignés à tel ou tel manuscrit. Parfois, ces assignations reposaient sur des bases ténues et il est arrivé que, à la suite d'un nouvel examen, l'appartenance initiale d'un fragment à un manuscrit ait été remise en cause. Selon Deborah Dimant, éditeur actuel des matériaux faisant partie de l'*Apocryphe*, plusieurs des manuscrits assignés à cet ouvrage sont victimes d'une « mauvaise identification ». Si le premier éditeur, John Strugnell, n'avait vu qu'un seul texte prophétique conservé en multiples exemplaires, un ouvrage qu'il intitula « Apocryphe d'Ezéchiel », Dimant distingue dans les mêmes fragments trois œuvres séparées qu'elle appelle « Apocryphe de Jérémie », « Pseudo-Ezéchiel » et « Pseudo-Moïse ». Mais ce révisionnisme est-il justifié ? Les propositions ont, en fait, soulevé des problèmes auxquels elle n'a point à ce jour apporté de réponses.

Primo, un fragment du prétendu Apocryphe de Jérémie (4Q384 frag. 9) conserve, semble-t-il, le titre hébreu du livre des *Jubilés* (« Livre des divisions des temps »). Toutefois, le décompte du temps par périodes jubilaires (de quarante-neuf années chacune) serait, selon Dimant, une caractéristique non pas de l'Apocryphe de Jérémie mais du Pseudo-Moïse. Secundo, l'un des exemplaires du Pseudo-Moïse de Dimant (4Q389 1 ii 3) prédit que les enfants d'Israël imploreront Dieu sur les rives du Kebar. Or il s'agit là d'un fleuve babylonien présent dans le livre d'Ezéchiel (Ezéchiel 1 :1) et qui devrait donc logiquement faire partie du Pseudo-Ezéchiel. Les problèmes auxquels se trouve en butte Dimant sont un excellent exemple des difficultés rencontrées par les spécialistes lors de la reconstitution et de l'interprétation des manuscrits de la mer Morte. Les obstacles sont parfois insurmontables. Quoi qu'il en soit, pour le moment, le bien-fondé de sa thèse reste à démontrer, de sorte que nous avons préféré nous en tenir aux premières prises de position de Strugnell sur ces matériaux, et donc à l'*Apocryphe prophétique* (cependant, là où elles sont connues, les classifications de Dimant seront mentionnées dans les notes précédant les fragments ci-dessous).

Exil de Jérémie à Tahpanhès en Egypte (Apocryphe de Jérémie[b]).

4Q384, Frag. 7 [2][...] à Tahpanhè[s...] [3][... dél]ivrer, car [...]

Fragment avec le titre du livre des Jubilés *(Apocryphe de Jérémie[b]).*

Frag. 9 [2][... dans le livre des Di]visions des Te[mps...] [3][...] iniquités (*ou* périodes) pour les gén[érations...] [4][...] pour une alliance de pa[ix...]

Prophétie du jugement de Dieu pour l'Egypte et ses villes (Pseudo-Ezéchiel[a]).

4Q385 Frag. 1 [1][Voici les paro]les d'Ezéchiel. Et la parole de l'Eternel [me] fut adressée [...] [2][...] Et tu diras : « Vois, le jour de la destruction des Gentils approche [...] [3][...] et il y aura de l'épouvante à Pout, et un glaive sur l'E[gypte...] [4][...] tremblera, Couch [tom]bera, et les vaillants d'Arabie et aussi de [...] [5][...] un glaive les dispersera dans les ville[s] d'Egypte et [ils] périront [...] [6][...] glaive d'Egyp[te...]

Prophétie des ossements desséchés (Ez. 37), que l'on retrouve dans 4Q386 et 4Q388. Ce fragment est classé dans Pseudo-Ezéchiel[a].

Frag. 2 [1][Car je suis l'Eternel,] qui rachète mon peuple pour contracter une alliance avec lui.

[2][Et j'ai dit : « O Seigneur,] j'ai vu de nombreux fils d'Israël qui ont aimé Ton nom et marché [3]dans les voies [de Dieu.] Quand [c]es choses surviendront-elles ? Quand leur fidélité sera-t-elle récompensée ? » Et l'Eternel [4]me dit : « Je me souviendrai Moi-même des Fils d'Israël et ils sauront que je suis l'Eternel. »

[5][Puis Il dit :] « Fils de l'homme, prophétise sur ces ossements, et dis : "Ajustez-vous l'un à l'autre, os avec os et nerf [6][avec nerf." » Et il en fu]t ain[si]. Et Il dit une seconde fois : « Prophétise ! » Et les tendons apparurent à leur surface, la peau les enveloppa [7][et la chair se remit à croître sur eux.] Et il d[i]t : « Prophétise aux quatre vents des cieux. » Et un vent [du ciel] souffla [8][sur eux et ils revinrent à la vie] et se dressèrent, une vaste multitude. Et ils bénirent le Seigneur des armées qu[i] [9][... Et] je dis : « Quand [c]es choses surviendront-elles ? » et l'Eternel [me] dit [...] [10][...] ils frapperont l'arbre et il se dressera [...]

Dieu assure qu'Israël reprendra possession de son pays (Pseudo-Ezéchiel[a]).

Frag. 3 [1][...] selon mon jugement [...] [2][...] J'étais dans une grande agitation et les jours se précipitaient jusqu'au moment où [tous les fils de] l'homme dirent : [3]« Les jours ne se succèdent-ils pas avec une telle hâte pour que les fils d'Israël puissent prendre possession de [leur pays ? »] [4]Et l'Eternel me dit : « Je ne te rep[ou]sserai pas, Ezéchiel. V[oi]s, Je [me]surerai [le temps et raccourcirai] [5]les jours et les année[s...] [6]quelques (?), comme tu as dit à [...] [7][Car la bou]che du Seigneur a proféré ces [...]

Vision qu'a Ezéchiel (Ez. 1) de la gloire divine (Pseudo-Ezéchiel[a]).

Frag. 4 [1]Les nations de la [terre] [...]ront [2]avec un cœur joyeux et avec [...][3]qu'il se cache pendant un temps [...] [4]et ceux qui s'introdui-

sent d[ans...] 5la vision que vit Ezéch[iel] [...] 6le chariot rayonnait, et les quatre figures vivantes [... et elles se déplaçaient sans se retour]7-ner, sur deux roues les figures se déplaçaient, et deux ai[les...] 8[...] étaient souffle. Et leurs faces étaient reliées l'une à l'au[tre... quatre] 9fa[ces, une de lion, un]e d'aigle, une de veau et une d'homme. Et [les faces] 10d'homme ét[aient] reliées au dos des créatures et jointes l'u[ne à l'autre...] et les r[oues...] 11les roues reliées l'une à l'autre quand elles se déplaçaient, et des deux côtés des r[oues...] 12et des êtres vivants se trouvaient au milieu de braises, pareils à des braises ardentes, [à des torches...] 13les roues, les êtres vivants et les roues. Et puis il y avait [au-dessus de leurs têtes un firmament,] 14[comme une prodigieuse lueur cristalline. Alors] une voix [s']éleva [de dessus le firmament...]

Prophétie concernant David et Salomon (Pseudo-Moïse[a]).

Frag. 13 Col. 2 1on recherchait ma face, et mon cœur n'était pas fier au-dessus de (?) [...] 2et ses jours parviendront à leur terme, et Salomon s'installera [sur son trône...] 3et Je placerai la vie de ses ennemis entre [ses mains...] 4et Je ferai disparaître l'injustice de sa main [...]

Jérémie demande aux enfants d'Israël de respecter l'alliance de leurs pères durant leur exil à Babylone (Apocryphe de Jérémie).

Frag. 16 Col. 1 1[...] 2[...] le prophète Jérémie de devant l'Eternel. 3[...] ils furent emmenés en captivité du pays de Jérusalem et allèrent 4[à Babylone... et quand] Nébouzaradan, chef des gardes, frappa 5[Jérusa]lem et s'empara de tous les ustensiles de la Maison de Dieu ainsi que des prêtres, 6[des chefs et] des fils d'Israël et les transporta à Babylone, le prophète Jérémie se rendit 7[...] le fleuve. Et il leur prescrivit ce qu'ils devaient faire au pays de [leur] exil. 8[... Et ils obéirent] à la voix de Jérémie, aux paroles que Dieu lui avait prescrites 9[...] ils respectèrent l'alliance du Dieu de leurs pères au pa[ys] 10[de leur exil...] et ils le firent avec leurs rois, leurs prêtres, 11[...] Dieu, à [...]

Jérémie et les Juifs de Tahpanhès (Apocryphe de Jérémie[c]).

Col. 2 1à Tahpanhès qu[i...] 2Et ils lui dirent : « Demande [à Dieu pour nous... » Mais] 3Jérém[ie refusa] de demander à Dieu pour eux. [Il entonna] 4un chant d'allégresse et une prière puis Jérémie entonna un chant funèbre p[our eux...] 5[...] à Jérusalem.

6Et Jérémie [habita] dans le pays de Tahpanhès, qui se trouve dans le pays d'Eg[ypte... aux] 7fils d'Israël et aux fils de Juda et de Benjamin [...] 8chaque jour. Et ils ont observé mes statuts et res[pecté] mes

ordonnances [...] [9]Après [...] les Gentils qui [...] [10][...] ne [...]ront pas [...] pas [...]

Dieu promet de sauver un reste des oppressions de Bélial (Pseudo-Ezéchiel[b]).

4Q386 Frag. 1 Col. 2 [1][...] Et ils sauront que Je suis l'Eternel. Et Il me dit : « Considère, [2]fils de l'homme, le pays d'Israël. » Et il dit : « Je vois, ô Seigneur, qu'il est désolé. [3]Quand les rassembleras-Tu ? » Et l'Eternel dit : « Le fils de Bélial compte opprimer Mon peuple [4]mais Je ne le lui permettrai pas. Sa domination ne sera pas. N'y a-t-il point parmi les impurs de reste qui subsiste ? [5]La vigne ne donne-t-elle pas du vin nouveau, et l'abeille ne fait-elle point le miel ? [...] et [6]les impies, Je les décimerai à Memphis. Mais Je ferai sortir Mes fils de Memphis, et vers leur r[es]te Je me tournerai. [7]Tout comme ils disent : "Il y avait la tranquillité (?) et la paix", alors ils diront : "Le pays vivra (?) [8]tout comme au temps de [Salomon, comme aux temps] anciens." » Aussi entonnons des chants (?) [...] [9][avec les qua]tre vents des ci[eux...] [10][un f]eu brûlant c[omme...]

Dieu promet de juger Babylone pour les agissements de Nabuchodonosor à l'encontre des pauvres de Jérusalem (Pseudo-Ezéchiel[b]).

Col. 3 [1]et il n'est pas bienveillant envers les pauvres, et il les a conduits à Babylone. Mais Babylone n'est qu'une coupe dans la main du Seigneur. Comme de la fien[te] [2]Il la rejettera [...] [3]à Babylone et elle sera [...] [4]à partir de la génération de votre destruction [...] [5]désolation [...]

Prophétie des trois prêtres apostats. Voir 4Q387 frag. 3, col. 3, l. 6 pour un développement complémentaire sur la prêtrise (Pseudo-Moïse[b]).

4Q387 Frag. 2 [1-3][...] pollution [...] [4][...] trois prêtres qui ne marcheront pas dans les voies [de Dieu] [5][...le] premier invoquera le nom du Dieu d'Israël. [6][Et à] leur époque, la superbe de ceux qui transgressent l'alli[ance] et les serviteurs de l'étranger (*ou* ce qui est étranger) [seront fauchés]. [7]Et Israël sera coupé en deux au cours de cette génération, l'un et l'autre parti s'affrontant [8]à cause de la loi et à cause de l'alliance. « Alors j'enverrai une disette mais non de [9]pain, une soif mais n[on] d'eau » (Amos 8 :11). [...] et si [... ra] pas [...]

Prophétie du Gadfan (Blasphémateur) qui se manifestera dix jubilés pleins après la destruction du Temple (586 av. J-C). Bien qu'un strict calcul donne comme date 96 av. J-C et situe l'accomplissement de la prophétie durant le règne d'Alexandre Jannée (103-76 av. J-C), le titre

de Gadfan convient mieux au roi syrien Antiochos IV Epiphane qui déclencha une persécution contre les Juifs en 168 av. J-C et qui se faisait passer pour un être divin (blasphémateur). Toutefois, le schéma de base de la prophétie indique que le personnage est peut-être à dessein ambigu, en insistant essentiellement sur l'aspect catastrophique des Derniers Jours, en dehors de toute intervention divine (Pseudo-Moïse[b]*).*

Frag. 3 Col. 2 [1][...] et vous vous efforcerez de Me servir de tout votre cœur [2]et de tou[te votre âme mais Je ne l]es [accepterai pas] dans leur détresse. Pas plus que Je ne les rechercherai [3]à cause de leur déloyauté [...p]arce qu'ils [M']ont profané jusqu'à l'achèvement de dix jubilés [4]complets. Vous vous êtes complu dans la f[olie], l'aveuglement et le désordre [5]du cœur.

Au terme de cette génération, Je [retirerai] le royaume des mains de ceux qui [6]le possèdent et [p]lacerai des étrangers d'une autre nation à sa tête. Et [7]les derniers d'entre eux régneront sur tout le pays. En ce temps-là, le royaume d'Israël sera détruit. [8][... Et c'est alors que se lèvera le Blasphémateur. Il commettra des abominations et Je démantèlerai [9]ce royaume [impie] au bénéfice d'autres rois, et Ma face restera cachée à Israël. [10][...] et le royaume reviendra à de nombreuses nations. Alors les Enfants d'Israël crieront [11][vers moi en pleu]rs sur les rives du Kebar, dans les pays de leur exil, mais ils n'auront pas de sauveur [12]parce qu'ils ont rejeté Mes statuts et dédaigné Mes lois. C'est pourquoi [13]Je [leur] ai caché Ma face [jus]qu'à ce qu'ils parviennent au terme de leur iniquité.

Et ce sera un signe pour eux quand ils seront parvenus au terme de [14]leur iniquité [...] J'ai abandonné leur pays à cause de la vanité de leurs cœurs et parce qu'ils n'ont pas reconnu [15][qu]e [c'est Moi qui ai fait] toutes ces merveilles et donc ils se sont détournés et ont agi méchamment.

Dès les anciens [jours] [16][...] l'alliance que [J']ai c[onclue av]ec Abraham, Isaac et [17][Jacob... Durant] ces [jours] un roi se lèvera chez les Gentils, Gadfan (Blasphémateur). Et il fera le mal et dans [...]

Col. 3 [1][...] Israël d'être un peuple. Durant son règne Je mettrai en pièces le royaume d'Egypte [...] [2][...] Je démembrerai l'Egypte et Israël. Je livrerai au glaive [tous] [3]les hauts lieux du p[ays...] et reléguerai les hommes au loin, J'abandonnerai [4]le pays aux anges de la haine et cacherai [Ma face] [5][à Is]raël. Et ce sera pour eux un signe au jour où Je déserterai le pays [...] [6][...] les prêtres de Jérusalem à servir d'autres dieux [...] [7]comme les abominations [...] [8]trois qui régneront [...] [9]le très saint [...] [10][...] et justifiant [les impies...]

Jugement de Dieu à l'encontre de Gog (Gadfan ? Ez. 38 :22) et apostasie des fils d'Israël (Pseudo-Ezéchiel[c]*).*

Frag. 4 Col. 1 [1][...] dans le lot pour l[eurs] tribus [...] [2][...] les

[r]ois du nord, [...]-deux [...] 3[...] et les fils d'Israël [furent asso]ciés à [d'autres] dieux [et J'ai sévi] 4[contre lui par la peste et le sang. Déluge, g]r[ê]l[ons], feu et soufre, [Je déchaînerai sur lui] 5[...] avec le (*ou* le peuple du) [...]

La cohabitation sexuelle avec un proche parent (Lév. 18 :6) est une transgression commise en Israël (Pseudo-Moïse[b]).

Frag. 5 1les [...] dans la déloyauté qu'ils [ont manifestée à Mon encontre] en profanant [Mon saint] n[om] 2[...] dans leur dévergondage, un homme cohabitant avec une proche parente [...] le 3[...] aux pleurs et aux lamentations, et ils ont dit [...] 4[...] ils n'ont pas compris la faute, c'est pourquoi ils ont rugi en [ce] jour [...]

Dieu promet qu'un reste reviendra de l'exil en Babylonie tout comme Il a sorti d'Egypte les fils d'Israël (Pseudo-Moïse[d]).

4Q389 Frag. 2 1[...] il ne M'a [pas] recherché. J'étais [...] 2[Je...] redresserai vos têtes quand Je [vous] tirerai [du pays de la captivité...] 3[...] à eux, et ce qu'ils M'ont fait à Moi. Et Je lai[sserai des survivants parmi eux] 4[tout comme J'ai laissé un reste parmi eux à] Kadech-Barnea, Je leur parlai [et dis...] 5[...] leur [...] sur eux et Je jurai par [...] 6[...] et leurs fils, Je les conduisis au [pays...] 7[...] leur [...] Et Je marcherai avec eux dans la d[roiture...] 8[... comme J'ai marché avec eux dans le désert] quarante années. Et il arriva que [...]

*Les circonstances des derniers jours de Jérémie ne sont pas connues. Les Pères de l'Eglise évoquaient une tradition selon laquelle il fut lapidé à Tahpanhès. Selon la tradition juive (*Seder Olam Rabah 26), *il fut emmené avec Baruch à Babylone, et c'est là qu'il mourut. Ce fragment est peut-être un des premiers témoignages du récit rabbinique (Apocryphe de Jérémie[c]).*

Frag. 3 2[...] dans le pays [...] 3[...] et ils mendièrent pour [leurs] f[ils...] 4[...] celui qui restera dans le pays d'E[gypte mourra...] 5[... Et Jé]rémie, fils de Hilkkiyahou, [monta] du pays d'Egy[pte] 6[... soixante]-six ans à partir de l'exil d'Israël... les paroles 7[... I]sraël [résida (?)] sur les rives du Sour.

Au poste de [...]

Fragment qui fait écho à 1 Samuel 8 :6.

Frag. 4 1[...] 2[... Et ils] dirent : « Donne-nous un roi pour [régner sur nous... »]

Israël abandonnera Dieu au septième jubilé. Dans le jugement qui suit, Dieu s'engage à laisser un reste (Pseudo-Moïse[e]).

4Q390 Frag. 1 [2][... revenir] [...] les fils d'Aar[on...] soixante-dix ans [...] [3]Les fils d'Aaron le gouverneront (?), mais ils ne marcheront pas [dans] les [vo]ies que Je vous prescris, alors [4]vous devez les mettre en garde. Et ils feront ce qui est mal à Mes Yeux comme Israël le fit [5]à l'époque du royaume des ancêtres ; à l'exception de ceux qui sortiront les premiers du pays de l'exil pour rebâtir [6]le Temple. Je leur parlerai et leur adresserai un commandement, et ils comprendront tout : notamment qu'[7]eux et leurs pères se sont détournés de Moi. Mais au terme de cette génération, durant le septième jubilé [8]après la destruction du pays, ils oublieront loi, fêtes, Sabbat, alliance et feront de tout table rase. Ils feront ce qui est [9]mal à Mes yeux. C'est pourquoi Je leur cacherai Ma face, Je les abandonnerai aux mains de leurs ennemis et [les] livrerai [10]au glaive. Mais Je ferai en sorte qu'un reste d'entre eux subsiste afin que, par Mon courroux, ils ne soient pas complètement [dé]t[ruits]. Et Je détournerai [11]d'eux [Ma face] afin que les anges de la haine puissent les dominer et [...et ils] se détourneront à nouveau [12]et feront le m[al] devant [Moi] et ils marcheront dans l'o[bstination de leurs cœurs...]

Un autre (?) cas de désobéissance est de nouveau associé à un jubilé particulier dont le numéro a été perdu et entraîne un nouveau jugement divin (Pseudo-Moïse[e]).

Frag. 2 Col. 1 [2][... sa]int Temple [... pas] [3]fait et ainsi [... tous] ces malheurs s'abattront sur eux [...] [4]la domination de Bélial sur eux pour les livrer au glaive pendant sept fois (sept) an[s... lors] de ce Jubilé ils [5]transgresseront tous les statuts et tous les commandements que Je l[eur] ai prescrits [par l'intermédiai]re de Mes serviteurs les prophètes. [6]Et ils commenceront à se battre entre eux durant soixante-dix années, à compter du jour où ils violeront l'alliance. Alors Je les livrerai [7][aux mains des an]ges de la haine qui les domineront et ils ne sauront ni ne comprendront qu'ils M'ont irrité par leur infidélité. [8][... Ils] M'[aban]donneront et feront ce qui est mal à Mes yeux. Pratiquant ce qui Me déplaît, ils ont choisi de s'enrichir par des biens mal acquis et des gains illicites [9][...] ils se voleront, s'opprimeront les uns les autres, et ils souilleront Mon Temple [10][... ils profaneront les] temps que J'ai [fixés] [...]

Et avec les fils de [...] leurs prêtres traiteront [...] avec violence [11][...] et [12][...] leurs [ennem]is.

M.G.A.

82

LE DIEU CRÉATEUR

4Q392

Le Dieu créateur est un hymne qui se distingue par ses méditations théologiques sur les premiers versets du récit biblique de la création. L'auteur estime que Dieu créa la lumière et les ténèbres pour lui-même, et pas simplement comme étape préliminaire de l'œuvre ultérieure de création et de distinction comme on pourrait le croire à la lecture de Genèse 1. Ensuite, il affirme que lumière et ténèbres sont présentes en même temps aux côtés de Dieu, paradoxe qui défie l'entendement humain. C'est pour la seule humanité que Dieu aurait établi une distinction entre lumière et ténèbres au moyen des divers corps célestes. Mais en procédant ainsi, il doubla de fait sa création (l. 7). Qui plus est, selon l'auteur, toute la création serait conçue sur un mode double.

Cette notion de « double création » est sans équivalent connu dans le judaïsme de l'époque du Second Temple, bien qu'elle rappelle fortement l'ancienne idée zoroastrienne selon laquelle chaque personne et chaque objet de ce monde possède un équivalent dans le monde archétypal, dans la réalité sacrée baptisée *ménog*. Depuis longtemps les spécialistes ont relevé dans les manuscrits des parallèles avec certaines idées zoroastriennes, et peut-être s'agit-il ici d'une nouvelle pièce à rajouter au catalogue des comparaisons.

Genèse 1 et la double création.

Frag. 1 [1][...] et les dominations [...] [2][...] un homme [... D]ieu et ne pas se détourner de [...] [3]et à Son alliance votre âme s'attachera et [...] les paroles de Sa bouche [...] et Dieu [...] le ciel [4]au-dessus et pour sonder les voies des fils de l'homme, ils n'ont pas où se cacher. Il créa les ténèbres [et la lu]mière pour Lui-même, [5]mais dans Sa demeure se trouve la lumière de leur lumière et toutes les ténèbres

reposent également devant Lui. Il n'a guère besoin de distinguer entre la lumière et [6]les ténèbres, mais pour les fils [de l'ho]mme Il les a distinguées en lu[mière du] jour, avec le soleil, et nuit, avec la lune et les étoiles. [7]Il possède une lumière qui ne peut être sondée, ni [dont la fin] ne peut être connue. Car toutes les œuvres de Dieu sont doublées de cette manière. Nous [8]sommes des êtres de chair qui ne peuvent tout à fait comprendre ces choses. Avec nous pour [...] pour un signe et des merveilles (?) sans nombre. [9][... les v]ents et la foudre [...se]rviteurs du saint [des saints]. C[e] sont comme des couches devant Lui [...]

M.G.A.

83

PRIÈRES POUR LE PARDON

4Q393

Les prières de ce texte sont composées sur le modèle du Psaume 51 mais partagent aussi certains traits avec d'autres prières de la fin de la période biblique. Elles rappellent, par exemple, la supplication d'Ezra au sujet des mariages mixtes (Ezra, 9 :6-15) et la confession en commun des péchés dans Néhémie 9 :5-38.

Frag. 1-2 Col. 2 [2][...] afin que Tu sois juste dans [Ta] parole [3]et [... quand] Tu [juges. Vo]is, dans nos iniquités [...] [4][...] ils ont raidi leur nuque. O, Toi qui es notre Dieu, détourne [5]Ta face de [nos] p[échés], efface [tout]es nos iniquités et crée [6]en nous un esprit nouveau. [...] une inclination fidèle et aux rebelles, Tes voies. [7]Ramène à Toi les pécheurs. [...] un [espr]it brisé de devant Toi [...] [8]selon Ton peuple afin que Tu puisses [...] et continuellement sur un roc[her...] [9]nations et royaumes et [...] [10][...] [11]pour Tes peuples, pour la gloire de Ton nom [...]

Le fragment 3 est une mosaïque de passages de la Bible : Deutéronome 7 :9 (l. 1-2), Jérémie 11 :8 (l. 3) et Deutéronome 6 :11 (l. 8-9).

Frag. 3 [1][...] car [... Reconnais donc que l'Eternel ton Dieu est] [2][Di]eu, le Dieu fidèle qui respec[te] les termes de l'alliance avec [ceux] qui [L']aiment [et observent Ses commandements...] [3][...] à Moïse. N'abandonne pas Ton peuple [et] Ton héritage. Que l'homme ne suive pas l'obstination de son cœur [perv]ers [4]selon Ta volonté, ô Dieu [...] et Tu abandonnes Ton peuple et Ton héritage. Que l'homme ne suive pas [5]l'obstination de son cœur pervers. Où est [Ta] force et sur qui feras-Tu briller Ta face ? Ils ne se sont ni purifiés ni sanctifiés, [6]mais ils se sont élevés par-dessus tout. Tu es l'Eternel, Tu as jadis

élu nos pères, [7]et Tu as fait de nous leur reste, afin de nous gratifier des promesses faites à Abraham et à Israël et de chasser [8]leur [...] hommes puissants et valeureux — de nous donner des maisons regorgeant [9][de toutes sortes de biens, des citernes, des nappe]s d'eau, des vignes et des oliviers sur le patrimoine du peuple [...]

M.G.A.

84

MANIFESTE SECTAIRE

4QMMT : 4Q394-399

Durant toute l'Antiquité, seuls ce *Manifeste* et l'Epître aux Galates de Paul traitent du lien entre les œuvres et le mérite. Cette raison suffit à conférer au présent texte une importance et une valeur capitales. Mais le *Manifeste* présente également un autre intérêt. Si les documents sectaires trouvés dans les grottes de Qumran abondent en développements juridiques sur toutes sortes de problèmes, seul cet ouvrage, connu sous le nom de 4QMMT (sigle composé à partir des mots hébraïques signifiant « certains des ouvrages de la Loi »), conteste directement la position d'un autre groupe religieux. En raison du caractère en principe révélateur d'une telle réaction, les spécialistes ont pensé découvrir dans ce texte des éléments permettant d'identifier de manière catégorique la communauté derrière les rouleaux.

Naturellement, quand on espère trouver quelque chose, en général on y parvient, et c'est ce qui s'est produit ici. Considéré comme porteur d'une signification particulière, le *Manifeste* a donné naissance à une nouvelle théorie. Fondée sur des arguments juridiques contenus dans la première partie de l'ouvrage, cette théorie avance que le *Yahad* était composé de Sadducéens — mais pas de ceux que nous connaissons à travers Flavius Josèphe ou le Nouveau Testament. Il s'agirait plutôt, d'après cette théorie, de Sadducéens proches, sur le plan théologique, des Esséniens. Ainsi, les adeptes de cette nouvelle théorie considèrent qu'il n'y a pas toujours lieu de rejeter le Modèle Standard.

L'identité de l'auteur et de son destinataire nous reste inconnue mais elle a passionné les spécialistes et engendré bien des conjectures. De la section C, l. 7, « vous savez que nous nous sommes séparés de la masse du peuple », certains ont déduit que l'auteur n'est autre que le Maître de justice. Si tel est le cas, il s'ensuit que le destinataire est le grand

prêtre de Jérusalem. Mais il s'agit là d'une simple hypothèse fondée sur une restauration incertaine (voir l'autre traduction possible). Tout aussi séduisantes sont les autres interprétations envisageables. Ainsi, le *Manifeste* est peut-être le témoignage d'un débat interne ayant débouché sur une scission au sein même du *Yahad*. Le ton conciliant de la lettre en serait une preuve.

Dans la reconstitution établie par Elisha Qimron et John Strugnell, le *Manifeste* offre une argumentation bien construite se présentant sous la forme d'une homélie avec une panoplie complète d'applications, d'illustrations et d'exhortations. Après une proposition de thèse identifiant le problème central — les impurs peuvent se mélanger aux purs (le profane au sacré) —, l'auteur cite une vingtaine d'exemples pour étayer son point de vue (B :3-C :4). Ensuite, le destinataire (et par voie de conséquence, le lecteur) est invité à suivre l'auteur, c'est-à-dire à se séparer de ceux qui se livrent à de telles pratiques. L'auteur invoque Deutéronome 30 pour démontrer que la désobéissance engendrera les malédictions de l'alliance mosaïque, alors que l'obéissance sera récompensée par la bénédiction divine. Salomon, remarque-t-il, fut béni pour son obéissance alors que Juda et Israël furent tous deux condamnés à l'exil pour avoir désobéi.

Suit une deuxième série de mises en garde, illustrée par une évocation de la manière dont les œuvres des rois d'Israël furent récompensées : ceux qui obéirent furent bénis, les désobéissants, maudits. David est présenté comme le modèle idéal. Homme pieux, il fut délivré de ses épreuves et absous de ses péchés. L'exhortation finale souligne le message véritable de l'auteur : pour être considéré comme juste, il importe d'obéir à la Loi telle qu'elle est présentée dans le *Manifeste*.

Cette exhortation finale est très importante pour une meilleure compréhension des déclarations de Paul sur les œuvres et le mérite dans son Epître aux Galates. Songeant sans doute au Psaume 106 : 30-31 où les *œuvres* de Phinéas « lui furent comptées comme un mérite », l'auteur s'engage, pour ainsi dire, dans un duel rhétorique avec les idées de l'apôtre. Paul se réfère à Genèse 15 :6 pour montrer que c'est la *foi* d'Abraham qui « lui fut comptée comme mérite » (Gal. 3 :6) puis affirme catégoriquement que « par les œuvres de la loi aucun homme ne sera justifié » (Gal. 2 :16). Sans doute, les « faux frères » (Gal. 2 :4) auxquels s'opposait Paul défendaient-ils une doctrine de la justification très voisine de celle du présent ouvrage.

Section B*

I. Ensemble de lois : ne mêlez pas le sacré et le profane.

[1]Voici quelques-uns de nos arrêtés [concernant la loi de Di]eu. En particulier, c[ertains arrêtés] concernant [2]des fonctionnements de la loi que nous avons déterminés... et toutes concernent [les mélanges profanateurs] [3]et la pureté du [sanctuaire...]

*1. Interdiction des offrandes utilisant des céréales provenant des Gentils (*Mishna Parah *2 :1).*

[Concernant l'offrande de cér]éales provenant [des Gentils qui sont...] [4]et le fait de permettre leur [...] la toucher et [la] sou[iller. Personne ne mangera] [5]de céréales provenant des [Gent]ils [ni] n'en introduira dans le sanctuaire [...]

*2. Interdiction des offrandes expiatoires ayant bouilli dans des ustensiles (appartenant aux Gentils ? / en cuivre ?) (*Mishna Zebahim *11 :6-8).*

[Concernant le] sacrif[ice de l'offrande expiatoire] [6]qu'ils font bouillir dans des ustensiles en [bronze, souillant ainsi] [7]la chair de leurs sacrifices, ainsi que le fait de les mettre à [bouill]ir dans le parvis du [Temple] [et de souiller] l'endroit [8]avec le bouillon de leur sacrifice.

*3. Interdiction des sacrifices par les Gentils (*Mishna Parah *2 :1 ?).*

Concernant le sacrifice des Gentils, [nous avons déterminé qu'ils] sacrifient [9]au [...] qui lui [...].

4. Interdiction de consommer les sacrifices de paix le quatrième jour (Lév. 7 :11-18).

[Concernant l'oblation du] sacrifice [10]pai[x] elle sera mise de côté d'un jour pour le lendemain. En effet [il est écrit...] [11]que l'ob[lation] [doit être con]sommée avec la graisse et la chair le jour où [elles] sont offertes en sacrifi[ce. Car] c'est aux [12]prêtre[s] qu'il incombe de veiller à cette question pour ne pas [13]attirer de faute sur le peuple.

5. Règle concernant la pureté de ceux qui préparent la vache rousse (Nomb. 19 :2-10 ; Mishna Parah *3 :7 ; 4 :4).*

* L'un des manuscrits de cet ouvrage (4Q394) est précédé des trois dernières lignes d'un calendrier (Section A, 1-3) qui sont peut-être la suite du texte nº 64. D'après certains spécialistes, ce calendrier fut introduit comme autre élément du conflit. Il n'en reste pas moins que son origine était distincte. Aussi a-t-il fait l'objet d'une traduction séparée.

Concernant la pureté de la vache de l'offrande expiatoire, [14]de celui qui l'immole, de celui qui la brûle, de celui qui rassemble ses cendres et de celui qui asperge l'[eau] [15]lustrale — dans tous les cas, le soleil devra se coucher pour qu'ils soient purs — [16]afin que le pur asperge l'eau lustrale sur l'impur. Car il incombe aux fils d'[17]Aaron de [veiller à cette question...]

*6. Interdiction d'introduire la peau du gros et du menu bétail dans le Temple (*Mishna Houllin *9 :2).*

[Concernant] [18]les peaux du gr[os et du menu bétail qui sont... et la fabrication avec] [19]leurs [peau]x d'ustensile[s... personne n'est autorisé à] les [20][introduire] dans le sanctu[aire...] [21][...]

*7. Règle concernant la peau et les os des animaux impurs (*Mishna Yadaim *4 :6).*

Concernant la pe[au et les os des animaux impurs, personne n'est autorisé à fabriquer] [22]des poignées pour les u[stensiles avec les os] ou la p[eau...]

8. Interdiction d'entrer dans le Temple après avoir été en contact avec la peau d'un cadavre d'animal (Lév. 11 :25, 39).

[Concernant la p]eau du cadavre [23]d'un [animal] pur, celui qui transportera ce cadavre [ne devra pas] toucher aux aliments s[aints] [24][...]

9. Règle concernant les personnes autorisées à manger les présents consacrés (Lév. 22 :10-16).

[Con]cernant les [...] qui son[t...] [25][... Car il [26]incombe] aux pr[ê-t]res de [v]ei[ller à] toutes [ces] questions [pour ne pas] [27]attirer de faute sur le peuple.

10. Règle concernant le lieu du sacrifice (Lév. 17 :3-9).

[Concer]nant ce qui est écrit : [quiconque immole dans le camp ou] [28]hors du camp un bœuf, [un agn]eau ou un bouc, ce [... au n]ord du camp. [29]Nous avons déterminé que le sanctuaire est [le « tabernacle de la tente d'assignation », que Jé]rusale[m] [30]est le « camp », et que hors du camp [signifie « hors de Jérusalem »,] en d'autres termes le « camp de [31]leurs ville[s] ». Hors du c[amp... le sacri]fice [expiatoire], [et] ils enlèvent les cendres [32]de [l']autel et y brû[lent le sacrifice expiatoire. Car Jérusalem] est le lieu qu' [33][Il a choisi] entre toutes les tri[bus d'Israël pour y faire résider Son nom...] [34][...] [35][... qu']ils ne sacrifient [pas] dans le sanctuaire.

11. Règle concernant le sacrifice des animaux gravides (Lév. 22 :27-28).

[36][Concernant les animaux gravides,] nous avons déter[miné qu'il ne faut pas offrir en sacrifice] la mère et le fœtus le même jour [37][...]

12. Règle concernant la consommation d'un fœtus (Lév. 22 :27-28 ; Mishna Houllin *4 :1-5).*

[Concernant] celui qui mange [d'un fœtus, n]ous avons déterminé qu'une personne peut manger le fœtus [38][qui a été trouvé dans le ventre de sa mère après qu'il a été lui aussi sacrifié. Vous savez que ce]la est juste, car la question est abordée à propos de la femelle gravide.

13. Règle concernant les individus exclus de la congrégation d'Israël (Deut. 23 :1-4 ; Mishna Yebamot *8 :2-3).*

[39][Concernant l'Ammon]ite, le Moabite, le bâtard, celui dont les testicules sont broy]és, [ou dont] la verge est [coupé]e qui entrent dans [40]la congrégation [...et] prennent [femme], pour ne former qu'une seule chair [41][et entrent dans le sanctuaire...] [42][...] impurs. Nous avons également déterminé [43][qu'il n'y a pas... on n'aura pas de rapports sexu]els avec eux [44][... on] ne s'unira pas à eux afin de ne faire [45][qu'un seul corps... on ne les introd]uira pas [46][dans le sanctuaire. Et vous savez que cer]taines de ces personnes [47][et... s'uni]ssent. [48][Car il incombe à tous les fils d'Israël de se prémunir] contre toute union impure [49]et de vénérer le sanctuaire.

14. Interdiction relative à l'entrée des aveugles dans le Temple (Lév. 21 :17-23).

[Concer]nant les aveugles [50]qui, du fait qu'ils ne voient pas, ne peuvent se prémunir contre un mél[ange] profanateur. [51]Ils ne peuvent voir la souillure de l'offrande [d]élictive.

15. Interdiction relative à l'entrée des sourds dans le Temple (Lév. 21 :17-23 ; Mishna Houllin *1 :1).*

[52][Concernant les sourds qui n'ont pas entendu le statut, le jugement et la règle de pureté, qui n'ont pas [53]entendu les commandements adressés à Israël. Car celui qui n'a pas vu ni entendu ne [54][s]ait comment les exécuter selon la loi. Ils peuvent néanmoins avoir leur [part] de la nourriture sain[te] du sanctuaire.

16. Règle concernant le renversement des liquides (Lév. 11 :34-38 ? ; Mishna Yadaim *4 :7).*

[55][Con]cernant les écoulements de liquide, nous avons déterminé

qu'ils ne sont pas intrinsèquement [56][p]urs. En effet, les écoulements de liquide ne forment pas une barrière entre l'impur [57]et le pur. Car le liquide de l'écoulement et celui resté dans son récipient forment comme [58]un seul liquide.

17. Interdiction relative à l'admission des chiens dans le Temple (Mishna Taharot 4 :3 ?).

Concernant les chiens, on ne peut les introduire dans le camp sacré car ils [59]risquent de manger certains des os du sanc[tuaire et] la viande qui est encore sur eux. Car [60]Jérusalem est le camp sacré. C'est l'endroit [61]qu'Il a choisi entre toutes les tribus d'Israël, car [Jér]usalem est le plus avancé [62]des c[a]mps d'Israël.

18. Règle concernant les offrandes attribuées aux prêtres (Lév. 19 :23-24 ; 27 :32).

Concernant la plantation d'arbres fruitiers [63]dans le pays d'Israël, leur produit est considéré comme prémices appartenant aux prêtres. De même, la dîme du gros et du [64]menu bétail appartiennent au prêtre.

19. Règle concernant la purification des lépreux, les péchés volontaires ou involontaires (Lév. 14 :2-9 ; Nomb. 15 :30).

Concernant les lépreux, nous avons [65]dé[terminé qu'] ils [ne peuvent] pénétrer dans aucun lieu contenant des aliments purs consacrés, car [66]ils seront tenus à l'écart, [hors du camp (?).] En vérité, il est écrit que, du moment qu'il se rase et se baigne, il doit résider hors [67][du camp pendant sept j]ours. Toutefois, tant qu'ils sont encore impurs, [68]les lé[preux ne doivent pénétrer] dans [aucun lieu con]tenant des aliments purs consacrés. Et vous savez [69][que celui qui par inadvertance enfreint un commandement] parce que la chose lui a échappé, doit apporter [70]une offrande expiatoire. Quant à [celui qui pèche intentionnellement, il est éc]rit qu'il est un contempteur et un blasphémateur. [71][En effet, tant qu'i]l[s sont encore] lépre[ux], ils ne toucheront pas aux aliments consacrés [72]avant le coucher du soleil le huitième jour.

20. Règle concernant le contact avec les morts (Nomb. 19 :16-19 ; Mishna Yadaim *4 :6).*

Concernant [l'impureté] [73][des morts,] nous avons déterminé que chaque os, qu'il s'agisse d'[un fragment] [74]ou d'un os entier, est à considérer suivant le commandement des morts ou des tués au combat.

21. Règle concernant les relations sexuelles illicites : tout Israélite,

même issu d'une union illégitime — prêtre ou laïc — est saint (Nomb. 36 :6 ?).

[75]Concernant la fornication qui a été pratiquée parmi le peuple, les enfants issus de telles unions sont saints. [76]Comme il est écrit, Israël est saint.

22. Règle concernant le croisement des animaux (Lév. 19 :19).

Concernant [l'] ani[mal [pur d'un Israélite,] [77]il est écrit qu'il n'est pas permis de le croiser avec une autre espèce.

23. Règle concernant le mariage entre prêtres et gens du peuple (Lév. 19 :19 ; 21 :7 ? ; Nomb. 36 :6).

Concernant les vêtements [d'un Israélite, il est écrit qu'] ils [ne] doivent [pas] [78]être faits de matières mixtes. Il n'a pas non plus le droit de semer son champ ou [son verger avec deux espèces de plantes.] [79]Car ils sont saints et les fils d'Aaron sont [éminemment] s[aints.] [80][Mais v]ous savez que certains prêtres [prennent femme dans le peuple.] [81][Ils] contractent ainsi des unions qui souillent la descendance [sa]crée [ainsi que] [82]leur [propre] descendance avec des partenaires qui leur sont interdits. Ca[r les fils d'Aaron doivent...]

Section C

[1][...] [2][...] qu'[ils] viendront [...] Qui [...]ra il [...]ra.

24. Interdiction des mariages pontificaux polygames (?) (Deut. 17 :17 ; 21 :15-16).

[4]Concernant les fem[mes... la violen]ce et l'infidélité [...]

II. Premières mises en garde.

1. La transgression de ces règles engendre la destruction (Deut. 7 :26).

[5]Car dans ces [affaires (?) ... à cause de] la violence et de la fornication, [certains] [6]lieux ont été détruits. [En vérité,] il est écr[it dans le livre de Moïse que] vous [n']introduirez [pas] d'abomination dan[s votre maison. Car] Dieu hait [7]l'abomination.

2. C'est pourquoi nous nous sommes séparés des violateurs.

[Mais vous savez que] nous nous sommes séparés de la masse du peu[ple (ou du conseil de la con[grégation) et de toute leur impureté] [8][et] refusé de nous associer ou de participer a[vec eux] à ces choses.

Et vous s[avez qu'il n'est point] [9]d'infidélité, de tromperie ou de mal dans nos mains, car nous avons accordé [quelque réflexion (?)] à [ces problèmes.]

III. Première exhortation : il faut vous séparer car l'heure du jugement viendra (Deut. 31 :29).

[En vérité,] [10]nous vous [avons écrit] afin que vous compreniez le livre de Moïse, les livre[s des Pr]ophètes et de Davi[d...] [11][... toutes] les générations. Dans le livre de Moïse il est écrit [...] pas [12][pour] vous et les jours anciens [...] Il est également écrit que vous [« vous écarterez] du che[m]in et le malheur s'abattra sur vous » (Deut. 31 :29). Et il est é[crit] [13]« que lorsque [14][tou]s ces événement[s se réalise]ront pour vous dans les Derniers Jours, bénédiction [15][et] malédiction, [vous y] re[pens]erez et retournerez à Lui de tout votre cœur [16]et de [tou]te [votre] âme » (Deut. 30 :1-2), [...] à la fin de [ce temps,] puis [vous] v[ivr]ez [...]

IV. Première illustration : les bénédictions et les malédictions.

1. Salomon a obéi et Israël a reçu les bénédictions.

[17][Il est également écrit dans le livre de] Moïse et dans les [livres des prophète]s que [les bénédictions et les malédictions] surviendront [pour vous... certaines des] [18][béné]dic[tions] sont survenues [... et] à l'époque de Salomon, fils de David.

2. Jéroboam a désobéi et Israël a reçu les malédictions.

En vérité, les malédictions [19]qui survinrent à l'époque de [Jér]oboam, fils de Nebat, jusqu'à l'exil de Jérusalem et de Sédécias, roi de Jud[a,] [20]quand Il les envoya à [Babylone...] Ainsi nous voyons que sont déjà advenues certaines des bénédictions et malédictions [21]consignées dans le l[ivre de Mo]ïse.

IV. Deuxième mise en garde.

Et voici maintenant les Derniers Jours : alors les fils d'Isra[ël] retourneront [22]à la L[oi de Moïse de tout leur cœur] et ne dévieront plus jamais. Mais les impies s'en[fonceront dans l'impié]té et [...] [23]Et le [...]

VI. Deuxième illustration : les bénédictions et les malédictions.

1. Souvenez-vous des rois d'Israël.

[A présent,] souvenez-vous des rois d'Israë[l,] examinez soigneu-

sement leurs œuvres. Car celui qui [24]craignait [la lo]i fut délivré de ses maux. Ceux qui re[cher]chaient la loi, [25]leurs péchés [furent ab]sous.

2. Souvenez-vous de David.

Souvenez-vous de David, c'était un homme pieux, et en vérité [26]il fut délivré de nombreux maux et pardonné.

VII. Deuxième exhortation : n'approchez pas des voies de Bélial.

Nous vous avons donc exposé [27]certains aspects de la Loi, ceux dont nous avons déterminé qu'ils seraient bénéfiques pour vous et pour votre peuple, parce que nous avons constaté [que] [28]vous êtes perspicaces et avertis de la Loi. Considérez tout cela et implorez-Le de [29]vous guider dans le droit chemin et de vous tenir à l'écart des mauvaises pensées et du conseil de Bélial. [30]Alors, un jour, vous vous réjouirez en découvrant que l'essence de nos paroles était vraie. [31]Et cela vous sera compté comme mérite, car vous aurez fait ce qui est juste et bon devant Lui, pour votre propre bien [32]et pour celui d'Israël.

M.G.A.

85

CHANTS POUR LE SACRIFICE DU SABBAT

4Q400-407, 11Q17, Fragment de Massada

Dans Luc 1 :10 il est dit : « Alors, à l'heure de l'offrande de l'encens, tout le peuple assemblé priait dehors. » Ainsi, en toute simplicité, l'auteur de Luc évoque ce qui était sans doute une croyance très répandue à l'époque du Second Temple. Le moment où le sacrifice du Sabbat était offert constituait une sorte d'ouverture divine, l'instant où les prières étaient particulièrement efficaces. Le texte intitulé *Chants pour le sacrifice du Sabbat* repose sur cette notion. Les cantiques étaient sans doute récités comme liturgie de l'holocauste que la Bible prescrit pour chaque Sabbat. L'ouvrage se compose de chants pour treize Sabbats disposés suivant le « calendrier de Qumran ». Il couvre, par conséquent, un quart de l'année (treize étant le quart de 52, nombre invariable des semaines de l'année dans ce calendrier). Le cycle des chants était peut-être repris de sorte que les fidèles l'accomplissaient quatre fois par an, mais cette hypothèse reste à prouver. A l'exception du troisième, les morceaux de tous les chants du Sabbat sont parfaitement identifiables dans un ou plusieurs des manuscrits endommagés qui ont survécu.

L'auteur commence par amener les fidèles à considérer les mystères d'un sacerdoce angélique. Puis vient une sorte de récitation mantrique, centrée sur le chiffre sacré sept, qui atteint son apogée le septième Sabbat, à la suite de quoi la communauté contemple les éléments d'un temple spirituel vivant. Ici l'accent est mis essentiellement sur les chars sacrés vivants de Dieu. Dans l'original hébraïque, les syllabes et les tours de phrases développés, étirés se succèdent en cascade sur un rythme presque hypnotique. Beaucoup de tours longs sont composés presque entièrement de noms. Les verbes sont rares. L'effet produit est très abstrait, et les images ont des contours mal définis. Le sens exact que l'auteur cherche à transmettre est le plus souvent confus, ce qui est, bien sûr, intentionnel. Les mystères des cieux ne pouvant être exprimés

par des mots, l'approximation reste ce que le prophète peut offrir de mieux.

Les chants ont pour objet d'amener le fidèle à communier avec les anges adorant le Seigneur dans le ciel. Ce qui advient sur terre n'est qu'un pâle reflet de cette réalité ultime plus vaste. Que pourrait-il donc y avoir de plus précieux que de participer à ce culte sur le mode mystique ? La diversité des êtres célestes qui y tiennent un rôle est étourdissante. L'apôtre Paul parlait « des langues des hommes et des anges » (1 Cor. 13 :1) et, en effet, notre auteur attribue aux anges divers langages, chacun doté de sa propre spécificité, chacun spécialisé à sa façon dans la louange de Dieu.

Les sources bibliques du présent texte sont essentiellement Ezéchiel 1 et 10 qui décrit le trône-char, et Ezéchiel 40-48 qui dépeint un temple futur. L'ouvrage des *Chants* est fondamental pour l'étude du mysticisme juif ultérieur. Il est particulièrement utile pour éclairer l'histoire du type de mysticisme dit de la *Mercaba*, ce terme signifiant « char » en hébreu. Cette diversité avait pour objet de conduire à l'extase en concentrant l'esprit sur le char céleste.

Bien qu'il s'agisse d'un écrit sectaire associé au *Yahad*, le texte des *Chants* eut à l'évidence une portée plus vaste. D'autres groupes de Juifs affectionnèrent cet ouvrage. En témoigne la découverte d'un exemplaire à Massada, dernier bastion des combattants juifs pour la liberté lors de la première révolte contre Rome (66-73/74 de notre ère). Il se peut également qu'il ait charmé l'oreille de groupes juifs chrétiens. Dale Allison a relevé que la notion d'un temple animé (aspect des *Chants* très singulier pour nous) figure également dans le livre de la Révélation du Nouveau Testament. Dans Révélation 9 :13, il est dit : « J'entendis une voix venant des quatre cornes de l'autel doré. » Ainsi l'autel parle. Tout comme dans *Chants*, l'architecture est vivante. Dans son principe, le livre de la Révélation était une composition juive chrétienne dont l'auteur connaissait soit les *Chants pour le sacrifice du Sabbat*, soit des traditions analogues. Si la seconde hypothèse est la bonne, il ne reste aucune autre trace de ces traditions.

La circulation des *Chants* parmi les Juifs chrétiens est peut-être également attestée par l'énigme de « l'hérésie colossienne ». L'Epître de Paul à l'Eglise des Colossiens décrit ce qui est, aux yeux de certains érudits, l'amorce du gnosticisme. Quelle était précisément la déviation par rapport aux enseignements pauliniens ? Il nous est impossible de l'établir car Paul ne mentionne que certains faits secondaires, présupposant naturellement que les destinataires étaient familiarisés avec leur propre situation. En revanche, nous savons que cette hérésie portait sur « des questions de nourriture et de boisson, sur l'observance des solennités, sur les néoménies [et] sur les Sabbats » (Col. 2 :16). Se fondant sur les éléments cités, de nombreux chercheurs en ont conclu que, à Colosses comme ailleurs, l'évangile paulinien était contesté par les Juifs chrétiens

qui concevaient autrement la condition chrétienne. Cela dit, tournons-nous vers Colossiens 2 :18. Ce verset est particulièrement difficile à traduire, mais Fred Francis, entre autres, a suggéré qu'il parle d'expériences mystiques : le fidèle cherchait à participer au culte angélique dans les cieux. D'où son interprétation du verset : « Ne laisse personne te disqualifier en mortification et par le culte des anges qu'il a vus dans ses visions. » En dehors des *Chants*, nous ne disposons d'aucun texte antérieur prônant un tel culte. Il se peut que des Juifs chrétiens soient venus à Colosses, apportant avec eux un exemplaire de ce texte dont ils appréciaient la mystique, et qu'ils l'aient ensuite enseigné à la jeune Eglise du lieu. En revanche, il est certain que l'ouvrage des *Chants* qui date sans doute du Iᵉʳ siècle avant notre ère est plus ancien que l'Epître aux Colossiens de Paul.

Chant pour le premier Sabbat, centré sur le sacerdoce céleste et sur la louange de ses princes angéliques. De toute évidence, ces chants étaient véritablement psalmodiés durant le service.

4Q400 Frag. 1 Col. 1 [1][Texte appartenant à l'Instructeur. Chant accompagnant le sacrifice du] premier [Sabbat,] chanté le quatre du premier mois.

Louez [2][le Dieu de...,] vous, êtres divins d'une sainteté parfaite ; [réjouissez-vous] dans son divin [3][royaume. Car Il a établi] une sainteté parfaite parmi ceux qui sont éternellement saints, afin qu'ils soient pour Lui les prêtres [4][du sanctuaire intérieur de Son temple royal,] les ministres de la Présence dans Sa résidence glorieuse la plus secrète. Dans la congrégation de tous les [sages] êtres divins, [5][et dans les assemblées de tous les esprits] divins, Il a gravé les préceptes gouvernant toutes les œuvres spirituelles, et Ses [glorieuses] lois [6][pour tous les] sages [êtres divins], cette sage congrégation honorée par Dieu, ceux qui approchent de la connaissance.

[7][...] éternel, et des sources de sainteté au temple de la pure [8][sainteté...] prêtres qui approchent, ministres de la Présence du Roi parfaitement [saint] [9][...] Sa gloire. Précepte par précepte ils deviendront forts, pour former sept [10][assemblées éternelles ; car Il] les a établis pour Lui-même afin qu'ils soient les plus s[aints de ceux qui servent dans le S]aint des Saints. [11][...] Ils deviendront ainsi plus puissants en accord avec l'assemblée [...] [12][...] le Saint des Saints, pr[êtres de... il]s sont les princes de [13][... qui prennent leu]r place dans les temples du Roi [...] dans leur royaume ou au sein de leur héritage [14][...]

Ils ne tolèrent quiconque trans[gresse] la vraie Voie, et il n'[y a] pas non plus d'impur dans leurs saints rangs. [15][Les préceptes gouvernant les] êtres [s]aints, Il les a inscrits pour eux, afin que tous ceux qui sont éternellement saints soient par eux sanctifiés. Il a purifié les purs [16][qui appartiennent à la lumière, afin qu'ils rétri]buent tous ceux

qui transgressent la vraie Voie, et fassent propitiation pour ceux qui se repentent de leur péché, obtenant pour eux Sa grâce.

[17][Il a donné le langage de] la connaissance aux prêtres qui approchent, afin que de leur bouche émanent les enseignements gouvernant tous les êtres saints, ainsi que les préceptes [18][concernant Sa gloire...] Sa [bon]té pour le pardon éternel est ancrée dans la miséricorde, mais dans l'ardeur de Son zèle [19][...] Il a établi pour Lui-même des prêtres qui approchent, êtres de pure sainteté [20][...] êtres célestes [di]vi[ns], prêtres du ciel le plus haut qui [appro]chent [...]

Passage du chant pour le deuxième Sabbat, contenant une description de l'élite des anges du service et dénigrant le culte des hommes en comparaison de celui des anges.

4Q400 Frag. 2 [1]pour louer merveilleusement Ta gloire parmi les sages êtres divins, célébrant Ton royaume parmi les très s[aints]. [2]Ils sont honorés dans tous les camps des êtres divins et craints par ceux qui dirigent les affaires humaines, [3]plus mer[veilleux] que les autres êtres divins et que les humains. Ils parlent de Sa royale splendeur car ils la connaissent vraiment, et célèbrent [Sa gloire dans tous] [4]les cieux où s'étend Sa domination. [Ils chantent] des psaumes merveilleux selon [leur pénétration] à travers les cieux les plus hauts et proclament [la] [5]gloire [incomparable] du Roi des êtres divins postés dans leur résidence. [...]

[6]Comment serons-nous considérés parmi eux ? Et que vaudra notre sacerdoce dans leurs résidences ? [Que sera notre sain]teté [comparée à leur parfaite] [7]sainteté ? [Que] vaut la louange de notre langue de mortel à coté de leur div[ine] connaissance ? [...]

Fragments du chant pour le quatrième Sabbat. Les thèmes de ce cantique ne peuvent plus être dégagés. La première portion contient le début du chant, le second se situe près de la fin.

4Q101 Frag. 1-2 [1]Texte appartenant à l'Instructeur. Ch[ant accompagnant le sacrifice du quatrième Sabbat, chanté le] vingt-[cinq] du [premier mo]is.

[2]Louez le Di[eu de...] [3][...] qui se tiennent devant [...] [4]le roy[aume de...] avec tous les ch[efs de...] [5]le Roi des [êtres] di[vins...]

4Q402 Frag. 1 [2][...] quand ils arrivent avec les êtres divins de [3][...] ensemble pour toutes leurs assemblées [4][...] leur pou[voir] pour tous les puissants guerriers [5][...] pour tous les conseils rebelles [...]

Fin du chant du cinquième Sabbat. Parmi les thèmes figurent le combat des anges, sans doute dans les Derniers Jours, et la prédestination par Dieu de tous les événements de la création. Comparer avec les colonnes 3 et 4 du texte n° 5.

4Q402 Frag. 3-4* [5]Ils seront jugés [...] et ils ne viendront pas au *Yahad* [...] [6]sans [... ceux qui four]nissent les plan[s] et la connaissance des êtres par[faitement saints...] [7]lumière et pénétrati[on...] la guerre des êtres divins dans les [...] [8]retirant [...] Assurément les [ar]mes de gu[e]rr[e] appartiennent au Dieu des êtres divins [... les milices] [9]célestes et les mer[veilles de tous les] [esprits] divins se précipiteront à [Son] commandement, tandis que la voix du tumulte [...avec] [10]Sa puissance, des ar[mées d'esprits] divins en guerre dans les nuées. Mais [la victoire] reviendra [au Dieu des êtres divins.]

[11]Dieu [par Sa connaissance a créé] de nouvelles œuvres. Toutes celles-ci, Il les a merveilleusement créées ; personne ne peut appréhender Son plan glorieux. [12]Au Roi des [sages] êtres divins appartiennent tous les domaines de la connaissance ; de fait, le Dieu de la connaissance est à l'origine de tout ce qui survient à jamais. Par Sa connaissance [13]et au moyen de ton plan glorieux toutes les saisons éternelles ont vu le jour. Il a créé les anciennes choses en leur temps, et les choses suivantes [14]au temps fixé pour elles. Aucun de ceux qui sont informés — ceux à qui la révélation est parvenue — ne peut saisir ces choses avant qu'Il ne les accomplisse ; même quand Il leur donne réalité, personne ne peut vraiment les appréhender. Aucun des êtres divins [15]ne comprend ce qu'Il a conçu, car ces choses font partie de sa glorieuse création, et faisaient [partie] de Son [plan] avant même de voir le jour.

Chant pour le sixième Sabbat. Chacun des sept grands princes récite un psaume ; puis, dans le même ordre, chacun d'eux offre une bénédiction.

Massada Frag. 1 [8][Texte appartenant à l'Instructeur. Chan]t accompagnant le sacrifice du sixième Sabbat, chanté le neuf du [deuxième] mois.

[9][Bénissez le Di]eu des êtres divins, vous qui résidez dans les cieux les plus hauts [10][...] Saint des Saints, et célébrez Sa gloire [11][...] connaissance des êtres divins éternels. [12][...] ceux appelés vers les hauteurs les plus élevées [...]

Massada Frag. 2 [Un psaume de bénédiction sera adressé dans la langue du premier des grands princes] [1]au Dieu [éternel,] [comportant les sept merveilleuses bénédictions de sa langue. Puis il bénira] [2]le Ro[i de tous les sept temps éternellement saints] [3][avec de merveilleuses paroles de bénédiction. Un psaume de célébration sera adressé dans la langue du deuxième grand prince au Roi] [4]de vérité et de [justice, comportant les sept merveilleuses célébrations de sa langue. Puis il magnifiera le Dieu] [5]de tous les [êtres] div[ins qui sont nom-

* Je suis Qimron qui propose de réunir les fragments 3 et 4 de 4Q402. Le reste de la reconstitution vient de Massada, fragment 1.

més sept fois pour la justice avec sept paroles de] [6][merveilleuse] exaltation. [Un psaume de glorification sera adressé dans la langue du] **4Q403 Frag. 1 Col. 1*** [1]troisième grand prince, glorification de Sa fidélité en direction du Roi des anges, comportant les sept merveilleuses glorifications de sa langue. Puis il glorifiera le Roi des anges élevés sept fois avec sept paroles de merveilleuse glorification.

[2]Un psaume de louange sera adressé dans la langue du quatr[ième] au Guerrier qui est au-dessus de tous les êtres divins, comportant les sept merveilleuses expressions guerrières de sa langue. Puis il louera le Dieu de [3]la puissance guerrière sept fois avec se[pt] paroles de [merveilleuse] lou[ange. Un ps]aume d'action de grâces sera adressé dans la langue du cinquième au [R]o[i] glorieux, [4]comportant les sept merveilleuses ac[ti]ons de grâces de sa langue. Puis il remerciera le Dieu glorifié sept fois [avec se]pt [par]oles de merveilleuse action de grâces. [Un psa]ume d'allégresse [5]sera adressé dans la langue du sixième au Dieu de bonté, comportant les sept cris de [merveilleuse] allégresse de sa langue. Puis il criera son allégresse au Roi de bonté sept fois avec s[ept paroles de] merveilleuse allégresse.

[6]Un psaume de louange musicale sera adressé dans la langue du septième [grand] pri[nce], une puissante louange musicale au Dieu de sainteté comportant les sept mer[veilleux éléments de louange] de sa langue. [7]Puis il chantera des louanges au Roi de sainteté sept fois avec [sept] merveilleuses paroles de [louange] musicale, ainsi que sept psaumes de bénédiction à Son adresse, sept [8]psaumes d'exaltation de Sa justice, sept psaumes de glorification de Son royaume, sept psaumes de lou[ange de Sa gloire,] sept psaumes d'action de grâces pour Ses merveilleuses actions, [9]sept psau[mes d'all]égresse pour Sa puissance et sept psaumes de louange musicale de Sa sainteté. Les générations de [...] sept fois avec sept [10]merveilleuses paroles, des paroles de [...]

[Puis] au nom de la gloire de Dieu, [le premier des] gr[ands] princes [bé]nira [tous les... et tous] les sages [avec sept] merveilleuses [pa]roles, [11]bénissant toutes l[eu]rs assemblées dans [Son saint] temple [avec se]pt merveil[leuses] pa[r]oles, [et bé]nissant ceux qui connaissent les choses éternelles. [Au nom de] Sa vérité, [le deuxième] [12][grand prince bénira] toutes [leurs] posi[tions avec] se[pt] merveilleuses paroles. Oui, il les bénira avec sept [merveilleuses] paroles. [13][Il bénira également tous ceux qui célèbrent le] Roi avec sept paroles de Sa merveilleuse gloire, et il bénira tous ceux qui sont éternellement purs. [14][Au nom de] Son royaume élevé, le tr[oisième des grands princes bénira] tous ceux qui sont élevés dans la

* 4Q403 est considéré comme le texte principal. Cette portion recoupe Massada frag. 2, 4Q404 frag. 1 et 2 et 4Q405 frag. 3 col. 2 qui sont tous utilisés pour aider à rétablir ce qui manque dans 4Q403.

connaissance avec sept paroles d'élévation, bénissant tous [les êtres divins] [16]pénétrés [de Sa vérité.] Oui, il les bénira avec sept merveilleuses paroles. Il bénira également tous ceux [désignés pour] la justice avec se[pt] merveilleuses [p]aroles.

Au nom du [ro]i de majesté, [le quatrième] [17]des grands princes bénira tous ceux qui mar[chent dans la recti]tude avec [se]pt paroles de ma[jesté.] Il bénira également ceux qui instaurent la majesté avec sept [18][merveilleuses p]aroles, bénissant tous les êtres divins [qui appro]chent de [Son] authen[tique] vérité avec sept paroles de droiture, afin qu'ils obtiennent [Sa glor]ieuse miséricorde. Au nom de Ses [grandioses] merveilles le cinquième [19][grand prin]ce bénira tous ceux qui percent les mystères de la pure [clairvoyance] avec sept p[aroles] de [Sa] haute [20]vérité. [Il bénira également] tous ceux qui s'empressent d'accomplir Sa volonté avec sept [merveilleuses paroles,] bénissant ceux qui attestent de Lui avec sept [pa]roles de majesté comprenant [21]une merveilleuse action de grâces. Au nom des exploits guerriers des êtres divins, le sixième grand prince bénira tous ceux qui sont des guerriers insignes avec sept [22]merveilleuses paroles de Sa puissance guerrière. Il bénira également tous ceux qui sont parfaits dans la Voie avec sept merveilleuses paroles, afin qu'ils restent à jamais proches de tous les [23]êtres [éter]nels. Une nouvelle fois il bénira tous ceux qui L'attendent avec sept merveilleuses paroles, afin que Sa gracieuse bonté retourne vers eux.

Au nom de Sa sainteté, le [se]ptième grand prêtre [24]bénira tous les saints qui instaurent la connaissance avec sept paroles de [Sa] merveilleuse sainteté. Il bénira également tous ceux qui célèbrent [25]Ses lois avec se[pt] merveilleuses [par]oles qui agissent comme de puissants boucliers. Une nouvelle fois, il bénira tous ceux qui sont prréde[stinés] pour la jus[tice], ceux qui louent Son royaume de gloire [à jamais], [26]avec sept merveilleuses paroles conduisant à la paix éternelle.

Puis au [nom de Sa sainteté], tous les [grands] princes [béniront à l'uniss]on le Dieu des êtres divins avec toutes [27][leurs] sept paroles de bénédiction établies. Ils béniront également ceux prédestinés pour la justice et tous ceux bénis de [...] ceux à jamais [bén]is [...] [28]les [...], et diront : « Béni soit [le] Seigneur, Ro[i de] tous les êtres, supérieur à toute bénédiction et à toute lou[ange, Lui qui bénit tous les s]aints [Le] bénissant et ceux [qui proclament Sa justi]ce [29]au nom de Sa gloire, [Lui qui] bénit tous ceux qui sont bénis, à jamais. »

Septième chant du Sabbat, le plus important. Les anges à qui il s'adresse sont sans doute les membres des sept conseils angéliques. Vers la fin du cantique, les éléments architecturaux doués de vie du temple céleste sont invités à entonner des louanges.

[30]Texte appartenant à l'Instructeur. Chant accompagnant le sacrifice du septième Sabbat, chanté le seize du (deuxième) mois.

Louez le Dieu très haut, vous qui êtes exaltés parmi tous [31]les sages êtres divins. Que les êtres divins qui sont saints sanctifient le Roi de gloire, Lui qui sanctifie par Sa sainteté chacun de Ses êtres saints.

Vous, princes de la louange [32]entre les êtres divins, louez le Seigneur de la majestueuse [lou]ange. Assurément la gloire de Son royaume réside dans une louable splendeur ; là se tiennent les louanges de tous [33]les êtres divins, ainsi que la splendeur de [Son] roy[aume] tout entier.

Célébrez le Seigneur dans les hauteurs, vous êtres divins parmi les créatures divines élevées, exaltez Sa glorieuse divinité par-dessus [34]les cieux les plus hauts. Assurément Il [est l'essence même du divin], supérieur à tous les princes exaltés, Roi des roi[s] supérieur à tous les conseils éternels. Par la sage volonté — [35]par les paroles de Sa bouche — viennent à exister toutes [les créatures divines élevées] ; sur ordre de Ses lèvres tous les esprits éternels voient le jour. Toutes les actions de Ses créatures ne sont que l'expression de Sa sage [36]volonté.

Soyez dans l'allégresse, vous qui exultez de [Le connaître, avec] un chant de joie parmi les merveilleux êtres divins. Entonnez un hymne à Sa gloire, avec la bouche de tous ceux qui célèbrent Sa merveilleuse connaissance emplie de joie, [37]avec les lèvres de tous ceux qui chantent [Ses] louanges. [Assurément Il] est le Dieu de tous ceux qui se délectent de la sagesse éternelle, et le puissant juge qui règne sur tous les esprits avisés.

[38]Louez, vous tous êtres divins qui manifestez votre foi, le Roi de louange ; assurément tous les sages divins loueront Sa gloire, et tous les esprits droits Sa vérité.

[39]Par les préceptes de Sa bouche leur connaissance est jugée recevable, par le retour de Sa main guerrière rendant la justice, leur louange parachevée.

Chantez les louanges du Dieu puissant, [40]faites l'offrande spirituelle la plus raffinée ; faites des mé[lo]dies dans la joie de Dieu, exultez parmi les saints avec de merveilleuses mélodies, dans une joie éter[nelle].

[41]Avec de tels chants, toutes les [fondations du sa]int des saints offriront des louanges, et les colonnes supportant la plus noble résidence, et même chaque recoin de la charpente du temple. Cél[ébrez] [42]le Dieu redoutable par sa puissance, [vous tous] sages [esprits] de lumière ; ensemble, louez le firmament de pur éclat qui enclôt [Son] saint temple. [43][Louez-]Le, esprits divins, en célébr[ant] éternellement le firmament des cieux les plus reculés, toutes [ses pou]tres et tous ses murs, toute [44]sa [char]pente et tous ses savants ornem[ents].

Les esprits de pure sainteté, les divinités vivantes, les esprits éter-

nellement saints supérieurs à [45]tous les [êtres] sa[ints...] prodigieux et merveilleux, majesté, splendeur et chef-d'œuvre. La gloire réside dans la lumière parfaite de la connaissance [46][... dans t]ous les temples merveilleux, les esprits divins entourant la demeure du Roi de justice et de vérité. Tous ses murs [...]

4Q403 Frag. 1 Col. 2* lumière parfaite, lacis d'une substance de pure sainteté [...] [2]sièges surélevés de la connaissance. A l'escabeau de ses pieds, [...] [3]aspect des corps glorieux appartenant aux princes du royaume spirituel [...] [4]Sa gloire ; et avec tous leurs retours, les portes de [...] [5]l'éclat de la [fou]dre [...] au chef des êtres divins de [...] [6]courant entre elles des êtres di[v]ins à l'apparence de braises [ardentes] [...] [7]qui vont et viennent. Les esprits de pure sainteté [...] [8]les esprits divins, de pure sainteté, vision éte[rnelle] [...] [9]et les esprits divins, formes incandescentes entourant [...] [10]esprits merveilleux. Et le très saint tabernacle, gloire de Son royaume, sanctuaire intérieur de [...] [11]et Il consacre les sept lieux saints élevés.

Une voix de bénédiction émane des princes de Son sanctuaire intérieur [...] [12]et la voix de bénédiction est glorieuse à l'ouïe des êtres divins et de ceux qui instaurent [...] [13]la bénédiction. Tous les savants ornements du saint des saints s'empresseront de prendre part aux psaumes merveilleux dans cet auguste lieu. [...] [14]de merveille, sanctuaire à sanctuaire avec la voix de la multitude des êtres saints. Tous les savants ornements [...] [15]Les chars de son sanctuaire intérieur entonneront à l'unisson des louanges, et leurs Chérubins et leurs créatures à roues béniront merveilleusement [...] [16]les maîtres du divin édifice. Ils le loueront dans la sainteté de Son sanctuaire intérieur.

Huitième chant du Sabbat, où sont rapportées les bénédictions offertes par les sept princes délégués.

[18]Texte appartenant à l'Instructeur. Chant accompagnant le sacrifice du huitième Sabbat, entonné le v[ingt-]trois [du deuxième mois.]

Louez le Dieu de tous les [cieux les plus] hauts, [v]ous tous qui êtes [éter]nellement saints, [19]délégués des prêtres qui approchent, deuxième conseil dans la merveilleuse résidence parmi les sept [sacerdoces,...] parmi ceux informés des [20]choses éternelles. Exaltez-Le, princes qui dirigez, avec Sa part, avec Ses merveilles. Louez [le Dieu des êtres divins,] vous sept sacerd[oces] qui approchez de Lui [...] [21]les cieux [les plus hauts,] sept royaumes merveilleux établis par les préceptes gouvernant Ses temples [...] les temples du royaume des [22]sept sacerd[oces,] dans le temple merveilleux appartenant aux sept conseils saints [...] [23]le prince, les anges du Roi dans les merveilleuses

* 4Q403 est le texte de base. Les recoupements avec 4Q404 frag. 6 et 4Q405 frag. 8-9 permettent de rétablir plusieurs passages manquants.

résidences. La connaissance affinée des sept [...] [24]princes, le grand prêtre du saint des saints, et les chefs du conseil du Roi en un rassemblement [...] [25]et de louanges exaltées au Roi de gloire, magnifiant le Di[eu de...] [26]au Dieu des êtres divins, au Dieu de pureté.

La célébration émanant de leurs bouches [...] [27]sept mystères de la connaissance du mystère merveilleux attaché aux sept royaumes de pure sainteté [... La voix du premier prince délégué résonnera sept fois plus quand s'y joindra celle du deuxième ; la voix] du deuxième résonnera [28]sept fois plus quand s'y joindra celle du troisième ; la voix du troisième résonnera sept fois plus quand s'y joindra celle du [quatrième ; la voix du] quatrième résonnera sept fois plus quand s'y joindra celle du cinquième ; la voix du cinquième résonnera se[pt fois plus quand s'y joindra la voix du] [29]sixième ; la voix du sixième résonnera sept fois plus quand s'y joindra celle du se[p]tième ; et la voix du septième ré[sonnera...]

Portion du cantique pour le neuvième Sabbat qui devait tomber le trente du deuxième mois. Dans ce qui subsiste, on trouve la description des antichambres des multiples sanctuaires célestes, en particulier du vestibule par lequel Dieu fait son entrée.

4Q405 Frag. 14-15 Col. 1 [2][... De] la merveilleuse apparence spirituelle, de pure sainteté et grav[ée..., émane une vo]ix qui bénit, et de la [divine] image [3]émane [une vo]ix bénissant le Roi des anges supérieurs. Leur merveilleuse louange célèbre le Dieu des êtres divins [...] leurs [...] brodés, et ils chantent joyeusement [4][...] les antichambres de leurs entrées, les êtres de pure sainteté qui approchent dans [...] éternellement. [5][L'appa]rence d'êtres divins vivants est gravée sur les murs des antichambres par lesquelles le Roi fait son entrée, figures spirituelles lumineuses [dans les sanctuaires intérieurs du R]oi, figures de glorieuse lu[mière], esprits merveilleux. [6][Au] milieu des esprits glorieux se trouvent des ouvrages richement brodés, des silhouettes d'êtres divins vivants [... dans les] glorieux [sanctuaires in] térieurs qui font partie de la structure du [temple] [7]de pure saint[eté], dans les sanctuaires intérieurs du Roi se trouvent des figure[s] div[ines ; et de] l'apparence de [...]

Fragment du chant pour le dixième Sabbat. Comme dans celui du neuvième, le thème central est ici, semble-t-il, la description des temples célestes.

4Q405 Frag. 15 Col. 2 + Frag. 16 [1]La bordure frangée [...] [2]et des fleuves de feu [...] [3]avec l'apparence de flammes ardentes [... be]au sur le voile du sanctuaire intérieur du Roi [...] [4]dans le sanctuaire intérieur de Sa Présence, un ouvrage brodé [...] tout ce qui est gravé sur le [...], des figures divines [...] [5]la gloire émanant de leurs flancs

[...] les voiles des merveilleux sanctuaires intérieurs. Ils bénissent le [...] leurs [6]flancs, proclamant [...] merveilleux, au cœur du sanctuaire intérieur [...] [7][... Ils cé]lèbrent le roi de gloire avec un cri joyeux [...]

Portions du milieu et de la fin du onzième cantique du Sabbat. La description des temples et de l'architecture célestes se poursuit et concerne ici en particulier les sanctuaires intérieurs, les trônes-chars et les anges du service.

4Q405 Frag. 19ABCD* [2]Alors les êtres divins, les esprits de pu[re sainteté] Le loueront [...] les êtres de gloire, le sol [3]des merveilleux sanctuaires intérieurs, les esprits des êtres divins éternels — tous [...] les fig[ures du] sanctuaire [inté]rieur du Roi, l'ouvrage spir[it]uel du merveilleux firmament [4]fait de pureté, [esp]rits de la connaissance, de la vérité et de la justice dans le Saint des [S]aints, [f]ormes des êtres divins vivants, formes spirituelle lumineuses — [5]tous ces s[ai]nts ouvrages sont merveilleusement reliés l'un à l'autre. Des [esprits] brodés, des silhouettes d'êtres divins, sont gravés [6]tout autour sur les [gl]orieuses briques ; ce sont de glorieuses figures, ouvrage intégré aux bri[ques] splendides et majes[tueuses]. Tous ces ouvrages sont des êtres divins vivants [7]et leurs figures sont des anges saints. Du soubassement des merveilleux [sanctuaires] in[térieurs] monte la voix sereine d'êtres di[vins] louant [...]

4Q405 Frag. 20 Col. 2 + Frag. 21-22** [1][Ils n'hésitent pas quand ils montent... les sanc]tuaires [intérieurs] de tous les prêtres qui approchent [...] [2]Conformément à l'ordonnance, ils sont résolus, servant [...] un siège semblable à Son trône royal dans Ses glorieux sanctuaires intérieurs. Ils ne sont pas assis [...] [3]Ses chars de gloire [...] saints Chérubins, êtres à roues lumineux dans le [sanctuaire] inté[rieur...] esprits divins de [...] pureté [...] [4]de sainteté ; l'ouvrage de ses coins [...] royal ; les sièges de ses cha[rs] de gloire [...] ailes savantes [...] œuvres merveilleuses de la puissance guerrière [...] [5]vérité et justice éternelles [...] quand ses chars de gloire se déplacent vers le [...] ils ne tournent ni d'un côté ni de l'autre [...] ils vont [plutôt] droit devant [...]

Douzième chant du Sabbat. Les portions qui subsistent contiennent une description du trône-char de Dieu et des louanges dont il était l'objet. Puis le texte rapporte les louanges dispensées par les anges qui sont rassemblés comme à l'armée en camps et en unités. La dernière partie du chant est centrée sur le rituel du culte angélique se déroulant dans le temple céleste.

* 4Q405 constitue le texte de base, complété par 11Q17 j-d-g-p.

** 4Q405 est ici complété par 11Q17 frag. 3-4 et, pour le douzième chant, par 11Q17 frag. 5-6.

Texte appartenant à l'Instructeur. Chant accompagnant [le sacrifice] du douzième Sabbat et chanté le [vingt et un du troisième mois].

[Louez le Dieu de...] [7][...] Célébrez-Le, [...] la gloire dans le tabernacl[e du Dieu de] la connaissance. Les Chéru]bins tombent devant Lui et Le bénissent ; comme ils se relèvent, la voix sereine de Dieu [8][se fait entendre], suivie par un tumulte de joyeuses louanges. Comme ils déplient leurs ailes, la voix s[ereine] de Dieu se fait entendre à nouveau. Les Chérubins bénissent l'image du trône-char qui apparaît au-dessus du firmament, [9][puis] ils acclament la [splen]deur du lumineux firmament qui se déploie sous Son siège de gloire. Tandis que les êtres à roues s'avancent, les anges saints vont et viennent. Entre les glorieuses [r]oues de [10]Son trône-char apparaît une sorte de feu spirituel de pure sainteté. Tout autour se trouvent des sortes de fleuves de feu aux allures d'électrum, et des ouvrages [é]clatants [11]avec de merveilleuses couleurs en motifs brodés, empreints de pureté et de gloire. Les esprits des êtres [di]vins vivants sont en perpétuel mouvement, derrière la gloire des [mer]veilleux chars. [12]Une voix sereine de bénédiction accompagne le tumulte de leurs déplacements, et ils bénissent le Dieu saint chaque fois qu'ils reviennent sur leurs pas. Quand ils se dressent, ils le font merveilleusement, et quand ils se posent, [13]ils [re]stent immobiles. Les cris de joie font place au silence, et la bénédiction se[reine] de Dieu se répand sur tous les camps des êtres divins. Le son des louang[es] [...] [14][...] montant de chaque division de part et d'[autre], et chacune des troupes rassemblées fait éclater son allégresse, l'une après l'autre selon son rang [...]

11Q17 Frag. 5-6 [1][...] merveilleux, connaissance et discer[nement...] merveill[eux] firmaments [...] [2][...] dans l'essence de la lumière, une splendeur de [...] toutes sortes d'esprits mer[veilleux [...] [3][...] êtres divins, terriblement puissants, tous [...] leurs actes de [pu]re merveille par la puissance du Di[eu de...] [4][p]erpétuel, exaltant les actions guerrières du Di[eu de...] des quatre fondements du merveilleux firmament [5]ils ann[on]cent quand ils entendent le bruit des louanges adressées au Très-Haut, [...] bénissant et louant le Dieu des [6]êtres divins. Un tumu[lte...] les [cieux] les plus hauts [...] le Roi de gloire [...] des merveilleux fondements, [7]élevant des louanges [...] du Dieu de [...] et tous leurs fondements [...] de pure [8]sain[teté...] louanges élevées [...] leurs [ai]les, ex[altant... au-dessus de] leurs têtes, [9]et ils appe[llent] [...]

4Q405 Frag. 23 Col. 1 [1][...] quand ils élèvent des louanges [...] [2][...] Quand ils sont immobiles, [...] [3][...] Ses trônes de gloire royaux, et toute la congrégation des ministres de [4][...] merveilleux ; les [merveilleux] êtres divins ne seront pas ébranlés, à jamais ; [5][... demeu]rer résolus en toute tâche, car les êtres divins chargés de toutes Ses offrandes [6][...] toutes Ses offrandes. Les êtres divins Le louent [quand] ils prennent place [la première f]ois, tandis que tous les

es[prits des] splendides firma[m]ents exultent [7]sans discontinuer dans Sa gloire. Une voix bénissant s'élève de toutes Ses divisions, évoque Ses glorieux firmaments, et Ses portes chantent Sa louange [8]avec un bruit joyeux. Quand les sages êtres divins franchissent les glorieux portails, et que les anges saints s'avancent vers leurs royaumes, [9]les portails qu'ils franchissent et les portes qu'ils empruntent pour sortir proclament la gloire du Roi, bénissant et louant tous les [10]esprits divins chaque fois qu'ils entrent ou sortent par les saintes po[r]tes. Aucun d'eux n'omet un précepte ni ne manque de reconnaître tout ce que dit [11]le Roi. Ils ne s'enfuient pas de la Voie et ne révèrent rien qui n'en soit ; ils se considèrent ni trop élevés pour Son royaume ni [12]trop humbles pour accomplir Ses missions.

Il n'aura aucune miséricorde quand se déchaînera la fureur de Son courroux exterminateur, mais Il ne punira point ceux qui ne sont plus l'objet de Son glorieux courroux. [13]La crainte redoutable du Roi des êtres divins étreint t[ous] ces êtres divins [quand Il les dépêche pour accomplir toutes] Ses missions selon Son ordre véri[di]que, et ils vont [...]

Cantique du treizième Sabbat. Les portions de ce morceau concernent les vêtements portés par les esprits durant leur service.

11Q17 Frag. 7-8 [1][...] bonne grâce [...] toutes l[eurs] œuvres [2][...] pour les sacrifices des êtres saints [...] l'odeur de leurs offrandes [...] [3][...] et l'o[deu]r de leurs libations, selon le nom[bre de...] de pureté dans un esprit de sainte[té] [4][...] éternel en [splendeur et] en majesté car [...] le merveilleux [...] et la forme des pectoraux de [5][... be]auté [... esprits] revêtus de broderies, sorte [d'ouvrage] ti[ssé...] vêtements teints splendidement purifiés [...]

4Q405 Frag. 23 Col. 2 [7]leurs saints lieux. A leurs places merveilleuses se trouvent les esprits, revêtus de broderies, sorte d'ouvrage tissé, gravé de splendides figures. [8]Au milieu de ce qui s'apparente à un glorieux écarlate et de couleurs d'une lumière spirituelle de pure sainteté, les esprits prennent leurs positions sacrées en présence [9]du [R]oi — des esprits [magnifiquement] colorés environnés d'une sorte de blancheur. Cette dernière glorieuse substance spirituelle ressemble à un ouvrage doré, miroitant sous [10][la lumiè]re. Tous leurs vêtements élaborés sont splendidement purifiés, travail de licier. Ces esprits sont les chefs de ceux qui sont merveilleusement parés pour le service, [11]les chefs de chacun des royaumes saints appartenant au Roi de sainteté, qui servent dans tous les temples élevés de Son royaume de gloire.

[12]Les chefs de l'exaltation maîtrisent le langage de la connaissance [afin de] bénir le Dieu de la connaissance pour toutes Ses œuvres de gloire. [Dans] Sa connaissance pénétrante et Son [glo]rieux discerne-

ment, [Il a établi les ord]onnances régissant leurs unités militaires dans l'enceinte sac[rée] de tous les [sanctuaires inté]rieurs.

11Q17 Frag. 2 + 1+ 9 [1][... Ses] glorieuses hauteurs [...] Sa [gl]oire avec [...] [2]Sa [réc]ompense par des jugements de [...] Sa miséricorde avec le gl[orieux] honneur de [...] Ses [s]aisons [3][et] toutes les bénédictions de [Sa] paix [... la gl]oire de Ses œuvres et à la lumiè[re de...] et avec la splendeur des [4]louanges qui Lui sont adressées dans tous les firmam[ents de...] lumière et ténèbres et les figures de [...] la glorieuse [sain]teté du Roi [5]car toutes [Ses] œuvres de vérité [...] pour les anges de la connaissance dans tous [leurs] roy[aumes...] Son [cam]p, saintes exaltations [6]pour Ses glorieux trônes et l'escabeau de [Ses] p[ieds et tous] Ses [ch]ariots majestueux et [Ses] s[aints] sanctuaires intérieurs [...] et pour les portails de l'entrée du [Roi], [7]ainsi que toutes les sorties de [... les co]ins de sa str[uc]ture et tous les [...] pour Ses glorieux temples et pour les firmaments de [...]

M.O.W.

86

PRIÈRE DE LOUANGE

4Q408

Prière de louange débute, semble-t-il, par l'énumération des puissantes œuvres de Dieu (les lignes 2 à 6a sont à la troisième personne) et ensuite passe aux louanges en style direct (à la deuxième personne) à la ligne 6. Les lignes 8 à 11 louent Dieu d'avoir créé le jour et la nuit ainsi que les luminaires pour les régir. Sur ce point, le texte est semblable aux autres récits poétiques des cycles célestes figurant dans les manuscrits. Citons, par exemple, *Charte d'un groupement sectaire juif* 10 :1-2 (texte n° 5) et *Psaumes d'action de grâces* 20 :4-5 (texte n° 3).

Frag. 1 [2][...] à Toi. Ecoute [toutes ces paroles...] [3][...] tout Israël. Il créa en même temps (*ou* pour un *Yahad*) [...] [4][...] à tout Israël, car Tu [...] [5][...] tous, [pour] faire briller Ses glorieux ornements depuis [Sa] sain[te] demeure [...] [6a][...] Je suis bien avec Lui [...] [6][dans tous] Tes [ju]gements Tu es fidèle, [dans toutes] Tes paro[l]es, ô Eternel, juste dans toutes Tes voies. [...] [7][...] leurs [...] celui qui bénit. [...] force [...] pour mettre en valeur [...] [8]car Tu créas le matin, signe destiné à révéler la domination de la lumière comme limite du jour (?) [...] [9]pour leur service, pour bénir Ton saint nom. Tu les créas parce que la lumière est bonne et [...] dans tout [...] [10][...] car [Tu] cré[as] le soir, signe destiné à révéler la domination des [ténèbres...] [11][...] du labeur, pour bénir [Ton saint nom]. Tu les as créés [parce] que [...]

M.G.A.

87

LITURGIE

4Q409

Ce manuscrit contient les vestiges d'un hymne louant Dieu pour les solennités de l'année sainte. Le calendrier suivait une variante de la version solaire que nous connaissons par d'autres rouleaux de la mer Morte. Cette variante ajoute plusieurs fêtes que la Bible ne mentionne jamais de manière explicite. Ces ajouts sont particulièrement importants quand on tente d'avoir une idée précise de l'ensemble des écrits calendaires de Qumran, étant donné que la plupart d'entre eux n'incluent pas les nouvelles fêtes. Les autres textes calendaires qui semblent aller dans la même direction sont peu nombreux (voir notamment *Sabbats et fêtes de l'année,* texte n° 64, et *Rouleau du Temple,* texte n° 131). Ainsi, à propos de ces fêtes supplémentaires, il y a désaccord entre les rouleaux, ce qui montre la complexité de la situation historique qui les a vu naître.

Le début de l'énumération calendaire a disparu. Les portions préservées comportent explicitement ou implicitement les solennités suivantes : la fête des Semaines ou Pentecôte, qui tombe le quinzième jour du troisième mois ; la fête des Prémices du vin, le troisième jour du cinquième mois ; la fête de l'Huile, le vingt-deuxième jour du sixième mois ; la fête de l'Offrande du bois, le vingt-troisième jour du sixième mois ; le jour du Souvenir, le premier jour du septième mois ; le jour de l'Expiation, le dixième jour du septième mois (ce n'est qu'une hypothèse, les lignes qui s'y rapportent étant endommagées et la reconstruction incertaine), et la fête des Cabanes, le quinzième jour du septième mois. Les Prémices du vin et de l'huile et la fête de l'Offrande du bois mentionnées dans cette liste ne figurent pas dans la Bible, du moins pas clairement (Néh. 10 :34 fait allusion à l'offrande du bois, mais non comme donnant lieu à une véritable fête). Ce sont là, donc, les entrées contestées — objet de violentes controverses, sans doute à cause de leur nature extrabiblique.

Frag. 1 Col . 1 [1][... Louez et bénissez, les jou]rs des pré[mices :] [2][avec du froment, du vin nouveau et de l'huile nouvelle, et avec la] nouvelle [ob]lation, [3][et bénissez Son saint nom. Lou]ez et bénissez, les jours de [4][la fête du bois, avec l'offrande de] bois comme sacrifice, [5][et bénissez Son nom. Louez et bénissez,] le jour du souvenir, avec une sonnerie [6][de la corne de bélier. Béni soit le Seign]eur pour toute chose. Louez [7][et bénissez... et béni]ssez Son saint nom. [8][... et béni]ssez le Seigneur pour toute chose [9][... Louez et bénissez] en ces jours [10][...] Louez et bénissez et remerciez [11][... Louez et bénissez et] rendez grâces avec des rameaux [...]

M.G.A.

88

LE SECRET DU COURS DES CHOSES

4Q410, 4Q412-413, 4Q415-421, 4Q423, 1Q26

Le présent ouvrage est un nouvel exemple de « livre sapiential » (cf. texte n° 10, *Livre des secrets*), où un sage dispense son enseignement à ses disciples qu'il appelle ses enfants. On y retrouve le même type de structure traditionnelle, mais le contenu va bien au-delà de l'opposition courante sagesse-folie. Comme dans *Livre des secrets*, le maître se réfère au « secret du cours des choses », c'est-à-dire à la connaissance des desseins immuables de Dieu acquise par l'étude des Ecritures et des lois de la secte.

A maintes reprises, le maître revient sur le thème de la pauvreté et sur l'importance de se contenter de ce que Dieu a donné. Dans la Bible, le livre des *Proverbes* fait en général de la pauvreté la conséquence malheureuse d'une conduite irréfléchie (par exemple, Prov. 28 :19). En revanche, ici la pauvreté est le sort naturel du disciple idéal — démarche qui annonce sa glorification au début du christianisme : « Vous êtes bénis, vous qui êtes dans la pauvreté » (Luc 6 :20). Le *Secret* cherche à motiver en invoquant le jugement à venir et la damnation éternelle des impies — autre thème nouveau qui préfigure l'importance des Derniers Jours pour les premiers Chrétiens.

Les manuscrits attribués à cet ouvrage sont tous fragmentaires à des degrés divers, et il n'est pas certain que tous les morceaux fassent partie d'une seule et même composition. Une grande sous-section, en particulier, s'adresse aux « fermiers » et use abondamment du langage agricole. Il s'agissait peut-être à l'origine d'un ouvrage séparé. Quoi qu'il en soit, on a affaire ici à une seule perspective qui se concrétise à travers plusieurs thèmes. Le texte le plus proche appartient une fois de plus aux débuts du christianisme : il s'agit d'un recueil d'aphorismes intitulé le « Sermon sur la montagne » (Matt. 5-7) qui relève du même genre, à savoir l'enseignement moral sous la menace d'un jugement imminent.

Etant donné sa nature, on ne trouve point dans cet ouvrage d'allusions à l'univers plus vaste de la guerre et de la politique. Par conséquent, il nous est impossible de dater sa composition ni d'en déduire autant d'éléments que nous pourrions le souhaiter sur les circonstances qui l'ont vu naître. Avait-il une fonction au sein du *Yahad* ? Deux indices peuvent nous mettre sur la voie. Dans 4Q421 frag. 1, col. 2, le disciple est incité à obéir à son « Instructeur ». C'était là un terme technique servant à désigner un responsable de la secte selon la *Charte d'un groupement sectaire juif* (texte n° 5). Ensuite, il est question d'une « vision de clairvoyance » (4Q417 frag. 2, col. 1, l. 15). La même expression apparaît dans l'*Ecrit de Damas* (texte n° 1) et dans la *Charte pour Israël dans les Derniers Jours* (texte n° 6) et désigne dans les deux cas un ensemble de connaissances qu'il appartient aux individus mentionnés de maîtriser. Par conséquent, il se peut que *Le Secret du cours des choses* soit un cours d'initiation destiné aux nouveaux adeptes du *Yahad* ou à ceux en période de probation.

Paragraphes introductifs situant la quête de la sagesse dans le contexte de la rigueur morale et du culte de Dieu.

4Q412 Frag. 1 [5][Impo]sez une discipline à vos [lèvres], et à votre langue un double verrou. [...] [6]Méditez les paroles de droiture. [...] à ceux qui cherchent [...] [7]Toujours avec votre bouche louez [Dieu...] votre [...] tremblante. [8]Réjouissez-vous dans Son nom [...] [9]dans l'assemblée générale [...] [10]jour et nuit [...]

4Q418 Frag. 77 [2][...] le secret du cours des choses, et apprenez la nature de l'homme et considérez les facultés [...] [3][...] l'a fait. Alors vous comprendrez la nature de l'homme mortel et le poids de [...] [4]son esprit, et initiez-vous au secret du cours des choses, au poids des ères et à la mesure de [...]

4Q418 Frag. 123 Col. 2 [1][...] [2]quand les années commencent et quand les ères finissent [...] [3]tout ce qui y est survenu, pourquoi cela a été et ce qui adviendra dans [...] [4]Son ère qu'Il révéla aux oreilles de ceux qui comprennent le secret du cours des choses [...] [5]vous êtes quelqu'un qui comprend, quand vous observez toutes ces choses [...] [6]par sa main sont pesées vos actions avec l'ère [...] [7]Quoi qu'Il vous confie, gardez-le précieusement [...]

Le sage affirme que son enseignement émane de Dieu.

4Q426 Frag. 1 Col. 1 [1][...] gloire, une mesure de vraie connaissance et une longue vie [2][...] ceux qui observent tous ses commandements ; mais la descendance des impies [3][...] [4][...] Dieu a placé dans mon cœur la vraie connaissance et le vrai discernement [...]

Conséquences funestes de l'ignorance de cet enseignement.

4Q410 Frag. 1 [2][... si vous] transgressez l'un de [...] [3][...] [4][...] les malédictions s'attacheront à vous l'une après l'autre [5][...] sur vous et vous n'y aurez point de paix car [...] [6][...] ce qui est réellement bien et ce qui [est réellement] mal [...] [7][...] l'éternité tout entière.

A présent, moi, avec [l'aide de l'Eternel] dans l'esprit [...] [8][...] il ne mentira pas [...] [9]L'oraclc concerne [...], la vision porte sur la maison de [...], car j'ai vu [...]

Ce passage traite de la conduite humaine et de la façon de distinguer les bonnes actions des mauvaises.

4Q413 Frag. 1 [1]Discipline, [clairvoyance] et sagesse, voilà ce que je vous enseignerai. A présent, considérez les voies de l'humanité et les activités de [2]la race humaine. [...] un homme. Il a élargi sa part de connaissance de la vérité divine, et si cet homme répugne à [3]tout ce qui est mal, [son jugement] ne sera pas affecté par ce qu'entendent ses oreilles ni par ce que voient ses yeux.

Alors maintenant [4]la miséricorde [...] des ancêtres, et considère les ans de [chaque] génération, comme Dieu a montré [à...]

La pauvreté de celui qui étudie est un thème permanent. Il s'agit probablement à la fois d'une pauvreté au sens littéral et d'une pauvreté spirituelle, dans la mesure où tous sont démunis comparés à Dieu.

4Q415 Frag. 6 [1][...] le secret des hommes [...] [2]Vous êtes dans le besoin, et [...] [3]votre pauvreté dans votre conseil [...] [4]Eprouvez eela par le secret du cours des choses [...] [5]du lieu des [origines] et par le poids [...]

Celui qui s'initie à cet enseignement acquerra une connaissance complète des desseins de Dieu ainsi que du bien et du mal.

4Q417 Frag. 2 (+ 4Q418) Col. 1 [1][...] Vous êtes quelqu'un qui comprend [...] [2][...] les merveilleux secrets [... les choses effrayantes vous les dominerez...] [3][... pourquoi les choses sont et comment elles sont...] [4][... pourquoi] [5][les choses sont et pourquoi elles continuent d'être...] [6][... la nuit, méditez sur le secret] du cours des choses et penchez-vous sur cette question à tout moment, alors vous connaîtrez le bien et le mal, la sagesse [7][et la fausseté... Considérez les impies] dans toutes leurs voies, avec tous leurs châtiments à travers toutes les ères du monde et le châtiment éternel, [8]et alors vous connaîtrez la différence entre les bonnes [et les mauvaises] actions, car le Dieu de la connaissance est le gardien de la Vérité, et par le secret du cours des choses [9]Il a fait comprendre son fondement [...] ce qu'est sa nature et le principe directeur de ses actions [10]pour chaque [...] Il a

fait comprendre à l'esprit de [tout] homme comment vivre suivant [11]la nature de Son discernement ; et Il a fait comprendre [...] et par la faculté de discernement [Il a révélé] les énigmes [12]de Son dessein avec une conduite irréprochable [dans tous] Ses actes. Examinez ces choses à tout moment, réfléchissez soigneusement à tous [13]leurs effets, et alors vous connaîtrez la gloire [éternelle] avec Ses merveilleux secrets et Ses puissantes actions.

Au début du judaïsme, il y avait une légende selon laquelle Seth, le fils d'Adam, transcrivit plusieurs révélations sur des tablettes de pierre qui ne pouvaient être lues que par les justes (Josèphe, Ant. *1. 70). Une secte gnostique plus tardive appelée les Séthiens se servit de ces tablettes pour faire valoir ses propres idées comme l'ont fait les Chrétiens dans l'apocalyptique* Testament d'Adam. *Dans le passage suivant, les tablettes de Seth sont assimilées à la « Vision de clairvoyance », où sont révélés tous les secrets de Dieu.*

Tu es [14]quelqu'un qui comprend. Ta pauvreté est ta récompense dans le souvenir du temps, [car] le décret est gravé, et inscrites sont toutes les heures du châtiment, [15]car ce qui est décrété est gravé dans la pierre devant Dieu, sur tous [...] les enfants de Seth. Un livre du souvenir est ouvert devant Lui [16]pour ceux qui observent Sa parole ; c'est la « Vision de clairvoyance », le livre du souvenir, et Il le légua à Hénoch avec un peuple spirituel, parce que [17]sa nature ressemblait à celle des anges saints. Mais « la clairvoyance », Il ne la donna plus aux êtres de chair, car ils ne connaissaient point la différence entre [18]le bien et le mal selon le jugement de Son esprit.

Et toi, ô fils, tu es quelqu'un qui comprend ; observe le secret du cours des choses et connais [19][l'héritage] de tout ce qui vit, suis-le et prêtes-y attention [...] [20][...] entre peu et beaucoup et dans ton intimité [avec...] [21][...] par le secret du cours des choses [...] [22][...] toute la vision de [la con]naissance et dans tous [...] [23]Alors sois toujours fort, ne sombre pas dans le dégoût du mal [...] [24]il ne purifiera point par lui ses mains, son héritage dans [...] [25]car l'homme clairvoyant a soigneusement considéré tes secrets et dans l'homme de [...] [26]ses fondements en toi [...] avec des actes de [...] [27]Garde-toi de suivre aveuglément ton cœur ou tes yeux [...]

Col. 2 [1-2][...] [3]par le secret du cours des choses [...] [4]réconforté [...] [5]marche dans une voie parfaite [...] [6]bénis Son nom [...] [7]par leur joie [...] [8]grandes sont les bontés de Dieu [...] [9]loue Dieu, et, pour chaque fléau, bénis [...] [10]suis Sa volonté, et Il comprend [...] [11]Il protégera toutes tes voies [...] [12]Ne te laisse pas égarer par une pensée inspirée par le penchant du mal [...] [13]recherche la vérité, ne te laisse pas égarer par [...] [...] [14]sans ordre de Dieu ; ne te laisse pas égarer par l'entendement des hommes [...]

La figure de la Sagesse, principe surnaturel par lequel Dieu détermina toute chose, est opposée à la Folie (cf. Prov. 8 :22-31).

4Q415 Frag. 9 [5][... Ne laisse pas ton esprit vagabonder] [6]dans la Folie, ne sois pas comme la mul[titude des impies... Acquiers la Sagesse car,] [7]par elle, Il le créa (c.à.d. l'esprit humain), car la Sagesse est la mesure [de la création... Elle les a faits] [8]ensemble, la domination de l'homme et de [la femme...] [9]son esprit, la domination est en elle, car [...] [10]et si l'un a moins que l'autre [....] [11]En conséquence [... homme et] femme, et dans la balance de [...]

Il est conseillé au sage d'éviter tout conflit inutile avec les puissants. Le courroux des rois est un thème courant de la littérature de sagesse, comme dans Proverbes 16 :14-20.

4Q417 Frag. 1 Col. 1 [Parle humblement à un chef] [1]en tout temps de crainte qu'il ne te rejette ; et parle-lui selon son humeur, de crainte [qu'il...] [2]sans reproche. Au moment favorable, va vers lui ; mais quand c'est interdit, [reste à l'écart...] [3]ne trouble pas son esprit, parce que tu parles humblement, [...] [4]tiens vite compte de sa réprimande, mais ne passe pas sur tes péchés [...] [5]et il est aussi juste que toi car c'est un prince [... ce qu'il veut,] [6]il le fait car il est incomparable en tous ses actes, sans [...]

Admonition pour que cet enseignement ne soit pas donné aux impies.

[7]Ne recherche pas l'aide du méchant, ni d'aucun ennemi [...] [8]la perversité de ses actes. A l'heure de son châtiment, il saura comment il doit se conduire. Avec lui [...

La pauvreté n'est pas un obstacle à l'acquisition de la sagesse. La vraie sagesse compte plus que les richesses.

Son commandement] [9]ne doit jamais sortir de ton cœur, Dieu décidera que toi, toi seul, tu augmenteras [... par ta pauvreté... Ne dis pas,] [10]« Car qui est plus bas que le pauvre ? » Alors ne te réjouis point quand tu devrais pleurer, de crainte de peiner pour rien dans ta vie. [Considère le secret du] [11]cours des choses, et apprends quelles sont les causes du bien-être, et découvre qui héritera de la gloire ou de la honte. Car en vérité [...] [12]au lieu de pleurer, la joie éternelle. Défends tes affaires mais sans [ignorer] [13]toutes tes offenses. Plaide ta cause comme un juste gouverneur ; ne [...] [14]et ne passe pas sur tes péchés. Glorifie-toi [de ta] pauvreté ; [considère son] jugement [...] [15]tires-en la leçon. Alors Dieu le verra, et Son courroux prendra fin et Il passera sur tes péchés, car avant [...] [16]aucun ne se maintiendra ; et qui sera acquitté à Son tribunal ? Et sans rémission [...] [17]nécessiteux.

Dieu prendra soin de ceux qui lui sont fidèles. « Commencez par chercher le royaume de Dieu et sa justice et tout cela vous sera donné » (Matt. 6 :33).

Alors si tu es démuni, la nourriture que tu désires et plus encore, [Il te la fournira... Et s'il [18]te reste quelque chose], porte-le à la ville qu'Il affectionne. Accepte de Lui ton héritage, mais ne continue pas à [...] [19]mais si tu es démuni, ne [...] ce qui te manque, car Ses réserves sont inépuisables. [...] [20][par] Sa parole toute chose arrivera ; alors quoi qu'Il te donne, mange-le et ne persiste pas dans [...] [21][...] Si tu empruntes à ton prochain pendant que tu es démuni, ne [... tu seras inquiet] [22]jour et nuit ; mais Dieu est ton vrai consolateur [...] Il restaurera ton âme [...] ne trompe pas [...] [23]à lui ; pourquoi oublier pareille faute et [ne pas se souvenir] d'une insulte [... ne t'en remets plus... au] pouvoir de ton prochain [24]qui, lorsque tu seras démuni, refermera sa main, comme un hameçon [...] [25]et s'il te donne un coup, alors [...] [26]vois, cela sera révélé [... et alors] [27]il ne le frappera [28]plus avec une verge [...]. Et tu [...]

Le disciple est de nouveau encouragé à tout attendre de la main de Dieu d'où vient toute chose.

4Q416 Frag. 2 (+ 4Q417) Col. 1 [21]Si tu veux [22]éviter d'envoyer [... à lui tu] demanderas ta nourriture, car il **Col. 2** [1]a donné libre cours à sa généros[ité...] tous les besoins [de sa bonté, donnant sa nourriture] [2]à tout ce qui vit, sans [... s'il] refermait sa main, le souffle de toute chose [3]mortelle [disparaîtrait]. N'accepte pas [...] Au temps de notre récrimination, couvre-toi la face, et dans la folie de [4]l'emprisonnement [...]

Il faut être prudent quand on emprunte de l'argent ou qu'on tarde à le rembourser.

[Quant à l'argent... quiconque emprunte doit] rembourser [vite !] Ainsi tu seras quitte envers ton prêteur, sinon c'est ta bourse [5]et tous ses trésors que tu laisses de fait [entre ses mains. Quant à celui qui te prête de l'argent parce qu'il est ton ami,] c'est toute ta vie que tu lui dois, [rends]-lui donc vite ce qui lui appartient, afin qu'[6]il ne s'empare pas de [ta] bourse. [Dans de telles transactions, ne t'avilis pas ;] ne troque pas ton esprit saint contre une somme d'argent quelle qu'elle soit, [7]car il n'est pas de prix assez haut [pour ton esprit...]

Divers préceptes sur la façon de servir Dieu et d'accomplir sa volonté.

Ne laisse aucun homme te détourner [du culte de Dieu.] Dans Sa grâce recherche Sa présence, et sur Sa façon de parler [8]modèle tes propos, alors tu trouveras ce que vraiment tu désires. [...] ne sois pas

négligent dans l'observance de tes prescriptions, et garde les secrets qui te sont confiés.

[9][...] s'il te charge d'une tâche, [ne laisse pas] tes yeux se fermer avant de [10][l']avoir accomplie [...] n'ajoute pas, mais si tu dois donner une caution [...] ne laisse aucun argent s'accumuler sans [11][... de crainte qu'il dise : Il m'a lésé et...] et vois comme est puissante la jalousie [12][humaine]. Elle abuse le cœur [...] alors, selon Sa volonté, reste attaché à Son service et à la sagesse de Sa bonté.

[13][... tu seras] pour Lui comme un premier-né et Il aura pour toi les sentiments d'un père envers son fils unique [14][... car tu...] alors ne sois pas trop crédule de crainte de pécher par inadvertance ; cependant ne sois pas trop soucieux de ton amour-propre [15][...] Ne t'abaisse pas à ce qui est indigne de toi ; alors tu seras [16][...]

N'entreprends rien qui soit au-dessus de tes forces de crainte de défaillir et de te retrouver dans un grand embarras.

[17]Ne te laisse pas fasciner par l'argent ; il est bon pour toi d'avoir l'esprit humble pour servir sans contrainte ton inspecteur.

[18]Ne vends point ton honneur quel qu'en soit le prix et ne monnaie pas ton héritage, de crainte d'attirer la ruine sur ton corps. Ne te laisse pas aller à manger trop de pain [...] [19]sans vêtement.

Ne bois pas de vin quand la nourriture fait défaut. Ne recherche pas le superflu quand tu [...] [20]manques de pain. Ne tire pas vanité de ton dénuement quand tu seras pauvre, de crainte que [...] [21]tu méprises ton sort, et de surcroît, ne dédaigne pas ta femme, l'être qui t'est le plus proche.

Nouvelles admonitions concernant le danger de l'argent.

Col. 3 [2]Souviens-toi que tu es pauvre [... dans ton...] et dans ta pauvreté [3]tu ne te complairas point, et quand tout ira bien pour toi tu ne [...]

Si quelqu'un te confie un objet précieux, [4]ne le touche pas de crainte de te brûler et d'être entièrement consumé par son feu. Comme tu l'as reçu, tu le rendras, [5]et dans la joie tu seras si tu n'as rien à te reprocher à son sujet. Garde-toi aussi de recevoir de l'argent d'un individu que tu ne connaîs pas, [6]de crainte qu'il n'ajoute à ta pauvreté. Mais s'il te force à le prendre par des menaces de mort, place-le en lieu sûr et ne corromps pas ton âme [7]avec lui. Ainsi tu retrouveras sur ton lit de mort la vérité et quand tu exhaleras ton dernier souffle, ton souvenir s'épanouira [comme le...], et ta descendance héritera du [8]bonheur.

Le disciple démuni doit se contenter de ce que Dieu lui a donné. Servir Dieu est la seule voie noble dans la vie.

Oui, tu es démuni. Ne recherche rien d'autre que ton héritage, et ne te laisse pas dévorer par lui de crainte d'enfreindre [9]les bornes de la Loi. S'Il te redonne une position honorable, conduis-toi en conséquence, et connaissant le secret du cours des choses, cherche à comprendre ; alors tu connaîtras [10]Son héritage véridique, et tu vivras dans la droiture, car [...] dans toutes tes voies. Honore ceux qui t'honorent [11]et loue Son nom à jamais, car ton front est plus élevé que les cimes des montagnes, Il t'a installé parmi les notables, et [12]Il t'a rendu maître d'un glorieux héritage. Recherche toujours Sa volonté.

Oui, tu es démuni. Ne dis pas : « Comme je suis pauvre, [13]je ne peux pas rechercher la vraie connaissance. » Consacre-toi simplement à toutes les sortes de savoirs et dans chacune [...] affine ton cœur, et tes pensées se caractériseront par une grande clairvoyance. [14]Cherche à percer le secret du cours des choses, et réfléchis bien à toutes les voies de la vérité, observe longuement les racines de l'iniquité. [15]Alors tu sauras ce qui est amer pour une personne et ce qui est doux pour l'homme.

La vraie sagesse suppose d'honorer ses parents.

Honore ton père par ta pauvreté, [16]et ta mère par tes voies, car le père d'un homme est pour lui comme Dieu, et sa mère comme son maître. Car [17]ils sont le creuset où tu fus conçu, et puisqu'Il leur a donné autorité sur toi et formé l'esprit, tu dois les servir. Et puisqu'Il [18]t'a révélé le secret du cours des choses, honore-les pour ton propre honneur, et dans [...] louange en leur présence [19]pour ta propre vie et pour connaître de longs jours. Même si tu es aussi pauvre qu'un mouton [...] [20]sans la loi.

Le disciple peut se marier, à condition de choisir sa femme parmi les disciples. Dieu lui a donné autorité sur son épouse.

Si tu veux épouser une femme alors que tu es pauvre, prends-la parmi les Enfants de [Lumière (?)...] [21]du secret du cours des choses. Une fois unis, vis avec ta servante charnelle [... Car comme dit le verset : « L'homme quittera] **Col. 4** [1]son père et sa mère [pour s'unir à sa femme et ils deviendront une seule chair » (Gen. 2 :24).] [2]Il a fait de toi son maître, aussi [...] [3]Dieu n'a pas donné [à son père] autorité sur elle , Il l'a séparée de sa mère, et à toi [Il a donné autorité... Il a fait de ta femme] [4]et de toi une seule chair. Plus tard, Il prendra ta fille pour la donner à un autre, et tes fils [...] [5]Mais toi, vis avec ton épouse bien-aimée, car elle est la souche de [...] [6]Quiconque la régit en dehors de toi « déplace les limites » de sa vie [...] [7]Il a fait

de toi son maître, afin qu'elle vive selon ta volonté, sans faire de vœux ni d'offrandes [...] [8]Soumets son esprit à ta volonté et tout serment irrévocable [...] [9]annulant les paroles de ta bouche, et entravant l'accomplissement de ta volonté [...] [10]tes lèvres faisant peu cas d'elle, par égard pour toi-même ne [...] [11]ton honneur dans ton héritage [...] [12]dans ton héritage de crainte que [...] ton épouse bien-aimée et la honte [...]

Les astres, « milice des cieux », révèlent — à travers la science astrologique ? — les voies de Dieu.

4Q416 Frag. 1 [2][...] et pour prendre la mesure de Sa volonté [...] [3]dans la suite des temps [...] [4]suivant leur milice, car le [besoin...] [5]et son royaume connais-le [bien...] [6]selon le besoin de leur milice [...] [7]et la milice des cieux, Il l'a établie [...] [8]par ses symboles et par ses signes pour [...] [9]l'un à l'autre et toute leur multitude [...] Il l'a dénombrée [...] [10]dans les cieux.

Durant les Derniers Jours, Dieu punira le mal et récompensera le bien.

Il jugera l'œuvre d'iniquité, mais tous ceux qui appartiennent à la vérité, Il les favorisera [...] [11]son temps, et tous ceux qui se sont complus dans l'iniquité seront dans la crainte et pousseront de grands cris, car le ciel voit [...] [12]les eaux et les abîmes étaient dans la crainte, et toute créature mortelle sera mise à nu, et les membres du cortège céleste [...] [13]Il le juge, et toute iniquité périra, et l'ère de la vérité s'imposera [...] [14]dans toutes les ères de l'éternité, car Il est le Dieu de vérité, et jadis les années de [...] [15]pour établir la justice entre le bien et le mal [...] [16]c'est le penchant de la chair, et celui qui comprend [...]

Comme les vrais disciples, les anges du ciel sont des adeptes de la sagesse divine.

4Q418 Frag. 55 [3][...] avec peine nous creusons ses chemins, nous n'aurons de repos [4][...] et la vigilance sera dans nos cœurs [...] Il rendra sûrs tous nos chemins [...] [5][...] la vraie connaissance, mais ils n'ont pas recherché [...] et ils n'ont pas choisi [...] En vérité, le Dieu de la connaissance [6][...] pour que la vérité établisse tous [...] La clairvoyance, Il l'a allouée à tous ceux qui héritent de la vérité [7][...] la vigilance dans [...] l'action, en vérité la paix et la tranquillité [8][...] ou n'avez-vous pas entendu que les anges saints [...] dans le ciel [9][...] la vérité et ils retrouvèrent toutes les causes de la clairvoyance, et ils furent vigilants à propos de [10][...] leur connaissance, et tout homme sera honoré par son semblable, et son honneur croîtra selon son intelligence [11][... les anges sont-ils] comme les mortels avec leur indolen-

ce ? Sont-ils comme les humains, qui cessent d'exister ? En vérité [12][...] ils reçoivent un héritage éternel. N'avez-vous pas vu [...]

Autre développement sur le châtiment du mal durant les Derniers Jours.

4Q418 Frag. 69 Col. 2 [4][...] Et maintenant, ô cœurs insensés, qu'est la bonté sans [5][... à quoi] sert la tranquillité pour ce qui n'est pas arrivé ? A quoi sert la justice pour ce qui n'a pas été établi ? Et comment les morts peuvent-ils gémir après [...] [6][... « Pourquoi] fûtes-vous créés ? » et « pour la destruction éternelle » répondent-ils, car [...] [7][...] Dans les ténèbres, ils pleureront vos multitudes et ce qui est survenu dans le monde ; mais ceux qui recherchent la vérité se réveilleront pour prononcer la sentence [...] [8]ils détruiront les cœurs insensés, et les enfants du mal ne seront plus, et tous ceux qui se complaisent dans l'iniquité seront hébétés [...] [9]quand vous, justes, prononcerez la sentence, les piliers de la voûte céleste voleront en éclats, et toute [la milice du ciel] tonnera [...]

Le disciple ne doit pas se lasser d'apprendre ; une récompense éternelle l'attend.

[10]Mais vous êtes les élus de la vérité, ceux qui cherchent avec zèle [...] à l'affût [11]de la connaissance. Comment pouvez-vous dire : Nous sommes las de la clairvoyance, nous nous sommes attachés à rechercher la vraie connaissance [...] [12]et sans trêve durant toute la suite de l'éternité. Assurément il se délectera à jamais de la vérité et la connaissance [...] me servira [...] [13]le ciel, que la vie éternelle est leur héritage. Diront-ils vraiment : Nous nous sommes donnés de la peine pour agir selon la vérité, nous nous sommes éreintés [14]dans toutes les ères. Assurément, dans la lumière éternelle ils marcheront [...] gloire et grand honneur vous [...] [15]dans le ciel [...] le conseil des divinités tous [...]

Mais toi, mon fils tu es quelqu'un qui comprend [...]

Cette exhortation recourt à des expressions évoquant les devoirs du sacerdoce. Le disciple est « séparé » de la masse des humains ; son héritage, c'est Dieu lui-même, comme il advient pour les Lévites (Nomb. 18 :20) ; il est consacré à Dieu.

4Q418 Frag. 81 [1]Ouvre tes lèvres comme une source pour bénir les saints, et prodigue des louanges près de la source éternelle [...] il t'a séparé de tout esprit de [2]chair ; alors toi, reste séparé de tout ce qu'il hait, et abstiens-toi de toute abomination de l'âme, car Il a tout créé [3]et donné à chacun son héritage. Et Il est lui-même « ton lot et ton héritage » (Nomb. 18 :20) parmi les hommes, et Il t'a confié Son héritage. Par conséquent, [4]honore-Le par ceci quand tu te consacreras

pour Lui, tout comme Il t'a placé parmi les êtres les plus saints [...] en tout [...] [5]Il t'a donné ton lot, accru ton honneur et fait de toi en quelque sorte Son premier-né [...] [6]Je t'accorderai ma bonté, et à toi Sa bonté n'est-elle pas destinée ? Alors reste toujours fidèle à Ses voies [...] [7]tes actions et tu rechercheras Ses règles à portée de tout [...]

Autre développement sur le sacerdoce du disciple.

[8]Aime-Le, avec bienveillance et miséricorde envers tous ceux qui observent Ses paroles et sanc[tifient...] [9]Et Il t'a ouvert l'accès à la connaissance, t'a rendu maître de Son trésor et donné autorité pour déterminer une mesure fiable [...] [10]sont à toi, et il est en ton pouvoir de détourner le courroux de ceux avec lesquels Dieu veut se réconcilier et de dénombrer [...] [11]avec toi. Avant de recevoir ton héritage de Sa main, honore Ses saints, et avant [...] [12]Il a ouvert une [source] pour tous Ses saints, et tous ceux qui sont appelés par Son nom sont saints [...] [13]pour tous les temps, Sa gloire et Sa beauté Il les réserve à la plantation éternelle [de Ses élus...] [14][dans la lumière] marcheront tous ceux qui héritent de la terre, car dans le ciel [...]

[15]Tu es quelqu'un qui comprend, s'Il t'a rendu maître de l'œuvre de Ses mains, et sache [...] [16]la bonté pour tous les humains qui se succèdent, et ensuite tu t'occuperas de ta nourriture [...] [17]réfléchis avec soin et ajoute à ton savoir en écoutant tous tes instructeurs [...] [18]montre ta pauvreté à tous ceux qui courent après le plaisir et alors tu établiras [...] [19]tu seras comblé et rassasié d'une abondance de bonté et par l'œuvre de tes mains [...] [20]car Dieu a octroyé un héritage à chaque [être vivant] et tous ceux au cœur sage connaîtront la réussite [...]

4Q418 Frag. 88 [1]tu établiras tous tes plaisirs [...] [2]dans ta vie Il t'accordera une multitude d'années [...] [3]veille à ne pas te mêler [...] [4]tu jugeras le mal et par la force de tes mains [...] [5]Il brandira son poing contre ta pauvreté [...] [6]jusqu'à la plante de ton pied, car Dieu cherche parmi [...] vivre [7]par ta main et tu seras réuni à [...] [8]et ton héritage sera comble en vérité et tu deviendras [...]

4Q418 Frag. 102 [2][...] plaisir, et juste vérité toutes ses actions [...] [3][... tu es celui qui] comprend en vérité par toute l'œuvre de tes mains [...] [4][...] ton mouvement, et ensuite Il cherchera ton plaisir pour tous ceux qui Le recherchent [...] [5][...] le péché abominable, Il le pardonnera et dans la joie de la vérité tu [...]

Le disciple est aussi comme un fermier qui sait cultiver sa terre et s'abstient de mélanger des espèces différentes, suivant l'interdiction de Lévitique 19 :19.

4Q418 Frag. 103 Col. 2 [2][...] les fermiers jusqu'à ce que tous [...]

3[...] mis dans tes paniers et dans tes greniers tous [... afin que personne] 4ne l'oublie, de temps en temps, étudie-les et ne reste pas silencieux [...] 5[...] car tous étudieront au bon moment, et chacun selon son désir [...] ton [...] sera trouvé, en vérité [...] 6comme une source d'eau vive contenant un [...] ta pauvreté ne la mêle pas [...] 7de crainte d'aboutir à un cas de « mélanges interdits » (Lév. 19 :19), comme le mulet, et tu deviendras un vêtement [de tiretaine] ou de laine et lin mêlés ; ou ton œuvre risque de ressembler à celle de l'homme qui laboure 8avec un bœuf attelé à un âne ; ou ton produit risque d'être comme celui de l'homme qui sème des mélanges interdits alors que la semence, toute la récolte et le fruit de 9[la vigne] doivent être saints [...] ton argent ainsi que ton corps et ta vie, [tous] disparaîtront en même temps, et dans ta vie tu ne trouveras pas [...]

4Q423 Frag 2 1[...] tout le fruit des récoltes et tous les beaux arbres « qui sont bons pour acquérir l'intelligence » (Gen. 3 :6), n'est-ce pas le jardin [...] 2[...] pour acquérir [par lui] l'intelligence, et il t'en a fait le maître pour que tu le cultives et le soignes. 3[...] « la terre produira pour toi des épines et des chardons » (Gen. 3 :18), et « elle ne te prodiguera pas sa force » (Gen. 4 :12) [...] 4[...] quand tu disparaîtras. 5[...] engendré, et toutes les entrailles de [...] 6[...] pour tous tes besoins, car elle produira toutes [...] 7[...] et quand tu planteras [...]

4Q423 Frag. 3 1[...] en vain [sa] for[ce...] 2[... par le secret du] cours des choses, et donc comporte-toi bien, et [toutes tes] récoltes [...] 3[...] et voici la terre et sur Son ordre elle a conçu tous [...] 4[... avec] le premier fruit de tes entrailles et les premiers-nés de tout [ton bétail...] 5[...] et dit : « J'ai sanctifié [...]

4Q423 Frag. 4 (1Q26) 1[...] veille [à ne pas] t'en glorifier et [...] 2[... et que tu sois maudit dans] toutes [tes] récoltes [et coupable] dans toutes tes actions [...]

La section sur les disciples fermiers enjoint à ces derniers de ne pas offenser les représentants de Dieu. La ligne 2 fait allusion au mauvais exemple de Korah qui se révolta contre Moïse (Nomb. 16).

4Q423 Frag. 5 2a[...] veille à ne pas [...] 2[...] la sentence prononcée à l'encontre de Korah, et parce qu'Il a confié à ton oreille 3[le secret du cours des choses... le ch]ef des clans [...] et le Maître de ton peuple 4[...] Il a fixé l'héritage de tous ceux qui exercent le pouvoir et l'objet de tout ce qui est accompli dépend de Sa puissance, et Il [a...] les actions de [...] 5[...] les [jugeant] tous selon la vérité, et Il a fixé les devoirs des pères et des fils pour [...] avec tous les indigènes et Il a parlé 6[... pour] ceux qui travaillent la terre, Il a fixé les fêtes d'été et la récolte de vos produits au moment voulu. Les changements de 7[saison], vous devez les connaître pour toutes vos récoltes afin d'agir avec discernement [...] le bon et le mauvais [...] 8[... il n'est pas de]

clairvoyance chez le sot [...] ainsi l'homme [9][...] tous [...] diront [...] sa grande clairvoyance [10][... le secret du cours] des choses avec tous [...] sans [11][...]

Dieu sépara le bien du mal dès avant la création.

4Q418 Frag. 126 Col. 2 [1][...] pas une seule de leurs milices ne fera défaut [...] [2][...] en vérité de tous les trésors des hommes [...] [3][...] vérité, et Il a fixé le poids qui convient pour tous [...] [4]Il les a distingués en vérité, il les a faits et pour leurs besoins Il recherche [...] [5]l'emplacement secret de toute chose, et assurément rien n'advient en dehors de Sa volonté et [...] [6]jugement pour assouvir Sa vengeance sur les méchants et le châtiment [...] [7]pour enfermer les impies et favoriser les faibles [...] [8]par la gloire éternelle, la paix perpétuelle et l'esprit de la vie, séparer [...] [9]tous les enfants de la vie et par la puissance de Dieu et l'abondance de Sa gloire avec Sa bonté [...] [10]et de Sa fidélité ils parleront tout le jour, ils loueront constamment Son nom [...]

Le disciple fait partie de ceux prédestinés à jouir de la faveur de Dieu.

[11]Et vous marcherez dans la vérité avec tous ceux qui [Le] recherchent...] [12]et par votre main Son trésor et de votre panier (?) Il tirera Son plaisir, et vous [...] [13]et si Sa main ne suffit pas pour votre besoin et pour le besoin de Son trésor [...] [14][...] et Dieu l'aménagera selon Son plaisir, car Il [...] [15][...] votre main pour ce qui subsiste, et il jaillira de [...]

Un sort sinistre attend ceux qui rejettent Dieu.

4Q418 Frag. 127 [1][...] votre source, et votre besoin, vous ne le satisferez pas ; et votre esprit faiblira jusqu'à la mort, privé de toute bonté [...] [2][...] tout le jour, et votre esprit rêvera de franchir ses portes et vous ensevelirez et couvrirez [...] [3][...] votre corps et vous servirez de pâture aux crocs des bêtes sauvages et vous serez consumés par la peste (cf. Deut. 32 :24) avant [...] [4][... ceux qui recherchent ce qu'ils] désirent, vous les avez opprimés durant leur existence, et aussi vous [...] [5][...] à vous, car Dieu a fait tout ce qu'Il voulait par bienveillance, et leur a donné leur part de la vérité [...] [6][...] Il a pesé leur caractère sur la balance de la justice et dans la vérité [...]

L'importance des prêtres dans le plan de Dieu.

4Q419 Frag. 1 [...] [1]que vous devez faire selon toutes les prescriptions [...] [2]qu'il vous [...] par l'intermédiaire de Moïse et cela doit être fait [...] [3]par l'intermédiaire des prêtres car ils sont fidèles à l'alliance [...] [4]Il fera connaître ce qui Lui appartient et ce qui est [bien...] [5]Il a

choisi la postérité d'Aaron pour [...] [6]Ses voies et pour offrir en sacrifice le meilleur [...] [7]et Il leur donna [...] à tout Son peuple [8]et Il leur ordonna [...] [9]Le trône célébré dans la gloire [...] [10]Il vit à jamais et Sa gloire est éternelle [...] [11]vous rechercherez avec application, mais les repoussantes abominations [...] [12]vous avez aimé et ils ont savouré toutes les [voies...]

Comportement attendu du disciple qui est aussi manifestement un postulant du Yahad.

4Q421 Frag. 1 Col. 2 [10][...] l'homme intelligent et clairvoyant [11]sera humble et s'en remettra [...] il supportera la réprimande [12]de l'Instructeur, chaque [...] pour marcher dans les voies de Dieu, [13]pratiquer la justice **4Q420 Frag. 1 Col. 2** [1][...] il ne répondra pas avant d'avoir écouté [2][et il ne] parle[ra pas avant d'avoir compris.] Avec calme il répondra et [avec humilité] [3]il s'exprimera [... il recher]chera la vérité et la justice, et en poursuivant la justice [4]il trouvera [ses] origines [...] et son esprit est humble et soumis. Il ne se rétractera pas [...] [5][...] fidèle. Il ne s'écartera pas des voies de la justice [...] [6][...] son dos et ses mains œuvreront pour la justice ; il est racheté [...] [7]par la clairvoyance tous [... il se débarrassera] de ses impuretés. Les frontières de [...] [8][...] justes actions [...]

E.M.C.

89

LITURGIE BAPTISMALE

4Q414

A l'évidence, le présent ouvrage servait à régler un rituel de baptême ou des ablutions. Texte sectaire en raison de sa mention du *Yahad*, cette liturgie a peut-être servi durant les lavements rituels dont il est question dans la *Charte* (voir texte n° 5, 3 :4-9 ; 4 :21 ; 5 :13b-14). La formule particulière de cette *Liturgie*, « et Il répondra et dira : "Béni sois-Tu..." » (l. 1 du frag. 2, col. 1), établit un lien manifeste entre cet ouvrage et les autres textes de purification des rouleaux, tels que *Lois de purification* (texte n° 52) et *Rituel de purification* (texte n° 107).

Frag. 2 Col. 1 [1][... Et il] [répondra,] et dira : « Béni [2][sois-Tu,...] Les impurs pour les solennités de [3][...] Ta [...] et faire expiation pour nous [4][... être] purs devant toi [5][...] en toute chose [6][...] pour se purifier avant de [7][...]. Tu nous as faits [...]

Frags 2 + 3 Col. 2 [1]Et tu le purif[ieras pour Tes saints statuts...] [2]pour le premier, [le troisième et le sixième...] [3]dans la vérité de Ton alliance [...] [4]pour se purifier de l'impureté [...] [5]et alors il pénétrera dans l'eau [...] [6]Et il répondra et dira : « Béni sois-T[u...] [7]car de ce qui sort de ta bouche [...] [8]hommes impurs [...]

Frag. 10 [1]â[m]e [...] [2]il est [...] [3]à Toi comme peuple pu[r] [...] [4]Et aussi je [...] [5]le jour où [...] [6]dans les périodes de pureté [...] [7]le *Yahad*.

[...] [8]dans les aliments purs d'Israël [...] [9][et] ils s'établiront [...] [10]Et il arrivera en [ce] jour [...] [11]une femme et elle rendra grâce [...]

Frag. 12 [1]Car Tu m'as fait [...] [2]Ta volonté est que nous nous purifiions av[ant...] [3]et il a établi pour lui-même un statut d'expiation [...] [4]et être dans une ju[ste] pureté [5]et il se bai[gn]era dans l'eau et fera des aspersions su[r...] [6][...] Puis ils sortiront de l'[eau...] [7]purifiant

Son peuple dans les eaux de l'immersion [...] [8]une deuxième fois à sa place. Et il ré[pondra et dira : « Béni sois-Tu...] [9][...] Ta purification dans Ta gloire [...] [10][...] éternellement. Et aujourd'hui [...]

M.G.A.

90

COMMENTAIRE DE LA GENÈSE ET DE L'EXODE

4Q422

Commentaire de la Genèse et de l'Exode constitue un exemple supplémentaire de la méthode d'interprétation biblique si répandue dans le judaïsme de l'époque du Second Temple (au moins dans certains cercles) que représentait la « réécriture de la Bible ». La physionomie de ce type d'écrit dépend dans une très large mesure de la distance prise avec le texte biblique. Quant à son objet, il reste parfois obscur. Les autres exemples de réécriture présents dans cet ouvrage sont les textes nº 2, 9, 12, 16, 18, 36, 37, 38, 44, 71, 77, 80, et 131. L'ampleur de la liste dénote à elle seule l'importance de ce type de texte.

Genèse 1-4, création et révolte du genre humain.

Col. 1 (Frag. 1) [6][...] Il créa [les cieux et la terre et toutes] leurs [m]ilices par [Sa] parole [...] [7][... Et Il se reposa le septième jour de toute l'œuvre qu']Il avait accomplie, et [Son] esprit saint [...] [8][... et Il créa toutes] les bêtes [vivantes] et tout ce qui rampe [...] [9][...] ils exercèrent leur domination pour manger les frui[ts de la terre...] [10][...] ne pas manger de l'arbre de la con[naissance du bien et du mal...] [11][...] il se dressa contre Lui et ils oublièrent [Ses statuts...] [12][...] avec un mauvais penchant, et pour des œuvre[s d'injustice...] [13][...] paix [...]

Genèse 6-9, le Déluge.

Col. 2 (Frag. 2-6) [1][... et Dieu vit ce] grand et [... les méfaits de l'homme sur la terre] [2][...] le [...] [2a][... juste dans] sa génération sur la terre...] jusqu'à la bête [...] [3][...] ils furent sauvés sur [... su]r la terre, car [...] [4][... pour sauver Noé] et ses fils, [sa] f[emme et les femmes de ses fils des] eaux du déluge et de [...] [5]et celui qui f[ait...

et] Dieu referma derrière eux [...] et [Di]eu plaça [...] sur elle (*ou* lui) [...] [6]que D[ieu] choisit [...] les cataractes du ci[el] s'ou[v]rirent [...] sur la terre [7]sous les cieu[x... pour que] les eaux couvrent la te[rre... quarante] jours et quar[ante] [8]nuits la [pluie] tomba su[r la terre... les e]aux cou[vrirent] [la terre...] afin de [9]connaître la gloire du Très-[Haut...] Il amena [le signe de l'alliance] devant Lui [10]et celui-ci illumina [les] ci[eux... la te]rre et [...] un signe pour toutes les généra[tions] [11]à venir, [... et il] n'y aura [plus jamais] de déluge [pour anéantir la terre...] [12]la [succ]ession du jour et de la nuit [ne sera plus interrompue... d]ans les cieux et sur la te[rre...] [13][la terre et] tout ce qu'elle [ren]f[er]me [...] Il donna [t]out [...]

Exode 1-11, les plaies de l'Egypte.

Frag. 10 [1][...] et pas [...] [2]les [d]eux sages-fe[mmes... et elles jetèrent] [3]leurs [fi]ls dans le Ni[l...l]es [...] [4][et] Il leur envoya Mo[ïse] [...] dans les visions de [...] [5]par des signes et des prodiges [...] [6]et Il les envoya à Pharaon [...] plaies [...] prodiges pour les Egyptiens [...] et ils annoncèrent [7]à Pharaon que Dieu lui ordonnait de laisser partir [leur peuple], [mais] Il endurcit [son] cœur [afin qu'il] pèche et que le p[euple d'Israël] l'apprenne tout au long des génér[ations]. Puis Il changea leur [eau] en sang. [8]Les grenouilles envahirent toutes [leurs] terres, les moustiques recouvrirent tout [leur] pays, des essaims de mouches se répandirent [dans] leurs [mai]sons, et [s'abattirent su]r tous leurs [...] Et Il frappa de la peste [tout] [9]leur bétail et tous leurs troupeaux ; Il les livra à la [mo]rt. Il con[voqua les té]nèbres dans leur pays et l'obscurité [dans] leurs [maisons] de sorte qu'ils ne pouvaient plus se voir entre eux. [Et Il déchaîna] la grêle [10]sur leur pays et répandit le gel sur [leur] terre afin de [détruire to]us les fruits qu'ils mangeai[ent]. Puis Il amena les sauterelles pour qu'elles recouvrent la surface de la t[erre] et ravagent leur pays, [11]pour qu'elles dévorent toute verdure dans [leur] c[ontrée...] Et Dieu end[urcit] le cœur de [Pharao]n afin qu'il ne [les l]aisse pas [partir] et qu'Il puisse multiplier Ses prodiges. [12][Et Il frappa les premiers-nés,] les prémices de tou[te leur vigueur...]

M.G.A.

91

RECUEIL DE PROVERBES

4Q424

A la différence des exhortations exaltées du *Livre des secrets* (texte n° 10) et du *Secret du cours des choses* (texte n° 88), ce texte sapiential s'inscrit pour l'essentiel dans la tradition du bon sens élémentaire qui caractérise le livre biblique des Proverbes. D'après ce qu'il en reste, on a affaire, semble-t-il, à un simple recueil qui n'a pas, comme les autres ouvrages sapientiaux des rouleaux, de visée « didactique ». Rien n'est ici ouvertement sectaire.

Le premier proverbe (fragmentaire) rappelle la description par Jésus du sot qui construisit sa maison sur du sable, de sorte qu'elle se disloqua au premier orage (Matt. 7 :27).

Frag. 1 [2][...] avec le pressoir [...] [3][...] quand il décide de construire une cloison, il enduit son mur de plâtre. En outre, il [...] [4]il se disloquera sous l'averse.

Diverses maximes sur l'usage de la sagesse dans la fréquentation de certains types d'individus.

N'accepte pas dans un litige la décision du tricheur, et n'[5]approche pas du feu l'homme instable, car il fond comme le plomb et ne résiste pas aux flammes.

[6]Ne confie pas au paresseux de tâche importante, car il négligera de s'en acquitter ; et ne l'envoie rien chercher, [7]car il ne se pliera à aucune de tes consignes.

Ne te [fie pas] au mécontent [...] [8]pour trouver l'argent dont tu as besoin.

Ne te fie pas à l'homme connu pour sa langue perfide [...] car,

n'ayant aucun goût pour la vérité, il déformera [9]ta parole. [...] [10]par le fruit de ses lèvres.

Ne confie pas ton argent au pingre car, [au lieu de dépenser pour toi le moindre sou,] [11]il te fera payer tes besoins avec ta chair [...] ceux qui restent [...]

[12]et à l'heure de la moisson, le profane se révélera impatient [...] [13]sots, car sûrement il les détruira.

L'homme [...]

Frag. 3 [...] [1]il ne s'acquitte pas de son ouvrage avec soin.

Celui qui juge avant de savoir ou qui se détermine avant [de considérer les preuves] [2]ne doit pas commander à ceux qui recherchent la connaissance, car il ne comprendra pas leur affaire qui est d'acquitter l'innocent et de condamner [le coupable]. [3]Il deviendra lui aussi un objet de mépris.

N'envoie pas un homme à la vue basse rechercher le juste, car [...]

[4]N'envoie pas un homme dur d'oreille rendre la justice, car il ne jugera pas comme il faut entre les parties, semblable à celui qui jette au vent [une semence] [5]qui n'a pas été purifiée. Le même principe vaut pour celui qui parle à une oreille qui n'entend point, ou rapporte une histoire à celui qui dort [...]

[6]Ne confie pas à un benêt une tâche requérant une réflexion poussée, car les aptitudes mentales lui font défaut, il ne maîtrise pas [son esprit et] [7]ne sait pas se servir de ses mains.

Le texte passe des exemples négatifs de sottise aux traits positifs de l'homme sage et juste.

L'homme clairvoyant est sensible à l'in[telligence], l'homme de savoir sait reconnaître la sagesse [...] [8]L'homme droit se réjouit d'une juste sentence. L'homme de [...] l'homme fort manifeste du zèle pour [...] [9]il s'oppose à ceux qui voudraient déplacer les limites [...] justice pour les pauvres de [...] [10][...] de l'intérêt pour ceux qui n'ont pas d'argent, pour les enfants des justes [...] [11][...] dans tout argent de [...]

E.M.C.

92

ÉLOGE DE LA GRÂCE DIVINE — *BAREKHI NAFCHI*

4Q434, 4Q436, 4Q437, 4Q439

A la différence des *Psaumes royaux* (texte n° 79), ces hymnes sont presque entièrement consacrés à la description élogieuse de la bonté de Dieu dont bénéficient les justes en Israël. Cet ensemble ne comprend pas d'exemples de l'autre grande catégorie de psaume, la lamentation individuelle ou de groupe. Comme dans les *Psaumes royaux*, les cantiques de *Eloge de la grâce divine* sont de remarquables imitations des psaumes bibliques. Autre ressemblance : on y retrouve aussi à l'occasion des citations mot pour mot des livres de l'Ancien Testament.

Ces hymnes de louange ne contiennent aucune indication quant à la date de leur composition. Les éditeurs officiels de ce recueil le désignent par le titre *Barekhi Nafchi*, expression hébraïque signifiant « Bénis, ô mon âme... » qui survient à plusieurs reprises dans ces poèmes.

Le premier hymne loue Dieu pour la délivrance dont Il gratifiera Israël dans l'avenir, et non pour ce qu'Il a déjà accompli. Etant donné la place centrale qu'y occupe Jérusalem, il constitue un autre exemple des « chants de Sion » (voir le premier psaume du texte n° 79, Psaumes royaux*).*

4Q434 Frag. 1 Col. 1 [1][...] afin que la pauvre femme soit consolée dans son deuil [...] [2]les Gentils à la destruction, les nations seront exterminées et les impies [...] renouvellera [3]l'activité du ciel et de la terre et ils se réjouiront et Sa gloire emplit [la terre entière...] leur [péché,] [4]Il le leur pardonnera et les réconfortera par sa grande bienveillance [...] goûter [5]ses fruits et sa bonté.

[6]Comme la mère console son enfant, Il les consolera à Jérusalem (Is. 66 :13) [et Il se réjouira comme le marié] avec sa femme. [7]Sa [présence] y séjournera à jamais, car Son trône durera éternellement,

et Sa gloire [...] et tous les Gentils [8][...] vers Lui et la milice [du ciel] s'y trouvera et plongera leur pays dans l'allégresse [9][...] car la beauté [...] Je bénirai le [10][Seigneur...] Béni soit le nom du Très-Haut [...] [11][...] Bénis, [ô mon âme... Tu m'as comblé de] Tes grâces [12][...] Tu l'as établi sur la Loi [13][...] le livre de Tes statuts [...]

Cet hymne célèbre Dieu pour sa bienveillance envers les justes d'Israël.

Col. 2 [1]Bénis, ô mon âme, l'Eternel, pour toutes Ses merveilleuses actions à jamais, et béni soit Son nom, « car Il a sauvé la vie du pauvre » (Jér. 20 :13) et les [2]humbles, Il ne les a pas dédaignés, et Il n'a pas délaissé les pauvres dans le malheur, Il a gardé les yeux sur les faibles, et prêté attention au cri de détresse des orphelins. Il a tendu l'oreille à leur [3]cri et, dans sa grande bonté, s'est montré favorable aux humbles. Il leur a ouvert les yeux pour qu'ils distinguent Ses voies et les oreilles pour qu'ils entendent [4]Son enseignement. « Il a circoncis le prépuce de leurs cœurs » (Deut. 10 :16), et les a délivrés par Sa bienveillance. Il a dirigé leurs pas vers le vrai chemin, et ne les a pas délaissés dans leur grande détresse. [5]Il ne les a pas livrés aux mains de cruels tyrans, ni jugés avec les impies, ni déchaîné Sa colère contre eux et ne les a pas non plus anéantis [6]dans Son courroux. La fureur de Son courroux ne s'est pas enflammée contre eux tous, et Il ne les a pas jugés dans le feu de Son ardeur. [7]Non, Il les a jugés à l'aune de Sa grande bonté, n'a prononcé de douloureuses sentences que pour les éprouver afin d'accroître Ses bontés [... du pouvoir des] [8]mortels Il les a sauvés, et ne les a pas jugés par une multitude de Gentils. Il ne les a point [abandonnés] au sein des nations, ni cachés dans [...] [9] « Il a changé devant eux les ténèbres en lumière, et les escarpements Il les a aplanis » (Is. 42 :16). Il leur a révélé des lois de paix et de vérité, [10][Il a pris] la mesure de leur souffle, pesé soigneusement leurs paroles, et les a faits chantants comme des flûtes. Il leur a prodigué un nouvel esprit, afin qu'ils marchent dans [les voies de la paix.] [11]Il les a également rapprochés du chemin de son cœur parce qu'ils avaient risqué le souffle de leur vie. Aussi érigea-t-Il une haie protectrice autour d'eux, et interdit-il à tout fléau de [les atteindre], [12]« Ses anges campaient autour d'eux » (Ps. 34 :7) pour les protéger afin que [Bélial] ne les attaque point [à travers] [13]leurs ennemis. [Le feu de] son courroux s'alluma [...], Sa colère [...] en eux [...] [14][...] **Col. 3** [1]dans leur malheur et leur [détresse], et Tu les délivras de tout danger. [2]Tu as accompli [des miracles] en leur faveur à la face du reste de l'humanité, et Tu les as délivrés par Ta grâce. [...] [3]afin qu'ils puissent se pencher sur leurs péchés et sur les péchés de leurs ancêtres, et faire expiation pour eux [...] [4]par Tes statuts, et vers le chemin que Tu as [...]

Ce fragment appartenait jadis à un psaume qui soulignait la bonté de Dieu envers Israël en termes historico-bibliques.

Frag. 3 Col. 2 [2][... Il remplaça] leur gîte là-bas dans le désert par une « porte d'espérance » (Os. 2 :15) et « Il conclut un pacte » pour leur bien-être « avec les oiseaux [3]des airs et les bêtes des champs » (Os.2 :18). Il changea leurs ennemis en purin et poussière, et pulvérisa Edom et Moab.

Tandis que le deuxième poème ci-dessus louait Dieu pour sa grâce à l'égard d'Israël dans son ensemble, l'hymne suivant décrit sa bonté envers l'individu pieux.

4Q436 Frag. 1 Col. 1 [1]... l'intelligence pour fortifier le « cœur repentant » (Ps. 51 :17), le soulager à jamais, pour consoler le faible au temps du malheur, armer la main de celui qui a tout perdu, [2]forger des instruments de connaissance et donner la vraie connaissance au sage, afin que l'homme honnête augmente son savoir et comprenne [3]les grandes actions que Tu as accomplies aux temps anciens et tout au long des générations.

Une connaissance perpétuelle qui [...] [4][...] devant moi. Tu as observé Ta Loi devant moi, et Ton alliance Tu l'as ratifiée pour moi, Tu as fortifié le cœur [...] [5][...] pour marcher dans Tes voies, Tu as ordonné à mon cœur et entraîné mon esprit pour qu'ils n'oublient pas Tes commandements [...] [6][...] Tu as [...] Ta loi, et Tu m'as ouvert l'esprit et fortifié pour que je suive Ta voie. [7][...] Ta [...] et Tu as fait de ma bouche un glaive brûlant, ma langue, Tu l'as déliée pour qu'elle profère de saintes paroles, et Tu as posé des chaînes [8][sur mes lèvres] afin qu'elles ne se répandent pas en babillages sur les actions des hommes dont les propos sont corrompus.

Mes pieds Tu les as renforcés [9][...] par Ta puissance Tu as soutenu ma droite, et Tu m'as envoyé [...] contre le mal [...] [10][... les pensées impures,] Tu les as écartées de moi, et Tu les as remplacées par un cœur pur. Tu as écarté de moi le mauvais penchant [...] **Col. 2** Tu as placé dans mon cœur [1][et un esprit saint]. Tu m'as libéré des regards lubriques, et observé [...] [2][...]. Tu as banni de moi l'obstination, pour la remplacer par l'humilité. Tu as également chassé l'hostilité [loin de moi, pour me donner] [3][un esprit] patient. Tu m'as fait oublier l'arrogance et l'orgueil [...]

Autre hymne individuel d'action de grâces rappelant la délivrance que Dieu accorde dans les moments critiques.

4Q437 Frag. 1 [1][Bénis] l'Eternel, ô mon âme, pour toutes ses [œuvres] merveilleuses [...] [2][et l'humble, Il ne l'a pas] dédaigné pas plus qu'Il n'a oublié la détresse du [faible...]

Frag. 2 Col. 1 [1][... de la compagnie de ceux qui courent après [...] ils ont tendu [2][... un filet] pour s'emparer de moi et ils ont attenté à [ma vie...] [3][... « puisse] leur [glaive percer] leur propre cœur, et leurs arcs voler en éclats » (Ps. 37 :15) [...] [4][pour tout] cela je bénirai Ton nom durant toute ma vie car Tu m'as délivré de [...] [5][...] et Tes bontés sont un bouclier autour de moi et Tu as protégé ma vie au milieu des Gentils [...] [6][...] Tu as jeté mes ennemis dans le désarroi. Je n'ai pas oublié Tes lois quand mon âme était en détresse. [7]Bienveillant, Tu ne t'es pas détourné de moi ; Tu t'es penché avec compassion sur toutes mes souffrances. Mes péchés [8][...] enveloppe mon esprit. Quand j'étais dans la détresse, Tu as entendu ma voix. « Dans Ton carquois Tu [m'as rangé] [9][...] me [...], Tu as fait de moi une flèche brillante » (Is. 49 :2). Tu m'as caché à l'abri de Tes paumes et [...] [10][dans le fleuve,] Tu m'as tiré de la noyade, empêché de [sombrer dans] le flot des Gentils [...] [11]Tu m'as extrait de la tombe [...] Tu m'as octroyé une nouvelle vie [...] [12][...] devant moi, et Tu m'as consolé avec les fruits de la justice. Tu [me jugeras] au cordeau, Tu as fait [...] se réjouir [13][...] la vie avec son esprit.

Je veux bénir l'Eternel de [toute mon âme]. [14][...] Eternel, je me souviens de Toi, Tu es le soutien de mon cœur, mon espoir [15][repose sur Ta délivrance... Tes commandements] je me les remémore de sorte que mon âme exulte en Toi. Tu m'as octroyé [la victoire et, quand j'étais] assoiffé, [16][tendu de l'eau...] Je parle toujours de Tes grandes actions, « Je pense à Toi sur [ma couche] dans les veilles [de la nuit » (Ps. 63 :6)...]

Le dernier fragment s'apparente davantage à une lamentation (l'auteur semble être en pleine détresse) et n'appartient peut-être donc pas vraiment au même recueil.

4Q439 Frag. 1 [1][...] réunir les [justes] autour de moi, et construire une route [2][...] dans Ton alliance ceux qui sont les plus proches de moi, et toute la multitude de [3][...] hérite de mon bien. Aussi mes yeux se sont-ils changés en fontaine [4][...] discipline, et ceux qui se tiennent derrière moi que [5][...] et maintenant ma ville entière est devenue un champ d'épines [6][...] tous mes juges se sont révélés [...] [7][...] mes justes sont devenus des sots [...] [8][...] traîtres [...]

E.M.C.

93

HYMNES D'ACTION DE GRÂCES

4Q443

Exode 15 :2 proclame : « L'Eternel est ma force et mon chant. » Le terme hébraïque pour « chant », repris en d'autres endroits de la Bible (Is. 12 :2 ; 51 :3 ; Ps. 118 :14), n'apparaît pour les rouleaux que dans ce manuscrit et dans un minuscule fragment des *Chants pour le sacrifice du Sabbat* (texte n° 85). Deux autres observations sur les hymnes fragmentaires de notre texte méritent de retenir l'attention. Primo, le scribe a remplacé les lettres du nom personnel de Dieu (*Yahweh*) à la ligne 5 par des points afin d'honorer la sainteté du « Nom ineffable ». Cette démarche particulière dont on trouve un autre exemple notable dans 1QS 8 :14, est assez rare dans les rouleaux où le Nom divin est traité de diverses manières. Secundo, à la ligne 8 du fragment 1, l'auteur appelle sa congrégation « les fils de mon conseil », référence non biblique qu'on ne trouve que dans la *Charte* (voir texte n° 5, 2 :25). Il est donc possible de supposer que le texte des *Hymnes* appartient aux rouleaux sectaires et non aux autres.

Frag. 1 [2][...] hymne de louange [...] [3][...] [4][... su]r toi [ma] jeunesse [...] [5][... l'Eter]nel mon Dieu est s[aint...] [6][... Tu] m'[as donné la grandeur] afin que nous nous tenions en[semble...] [7][...] et la violence, Tu es l'[Eternel] [8][...] et des fils de mon conseil [...] [9][...] Ton [...] et le fruit sur [...] [10][...] car à Tes paroles [...] [11][...] régner et il dévas[tera...] [12][...] Ton [sa]lut et en justi[ce...] [13][...] et [sa] bouche était ouverte [...] [14][...] infidèle [...] [15][... su]pporter le châtiment, car [...] [16][...] et [il] portera des fruits [...] [17][... Ja]cob et [...]

Frag. 2 [2][...] Tu n'étais pas content et [...] [3][...] et à jamais. [...] [4][... tout ce q]ui est dans ma bouche, Tu ne l'éprouveras point [...] [5][... la lo]i de Ta bouche, et Tu me montres [...] [6][...] en jugement Tu

me fais passer [...] [7][...] il luttera pour moi, et ses témoins témoigneront contre (?) [moi...] Te [8][...,] j'ai compris tous [...] [9][...] et il n'y en a point.

M.G.A.

MÉDITATION DU SAGE

4Q444

Ceci est le vestige d'un ouvrage poétique conçu (pour autant que l'on puisse juger) comme la déclaration d'un sage qui se considère porte-parole de Dieu. Il décrit un combat spirituel où lui-même profère la vérité grâce à l'esprit saint de Dieu qui l'anime, alors que les autres sont belliqueux à cause de l'influence d'esprits malins. A la ligne 7, l'auteur fait, semble-t-il, allusion à la domination de Bélial — c'est-à-dire de Satan — décrite plus longuement dans d'autres manuscrits de la mer Morte.

Frag. 1 Col. 1 [1]Et je suis de ceux qui craignent Dieu, j'ouvre la bouche aidé par la connaissance de Sa vérité, et [...] animé par Son esprit saint. [...] [2]la vérité pour tous [ceux-]ci, et ils sont devenus des esprits belliqueux. Par les structures des statuts [et...] [3][...] de la chair. Dieu a placé la connaissance et l'intelligence, la vérité et la justice dans le cœu[r de...] [4][...] Puise ta force dans les statuts de Dieu afin de combattre les esprits malins, et afin de ne [pas...] [5][...] un navire. Maudit est [6][...] la vérité et la justice [7][...] jusqu'à ce que sa domination soit totale. [8][... bâ]tards et l'esprit impur [9][...] et le brigand [...] [10][... les justes] ainsi que [...] [11][...] et l'abominat[ion.]

M.O.W.

95

ÉLOGE DU ROI JONATHAN

4Q448

Le texte *Eloge du roi Jonathan* est une composition dont l'importance est sans commune mesure avec sa taille. En effet, quoique court et fragmentaire, il joue un rôle capital dans le débat sur l'origine des manuscrits de la mer Morte. Etant donné que cet ouvrage fait de toute évidence l'éloge d'Alexandre Jannée, roi asmonéen qui régna de 103 à 76 av. J-C, sa seule existence pose d'énormes problèmes au Modèle Standard. Selon ce dernier, les Asmonéens étaient censés être les ennemis jurés des groupes derrière les rouleaux. Comment donc ces derniers auraient-ils pu composer ou chérir un hymne en l'honneur de celui qui fut peut-être le pire scélérat de cette famille ?

Contrairement à la position adoptée par les partisans du Modèle standard, nous pensons que ce texte ne doit pas être écarté mais intégré au débat sur les origines des rouleaux. Et s'il doit remettre en question le Modèle standard, il faut le tolérer. Pour de plus amples précisions, se reporter à l'Introduction.

Alexandre figure également dans le *Commentaire de Nahum* (texte n° 21), où il est appelé le « Lion de la colère ».

Les lignes 7 à 10 de ce fragment contiennent un passage (versets 16 à 20) d'un psaume non canonique couramment appelé Psaume 154. Connue d'après un manuscrit syriaque du Xe *siècle de notre ère, cette composition figure aussi dans les* Psaumes apocryphes de David *(texte n° 127), col. 18.*

Col. A 1Louez l'Eternel ! Psau[me pour...] 2l'amour de [...] 3rébellions (?) contre [...] 4[...] 5[Ceux qui Te] haï[ssent] redouteront [...] 6les cie[ux] sont grands [...] 7et dans les abîmes [... Vois, les yeux de l'Eternel sont compatissants pour les bons.] 8Et envers ceux qui Le

glorifient, [Il accroît Sa bienveillance. Il délivre leurs âmes du malheur, Lui qui arrache] [9]les miséreux au pouvoir des oppresseurs [et délivre les purs de la main des impies...] [10]Sa demeure est à Sion, [Il] a é[lu Jérusalem pour l'éternité...]

Col. B [1]la ville sainte, [2]quant à Jonathan, le roi, [3]et à toute la congrégation de Ton peuple [4]Israël [5]qui a été dispersé aux quatre [6]vents des cieux, [7]que la paix soit sur eux tous [8]et sur Ton royaume. [9]Que Ton nom soit béni. **Col . C** [1]En Ton amour... [...] [2]le jour jusqu'au soir. [...] [3]se rapprocher afin d'être [...] [4]Souviens-Toi d'eux pour les bénir [...] [5][... Ton peuple] est appelé par Ton nom [...] [6]le royaume sera béni [...] [7]s'unissant (?) pour la guerre [...] [8]car Jonathan, le ro[i...] [9][...]

M.G.A.

96

MÉDITATION SUR L'HISTOIRE D'ISRAËL

4Q462

« Au Juif d'abord et aussi au Gentil, » déclarait l'apôtre Paul en tentant de définir le public idéal de son évangile (Rom. 1 :16). Ses contemporains juifs devaient être d'accord pour que le Juif vînt en premier, mais les divergences de vues à propos des Gentils furent sans doute importantes. En effet, ces derniers étaient tout à fait en dehors de la foi d'Israël, mais ils avaient un rôle à jouer dans le plan de Dieu. Se trouvaient-ils là simplement pour servir de malheureux faire-valoir au peuple élu, pour être anéantis ou asservis quand Dieu rachèterait Israël ? Ou bien pouvaient-ils être en quelque sorte incorporés à Israël par la conversion, et ainsi jouir de certaines des bénédictions qui lui étaient destinées ?

Les deux thèses peuvent se réclamer de la Bible. Ainsi, les livres des prophètes abondent en dénonciations au vitriol des puissances païennes, dont la chute de temps à autre était saluée par une franche allégresse (comme dans la prophétie de Nahum). En revanche, même les répugnants Assyriens pouvaient être considérés comme des pécheurs repentants (comme dans le livre de Jonas). Les armées païennes pouvaient prendre des allures mythologiques en devenant les terribles légions de Gog et Magog (Ez. 38-39), destinées au seul massacre, mais on pouvait aussi faire dire aux Gentils : « Allons à la montagne de l'Eternel, afin qu'Il nous enseigne ses voies » (Is. 2 :3).

On retrouve la même ambivalence dans les manuscrits de la mer Morte. Ainsi, dans *Rouleau de la guerre* (texte n° 8), les Fils de lumière livrent l'ultime combat contre les armées des Gentils, sans la moindre indication que ces derniers puissent être tentés de découvrir les voies du Seigneur. Mais la *Charte pour Israël durant les Derniers Jours* indique que les nations païennes finiront par se rallier pour servir le chef de la nation (texte n° 6, 5 :28-29), et l'*Ecrit de Damas* autorise la

présence de convertis au judaïsme dans la communauté (texte n° 1, Guéniza 14 :5), mais en précisant qu'ils occuperont le dernier rang. Tout en prévoyant des dispositions pour un Israël idéal généralement dépourvu de Gentils, le *Rouleau du Temple* autorise lui aussi leur présence dans la partie extérieure du parvis du Temple après conversion au judaïsme (voir texte n° 131).

Le présent texte est l'unique rouleau qui semble parler des Gentils avec quelque sympathie — bien que celle-ci se limite à certains regrets amers qu'ils ne veuillent pas reconnaître le plan de Dieu pour son peuple. Il est possible que ces Gentils sans nom soient les Edomites, si la ligne 5 est bien interprétée. « Reqem » était une ville célèbre située dans le territoire biblique des Edomites. Si tel est le cas, le cadre historique est peut-être la conversion forcée des Iduméens (Edomites) au judaïsme à l'époque du roi asmonéen Jean Hyrcan I (134-104 av. J-C).

Les familles humaines descendant des trois fils de Noé se dispersent ; Israël hérite de la Terre sainte tandis que les Edomites (?) doivent se contenter du territoire au sud et à l'est de la Palestine.

Frag. 1 [2][... Sem,] Cham et Japhet [...] [3][...] à Jacob, et il [dit...] et se souvint [...] [4][...] à Israël [...] Alors [ils] diront [...] [5][...] à Reqem nous sommes allés, car [...] fut prise [...] [6][...] esclaves de Jacob par amour [...] [7][... il] le donnera en possession à plusieurs.

Dans les temps à venir, les Gentils reconnaîtront la grandeur de Dieu, leur propre péché et le statut particulier d'Israël.

L'Eternel*, maître de tout [...] [8][...] Sa gloire, qui soudain emplira les eaux et la terre [...] [9][...] à Lui seul appartient la domination. La lumière était avec eux, mais sur nous régnaient [les ténèbres...] [10][...] l'ère des ténèbres [est passée] et l'ère de la lumière est arrivée, et ils régneront à jamais. Aussi diront-ils [...] [11][...] à Israël, car au milieu de nous se trouve le peuple bien-aimé, Jacob [...]

Sont évoqués ensuite les tribulations d'Israël tombé aux mains des puissances étrangères et le châtiment qui s'abattit plus tard sur les oppresseurs.

[12][...] Ils peinèrent, endurèrent, implorèrent le Seigneur et [...] [13][...] alors, voyez-vous, ils se retrouvèrent une deuxième fois asservis aux Egyptiens durant l'ère de la monarchie, et ils endurèrent [...] [14][...] les habitants de la Philistie, et l'Egypte fut conquise et dévastée, et ses colonnes [...] [15][...] célébrer l'impie de sorte qu'elle deviendra impure

* Le scribe a écrit le nom divin avec quatre points, chacun d'eux représentant une consonne de l'alphabet hébraïque.

[...] [16][...] son impudente figure changera, dans sa splendeur, ses ornements et sa tenue [...] [17][...] et ce qu'elle lui a fait, l'impureté de [...] [18][...] rejetée tout comme elle l'était avant d'être bâtie [...] [19][...] et Il se souviendra de Jérusalem [...]

E.M.C.

97

VIES DES PATRIARCHES

4Q464

Dans les vestiges de ce manuscrit fragmentaire se trouvent exposées les vies des Patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Le texte n'évoque pas les réalisations des prophéties bibliques comme c'est le cas dans le *Commentaire d'Habacuc* (texte n° 4) mais semble plutôt retenir les passages venant à l'appui des idées de l'auteur à la façon des *Commentaires de la Genèse* (texte n° 44).

La ligne 9 de ce fragment cite Sophonie 3 :9 à propos de la conversion des nations païennes durant les Derniers Jours. Selon les restes de la ligne 8, on considérait d'après ce verset que tout le monde s'exprimerait alors en hébreu. L'expression « langue sainte » figure également dans Midrash Tanhouma *(édité par S . Buber), § 28, à propos de Genèse 11 :7.* Tanhouma *interprète ce passage comme signifiant que, lors de la création du monde, tous les hommes parlaient la langue sainte, avant que Dieu n'instaure la confusion à la tour de Babel. Le midrash cite ensuite Sophonie 3 :9 pour montrer qu'un jour viendra où Dieu rétablira la « pureté de parole » chez les humains afin qu'ils le servent dans l'unité.*

Frag. 3 Col. 1 [3][...] serviteur [4][...] le même [5][...] embrouillé de (*ou* carcasse de) [6][...] à Abraham [7][...] à jamais, car il [8][...] la langue sainte [9][... « Car Je donnerai] des lèvres purifiées aux hommes » (Soph. 3 :9).

*L'esclavage en Egypte est annoncé avec une interprétation prophétique (*pesher*).*

Col. 2 [2]le jugement [...] [3]tout comme Il dit à Abrah[am : « Sache bien que tes descendants seront étrangers sur une terre qu'ils ne pos-

sèdent pas] [4]et qu'ils y seront asservis et opprimés [pendant quatre cents ans » (Gen. 15 :13)...] [5]et il ira rejoindre [ses pères...] [6][...] [7]L'interprétation prophétique d[e...] [8]man[g]er [...]

Le sacrifice d'Isaac (Gen. 22 :12).

Frag. 6 [2][...] sa main et pas [...] [3][...] ta main sur le garçon et ne lui [fais] ri[en...] [4][...] offre-le en sacrifice [...]

Départ de Jacob pour Haran (Gen. 28 :10).

Frag. 7 [1][... et] ils auront quinze[ans] [...] [2][... et Jacob sortit de Ber]sabée pour se rendre à Haran et E[saü...] [5][... ainsi qu'] Il avait promis de lui donner l[a terre...]

M.G.A.

98

L'ARCHANGE MICHEL ET LE ROI SÉDÉCIAS

4Q470

Sédécias (597-586 av. J-C) fut le dernier roi de Juda, le monarque en place au moment où Jérusalem tomba aux mains des armées de Nabuchodonosor, roi de Babylonie. Lui-même fut capturé lors de la prise de la ville, et, après que ses fils eurent été exécutés devant lui, on lui creva les yeux et on le conduisit en exil à Babylone où il mourut quelques années plus tard. A plusieurs reprises, la Bible rappelle que Sédécias « fit le mal aux yeux de l'Eternel » (2 Rois 24 :19) et, dans l'ensemble, elle le présente comme un chef velléitaire que les nobles pouvaient manipuler.

Dans les textes juifs ultérieurs, le portrait négatif de Sédécias se colore de nuances plus positives. A un endroit, le Talmud dit : « Le Saint, béni soit-Il, forma le dessein de rendre le monde à la confusion et au chaos à cause de la génération de Sédécias. Mais en examinant ce dernier de plus près, Son courroux s'apaisa » (*Arakin* 17a). Josèphe attribue également à Sédécias « un naturel juste et bon » (*Ant.* 6. 213). Le présent fragment de rouleau renforce à nouveau l'idée que Sédécias fut un bon roi. Ici, on le voit concluant avec l'archange Michel un pacte par lequel il s'engage à vivre dans la droiture et à user de son pouvoir royal pour que les autres obéissent également à Dieu. L'idée que les anges s'entremettent pour les pactes est aussi présente dans le Nouveau Testament (Actes 7 :53 ; Gal. 3 :19 ; Héb. 2 :2). Ainsi, l'attribution de ce rôle aux anges était probablement chose courante dans le judaïsme de cette période.

Pour d'autres aventures de Michel, voir en particulier *Paroles de l'archange Michel* (texte n° 111).

Frag. 1 [2][...] Michel [...] [3][C]e jour-là, Sédécias [conclu]era un pa[c]te [4][...] de vivre suivant la Loi tout entière, et d'amener les autres

à en faire autant [5][... A] ce moment-là, M[ich]el dira à Sédécias [6][...] « Je vais conclure un [pac]te avec toi en présence de la congrégation tout entière. » [7][... de f]aire et [...]

M.O.W.

99

ASSORTIMENT DE MANUSCRITS

4Q471

Dans les fragments catalogués sous la référence 4Q471, nous sommes de nouveau appelés à nous demander si certains fragments ont bien été attribués à leur rouleau d'origine. En raison de la similitude de l'écriture et d'un lien supposé avec le *Rouleau de la guerre* (texte n° 8), les éditeurs des rouleaux ont regroupé huit petits fragments et en ont fait un texte, le 4Q471. Nous pensons qu'il s'agit là d'une erreur. Ces fragments appartiennent non pas à un manuscrit mais à quatre. De surcroît, aucun de ces fragments n'est en relation avec le *Rouleau de la guerre.* Un premier examen indique que, sur les fragments suivants, seuls 2 et 4 représentent le même manuscrit. Les quatre ouvrages auxquels nous sommes confrontés sont respectivement : (1) un débat sur la garde royale du roi messianique ; (2) une condamnation de la mauvaise conduite de la guerre sainte ; (3) un hymne louant Dieu, et (4) la prétention d'un homme qui demande à être compté parmi les dieux.

Deux explications ont été proposées pour le fragment 1. La première établit un rapport avec les premières lignes de la col. 2 du Rouleau de la guerre *(texte n° 8) détaillant les divers groupes qui servaient dans le Temple ou dans son enceinte durant l'année sabbatique (E. et H. Eshel, 1992). La reconstruction ci-dessous renvoie plutôt au* Rouleau du Temple *57 :5-11 (texte n° 131). Ce passage révèle la constitution de la garde royale du monarque.*

Frag. 1 [1][...] de tout ce[la...] [2][... Et des prêtres, douze,] chacun de ses frères, des fils d'[3][Aaron...] et ils seront toujours avec lui, et [4]l'é[carteront de tout péché. Et douze phylarques de] chaque tribu, un homme [5][par maison. Ils seront toujours avec lui, des hommes pu]rs. Et [des] Lévites dou[ze] [6][... et ils] siége[ront] toujours [avec lu]i

pour [7][le jugement et la Torah... afin] de [lui] enseigner [...] [8][...] division[s...]

Ce fragment avertit de ne pas engager une guerre qui n'a pas reçu la bénédiction divine. Ce thème est peut-être en rapport avec Nombres 14 :40-45.

Frag. 2 [1][...] dès lors que Tu leur ordonnes de ne pas [2][livrer de guerre...] vous avez trahi Son alliance [3][... et vo]us avez dit : « Menons Ses combats, car Il nous a sauvés [4][de la main de notre ennemi... »...] vos [hér]os seront humiliés car ils ne savent pas que [l'Eternel vous] a rejetés [5][...] vous voulez faire la guerre. Et quant à vous, vous êtes considérés comme [6][les hommes d'injustice. « Vous avez trébuché tel l'ivrogne] dans son vomi » (Is. 19 :14).

Demandez la justice dans le jugement et [la vérité] dans le service [7][...] vous vous exaltez.

Il [vous] a choisis [...] car le cri [8][...] « Et vous avez substitué [l'amer au doux] et le doux [9][à l'amer » (Is. 5 :20)....]

Observez l'alliance de Dieu : rejetez le mal et choisissez le bien.

Frag. 4 [1][...] [2][...] afin d'observer les témoignages de Ton (?) alliance [...] [3][... Celui qui a proté]gé toutes leurs armées patiem[-ment...] [4][...] et de détourner leur cœur de toutes [leurs] œu[vres...] [5][... se]rviteurs de ténèbres. Car le jugement [...] [6][...] dans la faute de sa bande [...] [...] [7][... rejeter le bi]en et choisir le mal et [...] [8][... mais rejeter au contraire tout ce que] Dieu hait. Et Il établit [...] [9][...] tout le bien que [l'Eternel t'a donné...] [10][...] le courroux de la vengeance [...]

Ce lambeau d'un hymne ou d'un texte liturgique célèbre la justice du jugement de Dieu et son pardon des péchés.

Frag. 5 [1][...] Dieu, et [...] [2][...] éternelle [lumière]. Et Il nous (*ou* me) désigna [...] [3][... Il ju]ge Son peuple avec justice et [...] [4][... et leu]r [donner l'intelligence] de tous les statuts de D[ieu...] [5][... Il] nous [a pardonné] n[os] péchés [...] [6][... dans la domination de] Bélial [...]

Ce manuscrit est l'un des trois faisant état de la prétention d'un homme qui demande à être compté parmi les dieux. Le fait que le plus complet de ces textes, 4Q427 frag. 7, col. 1, corresponde manifestement à la colonne 26 des Psaumes d'action de grâces *(texte n° 3) indique que l'homme en question n'est autre que le Maître de justice, fondateur du* Yahad *(voir également 4Q491 frag. 11, col. 1 ; texte n° 8).*

Frag. 6 [1]exposant [... Et qui est] [2]comme moi ? [Le...] cessera [...

Et à qui] [3]me comparerez-vous dans mon enseignement [...] [4]Qui est comme moi parmi les dieux [... les paroles] [5]de mes lèvres, qui peut les supporter, qui [peut me convoquer...] [6]le bien-aimé du roi, an[cien] compagnon [...] [7]personne n'est comparable. Qui [...] [8]l'o[r (?)] fin [...]

M.G.A.

100

LES DEUX VOIES

4Q473

Dans Deutéronome 11 :26-28, Moïse, parlant au nom de Dieu, dit au peuple : « Voyez, je mets aujourd'hui devant vous d'un côté la bénédiction et, de l'autre, la malédiction : la bénédiction, si vous obéissez aux commandements de l'Eternel votre Dieu que je vous impose aujourd'hui ; et la malédiction, si vous n'obéissez pas aux commandements de l'Eternel votre Dieu, en vous détournant de la voie que je vous ordonne de suivre en ce jour. » Cette métaphore décrivant la vie comme une alternative entre deux chemins reparaît sous une forme plus élaborée dans le manuscrit de la mer Morte dont il est ici question.

Les Evangiles prêtent à Jésus une métaphore similaire : « Entrez par la porte étroite ; car large est la porte et facile la route qui mène à la perte, et nombreux sont ceux qui s'y engagent. Mais étroite est la porte et difficile la route qui mène à la vie, et rares sont ceux qui la trouvent » (Matt. 7 :13-14).

Le texte de Qumran peut aussi être mis en parallèle avec le livre du christianisme primitif connu sous le nom de *Didachè, ou Enseignement des douze apôtres*. La matière de base de ce manuel d'instruction de l'Eglise primitive qui peut bien remonter au Ier siècle de notre ère est donc presque aussi ancienne que notre rouleau. La *Didachè* traite du culte, du baptême, du jeûne, de la communion et d'autres sujets, mais la première section intitulée « Les deux voies » est un exposé des principes de la conduite chrétienne. Ainsi, la *Didachè* commence par un verset rappelant sans équivoque notre rouleau : « Il y a deux voies, celle de la vie et celle de la mort, et entre ces deux voies, la différence est grande. »

Frag. 1 [2][...] Il met [devant vous la bénédiction et la malédiction. Ce sont là] [3]d[eux] voies, l'une bon[ne et l'autre mauvaise. Si vous

marchez dans la bonne voie,] [4]Il vous bénira. Mais si vous marchez dans la [mauvaise] voie, [Il vous maudira dans vos sorties] [5]et dans vos [ten]tes. Il vous exterminera, [en vous frappant et en frappant le produit de votre labeur avec la nielle] [6]et le mildiou, la neige, le gel et la grê[le...] [7]ainsi que tous [...]

M.O.W.

101

RELEVÉ DE MESURES DISCIPLINAIRES

4Q477

Le texte *Relevé de mesures disciplinaires* évoque une tentative d'application de la prescription figurant dans Lévitique 19 :17 : « Tu reprendras ton prochain, et ainsi tu ne te chargeras pas d'un péché à cause de lui. » Nous savons que la réprimande tenait une place importante dans la vie du *Yahad* par la *Charte d'un groupement sectaire juif* (texte n° 5). En effet, il y est dit : « L'Instructeur ne réprimandera pas les Hommes de la fosse, ni ne débattra avec eux de la juste interprétation de la Bible. Au contraire, en présence des pervers, il dissimulera sa propre compréhension de la Loi. Il gardera la réprimande — elle-même fondée sur la vraie connaissance et la rectitude du jugement — pour ceux qui ont choisi la Voie, traitant chacun selon ses qualités spirituelles et les préceptes du temps » (9 :16-18). Selon la *Charte* 5 :24-6 :1, cette réprimande devait être faite avec humilité et dans le but d'un rétablissement. Dans Matthieu 18 :15-17, on trouve un exemple notoire du même type qui montre l'importance que revêtait également la réprimande chez les premiers Chrétiens.

Cet ouvrage est le seul des manuscrits à citer les véritables noms des membres du *Yahad*.

Frag. 2 Col. 1 [1][...] les hommes du *Yahad* [...] [2][...] eux-mêmes et châtier [3][...] les camps de l'assemblée concernant [4][...] son infidélité [...]

Le passage suivant cite les noms des coupables ainsi que l'objet de leur délit. Un certain Johanan est accusé de transgressions que l'apôtre Paul allait plus tard classer dans la catégorie « œuvres de la chair » (Gal. 5 :19-21 ; voir Prov. 14 :17 ; 28 :22). Un autre membre du Yahad

(Joseph ?) transgressa, semble-t-il, le commandement interdisant la cohabitation avec un proche parent (Lév. 18 :6).

Col. 2 [1][à...] [2]car [il... et aussi qu]i agissait avec malveillance [... les camps des] [3]l'adhésion. [... Et ils ont châtié] Johanan ben Ma [(?)...] [4]il s'emporte vite, a le [mau]vais œil et il est aussi vaniteux [...] [5][...] et il [finira] dans la fo[sse de l'enfer]. Ils ont châtié Hanania Nouthous car il [...] [6][...] pour détourner l'esprit de la communau[té et] aussi mêler [Isra]ël [à...] ils ont châtié [7][... Jo]seph, celui qui a le mauvais [œil] et aussi qui ne [...] [8][...] et il aime aussi sa parente [...] [9][... Ils ont châtié] Hanania ben Sim[on...] [10][... et au]ssi il aime la bonne [vie...]

M.G.A.

102

PRIÈRE DE DÉLIVRANCE

4Q501

Cette prière collective est un appel à Dieu pour qu'Il délivre les justes gardiens de l'alliance des persécutions infligées par les Israélites infidèles qui les encerclent « de leur langue mensongère » (l. 4).

[1][...] ne donne pas notre héritage à des inconnus, ni le fruit de notre travail aux fils d'un étranger. Souviens-Toi que [2][nous sommes les esclaves] de Ton peuple, et les laissés-pour-compte de Ton héritage. Souviens-Toi des fils de Ton alliance, de la [3][...] désolée, les fidèles sont en train de s'égarer, et il n'est personne pour les ramener : les blessés n'ont personne pour panser leurs blessures, [4][et ceux qui sont courbés, personne pour] les [re]dresser. Les méchants de Ton peuple nous ont encerclés de leur langue mensongère. Fasse qu'ils soient renversés.

[5][...] Ton [...] et Ta beauté à celui né d'une femme. Regarde et vois la honte des fils de [6][Ton peuple, car] notre peau [est devenue fragile.] Les malheurs ont fondu sur nous à cause de la langue des contempteurs. [7][...] Ton [8][...] contre eux avec toute Ta puissance, exécute sur eux Ta vengeance [9][car...] ils ne T'ont pas placés devant eux, et ils ont terrassé les malheureux et les opprimés.

M.G.A.

103

LITURGIE D'ACTION DE GRÂCES

4Q502

Ce texte très fragmentaire contient une liturgie d'action de grâces pour diverses bénédictions de l'existence. La mention fréquente « adultes » indique peut-être que cette liturgie servait à accompagner l'entrée des jeunes dans le *Yahad*, une fois atteinte la majorité. Dans la *Charte pour Israël durant les Derniers Jours* (texte nº 6), il est fait mention d'une cérémonie de ce type.

Ce passage plus important contient des paroles de gratitude pour les bénédictions du monde naturel, des solennités religieuses d'Israël et de la communauté de la foi.

Frag. 6 + 7 + 8 + 9 + 10 [1][...] Is[raël...] [2][...] rendons grâces [...] [3][...] joie mutuelle [...] [4][... Il bénira le] Dieu d'Israël, élèvera la voix et dira [5][Béni soit le Dieu d'Israël qui nous a conduits jusqu'à ce] temps de joie pour louer Son nom [6][...] les adultes et les jeunes [7][...] leurs [animaux], leurs béliers et leurs bo[ucs...] de nos troupeaux et des créatures rampantes [8][...] dans notre abri et les oiseaux [qui volent dans notre ciel] et tout son produit [9][... et tous] les fruits de l'arbre et notre eau [...] et les eaux de ses profondeurs, nous tous [10][...bénissant] le nom du Dieu d'Israël [qui nous a donné cette fê]te pour nous réjouir et aussi [11][...] saison d'action [de grâces...] parmi les adultes vertueux [12][...] dans la paix [...] remerciant Dieu et louant [13][...] frères pour moi, anciens [14][et jeunes,...] béni parmi nous [15][...] saint [...] anciens du Très Saint Lieu [16][...] ce jour je suis [... bénissant] le Dieu d'Israël [...] [17][...] adultes avisés [...] [18][...] nous nous réjouissons dans la sai[son de...] être [...] [19][...]

Ce fragment parle, semble-t-il, de l'arrivée d'un individu dans la communauté ou à la direction de cette dernière.

Frag. 19 [1]Alors qu'il reste avec lui dans le conseil des [saints...] [2]descendants de la bénédiction, anciens et [anciennes... jeunes gens] [3]et vierges, garçons et filles [...] [4]ensemble avec nous tous et je [...] [5]et ensuite les hommes de [sainte perfection] diront [...] [6][ils élèveront la voix] et diront : Béni soit le [Dieu d'Israël qui...] [7][...] leurs péchés [...]

Ce fragment indique que les femmes participaient elles aussi activement à la liturgie d'action de grâces.

Frag. 24 [1][...] toutes les fêtes [...] [2][...] la femme [élèvera la voix et prononcera] les actions de grâces : Béni soit le Dieu d'Israël qui a aidé [Sa servante...] [3][...] ta vie au milieu du peuple qui vivra à jamais [...] [4][...] et elle participera au conseil des anciens et des anciennes [...] [5][...] tes jours en paix [...] [6][...] parmi les an[ciens...]

E.M.C.

104

PRIÈRES QUOTIDIENNES

4Q503

Cet ouvrage est un recueil très fragmentaire de prières couplées. La première prière de chaque couple est récitée le soir, la seconde le matin au lever du soleil. La suite complète des prières correspond aux jours d'un mois non précisé. Les fragments conservés proviennent des prières allant du sixième au vingt-huitième jour. Toutefois, comme le quinze et le vingt et un du mois sont des jours de fête, il doit s'agir soit du premier mois, soit du septième, car ce sont les seuls du « calendrier de Qumran » pour lesquels des fêtes soient programmées à ces dates. Il est fort probable que le mois en question soit le premier, Nissan, car les fragments 1 à 3 font allusion à la Pâque.

L'auteur de ces prières a adopté un curieux système que l'on retrouve (avec de légères variantes) dans *1 Hénoch* et dans d'autres manuscrits de la mer Morte (voir texte n° 57). A l'aide de divisions du nombre quatorze, il a caractérisé chaque jour du mois selon la quantité d'ombre et de lumière décelable à la surface de la lune. Ainsi, au premier jour du mois correspondent quatorze parts d'ombre et aucune lumière, au deuxième jour treize parts d'ombre et une de lumière et ainsi de suite. Le quinzième jour du mois se caractérise par l'absence d'ombre et par quatorze parts de lumière : c'est le jour de la pleine lune. A mesure que la lune décline, les proportions se renversent. L'ouvrage fait aussi mention de « portes » de lumière, dont le nombre est toujours identique à la date du jour, et contient de curieuses références à des « bannières ». Ces bannières étant associées tantôt à la lumière, tantôt à l'ombre, il est impossible de dégager la véritable signification du terme.

Prières pour les onze et douze du mois.

Frag. 10-11 [1][Quand le soleil se lèvera] pour éclairer la te[rre, ils entonneront des louanges. Ils répondront...] [2][...] avec les bannières de lumière. A présent aujourd'hui [...] [3][... le règne de la lumière du] jour. Neuf [...]

[6][Le dou]ze du mois au soir, [ils offriront des louanges...] [7][...] Nous, peuple de Sa sainteté, célébrons ce soir [...] [8][...] et des témoins sont parmi nous durant le service de la journée [...]

Prières pour le quatorze et le quinze du mois. A noter l'allusion voilée à la Pâque dans l'expression « passer au-dessus » à la ligne 5.

Frag. 1-3* [1]Quand [le soleil] sortira [de] la voûte des ci[e]ux, ils entonneront des louanges. Ils ré[pondront :] [2][« Béni soit le Dieu d'Israël qui a...] Ce jour, [Tu] as renouvelé [...] [3]en qua[torze portes de lumière...] pour nous la domination [de la lumière...] [4]dix ba[nnières de...] la chaleur du [soleil...] [5]quand le soleil passe au-dessus [... par le pouvoi]r de [Ta] puissante main [... La paix soit sur toi,] [6]ô Israël. »

Le quinz[e du mois, le soi]r, ils offriront des louanges. Ils diront : « Béni soit le Di[eu d'Israël,] [7]qui cache [...] devant Lui dans chaque division de Sa gloire. [Ce] soir, [...] [8][...] éternellement, et pour le louer. Notre rédemption est au commencem[ent de...] [9][...] les cycles des astres qui dispensent la lumière. [...] Aujourd'hui, quatorz[ième**] [10][jour du mois, nous avons célébré le règne de] la lumière du jour. Que la p[aix] soit [sur] toi, ô Israël. »

[12][Quand le soleil se lèvera] pour éclairer la terre, ils entonneront des louanges. Ils répo[nd]ront : [13][« ... quinz]ième jour, pour de joyeux pèlerinages et de glor[ieuses] solennités. [14][... en qu]inze porte[s de lumière...] [15][...] selon les moments du soir [...] **Frag. 29-32** [1]et que la paix [de Dieu soit sur toi, ô Israël. »]

Prières pour les seize et dix-sept du mois.

[2]Le sei[ze du mois, le soir, ils offriront des louanges. Ils diront : « Béni soit le Dieu d'Israël qui] [3]a sanctifié pour Lui-même [...]

[7][Quand le soleil se lèvera pour éclair]er la terre, ils entonneront des louanges. [Ils répondront : « Béni soit le Dieu d'Israë] [8][qui...] lumière. » Ils se réjouiront dans [... « Nous] [9][lou]ons Ton nom, ô Dieu des lum[i]ères célestes, car Tu as renouvelé [... sei][10][ze] portes de lumière, et avec [n]ous dans les joyeuses louanges de Ta gloire,

* Ces fragments sont mal placés par Baillet dans *DJD 7*. Suivant la suggestion de Baumgarten (qui ne portait cependant que sur les fragments 2-3), je les ai rattachés aux quatorzième et quinzième jours du mois.

** Bien que ce jour fût le quinzième du mois selon le décompte lunaire, c'était encore le quatorzième d'après le décompte du calendrier solaire qui, de toute évidence, prédominait.

dans le [...] [11][ban]nières de la nuit. Que la paix de Dieu soit [s]ur toi, ô Israël, au le[ver du soleil. »]

[12][Le di]x-sept du mo[is, le] soir, ils offriront des louanges. Ils diront : [« Béni soit le Dieu d'Israël, qui] [13][...] [lou]er le [Di]eu d' [...] [14-16][...]

[17][Quand le soleil se lèvera pour éclairer la terre, ils entonneront des louanges. Ils répondront : « Béni soit le Dieu d'Israël qui] [18][...] Tu [nous] as rendus [joy]eux [...] [19][...] bannières de la nuit. [...] [20][...] Aujour[d'hui] nous [...] [21][... Que la paix de Dieu soit sur toi, ô Israël, pour toute l'éter[nité]. »

M.O.W.

105

PAROLES DES LUMIÈRES CÉLESTES

4Q504-506

Ce recueil de prières est l'un des rares manuscrits de la mer Morte dont le titre original soit connu car il était inscrit à l'extérieur du rouleau. Toutefois, connaître le titre original est une chose, le comprendre en est une autre. Rien dans ce texte ne se rapporte explicitement aux corps célestes ou à leur louange supposée de Dieu. L'explication la plus plausible est la suggestion de M. Baillet de considérer le titre comme une métaphore où les prêtres — ceux par qui la « lumière de Dieu » était rendue manifeste — sont les luminaires.

Quelques intitulés ayant survécu montrent que ce recueil de prières était ordonné selon les jours de la semaine, une ou deux d'entre elles étant récitées chaque jour. D'autre part, on peut distinguer en marge plusieurs annotations, et celles-ci sont rédigées dans l'une des écritures secrètes révélées par les rouleaux, la cryptographie A. Il s'agit, semble-t-il, d'instructions pour l'usage des prières dans le culte public. L'une de ces notations, un « m », était peut-être une abréviation dont l'emplacement signalait la participation du *Maskil* (terme hébraïque utilisé dans certains rouleaux pour désigner l'« Instructeur »). Ou bien le « m » était l'abréviation du vocable hébraïque *mizmor*, terme technique qui apparaît aussi dans les titres de nombreux psaumes bibliques. Nous ne connaissons pas exactement la signification de ce terme, mais il est probable qu'il avait à voir avec l'accompagnement musical.

Déprécation.

4Q504 Col. 2 [7]Je t'en prie, Seigneur, agis selon Ta nature, selon la mesure de Ta grande puissance. Ca[r] Tu pardonnas à [8]nos pères quand ils se rebellèrent contre Ton commandement, alors que Tu étais irrité contre eux au point de vouloir les détruire. Pourtant, Tu eus

pitié [9]d'eux à cause de Ton amour, et à cause de Ton alliance (assurément, Moïse avait fait expiation [10]pour leur péché), et aussi pour que Ta grande puissance et Ton abondante miséricorde fussent connues [11]des générations à venir, à jamais.

Puissent le courroux et la fureur que T'inspirent toutes [ses] faute[s] se détourner de Ton peuple Israël. Souviens-Toi [12]des merveilles que Tu accomplis à la face des nations — ce qui nous vaut d'être appelés par Ton nom. [13][Ces prouesses Tu les accomplis] afin que nous nous [repe]ntions de tout notre cœur et de toute notre âme, afin de planter Ta loi dans notre cœur [14][de sorte que nous ne pussions nous en détourner,] en partant à droite ou à gauche. Assurément Tu nous guériras de tant de folie, d'aveuglement et de confusion ; [15][... Vois,] nous avons été vendus [pour prix] de notre [in]iquité, mais en dépit de notre rébellion, Tu nous as appelés. [16][...] Délivre-nous du péché commis contre Toi, [17][...] permets-nous de comprendre les saisons [18][de Ta miséricorde...]

Prière célébrant l'élection d'Israël par Dieu.

Col. 3 [2][...] Vois, [3]toutes les nations ne sont [ri]en à côté de Toi ; [elles] ne sont [que] néant, qu'une ombre en Ta présence. [4]De Ton seul nom nous nous glorifions, car nous fûmes créés pour Ta gloire. Tu [5]nous adoptas à la vue de toutes les nations. En effet, Tu as appelé [6][I]sraël « Mon fils, Mon premier-né » (Ex. 4 :22), et Tu nous as châtiés comme un homme châtie [7]son enfant.

Tu nous as élevés durant toutes les années de nos générations, [8][nous disciplinant] par les rigueurs de la maladie, de la famine, de la soif, et même de la peste et du glaive — [9][par toutes les sancti]ons de Ton alliance. Car Tu nous as élus pour que nous soyons à Toi, [10][Ton peuple, sur] toute la terre. C'est pourquoi Tu as déversé sur nous Ta fureur, [11][Ton ard]eur, déchaîné sur nous toute Ta colère. C'est pourquoi Tu as fait en sorte que s'attache à nous [le fléau] [12][de Tes plaies], à propos duquel Moïse et Tes serviteurs [13]les prophètes déclaraient : Tu enver[ras] le mal c[ont]re nous durant les Derniers [14]Jours [...]

Prière célébrant l'avenir glorieux d'Israël et de Jérusalem.

Col. 4 [2]Ton tabernacle [...] un lieu de repos [3]à Jérusa[lem, la ville que Tu choi]sis sur toute la terre, [4]pour que Ton [nom] y réside à jamais. Assurément Tu aimes [5]Israël plus que tous les autres peuples ; plus précisément, Tu choisis la tribu de [6]Juda. Tu conclus Ton alliance avec David, en faisant de lui [7]un pasteur royal à la tête de Ton peuple, afin qu'il siégeât devant Toi sur le trône d'Israël [8]pour l'éternité.

Après avoir vu Ta gloire — [9]car Tu auras déployé Ta majesté au

milieu de Ton peuple Israël, pour la grâce de Ton grand [10]nom — toutes les nations apporteront leurs offrandes : argent, or et pierreries, [11]tout ce que leur pays contient de plus précieux, afin de glorifier Ton peuple et [12]Sion, Ta ville sainte, ainsi que Ton temple de gloire. Aucun ennemi ne s'avancera, [13]aucun malheur ne surviendra. Non, tout sera paix et bénédiction [... Israël] [14]mangera à satiété et même engraissera [...]

Prière célébrant la fidélité de Dieu.

Col. 5 [1][... Ils délaissèrent] [2]la fontaine d'eau vive [...] [3]et servirent un dieu étranger dans leur pays. Qui plus est, leur terre [4]devint un désert par la main de leurs ennemis. Car Ton courroux [se déchaî]na [5]et Ta brûlante colère devint une flamme ardente, laissant le pays désolé, [6]de sorte qu'on n'y vit plus personne aller et venir.

Cependant, Tu ne rejetas pas [7]la postérité de Jacob ni n'écartas avec dégoût Israël, [8]mettant un terme à son existence et annulant Ton pacte avec lui. Assurément Toi [9]seul es le Dieu vivant ; à part Toi, il n'en est point d'autre. Tu t'es souvenu du pacte [10]par lequel Tu nous tiras d'Egypte à la face des nations. Tu ne nous as pas abandonnés [11]parmi les peuples mais, au contraire, Tu as témoigné les grâces de Ton alliance à Ton peuple Israël dans tous [12][les] pays où Tu l'as exilé. Tu as de nouveau incliné [13]leurs cœurs à retourner vers Toi, à se soumettre à Ta voix [14][suivant] tout ce que Tu as ordonné par l'intermédiaire de Ton serviteur Moïse. [15][En fai]t, Tu as répandu Ton esprit saint sur nous, [16][am]enant sur nous Tes bénédictions. Tu nous as conduits à Te rechercher au temps de nos tribulations, [17][afin que nous ép]anchions une prière quand Ton châtiment était sur nous. Nous avons connu tribulations, épreuves et [18][châ]timents sous la colère de l'oppresseur.

Assurément, nous-mêmes [19][avons mis] Dieu [à l'épreuve] par nos iniquités, lassant le Rocher par [nos] fau[tes]. [20][Mais] Tu [ne] nous as [pas] forcés à Te servir, à emprunter une [voi]e plus bénéfique [21][que celle] où [nous avions marché, bien que] nous n'eussions pas prêté l'oreille [à Tes commandements].

Déprécation et appel au secours. D'après sa relation dans le rouleau à ce qui suit, cette prière était récitée le vendredi, jour traditionnel pour la confession des péchés.

Col. 6 [2][... Tu as reje]té toutes no[s] transgressions lo[in de] nous, et Tu nous as pu[ri]fiés [3]de nos péchés par Ta grâce. A Toi seul appartient la justice, ô Seigneur, car [4]c'est Toi qui as accompli toutes ces choses. A présent, en ce jour, [5]d'un cœur contrit nous recherchons le pardon pour nos iniquités et pour l'iniquité de [6]nos pères, pour notre rébellion et pour notre constante hostilité envers Toi.

Cependant, nous n'avons pas refusé [7]Tes épreuves, et notre esprit n'a pas exécré Ton châtiment, au point que nous rompions [8]notre alliance avec Toi, malgré toute la détresse de notre âme quand Tu envoyas nos ennemis contre nous. Assurément c'est Toi [9]qui as fortifié notre cœur, afin que nous rappelions Tes hauts faits à toutes les générations [10]jusqu'à la fin des temps

Je t'en prie, ô Seigneur, tout comme Tu accomplis des merveilles de toute éternité [11]et pour l'éternité, détourne de nous Ta colère et surtout Ta fureur. Considère [notre] affl[iction], [12]notre labeur et notre oppression, et sauve Ton peuple Isr[aël de tous] [13]les pays, proches ou lointains o[ù Tu l'as banni —] [14]chacun de ceux inscrits dans le Livre de la Vie. [...] [15]pour Te servir et louer [Ton saint nom... Sauve-les] [16]de tous ceux qui leurs sont hostiles [...] **Col. 7** [2]Qui nous a sauvés de tous les malheurs. Amen ! [Amen !]

Le titre subsistant indique que ces prières sont destinées au Sabbat, jour traditionnel pour louer Dieu. L'appellation « Etres saints » est, comme il advient souvent dans les rouleaux, synonyme d'anges. L'Abbadon est essentiellement l'enfer.

[4]Louanges pour le jour du Sabbat. Rendez grâce à [l'Eternel, bénissez] [5]Son saint nom à jamais avec un [saint] can[tique. Louez-le,] [6] tous les anges du saint firmament, et [tous les Etres saints au-dessus] [7]des cieux, la terre et toutes ses œuvres ; [... le grand] [8]Abîme, Abbadon, les eaux et tout ce qui est en [elles. Que] [9]toutes Ses créatures [Le bénissent] continûment, jusqu'à la fin des [temps. Amen ! Amen !]

[10][Bénissez] Son saint nom, célébrez par des chants de joie le Dieu redou[table] [...]

Prière de louange et confession.

Frag. 4* [3][... la] terre et l'œuvre de tous les [...] Tu [la lui as donnée,] [4][avec la j]oie de [son] cœu[r. Assurém]ent Tu es le Dieu de la connaissance, [et] toutes les pen[sées de nos cœurs] [5]sont étalées de[vant T]oi. Nous savons ces choses parce que Tu nous as gracieusement acordé [Ton] s[aint] esprit.

[Aie pitié de nous,] [6]et [sou]viens-toi de ne pas nous tenir rigueur des iniquités de nos ancêtres avec tous leurs actes imp[ies,] de [ceux] [7]qui avaient la nuque raide. Rachète-nous, et [veuille] pardonner nos iniquités et nos pé[chés]. [8][...] la Loi que [Tu] nous as prescrite par l'intermédiaire de Moïs[e Ton serviteur...]

* Ce passage recoupe 4Q506 Frag. 131-132, ce qui facilite grandement la reconstitution.

Prière vantant le soin particulier de Dieu pour Israël.

Frag. 6 [6][...] Veuille Te [sou]venir que nous sommes tous Ton peuple. Tu « nous as miracu[leuse]ment transportés [7][sur les ailes] de l'aigle et amenés jusqu'à Toi » (Ex. 19 :4). « Comme l'aigle remue son nid, [et] [8]plane [sur ses petits ;] comme il déploie ses ailes, les hisse et les transporte dans les hauteurs sur ses pennes » (Deut. 32 :11).] [9][ainsi nous] vivons à l'écart et ne sommes pas comptés au nombre des nations. [...] [10][O Seigneur,] c'est Toi qui es au milieu de nous dans une colonne de feu, qui [nous apparais] comme une nuée ; [11]Ta [sain]teté nous précède, Ta gloire [réside] parmi [nous].

Prière rappelant les rapports de Dieu avec le père de toute l'humanité, Adam.

Frag. 8 [1][... Sou]viens-Toi, ô S[eign]eu[r,] que [...] [2][...] et c'est Toi qui vis à ja[mais...] [3][...Tu accomplis] des merveilles aux temps anciens, et des actions redoutables [il y a longtemps]. [4]Tu façonnas [Adam,] notre [pè]re, à l'image de [Ta] gloire. Tu insufflas [5][le souffle de vie] dans ses narines, [et Tu lui inculquas] l'entendement et la connaissance. [6]T[u] l'érigeas en maître [dans le jar]din d'Eden que Tu avais planté. [7][...] et d'habiter un pays de gloire [...] [8][...] il le garda. Tu lui enjoignis de ne pas enfrein[dre Tes commandements...]

M.O.W.

106

CHANTS DU SAGE POUR LA PROTECTION CONTRE LES ESPRITS MALINS

4Q510-511

Selon *Jubilés* 10 :1-14, dans les jours qui suivirent le Déluge, de puissants esprits commencèrent à inquiéter les enfants de Noé. Ayant adressé une prière à Dieu, Noé reçut l'assurance que ces esprits seraient entravés et jugés. Mais alors leur chef, Mastéma, se plaignit de ne pouvoir mener à bien sa tâche qui consistait à corrompre les humains. C'est ainsi que Dieu transigea et lui permit de garder un dixième de ses troupes. Le présent texte qui contient des incantations destinées à accroître la protection des fidèles contre le pouvoir de ces esprits est comparable à *Exorcisme* (texte n° 122) et aux *Chants pour disperser les démons* (texte n° 129). Toutefois, à la différence de ces ouvrages, il s'agit presque certainement d'un écrit sectaire, car on y trouve le terme spécifique « Instructeur », titre porté par l'un des responsables du *Yahad*.

La domination absolue de Dieu est établie (l. 1-4a) et l'Instructeur lui demande de terrifier (l. 4b-9) les démons qui égaraient les hommes.

4Q510 Frag. 1 [1][...] louanges.
Bén[édictions au R]oi de gloire. Paroles d'action de grâces dans les psaumes de [...] [2][...] au Dieu de la connaissance, splendeur de p[uissan]ce, Dieu des dieux, Seigneur de tous les êtres saints. [Sa] domina[tion] [3]est sur tous les forts, et par le pouvoir de Sa puissan[ce,] tous seront saisis d'effroi et dispersés, fuyant en hâte la majesté de la rési[dence] [4]de Sa gloire royale.

Et moi, l'Instructeur, je proclame Sa glorieuse splendeur afin d'effrayer et de te[rrifier] [5]tous les esprits des anges destructeurs, esprits des bâtards, démons, hurleurs et [hôtes du désert...] [6]et ceux qui fondent sur l'homme à l'improviste pour les détourner de l'esprit d'intel-

ligence et semer dans leurs cœurs et dans leurs [...] la désolation durant la présente domination de [7]l'impiété et le temps des humiliations prédéterminé pour les fils de lumi[ère], à cause de la faute des générations de [ceux] frappés d'impiété — non pour une destruction éternelle, [8][ma]is pour une ère d'humiliation à cause de la transgression. [...]

Chantez de joie, ô justes, pour le Dieu de merveille. [9]Mes psaumes sont pour les hommes droits. Et [... que] tous ceux qui sont irréprochables L'exaltent !

4Q511 Frag. 10 [8]Avec la lyre du salut [9]ils [ouvr]iront leurs bouches pour implorer la miséricorde divine. Ils rechercheront Sa manne.

Sauve-moi, ô Di[eu], [10][Toi qui conserves Ta bont]é en vérité pour Toutes tes œuvres et qui juges avec équi[té] ceux qui existent à jamais [11][pou]r l'éternité. Il juge dans le conseil des dieux et des hommes. [12]Dans les hauteurs du ciel se trouve Sa réprimande, et dans tous les fondements de la terre, les jugements du Seigneur [...]

Louange à Dieu qui libère de l'action démoniaque.

4Q511 Frag. 1 [1][... leurs d]ominations [2][...] et to[us... sur la t]erre et avec tous [3]les esprits de son domaine, [qu'ils] Le b[énissent] sans fin en leurs temps, [4]les mers et toute créature. Qu'ils proclament [...] la splendeur de [5]toute chose. Qu'ils se réjouissent devant le Dieu juste, avec des cr[is de joie pour] le salut [6]car i[l n'est point de] destructeur dans leurs frontières [7]et aucun esprit malin ne marche parmi eux. Car la gloire du Dieu de la connaissance rayonne [8]à travers Ses paroles, et pas un des fils d'injustice ne se maintiendra.

Pour protéger son bien, Dieu a promis à Jacob un héritage, ordonné les camps d'Israël dans le désert, établi des solennités et accordé la suprématie au Yahad.

Frag. 2 Col. 1 [1]Pour l'Instructeur : [...] chant [... Louez le nom de] [2]Sa sainteté. Que tous ceux qui connaissent [la justice] L'exaltent. [3]Et Il mit un terme aux dominations sans [...] joie [4]éternelle et vie sans fin, faisant briller la lumière [...] [5]Son lot, ce sont les premiers fruits de Jacob, l'héritage de Dieu [...] Israë[l...] [6][ceux qui obser]vent la voie de Dieu et Sa rou[te] [s]acrée pour les saints de Son peuple. Suivant la connaissance éclairée de [7][Di]eu, il répartit Israël [en d]ouze camps [...] pour Lui-même [8][...] le lot de Dieu avec les an[ges de] Ses glorieuses lumières. En son nom les louanges de [9]leurs [...] Il établit comme solennités de l'année, [ainsi que la d]omination du *Yahad*, pour marcher [dans] le lot [10][de Dieu] selon [Sa] gloire et Le servir dans le lot du peuple de Son trône. Car le Dieu de [...]

Deuxième chant d'incantation.

Frag. 8 [1][...] [2][...] ils se réjouiront en Dieu [...] [3][...]
[4][Pour l'Instructeur :] le deuxième [ch]ant afin d'effrayer ceux qui terrifient [...] [5][...] son égarement par les humiliations mais non par la destructi[on éternelle...] [6][...] Dieu dans le secret du Tout-Puissant (*Chaddaï*) [...]

L'Instructeur reconnaît que Dieu lui a donné l'intelligence.

Frag. 18 [1-2][...] [3][...] dans Sa [f]orce [4][...].
[5][Y a-t-il quelque folie] dans mes paroles ? Non, il n'y en a point. Et [dans] les propos de mes lèvres ? Non, il n'y a point d'inconséquence [6][...] et l'esprit de mon entendement et [...] œuvre d'impiété, car [7]D[i]eu se soucie de moi. Et j'ai haï toutes les œuvres d'impureté, car [8]Dieu a fait briller la connaissance de l'entendement dans mon cœur. De justes instructeurs [9]corrigent mes péchés, et des juges fidèles corrigent toutes mes coupables transgressions. Car Dieu est mon juge et dans la main d'un inconnu [Il] ne [...]

L'Instructeur reconnaît qu'il n'est qu'un humble mortel.

Frag. 28-9 [1][...] [2][...] ils se réjoui[ront] en Dieu avec allégresse. Qu[ant à moi, je T]e [remercierai] d'avoir, pour l'amour de Ta gloire, [3][pl]acé la connaissance dans mon enveloppe de poussière afin que je puisse [Te] l[ouer]. Et j'ai été formé de crachats (?), [4]j'ai été façonné [dans l'argile] et [ma] constitut[ion] s'est faite dans les ténèbres [...] et l'injustice loge dans la corruption de ma chair [5][...]

L'Instructeur parle de la puissance infinie de Dieu.

Frag. 30 [1]Tu scellas [... t]erre [...] [2]et ils sont profonds [... les] cieux, les abîmes et les so[mbres recoins de la terre...] [3]Toi, mon Dieu, Tu les as tous scellés à jamais, et aucun d'eux ne peut s'ouvrir. Et à qu[i...] [4]« L'abondance des eaux peut-elle tenir dans le creux de la main de l'homme ? [Les cieux peuvent-ils se mesurer à l'empan ? [Qui possède une jauge] [5]pour estimer la poussière de la terre, une bascule pour peser les montagnes ou une balance pour les colli[-nes ? » (Is. 40 :12, modifié)...] [6]L'homme n'a pas conçu ces choses. [Alors comment] pourrait-il mesurer l'esprit [de Dieu] ?

Dieu jugera l'impiété et préservera les justes de son peuple.

Frag. 35 [...] [1]D[i]eu avec toute chair, et un jugement de vengeance pour effacer l'impiété et par l'ardent [2]courroux de Dieu parmi ceux qui ont été épurés sept fois. Mais Dieu consacrera [3]pour Lui-même quelques-uns des êtres saints comme sanctuaire éternel ; épuration

parmi ceux qui sont purifiés. Et ce seront les [4]prêtres, les justes de Son peuple, Son armée, et Ses ministres, Ses anges glorieux. [5]Ils le loueront pour ses imposantes merveilles.

[6]Et je répands la crainte de Dieu jusqu'aux confins de mes générations, pour exalter le Nom [... effrayer] [7]par Sa puissance to[us] les esprits des bâtards, les soumettre par [Sa] crainte [...]

L'Instructeur reconnaît que Dieu lui a donné la connaissance de son dessein.

Col. 2 (Frag. 48-49, 51) [1]dans le conseil de Dieu, car [...] Sa connaissance, il l'a placée [dans mon] cœu[r...] [2]les louanges de Sa justice, et [...] et par Sa bouche il terrifie [tous les esprits] [3]des bâtards pour qu'ils se soumettent [...] impureté. Car dans la corruption de [4]ma chair est le fondement de [... et dans] mon corps logent des conflits. Les statuts de [5]Dieu sont dans mon cœur, et je bénéfi[cie] de toutes les merveilles de l'homme. Les œuvres [6]coupables, je les condamne [...]

Dieu est bienveillant et juste dans son jugement.

Col. 3 (Frag. 52, 54-55, 57-59) [1][...] leur [...] Et Toi , mon Dieu, [Tu es un Dieu bon et miséricordieux,] lent à t'emporter, débordant d'un amour constant, fondement de la vé[rité...] [2][...] pour Adam et pour [ses] fil[s...] [s]ource de la pureté, fontaine de la gloire, grand dans la just[ice...]

L'Instructeur proclame les merveilles de Dieu.

Col. 2 (Frag. 63 Col. 2 + Frag. 64) [2][...] Je bénirai Ton nom. Et aux temps qui me sont fixés, je relaterai [3]Tes merveilles. Pour Ta gloire, je graverai les statuts d'action de grâces. L'amorce de tout dessein du cœur, [4]c'est la connaissance, et l'amorce de toute parole bénie, ce sont des lèvres justes et la préparation à tout service de vérité.

Chant de la langue libérée.

Col. 3 (Frag. 63 Col. 3) [1]Quant à moi, ma langue chantera Ta justice, car Tu l'as libérée. Tu as placé sur mes lèvres une fontaine [2]de louanges et dans mon cœur le secret de l'origine de toutes les œuvres de l'homme, et de l'accomplissement des actes [3]des innocents, des jugements pour tout le labeur de leurs œuvres, afin de justifier [4]le juste par Ta vérité et de condamner l'impie pour sa faute, de proclamer la paix [5]pour tous les hommes de l'alliance et de c[lam]er d'une voix terrifiante, « Malheur à tous ceux qui la violent ! ».

Louange finale de l'Instructeur.

Col. 4 (Frag. 63 Col. 4) [1]Qu'ils bénissent [2]sans fin toutes Tes œuvres, et béni soit Ton nom [3]jusqu'à la fin des temps. Amen, amen.

M.G.A.

107

RITUEL DE PURIFICATION

4Q512

Cet écrit liturgique contenant des lois sur la pureté est lié aux *Lois de pureté rituelle concernant la menstruation* (texte n° 49) et aux *Lois de purification* (texte n° 52). Le présent texte contient des lectures pour le rituel qui accompagnait la purification. Pour de plus amples détails sur l'importance des lois de pureté dans la société juive de l'époque du Second Temple, se reporter à l'introduction aux *Ordonnances* (texte n° 17).

Le *Rituel de purification* est inscrit sur l'envers des fragments de *Prières quotidiennes* (texte n° 104). On peut en déduire que ce rouleau était un exemplaire privé, car les manuscrits opisthographes — c'est-à-dire les rouleaux à double face — n'étaient pas monnaie courante dans la production habituelle d'ouvrages. La combinaison de ces deux textes constitue un manuel pratique.

Fragment mentionnant le mystérieux « secret des hommes ». L'Ecrit de Damas *stipule que le Maître des camps devait être très versé dans les détails de ce « secret ».*

Col. 3 (Frag. 36-38) [11][...] ses vêtements et [...] [12][...] toutes les langues [...] [13][...] pour Toi, le secret des h[ommes...] [14][...]
[15-16][...] [17][...] Ton [...] de toute impureté [de] notre chair [...]

Les quatre fêtes de l'année mentionnées en ce seul endroit des rouleaux (l. 2) sont peut-être les célébrations du début des premier, quatrième, septième et dixième mois, à chaque changement de saison du calendrier solaire.

Col. 4 (Frag. 33, 35) [1][...] et pour la fête du Sabbat, le Sabbat de toutes les semaines de [2][... et la] fê[te de... et] les quatre fêtes de [3][...

et] la fête de la moisson, c'est-à-dire de l'été, et le dé[but du] premier [m]ois [4][...]
[5][...] dans l'eau [...] pour se consacrer [6][...] il [béni]ra et [répondra :] « Béni sois-Tu, [7][ô Dieu d'Israël...] d'avoir pitié [de nous...] Ton [...] [8][...] et moi, je [...] [9][...] dans l'impure[té...] [10][...] pureté [... »]

Holocauste pour l'expiation du péché.

Col. 7 (Frag. 29-32) [1][...] « Béni sois-T[u, ô Dieu d'Israël...] [2][...] peuple saint [...] [3][...] erreur [...] [4][... dans] l'eau et [... »] [5][...] et là, il bénira [le Dieu d'Israël] [et répondra : « Béni sois-Tu, ô] [6][Dieu d'Israël. Je me tiens] devant Toi à l'heu[re] fixée [...] [7][...] Tu me [...] pour la purification de [... »] [8][...] et son holocauste. Et il bénira et répon[dra :] « Béni sois-Tu, [ô Dieu d'Israël, qui] [9][m'a délivré de tou]tes mes transgressions, purifié de ma honte abjecte et fait expiation pour moi afin que j'entre [...] [10][...] pureté et le sang de l'holocauste que Tu désires, mémorial apais[ant] [...] [11][...] Ton encens sacré et apaisant, Ton désir [...] [12-18][...] mon péché [...] [19][...] justice et [...] [20][...] Tu laisseras impuni jusqu'[au] jugement [de... Is]raël q[ui ... »] [21][... « Béni sois-]Tu, ô Dieu d'Is[raël...] pour l'expiation [... »]

Les sept jours de purification.

Col. 10 Frag. 11 [1][...] [2][et quand] il [aura accompli] les sept jours de [sa] puri[fication...] [3][... alors] il lavera ses vêtements dans l'e[au et baignera son corps...] [4]et il couvrira sa nudité avec ses vêtements et se prosternera su[r les genoux... Et il répondra, « Béni sois-Tu,] [5]ô Dieu d'Isr[aë]l [...]

L'homme qui a laissé échapper de la matière séminale est purifié et réintégré dans la communauté.

Col. 11 (Frag. 7-9) [1]toutes [ces] ch[oses...] [2]quand il sera purifié de [son] fl[ux... pu]rification d'Isr[aël,] [3]pour manger et b[oire... dans leurs vi]lles habitées, [4]pour être un peuple [saint] [...]

Réponse liturgique pour le lavage du troisième jour (Nomb. 19 :12, 19).

Col. 12 (Frag. 1-6) [1]Le troisième jour [... Et il bé]nira et répon[-dra,] [« Béni sois-] [2][T]u, ô Dieu d'Israël, [Qui commanda à ceux passagèr]ement (?) [impurs] de se purifier de [l'impureté de] [3][...] âme dans l'expia[tion...] cendre sacrée [...] [4][...] dans les eaux de purifi[cation] [...] sur les tables éternelles [5]et les eaux pour le bain de ceux passagèrement impurs [... »] ses vêtements. Puis [ils (?) l'asper-geront avec] [6]les eaux de l'aspersion afin de le purifier et tous [...] [7]Et apr[ès] qu'il aura été [a]spergé avec les eau[x de l'aspersion, il

répondra : « Béni sois-Tu,] [8]ô Di[eu d'Israë]l, car Tu [nous] as donné [...] [9]et de la corruption de l'impureté. Et au jour présent [...] [10]l'impureté, pour se consacrer à Toi et [... é]tern[el], car [11][...] l'impureté. Et personne ne pour[ra...] les [j]ours de Ta gloire et [12]l'a[lliance (?)] le premier et [...] leur faute et sur [...] [13]tous [...] et Tu le consacras [par l']-[14]expia[tion que] Tu désires [...] et Tu les pris en horreur pour [...] [15][...] leurs œuvres et [...] [16][...] avec le mal de l'impureté afin d'être séparé [de] [17][...] bannis [... »]

Louange pour la distinction entre le pur et l'impur (Lév. 20 :25).

Col. 14 (?) (Frag. 40-41) [1][...] ce [qui] est impur. [2][Et] quand un [ho]mme ou une femme s'approchera, [... Alors il bénira] et répondra : [3][« B]éni sois-Tu, ô Dieu d'Isr[aël... et di]stingua pour nous entre [4]le pur et l'impur [... pour] Te [ser]vir [5][avec] une juste purification [...] et Ta [6][bo]nne volonté [... »]

Dieu est loué pour les commandements relatifs à la purification de toute chose.

Frag. 42-44 Col. 2 [2]Puis il entrera [... Et il bénira et] [3][répondra :] « Béni sois-[T]u, [ô Dieu d'I]s[raël, qui... Selon] [4]Ton commandement la purification de toute [chose] est définie [...] [5]ils ne seront pas purifiés dans l'eau du lavage. Et [au [jou]r [pré]sent je [...] [6][...] les paume[s... »]

La purification est réalisée au coucher du soleil.

Frag. 48-50 [1][... Puis il bénira] [2]et [répondra :] [« Béni sois-Tu, ô Dieu d'Israël...] [3]un peuple sa[int] [...] [4]Et qui est le [... »]

[5]Et après [le coucher] du soleil, le jour [...] [6]comme Tu nous as [choisis] pour être Ton peuple [...]

Le commandement de Dieu sur l'obligation de se séparer de l'impureté est essentiel pour comprendre l'importance accordée par le Yahad *à la pureté rituelle (Lév. 15 :31).*

Frag. 69 [2]Et Tu nous as ordonné de nous séparer de l['impureté sous peine de mourir...]

M.G.A.

108

RÉDEMPTION ET RÉSURRECTION

4Q521

L'Evangile de Matthieu parle d'une circonstance où saint Jean-Baptiste fit demander à Jésus : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous chercher ailleurs ? » Jésus aurait alors répondu : « Va et rapporte à Jean ce que tu entends et ce que tu vois : l'aveugle a recouvré la vue, l'estropié marche, le lépreux est purifié, le sourd entend, le mort se réveille, et le pauvre reçoit la bonne nouvelle » (Matt. 11 :2-5).

Ce récit de la réponse de Jésus à saint Jean-Baptiste (voir également Luc 7 :22) est très voisin du présent texte des manuscrits de la mer Morte. L'un et l'autre se fondent sur le présupposé que, durant l'ère messianique, les morts seront ressuscités, soit par Dieu lui-même, soit par son messie. Cependant, en aucun endroit de l'Ancien Testament ne figure cette croyance. On peut en déduire que les auteurs des Evangiles durent connaître notre texte *Rédemption et résurrection* — ou du moins être familiers des traditions qu'il rapporte.

On ne sait plus très bien avec précision quel était l'agencement des deux premiers paragraphes de notre ouvrage, une trop grande partie du manuscrit ayant disparu. Toutefois, s'il est juste de les considérer comme éléments d'une description continue de l'activité durant l'ère messianique, alors la figure devant nous est unique dans les rouleaux. Remarquons l'absence des caractéristiques du messie royal si manifestes dans *Guerre du Messie* (texte n° 54, notamment au frag. 5) ou dans *Commentaires de la Genèse* (texte n° 44, voir frag. 1, col. 5). Il se peut, comme l'a suggéré John Collins, qu'un prophète oint des Derniers Jours soit ici représenté. Elie, par exemple, était un prophète oint, et nous savons de plusieurs sources que, à l'époque des rouleaux, certains Juifs prévoyaient son retour. *Apocryphe d'Elie* (texte n° 80) est un autre texte où figure cette notion.

Frag. 2 + Frag. 4 Col. 2 [1][... Car les ci]eux et la terre écouteront Son Messie [2][et rien de ce q]u'ils contiennent ne se détournera des commandements des êtres saints. O vous qui cherchez le Seigneur, [3]puisez votre force en Son service.

[4]Ne trouverez-vous pas le Seigneur en ceci, vous tous qui espérez en votre cœur ? [5]Car le Seigneur recherche les pieux et appelle les justes par leurs noms. [6] Sur les humbles Son esprit plane, et Il rétablit les fidèles par Sa force. [7]Car Il honorera les pieux sur le t[rô]ne de Son royaume éternel, [8]affranchissant les captifs, rendant la vue aux aveugles, redressant ceux qui sont cour[bés]. [9]Et à [ja]mais (?) Je (?) m'attacherai [aux] pieux et à ceux qui [es]pèrent [...] [10][...] ne tarderont pas [...] [11]et le Seigneur réalisera des prodiges qui n'ont jamais été accomplis, ainsi qu'Il l'a dit. [12]Car Il guérira les blessés graves, Il ressuscitera les morts, Il consolera les affligés, [13]Il [... les...], Il conduira les [...], et les affamés, Il les comblera (?). [14][...] et [...]

Le thème du jugement dernier est explicite dans ce fragment. Aux lignes 1 à 3, est évoquée la puissance créatrice de Dieu. Le deuxième paragraphe (l. 4-6) exploite le thème biblique des malédictions et des bénédictions (Deut. 27-28) — les maudits sont voués à disparaître alors que ceux qui sont bénis ressusciteront (Deut. 30 :19 ; Matt. 22 :30-32 ; 1 Cor. 15 :12 et suiv. ; Rév. 20 :4-6).

Frag. 7 + Frag. 5 Col. 2 [1][...] voient tout ce q[ue le Seigneur a fait,] [2][la ter]re et tout ce qui s'y trouve, les mers [et tout] [3][ce qui est en elles] et tous les amoncellements d'eau et les fleuves.

[4][...] ceux qui font le bien devant le Seign[eur] [5][béniront... et pa]s comme ceux qui maudissent. Ils seront vou[és] à la mort, [quand] [6]Celui qui ressuscite [relè]vera les morts de Son peuple.

[7]Alors nous [rendr]ons grâce et vous rapporterons les [actes] de jus[tice] du Seigneur qui [...] [8]c[eux voués à la m]ort. Et Il ouvrira [les tombeaux...] [9]et [...] [10]et [...] [11]ainsi commettre (?) [tes] œu[vres...] [12]et un pont de [...] [13]les maudits ne bénéficieront d'aucune considération (?) [...] [14]et les cieux s'uniront [...] [15][et t]ous les anges [...]

Dans ce fragment, le terme « messie » apparaît au pluriel (ligne 9) et renvoie peut-être aux prêtres, les ustensiles du tabernacle étant mentionnés à la ligne 8.

Frag. 8 [1][...] un mur en[tr]e [2-4][...] [5][...] ils brilleront [6][...] Adam [7][...] Jacob [8][...] et tous Ses vases sacrés [9][...] et tous ses oints [10][...] et [i]l[s] profér[èrent] la parole du Seigneur, et [...] [11][...] le Seigneur [12][...] les yeux de

M.G.A.

109

RÉCIT DE JOSUÉ

4Q522

Les fragments lisibles du présent ouvrage concernent des sujets très divers. Le premier contient une simple liste de noms de lieux, tandis que le deuxième célèbre le choix par Dieu de la montagne de Sion pour l'édification du Temple. Le fil qui semble relier ces deux parties est que Dieu a spécialement béni la terre d'Israël dans son ensemble, et Jérusalem en particulier. En tant que type de discours, l'énumération des noms de villes présente des traits communs avec la description du partage de la Terre sainte dans Josué 13-21. Certaines des cités sont inconnues alors que d'autres sont mentionnées dans la Bible.

Selon le narrateur, Jérusalem est toujours aux mains des Amorréens. Outre la ressemblance de la première colonne avec la liste de noms donnée dans Josué, ce fait permet de supposer que le rouleau originel contenait un récit jusqu'ici inconnu sur Josué et son temps.

Liste des cités de Canaan et des tribus auxquelles elles sont rattachées.

Frag. 1 Col. 1 [1][...] et Ein-Qober, et Beth- [2][...] Biqah et Beth-Zippor et [3][...] toute la vallée de Mazo et [4][...] Ekalyazad, Jaaphor, et [5][...] et Mano, et Ein-kobed [6][...] Garim, Haditha, et Oshel [7][... Ek]ron (Jos. 13 :3) de [8][...] et Ashkelon (Jos. 13 :3) [9][... Ga]lilée et deux [...] la vallée du Saron (Is. 33 :9) [10][...] Juda : Bersabée (Jos. 15 :28), Bealoth (Jos. 15 :24) [11][...] Keïla (Jos. 15 :44), Adoullam (Jos. 15 :35) et [12][...] Ghezer (Jos. 21 :21), Timna (Jos. 15 :57), Ghimzo (2 Chron. 28 :18), et [13][...] Heker et Kitron (Jug. 1 :30), et Ephronaïm, et Sekhou (1 Sam. 19 :22) [14][...] Beth-Horon inférieur et supérieur (1 Chron. 7 :24), et [15][...] Ghilo inférieur et supérieur (Jos. 15 :51) [16][...]

Dieu révèle l'époque à laquelle le Temple sera construit.

Col. 2 [2]Il n'[abandonnera] pas [Sion,] pour y faire résider Son nom, la Tente d'Assignation... [jusqu'à la fin] [3]des temps, car, vois, un fils est né à Jessé fils de Pereç, fils de Ju[da... il choisira] [4]le rocher de Sion et chassera tous les Amorréens de Jéru[salem...] [5]pour construire le temple de l'Eternel, Dieu d'Israël, de l'or et de l'argent [...] il fera venir du Liban [6]des cèdres et des pins pour le bâtir ; et son plus jeune fils bâti[ra le temple... et Sadoq] [7]sera le premier prêtre à servir [...] [8][...] du ciel [...] les aimés de Dieu y résideront en sécurité [... pour long][9]temps et son peuple y résidera à jamais. Mais à présent s'y trouvent l'Amorréen, le Cananéen, [le Jébuséen et tous les] [10]habitants qui ont péché, que je n'ai pas cherché [...] [11]de vous. Quant aux Silonites, j'en ai fait des serviteurs [...]

E.M.C.

110

BÉNÉDICTIONS DES SAGES

4Q525

« Béni est l'homme qui accède à la sagesse et se conforme à la loi du Très-Haut. » Avec ces paroles et d'autres analogues, *Bénédictions des sages* pourrait presque sortir tout droit des pages du Nouveau Testament, tant est grande par endroits la ressemblance de forme et d'idée avec celles des célèbres Béatitudes de Matthieu 5 :3-10. Ces ressemblances mises à part, l'ouvrage est un autre exemple de livre sapiental comparable au *Livre des secrets* (texte n° 10) et au *Secret du cours des choses* (texte n° 88). Suivant la tradition des ouvrages sapientaux dans leur ensemble, l'auteur oppose la nature et la conduite du juste à celles de l'impie ; la conduite recommandée est évidente. Au cas où certains lecteurs anciens particulièrement obtus ne l'auraient pas perçue, vers la fin de l'ouvrage notre auteur les attaque de front avec une description très concrète de l'enfer où ne manquent ni les flammes ni le soufre, ni les serpents venimeux (frag. 15).

Le thème possible de l'affirmation « connaître la sagesse et la discipline, comprendre... » rappelle Proverbes 1 :1-6.

Frag. 1 [1][... qu'il pronon]ça avec la sagesse que Dieu lui donna [...] [2][...con]naître la sagesse et la disc[ipline,] comprendre [...] [3][...] accroître [...]

Cette portion du manuscrit présente des analogies frappantes avec la forme de la béatitude dans Sirach 14 :20-15 :1 et Matthieu 5 :3-10. Bien que l'exaltation de la sagesse soit ici manifeste, il est important de noter que le pronom « elle » renvoie également à la Loi (voir l. 3-4). Sagesse et Loi sont considérées comme indissociables.

Frag. 2 Col. 2 [Béni est celui qui...] [1]avec un cœur pur et ne médit

pas avec sa langue. Bénis sont ceux qui s'attachent à ses statuts et ne s'attachent pas [2]aux voies de l'injustice. Bé[nis] sont ceux qui se réjouissent en elle, et ne s'élancent pas sur les chemins de la folie. Bénis sont ceux qui la recherchent [3]avec des mains pures, et ne tentent pas de la découvrir avec un [cœu]r fourbe. Béni est l'homme qui accède à la sagesse et [4]se conforme à la loi du Très-Haut, qui établit son cœur dans ses voies, se restreint par ses contraintes, est continûment satisfait de ses châtiments, [5]ne l'abandonne pas face [aux] épreuves, ne la délaisse pas au temps du malheur, ne l'oublie pas [dans les jours] d'épouvante, [6]et dans l'abaissement de son âme ne la prend pas en aversion. Au contraire, il médite sur elle en permanence, et dans son épreuve, il réfléchit [à la loi, et de tou]t [7]son être [il] en [améliore sa compréhension et la place] devant ses yeux afin de ne pas marcher dans les voies d[e l'injustice, et...] [8][... et...] ensemble, et agrandit par elle son cœur, [et...] [9][et place une couronne de...] sur sa [tê]te, et parmi les rois elle [le] fera sié[ger, et...] [10][... et...] les frères [...] [11][...]

[12][A présent mes fils, écoutez-moi et n]e vous détournez pas [des paroles de ma bouche.]

Nature incomparable de la sagesse / loi.

Col. 3 [1][rien] ne pourra jamais lui être comparé [...] [2]Elle ne se monnaie pas contre l'or o[u l'argent ... ni] [3]contre de précieux joyaux [...] [4][Ils] restent silencieux dans [... de] leur visage [...] [5]et des fleurs pourpres avec [...] [6]écarlate, avec tous les habits de [...] [7]et avec de l'or et des perles [...]

Ceux qui marchent dans la perfection rejettent l'injustice et ne s'opposent pas aux exigences de la sagesse ni aux sanctions de la loi.

Frag. 4 [1][...] et au moment o[ù...] [2][...] revinrent en arrière et [...] [3][...]

[4][...] [5][...] ne la recherche pas d'un cœur f[aux] [...] [6][...] avec un cœur fourbe et avec [...] [7][... n'] abandonne [pas] [le... de] ton [héri-ta]ge ni ton lot à des étrangers. Car la sag[esse...] [8][elles] instruisent dans la douceur. [Ceux] qui craignent Dieu respectent ses voies et marchent dans [...] [9]ses statuts et ne rejettent pas ses sanctions. Ceux qui comprennent parlent [...] [10]Ceux qui marchent dans la perfection se détournent de l'injustice et ne rejettent pas ses sanctions [...] [11]ils sont chargés. L'homme sagace reconnaît ses voies et ses profondeurs [...] [12]il les scrute. Ceux qui aiment Dieu marchent humblement dans ses voies et [...]

Description de l'injuste / du mal avisé (voir frag. 10, 13).

Frag. 7 Col. 2 [1][...] l'(âme ?) qui est jalouse sans [connaissance...] [2]qu'il ne pouvait pas comprendre, de l'esprit qui [... qu'il ne pouvait pas] [3]connaître, de l'esprit qui circoncit (?) [...] [4]il a béni. Et celui qui cause un trébuchement s[ans connaissance... jugement est] [5]sûr. Celui qui renvoie sans [connaissance...] [6]orgueil et fourberie [...]

Exhortation en faveur de la droiture.

Frag. 8-9 [1][...] deuil et peine [...] [2][...]
[3]Prêtez-moi attention, vous tous fils de [...] [4][...] humilité, droiture et [...] [5]et Il aimera sûrement. Mais qu'Il ne justifie point toute chair [...] [6][S]i vous vous comportez bien, Il vous fera prospérer [...] vous retournerez [...] [7][...] tous [...] connaissance [...]

Lot du juste / du sage.

Frag. 12 [1][...] abondance de paix [...] toutes les bénédictions de [...] [2][...] de majesté à t[ou]s ceux qui s'attachent à Moi (*ou* Lui) [...] [3][...] parfait dans toutes Mes (*ou* Ses) voies. Et [...] [4][... et] avec tous les esprit[s de...]

Description du juste / du sage.

Frag. 14 Col. 2 [1][...] ton [...] dans [...] [2]sur un trône d'injustice et sur les hauteurs [...] [3][...] ils redresseront ta tête [...] [4][...] à cause de ta parole et [...] [5]en t[oute] majesté tu désireras [... celui qui] [6]s'est approché de tes voies. Tu ne seras pas ébranlé [...] [7]tu seras béni. Quand tu tituberas, tu trouveras [...] [8]l'opprobre de l'ennemi ne t'amènera pas [...] [9]ensemble, à la fois tes ennemis et tes alliés [...] [10]ton cœur, et tu te délecteras en [...] [11]de la largeur de ton pied, et tu fouleras les hauteurs de ton [...] [12]ton âme. Il te délivrera de tout mal, et l'épouvante ne t'amènera pas [...ce qu'][13]Il te donne en possession. Il comblera tes jours de bonheur, et tu [...] dans une abondance de paix [...] [14]tu hériteras de la gloire. Et quand tu disparaîtras dans le repos éternel, ils hériteront [...] [15]et tous ceux qui te connaissent suivront ensemble ton enseignement. Et [...] [16]ils se perdront ensemble. Mais ils se souviendront de toi dans tes voies, et tu seras [comme...] [17][...]

Exhortation, sans doute de la part de l'Instructeur, à une juste humilité.

[18]Et maintenant, ô esprit pénétrant, écoute-moi, et incline ton cœur [...] [19]dispense la connaissance à ton être intérieur et [...] médite [...] [20]avec une juste humilité profère [tes] paroles. [Ne] donne [pas... Ne]

[21]rejette [pas] les paroles de ton prochain, de crainte qu'il te [donn]e [...] [22]réponds suivant ce que tu entends, comme un marchand qui sort la [...] avec lui [... Ne] [23]profère [pas] de plainte avant de les avoir entendus [...] [24]extrêmement. D'abord, écoute leur explication, et ensuite réponds [...] prononce-les [25]avec patience. Réponds honnêtement au milieu des princes et ne [...] [26]avec tes lèvres. Prends soin de ne pas offenser avec ta langue [...] [27]de crainte d'être égaré par tes lèvres [et pris] au piège avec [ton...] [28]... [...] de moi et [...]

Description de l'enfer, lot de l'injuste / du mal avisé.

Frag. 15 [1][...] ténèbres [...] entreposer le poison (*ou* la pauvreté) et par le nom[bre...] [2][...] serpents avec [... et il] ira vers lui. Tu entreras [...] [3][...] brûle[ra] et par la terr[eur] le serpent fera tomber les maîtres (?) [...] [4][...] ils prendront position. Des malédictions éternelles et le venin des serpents [...] [5][...] vipère. Et en son sein les flamm[es de] la mort s'élanceront de partout, à l'entrée [...] hur[ler...] [6][...té]nèbres, son pied est constitué de soufre incandescent, et sa base est [...] [7][...] ses [portes] sont de honteux reproches et ses verrous, les entraves de la perdition [...] [8][...] ils n'atteindront pas les chemins de la vie. Tu en[tre]ras [...] [9][...] ils étaleront [...]

Condamnation de la divination par l'examen des entrailles (hépatoscopie).

Frag. 22 [1]ils tenaient ses entrailles devant D[ieu (?)...] [2]je fuis. Et au jour fixé [...] [3]afin de descendre dans les profondeurs de la fosse et de [...] [4]dans la fournaise ardente.

Exhortation à mépriser l'improbité.

Car je suis [...] [5]Dieu ordonna aux hommes rusés [...] [6]pour eux, par la connaissance de la sagesse [...] [7]détourner, de crainte de méditer sur [...] [8]Je les ai pris en horreur, et avec les hommes dédaigneux [...] [9]l'improbité, et comme pierre d'ach[oppement...] [10]Car Di[eu] m'a annoncé [...]

Lot de ceux qui parviennent aux chemins de la sagesse.

Frag. 23 [1][et jus]tement tu profères des parole[s...] [2]cœur. Ecoute-Moi ainsi que [Mes] paro[les.] [3]J'établis [...], et ils boiront l'eau [du puits...] [4]Ma maison est une maison de [prière...] [5]Ma maison. Celui qui réside dans [...] [6]à jamais. Et ils iront [...] [7]ceux qui la recueillent [...] [8]il a brûlé. Et tous ceux qui boi[vent...] [9]le puits des eaux de la sou[rce...]

M.G.A.

111

PAROLES DE L'ARCHANGE MICHEL

4Q529

Selon Daniel 12 :1, l'archange Michel est le « protecteur d'Israël », et le *Rouleau de la guerre* (texte n° 8) évoque « l'ange glorieux, la domination de Michel dans la lumière éternelle » (17 :6). Dans la littérature juive de cette période et des siècles suivants, il tient le rôle prééminent de chef des anges. Quant au Nouveau Testament, il parle de « Michel et de ses anges » (Rév. 12 :7). C'est pour cette raison qu'on fait souvent de lui le principal messager ou révélateur de Dieu. (Pour les autres apparitions de Michel dans les rouleaux de la mer Morte, voir texte n° 98).

Le texte qui suit est unique en ceci qu'il représente Michel parlant aux autres anges, et non à un être humain, et recevant une vision de Gabriel. Le genre du texte est incertain, comme l'est d'ailleurs son sens. Ce dernier dépend du rétablissement proposé pour la fin de la ligne 9 : dans la ville en question, est-ce « le mal sera fait » ou bien « [rien de] mal [ne] sera fait » ? Si l'on opte pour la première solution, il peut s'agir de Babylone voire de Rome (K. Beyer) ; mais si la seconde l'emporte, il peut alors s'agir de Jérusalem (Eisenman et Wise). La ressemblance avec le texte n° 109, *Récit de Josué*, et « l'homme » sans nom qui viendra solliciter « l'argent et l'or », incitent à pencher pour Jérusalem et pour David qui amassera des matériaux destinés à la construction du Temple.

Si cette interprétation est la bonne, Michel raconte peut-être aux anges qu'il a vu des milices d'anges postées en permanence sur la montagne de Sion et demande une explication. Gabriel lui montre que dans l'avenir sera bâtie à cet emplacement une grande cité vouée au culte de Dieu.

[1]Les paroles du livre que Michel adressa aux anges [...] [2]il dit : « J'y ai trouvé de fougueuses milices [...] [3][...] neuf collines, deux au

levant, [au couchant, au septentrion et au] midi. Là je vis l'ange Gabriel [...] [5][...] il me montra une vision et me dit [...] [6]dans le livre du Très-Haut, du Dieu éternel il est écrit [...] [7]les fils de Cham et les fils de Sem, et vois, le Très-Haut, le Dieu éternel [...] [8]quand les larmes couleront librement [...] [9]et, vois, une cité sera construite à la gloire du Très-Haut, [du Dieu éternel... et là rien de] [10] mal [ne] sera fait devant le Très-Haut, devant le Dieu [éternel] [...] [11]et le Très-Haut, le Dieu éternel, se souviendra de Sa création [...] [12]la grâce appartient au Très-Haut, au Dieu éternel, et aussi [...] [13]dans les terres lointaines il y aura un homme [...] [14]il est [...] et il lui dira : « Celle-ci est [ma sainte montagne...] à [15]moi l'argent et l'or [...]

E.M.C.

112

NAISSANCE DE L'ÉLU

4Q534-536

Un thème classique des manuscrits de la mer Morte est que tout survient suivant le plan divin. Si quelqu'un faisait partie de la secte de Qumran, il ne s'agissait pas là d'un simple hasard heureux mais de la conséquence d'une décision divine, et la secte de Qumran parlait souvent d'elle-même comme des « élus de Dieu » (voir, par exemple, le texte n° 4, *Commentaire d'Habacuc* 10 :13 ; le texte n° 8, *Rouleau de la guerre* 12 :5). Toutefois, dans le texte qui suit, c'est un individu qui est désigné par l'expression « l'élu » — un individu élu manifestement pour être le Révélateur des secrets de Dieu à ses semblables. Lors de la parution de la première partie du texte, les spécialistes supposèrent que « l'élu » n'était autre que le Messie ; par la suite, suivant une suggestion de J. A . Fitzmyer, ils commencèrent à rattacher ce texte à un *Livre de Noé* perdu et à considérer que « l'élu » se rapportait à Noé.

En fait, il n'y a pas de très bonne raison d'attribuer ce texte à un *Livre de Noé*, même si l'on considérait que la naissance de Noé fût miraculeuse (voir texte n° 2, *Récits des Patriarches*). Avec la mise en circulation de tous les rouleaux non publiés, il devient manifeste que la première impulsion était la bonne : « l'élu » est *un* messie, sinon *le* Messie. Particulièrement frappantes sont les analogies du rouleau 4Q541 avec la dernière partie de *Paroles de Lévi* (texte n° 34). Là figure une prophétie au sujet d'un prêtre puissant qui viendra « révéler les mystères cachés » et dont « l'enseignement est semblable à la volonté de Dieu » — tout comme « l'élu » du présent texte qui « révélera des secrets comme le Très-Haut » (4Q536 1. 8) et dont « la sagesse sera pour tous les peuples » (4Q534 col. 1 l. 8).

Il se pourrait bien que le prêtre annoncé dans *Paroles de Lévi* soit « l'élu » de notre texte, c'est-à-dire le messie pontifical qui, avec le « Maître de la nation », le messie royal, dirigera Israël durant les Der-

niers Jours. *Naissance de l'élu* relate certaines des caractéristiques physiques distinctives du prêtre et décrit la grandeur et le triomphe de son ministère.

« L'élu » peut être reconnu à certains traits physiques distinctifs.

4Q534 Col. 1 [...] [1]sur la main, deux [marques...] une marque. Roux seront [2]ses cheveux, et il aura des grains de beauté sur [...] [3]et de petites marques sur les cuisses, elles seront différentes l'une de l'autre.

Sur l'éducation de « l'élu » et sa future grandeur.

Il saura [...] [4]dans sa jeunesse, ses paroles seront celles [d'un h]omme qui ne sait rien jusqu'au moment où il [5]connaîtra les trois livres.

[6]Alors il deviendra sage et saura beau[coup de choses...] vision viendra à lui quand il sera [à] genoux [7]et, par son père et ses ancêtres, il jouira d'une [longue] vie et d'une [longue] vieillesse, ainsi que de la prudence et de la sagesse, [8]et il connaîtra les secrets de l'humanité, et sa sagesse sera pour tous les peuples, et il connaîtra les secrets de tout ce qui vit. [9][Tou]tes leurs machinations contre lui échoueront, et la joie de tout ce qui vit sera grande [10][...] ses plans, parce qu'il est l'élu de Dieu. Sa naissance et l'esprit de son souffle [11][...] ses plans seront éternels [...]

Précisions sur les circonstances de sa naissance. Les détails sont obscurs.

4Q435 [1][...] naît et ils sont exaltés ensemble [...] [2][...] naît la nuit et sort par[fait...] [3][... avec un poids de trois cent cin[quante] sicles... [4][la nu]it il dort jusqu'à ce que la moitié de ses jours soit écoulée et [...] [5][...] durant le jour jusqu'à ce que deux années soient révolues [...] [6][...] lui seront enlevés, et au terme de [*x*] an [nées...]

Sublimité de l'enseignement de l'élu.

4Q536 [1][...] sera [...] [2][...] il évoquera les anges saints [...] [3][...] les lu[mières] lui seront révélées [4][...] tout son enseignement, sp[lendeur...] [5][... sa]gesse humaine et tout homme sage [6][...] dans la mortalité ; et il sera grand [7][...] l'humanité sera perturbée [8][...] il révélera des secrets comme le Très-Haut [9][...] et avec la perception des mystères de [10][...]

E.M.C.

113

VISION DE JACOB

4Q537

Quand le patriarche Jacob fut en âge de se marier, son père, Isaac, l'expédia chez son oncle Laban pour y chercher une épouse. Durant son périple, Jacob passa une nuit en un « certain endroit », selon les termes de Genèse 28 :11. Sombrant dans le sommeil, il fit un rêve dans lequel il aperçut une échelle qui grimpait jusqu'au ciel, avec des anges qui montaient et descendaient. Il entendit Dieu qui lui parlait, lui promettant une terre, une postérité sans fin, et lui adressant une bénédiction. A son réveil, Jacob érigea une pierre en monument, répandit sur elle une libation et nomma l'endroit Bethel, « Maison de Dieu ».

Le livre non biblique *Jubilés* développe la vision de Jacob. Son auteur s'attache à montrer pourquoi Bethel — malgré ce début prometteur et son appellation solennelle — ne fut pas l'endroit sur lequel Dieu jeta finalement son dévolu pour y placer le Temple. En fait, *Jubilés* renchérit sur la Bible et décrit un Jacob bien résolu à sanctifier Bethel pour en faire un lieu de culte. Afin de prévenir cette décision, Dieu lui apparaît dans une seconde vision dont, évidemment, la Bible ne dit rien.

Le passage de *Jubilés* relatant cette seconde vision est à l'évidence en rapport avec le texte qui nous occupe. Par endroits, le lien verbal est même manifeste. Mais le présent ouvrage n'est pas simplement une version araméenne de cette portion de *Jubilés* car ici l'histoire est racontée à la première personne, tandis que, dans *Jubilés*, c'est un ange qui rapporte à Moïse l'événement. En outre, notre auteur va plus loin que *Jubilés* par certains des détails qu'il fournit.

Jacob reçoit certaines tablettes célestes sur lesquelles il découvre l'avenir et apprend qu'aucun temple ne doit être bâti à Bethel. La reconstruction de la ligne 5 est inspirée par Jubilés.

Frag. 1 (Alors je vis, dans une vision de la nuit, et voilà qu'un ange de Dieu descendit du ciel avec sept tablettes dans les mains. Il me dit : « Le Dieu Très-Haut t'a béni, toi et) [1]ta progéniture. Tous les hommes justes et droits survivront. [... Jamais plus] on ne fera [2]le mal] ; le mensonge n'existera plus. [...] [3]A présent, prends ces tablettes et lis tout [ce qui y est écrit. » Alors je pris les tablettes et lus. Gravées sur elles étaient toutes mes souffrances] [4]et mon oppression, en vérité tout ce qui devait [m']advenir [durant les cent quarante-se]pt ans de ma vie. [Puis il reprit : « Prends] cette tablette de ma main. » [...] [5][Alors] je pris la tablette de sa main, [et... je la lus tout entière.] Je vis gravé sur elle qu'[aucun sanctuaire ne devait être bâti à cet endroit.] [6][...A nouveau, il me dit :] « Tu vas partir d'ici, et le [...] jour, [...] en vain devant [le Dieu Très-Haut... »]

Jacob voit la cité et le Temple, sans doute à Jérusalem.

Frag. 2 [1][Je vis...] et comment la structure devait être bâtie [... et comment] leurs [prêtres] devaient être vêtus et [leurs mains] purifiées, [2][et comment] ils devaient offrir les sacrifices sur l'autel, et c[omment dans to]ut pays ils devaient consommer [comme nourri]ture une partie de leurs sacrifices, [3][et comment...] qui sortirait de la ville, sous ses murailles. Alors, vois, ils seront [...]

[5][Alors je regardai et voilà que,] devant moi s'étendait une surface divisée en carrés, quarante-de[ux (?) au total...]

M.O.W.

114

APOCRYPHE DE JUDA

4Q538

Dans Genèse 37-50, la Bible rapporte la célèbre histoire de Joseph. Après avoir débuté dans l'existence comme simple berger à Canaan, Joseph devient vizir d'Egypte, inférieur au seul Pharaon, dans ce qui était alors le plus puissant royaume de la terre. Chemin faisant, il connaît de nombreuses aventures et court de grands périls. En fait, dans cette nouvelle dont Joseph est le personnage, on retrouve tous les ingrédients de la grande littérature. Plusieurs des épisodes de sa vie sont centrés sur le conflit qui l'oppose à ses frères. Benjamin excepté, Joseph est le plus jeune fils de Jacob et, à l'évidence, le préféré de son père. Victime de la jalousie que lui portent ses aînés, le jeune homme est vendu comme esclave en Egypte. Cependant, tous finiront par se retrouver. En effet, la famine qui sévit en Canaan contraint les frères de Joseph de descendre en Egypte pour y acheter du blé, pas une mais deux fois. En ces occasions, ils se retrouvent nez à nez avec Joseph, devenu vizir. Si ce dernier les reconnaît, eux ne découvrent pas sa véritable identité. Les fragments du présent ouvrage qui nous sont parvenus racontent, semble-t-il, l'histoire de la seconde rencontre dramatique entre Joseph et ses frères correspondant à Genèse 44 :1-45 :10.

C'est Juda qui fait le récit de la rencontre en Egypte entre Joseph et ses frères. Il se présente comme un témoin observant de loin. Ce manque de participation à l'événement est peut-être le reflet de son opposition au complot fomenté par ses frères contre Joseph. Ceux-ci avaient projeté de tuer le jeune garçon mais Juda les persuada de le vendre comme esclave (Gen. 37 :26-27).

Frag. 1 + 2 [1]**[...]** Alors il conçut un plan con[tre ses frères...] [2][...] Car, voyez-vous, ils avaient dans leur c[œur] contre l[ui...] Quand on m'a[me]na et que j'entrai, [3][...] ils [a]pprochèrent comme un seul

homme et entrèrent, leurs [habits] u[sés,] la tê[te couverte de poussière. Ils arrivèrent] devant Joseph [4][... et] s'inclinèrent. Alors il sut qu'il n'y avait pas de [...] mal, et il ne fut plus en mesure [5][de se maîtriser. Il leur ordonna : « Sor]tez d'ici ! » Il ne pouvait plus [...con]tre ses frères. [6][... Il se je]ta [à] mon cou et m'embrassa en pleur[ant...] [7][...] [plus] Joseph, et tous [...]

M.O.W.

115

DERNIÈRES PAROLES DE JOSEPH

4Q539

Le récit biblique des aventures de Joseph (Gen. 37-50) a été, et continue d'être, un filon d'une extraordinaire richesse pour les exégètes juifs et chrétiens ultérieurs en quête de préceptes moraux. Parmi ces exégètes figure l'auteur chrétien du *Testament de Joseph*, comprenant un ensemble de chapitres de l'ouvrage plus vaste connu sous le titre de *Testament des douze Patriarches*. Comme nous l'avons observé ci-dessus, de nombreux testaments chrétiens reprenaient des écrits juifs antérieurs tels que ceux des rouleaux. Et cela semble être également le cas ici. Les restes très fragmentaires du présent rouleau de Qumran constituent, à l'évidence, le fondement du *Testament de Joseph* ultérieur, chap. 15-17. Le *Testament de Joseph* ne découle donc pas directement de la Bible mais s'appuie aussi sur d'autres écrits antérieurs. Particulièrement frappant est le lien manifeste des lignes 5-6 ci-dessous avec le *Testament de Joseph* 17 :11 qui dit : « Voyez, enfants, combien j'ai enduré... pour ne pas humilier mes frères. » La formulation du reste du fragment n'est que globalement proche de celle du texte chrétien. Il faut donc en conclure qu'il y eut, dans les milieux chrétiens, un libre remaniement des *Dernières Paroles*.

S'adressant à ses enfants, Joseph leur raconte comment il fut vendu à des marchands d'esclaves ismaélites, et il tire des principes moraux de l'événement. A la ligne 4, l'argent dont il est question renvoie sans doute à la somme contre laquelle Joseph fut vendu. Selon le Testament de Joseph *16 :5, cette somme était de quatre-vingts pièces d'or.*

Frag. 1 [1][... et] mon [père] Jacob [me] pleu[ra...] [2][A présent, écou-]tez, mes enfants [... et prê]tez-moi attention, mes chers [...] [3][... les f]ils de mon grand-oncle, [Is]ma[ël...] Mon père, Ja[cob], organisa

pour moi un re[pas] de deuil [...] [4][...] huit talents [... quat]re-vingts. Bientôt [...] les [5][...]. Si vous [...] mépriser [...] [6][Considérez, mes enfants, cette [histoire] ; de [... que je ne] méprise [pas] mes frères [...] [7][...] humain [...]

M.O.W.

116

DERNIÈRES PAROLES DE KEHATH

4Q542

Ce texte est un autre exemple de « testament » (voir introduction aux *Paroles de Lévi*, texte n° 34). De fait, comme Kehath était le fils aîné de Lévi, ce texte fait suite aux *Paroles* et fut lui-même prolongé par la *Vision d'Amram* (texte n° 117).

La Bible dit uniquement de Kehath qu'il était le fils de Lévi (Gen. 46 :11). Selon les *Paroles*, Lévi aurait vu dans une vision que « tout le peuple se rallierait à lui, et que la grande-prêtrise sur tout Israël lui appartiendrait » (Guéniza de Cambridge C :6-7). En tant qu'ancêtre des grands-prêtres, Kehath, comme Lévi et Abraham avant lui, est dépeint comme un homme qui encourageait ses fils à rester fidèles à leur mission et à s'acquitter soigneusement et avec respect de leurs devoirs.

Nous ne savons pas quand a pu être composé le présent ouvrage. La mise en garde de Kehath à ses fils dans 1 :5-6 contre le danger de remettre l'héritage du sacerdoce à des « étrangers » et à des « assimilationnistes » est peut-être une allusion à la crise religieuse sous le grand prêtre Jason (174-171 av. J-C). Selon *2 Maccabées*, « l'hellénisation et l'adoption des mœurs étrangères, favorisées par l'impiété sans égale de Jason, grand prêtre mécréant et peu glorieux, avaient atteint de telles extrémités que les prêtres négligeaient leur service à l'autel.... Aussi de grandes catastrophes s'abattirent sur eux, et ceux dont ils admiraient le mode de vie et qu'ils voulaient imiter en tous points devinrent leurs ennemis et l'instrument de leur châtiment » (4 :13-14, 16). *Dernières Paroles de Kehath* fut peut-être composé en partie pour encourager les prêtres qui s'assimilaient à se mobiliser contre cette tentation.

Comme le début et la fin du texte font défaut, nous ne savons pas si, à l'instar des autres testaments, l'ouvrage contenait ou non un récit ou une vision prophétique quelconques.

Kehath bénit ses fils et ses descendants.

Col. 1 [1][Puissiez-vous recevoir la bénédiction du] plus grand de tous les dieux à jamais, et puisse-t-Il faire briller sur vous Sa lumière, et vous communiquer Son grand nom [2]afin que vous puissiez vraiment le connaître. Car il est le Dieu éternel, le Seigneur de toute chose, et le souverain [3]de tous les peuples, faisant d'eux ce qui Lui plaît. Puisse-t-Il vous octroyer à vous le bonheur, et à vos descendants la joie, dans les générations de [4]vérité à jamais.

Kehath ordonne aux futurs prêtres de protéger leur fonction de la contamination et de rendre fiers leurs ancêtres. Ainsi ils vaincront les impies.

A présent, mes fils, prenez soin de l'héritage qui vous a été confié, [5]et que vos ancêtres vous ont légué. N'abandonnez pas votre héritage aux mains d'étrangers ou [6]d'assimilationnistes, de crainte de vous abaisser et de vous avilir à leurs yeux, de sorte qu'ils vous méprisent ; car alors [7]ils résideront parmi vous et deviendront vos maîtres.

Aussi restez attachés au commandement de Jacob [8]votre ancêtre, fidèles aux jugements d'Abraham et à la justice de Lévi et de moi-même, soyez saints et purs [9]de tout mélange, attachés à la vérité, intègres, avec un cœur non pas divisé [10]mais pur, et avec un esprit honnête et bon. Alors vous jouirez parmi eux d'une bonne réputation, et le bonheur viendra [11]à Lévi, la joie à Jacob, la célébration à Isaac, et la louange à Abraham, parce que vous aurez préservé [12]et transmis l'héritage que vous ont légué vos ancêtres : la vérité, la justice, la rectitude, [13]la perfection, la pureté, la sainteté et le sacerdoce, conformément à tout ce que je vous ai prescrit et suivant tout ce que **Col. 2** [1]je vous ai enseigné et confié, à partir de ce moment et pour toute l'éternité. Tous [...] [2]toutes les paroles véridiques s'accompliront pour vous [...] [3]Des bénédictions éternelles descendront sur vous et [...] [4]dure pour toutes les générations de l'éternité, et vous ne [...] plus [5]de vos souffrances, et vous vous lèverez pour prononcer des jugements [...] [6]pour observer la faute des pécheurs de tous les âges [... ils seront punis] [7]par le feu, dans les abîmes et dans toutes les grottes infernales, terrifiant [...] [8]dans les générations de la vérité, mais tous les impies périront. [...]

Kehath prescrit à Amram, père de Moïse, de protéger les saints écrits sacerdotaux et de les transmettre à ses descendants.

[9]Et maintenant, à toi, Amram, mon fils, je prescris [...] te [10][...], et à leurs descendants je prescris [... de préserver les livres sacrés qu'ils laissèrent derrière eux] [11]et léguèrent à mon père Lévi, et que mon

père Lévi me légua. [...] [12]tous mes livres comme un témoignage dont vous prendrez soin [...] [13]à vous. Un grand mérite vous échoira si vous ne vous en séparez pas [...]

E.M.C.

117

VISION D'AMRAM

4Q543-548

Ce texte est le dernier « testament » de la série qui débute avec le texte n° 34, *Paroles de Lévi*, et se poursuit avec le texte n° 116, *Dernières Paroles de Kehath* (Fils de Lévi et père d'Amram)*.

Ce rouleau est le seul des textes de Qumran à conserver son paragraphe introductif avec le titre ancien.

4Q543 Frag. 1 [1]Copie du livre « Paroles de la vision d'Amram [fils de Lévi ». Il contient tout ce qu']2il dit à ses fils et tout ce qu'il leur ordonna au [jour de sa mort, dans la] [3]cent trente-sixième année qui fut l'année de [sa mort, dans la cent] cinquante-deuxième année du [séjour d'Israël en Egypte...]

*Selon la Bible, Amram épousa sa tante Jocabed (Ex. 6 :20). D'après ce texte, il donna de même en mariage sa fille Myriam, sœur de Moïse, à son propre frère Ouzziel. Par ailleurs, la pratique du mariage tante-neveu est réprouvée par la Bible (Lév. 18 :12-13) et le mariage oncle-nièce est condamné par l'*Ecrit de Damas *(A 4 :7-11). Le manque de cohérence entre ces textes n'a pas encore trouvé d'explication.*

4Q545 [4][Quand il s'établit dans] le pays, [5]il fit venir Ouzziel, son frère cadet, [et] lui [donna] Myriam sa fille [6]en mariage à l'âge de trente ans. Puis il donna un festin qui dura sept [jours] et, lors de ce festin, [7]il mangea et but et se réjouit.

Dans ce cycle d'écrits sacerdotaux, le titre de gloire d'Amram n'est pas qu'il fut le père de Moïse mais qu'il fut celui d'Aaron, ancêtre de tous

* Cette traduction se fonde sur une transcription des fragments traités par ailleurs pour le projet de Lexique complet de l'araméen.

les prêtres justes et le grand prêtre par excellence. Ici Amram prophétise sur le rang élevé auquel accédera Aaron en tant que porte-parole de Dieu. Si la Bible déclare qu'Aaron sera « la bouche de Moïse », ce rouleau va plus loin, faisant d'Aaron « la bouche de Dieu et l'ange de Dieu ».

Puis, quand [8]les jours du festin furent achevés, il envoya quérir Aaron son fils [qui] était âgé de [vingt] ans [9][et il] lui [dit : « Appelle-moi l'ange du Seigneur, mon fils. » Puis, de la maison de [10][... quand] il vint à lui, il l'interpella [11][...] suis-je [12][...] son père [13][...] de [14][...] ton commandement [15]et nous te donnerons [...] pour toujours [16]et nous te donnerons la sagesse [...] [17]te sera ajoutée [... la bouche] de Dieu tu seras, et l'ange de Dieu [18]on t'appellera [...] tu feras dans ce pays [19]et la justice pour les pieux [...] et si ton nom lui appartient pour toutes [20][...] pour toutes les générations de l'éternité [...] [21][...] tu feras [22][...] Isra[ël...]

Le paragraphe suivant rapporte que Kehath et Amram revinrent avec un groupe d'Egypte en Canaan afin de bâtir des tombeaux pour leurs ancêtres qui avaient péri durant le séjour en Egypte. Pendant qu'ils se trouvaient en Canaan, la menace d'une guerre ramena Kehath en Egypte, mais Amram resta sur place pour terminer l'ouvrage. Quand enfin le conflit éclata entre l'Egypte, Canaan et la Philistie, Amram se trouva dans l'impossibilité pendant quarante et un ans de regagner l'Egypte où se trouvaient sa femme et le reste de sa famille.

[30]dans ce pays et je montai en [...] [31]pour enterrer nos pères et je montai [en Canaan... avec] **4Q544** [1]Kehath pour y rester, vivre et bâtir pour [...] un grand nombre de mes cousins ensemble [...] [2][chacun] d'eux et de notre famille, un très grand nombre, jusqu'à deux cents hommes [...] un bruit de guerre effrayant parvint [...] nous [...] au pays d'E[gypte...] [3]vite mais ils n'avaient pas construit de tombes pour leurs pères et mon père Kehath me laissa [...] et pour construire et leur apporter tout ce dont ils avaient besoin du pays de Canaan [...] [4]pendant que nous étions occupés à construire, la guerre éclata entre les Philistins et l'Egypte, [et le roi de Philistie] défit [le roi d'Egypte...] [5]et les [portes] de l'Egypte se fermèrent et il devint impossible [...] [6]quarante et un ans et nous ne pouvions plus retourner en Egypte [...] par conséquent [... la guerre] [7]entre l'Egypte, Canaan et la Philistie. Pendant ce temps, Jocabed [ma femme... était] sous ma garde [... la femme d'un autre] [8]elle ne devint pas. Je [ne] pris pas d'autre femme [...] [9]tout, car je voulais retourner en Egypte et revoir le visage de ma femme [...]

Caractéristique du genre, le héros de l'histoire reçoit une vision prophétique (comme, par exemple, dans Paroles de Lévi). *La vision d'Am-*

ram exprime le fort dualisme de la Lumière et des Ténèbres qui se trouve au centre de nombre des documents de Qumran, notamment l'idée qu'un ange bon, l'ange de lumière, et un mauvais, l'ange de ténèbres se disputent le destin de l'humanité (voir la Charte d'un groupement sectaire juif *3 :13-24).*

[10]dans ma vision, la vision du rêve, et il y avait deux figures qui se disputaient à mon sujet, disant [...] [11]et s'affrontaient violemment à mon sujet. Alors je leur demandai : « Comment se fait-il que [vous ayez autorité sur moi ? » Ils répondirent : « Nous] [12]sommes les maîtres de toute l'humanité et nous avons pouvoir sur elle. » Et ils me dirent : « Lequel d'entre nous [... »] [13][Je levai les yeux et vis] l'un d'eux, dont l'aspect [était terrible]m[ent effray]ant ; [son habit était] multicolore et très sombre [14][... et je vis l'autre qui était plaisant] d'aspect, son visage souriait [et il était vêtu de blanc...]

A l'évidence, Amram choisit de suivre l'ange de lumière et se met à le questionner sur le sens de la vision. L'ange de ténèbres a pour nom Malki-Recha et l'ange de lumière est sans doute Melchisédech, maître de justice. Melchisédech apparaît également comme figure angélique dans le texte n° 130, Avènement de Melchisédech.

Col. 2 [1] [... règne] sur toi [...] [2][...] qui est-il ? Il me répondit : « Celui-là [...] [3][... Son nom est] Malki-Recha, maître d'iniquité. » Alors je dis : « Seigneur, quelle est la nature de [...] [4][...] toutes ses actions sont ténèbres, et il vit dans la ténèbre [...] [5][...] il voit, et il règne sur toute la ténèbre, alors que je [suis Melchisédech...] [6][...] des hauteurs jusqu'aux abîmes, je règne sur toute la lumière [...]

Melchisedech révèle à Amram le sort de ceux qui se rallient à la lumière ou à la ténèbre.

4Q548 [9][...] En vérité je [te] le dis [... tous les Fils de lumière] [10]seront lumière [et tous les fils de] ténèbres seront ténèbres [...] [11]dans toute leur connaissance [...] ils seront et les enfants de ténèbres périront [...] [12]En fait, tout sot et tout méchant [est ténèbre] et tout homme [sage] et droit est lumière [... tous les Fils de lumière] [13]sont destinés à la lumière et [...] et [connaîtront un juste] sort alors que tous les fils de té[nèbres sont destinés à la ténèbre [...] [14]et seront détruits [...] au peuple l'illumination. Je dirai [...] [15]et ferai savoir [...] loin de la ténèbre pour tous [...] [16]les fils de [...] et tous les Fils de lumière [...]

Dans le cadre de la vision, Amram ou son maître angélique parle de l'avenir du clan sacerdotal et prédit l'avènement d'un grand prêtre de renom.

4Q547 [2][...] ils furent délivrés [...] [3][...] sur le mont Sinaï [...] [4][...] est grand sur l'autel d'airain [...] [5][...] son fils sera élevé comme prêtre au dessus de tous les enfants de la terre. Alors [...] [6][...] et ses fils après lui pour toutes les générations de l'éternité parmi ses [frères...] [7][...]

Amram consigne par écrit cette vision et retourne finalement en Egypte pour confier le texte à sa famille.

Alors je sortis du sommeil et mis par écrit cette vision [...] [8][...] du pays de Canaan et il me vit et dit ceci [...] [9][...] Myriam et ensuite à Kehath [...]

E.M.C.

118

HOUR ET MYRIAM

4Q549

Seuls deux petits fragments subsistent d'un ouvrage en araméen qui proposait sans doute une version remaniée des épisodes de l'Exode tout comme les *Récits des Patriarches* (texte nº 2) reprennent ceux de la Genèse. La première partie du fragment 2 rapporte la mort d'un personnage inconnu — peut-être le premier mari de Myriam, sœur aînée de Moïse et d'Aaron. Après une interruption d'un paragraphe, d'autres précisions sur sa famille sont fournies, y compris la mention d'un cousin, Sitri.

Ensuite l'auteur passe à Hour et mêle, semble-t-il, deux figures bibliques qui ont pu être distinctes : le Hour héros de la bataille contre Amalec (Ex. 17 :10, 12) et le Hour de Exode 31 :2, grand-père de Ouri (épelé « Our », ligne 10 de notre ouvrage) et grand-père du célèbre artisan Beçalel. Josèphe évoque une tradition selon laquelle Hour aurait été le mari de Myriam, et il se peut que notre auteur ait partagé cet avis. Cela expliquerait pourquoi il mentionne Hour à cet endroit. Toutefois, en raison du caractère fragmentaire du texte, cette interprétation reste assez aléatoire, d'autant qu'il peut être possible de comprendre le texte autrement.

Frag. 2 [1]qu'il mangera, lui et se[s] fils [...] [2]son époux [entra] dans le sommeil éternel [...] [3]sur lui et ils l[e] trouvèrent [...] [4]ses fils et les fils de s[on] frère [...] [5]ils résidèrent temporairement (*ou* ils restèrent dans leur impiété) [...] [6]il partit pour *sa* demeure éternelle [...]

[...] [8]dix. Et avec Myriam il enfanta un peup[le (?)...] [9]et pour Sitri. Puis Hour prit pour femme [...] [10]et avec elle enfanta Our et Aar[on... et avec elle il enfanta] [11]quarante fils [...]

M.G.A.

119

RÉCIT DE BAGASRAW

4Q550a-f

Bien que leur lieu de prédilection fût la Terre sainte, les Israélites furent contraints de la quitter à certaines périodes, notamment durant l'époque de l'esclavage en Egypte et de l'exil à Babylone. Ces deux circonstances donnèrent lieu à ce que les spécialistes appellent les « histoires de cour », des récits se déroulant dans le palais royal d'un pays étranger où les membres d'un groupe ethnique méprisé (en général ceux qui racontent l'histoire) font la démonstration de leur valeur et de leur intelligence. C'est le cas du récit de Joseph à la cour du Pharaon dans le livre de la Genèse (chap. 38 à 50) et aussi des histoires sur Daniel et ses amis au temps de Nabuchodonosor et de ses successeurs (Dan. 1-6 ; vers 600-540 av. J-C). L'ensemble du livre d'Esther raconte comment la pieuse jeune fille et son oncle Mardochée déjouèrent les plans du perfide Aman et sauvèrent les Juifs de l'extermination à la cour d'Assuérus (Xerxès) au temps de l'Empire perse (ve siècle av. J-C).

Cette liste ne couvre pas toutes les histoires de cour du Proche-Orient ancien. En outre, le genre était représenté dans d'autres cultures. Mais il apparaît aussi que les Juifs produisirent plus de contes de ce type que ceux conservés dans la Bible, et l'un d'eux est le *Récit de Bagasraw.* L'histoire se passe, comme pour Esther, à la cour de Perse sous le règne du même Xerxès. Mais ce qui survient exactement dans le récit n'est pas très clair. Il semble que le héros soit le Juif Bagasraw (tous les personnages ont des noms perses), qui apparemment était le fils d'un certain Patireza, lui-même ayant une fonction non précisée auprès du roi. Le résumé qui suit est une reconstitution très hypothétique mais qui correspond aux fragments existants et ressemble au type d'intrigue que l'on trouve habituellement dans l'histoire de cour.

Patireza fut chargé de confectionner l'habit royal pour le roi Darius ; en une certaine occasion, il vint en aide à Darius d'une façon quel-

conque et le roi enregistra ce service dans ses annales. Quand son fils Xerxès accéda au trône et fut informé de l'épisode, il décida de témoigner sa bienveillance au fils de Patireza.

Un certain Bagochi qui faisait partie de la suite royale eut connaissance de la décision du roi mais avertit Bagasraw, fils de Patireza, de l'opposition manifestée par les conseillers royaux qu'on appelait « les piliers du roi ». D'une manière non précisée (peut-être à son insu), Bagoshi aida Bagasraw à vaincre cet antagonisme et à recevoir tout ce que le roi avait eu l'intention de lui octroyer. Finalement, le roi donna l'ordre à tous d'honorer Bagasraw et de vénérer son Dieu.

Bagasraw entend parler de son père, Patireza.

Frag. 1 [1][... tous] obéissaient à Patireza, ton père [...] [2][...] [3]et parmi ceux qui confectionnent les habits royaux [...] aux [4]affaires du roi, selon tout ce que [...].

Le roi de Perse découvre le service que Patireza rendit à son père.

En ce même temps, [5]le roi ne trouvant pas le sommeil se fit [apporter] les annales de son père. On lui en fit lecture et, parmi [6]les livres, fut trouvé un rouleau [scellé] de sept sceaux avec le cachet de Darius, son père. A l'extérieur on pouvait lire [7][...] « Darius, roi de toute la terre, à ceux qui exercent le pouvoir, salut. » On l'ouvrit pour le lire, et voici ce qu'on y trouva consigné : « Le roi Darius [8][aux rois qui] régneront après moi et à ceux qui exerceront le pouvoir, salut. Sachez que tout oppresseur et tout menteur [... »]

Le roi décide de récompenser la famille de Patireza. Le conseiller de Bagasraw l'informe de l'inimitié de certains membres de la Cour.

Frag. 2 [...] [1]un homme, par conséquent le roi sait s'il y a [...] [2]et sa renommée et sa réputation ne périront pas [...] [3]le roi [demanda] : « Patireza a-t-il un fils ? » Et [ils répondirent...] [4]la peur de la corporation des scribes s'empara de lui [...] [5]aux piliers du roi ce que tu diras et on le donnera [...] [6]ma maison et mes biens à quiconque peuvent être donnés [...] [7]es-tu capable d'assumer la charge de ton père ? [...]

Frag. 3 [1][...] les piliers du roi ce que tu dois dire à Charhata sa [femme...] [2][...] Patireza, ton père. Qui a vu qu'il s'occupait des affaires [du royaume] devant le roi [... ?] [3][...] avec lui et il servit honnêtement et loyalem[ent de]vant elle [...] [4][...] et les piliers [du roi] dirent [...] [5][...] le [vêtir] de pour[pre...]

Bagasraw promet de servir Bagochi. A la fin, Bagasraw reçoit toutes les faveurs qui lui revenaient de droit.

Frag. 4 Col. 1 [1]Car vous savez [...] dans les péchés de mes pères [2]qu'ils ont commis devant toi [...] au Dieu de miséricorde et je restai

longtemps [...] un homme, [3]un Juif, de la tribu des Benjaminites [... tenant] un rouleau, se tint devant lui et demanda [...] c'est une bonne [action] que [4]ce brave homme a faite [...] que ferai-je pour toi, puisque tu sais [... ce qu'il est] possible [5]à un homme comme moi de répondre [à un homme] comme toi, à la place où tu es [...] Je suis [...] [6]Cependant, tout ce que tu veux, demande-le-moi et quand [tu] mourras, je t'enterrerai [...] [7]présent partout, tu pourras porter mon travail de[vant...] tout ce que [...] **Col. 2** [1][...] j'ai décrété [...] et la deuxième s'écoula [...] [2][...] les fléaux, et la troisième s'écoula [...] dans la tenue [royale...] [3][...] une couronne d'or sur la tête ; et cinq années s'écoulèrent [...] [4][...] lui seul [...] et la sixième s'écoula [...] [5][... tout] argent et tout or, [tous les bi]ens qui appartenaient à Bagochi, multipliés par deux [...] [6]et la septième [s'écoula... al]ors Bagasraw se présenta bien portant à la cour du roi [...] [7][...] Bagochi [...] tué, puis Bagasraw pénétra dans la cour du roi se[pt fois...] [8]il le prit alors par la main [...] sur sa tête [...] et il le baisa. Il éleva la voix et dit [...] Bagasraw de [...]

Le roi recommande à sa cour et à son peuple de vénérer et de respecter le Dieu de Bagasraw.

Col. 3 [1][...] le Très-Haut que tu vénères et sers, Il règne sur [toute la] terre. Tous ceux qui veulent approcher de Son temple [peuvent...] [2][...] quiconque médira de Bagasraw [...] sera mis à mort, afin qu'il n'y ait point [...] [3][...] à jamais [... tout] ce qui convient [...] deux fois. Et le roi dit : « Qu'il soit [consigné...] [4][...] maître [...] documents dans la cour royale rapidement [...] [5][... ceux] qui viendront après Bagasraw liront dans ce livre [...] [6][... quiconque tiendra] de mauvais propos, le malheur s'abattra sur sa [tête...]

E.M.C.

120

VISION DES QUATRE ARBRES

4Q552-553

A deux reprises, le livre de Daniel prédit le sort futur de quatre royaumes : la première fois avec la métaphore d'une grande statue faite de quatre matériaux différents (Dan. 2) et la seconde par le biais de la vision de quatre bêtes sauvages (Dan. 7). Le motif des « quatre royaumes » remonte à une ancienne tradition proche-orientale, et l'on en retrouve d'autres exemples dans des textes perses et romains.

Dans Daniel, les quatre royaumes sont Babylone, la Médie, la Perse et la Grèce. Une fois les royaumes grecs tombés aux mains de Rome, on voit apparaître une nouvelle interprétation dans laquelle ces royaumes renvoient à Babylone, la Perse-Médie, la Grèce et Rome, et celle-ci se perpétue aussi longtemps que dure l'Empire romain (et byzantin). En outre, elle s'intègre à la tradition juive, de sorte que les exégètes ultérieurs de la Bible découvriront les mêmes quatre royaumes dans d'autres textes. Ainsi, l'expression « une grande et terrifiante nuit tomba sur Abraham » (Gen. 15 :12) donne lieu, dans une traduction araméenne plus tardive, à la paraphrase suivante : « Quatre royaumes asserviront les enfants d'Abraham. Terrifiante est Babylone ; nuit est la Médie ; grande est la Grèce et abattue Edom [= Rome], car elle va tomber pour ne jamais se relever » (*Targum pseudo-Jonathan*).

Outre la tradition des quatre royaumes, il est courant de recourir à la métaphore des arbres pour désigner les rois ou les royaumes. Ainsi, dans le livre des Juges (9 :7-15), la parabole des arbres représente chaque type de souverain par une espèce différente. Dans d'autres textes, le maître de l'Egypte est comparé à un grand arbre coupé (Ez. 31), de même que Nabuchodonosor (Dan. 4).

La *Vision des quatre arbres* mêle ces deux motifs. Elle appartient sans doute au cycle de récits sur Daniel ; il y est fait mention d'anges et d'un roi, mais il n'est pas précisé qui, du roi ou de Daniel, a été

témoin d'une vision. Quoi qu'il en soit, il y est question de quatre arbres qui symbolisent quatre royaumes. Reste à savoir lesquels. La seule identification conservée est celle du premier arbre deux fois précisée : Babylone d'une part, mais aussi celui qui « règne sur la Perse ». S'il s'agit là d'un procédé pour combiner les royaumes, alors le premier d'entre eux serait Babylone-la Perse, le deuxième, la Grèce, le troisième, Rome, et le quatrième arbre-royaume dont la cime touche aux cieux, peut-être le royaume de Dieu*.

Cadre de la vision : des anges sont présents ainsi qu'un roi et un prophète qui parle à la première personne.

4Q552 [5][...] la lumière des anges qui étaient [6][...] il leur dit : « Tout sera [7][... célébrer les roy]aumes. Voici ce que [...] [8]et le roi me dit : A cause de ce [9][...] comment cela advint. Ils se tenaient debout [...] [10][... tout ce qu']il a dit surviendra, et ils disparaîtront à la vue de tous [11][...] leurs maîtres seront exterminés [12][...sur] lui **Col. 2** [1]la lumière de l'aube reposait, et quatre arbres [... »]

Le premier arbre qui représente Babylone-la Perse.

[Là] [2]se dressait un arbre et les autres arbres n'étaient pas très éloignés de lui.

Il [me] dit : « [Vois-tu] [3]cette forme ? »

Je répondis : « Oui, je la vois et j'essaie de la comprendre. » [Alors je vis que] [4][le fruit] de l'arbre était mauvais [...] [5]et je demandai : « Quel est ton nom ? » Il me répondit : « Babylone. »

[Et je lui dis :] [6]« C'est toi qui règnes sur la Perse. »

Le deuxième arbre (la Grèce ?).

Alors [je vis] [7]un autre arbre [qui] allait jusqu'à la Grande Mer, jusqu'à [...,] je parlai [8]au deuxième et lui demandai : « Quel est ton nom ? » [...] [9]Alors je lui dis : « Tu es celui qui [règne sur toutes] [10]les vagues de la mer et sur le port [... »

Le troisième arbre représente peut-être le pouvoir de Rome. Son aspect est « différent », comme il advient pour le quatrième royaume de Daniel (7 :23) dont on disait, au Ier siècle av. J-C, qu'il symbolisait Rome.

Puis je vis] [11]le troisième arbre et je lui dis [... pourquoi] [12]ton aspect [est-il différent ?...]

* Cette traduction se fonde sur une transcription des fragments traités par ailleurs pour le projet de lexique complet de l'araméen.

Le quatrième arbre est plus élevé que les autres et représente peut-être le règne d'Israël ou le royaume de Dieu.

4Q553 Frag. D [1][... un quatrième arbre dont] la cime touchait aux cieux, régnant [sur...] **Frag. F** [1][...] un point d'eau [2][...] des veaux et des agneaux [...]

E.M.C.

121

CHRONOLOGIE BIBLIQUE

4Q559

Très tôt dans la transmission des livres de la Bible, des scribes anonymes commencèrent à établir la chronologie de divers événements pour lesquels on dispose dans le texte de données numériques. Ainsi, en additionnant les chiffres qui figurent dans la Genèse, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que, si l'on suit ce que dit le texte traditionnel, certains des ancêtres de Noé auraient survécu au Déluge, alors que la Genèse dit nettement le contraire : il n'y eut pas de survivants autres que ceux qui se trouvaient dans l'arche. Ces érudits devaient régler le problème d'une manière prompte et efficace en modifiant tout simplement les chiffres. Ces changements ont survécu dans la version grecque de l'Ancien Testament qu'on appelle la Septante (Gen. 5). Dans leur grande majorité, les Bibles modernes reprennent le texte traditionnel et, par conséquent, donnent les chiffres *non modifiés*.

Il est ainsi possible de voir que, très tôt, les préoccupations d'ordre chronologique à l'origine du présent rouleau étaient présentes dans les cercles sacerdotaux. Des érudits anonymes modifièrent le texte biblique (bien que la version initiale se fût également maintenue) et, plus tard, d'autres érudits anonymes composèrent des ouvrages où ils tentaient de résoudre les problèmes chronologiques posés par tel ou tel état du texte. Ces écrits portent le nom de *chronographes*. Le présent ouvrage est, à notre connaissance, l'un des tout premiers de ce type, et remonte sans doute au IIIe siècle av. J-C. Les problèmes auxquels s'attaque notre auteur constituaient des difficultés notoires pour les érudits juifs et chrétiens des temps anciens. Ces problèmes sont : (1) la durée du séjour des Israélites en Egypte, (2) la chronologie de la traversée du désert et (3) la chronologie de la période des juges. Dans le premier cas, la difficulté consistait à résoudre le conflit manifeste entre la durée donnée pour le

séjour dans Genèse 15 :13-14 (400 ans) et celle mentionnée dans Exode 12 :40 (430 ans). Pour la traversée du désert, la difficulté était en fait de dégager du texte une chronologie quelconque, c'est-à-dire de déterminer à quel moment chaque chose se déroula. En effet, le texte biblique ne donne pratiquement aucun repère temporel pour la série d'épisodes relatés dans l'Exode et les Nombres. S'agissant des juges, le problème majeur était de dégager la logique d'une simple addition des chiffres fournis dans le livre des Juges (410 ans). Il est certain que des discordances apparaissent quand on compare ce dernier avec 1 Rois 6 :1 qui porte sur tous les juges et beaucoup d'autres événements sur une période de juste 480 ans.

Problème de la durée du séjour des Israélites en Egypte. Pour déterminer la longueur de cette période, l'auteur considère la chronologie de la vie de Jacob et les âges des Patriarches au moment où ils engendrèrent tel ou tel fils.

Col. 1 [7][... Après qu'I]saac [l'eut béni,] Jac[ob s'enfuit] [8]et entra, à l'âge de cinquante-]cinq ans, dans le pays des fils du] Lev[ant.] [9][... Il s]ervit [qua]torze ans pour [Léa] [10][et Rachel...]

Col. 2 [3][... Abraham avait] qua[tre-vingt-dix a]ns [4][quand il engendra Isaac. Is]aac avait [soixante an]s [quand il engendra] [5][Jacob. Jacob avait] soixante-six a[ns quand il engendra Lévi.] [6][Il donna à Lévi le Livre des Paroles d']Hénoch [pour qu'il le garde et le lègue] [7][à ses propres descendants. Lévi avait trente-c]inq ans quand il en[gendra Kehath.] [8][Kehath avait trente-neu]f ans quand il engendra Am[r]am. Amr[am avait] [9][cent vingt-trois ans quand il engendra] Aaron. Aaro[n] quitta l'Egy[pte] [10][avec les prêtres,] qui [étaient au total] onze mille cinq cent trente-six.

Chronologie de certains événements durant les quarante années de traversée du désert.

Col. 3 [2][...] Entre le départ du pa[ys d'Egypte et le moment où] [3][Kor]ah [se manifesta et se souleva, il s'écoula cinq a]ns. [Aaron mourut] [4][et ne traversa pas le Jou]rdain. De Kade[ch aux plaines de] [5][Moab il s'écoula] trente-c[in]q [ans].

Période de Josué et d'Eléazar, fils d'Aaron, et période suivante des juges.

A Ghilgal, [cinq (?)] a[ns.] [6][A Shilo,] vingt ans. Et après la mort d'[Eléazar, fils d'Aaron], [7]Couchan-Richatayim, le roi d'[Aram-] [8][Naharaïm,] h[u]it [an]s ; Othniel, fil[s de Kenaz], [9]quar[ante ans] ; Eglon, roi de Moab, [dix-hui]t a[ns] ; [10][Eh]ud, fils de Ghera, huit ans ; Cham[gar, fils d'Anath,] **Col. 4** [1][un (?) an ; Jabin, roi de

Canaan, vingt ans ; Deborah] [2]la [prophétesse et] Baraq, fi[ls d'Abinoam, quarante ans ; Gédéon, fils] [3][de Joas,] quarante [an]s ; To[la, fils de Pouah, vingt-trois ans ; Jaïr] [4]de [Galaad, vingt-deux] ans [...]

M.O.W.

122

EXORCISME

4Q560

Il y a quelques années, Morton Smith écrivit un livre intitulé *Jesus the Magician* (Jésus le magicien) où, après avoir réuni toutes les preuves du Nouveau Testament et d'autres témoignages, il tentait de montrer que Jésus n'était fondamentalement qu'un magicien, un faiseur de miracles du type que l'on connaît par l'Antiquité gréco-latine et qui opérait d'une part avec des mystifications et des tours de passe-passe et, de l'autre, avec des techniques psychologiques. Le livre de Smith était discutable et ne persuada en fin de compte qu'un petit nombre de spécialistes, mais il abordait des problèmes importants pour notre compréhension des Evangiles.

La principale difficulté rencontrée dans l'évaluation des aspects « magiques » des Evangiles vient de l'absence de textes juifs sur la magie datant de l'époque et venant de l'endroit où ces écrits furent composés. En revanche, le présent ouvrage entre dans cette catégorie et, avec lui, nous détenons une partie des ressources dont disposait un magicien juif de l'époque de Jésus. Cette formule vient probablement d'un « livre de recettes » qui en contenait d'autres du même type. Ces ouvrages sont bien connus pour la Mésopotamie.

La présente formule fait mention de problèmes abordés couramment par les autres textes de magie : risques encourus durant les couches, démons et maladies engendrées par eux, sommeil ou rêves (domaine de prédilection de l'activité démoniaque — en particulier les cauchemars), et peut-être la préservation des biens. Particulièrement frappante est la mention du démon de la fièvre car ce même démon apparaît dans le Nouveau Testament. Luc 4 rapporte l'histoire de la belle-mère de Pierre qui était malade quand Jésus vint le visiter. Le passage qui raconte comment Jésus la guérit (Luc 4 :39) peut se traduire comme suit : « Puis

il se plaça au-dessus d'elle, réprimanda le démon de la fièvre et celui-ci quitta son corps. »

L'allusion à une sage-femme qu'on trouve ci-dessous reflète une croyance similaire à celle exprimée dans d'autres textes de magie où certains démons qui s'apprêtaient à ravir la vie d'un enfant se voient empêchés d'agir comme sage-femme, nourrice ou gouvernante. La mention de la terre et des nuages à la colonne 2 désigne peut-être les sphères à l'intérieur desquelles les démons en question évoluent ; mais elle peut également faire partie d'une incantation évoquant les endroits d'où sont bannis les esprits malins.

Col. 1 [2][...] la sage-femme, châtiment de ceux qui portent des enfants, tout esprit malin ou d[émon...] [3][... Je vous conjure, vous tous qui péné]trez dans le corps : démon qui fait dépérir l'homme et démon qui fait dépérir la femme [4][... Je vous conjure par le nom du Seigneur, « Lui qui e]fface l'iniquité et la transgression » (Ex. 34 :7), ô démon de la fièvre, démon du frisson et démon des maux de poitrine [5][... Vous n'avez pas le droit de semer le trouble la nuit par les rêves ou le jo]ur durant le sommeil. O incube, ô succube, ô vous démons qui traversez [6][les murailles... p]erfides [...] **Col. 2** [2]devant l[ui...] [4]devant lui et [...] [5]Et moi, ô esprit, je [te]conjure [de ne pas...] [6]je te conjure, ô esprit, [de te...] [7]Sur la terre, dans les nuages [...]

M.O.W.

123

HOROSCOPE ARAMÉEN

4Q561

Dans l'Espagne médiévale, il existait une loi stipulant que, si deux hommes étaient accusés d'un crime sans qu'on eût de certitude sur le coupable, c'était le plus laid qui devait mourir. Une telle disposition reposait sur l'hypothèse que la nature de l'homme transparaît dans son apparence physique, ce qui rejoint le principe de fonctionnement du présent texte. A proprement parler, il ne s'agit pas du tout d'un horoscope car il n'y est pas fait mention du zodiaque ni d'aspects connexes. L'ouvrage est en fait un traité de physionomie analogue au texte n° 32, *Horoscope en écriture cryptique.* La physionomie était une « science » qui avait pour objet de prédire le caractère et la destinée d'un individu à partir de l'étude de son physique. Les passages fragmentaires de 4Q561 qui subsistent contiennent des éléments de description et d'analyse sur cinq individus.

Description du premier individu. Cette description est analogue à celle de la quatrième personne du texte n° 32. On y retrouve des caractéristiques du « juste milieu », mais toute allusion à la vertu qui l'accompagne a disparu.

Col. 3[41] [1](Celui qui) [a les cheveux d'une couleur (?)] intermédiaire et non tranchée, dont les yeux ne sont [2]ni clairs ni foncés, dont le nez est long [3]et bien fait, dont la dentition est régulière, dont la barbe [4]est peu fournie mais sans excès, dont les membres [5]sont [l]isses [et ni] maigres ni gros : [6][...] celui-là possède un [esp]rit 7[caractérisé par... Il subira l'oppression.

Description très fragmentaire du deuxième individu.

[8][Celui qui] a le cheveu épais [9]et plein [...]

Troisième individu. Cette description comporte des éléments absents du texte n° 32, notamment à propos des ongles. La personne en question possède les traits physiques équilibrés caractéristiques du juste milieu. Il est donc probable que les fragment perdus lui attribuaient une nature spirituelle globalement positive.

Col. 4 [1](Celui dont...) est [...], dont la voix est [... et ni maigre] [2]ni plein (?), [... dont le nez n'est ni court] [3][n]i long, [dont la dentition est régulière], [4]dont le poil de la barbe est très é[pais, dont les membres] [5]ne sont ni gros ni [maigres] [6]et sont bien formé[s,... dont...] [7]sont quelque peu épais, dont les ongles sont [...,] [8]A propos de sa taille et [...]

Quatrième individu. Notons l'allusion aux coudes. Il s'agit là d'une description moins positive que celle des premier et troisième individus.

Col. 6 [6](Celui) dont les coudes sont proéminents, [dont... sont] [7]larges, dont les cuisses ne sont [ni maigres] [8]ni grosses, dont la plante du pied est [... mais pas] [9]à l'ex[cès,...] dont le pied est [...] [10][...] et couv[ert de poils,...] [11][...] de la fin de [...]

Cinquième individu. L'allusion à son épaule est peut-être liée à la symétrie du corps, omniprésente dans les traités de physionomie gréco-romains.

Frag. 9 + 11 [2][Celui dont... ne sont ni...] ni d'un jaune rougeâtre, [...] [3][dont les yeux (?) sont [glo]buleux et ronds, [4][...] dont la chevelure est [...] [5][...] dont l'épaule est [...] [6][...] sera sur [...] [7][Il sera...] et pas un grand homme.

M.O.W.

124

TEXTE ARAMÉEN SUR LA PÉRIODE PERSE

4Q562

Ce texte concerne la période du retour de l'exil à Babylone où une partie importante de la tribu de Juda avait été emmenée en captivité au temps de Nabuchodonosor (586 av. J-C). Lorsque l'Empire babylonien fut à son tour conquis par Cyrus et par les Perses, ces captifs furent autorisés à reprendre le chemin de Juda à compter de 538 av. J-C. Le présent ouvrage a pour cadre la période du retour et la vie menée alors sous les Perses. L'auteur mentionne un prophète — sans doute Zacharie — ainsi que des prêtres, des captifs, et Suse (l'une des nombreuses capitales de la Perse).

Débat sur les prêtres déchus de leur fonction sacerdotale, un problème majeur du début de la période perse.

Frag. 1 [1][...] impies, qui par le glaive et au combat [...] [2][...] ils ne seront pas ordonnés prêtres [...] [3][... t]emple [...] deux [...]

Sort réservé à ceux qui pillèrent Israël.

Frag. 2 [1][...] que le prophète [Zacharie] déclara, [... [2]« Quiconque vous touche] est comme celui qui touche à la prunelle de Ses yeux » (Zac. 2 :8). Aussi sera-t-il frappé [3][...] là, l'emplacement du cimetière.

Prêtres, captifs et Suse.

Frag. 3 [1][...] hommes de [...] [2][...] le septième. (?) Vois, [ils] se rassembleront [3][...] c'est ce que nous avons trouvé, que [4][...] les prêtres et tous les captifs.

Frag. 9 [3][...] Suse [...]

M.O.W.

125

VISION SACERDOTALE

4Q563

Cet écrit araméen est si fragmentaire qu'il est difficile d'en donner une interprétation, mais ce qu'on peut en tirer est effrayant. La personne à qui s'adresse le discours est peut-être un prêtre, le terme « service » à la première ligne étant souvent utilisé pour les activités sacerdotales au sein du Temple. Quelqu'un met en garde ce prêtre contre des lendemains très dangereux, mais l'identité du locuteur reste vague. Ou bien le prêtre reçoit par le biais d'une vision cet avertissement de Dieu, ou bien c'est un prophète qui est venu vers lui. Si la mise en garde s'adresse à un prêtre, alors les actions perfides de ses proches et de ses enfants sont peut-être la manifestation d'une future apostasie. Considéré sous cet angle, l'ouvrage peut être rapproché de *Paroles de Lévi*.

Frag. 1 [3][...] tu seras convoqué, avec tout ce que tu possèdes. Ton service [...] [4][...] Crains-les, parce que [...] [5][...] et dans la dernière partie de ta vie, tu seras trahi. Après toi, le pain de ta subsistance sera m[angé par] [6]tes proches. Méfie-toi de [tes] enfants, [...] et sur[-vei]lle-les, de pe[ur que...] [7][co]ntre toi.

M.O.W.

126

ACTIONS DE GRÂCES

4Q à la manière des Hodayot

Trois fragments sont tout ce qui reste d'un recueil de psaumes d'action de grâces couchés sur du papyrus. Les thèmes sont analogues à ceux des *Psaumes d'action de grâces* (texte n° 3). L'ouvrage est le seul des manuscrits présents dans ce volume à n'avoir pas reçu de désignation numérique officielle, sans doute parce que sa dimension littéraire discrète n'a été reconnue qu'à une date récente.

Frag. 2 [1]car [...] éternellement

Comme dans les Psaumes d'action de grâces *(texte n° 3), ce fragment contient un psaume pour l'Instructeur (20 :4) concernant les élus d'Israël qui prospèrent comme l'arbre bien arrosé (14 :14-17).*

[2]Pour l'Instructeur : pr[op]os concernant la gloire. [...] [3]une plante de délices, une plante dans Son jard[in] et dans Son vignoble [...] [4]les parterres de Son jardin. Ses branches donneront des fruits et grandiront en [...] [5]et ses branches grâce au soutien des hauteurs du ciel. Et [...] [6]la beauté à travers toutes les générations de l'éternité et pour donner les frui[ts de...] [7]à tous ceux qui les goûtent et parmi ses fruits il ne s'en trouvera point d'ordinaires [...] [8]sa frondaison, ses feuilles et ses fleurs seront visibles [... tou]jours [...] [9]par les racines on ne l'arrachera point à son plaisant terreau, car [...]

*Loué soit le Seigneur qui délivre la créature terrestre du tourment de ses ennemis (*Psaumes d'action de grâces *11 :19-36).*

Frag. 3 [2][...] brûlant pour [...] [3][...] sur [...] [4][...] ceux qui soufflent [... pour] répandre le chaos [...] [5a][...] et Il fut indigné [...] [5][...] ainsi [...] Sa colère pour tous les [...] [6][...] elle brûlera [...] avec des flammes

ardentes [...] [7][...] des flammes [ardentes] dans les berge[ri]es [...] [8][...] ceux qui foulent avec mépris [...] [9][...] et ceux environnés de fla[mmes ardentes...] [10][...] des fleuves de poix consumant [...] [11][...] tout au long des génération[s...]

M.G.A.

127

PSAUMES APOCRYPHES DE DAVID

11Q5-6 ; 4Q88, 4Q448

Parmi les rouleaux les plus curieux sortis des grottes de Qumran, on compte plusieurs exemplaires du Psautier qui diffèrent grandement du livre des Psaumes que nous avons coutume de lire. On y retrouve les psaumes que nous connaissons, avec parfois de légères modifications et dans un ordre différent, mais il y a aussi, intercalés entre eux, des psaumes supplémentaires tout à fait inédits. L'ensemble est attribué au « doux psalmiste d'Israël », à David. L'un de ces psaumes apocryphes était déjà connu des spécialistes à partir de la version grecque de l'Ancien Testament où il porte le numéro 151 (le livre des Psaumes tel qu'il figure dans les Bibles modernes ne contenant que 150 psaumes). Deux autres « nouveaux » psaumes de David furent conservés depuis l'Antiquité par les Chrétiens de Syrie qui les avaient nommés Psaumes 154 et 155. Les autres « nouveaux » psaumes sont vraiment nouveaux en raison de leur caractère inédit jusqu'à la découverte des manuscrits de la mer Morte.

La langue de ces compositions est une forme tardive d'hébreu biblique très postérieure à l'époque de David, de sorte que leur attribution à ce dernier est pure fantaisie. Néanmoins, leur association au grand roi est l'illustration d'une tendance du judaïsme de l'époque du Second Temple, qui consistait à attribuer les écrits d'auteurs obscurs aux gloires du passé. Ainsi, de nombreux psaumes furent imputés à David tout comme de nombreux textes sapientiaux le furent à Salomon, le plus grand sage de la Bible.

En fait, la plupart des spécialistes estiment que cette tendance débuta peu après le retour de l'exil babylonien. Les intitulés des psaumes bibliques eux-mêmes furent sans doute composés durant cette période, soit six à sept siècles après David. Dans de nombreux cas, ces intitulés avaient pour objet de relier le texte à un épisode de l'existence du roi

sans qu'il y eût à l'origine de justification. On peut observer ce processus en comparant les intitulés des psaumes dont la transmission s'est effectuée par le biais de traditions différentes. Ainsi, les intitulés du texte massorétique (la Bible hébraïque traditionnelle) ne correspondent ni à ceux de l'Ancien Testament grec, ni à ceux de la Bible syriaque en usage parmi les anciens Chrétiens de Syrie. Les écrits apocryphes davidiens dont la traduction est donnée ci-dessous permettent de mieux appréhender le processus fascinant qui a conduit au livre des Psaumes tel qu'il existe aujourd'hui.

Psaume 151. Il s'agit d'un récit poétique du choix de David comme maître d'Israël, inspiré par 1 Samuel 16 :1-13.

11Q5 Col. 28 [3]Alléluia ! Psaume de David, fils de Jessé. J'étais plus petit que mes frères, le plus jeune des fils de mon père. Aussi fit-il de moi [4]un berger pour ses moutons, le gardien de ses chèvres. Mes mains façonnèrent un pipeau, mes doigts une lyre, [5]et je glorifiai le Seigneur. Je me disais à moi-même : « Les montagnes ne [6]Lui rendent point hommage, et les collines ne proclament point Sa gloire. » Alors, faites écho à mes paroles, ô arbres, ô moutons, faites écho à mes œuvres ! [7]Ah ! mais qui peut proclamer, qui peut célébrer les œuvres du Seigneur ? Dieu a tout vu, tout [8]entendu et tout préparé. Il envoya son prophète pour me consacrer, Samuel lui-même, [9]pour m'élever. Mes frères partirent à sa rencontre : bien faits, merveilleusement distingués, ils étaient de haute taille [10]et leur chevelure était belle ! Pourtant Dieu, l'Eternel, ne les choisit point. Non, Il m'envoya chercher, moi [11]qui suivais le troupeau, et me consacra avec l'huile sainte. Il fit de moi le prince de Son peuple, le maître des fils de Son alliance.

Psaume 151B. Cette portion accompagnait, semble-t-il, les lignes ci-dessus dans la traduction grecque du Psaume 151 établie par les Juifs d'Alexandrie (la Septante). Toutefois, dans le manuscrit de Qumran, il s'agit d'une composition séparée.

[13]Première a[ctio]n d'éclat de [Dav]id après que le prophète de Dieu l'eut consacré. Alors je v[i]s le Philistin [14]se livrant à des provocations depuis les r[angs] [ennemis] [...]

Psaume 154. Ce psaume auquel les anciens Chrétiens de Syrie avaient donné le numéro 154 est un appel au culte du Seigneur.*

* Les portions qui précèdent la première ligne numérotée et la majeure partie des lignes 16 et 17 ayant disparu du rouleau hébraïque, elles ont été rétablies à partir du syriaque. Plusieurs mots des lignes 15 à 17 ont été préservés dans un autre manuscrit de Qumran très fragmentaire, 4Q448. C'est donc ce texte qui a servi pour ces passages.

[Elevez la voix et glorifiez Dieu ; quand toute l'assemblée se trouve réunie, proclamez Sa gloire. Dans la multitude des justes, glorifiez Son nom, et rappelez Sa grandeur aux fidèles. Attachez] **11Q5 Col. 18** [1]vos âmes à ceux qui sont bons, aux innocents, afin de louer le Très-Haut. Rassemblez-vous [2]pour proclamer Sa victoire, et ne tardez pas à vanter Sa puissance — Sa gloire [3]aux esprits simples. Car c'est pour vanter la gloire de Dieu que fut donnée la Sagesse ; c'est pour qu'il rapporte [4]Ses nombreuses actions qu'elle fut prodiguée à l'homme : pour qu'il informe les ignorants de Sa puissance, [5]pour qu'il révèle Sa gloire aux sots — à ceux qui ne voient pas ses portes, [6]qui errent loin de ses portails. Car le Très-Haut est le Dieu de [7]Jacob, et Sa majesté plane sur toutes ses œuvres. Assurément, celui qui glorifie le Très-Haut [8]trouve grâce auprès de Lui comme s'il offrait un sacrifice ; comme s'il offrait des boucs et des veaux, [9]comme s'il engraissait l'autel de myriades d'holocaustes ; odeur agréable aux mains [10]des justes. Depuis les portes des justes, la Sagesse fait entendre sa voix, depuis la pieuse assemblée, [11]son chant. Quand ils mangent et sont rassasiés, ils la citent, quand ils boivent et ne forment plus [12]qu'un : le sujet de leur entretien, c'est la Loi du Très-Haut, leurs paroles ne servent qu'à vanter Sa puissance. [13]Comme sa parole est loin des impies ! Comment le fier pourrait-il la connaître ! Vois, [14]les yeux du Seigneur se posent miséricordieusement sur les bons. Sa grâce augmente pour ceux qui chantent Sa gloire, [15]du malheur Il sauvera [leur] âme. [Bé]ni soit le Seigneur qui soustrait le pauvre au pouvoir de ses [16]ennemis, qui [déliv]re [les innocents de l'oppression des impies. Il fait surgir une corne de Ja]cob, [17][d'Israël], le juge [des nations] ; à Sion [Il choisira] d'établir Sa résidence, je[tant son dévolu sur Jérusalem pour l'éternité.]

Psaume 155. Comme le précédent, ce psaume survécut parmi les Chrétiens de langue syriaque mais resta inconnu en hébreu jusqu'à sa découverte à Qumran. Ce poème est en partie un acrostiche — le vers 5 commence par la deuxième lettre de l'alphabet hébraïque, le vers 7 par la troisième, puis (grosso modo) chaque vers successif par la lettre suivante.

11Q5 Col. 24* [3]O Seigneur, je crie vers Toi, écoute-moi. Je tends mes mains vers [4]Ta sainte résidence, prête l'oreille et accède à ma requête ; [5]ne me refuse pas Ta faveur. Eclaire mon âme, ne la plonge pas dans le désarroi ; qu'elle ne se retrouve pas seule en face des [6]impies. Que le Juge de vérité détourne de moi le salaire du péché ; ô Seigneur, [7]ne me juge pas comme l'exige mon péché, car aucun

* Les portions suivant le vers 17 ont disparu de 11Q5 et sont donc rétablies à partir du syriaque.

vivant ne peut se justifier devant Toi. [8]Fais, ô Seigneur, que je comprenne Ta Loi, et apprends-moi Tes statuts, [9]afin qu'un grand nombre entende parler de Tes actes, et que les peuples célèbrent Ta gloire. [10]Souviens-Toi de moi, ne m'oublie pas ; ne me plonge pas dans d'insupportables tourments. [11]Ecarte au loin les péchés de ma jeunesse, et fais que mes péchés ne soient pas retenus contre moi. [12]Libère-moi de l'affliction du mal et fais que jamais plus elle ne revienne. Que ses [13]racines en moi se dessèchent, que ses fe[uill]es ne trouvent pas en moi leur sève. Seigneur, Tu es la gloire même, [14]que par elle ma prière s'accomplisse en Ta présence. Qui d'autre puis-je implorer pour la voir exaucée ? [15]Les hommes ? [Leur] force a reculé — ma confiance, ô Seigneur, est e[n] Toi. [16]J'ai crié : « O Seigneur ! » Et Il a répondu, [Il a guéri] mon cœur brisé. Je me suis assoupi et [17]j'ai dormi ; j'ai rêvé, puis [me suis éveillé]. [C'est Toi, ô Sei]gneur, [qui m'a soutenu,] [18][quand je fus frappé au cœur ; car je criai : « O Seigneur, mon sauveur ! » A présent, je verrai leur honte ; mais caché en Toi, je ne serai pas honteux. Rachète, ô Seigneur, Israël, Tes fidèles, la Maison même de Jacob, Tes élus.]

Prière pour la rémission des péchés et la délivrance du pouvoir de Satan. Ce psaume, présent en double exemplaire dans la grotte n° 11, était inconnu dans les temps anciens. Environ cinq lignes font défaut au début, et une autre ligne environ a disparu à la fin. Le Chéol, mentionné à la ligne 10, était le séjour de la vie après la mort.

11Q6 Frag. A [1]Je suis [pauvre] et faible, car [...] **11Q5 Col. 19*** [1]Assurément, le ver ne te rend point grâce, l'apion ne rappelle pas Ta bonté. [2] « Les vivants, les vivants, ce sont eux qui Te louent » (Is. 38 :19), ceux dont le pas est incertain Te rendent grâce quand Tu leur [3]prodigues Ta faveur ; quand Tu leur apprends Ta justice. Car l'âme de tous les vivants est entre Tes [4]mains, Toi seul insuffles la vie à la chair. Rétablis-nous, ô Seigneur, [5]par Ta bonté, selon Ta bienveillance sans bornes, tes actes de justice innombrables. Le Seigneur [6]entend la voix de ceux qui aiment Son nom, de Sa bonté Il ne les prive point. [7]Béni soit le Seigneur, artisan de justice, qui ceint le front du pieux [8]de grâce et de bienveillance. Mon âme s'embrase pour louer Ton nom, pour louer [9]Ta bonté avec un cri de joie, pour évoquer Ta fidélité. La louange qui T'est due n'a point de mesure. J'étais dans [10]les affres de la mort à cause de mes péchés ; mes iniquités m'avaient livré au Chéol, mais Tu me délivras, [11]ô Seigneur, par Ta grâce infinie, Tes actes de justice innombrables. Moi aussi, j'ai aimé [12]Ton nom et recherché l'abri de Ton ombre. Quand je me remémore Ta puissance, mon cœur reprend [13]courage et je m'en remets à Ta grâce.

* Les fragments a et b de 11Q6 recoupent ici 11Q5 pour les lignes 1 à 9 et 12 à 15.

Pardonne, ô Seigneur, mes péchés, [14]purifie-moi de mes iniquités ! Accorde-moi un esprit ferme et pénétrant et ne me laisse pas avilir [15]par le malheur. Fais en sorte que Satan n'ait point d'ascendant sur moi, ni ne m'inspire de pensée impure ; que la douleur et le désir [16]du mal n'aient sur moi aucun empire. Assurément, Tu es, ô Seigneur, l'objet de mes louanges ; en Toi je place mon espoir [17]tout au long du jour. Mes frères exultent avec moi, et la maison de mon père est ébahie de Ta faveur ! [...] Je trouverai ma joie en Toi à jamais.

Discours à Sion sur le mode des passages bibliques tels qu'Isaïe 54 :1-8. Sion est dans les prières de ceux qui l'aiment, qui rappellent à Dieu toutes les promesses des prophètes au sujet de la ville. Il s'agit là d'un autre acrostiche.

11Q5 Col. 22* [1]Je me souviens de toi, ô Sion, pour te bénir. Je [2]t'aime de toutes mes forces. Puisse ton souvenir être béni à jamais ! Grande est ton espérance, ô Sion : la paix et la [3]victoire que tu attends surviendront. D'âge en âge tu seras peuplée, les générations des pieux [4]seront ta parure : elles qui attendent le jour de ta victoire, pour se réjouir de ta [5]gloire généreuse. Par ton sein glorieux ils seront allaités, dans tes artères majestueuses ils feront sonner leurs bracelets. [6]Tu évoqueras les actions fidèles de tes prophètes, glorifié par les œuvres de tes pieux. Extirpe le mal de tes murs, que le mensonge et [7]l'iniquité soient retranchés de toi. Tes enfants se réjouiront en ton sein, ceux qui t'aiment se joindront à toi. [8]Comme ils ont attendu ta victoire ! Comme tes justes t'ont pleurée ! L'espoir en toi ne périra point, [9]ô Sion, tes promesses ne seront pas oubliées. Quel juste a jamais disparu ? Qui a jamais échappé [10]aux suites de son péché ? L'homme est éprouvé pour sa conduite, rétribué selon ses œuvres. A l'entour tes ennemis sont fauchés, [11]ô Sion, tous ceux qui te haïssent sont dispersés. Qu'il est doux le parfum de tes louanges, ô Sion, [12]sur toute la terre ! Sans cesse je me souviendrai de toi pour te bénir ; je te bénirai de tout mon cœur. [13]Puisses-tu te saisir de la justice éternelle, puisses-tu recevoir les bénédictions du Dieu de gloire. Embrasse la vision [14]énoncée pour toi, ô Sion, les rêves des prophètes forgés pour toi ! Pousse en hauteur, étale-toi, ô Sion ; [15]loue le Très-Haut, ton sauveur, tandis que mon âme se réjouit de ta gloire.

Hymne au Dieu créateur. Les lignes 14 et 15 sont une paraphrase de Jérémie 10 :12-13 et du Psaume 135 :7. Quant à la ligne 13, elle est reprise avec des modifications dans le texte n° 73, Sermon sur le Déluge, *col. 1, l. 1-3.*

11Q5 Col. 26 [9]Grand et saint est l'Eternel, Saint des Saints de

* Les lignes 1 à 3 et 8 à 15 sont également préservées en partie dans 4Q88 col. 7 et 8.

génération en génération. [10]La majesté Le précède, le fracas des grandes eaux Le suit. La bienveillance et la vérité entourent Sa face, la vérité, [11]la justice et la droiture sont le fondement de Son trône. Il sépare la ténèbre de la lumière, préparant l'aube par la sagesse de [12]Son cœur. Quand tous Ses anges s'en aperçurent, ils exultèrent par des chants — car Il leur avait montré ce qu'ils n'avaient jamais vu : [13]des montagnes parées de vivres, de bonne nourriture pour tout ce qui respire. Béni soit Celui qui, [14]par sa puissance, créa la terre, qui, par Sa sagesse, établit le monde. Par Son intelligence Il déploya les cieux et libéra [15][les vents] de [Ses antres] fab[uleux.] Il créa [l'éclair pour accompagner la pl]uie et [du] bout de [la terre] éleva les nuée[s].

La présente composition en prose décrit l'activité littéraire du roi David. Ce dernier serait l'auteur non seulement du livre des Psaumes — y compris des psaumes apocryphes mentionnés ci-dessus — mais aussi de bien d'autres ouvrages. La mise en avant de cette abondante production semble avoir pour objet de rivaliser avec les prétentions du même type concernant Salomon dans 1 Rois 5 :12. On remarquera les 364 chants de David pour le sacrifice quotidien : ce chiffre est égal au nombre de jours dans le « calendrier de Qumran », le plus grand roi d'Israël se trouvant ainsi associé au « parti des justes » dans la controverse sur le bon calendrier. A propos des « chants pour charmer par la musique les possédés du démon », mentionnés à la ligne 10, voir le texte n° 129, Chants pour disperser les démons.

11Q5 Col. 27 [2]David, fils de Jessé, était sage et brillait comme l'éclat du soleil. C'était un poète [3]et un homme de discernement, irréprochable dans toutes ses voies devant Dieu et les hommes. L'Eternel [4]lui donna un esprit fin et pénétrant, de sorte qu'il composa des psaumes, trois mille six cents ; [5]des chants pour accompagner devant l'autel, chaque jour de l'année, l'holocauste [6]perpétuel, soit trois cent soixante-quatre ; [7]pour les sacrifices du Sabbat, cinquante-deux chants ; et pour les sacrifices de la néoménie, [8]toutes les solennités et le jour des Expiations, trente chants.

[9]Le total de tous les chants qu'il composa s'élevait à quatre cent quarante-six, sans compter [10]quatre chants pour charmer par la musique les possédés du démon. Le total de toutes ses compositions, psaumes et chants, était de quatre mille cinquante.

[11]Toutes ses œuvres, il les composa par le biais des prophéties que lui communiqua le Très-Haut.

M.O.W.

128

TRADUCTION DU LIVRE DE JOB EN ARAMÉEN

11Q10

Durant les deux siècles qui précédèrent la chute du Temple de Jérusalem en 70 de notre ère, on vit apparaître les premières traductions de passages de la Bible en araméen. Au départ, les portions retenues étaient peut-être celles qui étaient les plus significatives ou les plus difficiles à comprendre en hébreu pour les gens ordinaires. C'est du moins ce que laissent supposer les découvertes des grottes de Qumran car, parmi les manuscrits, figurent une traduction araméenne d'une partie du Lévitique (16 :12-15, 18-21) et deux traductions du livre de Job. Lévitique 16 concerne le jour des Expiations et le cérémonial du bouc émissaire, de sorte que la plus grande solennité de l'année religieuse se trouve ainsi représentée. D'autre part, l'hébreu du livre de Job est sans conteste le plus difficile de toute la Bible.

La portion de l'ouvrage traduite ci-dessous est un échantillon destiné à montrer comment fonctionnait le rouleau. Le plus souvent, la traduction est littérale et directe ; en quelques endroits seulement, le rouleau renvoie à un original hébraïque distinct de celui qui a survécu. Quoi qu'il en soit, en général, le traducteur n'a pas compris le texte hébraïque qu'il avait sous les yeux de la même manière que les spécialistes modernes. Digne d'intérêt et souvent pertinente, son interprétation permet de considérer les problèmes posés par le livre sous un angle original. Le passage ci-dessous illustre cet apport au moyen de trois exemples.

La fin conservée commence au milieu de Job 42 :9. Notons les divergences par rapport au texte biblique traditionnel et aux traductions modernes : aux lignes 3 et 4, le texte hébreu dit : « Et le Seigneur rétablit les biens de Job après qu'il eut prié pour ses amis. » A la ligne 5, le texte hébreu dit : « frères et sœurs, » alors que notre auteur traduit

par « amis et frères. » Le mot hébreu traduit en araméen par « mouton » à la ligne 7 peut également signifier « argent » et est ainsi rendu dans les traductions modernes de Job.

(Eliphaz de Téman, Bildad) **Col. 38** [1][de Chouha et Cofar de Naama allèrent donc et] firent [ce que leur avait dit] [2]l'Eternel. Et l'E[ter]nel écouta la voix de Job et [3]leur pardonna leurs péchés à cause de son intervention.

Puis l'Eternel eut pitié de Job [4]et lui rendit en double ce qu'il avait jadis possédé. Alors vinrent [5]le trouver tous ses amis, ses frères et ceux qui l'avaient connu, et ils mangèrent le pain [6]avec lui dans sa maison. Ils le consolèrent pour tous les malheurs que [7]l'Eternel avait amenés sur lui, et chacun lui donna un mouton [8]et un anneau d'or

[9]Ainsi Dieu bénit la f[in de la vie] de J[ob, et i]l [eut] [10][quatorze mille] m[outons...]

M.O.W.

129

CHANTS POUR DISPERSER LES DÉMONS

11Q11

Comme le montrent plusieurs des rouleaux, la terre et le ciel des premiers siècles avant et après le début de notre ère étaient, au moins en imagination, peuplés non seulement d'anges mais aussi de démons. Bien que les légions du Malin fussent vouées à la destruction, leur puissance était dans l'intervalle considérable, et certaines mesures étaient nécessaires pour dissiper leur influence. Le texte n° 122, *Exorcisme*, en apporte un exemple ; d'autres peuvent être trouvés ci-dessous. Les défenses contre les démons mentionnées ici ne sont pas des exorcismes traditionnels mais se présentent sous la forme de psaumes et sont attribuées à des personnages bibliques. A la différence d'*Exorcisme* que la personne devait sans doute porter comme amulette, ces textes étaient destinés à la déclamation et contenaient des instructions dont certaines ont survécu.

La protection du Dieu de la création qui sépara la lumière des ténèbres est invoquée contre les puissances des ténèbres.

Col. 1 [1-2][... Psaume de] Salomon. Il prit [...] [3][...] les démons [...] [4][...] ce sont [les dé]mons [...] [5][... I]sr[aël...] [6-7][...] avec moi [...] guérison [8][... le juste] s'appuie sur Ton nom et appelle [...] [9][... Il dit à Is]raël : « Sois fort » [10][...] les cieux [11][...] qui sépara [la lumière [12]des ténèbres...]

Nouvel appel à la puissance de Dieu dans la création. L'incantation proprement dite commence avec les mots « Je conjure... » et comporte par la suite une citation des Ecritures.

Col. 2 [1][...] [2]et la terre [...] la terre, qui c[réa l'armée du ciel pour les saisons] [3]et pour les si[gnes...] Il est le Seigneur [...] [4]Il fit le [...

Je] conjure tous [...] [5][...] et tous [...] qui [...] avant [...] [6][...] la terre [...] [7][... tout] péché, et à propos de tous ces [...] vous savez [8][...] qui ne sont pas [...] sinon [9][...] de devant le Seigneur [...] pour tuer l'âme de [10][...] le Seigneur, et qu'il craigne [...] cette grande [incantation :] [11]« Un seul d'entre vous [en poursuivra] mi[lle » (Jos. 23 :10)...] servit le Seigneur [...] [12][...] grand [...]

Autre psaume-incantation appelant les puissances angéliques à combattre les démons.

Col. 3 [1]Grand est [... Je te] conjure [...] [2]et le grand [...] contre [toi...] [l'ange] redoutable [...] [3]toute la terre [...] les cieux et [...] [4]Puisse l'Eternel t'asséner [un coup puissant] qui te détruise [...] [5]et dans Son ardente colère [envoyer] contre toi un ange redoutable [...] [6][...] qui [... sans] pitié pour toi, qui [...] [7][...] contre tous ceux qui [seront précipités à jamais] dans le grand abîme [8][... au] tréfonds des Enfers, et qui [... là] tu finiras, et les ténèbres [9][...] beaucoup [...] dans la terre [10][...] à jamais [...] avec les appels à la des[truction...] [11][...] l'ardente colère de [...] les ténèbres [...] [12][...] l'affliction [...] ton lot [...]

Courte déclaration sur la nature du psaume précédent.

Col. 4 [1][...] [2]qui [...] et ceux possédés par [les démons...] [3]ceux écrasés [par Bélial ... sur Isra]ël, la paix [éternelle...]

Incantation attribuée à David, à prononcer contre Recheph, ancienne divinité que les Israélites tenaient pour un démon. L'arme majeure est ici la raillerie. Notons l'allusion aux cornes du démon.

[4]Psaume de David, contre [...] au nom du Seig[neur...] [5]contre Recheph [...] il viendra à toi la nu[it, et] tu lui diras : [6]« Qui es-tu ? [Sors de] l'humanité et de la race sain[te] ! Car ton apparence est [7][néant], et tes cornes sont des cornes de sable. Tu es ténèbre et non lumière, [8][impié]té et non justice [...] l'Eternel [...] [9][au] tréfonds de [l'en]fer, [cloîtré derrière des portes] d'airain [...] [10][...] lumière et non [... pour ne jamais revoir] le soleil qui [11][brille sur les] justes [...] et alors tu diras [...] [12][...] les justes à venir [...] lui nuire [...] [13][... la vé]rité de [... jus]tice à [...]

E.M.C.

130

AVÈNEMENT DE MELCHISÉDECH

11Q13

L'année du jubilé biblique était la cinquantième année, celle qui suivait le terme de sept années sabbatiques. Alors que, durant l'année sabbatique, la terre devait rester au chômage et se reposer (par analogie avec le Sabbat qui clôture la semaine), au cours de l'année jubilaire toute la terre qui avait été soustraite à ses premiers propriétaires devait en principe leur être rendue. En outre, tous les esclaves hébreux devaient recouvrer la liberté. L'année jubilaire débutait le jour des Expiations et était marquée, dans tout le pays, par la sonnerie des trompettes et la proclamation de la liberté universelle.

L'auteur du mélange curieux de citations bibliques auquel nous sommes confrontés a sélectionné plusieurs versets en rapport avec l'année jubilaire et créé un ouvrage dans lequel ces extraits reçoivent leur « véritable » interprétation, une interprétation qui est loin d'être évidente pour un lecteur ordinaire de la Bible. Pour cet auteur, l'annulation des dettes lors de l'année jubilaire ne concerne pas les simples questions d'argent mais la rémission des péchés. Ainsi, il déclare que l'agent de ce salut n'est autre que Melchisédech, mystérieuse figure mentionnée à deux reprises seulement par la Bible, dans Genèse 14 et dans le Psaume 110. Pour lui, Melchisédech est un être divin célébré à l'extrême, auquel sont donnés des noms en général réservés exclusivement à Dieu, les noms hébraïques *el* et *elohim*. Dans la citation d'Isaïe 61 :2 qui parle de « l'année de grâce donnée par l'Eternel », l'auteur substitue même « Melchisédech » au nom le plus sacré du Dieu d'Israël, *Yahvé*. Plus remarquable encore, il est dit que Melchisédech efface les péchés des justes et rétribue les impies — prérogatives généralement associées à Dieu lui-même. C'est par la puissance de Melchisédech que la domination sur terre passera de Satan (appelé ici Bélial) aux justes Fils de lumière.

Ce dernier groupe est constitué de ceux prédestinés pour former le parti de Melchisedech, « la congrégation des fils de justice ». Ces individus reçoivent un message d'une deuxième figure appelée dans cet ouvrage « le messager ». Celui-ci, également désigné par l'expression « Oint de l'esprit » (messie en hébreu), est censé apporter un message de Dieu qui explique le cours de l'Histoire (c'est-à-dire annonce quand viendra la Fin) et enseigne les vérités de Dieu. Cette figure meurt, événement qui correspond peut-être, d'une certaine façon, aux allusions du texte aux « périodes jubilaires ». Dans de nombreux rouleaux, ces périodes ne sont pas seulement l'occasion d'une libération comme c'est le cas dans la Bible, mais aussi le moyen de fixer des repères temporels. Le présent texte considère, semble-t-il, un plan dans lequel l'avènement des Derniers Jours est calculé au moyen de ces périodes jubilaires.

Ce texte remarquable demeure encore, dans une large mesure, mystérieux, et des recherches approfondies sont nécessaires pour mieux comprendre les idées qu'il renferme. Telle qu'elle apparaît ici, la figure de Melchisédech rappelle de manière frappante la référence du Nouveau Testament à un personnage céleste du même nom, un grand prêtre décrit comme suit : « sans père, sans mère, sans généalogie, sans début ni fin, mais semblable au Fils de Dieu, il demeure prêtre à jamais » (Héb. 7 :3). A l'évidence, Melchisédech était au cœur d'une puissante rhétorique du salut dans les divers groupes juifs de l'époque des rouleaux.

Melchisedech, sauveur céleste de ceux prédestinés à lui appartenir.

Col. 2 [2][...] Et concernant ce que dit l'Ecriture : « En [cette] année jubilaire, [vous retournerez tous à vos biens » (Lév. 25 :13) et ce qui est également écrit : « Et voici] [3]quelle sera la [for]me de [cette rémission] : chaque créancier fera remise de la créance qu'il détient [contre son prochain, n'en exigeant pas l'acquittement de celui qui appartient à la communauté, car] la rémission [ordonnée par le Seigneur] [a été proclamée » (Deut. 15 :2),] [4]il faut [l'interpréter] comme s'appliquant [aux D]erniers Jours et aux captifs, comme [l'a dit Isaïe : « Proclamer le jubilé aux captifs » (Is. 61 :1)...et] comme [5][...] et de l'héritage de Melchisédech, c[ar... Melchisé]dech, qui [6]leur rendra la possession de ce qui légitimement leur appartient. Il leur annoncera le jubilé, l[es] affranchissant par là [de la dette de t]ous leurs péchés.

[Il pro]clamera ce décret [7]la pre[miè]re [semai]ne de la période jubilaire suiv[ant neuf p]ériodes jubilaires. Puis quand viendra le « j[our des Expia]tions » qui su[it] la [di]xième période [ju]bilaire, [8]il fera propitiation pour tous les Fils de [lumière] et pour c[eux pré]destinés à Mél[chi]sedech. [...] su[r e]ux [...] Car [9]c'est le temps fixé pour « l'année de grâce accordée par Melchis[édech] » (Is. 61 :2, modifié), [et] par sa puissance il juge[r]a les saints de Dieu, établissant ainsi un ro[y]aume de justice, comme il est dit [10]le concernant

dans les Chants de David : « Un être divin a pris place dans le conseil de Dieu ; au milieu des êtres célestes il juge » (Ps. 82 :1). L'Ecriture d[it] également de lui : « Au-dessus [d'elle] [11]va siéger dans les hauteurs des cieux. Un être divin jugera les nations » (Ps. 7 :7-8).

Concernant ce que d[it] l'Ecriture : [« Jusqu'à quand] jugerez-[v]ous (pluriel : vous tous) de manière injuste et p[ren]drez-vous le parti des méchants ? [S]él[ah] » (Ps. 82 :2), [12]il faut l'interpréter comme s'appliquant à Bélial et aux esprits qui lui sont prédestinés, parce [que tous se sont rebe]llés, se détourn[ant] des préceptes de Dieu [et devenant ainsi tout à fait impies.] [13]Par conséquent, Melchisédech accomplira soigneusement la veng[ea]nce prévue par les statu[t]s de Di[eu]. [Il arrachera aussi tous les captifs au pouvoir de B]élial, et au pouvoir de tous [les esprits qui lui sont prédestinés.] [14]S'allieront à lui tous les « anges du salut » (Is. 61 :3). [Le ...] est celui q[ui... to]us les êtres divins.

Le messager, personnage consacré qui apporte un message de Dieu mais est « supprimé ».

Cette vi[sitation] [15]est le Jour du [salut] qu'Il annonça [par Isaï]e le prophète [à propos des captifs,] car l'Ecriture d[it : « Qu'ils] sont beaux [16]sur les monts les pie[ds du] messag[er] qui [an]nonce la paix, apporte de [bonnes] nouvelles, [proclame la déli]vrance et [d]it à Sion : "Ton Dieu est roi" » (Is. 52 :7).] [17]Interprétation de l'Ecriture : « les monta[gnes », ce sont les] prophèt[es], ceux q[ui furent envoyés pour proclamer la vérité de Dieu] et proph[étiser] à tout I[sraël]. [18] « Le messager », c'est l'[O]int de l'espr[it], dont parle Dan[iel] : [« Au terme des soixante-deux semaines, un Oint sera supprimé » (Dan. 9 :26). Le « messager qui apporte] [19]de bonnes nouvelles, qui proclam[e la délivrance »] est celui dont il est é[cr]it : [« pour proclamer l'année de la grâce accordée par le Seigneur, le jour de vengeance de notre Dieu ;] [20] pour conso[ler tous les affligés » (Is. 61 :2). Interprétation de l'Ecriture :] il va leur rév[é]ler tous les temps de l'histoire pour l'éter[nité... et les statuts de] [21][la] vérité. [...] [22][... la domination qui est enlevée à Bélial et rendue aux Fils de lumière...] [23][...] par le jugement de Dieu, comme il est écrit le concernant : [« qui dit à Si]on : "Ton Dieu est roi" » (Is. 52 :7). [« Si]on, » c'est [24][la congrégation de tous les fils de justice, qui] défendent l'alliance et renoncent à emprunter [les voies] du peuple. « Ton Dieu », c'est [25][Melchisédech, qui les dél]iv[rera du pou]voir de Bélial.

Concernant ce que dit l'Ecriture : « Alors vous ferez [retentir] les trompettes ; le [septième m]o[is... »] (Lév. 25 :9).

M.O.W.

131

ROULEAU DU TEMPLE

11Q19-20

De tous les rouleaux découverts dans les grottes de Qumran, l'exemplaire initial du *Rouleau du Temple* est le plus long. Déroulé, il mesure plus de huit mètres cinquante. Mais ce n'est point là son trait le plus frappant. En effet, l'auteur y a compilé une nouvelle loi pour régir la vie dans le pays, un « nouveau Deutéronome », destiné à guider Israël dans la période précédant immédiatement la création par Dieu d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre. Pour établir cette compilation, il extrait de nombreux passages de « l'ancienne loi », des cinq premiers livres de la Bible (en particulier du Deutéronome). Toutefois, dans ses citations de l'Ecriture, il omet délibérément le nom de Moïse.

L'effet de ces suppressions est étonnant, le *Rouleau du Temple* prenant ainsi l'allure d'une révélation directe de Dieu à l'auteur. Selon plusieurs spécialistes, cet auteur prétendait ainsi apporter un nouvel écrit jusque-là inconnu rédigé par Moïse lui-même. En d'autres termes, dans cette perspective, le *Rouleau du Temple* serait un livre apocryphe de Moïse, parmi la douzaine trouvée dans les manuscrits.

Mais il est également possible de considérer les phénomènes de l'ouvrage comme une révélation faite à un nouveau Moïse. Selon une interprétation très répandue à l'époque du Second Temple, Deutéronome 18 prophétisait l'avènement d'un nouveau Moïse. Dans Deutéronome 18 :15, Moïse dit : « L'Eternel ton Dieu suscitera pour vous un prophète comme moi issu de vos rangs. » Nous savons que, durant la période globale des rouleaux, nombreux sont ceux qui escomptaient la venue d'une telle figure. L'Evangile de Jean exprime clairement cette attente dans une question posée à Jean le Baptiste : « Qui es-tu ?... Es-tu le prophète ? » (Jean 1 :19-21).

Ce rouleau est peut-être l'œuvre d'un mystérieux personnage appelé Maître de justice (voir l'*Ecrit de Damas* et *Commentaire d'Habacuc*,

textes n°s 1 et 4). Si le Maître lui-même ne composa pas l'ouvrage, des disciples purent s'y consacrer après sa disparition, pensant que c'était là quelque chose qu'il voulait et aurait dû faire.

Le *Rouleau du Temple* ordonne la construction d'un vaste temple entouré d'un complexe. Les précisions architecturales ne sont en accord ni avec la description biblique du Temple bâti par Salomon, ni avec aucun autre temple juif ou israélite connu. L'auteur imagine un édifice entouré de trois carrés de plus en plus grands. Le complexe du temple mentionné dans le rouleau est de loin plus vaste que celui des autres temples, même du célèbre édifice érigé par Hérode. De fait, la taille du complexe est celle de Jérusalem tout entière, telle qu'elle existait alors ! De surcroît, pour bâtir le temple selon les prescriptions du rouleau, il faudrait bouleverser de fond en comble le paysage : la vallée de Kidron à l'est de Jérusalem devrait être rehaussée avec des millions de tonnes de terre et de rochers, et il faudrait en extraire autant pour mettre à niveau la partie occidentale de la ville. La taille démesurée de ce complexe et de nombreux détails architecturaux indiquent l'existence d'un lien entre le *Rouleau du Temple* et la Nouvelle Jérusalem décrite dans *Vision de la Nouvelle Jérusalem* (texte n° 12).

Le rouleau contient un calendrier des solennités prescrivant des fêtes, des sacrifices et des règles festives jusque-là inconnus. Dans ses grandes lignes, ce calendrier s'apparente au « calendrier de Qumran » révélé par de nombreux textes calendaires. Notons cependant que, à la différence de ces derniers, il est seul à mentionner les nouvelles fêtes.

Si l'auteur chercha à créer un « nouveau Deutéronome », il ne se contenta pas pour autant d'ordonner les citations prises dans ce livre et d'autres passages voisins de l'Ecriture en respectant l'ordre biblique. En effet, sa démarche consiste plutôt à organiser le matériau selon le principe des cercles de sainteté concentriques. Au cœur se trouve le cercle qui entoure le Saint des Saints, puis, de proche en proche, les autres cercles finissent par couvrir le pays tout entier. Ainsi, au début du rouleau, figure une description de l'architecture du sanctuaire, alors que, vers la fin, on a affaire à des lois régissant les villes excentriques et le pays dans son ensemble. Selon ce principe, l'auteur inséra, par exemple, le calendrier des solennités au moment où il décrivait le « cercle » entourant l'autel et les parties internes de la première cour intérieure. Ce calendrier régissait en particulier les activités qui se déroulaient à l'intérieur de ce cercle. Deux types de contraintes orientaient cette « méthode circulaire » : la préoccupation première de la pureté rituelle et la croyance qu'une nouvelle loi pour la vie dans le pays devait être fondée sur son équivalent biblique qui commence à Deutéronome 12.

Si un nouveau Moïse composa cet ouvrage, il doit beaucoup à son prédécesseur. Pour cette raison, la comparaison du contenu du *Rouleau du Temple* avec les lois du Deutéronome permet d'apprécier les aspects

novateurs de sa contribution. Souvent, c'est par ses omissions qu'il se caractérise le mieux. Ainsi, sont exclus de cette nouvelle loi tous les passages du Deutéronome traitant directement ou indirectement du divorce ou de la polygamie. On trouve également de nouvelles lois extrabibliques réglementant le divorce ou l'union avec une nièce. (L'*Ecrit de Damas* s'attache précisément à ces deux mêmes aspects du mariage.) Il est également frappant de constater que sont omises toutes les allusions du livre biblique concernant les étrangers ou les visiteurs. Ainsi, l'auteur du *Rouleau* envisage un Israël dans lequel ne réside pas le moindre étranger de sorte qu'il n'est point nécessaire de prévoir de nouvelles dispositions les concernant. Cette forme extrême de xénophobie est présente dans un grand nombre des manuscrits de la mer Morte.

Exposé général sur l'entrée dans le pays que Dieu va donner à son peuple. Ce passage est un pastiche d'Exode 34 :10-16 et Deutéronome, 7 :25-26.

Col. 2* [1][... Car c'est une action redoutable que Je] m'apprête à faire [pour toi.] [2][Vois, Je chasserai de devant toi] les Amorréens, les Cananéens,] [3][les Hittites, les Girgashite]s, les Phé[rézéens, les Hévéens et] [4][les Jébuséens. Veille à] ne pas contracter d'alli[ance avec les habitants du pays] [5][dans lequel tu] entreras, car ils seraient un piè[ge autour de toi]. [6]Tu renverseras leurs [aute]ls, leurs colonnes, [tu les briseras, et] [7][l]eurs mâts sacrés,] tu les abattras. Les images de [leurs] di[eux, tu les consumeras] [8][par le feu]. Ne cherche pas à garder l'argent ou l'or car [il te porterait malheur ; c'est assurément une abomination] [9][pour Moi]. [Garde-]toi d'en prendre une parcelle et n'intro[duis pas d'abomination dans ta maison,] [10]ou, comme elle, [tu] seras voué à la destruction. Tu dois absolument [la] détester [et l'abhorrer,] [11][car] elle est vouée à la destruction. Tu n'adoreras pas d'[autre] di[eu, car l'Eternel, dont le nom est Jalousie,] [12]est un Dieu jaloux. Veille à ne pas contracter [d'alliance avec les habitants du pays,] [13][car quand ils se prostitueront] devant [leurs] dieux [et] offriront des sacrifices à [leurs dieux, ils t'inviteront] [14][et tu mangeras de leurs sacrifices. Tu pren]dras [leurs filles pour tes fils, et quand leurs filles se prostitueront] [15][devant leurs dieux, elles] feront [ensuite de tes fils des prostitués...]

Les colonnes 3 à 13 :9 sont très fragmentaires et décrivent l'architecture du temple et la préparation de son aménagement intérieur. Suit un calendrier précisant les fêtes de l'année et indiquant pour chacune d'elles les obligations en matière de sacrifices. Ce calendrier se pour-

* La traduction suit 11Q19, les fragments de 11Q20 qui le recoupent orientant en divers endroits les rétablissements.

suit jusqu'à la colonne 30 et mêle en général Exode 28-29, des portions du Lévitique et de nombreux détails non bibliques. La colonne 13 : 10 et suivantes détaille le sacrifice perpétuel et les sacrifices du Sabbat. Selon le Talmud, le hin était une mesure pour les liquides égale au contenu de soixante-douze œufs. L'épha était une mesure pour les matières sèches dont la valeur se modifia avec le temps.

Col. 13 [10][Voici ce que vous offrirez sur l'autel :] d[eux] [agneaux] d'un an [11]sans défaut [chaque jour comme sacrifice perpétuel. Un agneau sera offert le matin, avec son oblation, un di]xième d'épha de fine fleur [12]de farine [pétrie avec un quart de hin d'huile d'olives concassées. Le deuxième agneau sera sacrifié vers le soir. C'est un holocauste perpétuel d'une odeur délectable, un sacrifice consumé par le feu] [13]devant l'Eternel. Sa libation sera un qua[rt de hin] de vin. Le prêtre sacrificateur [14]gardera [la peau] de l'holocauste. [Le second agneau, vous l'offrirez vers le so]ir, [15]comme pour le sacrifice du matin, [avec la même libation, sacrifice consumé par le feu, d'o]deur [délectable] pour [l'Eternel]. [16]Vous ne [...]

[17]Les jours de Sabbat, vous offrirez deux [agneaux mâles d'un an, sans défaut, et deux **Col.14** [1][dixièmes d'épha de fine fleur de farine pour l'oblation, pétrie avec de l'huile, et sa libation — tel est l'holocauste pour chaque Sabbat,] [2][en plus de l'holocauste perpétuel et de sa libation de vin.

Sacrifices pour la néoménie.

[Au début de vos mois, vous offrirez un holocauste à l'Eternel :] [1][deux jeunes taureaux, un bélier, sept agneaux mâles d'un an sans défaut ;] [2][ainsi que trois dixièmes d'épha de] fine fleur de farine pour l'[obla]tion [pétrie avec un demi-hin d'huile, et du vin pour la libation,] [3][un dem]i-hin pour [chaque taureau ; une oblation de fine fleur de farine pétrie avec de l'huile, deux] [4][dixièmes d'épha] avec un tiers de [hin d'huile, et du vin pour la libation du bélier — un tiers de hin ;] [5][et] un dixième [de fine fleur de farine pétrie avec un quart de hin d'huile] pour l'ob[lation, et une libation de vin d'un quart de] [6][hi]n par agneau. [...] [7]Odeur délectable pour l'Eternel au comm[encement de vos mois. Tel est l'holocauste pour chaque mois,] [8]tout au long de l'année.

Sacrifices pour la Nouvelle année du premier mois. Cette fête ne figure pas dans la Bible.

[9]Le premier jour du [premier] mo[is marque le début des mois ; pour vous c'est le commencement des mois] [10]de l'année. [Vous ne ferez] aucune œuvre servile. [Vous offrirez un bouc mâle comme expiatoire.] [11]Il sera offert indépendamment des autres sacrifices pour

vous obtenir propitiat[ion. En outre, vous sacrifierez un jeune taureau,] [12]un bélier, et [sept] agneaux d'un [an sans défaut] [...] [13]en [plus de] l'holo[causte habituel du premier jour du mois ; avec une oblation de trois dixièmes d'épha de fine fleur de farine pétrie avec de l'huile,] [14]un demi-hin [pour le taureau ; et du vi]n pour la libation, [un demi-hin, odeur délectable pour l'Eternel ; deux] [15]dixièmes d'epha de fine fleur de farine comme oblation, pétrie [avec de l'huile, un tiers de hin, et du vin pour la libation.

Vous offrirez] [16]un t[iers] de hin pour le bélier, [sacrifice consumé par le feu, d'odeur délectable pour l'Eternel ; et un dixième d'épha] [17][de fine fleur de farine] comme obla[tion, pétrie avec de l'huile, un quart de hin, et du vin pour la libation.

Vous offrirez] [18][un quart de hin pour] chaque [agneau...] agneaux, et pour le bou[c] mâle [...] **Col. 15*** [1][cha]que jour [... agneaux [2]âgés d'un an, sept ; et un [bouc] mâle [comme expiatoire, avec l'oblation et la libation requises...] [3]selon cette ordonnance.

Description d'un cérémonial annuel de sept jours pour l'installation des prêtres. Bien que ces rites soient établis par analogie avec la description biblique de l'installation unique d'Aaron, ce cérémonial annuel ne figure pas dans la Bible.

Pour le cérémonial d'installation : un bélier pour chaque [jour], [3a][et] des corbeilles de pain pour tous les bé[liers du cérémonial d'inauguration, une corbeille par] [4][bélier]. On répartira tous les béliers et toutes les corbeilles entre les se[pt jours du cérémonial d'installation, chaque] [5][jour] ayant [sa] part. Ils offriront à l'Eternel la cuisse droite du bélier [6]comme holocauste, ainsi que [la graisse recouvrant les entrailles et] les deux [7]rognons avec [la] graisse qui est sur [eux, et la graisse qui est sur] [8]les lombes, [toute] la partie grasse de la queue près de l'épine dorsale et le lobe du foie. [9]L'oblation et la libation suivront la rè[gle] courante. [Ils prendront un gâteau azyme dans la] corbeille, un gâteau [10]à l'huile et [une] galette, [et ils les placeront tous sur les graisses] [11]avec l'offrande de la cuisse droite. Puis les officiants feront le balancement des [12]béliers et des corbeilles de pain comme [offrande de] balan[cement dev]ant l'Eternel. C'est un holocauste, [13]sacrifice consumé par le feu, d'odeur délectable devant l'Eternel.

[Ils brûleront tout sur l'autel par-dessus] [14]l'holocauste pour expier leurs fautes, chacun des sept jours du [cérémonial d'installation].

* Le fragment 1 de 11Q20 recoupe 11Q19 col. 15-16 et facilite considérablement la reconstruction.

Lors de l'entrée en fonction d'un nouveau grand prêtre, un cérémonial d'installation particulier a lieu au moment de l'installation générale des prêtres. Ce cérémonial ne figure pas non plus dans la Bible.

15Quand un grand prêtre doit [prendre ses fonctions devant l'Eternel, ayant] été appelé 16à rev[ê]tir les vêtements sacerdotaux à la place de son père, qu'il offre [un taureau] 17[po]ur tout le peu[ple], et un pour les prêtres. Il offrira d'abord 18[celui des prêtre]s. Les plus anciens parmi les prê[tres] apposeront [leurs mains] **Col. 16** 01[sur] sa [tê]te, et après eux le grand [pr]être et tous [les autres prêtres. Ils immoleront] le taureau 02[devant l'Eternel]. Puis les anciens parmi les prêtres prendront une partie du sang [et, de leurs doigts, mettront] un peu de sa[ng sur les cornes] 03[de l'autel. Le reste du sang], ils le verseront aux quatre coins du rebord de [l'autel] [...]

2[Que les anciens prennent un peu de son sang] et le mettent [sur le lobe de l'oreille droite du grand prêtre, sur le pouce de sa main droite] 3[et sur le gros orteil de son] [pied] droit. Ils aspergeront [une partie du sang qui était sur l'autel sur lui et sur ses vêtements sacerdotaux.] 4Alors il sera [saint] pour toute la durée de ses jours. [Il n'approchera d'aucun cadavre] 5ni ne se souillera, [même pour le cadavre de son père ou de sa mère.] Car il est désormais cons[acré à l'Eternel son Dieu.]

6[Alors il pourra sacrifier sur l'au]tel et brûler l[a graisse du premier taureau...] 7[toute] la graisse sur les entrailles, l[e lobe du foie et les deux] 8[ro]gnons, la graisse qui le[s] recouvre, et l[a graisse qui est sur] 9les lombes, ainsi que son oblation et sa liba[tion, suivant la règle courante.] Il les brû[lera sur l'autel] ; 10ce sera un [ho]locauste, un sacrifice consumé par le feu, d'odeur délectable de[vant l'Eternel].

Cependant, [la chair du taureau] 11avec sa peau et sa fiente, ils les brûleront hors de la [ville du sanctuaire, sur un feu alimenté par du bois,] 12dans un endroit à l'écart réservé aux sacrifices expiatoires. En ce seul lieu ils [le] brû[leront avec sa tête et ses pattes] 13et toutes ses entrailles. Ils le brûleront là dans sa totalité, en dehors de la graisse ; car c'est un expi[atoire].

14Ensuite il prendra le deuxième taureau, celui pour le peuple, et fera propitiation avec lui [pour tout le peuple] 15qui est assemblé, avec son sang et sa graisse. Comme il a procédé pour le premi[er] taureau, [ainsi il procédera] 16avec le taureau de l'assemblée. Avec son doigt, il mettra un peu de son sang sur les cornes de l'[autel, tandis qu']il aspergera [tout] 17le reste du sang s[ur les qua]tre coins du rebord de l'autel. [Sa graisse], 18[son ob]lation et sa li[ba]tion il devra les br[û]ler sur l'autel ; c'est l'expiatoire de l'assemblée.

Col. 17 1[... les] prêtres ; et ils placeront des cou[ronnes sur...] 2[...] Puis ils se réjouiront, car propitiation a été faite pour eux. 3[...] Ce jour-là, il y [aura convocation sainte] pour eux, [tels sont les statuts

éternels] [4][pour toutes les générations à venir,] dans toutes leurs habitations. Ils se réjouiront et seront [dans l'allégresse...]

Commandements pour la Pâque, célébrée le soir du quatorzième jour, le premier mois. La « troisième partie du jour », ligne 7, signifie environ quatre heures après le lever du soleil (une fois écoulé un tiers des heures de jour).

[6][Le quat]orzième jour du premier mois, [le soir, ils observer]ont [7][la Pâque devant l'Eternel.] Ils offriront le sacrifice de la Pâque avant le sacrifice du soir, ils l'offriront [dans la troisième partie du jour.] [8]Les hommes âgés de vingt ans et plus le prépareront. Puis ils le mangeront la nuit, [9]dans les cours [du] temple. Ensuite, ils se lèveront tôt le matin et retourneront chez eux.

Commandements pour la fête des Azymes qui dure sept jours et commence le quinze du premier mois.

[10]Le quinze de ce mois, il y aura convocation sain[te]. [11]Vous ne ferez en ce jour aucune œuvre servile ; c'est une fête de pèlerinage, une fête des azymes de sept jours [12]devant l'Eternel. Chacun de c[es] sept jours vous offrirez [13]un holocauste au Seigneur, comprenant deux taureaux, un bélier et sept agneaux d'un an sans défaut, [14]avec un seul bouc mâle comme expiatoire ainsi que l'oblation et la libation requises. [15]Vous [suivr]ez les règles [cou]rantes pour les taureaux, le bélier, les [ag]neaux et le bouc. Puis, le septième jour, il y aura [16][une assemblée solennelle] devant le Seigneur ; en ce jour vous ne ferez aucune œuvre servile.

Commandements fragmentaires pour le balancement de la gerbe d'orge (l'omer) le vingt-six du premier mois.

Col. 18 [2][...] pour ce bélier [...] [3][... Ils tiendront une convocation sainte] en ce jour, et [...] [4][... un] bouc [mâle] comme expiatoire [...] [5][... son oblation et sa li]bation suivant la règle courante : un dixième d'épha de fine fleur de farine [6][pétrie avec de l'huile, un quart de hin, et] le vin pour une libation, un quart de hin. [7][... Il fera propitiation po]ur le peuple assemblé, pour tous [leurs] péchés, [8][et ils seront pardonnés. Génération après génération,] ce seront pour eux des [statuts éternels, [9][dans toutes leurs habita]tions. Ensuite, ils sacrifieront le bélier unique, une fo[is], [10]le jour du balancement de la gerbe.

Règles pour la fête des Prémices du froment débutant le quinze du troisième mois. Il s'agit là d'une fête biblique mais, à l'époque des rouleaux, la méthode de calcul de la date était controversée.

Vous compterez [11]sept semaines complètes depuis le jour où vous

apporterez la gerbe [12][du balancement. Vous com]pterez jusqu'au lendemain du septième Sabbat, soit [13][cinquante] jours. Alors vous offrirez à l'Eternel une oblation nouvelle. De vos habitations, vous apporterez [14][du pain fait avec de la fi]ne fleu[r de farine] et cuit à pâte levée — prémices pour l'Eternel, du pain fait avec du froment. Il y [au]ra dou[ze] [15][gâteaux faits chacun avec deux dixièmes] d'épha de fine fleur de farine. [16][Les chefs des tr]ibu[s les apporteront,] et ils offriront [...]

Col. 19* [2][...] l'holocau[ste...] [3][...] dou[ze...] [4][...] leur [ob]lation et [leur li]bation suivant les règles courantes, et [ils] feront le balancement [...] [5][...] les prémices [...] ils [reviendront aux] prêtres qui les mangeront dans la cou[r] [intérieure,] [6][oblation des pré]mices, le pain des prémices. Ensuite, [...] [7][...] pain nouveau fait avec de nouveaux grains de blé mûrs. [En ce] jour, il y aura [8][convocation sainte, et ces statuts seront éte]rnels, pour toutes les générations. Ils ne feront aucune œuvre servile. [9]C'est une [fête de pèlerinage, une fête des S]emaines, une fête des prémices établie comme mémorial à jam[ais].

Stipulations concernant la fête des Prémices du vin, qui commence le troisième jour du cinquième mois. Cette fête ne figure pas dans la Bible.

[11]Vous [compter]ez à partir du jour où vous offrirez l'oblation nouvelle au Seigneu[r —] [12]le pain des prémices — sept semaines, sept semaines complètes, [13][jusq]u'au lendemain du septième Sabbat. Vous compterez cinquante jours, [14]puis [vous apporterez] le vin nouveau comme libation : quatre hins de toutes les tribus d'Israël, [15]un tiers de hin de chaque tribu. Outre le vin, ils offriront en ce jour [16]douze béliers au Seigneur. Tous les chefs de milliers d'Israël [...]

Col. 20 [01][Puis il sacrifiera les bé]liers, avec leur oblation, suivant les règles courantes : deux [dixièmes d'épha de fine fleur de farine pétrie avec de l'huile,] [02][un tiers de h]in d'huile par bélier, en plus de cette libation. [...] [03][...et] [des agneau]x [mâles] d'un an, avec un [bouc] mâle [comme expiatoire...] [04][... Il fera propitiation pour le peuple] assemblé [...] le[ur oblation] et leur libation [05]suivant les règles courantes pour les taureaux et les bélier[s...] [06]au Seigneur. Ils offriront le sacrifice dans le premier quart du jour [...] [1][les b]éliers et la libation. Puis ils sacrifieront [...] [2][...] quatorze agneaux [mâles] d'un an [...] [3][...] l'holocauste. Ils les offriront [...] [4][...]

Ils brûleront [leur graisse] sur l'autel, [la] [5][graisse recouvrant les entrailles] — toute la grai[sse] — [6]et [le lobe du foie]. Il enlèvera les rognons, et toute la graisse [qui est] sur [eux] [7][et sur les lombes, et l]a graisse de la queue près de l'épine dorsale, et il brû[lera] [8][le tout

* Le fragment 6 de 11Q20 recoupe 11Q19 col. 19 :12-20 :9. Le fragment 7 recoupe 20 :13-16.

sur l'autel], avec l'oblation et la libation requises. C'est un sacrifice consumé par le feu, d'odeur dé[lec]table [9][devant le Seigneur].

Toute oblation qu'ils feront sera accompagnée d'une libation suivant [les règles courantes]. [10]De [tou]te oblation [qu]i est accompagnée d'encens, ou offerte sèche, ils prendront une poignée — la portion du [11][mémor]ial — et la brûleront sur l'autel. Le reste sera consommé dans la [12]cour [in]téri[eure]. Les prêtres la man[g]eront [sans levain] ; elle ne sera pas mangée à pâte levée. Elle sera man[gée] le jour même, [13][et] le soleil [ne se couche]ra pas sur [elle]. (Vous mettrez du sel sur toutes vos offrandes, et n'oublierez jamais [14]le pacte concernant l'usage du sel.)

Ensuite, ils offriront un sacrifice au Seigneur [15][prélevant sur] les béliers et les agneaux mâles : la cuisse droite, la poitrine, [16][les joues, l'estoma]c, et la patte antérieure jusqu'à l'épaule. Ils en feront le balancement comme sacrifice de balancement. **Col. 21*** [02][Les portions des prêtres] seront la cuisse balancée et la poitrine [balancée, suivant les règles courantes,] [03][les pattes antérieure]s, les joues et les estomacs. Telles seront leurs portions [...] [04]des enfants d'Isra]ël, [statut perpétuel]. L'épaule, ce qui reste de la patte antérieure vers le haut, [revient aux Lévites.] [05][... C'est] un statut perpétuel ; cela leur revient à eux et à leurs descendants [06][pour l'éternité].

Les chefs de milliers [donneront] des béliers et [1][des agneaux aux prêtres — un bélier et un agneau. Aux Lévites ils donneront] un[bé]lier et un agneau. A toutes [2][les tribus ils donneront u]n [bélier] et un agneau, c'est-à-dire à toutes les tri[bus, aux dou]ze tribus d'[3]Israël. Puis ils les mangeront [ce même jour dans la cour] extéri[eure] devant le Seigneur.

[4][Ils boiront là aussi le vin nouveau. Les prêtre]s boiront les premiers, puis les Lévites, [5][puis les enfants d'Israël : les chefs de milliers d'Israë]l, les chefs de divisions, en première position ; [6][après eux les hommes de re]nom ; puis l'ensemble du peuple, gr[ands] et petits, [7]pourront commencer à boire le vin nouveau. [Ensuite, ils pourront man]ger les raisins de la vigne, qu'ils soient mûrs ou verts, car [8][en] ce [jo]ur ils auront fait expiation pour le vin. Ainsi se réjouiront les enfants d'Israël dev[ant] le Seigneur, [9]ceci étant un [statut] éternel pour toutes vos générations, dans toutes leurs habitations. Ils se réjouiront en [ce] jour, [10][car ils auront commencé] à verser une libation fermentée, le vin nouveau, sur l'autel du Seigneur, rite annuel.

Stipulations pour la fête des Prémices de l'huile nouvelle. Cette fête devait être célébrée le vingt-deuxième jour du sixième mois, et elle non plus ne figure pas dans la Bible.

* 11Q20 frag. 8-9 col. 1 recoupe 21 :02-22 :5.

[12]V[ous] compterez à partir de ce jour sept semaines — sept fois sept jours, quarante-neuf [13]jours, sept semaines complètes — jusqu'au lendemain du [14]septième Sabbat : vous compterez cinquante jours. Alors vous offrirez l'huile nouvelle que vous apporterez des endroits où résident [15]les [tr]ibus des en[fants d'Is]raël, un demi hin pour chaque tribu, de l'huile nouvellement pressée. [16][Ils offriront les prémices de] l'huile sur l'autel des holocaustes, comme prémices devant l'Eternel [...]

Col. 22* [02][... Le grand prêtre fera ex]piation avec le taureau pour toute la congrégation devant [le Seigneur, et avec une oblation,] [03][trois dixièmes d'épha de fine fleur de farine, pétrie] avec un demi-hin de cette huile nouvelle. [Puis il brûlera] [04][sa graisse, son oblation et sa libation suivant les] règles [cou]rantes. C'est un holocauste, un sacrifice consumé par le feu, d'odeur [délectable] [05][pour l'Eternel... Avec] cette huile, [1]ils allumeront les lampes des [ménorah]s. [Ils éclaireront] avec e[lles...]

[2][...] Les chefs de milliers, ainsi que les che[fs de divisions, apporteront] [3]quatorze [agneau]x [mâles] d'un [an], avec l'oblation et la libation requises. [...] [4][... pour les agneaux] et les béliers. Ensuite, les Lévites immoleront c[es offrandes rémunératoires], [5][et] les prêtres, les fils d'Aaron, [asper]geront leur sang [sur tout le pourtour de l'autel...] [6]et ils brûleront leur graisse sur l'autel des [holocaustes...] [7]Ils brûleront : [leur oblation] et leur libation sur les graisse[s... C'est un holocauste, un sacrifice consumé par le feu,] [d'odeur] délectable [8][pour] l'Eternel.

Ensuite, ils présenteront [au Seigneur une offrande prélevée sur les béliers et les agneaux] : [9]la cuisse droite, la poitrine de l'offrande balancée et, comme morceau de choix, [la patte antérieure]. [10]Les joues et l'estomac reviendront aux prêtres car c'est leur portion, suivant les règles courantes. Les Lévites recevront [11]l'épaule.

Ensuite, les portions seront amenées aux enfants d'Israël qui donneront aux prêtres [12]un bélier et un agneau, les Lévites de même, et chaque tribu [13]de même. Ils les mangeront devant le Seigneur en ce même jour dans la cour extérieure. [14]Ceci est un statut éternel pour toutes vos générations, rite annuel. Après [15]qu'ils auront mangé, ils s'oindront d'huile nouvelle et mangeront des olives car en ce jour ils auront fait expiation [16]pour [t]oute [l'hu]ile du pays devant le Seigneur, rite annuel une fois par an. Les enfants d'Israël se réjouiront **Col. 23** [01][devant le Seigneur dans toutes leurs demeures ; ceci est un statut éternel] [02][pour toutes vos générations].

Fête de l'Offrande du bois. Bien que la Bible demande à Israël de fournir le bois pour les sacrifices offerts sur l'autel, il n'existe dans ses

* 11Q20 frag. 8-9 col. 2 recoupe 22 :8-23 :4.

pages aucune procédure formalisée pour ce faire. En revanche, notre rouleau décrit une fête d'une semaine qui commence le lendemain de la fête de l'huile nouvelle. La référence à la « quatrième partie du jour », ligne 8, signifie environ trois heures après le lever du soleil (une fois écoulé un quart des heures de jour).

[03][Les douze tribus des enfants d'Israël apporteront le boi]s [04]pour l'aut[el. Ceux qui apporteront] [05][le premier jour sont les tribus de Lév]i et de Juda ; le [deuxième jour, Benjamin] [1][et les fils de Joseph ; le troisième jour, Ruben et] Sim[éon] ; le quatrième jour, [2]Issachar [et Zabulon ; le cinquième jour, Gad et] Asher ; le [sixième] j[our, Dan] [3]et Nephtali. [En même temps que] le bois, [ils offriront] comme holocauste au S[eigneur] [4][deux taureaux, deux béliers et deux agneaux mâles chaque jour. En outre, ils immoleront] deux boucs mâles comme [expiatoire], [5][pour expier leurs fautes, avec l'] [oblation] et la libation requises, suivant [les règles] cou[rantes. Chaque tribu offrira] [6]comme holo[causte] un taureau, un bélier et [un] bo[uc] mâle ; [7][tel sera le rite annuel qu'accompliront, tr]ibu par tribu, les douze fils de Jaco[b]. [8][Ils les sacrifieront à la quatrième partie du jou]r sur l'[au]tel, après l'holocauste per[pétuel] [et sa libation].

[9]Le grand prêtre o[ff]rira l'[holocauste des Lévites] [10]en premier, puis l'holocauste de la tribu de Juda. Qu[and il] [11]sera prêt à entamer les sacrifices, le bouc mâle sera tout d'abord immolé en sa présence. Il portera [12]son sang sur l'autel dans un bassin, et, avec son doigt, me[ttra un peu de] ce sang sur les quatre cornes de l'autel [13]des holocaustes, et aux quatre coins du rebord de l'autel. Puis il versera le reste du sang à la ba[se] [14]du rebord de l'autel, tout autour. Ensuite, il brûlera sa graisse sur l'autel : la graisse recouvrant les [15]entrailles et celle au-dessus des entrailles. Il enlèvera le lobe du foie et les rognons, [16]ainsi que la graisse qui se trouve sur eux et sur les lombes. Il brûlera [17]le tout sur l'autel, avec son oblation et sa libation, sacrifice consumé par le feu, d'odeur délectable pour l'Eternel [...]

Col. 24 [6][...] la chair, comme odeur [délectable]. [C'est un sacrifice consumé par le feu] [7][pour l'Eternel. Ainsi on fera avec] chacun des taureaux, des béliers et des [agneaux mâles]. [8]Les membres seront mi[s] à l'écart ; l'o[bla]tion et la libation seront placés dessus. Ce sont là des statuts [éternels], [9]pour toutes vos générations devant le Seigneur.

[10]Après cet holocauste, il offrira celui de la tribu de Juda séparément. Comme [11]il a présenté l'holocauste des Lévites, ainsi il présentera celui des fils de Juda, après les Lévites. [12]Puis, le deuxième jour, il offrira d'abord l'holocauste de Benjamin, et ensuite [13]celui des fils de Joseph comme s'ils ne formaient qu'un, Ephraïm et Manassé. Le troisième jour, il offrira l'holocauste de [14]Ruben séparément, et celui de Siméon séparément. Le quatrième jour, [15]il offrira l'holocauste

d'Issachar, puis celui de Zabulon, séparément. Le cinquième jour, [16]il offrira l'holocauste de Gad, puis celui d'Asher, séparément. Enfin, le sixième jour **Col. 25*** [01][il offrira l'holocauste de Dan, puis celui de Nephtali, séparément.]

Stipulations pour le jour du Souvenir, premier jour du septième mois.

[2]Et au [septième] mo[is], [3][le premier jour du mois, vous observerez] un jour de repos, commémoration proclamée par les trompettes, con[vocation] [sainte.] [4][Vous offrirez un holocauste, consumé par le feu, d'odeur délectable de]vant le Seigneur. Ainsi, [vous] sac[rifierez] [5][u]n [jeune taureau], un bélier, et se[pt agneau]x d'un an [sans défaut], [ainsi qu'un bouc] [6][comme expiatoire], accompagnés de leurs oblations et de leurs libations selon les règles courantes — odeur délectable [7]pour [le Seigneur.]

[Ceci s'ajoute à] l'[holo]causte perpétuel [et à l'holo]causte pour le premier jour du mois. Seulement après avoir offert ces derniers, [vous présenterez] cet [8][holocauste], dans la trois[ième] partie du jour. Ce sont là des statuts éternels pour vos générations, [dans toutes vos habitations]. [9]Vous vous réjouirez en ce jour, et ne ferez aucune œu[vre] servile. Ce sera pour vous un [10]jour de chômage.

Commandements pour le jour des Expiations, qui tombe le dixième jour du septième mois. A l'époque du Rouleau du Temple, *Azazel était devenu le nom de Satan.*

Le dix de ce mois, [11]c'est le jour des Expiations. En ce jour vous mortifierez vos personnes ; de fait, celui qui ne se [12]mortifiera pas en ce même jour sera retranché de son peuple. Vous offrirez un holocauste au Seigneur : [13]un taureau, un bélier et sept agneaux mâles d'un an, ainsi qu'[14]un bouc comme expiatoire — outre l'expiatoire du jour du pardon — accompagné de son oblation et de sa libation, [15]suivant les règles courantes concernant le taureau, le bélier, les agneaux et le bouc.

Pour l'expiatoire du pardon, vous offrirez [16]deux béliers en holocauste. Le grand prêtre en offrira un pour lui et pour la maison de son père, [et un pour le peuple...] **Col. 26** [3][Puis] le [grand prê]tre [tirera au sort pour les deux] [4][boucs,] u[n] lot [sera désigné « l'Eternel » et l'autre « Azazel ».] [5]Il immolera le bouc [que] le sort [aura désigné pour « l'Eternel », et élèvera] son sang dans le bassin d'or qu'il tien[dra. Il fe]ra avec [son] s[ang comme il a fait avec celui] [7]du taureau qu'il a sacrifié pour lui-même, faisant avec lui propitiation pour tout le peuple assemblé. Sa graisse, son oblation [8]et sa libation, il les brûlera sur l'autel des holocaustes, tandis que sa chair, sa peau

* Dans 11Q20 frag. 10 se trouvent préservés quelques mots de 25 :3-5.

et sa fiente [9]seront brûlées près de celles de son taureau. Tel est l'expiatoire pour l'assemblée, par lequel il fera propitiation pour tout le peuple assemblé, [10]et ils seront pardonnés.

Ensuite, il lavera du sang de l'expiatoire ses mains et ses pieds et approchera [11]du bouc vivant. Il confessera sur sa tête toutes les iniquités des enfants d'Israël, ainsi que [12]toutes leurs transgressions et tous leurs péchés, les faisant ainsi passer sur la tête du bouc. Puis il l'enverra [13]à Azazel dans le désert sous la conduite d'un homme préparé pour l'occasion. Le bouc emportera sur lui toutes les iniquités **Col. 27** [01][des enfants d'Israël dans une région désolée...] [1][C'est ainsi que le grand prêtre fera expiation] [2]pour tous les enfants d'Israël, et ils seront pardonnés.

[3]Ensuite, il offrira le taureau, le [b]élier et les [agneaux suivant les] règles [cou]rantes [4]sur l'autel des holocaustes, et l'[holo]causte sera agréé en faveur des enfants d'Israël. Ce sont là des statuts éternels, [5]pour toutes les générations. Une fois l'an ils observeront ce jour pour la commémoration. [6]Ils s'y abstiendront de toute tâche servile, parce que c'est un Sabbat de repos solennel. Toute personne [7]qui travaillera en ce jour ou qui ne s'y mortifiera point sera retranchée de [8]son peuple. Ce jour est un Sabbat de repos solennel, une convocation sainte, [9]aussi vous le sanctifierez comme commémoration dans toutes vos demeures. Vous ne ferez aucun [10]travail.

Commandements pour la fête des Tabernacles, fête d'une semaine qui débute le quinzième jour du septième mois. La plupart des commandements pour le premier jour ont disparu ainsi que tout ce qui concerne le cinquième jour et les suivants.

Le quinzième jour de ce mois **Col. 28** [01][vous observerez une convocation sainte...] [1][...] et [son] oblation [2]sur l'autel. C'est un sacrifice consumé par le feu, d'od[eur délectable pour l'Eternel. Et le] [3]deuxième [jour], il sacrifiera douze taureaux, [deux béliers, qua][4]-torze [agneaux mâles], et un bouc mâle [comme ex]piatoire, ainsi que leur [ob]lation et leur [liba]tion, [5]suivant les règles courantes pour les taureaux, les bélier[s], les moutons, [et] le bouc. Ceci est un sacrifice consumé par le feu, [6]d'odeur délectable pour l'Eternel.

Le troisième jour, [7]il sacrifiera onze [t]aureaux, deux béliers, quatorze agneaux mâles, [8]et un bouc mâle comme expiatoire, ainsi que leur oblation et leur libation, suivant les règles courantes pour les taureaux, [9]les béliers, les agneaux et le bouc. Le qua[tr]ième jour, [10]il sacrifiera dix taureaux, deux béliers, quatorze agneaux mâles d'un an, [11]et un bouc mâle comme expiatoire, ainsi que leur oblation et leur libation comme il est habituel pour les taureaux **Col. 29** [01][les béliers, les moutons, et le bouc...] [1]et [leur] libation [...]

Exposé sommaire du calendrier des fêtes. Cette portion est capitale pour comprendre l'objet et les intentions du Rouleau du Temple. *Manifestement, le Temple dont il donne le plan architectural n'est pas éternel mais sera remplacé au « Jour de la Création » par un autre créé par Dieu lui-même.*

2Voici [les règles que vous suivrez pour toutes vos solennités,] 3pour chacune d'elles les holocaustes, les libations, [et les sacrifices rémunératoires,] dans le temple où Je [ferai résider] mon 4nom. [En outre, voici] les holocaustes — [chacun] selon le [jour] fixé comme stipulé par la loi de cette ordonnance — 5requis des enfants d'Israël pour toujours (sans compter les offrandes volontaires qu'ils pourront décider d'offrir en sacrifice), 6ainsi que leurs offrandes votives et tous les dons qu'ils feront pour trouver grâce auprès de Moi. 7Et grâce ils trouveront ; ils seront mon peuple, et Je leur appartiendrai, à jamais. Je résiderai 8avec eux pour l'éternité tout entière. Je sanctifierai Mon [te]mple de Ma gloire, 9car J'y ferai résider Ma gloire jusqu'au Jour de la Création, où Moi-même Je créerai Mon Temple ; 10Je l'établirai pour Moi-même à jamais en accomplissement du pacte que Je conclus avec Jacob à Bethel, **Col. 30** 01[avec Isaac à Gherar et avec Abraham à Haran...]

Ici commence une longue section du rouleau détaillant l'architecture complexe du Temple. Pratiquement rien dans cette description ne provient de la Bible telle que nous la connaissons, bien que certaines portions viennent d'une « réécriture de la Bible » (voir texte n° 71). La description commence par la cour intérieure et les ouvrages qui l'entourent. La première structure décrite est une tour d'escalier, servant sans doute à accéder au toit du Temple. le but d'une telle opération n'étant pas précisé. Peut-être procédait-on à des observations d'ordre calendaire sur cette hauteur. Ou bien les prêtres faisaient-ils descendre des perches pour nettoyer le Saint des Saints sans avoir à y pénétrer. En effet, seul le grand prêtre était autorisé à entrer dans ce lieu et ne pouvait d'ailleurs le faire qu'au jour des Expiations.

5Vous [construirez] une tour d'escalier au nord du sanctuaire, structure carrée 6mesurant vingt coudées d'un angle à l'autre pour chacun de ses quatre angles. Elle sera à une distance de sept coudées 7au nord-ouest du mur du sanctuaire. Vous ferez son mur de quatre coudées d'8épaisseur [et de quarante coudées de hauteur,] comme pour le sanctuaire. La distance intérieure d'angle à angle sera de 9douze [coudées] ; il y aura une colonne carrée placée au milieu, de quatre coudées de large 10dans chaque direction. [...] La largeur de l'escalier enroulé autour d'elle est de quatre [coudées...]

Col. 31 6Dans le comble de [cette] cons[truction, vous ferez une por]te ouvrant sur le toit du sanctuaire. Un passage conduira 7de cette

porte à une entrée [dans le toit du] sanctuaire, permettant d'accéder au comble du sanctuaire.

[8]Vous recouvrirez d'or la tour d'escalier tout entière : ses murs, ses portes et son toit, à l'intérieur [9]comme à l'extérieur, sa colonne et ses marches. Vous vous conformerez exactement à tout ce que Je vous prescris.

La seconde structure décrite dans la cour intérieure est destinée à abriter la cuve (où les prêtres se lavaient avant et après les sacrifices) et les équipements annexes.

[10]Vous construirez un bâtiment carré pour la cuve au sud-est du sanctuaire, de [11]vingt et une coudées pour chaque côté, situé à cinquante coudées de l'autel. Le mur aura trois coudées d'épaisseur et [12]vingt coudées de hauteur [...] Vous y ferez des portes à l'est, au nord, [13]et à l'ouest, de quatre coudées de large et sept de haut.

Col. 32* [8]Vous ferez des nic[hes] dans la face intérieure du mur de ce [9]bâtiment, et à l'intérieur [...] une coudée de large. Les niches seront [10]quatre cou[dées] au-dessus du sol et recouvertes d'or. Les prêtres y entreposeront [11]les vêtements qu'ils portent an [arri]vant, au-dessus du bâtiment de [...], [12]quand ils viendront servir.

Vous construirez un conduit autour de la cuve à l'intérieur du bâtiment. Ce conduit [13]sortira [du bâtiment] de la cuve, et un trou sera creusé dans le sol où [14]l'eau se déversera et s'écoulera avant de disparaître. Personne ne [15]touchera l'eau car un peu de sang des holocaustes y sera mêlé.

Plan du bâtiment abritant les ustensiles du Temple.

Col. 33 [8]Vous construirez un bâtiment à l'est du bâtiment de la [c]uv[e], de même dimension que ce dernier. [9]Le mur sera distant de huit coudées de celui du bâtiment de la cuve. La structure et le toit seront en tous points identiques à ceux du bâtiment de la cuve. [10]Il y aura deux portes, l'une au nord, l'autre au sud, qui se feront face et auront les mêmes mesures que celles du bâtiment de la cuve. [11]Toutes les parois intérieures de ce bâtiment auront des armoires encastrées dans le mur lui-même. [12]Elles auront deux coudées de large, deux de profondeur et quatre coudées de hauteur. [13]Elles devront avoir des portes. On y rangera les ustensiles de l'autel : bassins, flacons, poêlons [14]et louches d'argent avec lesquelles entrailles et membres sont élevés sur l'autel. Quand ils auront achevé le sacrifice, [...]

Description de l'abattoir, sans doute placé sur le côté nord du sanctuaire. Les détails architecturaux sont mal conservés. L'essentiel de ce

* Un petit fragment de 11Q20 aide au rétablissement de plusieurs mots dans 32 :10-11.

qu'on peut déchiffrer concerne la pratique de l'immolation des animaux avec un système de chaînes et d'anneaux.

Col. 34 [2][...] et entre un pilier et l'au[tre...] [3][...] qui est entre les piliers [...] [4][...] les taureaux en place entre les rou[es...] [5][... ouvr]ant et fermant les roues, et [...] [6]attachant la tête des taureaux aux anneaux et [...] dans les anneaux.

[7]Puis ils les immoleront et recueilleront [le sang] dans des bassins [8]pour l'asperger sur la base de l'autel, tout autour. Ensuite, ils ouvriront [9]les roues et sépareront la peau des taureaux de leur chair ; puis ils les débiteront [10]en morceaux, saleront ces morceaux et laveront les [11]entrailles et les pattes, qu'ils saleront également. Ensuite, ils pourront les brûler [12]dans le feu sur l'autel, un taureau après l'autre, avec ses morceaux, son oblation de fine fleur de farine par-dessus, [13]et le vin de sa libation (une partie de celui-ci ayant été versée par-dessus). Les prêtres, fils d'Aaron, brûleront le tout [14]sur l'autel comme sacrifice consumé par le feu, d'odeur délectable devant l'Eternel.

[15]Vous ferez également des chaînes qui pendront du plafond au-dessus des douze piliers [...]

A ce point de la description architecturale, l'auteur insère une liste des personnes non autorisées à pénétrer dans l'enceinte en question, toute violation étant punie de mort.

Col. 35 [1][... le Sai]nt des Sai[nts...] [2][...] Quiconque n'a pas [...] [3][...] Quiconque n'a pas [... s]aint [4][...] Quiconque [approche avec eux mais] n'est pas [5]un prêtre sera mis à m[o]rt. Quiconque est [pr]être et vient [6]avec eux mais ne porte pas les vêt[ements saints dans les]quels il a été installé [7]pour servir, sera aussi mis à mort. Ils ne pro[faneront pas le tem]ple de leur Dieu ; ils supporteront [8]le châtiment de leur coupable iniquité et mourront. Vous sanctifierez l'en[cein]te de l'autel, le sanctuaire, la cuve [9]et la colonnade afin que l'endroit soit d'une sainteté parfaite jusqu'à la fin des temps.

Description d'une colonnade, ou portique, pour les expiatoires et les délictifs.

[10]Vous prévoirez un endroit à l'ouest du sanctuaire. L'enceinte tout entière sera constituée d'un portique avec de nombreuses colonnes [11]pour les expiatoires et les délictifs. Il y aura des emplacements séparés d'un côté pour l'expiatoire des prêtres et pour les boucs mâles, et, de l'autre, [12]pour les expiatoires et les délictifs du peuple. On ne les mêlera [13]en aucune façon. Non, leurs emplacements seront séparés l'un de l'autre afin que [14]les prêtres ne pèchent pas avec des expiatoires du peuple ou avec leurs boucs destinés aux délictifs. Il en résulterait une transgression [15]coupable.

Quant aux oiseaux : on préparera des tourterelles [...]

Commandement relatif à la construction de la cour intérieure. Cette cour, qui devait entourer le sanctuaire et les bâtiments déjà décrits, était la plus centrale de trois cours. Les précisions données en tête ont disparu ; les premières lignes compréhensibles concernent les quatre portes de cette cour.

Col. 36 [3][...] De l'angle [nord-est] [4][au coi]n de la por[te on comptera cent vingt coudées.] Chaque loge aura quarante coudées de large ; [5]toutes ses dimensions auront [cette même mesure. Son] mur aura sept coudées [d'épaiss]eur. [6]La hauteur jusqu'aux chevrons de [son] plafond sera de quarante-cinq [coudées]. [La lar]geur de [ses] [pièces] latérales sera de [7]vingt-six coudées d'angle à angle. Les po[r]tes pour l'entrée [8]et la [sor]tie auront chacune quat[o]rze coudées de large et [9]vingt-huit coudées de haut, du seuil au linteau. La hauteur [10]de la partie comprise entre le linteau et le plafond sera de quatorze coudées. Chaque porte sera surplombée d'un entablement [11]en bois de cèdre incrusté d'or pur. Ses battants seront également incrustés d'or pur.

[12]Du coin de la porte à l'angle sud-est de la cour on comptera cent [13]vingt coudées. Les mêmes mesures s'appliqueront à toutes les portes et à tous les angles de [14]la cour intérieure. Les loges déborderont dans la cour de [*x* coudées]...

Seuls les prêtres pourront entrer dans la cour intérieure. C'est là qu'ils mangeront leurs portions des sacrifices quand ils serviront dans le Temple. L'auteur décrit ici certaines structures à construire pour les prêtres et les activités qui devaient s'y tenir.

Col. 37 [8]A l'intérieur de la cou[r] [cen]trale, vous prévoirez un emp[lace]ment avec des s[iè]ges pour les prêtres, et des tables [9]disposées devant les sièges. Cet emplacement sera situé dans le portique intérieur, près du mur externe de la cour. [10]On prévoira aussi des emplacements pour les sacrifices des prêtres, les prémices et les dîmes [11]ainsi que pour les offrandes rémunératoires qu'ils sacrifieront. Les offrandes rémunératoires sacrifiées par [12]les enfants d'Israël ne seront jamais mêlées à celles des prêtres.

[13]Dans chacun des quatre coins de la cour vous prévoirez un endroit pour les chaudrons [14]dans lesquels les prêtres feront bouillir leurs sacrifices. Les expiatoires, **Col. 38** [01]les prêtres [les feront bouillir] dans le coin nord-est, puis ils [les] mangeront [dans le coin sud-ouest. Les chaudrons [02]seront faits en] bronze [poli]. [...] [4]Et ils mangeront [les sacrifices à l'époque des prémice]s du blé, du vin et de l'huile. [...] [5][...] les fils d'Israël.

A l'époque des prémices, [6]ils consommeront près de la porte occidentale [une partie du blé nouveau,] du [vin,] des raisins, des grenades, [7][des figues et de tout autre] fruit de l'arbre comestible.

[Au sud de ce]tte [porte], ils consommeront les oblations [8]sur les-

quelles on aura répandu de l'encens. (Seules les oblations pour la jalousie [ne comporteront pas d'encens.]) [9]Ainsi, au sud de cette porte, [ils mangeront] toutes les oblations, [et] tous les expiatoires qu'[ils recevront.] [10][...] Ils mangeront là les oblations et les sacrifices d'oiseaux — en particulier les tourterelles et les jeunes pigeons.

Commandement relatif à la construction d'une cour intermédiaire autour de la cour intérieure et instructions concernant les personnes autorisées ou non à y pénétrer. Le ghéra à la ligne 9 était une petite pièce de monnaie ou son équivalent métallique en poids.

Vous construirez une deuxième [co]ur en[tour]ant la [cour] [inté]rieure à une distance de cent coudées. [13]La longueur de son mur oriental sera de quatre cent quatre-vingts coudées, la même dimension valant pour tous [14]ses murs : au sud, à l'ouest et au nord. Son mur aura [qua]tre coudées d'épaisseur et [15]vingt-huit coudées de hauteur. Des salles seront construites dans la face extérieure du mur, distantes l'une de l'autre de trois **Col. 39** [01][coudées et demie...]

[7][...] Aucune femme n'y pénétrera, ni aucun jeune homme avant le jour [8]où il appliquera la loi [et versera] [l'argent de] son [expiation] au Seigneur : un demi-sicle. Cela sera une loi perpétuelle, [9]un mémorial dans toutes leurs habitations. (Le sicle équivaut à vingt ghéra.) [10]Quand ils percevront pour Moi son demi-sicle (argent de l'expiation), l'homme pourra entrer — s'il est âgé de [11]vingt ans [et plus].

Les douze portes de la cour intermédiaire auxquelles sont donnés les noms des fils de Jacob.

[Les] no[ms des p]ortes de cette [co]ur correspondront aux no[ms] des fils d'[12]Is[r]aël : Siméon, Lévi et Juda à l'est, [R]uben, Joseph et Benjamin au sud, [13]Issachar, Zabulon et Gad à l'ouest, Dan, Nephtali et Asher au nord.

La distance entre les portes sera comme suit : [14]du coin nord-est à la porte de Siméon, quatre-vingt-dix-neuf coudées. La porte elle-même aura [15]vingt-huit coudées de large. De la porte de Siméon à celle de Lévi, quatre-vingt-dix-neuf [16]coudées, la porte elle-même ayant vingt-huit coudées de large. De la porte de Lévi à celle de Juda [...]

Commandement relatif à la construction d'une troisième cour extérieure où il est fait mention des mesures, des structures et des personnes autorisées à y pénétrer.

Col. 40 [5][...] Vous construirez une troi[siè]me cour, [...] [6][L'entrée est autorisée à tout Israël, à ses fils et] filles, et, pour les prosélytes, aux enfants [de la troisième génération] qui leur sont nés. [7][...] Elle

entourera la cour intermédiaire à une [dis]tance de [cinq cent] soix[ante coudées]. [8]Le mur aura environ mille six [cents] coudées de long d'un coin à l'autre, la même dimension valant pour tous les côtés : [9]est, sud, ouest et no[r]d. Le mur aura sept coudées d'épaisseur et quarante-neuf coudées [10]de hauteur. Des salles seront [c]onstruites dans la surface extérieure du mur entre les portes, le long de la base [11]et jusqu'à la corniche du mur. Il y aura trois portes à l'est, trois au sud, trois [12]à l'ouest, et trois au nord. Les loges auront cinquante coudées de large et soixante-dix coudées [13]de haut. De porte à porte [la distance] sera de trois cent soixante coudées. Du coin nord-est à la [14]porte de Siméon il y aura de même trois cent soixante coudées ; de la porte de Siméon à celle de Lévi [15]il y aura la même distance, et il en sera de même de la porte de Lév[i] à celle de Juda, trois [cent] soixante **Col. 41*** [01][coudées...]

[2][... De] ce [coin occidental] [3]à la por[te d'Issachar, la distance sera de trois cent soixante] coudées ; de la porte [4]d'Issachar [à celle de Zabulon, la distance sera de trois] cent [soixante] coudées ; [5]de celle de Zabulon à celle de Gad, trois cent soix[ante] [6]coudées ; et de celle de Gad [au coin nord-ouest], trois cent soixante [7]coudées. De ce coin à [8]la porte de Dan, la distance sera de trois cent soixante coudées, et il en sera de même de la porte de Dan à celle de [9]Nephtali : trois cent soixante coudées ; et de la porte de Nephtali [10]à celle d'Asher, trois cent soixante coudées. De la porte d'[11]Asher au coin nord-est, la distance sera de trois cent soixante coudées.

[12]Les loges déborderont de sept coudées le mur de la cour, [13]et s'enfonceront dans ce mur sur trente-six coudées. [14]La largeur des entrées sera de quatorze coudées tandis que leur hauteur sera de [15]vingt-huit coudées jusqu'au linteau. Leur partie supérieure sera fermée par [16]des poutres de cèdre recouvertes d'or. Leurs battants seront incrustés [17]d'or pur.

Donnant sur la cour et entre les portes, vous ferez des salles, **Col. 42** [01][des chambres et des portiques]. [02]Les chambres auront dix coudées de large et vingt coudées de long ; [03]leur hauteur sera de qua[torze coudées. Leur plafond sera fait de] [04][poutres] de cèdre et leurs murs auront deux coudées d'épaisseur.

Entre le mur et les chambres, [05]il y aura les salles. [Chaque salle aura dix coudées de large] [1]et vingt coudées [de long]. Leurs murs auront deux coudées d'épaisseur [2][et quatorze de hauteur,] jusqu'au linteau. L'entrée [3]aura trois coudées de large. [Ainsi vous concevrez] toutes les salles et l[es] chambres attenantes. [4]Quant aux porti[ques, ils auront] dix coudées [de la]rge. Ainsi, entre une porte [5]et la suivante, [vous construirez dix-]huit salles, les chambres attenantes — [6][au nombre de] dix[-huit — et les portiques attenants.]

* La reconstruction de quelques portions des colonnes 41 et 42 s'appuie sur 4Q365.

[7]Vous construirez une cage d'escalier près des murs de la loge, à l'intérieur de [8]chaque portique, avec des marches en colimaçon conduisant au deuxième et au troisième étage des portiques [9]et, de là, au toit. On construira des salles au deuxième et au troisième étage, leurs dimensions, les pièces et les portiques attenants [10]correspondant à ceux du premier étage.

Sur le toit du troisième étage, [11]vous construirez des colonnes, surplombées par des poutres reliant ces colonnes entre elles. [12]Là, il y aura un emplacement pour des cabanes avec des colonnes de huit coudées de haut. Les cabanes [13]seront dressées autour d'elles une fois par an lors de la fête des Cabanes pour servir aux anciens de [14]la communauté et aux dirigeants, phylarques des enfants d'Israël [15]et chefs de milliers et de centuries. Ils monteront là-haut [16]et y resteront assis jusqu'au sacrifice de l'holocauste — c'est-à-dire celui prévu [17]pour la fête des Cabanes — chaque année sans exception.

Entre une porte et la suivante ils [...]

A présent, l'auteur aborde une activité importante qui devait se dérouler dans la troisième cour : la consommation de la deuxième dîme qui était mangée non par les prêtres mais par les laïcs qui l'offraient à Dieu. L'auteur stipule qui doit apporter la dîme, le moment où elle peut être consommée et la façon de disposer des portions restantes. Cette colonne est en liaison étroite avec Jubilés *32 :10-15 ; à noter également une allusion à la deuxième dîme dans le* Rouleau de cuivre *1 :9-12 (texte n° 14).*

Col. 43 [2][...] les jours du Sabbat et les jour[s de...] [3][...] les jours des prémices du blé, du vi[n, et de l'huile, [4]et durant la fête de l'offrande du] bois. En ces jours, la deuxième dîme pourra être consommée. Mais il n'en sera point gar[dé] [5]d'une année pour la suivante. De fait, on la consommera comme suit : [6]à compter de la fête de pèlerinage pour les prémices du froment, on pourra manger les céréales [7]jusqu'aux prémices de la deuxième année. Il en sera de même pour le vin : à compter du jour [8]de la fête du vin nouveau jusqu'à la deuxième année à cette même fête du vin [9]nouveau. De même pour l'huile : du jour de sa fête jusqu'à la deuxième année [10]à cette même fête, jusqu'au jour de l'offrande de l'huile nouvelle sur l'autel.

Tout ce qui [11]restera après le commencement de la fête correspondante de la deuxième année sera sanctifié et livré au feu. On ne pourra plus le consommer [12]car il a été consacré.

Ceux qui devront voyager deux ou trois jours pour arriver au temple [13]apporteront tout ce qu'ils sont en mesure d'apporter avec eux. S'ils ne peuvent [14]la transporter, ils échangeront la chose en question contre de l'argent et apporteront cet argent qu'ils utiliseront

pour acheter des céréales, [15]du vin, de l'huile, du gros ou du menu bétail.

Ils consommeront la dîme les jours de fête ; ils n'en [16]mangeront point les jours de travail quand ils sont impurs. Elle est sainte ; [17]aussi peut-on la manger les jours saints mais pas les jours de travail.

Répartition des chambres, des salles et des cabanes de la troisième cour entre les familles des prêtres et des Lévites et les enfants d'Israël en général, tribu par tribu.

Col. 44 [3]Vous allouerez les [salles et les chambres attenantes au sud de la porte de] [4][Siméo]n et au nord de la porte de Juda aux prêtres. [5]L'en[s]emble des sections immédiatement au nord et au sud de la porte de Lévi reviendront à vos frères, les fils d'Aaron : vous leur alloue[rez] [6]cent huit salles avec leurs chambres ainsi que deux cabanes [7]au-dessus d'elles sur le toit.

De la porte de Juda au sud jusqu'au coin, les fils de Juda [8]recevront cinquante-quatre salles avec les chambres attenantes, et les cabane(s) [9]placées au-dessus d'elles. De la porte de Siméon au nord du coin, [10]les fils de Siméon recevront leurs salles et les chambres attenantes ainsi que leurs cabanes.

De l'angle jouxtant les fils de Juda [11]jusqu'à la porte de Ruben, les fils de Ruben recevront [12]cinquante-deux salles et les chambres attenantes, ainsi que leurs cabanes. La partie allant de la porte de [13]Ruben à la porte de Joseph reviendra aux fils de Joseph, c'est-à-dire à Ephraïm et Manassé. [14]Celle allant de la porte de Joseph à la porte de Benjamin reviendra aux fils de Kehath, sous-division des Lévites. [15]Celle allant de la porte de Benjamin au coin occidental reviendra aux fils de Benjamin. Celle allant de ce coin [16]à la porte d'Issachar reviendra aux fils d'Issachar ; et celle allant de la porte d'[Issachar...]

Roulement des divisions de prêtres et de Lévites. Les divisions servaient dans le Temple pendant une semaine. Le huitième jour, à compter du moment où le premier groupe commençait à servir, une deuxième équipe venait prendre la relève. L'entrée et la sortie se faisaient par la porte de Lévi.

Col. 45 [3]Comme [elles sont entrées, les divisions sortiront. La] nouvelle division entrera sur la gauche [4]alors que la précédente sortira sur la dro[it]e. Elles ne se mêleront pas, ni elles ni leurs vases. Chaque division [gagnera] [5]son propre emplacement et y campera. Le huitième jour, l'une entrera et l'autre partira. La nouvelle division purifiera [6]les salles, l'une après l'autre, au départ de la précédente. Elles ne se [7]mêleront point.

Lois concernant l'entrée dans le Temple et dans la ville du Temple. Le plus souvent, ces lois dérivent de la Bible, mais elles sont souvent amalgamées et recomposées pour créer un nouveau sens. La préoccupation de l'auteur est de sauvegarder la pureté des endroits saints.

L'h[omme] ayant eu une émission nocturne de matière séminale n'entrera dans [8]aucune partie de Mon temple avant que trois jours [com]plets se soient écoulés. Il lavera ses vêtements et se baignera [9]le premier jour ; le troisième, il lavera à nouveau ses vêtements et se baignera ; puis, après le coucher du soleil, [10]il pourra pénétrer dans le temple. Ils ne pénétreront pas dans mon temple en état d'impureté, car ils le souilleraient.

[11]Si un homme cohabite sexuellement avec sa femme, il n'entrera dans aucune partie de la [12]ville du temple (où Je ferai résider Mon nom) pendant trois jours.

L'aveugle ne [13]pourra y pénétrer toute sa vie durant, de crainte que la ville au sein de laquelle Je réside [14]ne soit souillée. Car Moi, l'Eternel, Je résiderai au milieu des enfants d'Israël pour toute l'éternité.

[15]Celui qui veut se purifier d'une émission de matière séminale observera une période de purification de sept jours. Le septième [16]jour, il lavera ses vêtements et baignera son corps tout entier dans de l'eau vive. Alors, il pourra pénétrer dans la [17]ville du temple.

Celui qui est impur parce qu'il a touché un cadavre ne pourra pénétrer dans la ville qu'une fois purifié.

Le lépreux ou [18]l'individu souffrant d'une maladie de peau n'entrera dans la ville qu'une fois purifié. Quand il sera devenu pur, il pourra sacrifier **Col. 46*** [01][à l'Eternel].

[L'homme affligé d'une érup]tion cutanée sur la tête ou au menton ne pourra pénétrer dans le [02]temple [qu'une fois purifié... Il ne pourra] [03][ni] manger [de nourriture sainte ni pénétrer dans] le temple.

Structures sur le mur de la troisième cour et à l'extérieur.

[1][... Aucun] oiseau impur ne volera [2]au-dessus de [Mon] temp[le, c'est pourquoi vous munirez de pointes le mur de la cour et] les auvents des portes [3]faisant partie de la cour extérieure. Aucun [oiseau impur ne pourra] jamais séjourner dans Mon temple, absolument ja[mais], [4]durant tous les jours où Je [rési]derai parmi eux.

[5]Vous bâtirez une terrasse autour de la cour extérieure, d'une largeur de [6]quatorze coudées, la mesure partant de l'entrée des portes. Vous ferez [7]douze marches par lesquelles les enfants d'Israël y accéderont [8]pour pénétrer dans les cours de Mon temple.

[9]Vous ferez également un fossé à sec autour des cours du temple,

* Le rétablissement partiel des trois premières lignes de cette colonne sont possibles grâce à un fragment de 11Q20.

d'une largeur de cent coudées, afin [10]de séparer le saint temple de la cité. Ainsi, ils ne pénétreront pas dans Mon temple de manière irréfléchie [11]pour le souiller. Ils sanctifieront et vénéreront Mon temple, [12]car Je réside parmi eux.

Structures en dehors de la ville : lieux d'aisances et zones de quarantaine.

[13]Vous leur aménagerez une enceinte avec des latrines en dehors de la ville. Ils se rendront [14]au nord-ouest de la ville dans des lieux d'aisances couverts avec des fosses à l'intérieur [15]dans lesquelles s'écouleront les excréments de manière à ne plus être visibles. Ces lieux d'aisances seront situés à [16]trois mille coudées de n'importe quel point de la ville.

Vous prévoirez aussi [17]trois emplacements à l'est de la ville, séparés les uns des autres, où [18]ceux qui ont une affection cutanée, un écoulement génital ou une émission nocturne iront [...]

Commandements concernant l'introduction dans la ville du Temple de peaux d'animaux purs et impurs. La longueur et la précision de l'exposé montre que, à l'époque de l'auteur, le sujet était très controversé.

Col. 47 [3][...] La ville [4]que Je sanctifierai en y établissant Mon nom et Mon temp[le] sera sainte et pure [5]de tout ce qui est de quelque façon impur, et par quoi on peut être souillé. Tout ce qui s'y trouve sera [6]pur, et tout ce qui y pénétrera sera pur : vin, huile, comestibles, [7]et tout aliment sur lequel est versé un liquide — tout sera pur.

La peau d'un animal pur qui a été immolé [8]dans d'autres villes ne pénétrera pas dans Ma ville. Assurément, dans d'autres villes ils pourront [9]en user pour leur travail, quel que soit le besoin, mais ces peaux ne seront pas introduites dans Ma ville. [10]La raison en est que leur degré de pureté correspond à celui de la chair de l'animal. Par conséquent, ils ne souilleront pas la ville [11]que Je sanctifie, où J'ai établi Mon nom et Mon temple. Non, ils devront utiliser les peaux d'animaux sacrifiés [12]dans le temple de Ma ville, là où ils apportent leur vin, leur huile, et [13]leurs comestibles. Ils ne souilleront pas Mon temple avec les peaux d'[14]offrandes impropres qu'ils ont immolées ailleurs dans le pays. Vous ne consacrerez pas non plus une peau venue d'une [15]autre ville pour l'utiliser dans Ma ville, car les peaux sont aussi pures que la chair dont elles proviennent. Si [16]vous avez sacrifié l'animal dans Mon temple, la peau est pure pour un usage dans Mon temple ; mais si vous avez immolé l'animal dans une autre ville, elle n'est pure [17]que pour un usage dans d'autres villes. En résumé, tous les aliments purs envoyés au temple seront apportés dans des peaux

issues du temple. Vous ne souillerez [18]ni Mon temple ni Ma ville par des peaux impropres, car Je réside en son sein.

Lois concernant les animaux qui peuvent et ne peuvent pas être mangés, y compris les animaux morts. L'auteur mêle des passages du Lévitique et du Deutéronome pour formuler ses commandements.

Col. 48 [1](Vous ne mangerez pas) [le cormoran, la cigogne, les diverses es]pèces de [héron], la hupp[e ou la chauve-souris. Tout insecte ailé qui se déplace sur [2]quatre pieds sera pour vous immonde.]

[3][Ceux qui suivent sont les] [insectes] ailés que vous pourrez manger : la sauterelle selon ses espèces, la loc[uste] selon ses espèces, le grillon [4]selon ses espèces et le criquet selon ses espèces. Egalement, parmi les insectes ailés qui se déplacent sur quatre pieds, vous pourrez manger ceux [5]qui ont des articulations au-dessus de leurs pieds, qui à la fois sautent sur la terre et volent avec des ailes.

[6]Vous ne mangerez pas le cadavre d'un animal ou d'un insecte ailé, mais vous pourrez le vendre à un étranger. Vous ne mangerez rien d'immonde, [7]car vous êtes un peuple saint pour l'Eternel votre Dieu.

Interdiction de pratiques en matière de deuil et d'ensevelissement.

Vous êtes des enfants qui [8]appartiennent à l'Eternel votre Dieu ; par conséquent, vous ne vous tailladerez point le corps, ni ne vous raserez le front [9]en l'honneur des morts. Vous n'inciserez pas votre chair ni ne vous tatouerez pour les morts, [10]car vous êtes un peuple saint pour l'Eternel votre Dieu.

Ainsi, vous ne souillerez point [11]votre pays. Vous ne ferez pas comme font les peuples : ils enterrent partout [12]leurs morts, même à l'intérieur de leurs maisons. Vous réserverez plutôt dans votre pays [13]des endroits afin d'y enterrer vos morts. Pour chaque ensemble de quatre [14]villes vous prévoirez un cimetière.

Commandement concernant la mise en quarantaine des lépreux et d'autres individus à travers le pays.

Dans toutes vos villes sans exception vous prévoirez des endroits pour ceux qui sont affligés de maladies de peau, [15]qu'il s'agisse de la lèpre, de la teigne ou de la gale, afin qu'il ne pénètrent pas dans vos villes pour les souiller.

De même, vous prévoirez des endroits pour les hommes souffrant d'un écoulement génital [16]et pour les femmes durant la menstruation et après l'accouchement. Ainsi elles ne souilleront pas vos maisons [17]par l'impureté de leur flux.

Quant à l'individu affligé d'une maladie cutanée, vieille lèpre ou

gale, le prêtre le déclarera impur **Col. 49** [3][...] et avec du bois de cèdre, de l'hysope et [... Ainsi vous ne souillerez pas] [4]vos villes par des affections lépreuses qui les rendraient impures.

Impureté d'une maison dans laquelle meurt une personne.

[5]Quand une personne meurt dans vos villes, la maison dans laquelle cette personne est morte devient impure [6]pendant sept jours. Tout ce qui s'y trouve et tout individu qui y pénètre deviennent de même impurs [7]pendant sept jours. Tout aliment sur lequel est tombé de l'e[a]u devient impur ; toute parcelle de cet aliment [8]est impure. Les récipients en terre deviennent impurs, ainsi que leur contenu, pour tout homme pur. [9]Les récipients découverts et tous les aliments humides [10]qu'ils contiennent deviennent impurs pour tout Israélite.

[11]Le jour où le corps de la personne est enlevé, on lavera la maison de toute tache [12]impure d'huile, de vin et d'eau. Le sol, les murs et les portes seront récurés, [13]les serrures, les montants de porte, les seuils et les linteaux seront lavés à l'eau. Le jour [14]où le corps est emmené, la maison sera purifiée ainsi que tous ses instruments : meules, mortiers [15]et tout objet en bois, en fer et en bronze — tous pouvant être purifiés. [16]Vêtements, sacs et peaux seront lavés.

Toute personne qui se trouvait dans la maison [17]et tout individu qui y a pénétré baigneront leur corps dans l'eau et laveront leurs vêtements le premier jour. [18]Le troisième jour, on les aspergera avec l'eau qui débarrasse de l'impureté, ils se baigneront, laveront leurs vêtements [19]et laveront les objets de la maison. Puis, le septième jour, [20]on les aspergera une seconde fois, ils se baigneront et laveront leurs vêtements et leurs objets. Au soir, ils seront purifiés [21]des morts et pourront toucher de nouveau leurs choses pures.

Quant à celui qui n'a pas été souillé par [le cadavre...]

Lois concernant le cadavre trouvé en rase campagne.

Col. 50 [4]Tout [5]homme qui, en rase campagne, touche les ossements d'un mort, ou touche un corps tué par le glaive, [6]un cadavre ou son sang, ou une tombe — se purifiera selon la procédure de l'ordonnance déjà détaillée. [7]S'il ne se purifie pas suivant l'ordonnance de cette loi, il restera impur. [8]Son impureté sera attachée à lui, et quiconque le touchera devra laver ses vêtements, se baigner, et redeviendra pur [9]une fois le soir venu.

La femme au fœtus mort.

[10]Si une femme est enceinte et que l'enfant meurt dans son ventre, elle est impure durant tous les jours [11]où le fœtus mort est en elle,

tout comme une tombe. Toute maison où elle pénètre devient impure, [12]ainsi que tous ses objets, pendant sept jours. Celui qui touche la maison sera impur jusqu'au soir.

Mais si [13]quelqu'un est entré dans la maison avec elle, il sera impur durant sept jours. Il lavera ses vêtements [14]et se baignera le premier jour. Le troisième jour, on l'aspergera, il lavera ses vêtements et se lavera. [15]Puis, le septième jour, on l'aspergera une seconde fois, il lavera ses vêtements et se lavera. Au coucher du soleil, [16]il deviendra pur.

Vous traiterez tous les instruments, vêtements, peaux et [17]objets en poil de bouc comme il a déjà été prescrit dans l'ordonnance de cette loi. Mais on brisera tous les récipients [18]en terre, car ils sont devenus impurs et ne peuvent plus être rendus purs à nouveau, [19]jamais.

Procédures concernant celui qui touche au cadavre d'une créature rampante.

[20]Vous considérerez comme impur tout ce qui rampe sur le sol : la belette, la souris, tous les types de lézards, le gecko, le gecko des souches, l'iguane et le caméléon. Quiconque touche l'un d'eux quand il est mort **Col. 51*** [01][sera impur durant sept jours. Il se baignera et lavera ses] vêtements [le premier] [02][jour]. [03][Le troisième jour et le septième jour, il lavera ses vêtements et se baignera,] [04][on l'aspergera avec] l'ea[u qui débarrasse de l'impureté.] [05][Tout instrument en bois, tout vêtement, toute peau ou tout sac — tout ce dont il se sert pour] [06][travailler, on le mettra] dans l'eau [et son impureté durera jusqu'au soir. Puis il deviendra pur.] [1][Quant à tout ce qui so]rt d'eux, si l'homme y touche, il dev]iendra impur [2][pour ce qui vous concerne.] Vous [ne] vous souillerez [point] par e[ux, mais quiconque touche ce qui sort du] cadavre d'une [créature rampante] deviendra impur [3]jusqu'au soir. Il lavera ses vêtements, se baignera [et,] au [coucher] du soleil, il deviendra pur.

[4]Quiconque transporte leurs ossements ou toute partie de leur cadavre, qu'il s'agisse de la peau, de la chair ou des ongles, lavera [5]ses vêtements et se baignera. Puis, après le coucher du soleil, il deviendra pur.

Déclaration appuyée sur l'obligation de pureté. Bien que ce passage ne soit pas une citation de la Bible, notons l'allusion à « cette montagne ». Soit l'auteur écrit au nom de Moïse, soit il s'imagine être un nouveau Moïse, jusqu'au détail même de l'endroit où survient la révélation.

Tu préviendras [6]les enfants d'Israël contre toute sorte d'impureté. Ils ne se souilleront point par ce dont [7]Je te parle sur cette montagne.

* Le rétablissement de 51 :01-3 s'appuie sur un fragment de 11Q20.

Ils ne se souilleront pas car Je suis le Seigneur qui réside [8]au milieu des enfants d'Israël. Tu les sanctifieras pour qu'ils deviennent saints. Ils ne se rendront pas eux-mêmes [9]immondes par ce que Je tiens pour impur ; non, ils seront [10]saints.

Commandements concernant juges et magistrats, d'après des passages du Deutéronome.

[11]Vous nommerez des juges et des magistrats dans toutes vos villes, qui jugeront les gens [12]avec droiture. Ils seront impartiaux dans leurs jugements. Ils n'accepteront pas de présents corrupteurs ni [13]ne pervertiront la justice. Assurément, le présent corrupteur pervertit la justice, il fausse le témoignage du juste, aveugle [14]les yeux du sage, provoque une grande faute et souille le tribunal du [15]péché d'iniquité. Vous rechercherez la justice, et la justice seule, afin que vous viviez pour prendre possession et hériter [16]de ce pays que Je m'apprête à vous donner pour l'éternité.

Quiconque [17]accepte un présent corrupteur et fausse la justice mérite la mort. Vous ne le craindrez point ; [18]vous le mettrez à mort.

Commandements concernant l'idolâtrie. Les Acherot étaient des arbres sacrés ; les stèles étaient des pierres posées debout.

[19]Vous ne ferez point dans votre pays ce que font les autres peuples. Ils sacrifient ici, là et [20]partout ; ils plantent des Achérot, érigent des stèles sacrées, [21]dressent des pierres sculptées pour les adorer, et construisent eux-mêmes... **Col. 52** [1][...] Vous ne planterez pas [d'arbres comme Achéra auprès de l'autel] [2][que vous Me bâtirez.] Vous n'érigerez non plus jamais de stèle sacrée, ce que J'ai en aversion, ni ne ferez de [3][pi]erre [scul]ptée pour l'adorer en aucun endroit de votre pays.

L'usage d'animaux pour les sacrifices, l'abattage et le travail.

Vous ne Me [4]sacrifierez ni bœuf ni mouton ayant une grave tare corporelle, car c'est une abomination [5]pour Moi. Vous ne me sacrifierez pas non plus de vache, de brebis ni de chèvre en gestation, car c'est une abomination pour Moi. [6]Vous ne me sacrifierez pas le même jour de vache ou de brebis avec son petit ni ne tuerez la mère [7]avec ses oisillons.

Tout premier-né mâle de votre gros ou menu bétail, [8]vous Me le consacrerez. Vous ne ferez aucun travail avec le premier-né de vos bœufs ni ne tondrez le premier-né [9]de vos moutons. Vous les mangerez devant Moi chaque année à l'endroit que Je choisirai. Mais si l'un a [10]une tare corporelle ou s'il est boiteux ou aveugle — s'il a un grave défaut physique, vous ne Me l'offrirez point en sacrifice.

[11]Vous pourrez le manger dans vos villes, le pur et l'impur ensemble, comme on mange de la gazelle ou du bélier sauvage. Mais vous ne boirez pas le sang. [12]Vous le répandrez sur le sol comme de l'eau et le recouvrirez de terre.

Ne muselez pas le bœuf au labour, [13]et ne labourez pas avec un bœuf et un âne réunis. Vous n'égorgerez pas de bœuf, de mouton ni de bouc sans défaut [14]dans l'une de vos villes si celle-ci se trouve à moins de trois jours de voyage de Mon temple. Vous viendrez le sacrifier [15]dans Mon temple, soit comme holocauste, soit comme rémunératoire. Puis vous mangerez [16]et vous vous réjouirez devant Moi à l'endroit que Je choisirai pour y établir Mon nom.

Tout [17]animal pur qui a une tare physique, vous pourrez le manger dans vos villes, à condition d'être à une distance d'au moins six mille mètres de [18]Mon temple. Vous ne l'égorgerez pas près de Mon temple, car sa chair est impropre. [19]Vous ne mangerez pas la viande d'un bœuf, d'un mouton ou d'un bouc à l'intérieur de Ma ville (que Je sanctifierai [20]en établissant Mon nom au milieu d'elle) si l'animal n'a pas été amené dans Mon temple. C'est là qu'il sera sacrifié ; [21]alors ils aspergeront son sang sur la base de l'autel des holocaustes, et brûleront sa graisse [...]

Consommation des animaux purs dans les villes du pays. Acheminement des offrandes à l'endroit choisi.

Col. 53 [07][... Quand J'étendrai votre territoire] [1][comme Je vous l'ai promis, si le lieu que J'ai choisi pour y établir Mon nom est trop éloi]gné, [2][que vous pensez : « Je voudrais manger de la viande », et qu'en vérité] vous avez très envie de v[iande, vous pourrez] manger [autant] de vi[ande que vous voudrez.] [3][Vous pourrez tu]er du gros ou du menu bétail dont Je vous ai gratifiés [4]et en manger dans vos villes, le pur et l'impur ensemble, comme on mange de la gazelle [5]ou du bélier sauvage. Toutefois, vous vous abstiendrez de manger le sang. Vous le répandrez sur le sol et le recouvrirez [6]de terre, car le sang, c'est la vie et vous ne mangerez pas la vie avec le sang, afin que [7]vous soyez heureux, vous et vos enfants après vous à jamais. Vous ferez ce qui est juste et bon à mes yeux, [8]car Je suis l'Eternel votre Dieu.

[9]Vous prendrez vos présents votifs et toutes vos offrandes volontaires et vous irez à l'endroit où J'aurai établi [10]Mon nom. Là, vous les sacrifierez devant Moi, car vous les avez consacrés ou fait vœu de le faire.

Lois relatives aux serments et aux vœux. Le plus souvent, ces vœux concernent une promesse faite à Dieu mais il peut également s'agir de rapports entre les hommes.

[11]Quand vous ferez un vœu, ne tardez pas à l'acquitter, car Je ne manquerai pas de vous le réclamer [12]et la faute retombera sur vous. Mais si vous vous abstenez de tout vœu, il n'y aura point pour vous de faute. [13]Soyez attentifs à ce que profèrent vos lèvres, car ce que vous avez de plein gré juré de faire sera fait [14]ainsi que vous l'avez promis. Quiconque Me fait un vœu ou [15]un serment par lequel il se lie ne pourra violer sa parole. Il fera tout ce qu'ont [16]proféré ses lèvres.

Quand une femme M'adresse un vœu ou se lie par un serment pendant sa jeunesse [17]alors qu'elle habite dans la maison de son père, si son père a connaissance de son vœu ou [18]du serment qui la lie et ne la désavoue point, alors [19]tous ses vœux seront maintenus et tout serment contraignant sera valable. Mais si [20]son père la désavoue le jour où il a connaissance de tous ses vœux et de tous ses serments, [21]alors ils ne seront pas maintenus. Je lui pardonnerai parce que son père l'a désavouée [...]

Col. 54 [1][quand son mari] [en] a eu connai[ssance. Mais s'il les rend nuls après] le jo[ur] où [il] [en] a eu connai[ssance, alors c'est sur son] ma[ri que retombera] [2]la faute, [car il les a annulés. Tout vœu] ou serment con[traignant] [de s'imposer une interdiction] [3]sera maintenu ou annulé par son mari le jour où il en a connaissance. Je [lu]i pardonnerai.

[4]Quant au vœu prononcé par une femme veuve ou divorcée, tout ce à quoi elle s'est engagée [5]sera maintenu ainsi que l'ont proféré ses lèvres.

Veillez à faire [6]tout ce que Je vous ai ordonné en ce jour. Vous n'ajouterez [7]ni ne retrancherez rien.

Le faux prophète.

[8]Si un prophète ou un interprète de rêves se lève au milieu de vous et vous annonce un signe ou [9]un prodige, et que le signe ou le prodige annoncés se réalisent vraiment et s'il dit [10]« Allons servir d'autres dieux » que vous ne connaissez point, vous n'[11]obéirez pas à ce prophète ou à cet interprète de rêves. Car c'est [12]Moi qui vous éprouve afin de savoir si vous aimez vraiment l'Eternel, [13]le Dieu de vos pères, de tout votre cœur et de toute votre âme. Vous suivrez [14]l'Eternel votre Dieu et Le servirez ; vous le craindrez et Lui obéirez [15]et c'est à Lui que vous vous attacherez. Quant à ce prophète ou à cet interprète de rêves, il sera mis à mort. Il a prêché la révolte [16]contre le Seigneur votre Dieu qui vous a sortis d'Egypte (Je vous ai libérés [17]de la maison d'esclavage), en vous détournant des voies dans lesquelles Je vous ai ordonné de marcher. Ainsi, vous extirperez [18]le mal du milieu de vous.

[19]Si votre frère, le fils de votre père, votre mère, votre fils, votre

fille, [20]l'épouse de votre cœur ou votre meilleur ami viennent vous séduire en secret, disant [21]« Allons servir d'autres dieux », que ni vous [ni vos pères n'avez connus [...]

La ville conduite à l'idolâtrie.

Col. 55 [2]Si vous apprenez au sujet d'un[e des villes que] Je vous donne pour y [habiter] [3]que des hommes de rien sortis du milieu de vous détournent tous les habitants [4]de cette ville en disant « Allons servir des dieux » que vous n'avez pas connus, [5]alors vous vous informerez, chercherez et enquêterez avec soin. Et si la rumeur est vraiment fondée et avérée — [6]cette abomination a bien été perpétrée en Israël — vous passerez tous les habitants [7]de cette ville au fil de l'épée. Et la ville elle-même, détruisez-la de fond en comble, avec toutes ses personnes et [8]tout son bétail. Rassemblez tout le butin sur [9]la place centrale et brûlez la ville et son butin comme holocauste à l'Eternel [10]votre Dieu. Qu'elle devienne à jamais un monceau de ruines et ne soit plus rebâtie. Qu'aucun objet consacré [11]ne reste entre vos mains, afin que Je me détourne de Ma colère et sois [12]miséricordieux. Assurément J'aurai pitié de vous et vous multiplierai comme Je l'ai promis à vos pères, [13]à condition que vous M'obéissiez en observant tous les commandements que Je vous signifie [14]en ce jour, et fassiez ce qui est juste et bon aux yeux de l'Eternel votre Dieu.

Idolâtres isolés.

[15]S'il se trouve parmi vous, dans l'une des villes que [16]Je vous donne, un homme ou une femme qui fasse ce qui est mal à Mes yeux, [17]et viole Mon alliance en allant servir d'autres dieux, en les adorant, [18]qu'il s'agisse du soleil, de la lune ou de tout autre membre de la milice céleste, et que vous soyez avisé [19]ou au courant d'une telle rumeur, alors vous chercherez et enquêterez avec soin. Si en vérité [20]cette rumeur s'avère fondée et avérée — cette abomination a bien été perpétrée en Israël —, vous ferez sortir [21]cet homme ou cette femme et vous les lapiderez [jusqu'à ce que mort s'ensuive...]

Autorité de la Loi sacerdotale.

Col. 56 [07][... Vous irez trouver les prêtres, descendants des Lévites] [1][o]u les ju[ges alors en fonction] pour les consulter. Ils [se prononceront] [2]sur l'affaire pour laquelle [vous] consultez et statu]eront sur elle. [3]Vous agirez selon la loi qu'ils vous exposeront, conformément au verdict [4]qu'ils rendront d'après le livre de la Loi. Ils diront la justice [5]à l'endroit que Je choisirai pour y établir Mon nom. Vous veillerez à procéder selon [6]tout ce qu'ils vous enseigneront, selon le verdict qu'ils rendront. [7]Vous ne vous écarterez de la loi qu'ils énoncent ni à droite, [8]ni à gauche.

Quiconque n'obéit pas, mais se révolte, [9]n'écoutant ni le prêtre établi là pour Me servir, ni le [10]juge, celui-là doit mourir. Ainsi, vous extirperez le mal d'Israël. Tout [11]le peuple l'apprendra et sera dans la crainte, et personne n'osera se révolter une nouvelle fois en Israël.

Début de la « Loi du roi » qui se poursuit jusqu'à la colonne 59. Des portions de la colonne 56 viennent de Deutéronome 17 (avec modifications), mais les colonnes suivantes sont une création originale. Bien qu'elles contiennent un grand nombre d'expressions bibliques et tentent d'interpréter les lois bibliques dans ce domaine, les colonnes 57 à 59 constituent un équivalent juif des traités hellénistiques sur la royauté idéale.

[12]Quand tu arriveras dans le pays que Je m'apprête à te donner en possession pour y habiter, [13]et que tu te diras, « Je vais nommer un roi à ma tête comme font toutes les nations à l'entour », [14]tu pourras assurément te doter d'un roi, mais il sera choisi par Moi. Entre tes frères tu le prendras. [15]Tu ne mettras pas à ta tête un étranger, un homme qui ne soit pas ton frère.

Le roi ne devra pas [16]multiplier les chevaux pour son plaisir, ni ramener le peuple en Egypte pour y guerroyer et par ce biais [17]accroître le nombre de ses chevaux, son argent et son or. Comme Je vous l'ai dit : « Jamais [18]plus vous ne reprendrez ce chemin. » En outre, il ne multipliera pas le nombre de ses femmes, de crainte [19]qu'elles ne détournent son cœur de Moi. A nouveau, il n'amassera pas indûment son or et son argent.

[20]Quand il siégera pour la première fois sur le trône royal, cette loi [21]sera écrite pour lui dans un livre en présence des prêtres [...]

Devoirs et fonctions du roi vis-à-vis de l'armée, des chefs, de la garde royale, du conseil royal, de la reine, et dans son rôle de juge.

Col. 57 [1]Voici la loi [qui sera écrite pour le roi en] [la présence] des prêtres. [2]Le jour de son couronnement [comme roi] des enfants d'Israël, [on fera un relevé] des hommes entre [3]vingt et soixante ans, selon leurs divisions. Il nommera [4]à leur tête des chefs de milliers, de centuries, de cinquantaines [5]et de décuries dans toutes leurs villes.

Il choisira parmi eux mille hommes [6]dans chaque tribu pour qu'ils restent à ses côtés : douze mille guerriers [7]qui ne le quitteront jamais, afin qu'il ne puisse être capturé par les nations. Les [8]élus seront tous des hommes intègres, vivant dans la crainte de Dieu et [9]hostiles au bien mal acquis, de vaillants guerriers. Ils seront toujours près de lui, [10]de jour comme de nuit, afin de le protéger de toute sorte d'égarement et [11]de prévenir sa capture par une nation étrangère.

Douze [12]princes de son peuple l'accompagneront, ainsi que douze prêtres choisis et douze [13]Lévites choisis. Ils délibéreront avec lui des

questions de justice [14]et de la Loi. Il ne les traitera pas de haut et n'agira sur aucun autre [15]avis que le leur.

Il ne pourra prendre femme [16]dans les autres peuples mais devra se choisir une épouse dans la maison paternelle, [17]c'est-à-dire dans la famille de son père. Il ne prendra pas d'autre femme en dehors d'elle ; non, [18]elle seule se tiendra à ses côtés durant toute son existence. Si elle vient à mourir, il pourra de nouveau [19]se choisir une épouse dans la maison paternelle, c'est-à-dire dans sa famille.

Il ne faussera pas la justice [20]ni n'acceptera de présent corrupteur faussant le jugement. Il ne convoitera pas non plus [21]de champ, de vignoble, de richesses, de maison ni aucun bien précieux en Israël, au point de spolier [...]

Le roi comme chef guerrier : attaques ennemies et confrontation avec des armées redoutables, batailles incertaines, partage du butin, règles de combat et commandement de consulter l'oracle de Dieu avant la bataille. Cet oracle était consulté au moyen des Ourim et des Toumim, deux pierres conservées dans le pectoral du grand prêtre. En posant des questions par oui ou non et en tirant de la poche l'une ou l'autre des pierres qui y étaient cachées, on recevait l'aide de Dieu.

Col. 58 [3]Quand le roi apprend qu'une nation ou une armée cherche à s'emparer de quelque chose qui appartient [4]à Israël, il convoquera les chefs de milliers et de centuries postés dans les villes [5]d'Israël. Ils dépêcheront un dixième de l'armée pour l'escorter au combat contre [6]leurs ennemis, et avec lui ils marcheront.

Mais si une puissante armée arrive dans le pays d'Israël, ils enverront [7]avec lui un cinquième des combattants. Si un roi s'avance avec des chars, des cavaliers et une puissante armée, [8]ils enverront avec lui un tiers des combattants. Deux tiers garderont [9]leurs villes et frontières de crainte qu'une troupe ennemie ne pénètre au cœur de leur pays.

[10]Si, toutefois, la bataille tourne à son désavantage, ils lui enverront la moitié de l'armée, les [11]guerriers ; mais l'autre moitié de l'armée ne pourra être détachée de leurs villes.

S'ils défont [12]leur ennemi, s'ils l'écrasent, le passent au fil de l'épée et emportent leur butin, ils donneront [13]au roi un dixième de ce dernier. Les prêtres recevront un millième et les Lévites un centième [14]du total. Le reste sera divisé à parts égales entre les guerriers qui se sont battus et leurs camarades [15]restés derrière dans leurs villes.

Si le roi sort livrer bataille [16]contre ses ennemis et qu'un cinquième de l'armée l'accompagne, tous ces guerriers, ces [17]héros valeureux, s'abstiendront de toute sorte d'impureté, d'indécence, d'iniquité et de dépravation.

[18]Le roi n'ira pas au combat avant de s'être rendu auprès du grand

prêtre pour s'enquérir du jugement des Ourim [19]et des Toumim. Le roi ira au combat et en reviendra guidé par le prêtre — le roi et tous les Israélites étant [20]avec ce dernier. Il n'ira pas de son propre chef avant de s'être enquis du jugement des Ourim [21]et des Toumim. Alors il réussira dans toutes ses voies parce qu'il a suivi le jugement qui [...]

Malédictions menaçant le peuple et le roi si celui-ci désobéit à Dieu.

Col. 59 [2]et ils les disperseront dans de nombreux pays et ils [deviendront] un objet d'ho[rreur], de risée et de raillerie, sous un terrible joug [3]et dans le plus complet dénuement. Alors ils serviront des divinités forgées par les mains de l'homme dans le bois, la pierre, l'argent [4]et l'or. De surcroît, leurs villes seront désolées, monceaux de ruines en butte à des huées moqueuses. A maintes reprises, leurs ennemis les [5]dévasteront, tandis que, dans le pays de leurs ennemis, eux gémissent [6]et crient sous le terrible joug. Ils appelleront mais Je ne les écouterai point ; ils imploreront mais Je ne [7]leur répondrai point en raison de leurs forfaits. Au contraire, Je leur cacherai Ma face de sorte qu'ils deviendront pâture, [8]butin et trophée. Personne ne les délivrera à cause de leurs forfaits, quand ils rompirent leur alliance avec Moi [9]et refusèrent Ma loi pour s'enfoncer dans le péché.

Par la suite, ils reviendront [10]à Moi de tout leur cœur et de toute leur âme, ils obéiront à tous les mots de cette Loi. [11]Alors Je les délivrerai du pouvoir de leurs ennemis, Je les sauverai du piétinement de ceux qui les méprisent. Je les ramènerai [12]dans la terre de leurs ancêtres. Ainsi, Je les sauverai et les multiplierai, me réjouissant en eux. [13]Je serai leur Dieu et ils seront Mon peuple.

Mais le roi [14]dont le cœur et les yeux vautrés dans la débauche s'éloignent de Mes commandements ne verra jamais un de ses fils siéger sur le trône de [15]ses pères. En effet, J'empêcherai à jamais sa progéniture de régner sur Israël.

[16]Cependant, s'il suit Mes préceptes, observe Mes commandements et fait [17]ce qui est à Mes yeux juste et bon, alors il ne manquera jamais de voir un de ses descendants installé sur le trône du royaume [18]d'Israël jusqu'à la fin des temps. Je serai avec lui, Je le délivrerai de ses ennemis et du pouvoir [19]de ceux qui voudront attenter à sa vie, Je placerai tous ses ennemis devant lui pour qu'il en dispose [20]à sa guise — mais eux ne disposeront pas de lui. Je le placerai en haut et non en bas, en tête [21]et non en queue. Il perdurera à la tête de son royaume, lui et ses fils après lui.

Parts revenant de plein droit aux prêtres et aux Lévites.

Col. 60 [2](aux prêtres reviennent...) et toutes les offrandes balancées des Israélites, tous les premiers-nés mâles du [bétail] des Israélites,

toutes les [peaux] [3]de ce bétail, toutes les offrandes saintes qui Me sont consacrées, toutes les saintes [4]prémices mises de côté pour la réjouissance, la taxe sur les oiseaux, les bêtes sauvages et les poissons — un millième de ce que [5]les gens rapportent de la chasse ou attrapent dans leur filet — et la taxe sur le butin et les trophées.

[6]Aux Lévites reviennent : la dîme des céréales, du vin et de l'huile qui Me [7]sont consacrés, l'épaule de l'animal apporté pour le sacrifice, la taxe sur [8]le butin et les trophées, la taxe sur la capture des oiseaux, des bêtes sauvages et des poissons — un centième, [9]et la dîme sur les pigeons sauvages et sur le miel, un cinquantième.

En outre, les prêtres recevront [10]un centième de la capture des pigeons sauvages ; car ce sont eux que J'ai choisis de toutes vos tribus pour [11]paraître devant Moi, pour me servir et prononcer les bénédictions en Mon nom, chacun d'eux et leurs fils à jamais.

Droits du Lévite provincial.

[12]Si un Lévite arrive de l'une de tes villes situées en un point quelconque d'Israël, où il [13]vit, et s'il arrive avec empressement à l'endroit que Je choisirai pour y établir Mon nom, [14]il pourra servir au même titre que ses frères lévites qui paraissent devant Moi. Ils recevront tous la même [15]pitance, en dehors de ce que chacun reçoit par héritage.

Interdiction de la divination païenne.

[16]Quand tu arriveras au pays que Je m'apprête à te donner, tu te garderas d'imiter [17]les pratiques odieuses de ces nations. Il ne s'en trouvera point parmi vous qui contraigne son fils ou sa fille à [18]passer par le feu, ni qui se livre à la divination ; il n'y aura pas non plus de devin, d'augure, de sorcier, d'envoûteur, de magicien, de [19]médium ou de nécromancien. Car ils Me sont des plus odieux, ceux qui se livrent [20]à ces pratiques, et c'est à cause de ces pratiques odieuses que Je les dépossède en ta faveur. [21]Tu seras irréprochable devant l'Eternel ton Dieu. Car ces nations qui [...]

Le faux prophète.

Col. 61 [1](le prophète qui ose) pro[clamer] en [Mon no]m [quelque chose] [que Je ne [lui ai pa]s commandé de déclarer, ou qui [parle au nom d'au]tres di[eux,] [2]ce prophète sera mis à mort.

Tu te diras peut-être : « Comment reconnaîtrons-nous les paroles [3]que l'Eternel n'a pas proférées ? » Quand un prophète parle au nom de l'Eternel mais que sa prophétie ne se réalise pas [4]et reste sans suite, il s'agit d'une prophétie que Je n'ai pas prononcée. Le prophète est un imposteur. Ne [5]le crains pas.

Le faux témoin et autres règles relatives à l'établissement de la preuve.

[6]Un seul témoin ne suffira pas à faire condamner un homme accusé d'un méfait ou d'une faute quelconque. On ne pourra statuer que sur le témoignage de deux [7]ou trois témoins.

Si un témoin malintentionné se dresse contre un homme pour [8]l'accuser d'un crime, les deux parties paraîtront devant Moi, c'est-à-dire devant les prêtres, les Lévites et les [9]juges qui seront alors en fonction. Les juges conduiront une enquête. S'il apparaît que le témoin a faussement accusé [10]son camarade, alors tu lui feras ce qu'il avait machiné de faire à son camarade. Ainsi, tu extirperas le mal de ton sein. [11]Les autres l'apprendront et craindront de faire à leur tour la même chose parmi vous. Tu n'auras aucune [12]pitié pour lui : ce sera vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

Règles pour le départ au combat.

Quand [13]tu iras combattre tes ennemis et que tu verras une cavalerie, des chars et une armée plus redoutables que les tiens, n'aie pas peur [14]d'eux car Je suis avec toi, Moi qui t'ai sorti du pays d'Egypte. Quand tu approcheras de la bataille, [15]le prêtre s'avancera et parlera à l'armée en ces termes : « Ecoute, ô Israël ! Tu approches [... »]

Col. 62 [1][... « S'il est un homme qui vient de donner sa foi à une femme mais ne l'a pas encore épousée, qu'il s'en retourne] [2]chez lui, [de crainte qu'il meure au combat et qu'un autre l'épouse. » Les] ju[ges] [3]parle[ront ensuite] aux troupes et diront : « S'il est un homme timoré et sans courage, qu'il s'en retourne [4]chez lui afin de ne pas faire fondre comme le sien le cœur de ses camarades. » Quand les juges auront fini de [5]parler à l'armée, on nommera les chefs de troupes.

Quand [6]tu approcheras d'une ville dans le combat, propose-lui la paix. Si elle adhère [7]à ces propositions et t'ouvre ses portes, alors toutes les personnes qui s'y trouvent [8]deviendront tes esclaves. Mais si elle n'accepte pas ces propositions et décide de te combattre, [9]tu l'assiégeras. Puis, quand Je la livrerai entre tes mains, tu passeras tous ses hommes au fil de l'épée et tu prendras [10]femmes, enfants, bétail et tout ce qui s'y trouve, tout son butin, comme trophées [11]pour toi-même. Tu profiteras du butin de tes ennemis que Je t'accorderai. De semblable façon tu traiteras [12]les villes très lointaines, celles qui ne font pas partie des villes de ces nations.

[13]Mais dans les villes des peuples dont tu vas hériter, tu ne laisseras [14]rien vivre de ce qui respire. Non, tu extermineras complètement les Hittites, les Amorréens, les Cananéens, [15]les Hévéens, les Jébuséens, les Girgashites et les Phérézéens ainsi que Je te l'ai commandé, de

crainte qu'ils [16]ne t'enseignent toutes les pratiques abominables auxquelles ils se livrent pour leurs dieux [...]

Expiation en cas de non-identification du meurtrier et responsabilité de la ville la plus proche dans le sort de la victime.

Col. 63 [1](Les anciens de la ville la plus proche du cadavre prendront une génisse) qui n'a jamais servi au travail, [qui n'a jamais porté le joug. Les anciens] de cette ville [feront descendre] [2]la génisse dans un vallon où court de l'eau, et qui n'a jamais été ni semé ni labouré, et là, ils briseront la nuque de la génisse.

[3]Puis les prêtres, fils de Lévi, s'avanceront, (car Je les ai choisis pour qu'ils Me servent et bénissent en Mon nom, [4]et c'est par leur décision que seront réglées toute dispute et toute agression) et tous les anciens de la ville la plus proche du cadavre de la victime [5]laveront leurs mains au-dessus sur la tête de la génisse dont on a brisé la nuque dans le vallon. Ils déclareront : « Nos mains [6]n'ont point versé ce sang et nos yeux ne l'ont point vu verser. Disculpe Ton peuple Israël que Tu as racheté, [7]ô Seigneur, et que la faute du sang innocent ne retombe pas sur Ton peuple Israël. » Alors ils seront disculpés de ce sang.

Ainsi tu extirperas d'Israël [8]la faute du sang innocent ; tu feras ce qui est juste et bon aux yeux de l'Eternel ton Dieu.

La belle captive. Les stipulations concernant l'accès aux saintetés et la consommation des sacrifices rémunératoires aux lignes 14 et 15 sont des ajouts extrabibliques à Deutéronome 21 :13.

Quand tu iras combattre tes ennemis et que Je les livrerai en ton pouvoir, si tu fais des prisonniers [11]et que, parmi eux, tu aperçois une belle femme qui te plaise et que tu veuilles épouser, [12]emmène-la dans ta maison. Rase-lui la tête, coupe-lui les ongles et retire-lui [13]ses vêtements de captive. Elle restera dans ta maison et pleurera son père et sa mère durant [14]un mois. Alors seulement tu pourras l'approcher, tu deviendras son époux et elle, ta femme. Toutefois, elle ne touchera pas aux saintetés pendant [15]sept ans, ni ne mangera les sacrifices rémunératoires avant que sept ans se soient écoulés ; ensuite elle pourra manger [...]

L'enfant rebelle (sans doute un adolescent).

Col. 64 [2][Si un homme a un enfant obstinément rebelle qui n'obéit ni à son père, ni à sa mère, [3]et n'écoute pas quand ils le corrigent, son père et sa mère se saisiront de lui et le mèneront aux [4]anciens de sa ville, à la porte du lieu où il vit. Ils diront alors aux anciens de la ville : « Ce fils que nous avons est obstinément [5]rebelle, il refuse de

nous obéir et n'est qu'un ivrogne et un goinfre. » Alors tous les hommes de sa ville le lapideront [6]jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ainsi tu extirperas le mal d'au milieu de toi et tous les enfants d'Israël l'apprendront et seront pris de crainte.

Crimes requérant la mort la plus honteuse. Cette portion modifie grandement le texte de Deutéronome 21 :22-23.

[7]Si un homme trahit son peuple et le livre à une nation étrangère, pratiquant ainsi le mal contre son peuple, [8]tu le pendras à un arbre jusqu'à ce que mort s'ensuive. Sur le témoignage de deux personnes [9]il sera exécuté, et ce sont ces deux personnes elles-mêmes qui le pendront à l'arbre.

Si un homme est condamné pour une offense capitale et s'enfuit [10]chez les nations en maudissant son peuple et les enfants d'Israël, tu le pendras, également à un arbre, [11]jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Mais tu ne laisseras pas leurs corps attachés à l'arbre durant la nuit et tu veilleras à les enterrer le jour même. Car [12]le pendu sur l'arbre est maudit par Dieu et les hommes, mais tu ne souilleras pas le pays que Je [13]m'apprête à te donner en héritage.

Bétail égaré. Notons l'accent mis dans ce rouleau sur la solidarité des membres de la communauté.

Tu ne verras pas [14]s'égarer le bœuf, le mouton ou l'âne de ton voisin sans réagir. Tu auras soin de le ramener à ton voisin. Mais si ton voisin n'est pas près [15]de toi, ou si tu ne connais pas le propriétaire, alors tu conduiras l'animal chez toi et il y restera jusqu'à ce qu'on vienne le réclamer [...]

Interdiction de prendre un oiseau avec ses petits. On pouvait prendre les œufs après avoir chassé l'oiseau, mais il n'était pas autorisé de tuer aussi l'oiseau.

Col. 65 [2][S[i] tu trouv[es] un [nid] d'oiseau, dans un arbre ou sur le sol, [3]avec des oisillons ou des œufs à l'intérieur et que la mère soit en train de les couver, [4]tu ne prendras pas en même temps la mère et les petits. Tu auras soin de chasser la mère avant de prendre [5]les petits, afin que tu sois heureux et vives de longs jours.

Commandement relatif à la construction d'un garde-fou dans toute maison neuve.

Quand tu bâtiras une maison neuve, [6]tu construiras un garde-fou sur le toit afin qu'il ne soit pas demandé compte du sang versé à ta maison si quelqu'un vient à tomber du toit.

Remise en cause de la virginité. Au lendemain de la nuit de noces, il était traditionnel d'exhiber le drap taché de sang comme preuve de la virginité de l'épousée. La famille de l'épousée devait ensuite conserver le drap pour faire face à d'éventuelles accusations mensongères.

[7]Si un homme épouse une femme et, après que l'union a été consommée, la repousse et profère contre elle des accusations, [8]souillant ainsi sa réputation par des propos tels que : « J'ai épousé cette femme, mais quand j'ai cohabité [9]avec elle, j'ai découvert qu'elle n'était pas vierge », le père et la mère de la jeune femme présenteront alors [10]les preuves de sa virginité aux anciens à la porte de la ville. Le père de la jeune femme dira [11]aux anciens : « J'ai donné ma fille en mariage à cet homme mais, à présent, il la repousse et profère [12]des accusations contre elle, disant : "J'ai découvert que ta fille n'était pas vierge." Voici donc la preuve de la virginité de [13]ma fille. » Puis le drap sera étalé devant les anciens de cette ville.

Alors les anciens [14]de cette ville se saisiront de l'homme et le puniront ; ils lui imposeront également une amende de cent sicles d'argent qui [15]seront remis au père de la jeune femme. Car l'homme a souillé la réputation d'une vierge d'Israël et [...]

Lois régissant les divers cas de viol. Ces lois sont tirées de Deutéronome 22 :24-29 et d'Exode 22 :15, mais l'expression de la ligne 9, « une femme qui, par son statut, est une épouse possible pour lui », ne figure pas dans la Bible. Cet ajout modifie en fait la signification du texte biblique et révèle l'existence d'un ensemble de lois sur le mariage dont celles mentionnées dans 66 :11-17 sont un exemple.

Col. 66 [07][S'il arrive qu'une jeune fille] [08][vierge et promise en mariage à un homme, est abordée par un autre homme dans la ville et qu'il la viole,] [1][alors on les conduira tous deux à la porte] de cette ville [2]pour les lapider jusqu'à ce que mort s'ensuive : la femme, au motif qu'elle n'a pas appelé à l'aide [3]dans la ville, et l'homme, au motif qu'il a violé la femme de son voisin. Ainsi vous extirperez [4]le mal du milieu de vous.

Mais si l'homme a abordé la jeune fille dans un champ éloigné qu'on ne voit pas [5]de la ville, et s'il l'a violentée puis possédée, alors seul l'homme qui a abusé d'elle sera mis à mort. [6]A la jeune fille vous ne ferez rien, car elle n'a commis aucun péché qui mérite la mort. Ce cas est comparable à celui de l'homme qui, [7]attaqué par son voisin, tue pour se défendre. Car il l'a abordée dans un champ ; la jeune fiancée a appelé à l'aide, [8]mais il n'y avait personne pour la sauver.

Si un homme séduit une [9]vierge qui n'est pas fiancée (une femme qui, par son statut, est une épouse possible pour lui), qu'il cohabite avec elle [10]puis est découvert, il donnera au père de la jeune fille

cinquante sicles d'argent et elle [11]deviendra sa femme. Comme il l'a violée, il ne pourra la répudier de toute sa vie.

*Interdictions concernant les unions illicites et incestueuses. L'interdiction du mariage avec une nièce ne figure pas dans la Bible et représente sans doute une attaque contre la pratique des Pharisiens. Ce type d'union est également condamné dans l'*Ecrit de Damas. *La littérature rabbinique fait l'éloge du mariage avec une nièce, et cette forme d'endogamie remonte sans doute aux ancêtres du mouvement rabbinique, les Pharisiens.*

Aucun homme n'épousera l'ex-femme de [12]son père, car cela constituerait une atteinte aux droits de son père. Aucun homme n'épousera l'ex-femme de [13]son frère, car cela constituerait une atteinte aux droits de son frère, même dans le cas où les frères ont seulement le même père ou seulement la même mère. Assurément ce serait une impureté.

[14]Aucun homme n'épousera sa demi-sœur, qu'il s'agisse de la fille de son beau-père ou de la fille de sa belle-mère : c'est une abomination. Aucun homme [15]n'épousera sa tante, du côté paternel ou du côté maternel ; c'est immoral. Aucun homme [16]n'épousera [17]la fille de son frère ou la fille de sa sœur ; c'est une abomination. Aucun homme n'épousera [...]

M.O.W.



ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES

Eisenman, R. H., et J. M. Robinson, *A Facsimile Edition of the Dead Sea Scrolls*, 2 vol., Washington, DC : Biblical Archaeology Society, 1991.

Tov, E., avec la collaboration de S.J. Pfann, *The Dead Sea Scrolls on Microfiche : A Comprehensive Facsimile Edition of the Texts from the Judaean Desert*, Leyde : Brill, 1993.

Trever, J. C., *Scrolls from Qumran Cave 1*, Jérusalem : Albright Institute of Archaeological Research and Shrine of the Book, 1974.

ARTICLES ET OUVRAGES

Allegro, J. M., *The Treasure of the Copper Scroll*, Londres : Routledge and Kegan Paul, 1960.

—, *The Treasure of the Copper Scroll*, 2e éd. rév. Garden City, NY : Doubleday, 1964.

—, "An Unpublished Fragment of Essene Halakah (4QOrdinances) ", *Journal of Semitic Studies* 6 (1961) : 71-73.

Allegro, J. M., avec la collaboration de A.A. Anderson, *Qumrân Cave 4, I (4Q158-4Q186)*, DJD 5. Oxford : Clarendon, 1968.

Attridge, H. W., et al., *Qumran Cave 4, VIII : Parabiblical Texts, Part 1*, DJD 13, Oxford : Clarendon, 1994.

Avigad, N., et Y. Yadin, *A Genesis Apocryphon*. Jérusalem : Magnes, 1956.

Baillet, M., *Qumrân Grotte 4, III (4Q482-4Q520)*, DJD 7, Oxford : Clarendon, 1982.

Baillet, M., J. T. Milik, et R. de Vaux, *Les "Petites Grottes "de Qumrân : Exploration de la falaise, Les Grottes 2Q, 3Q, 5Q, 6Q à 10Q, Le Rouleau de cuivre*, DJD 3, Oxford : Clarendon, 1962.

Barthélemy, D., et J.T. Milik, *Qumran Cave I*, DJD 1, Oxford : Clarendon, 1955.

Baumgarten, J. M., "4QHalakah[2] 5, the Law of Hadash, and the Pentecontad Calendar ", *Journal of Jewish Studies* 27 (1976) : 36-46.

—, "The 4Q Zadokite Fragments on Skin Disease ", *Journal of Jewish Studies* 61 (1990) : 153-58.

—, "Purification after Childbirth and the Sacred Garden in 4Q265 and Jubilees ", in *New Qumran Texts and Studies : Proceedings of the First Meeting of the International Organization for Qumran Studies, Paris 1992*. STDJ 15, édité par George J. Brooke, Leyde/New York : Brill, 1994, pp. 3-10.

—, "The Red Cow Purification Rites in Qumran Texts ", *Journal of Jewish Studies* 46 (1995) : 112-19.

Beyer, K., *Die aramäischen Texte vom Toten Meer*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1984.

—, *Die aramäischen Texte vom Toten Meer : Ergänzungsband*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1994.

Brooke, G. J., *Exegesis at Qumran*, Sheffield : JSOT Press, 1985.

Broshi, M., et A. Yardeni, "On Temple Servants and False Prophets ", *Tarbiz* 42 (1992) : 50-52 (en hébreu).

Burrows, M., *The Dead Sea Scrolls of St. Mark's Monastery, Volume II Fascicle 2 : Plates and Transcription of the Manual of Discipline*, New Haven : The American Schools of Oriental Research, 1951.

Charlesworth, J. H., et al., *The Dead Sea Scrolls : Hebrew, Aramaic and Greek Texts with English Translations, vol. 1 : Rule of the Community and Related Documents*, Tübingen : Mohr, 1994.

Cook, F.M., "Remarks on the Testament of Kohath from Qumran Cave 4 ", *Journal of Jewish Studies* 44 (1993) : 205-19.

Cross, F. M., "Fragments of the Prayer of Nabonidus ", *Israel Exploration Journal* 34 (1984) : 260-64.

Dimant, D., "An Apocryphon of Jeremiah from Cave 4 (4Q385B = 4Q385 16)", in *New Qumran Texts and Studies : Proceedings of the First Meeting of the International Organization for Qumran Studies, Paris 1992*. STDJ 15, édité par George J. Brooke, Leyde/New York : Brill, 1994, pp. 11-30.

—, "New Light from Qumran on the Jewish Pseudepigrapha-4Q390 ", in *Proceedings of the International Congress on the Dead Sea Scrolls, Madrid, 18-21 March 1991*, édité par J. Trebolle Barrera et L. Vegas Montaner, Leyde : Brill, 1992, pp. 405-48.

Dimant, D., et J. Strugnell, "4Q Second Ezekiel ", *Revue de Qumran* 13 (1988) : 45-58.

—, "The Merkabah Vision in Second Ezekiel (4Q385 4) ", *Revue de Qumran* 14 (1991) : 331-48.

Eisenman, R. H., et M.O. Wise, *The Dead Sea Scrolls Uncovered*, Londres : Element, 1992.

Elgvin, T., "Admonition Texts from Qumran Cave 4 ", in M. Wise, et al., eds., *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site*, New York : New York Academy of Sciences, 1994, pp. 179-96.

—, "The Genesis Section of 4Q422 (4QParaGenExod) ", *Dead Sea Discoveries* 1 (1994) : 180-96.

Eshel, E., "4Q477 : The Rebukes by the Overseer ", *Journal of Jewish Studies* 45 (1994) : 111-22.

Eshel, E., et H. Eshel, "4Q471 Fragment 1 and Ma'amadot in the War Scroll ",

in *Proceedings of the International Congress on the Dead Sea Scrolls, Madrid, 18-21 March 1991*, édité par J. Trebolle Barrera et L. Vegas Montaner, Leyde : Brill, 1992, pp. 611-20.

Eshel, E., H. Eshel, et A. Yardeni, "A Qumran Composition Containing Part of Ps. 154 and a Prayer for the Welfare of King Jonathan and His Kingdom ", *Israel Exploration Journal* 42 (1992) : 199-229.

Eshel, E., et M. Kister, "A Polemical Qumran Fragment ", *Journal of Jewish Studies* 43 (1992) : 277-81.

Evans, C. A., "A Note on the "First-Born Son" of 4Q369 ", *Dead Sea Discoveries* 2 (1995) : 185-201.

Falk, D., "4Q393 : A Communal Confession ", *Journal of Jewish Studies* 45 (1994) : 184-207.

Fitzmyer, J. A., "The Aramaic "Elect of God" Text from Qumran Cave 4 ", *Essays on the Semitic Background of the New Testament*, Missoula, MT : Scholars Press, 1974, pp. 127-60.

—, "4Q246 : The "Son of God" Document from Qumran. " *Biblica* (1993) : 153-74.

—, *The Genesis Apocryphon of Qumran Cave 1*. 2e éd. Rome : Biblical Institute Press, 1971.

Fitzmyer, J. A., et D. J. Harrington, *A Manual of Palestinian Aramaic Texts*, Rome : Biblical Institute Press, 1978.

García-Martínez, F., "11QTempleb : A Preliminary Publication ", in *Proceedings of the International Congress on the Dead Sea Scrolls, Madrid, 18-21 March 1991*, édité par J. Trebolle Barrera et L. Vegas Montaner. Leyde : Brill, 1992, pp. 363-91.

—, "4QMess ar and the Book of Noah ", *Qumran and Apocalyptic : Studies on the Aramaic Texts from Qumran*, Leyde : Brill, 1992, pp. 1-44.

Greenfield, J. C., et E. Qimron, "The Genesis Apocryphon Col. XII ", *Studies in Qumran Aramaic : Abr-Nahrain Supplement* 3 (1992) : 70-77.

Larson, E., "4Q470 and the Angelic Rehabilitation of King Zedekiah ", *Dead Sea Discoveries* 1 (1994) : 210-28.

Larson, E., L. H. Schiffman, et J. Strugnell, "4Q470, Preliminary Publication of a Fragment Mentioning Zedekiah ", *Revue de Qumran* 16 (1994) : 335-50.

Lefkovits, J. K., "The Copper Scroll — 3Q15, A New Reading, Translation and Commentary ", Ph. D. dissertation, New York University, 1993.

Licht, J. *Megillat Ha-Serakhim*, Jérusalem : Mosad Bialik, 1965.

Luria, B. Z. *Megillat Ha-Nehoshet Mimidbar Yehudah*, Jérusalem : Kiryath Sepher, 1963.

Milik, J. T. *The Books of Enoch*, Oxford : Clarendon Press, 1976.

—, "Écrits préesséniens de Qumrân : d'Hénoch à Amram ", in M. Delcor, ed., *Qumrân : sa piété, sa théologie et son milieu*, Paris-Gembloux : Presses universitaires de Louvain, 1978. pp. 91-106.

—, "Milki-sedeq et Milki-resha dans les anciens écrits juifs et chrétiens ", *Journal of Jewish Studies* 23 (1972) : 95-144.

—, "Les modèles araméens du livre d'Esther dans la grotte 4 de Qumrân ", *Revue de Qumran* 15 (1992) : 321-406.

—, ""Prière de Nabonide" et autres écrits d'un cycle de Daniel : Fragments araméens de Qumrân 4 ", *Revue biblique* 63 (1956) : 407-15.

Newsom, C. A., "4Q370 : An Admonition Based on the Flood ", *Revue de Qumran* 13 (1988) : 23-44.

—, "4Q374 : A Discourse on the Exodus/Conquest Tradition ", in D. Dimant et U. Rappaport, eds., *The Dead Sea Scrolls : Forty Years of Research*, Leyde : Brill, 1992, pp. 40-52.

—, "The "Psalms of Joshua" from Qumran Cave 4 ", *Journal of Jewish Studies* 39 (1988) : 56-73.

—, *Songs of the Sabbath Sacrifice : A Critical Edition*, Atlanta : Scholars Press, 1985.

Nitzan, B., "4QBerakhot (4Q286-290) : A Preliminary Report ", in *New Qumran Texts and Studies : Proceedings of the First Meeting of the International Organization for Qumran Studies, Paris 1992*, STDJ 15, édité par George J. Brooke, Leyde/New York : Brill, 1994, pp. 53-71.

Penney, D. L., et M. O. Wise, "By the Power of Beelzebub : An Aramaic Incantation Formula from Qumran ", *Journal of Biblical Literature* 113 (1994) : 627-50.

Ploeg, J. P. M. van der, "Fragments d'un manuscrit de psaumes de Qumrân (11QPs[b]) ", *Revue biblique* 74 (1967) : 408-12.

—, "Les Manuscrits de la Grotte XI de Qumrân ", *Revue de Qumran* 12 (1985-87) : 3-16.

—, "Un petit rouleau de psaumes apocryphes (11QPsAp[a]) ", in G. Jeremias et al., eds., *Tradition und Glaube : Das frühe Christentum in seiner Umwelt : Festgabe für Karl Georg Kuhn zum 65. Geburtstag*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1971, pp. 128-39.

Ploeg, J. P. M. van der, et A. S. van der Woude, *Le Targum de Job de la Grotte XI de Qumrân*, Leyde : Brill, 1971.

Puech, E., "Fragment d'une apocalypse en araméen (4Q246 = pseudo-Dan[d]) et le "Royaume de Dieu" ", *Revue biblique* 99 (1992) : 98-131.

—, "Fragments d'un apocryphe de Lévi et le personnage eschatologique. 4QTestLévi[c-d] (?) et 4QAja ", in *Proceedings of the International Congress on the Dead Sea Scrolls, Madrid, 18-21 March 1991*, édité par J. Trebolle Barrera et L. Vegas Montaner, Leyde : Brill, 1992, pp. 449-501.

—, "4Q Apocalypse Messianique (4Q521) ", *Revue de Qumran* 15 (1992) : 475-522.

—, "Un hymne essénien en partie retrouvé et les Béatitudes ", *Revue de Qumran* 13 (1988) : 59-88.

—, "Notes sur le manuscrit de 11QMelkisedeq ", *Revue de Qumran* 12 (1987) : 483-513.

—, "La pierre de Sion et l'autel des holocaustes d'après un manuscrit hébreu de la grotte 4 (4Q522) ", *Revue biblique* 99 (1992) : 676-96.

—, "Le Testament de Qahat en araméen de la grotte 4 (4QTQah) ", *Revue de Qumran* 15 (1991) : 23-54.

Qimron, E., "Times for Praising God : A Fragment of a Scroll from Qumran (4Q409) ", *Jewish Quarterly Revue* 80 (1990) : 341-47.

—, "The Text of CDC ", in M. Broshi, ed., *The Damascus Document Reconsidered*, Jérusalem : Israel Exploration Society, 1994, pp. 9-49.

Qimron, E., et J. Strugnell, *Qumran Cave 4, V : Miqsat Ma'ase Ha-Torah*, DJD 10, Oxford, 1994.

Sanders, J. A., *The Psalms Scroll of Qumran Cave 11 (11QPs[d])*, DJD 4. Oxford : Clarendon, 1965.

Schiffman, L. H., "4Q Mysteries : A Preliminary Translation ", *Eleventh World Congress of Jewish Studies, Div. A.* Jerusalem : World Union of Jewish Studies, 1994, pp. 199-206.

— , "4QMysteries[a] : A Preliminary Edition and Translation ", in Z. Zevit, S. Gitin, et M. Sokoloff, eds., *Solving Riddles and Untying Knots : Biblical, Epigraphic and Semitic Studies in Honor of Jonas C. Greenfield*, Winona Lake, IN : Eisenbrauns, 1995, pp. 207-55.

Schuller, E. M., "4Q372 1 : A Text About Joseph ", *Revue de Qumran* 14 (1989-90) : 349-76.

—, "A Hymn from a Cave Four *Hodayot* Manuscript : 4Q427 7 i + ii ", *Journal of Biblical Literature* 112 (1993) : 605-28.

— , *Non-Canonical Psalms from Qumran : A Pseudepigraphic Collection*, Atlanta : Scholars Press, 1986.

—, "A Preliminary Study of 4Q373 and Some Related (?) Fragments ", in *Proceedings of the International Congress on the Dead Sea Scrolls, Madrid, 18-21 March 1991*, édité par J. Trebolle Barrera et L. Vegas Montaner, Leyde : Brill, 1992, pp. 515-30.

Smith, M., "4Q462 (Narrative), Fragment 1 : A Preliminary Edition ", *Revue de Qumran* 15 (1991) : 55-77.

Starcky, J., "Psaumes apocryphes de la grotte 4 de Qumrân (4QPs[f] VII-X) ", *Revue biblique* 73 (1966) : 353-71.

Steudel, A., *Der Midrasch zur Eschatologie aus der Qumrangemeinde (4QMidr Eschat[a, b])*, Leyde : Brill, 1994.

Stone, M. E., et E. Eshel, "An Exposition on the Patriarchs (4Q464) and Two Other Documents (4Q464[a] and 4Q464[b]) ", *Le Muséon* 105 (1992) : 243-64.

Stone, M. E., et J. C. Greenfield, "The First Manuscript of the Aramaic Levi Document from Qumran (4QLevi[a] aram) ", *Le Muséon* 107 (1994) : 257-81.

—, "The Prayer of Levi ", *Journal of Biblical Literature* 112 (1993) : 247-66.

—, "The Second Manuscript of the Aramaic Levi Document from Qumran (4QLevi[b] aram) ", à paraître.

Strugnell, J., "Moses-Pseudepigrapha at Qumran : 4Q375, 4Q376, and Similar Works ", in L. Schiffman, ed., *Archaeology and History in the Dead Sea Scrolls : The New York University Conference in Memory of Yigael Yadin*, Sheffield : JSOT Press, 1990, pp. 187-220.

—, "MMT : Second Thoughts on a Forthcoming Edition ", in E. Ulrich et J. Vanderkam, eds., *The Community of the Renewed Convenant* (Notre Dame : University of Notre Dame Press, 1994), p. 72.

Sukenik, E. L., *The Dead Sea Scrolls of the Hebrew University*, édité par N. Avigad et Y. Yadin, Jerusalem : Magnes, 1955.

Talmon, S., et I. Knohl, "A Calendrical Scroll from a Qumran Cave : Mishmarot B[a] 4Q321 ", in *Pomegranates and Golden Bells : Studies in Biblical, Jewish, and Near Eastern Ritual, Law, and Literature in Honor of Jacob Milgrom*, édité par D. N. Freedman et al. Winona Lake, IN : Eisenbrauns, 1995, pp. 267-301.

Tov, E., "The Exodus Section of 4Q422 ", *Dead Sea Discoveries* 1 (1994) : 197-209.

Trever, J. C., "Completion of the Publication of Some Fragments from Qumran Cave I ", *Revue de Qumran* 5 (1965) : 323-44.
Vander Kam, J., et al., *Qumran Cave 4, XIV : Parabiblical Texts, Part 2.* DJD 19, Oxford : Clarendon, 1995.
Wacholder, B. Z., et M. G. Abegg, "The Fragmentary Remains of 11QTorah (Temple Scroll) ", *Hebrew Union College Annual* 62 (1991) : 1-116.
—, *A Preliminary Edition of the Unpublished Dead Sea Scrolls. Fascicles One-Three*, Washington, DC : Biblical Archaeology Society, 1991-95.
Wilmot, D. J., "The Copper Scroll : An Economic Document from First-Century Palestine ", Ph. D. dissertation, University of Chicago, s.d.
Wise, M. O., "An Annalistic Calendar from Qumran ", in Wise, M., et al., eds., *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site*, Annals of the New York Academy of Sciences 722, New York : New York Academy of Sciences, 1994, pp. 389-408.
—, "To Know the Times and the Seasons : A Study of the Aramaic Chronograph 4Q559 ", à paraître dans *Journal for the Study of the Pseudepigraphs.*
—, "Observations on New Calendrical Texts from Qumran ", in *Thunder in Gemini : And Other Essays on the History, Language and Literature of Second Temple Palestine*, JSPS 15. Sheffield : JSOT Press, 1994, pp. 222-39.
—, "*Primo Annales Fuere* : An Annalistic Calendar from Qumran ", in *Thunder in Gemini : And Other Essays on the History, Language and Literature of Second Temple Palestine*, JSPS 15. Sheffield : JSOT Press, 1994, pp. 186-221.
—, "Second Thoughts on *duq* and the Qumran Synchronistic Calendars ", in *Pursuing the Text : Studies in Honor of Ben Zion Wacholder*, édité par John Reeves et John Kampen, Sheffield : Sheffield Academic Press, 1994, pp. 98-120.
—, "Thunder in Gemini : An Aramaic Brontologion (4Q318) from Qumran ", in *Thunder in Gemini : And Other Essays on the History, Language and Literature of Second Temple Palestine*, JSPS 15, Sheffield : JSOT Press, 1994, pp. 13-50.
Wolters, A., "The Copper Scroll ", à paraître.
Woude, A. S. van der, "Ein neuer Segensspruch aus Qumran (11QBer) ", in *Bibel und Qumran : Beiträge zur Erforschung der Beziehungen zwischen Bibel und Qumranwissenschaft : Hans Bardtke zum* 22.8.1966, édité par Siegfried Wagner, Leipzig : Evangelische Haupt-Bibelgesellschaft zu Berlin, 1968, pp. 253-58.
—, "Melchisedek als himmlische Erlösergestalt in den neugefundenen eschatologischen Midraschim aus Qumran Höhle XI ", *Oudtestamentische Studiën* 14 (1965) : 354-73.
Yadin, Y., *The Temple Scroll.* 3 vols. and supplementary plates, Jérusalem : Israel Exploration Society, 1983.

TRADUCTIONS

Carmignac, J., et P. Guilbert, eds., *Les Textes de Qumran*, vol. 1, Paris : Letouzey et Ané, 1961.

Charles, R. H., "Translation of Aramaic and Greek Fragments of an Original Source of the Testament of Levi and the Book of Jubilees ", *Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament*. Oxford : Clarendon, 1913, 2 : 364-67.

Cothenet, E., "Le Document de Damas ", in J. Carmignac, éd., *Les Textes de Qumran*, Paris, 1963, pp. 131-204.

Dupont-Sommer, A., *Les Écrits esséniens découverts près de la mer Morte*, Paris, Payot, 1959.

García-Martínez, E., *The Dead Sea Scrolls Translated : The Qumran Texts in English*, traduits par W. G. E. Watson, Leyde : Brill, 1994.

Gaster, T. H., *The Dead Sea Scriptures*, 3e éd., Garden City, NY : Anchor Press/Doubleday, 1976.

Maier, J., *Die Qumran-Essener : Die Texte vom Toten Meer.*, 2 vol., Munich : Reinhardt, 1995.

Rabin, Ch., *The Zadokite Documents*, Oxford : Clarendon, 1954.

Vermes, G., *The Dead Sea Scrolls in English*, 4e éd. rev. et augm., Londres : Penguin, 1995.

AUTRES TRAVAUX

Abegg, M. G., Jr., "4Q471 : A Case of Mistaken Identity ? ", in *Pursuing the Text : Studies in Honor of Ben Zion Wacholder*, édité par John Reeves et John Kampen, Sheffield : Sheffield Academic Press, 1994, pp. 135-47.

—, "Messianic Hope and 4Q285 — A Reassessment ", *Journal of Biblical Literature* 113 (1994) : 81-91.

Alexander, P.S., "A Note on the Syntax of 4Q448 ", *Journal of Jewish Studies* 44 (1993) : 301-302.

Allison, D. C., "4Q403 fragm. 1, col. I, 38-46 and the Revelation to John ", *Revue de Qumran* 12 (1985-87) : 409-14.

Avigad, N. "The Palaeography of the Dead Sea Scrolls and Related Documents ", in *Scripta Hierosolymitana IV : Aspects of the Dead Sea Scrolls*, édité par Chaim Rabin et Yigael Yadin, Jérusalem : Magnes, 1958, pp. 56-87.

Baumgarten, J. M., "The Cave 4 Versions of the Qumran Penal Code ", *Journal of Jewish Studies* 43 (1992) : 268-76.

—, "4Q503 (Daily Prayers) and the Lunar Calendar ", *Revue de Qumran* 12 (1985-87) : 399-407.

—, "Halakhic Polemics in New Fragments from Qumran Cave 4 ", in *Biblical Archaeology Today*, Jérusalem : Israel Exploration Society, 1984, pp. 390-99.

Beckwith, R., "The Modern Attempt to Reconcile the Qumran Calendar with the True Solar Year ", *Revue de Qumran* 7 (1969-71) : 379-96.

Bernstein, M. J., "4Q252 : From Re-Written Bible to Biblical Commentary ", *Journal of Jewish Studies* 45 (1994) : 1-27.

Bockmuehl, M., "A "Slain Messiah" in 4Q Serekh Milhamah (4Q285) ? ", *Tyndale Bulletin* 43 (1992) : 155-69.

Brooke, G. J., "The Deuteronomic Character of 4Q252 ", in *Pursuing the Text : Studies in Honor of Ben Zion Wacholder*, édité par John Reeves et John Kampen, Sheffield : Sheffield Academic Press, 1994, pp. 121-35.

—, "The Genre of 4Q252 : From Poetry to Pesher ", *Dead Sea Discoveries* 1 (1994) : 160-79.

—, "Psalms 105 and 106 at Qumran ", *Revue de Qumran* 14 (1990) : 267-92.

—, "The Wisdom of Matthew's Beatitudes (4QBeat and Mt 5 : 3-12) ", *Scripture Bulletin* 19 (1989) : 35-41.

Carmignac, J., "Les horoscopes de Qumran ", *Revue de Qumran* 5 (1964-66) : 199-206.

—, *La Règle de la Guerre*, Paris : Letouzey et Ané, 1958.

Chazon, E., "Prayers from Qumran and Their Historical Implications ", *Dead Sea Discoveries* 1 (1994) : 265-84.

Clemens, D., "A Study of 4Q370 ", Seminar paper, University of Chicago, 1989.

Collins, J. J. *The Scepter and the Star : The Messiahs of the Dead Sea Scrolls and Other Ancient Literature*, Anchor Bible Reference Library, New York : Doubleday, 1995.

—, "The Works of the Messiah ", *Dead Sea Discoveries* 1 (1994) : 98-112.

Collins, J. J., et D. Dimant, "A Thrice-Told Hymn : A Response to Eileen Schuller ", *Jewish Quarterly Revue* 85 (1994) : 151-55.

Cook, F. M., *Solving the Mysteries of the Dead Sea Scrolls : New Light on the Bible*, Grand Rapids : Zondervan, 1994.

—, "4Q246 ", *Bulletin of Biblical Research* 5 (1995) : 43-66.

Cross, F. M., "The Development of the Jewish Scripts ", in *The Bible and the Ancient Near East : Essays in Honor of William Foxwell Albright*, édité par George Ernest Wright, Garden City, NY : Doubleday, 1965, pp. 133-202.

Davies, P. R., *1 QM, the War Scroll from Qumran : Its Structure and History*, Biblica and Orient 32, Rome : Biblical Institute Press, 1977.

—, ""Age of Wickedness" or "End of Days" ? : Qumran Scholarship in Prospect ", *Hebrew Studies* 34 (1993) : 7-19.

Delcor, M., "Recherches sur un horoscope en langue hébraïque provenant de Qumran ", *Revue de Qumran* 5 (1964-66) : 521-42.

De Vaux, R., *Archaeology and the Dead Sea Scrolls*, deuxième édition, Londres : The British Academy, 1973.

Dimant, D., "The "Pesher on the Periods" (4Q180 and 4Q181) ", *Israel Oriental Studies* 9 (1979) : 77-102.

—, "Qumran Sectarian Literature ", in *Jewish Writings of the Second Temple Period*, édité par Michael E. Stone, Philadelphie : Fortress, 1984, pp. 483-550.

Donceel-Voûte, P., ""Coenaculum" — La salle à l'étage du locus 30 à Khirbet Qumran sur la mer Morte ", *Banquets d'Orient, Res Orientales vol. IV*, Louvain : Peeters, 1992, pp. 61-84.

Dupont-Sommer, A., "Deux documents horoscopiques esséniens découverts à Qoumrân, près de la mer Morte ", *CRAIBL* (1965) : 239-46.

Elliger, K., *Studien zum Habakuk-Kommentar vom Toten Meer*, Tübingen : Mohr, 1953.

Fine, J., "Aramaic E : 4Q563 ", Seminar paper, University of Chicago, 1994.

Francis. F., "Humility and Angelic Worship in Col. 2 : 18 ", *Studia Theologica* 16 (1963) : 109-34.

García-Martínez, F., "4QPseudo Daniel Aramaic and the Pseudo-Danielic Literature ", *Qumran and Apocalyptic : Studies on the Aramaic Texts from Qumran*, Leyde : Brill, 1992, pp. 137-61.

Glessmer, U., "Investigation of the Otot-text (4Q319) and Questions about Methodology ", in M. Wise, et al., eds., *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site*, Annals of the New York Academy of Sciences 722, New York : New York Academy of Sciences, 1994, pp. 429-40.

—, "Der 364-Tage Kalender und die Sabbatstruktur seiner Schaltungen in ihrer Bedeutung für den Kult ", in *Ernten, was man sät : Festschrift für Klaus Koch zu seinem 65. Geburtstag*, édité par Dwight R. Daniels, Neukirchen-Vluyn : Neukirchener Verlag des Erziehungsvereins, 1991, pp. 379-98.

Golb, Norman, *Who Wrote the Dead Sea Scrolls ?* New York : Scribners, 1994.

Gordis, R., "A Document in Code from Qumran — Some Observations ", *Journal of Jewish Studies* 11 (1966) : 37-39.

Gordon, R. P., "The Interpretation of "Lebanon" and 4Q285 ", *Journal of Jewish Studies* 43 (1992) : 92-94.

Hendel, R. S., "4Q252 and the Flood Chronology of Genesis 7-8 : A Text-Critical Solution ", *Dead Sea Discoveries* 2 (1995) : 72-79.

Hollander, H. W., et M. de Jonge, *The Testaments of the Twelve Patriarchs : A Commentary*, Leyde : Brill, 1985.

Holm-Nielsen, S., *Hodayot : Psalms from Qumran*, Aarhus : Universitetsforlaget, 1960.

Horgan, M. P., *Pesharim : Qumran Interpretations of Biblical Books*, CBQMS 8, Washington, DC : Catholic Biblical Association, 1979.

Huggins, R. V., "A Canonical "Book of Periods" at Qumran ", *Revue de Qumran* 15 (1992) : 421-36.

Hultgard, A., *L'Eschatologie des Testaments des Douze Patriarches*, Uppsala : Alquist & Wiksell, 1982.

Jacobson, H., "4Q252, Addenda ", *Journal of Jewish Studies* 44 (1993) : 118-20.

Kister, M., et E. Qimron, "Observations on 4QSecond Ezekiel ", *Revue de Qumran* 15 (1992) : 595-602.

Kittel, B. P., *The Hymns of Qumran*, édité par Douglas Knight, SBL Dissertation Series 50, Chico, CA : Scholars Press, 1981.

Klein, D., "4Q562 : An Aramaic Text from Qumran ", Seminar paper, University of Chicago, 1994.

Klinghardt, M., "The Manual of Discipline in the Light of Statutes of Hellenistic Associations ", in M. Wise, et al., eds., *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site*, New York : New York Academy of Sciences, 1994, pp. 251-70.

Knibb, M. A., "A Note on 4Q372 and 4Q390 ", in *The Scriptures and the Scrolls : Studies in Honour of A. S. van der Woude on the Occasion of his*

65th Birthday, édité par F. García Martínez, A. Hilhorst et C. J. Labuschagne, Leyde : Brill, 1992, pp. 164-78.

Kugel, J. L., "Levi's Elevation to the Priesthood in Second Temple Writings ", *Harvard Theological Review* 86 (1993) : 1-64.

Kugler, R., *From Patriarch to Priest : The Levi-Priestly Tradition from Aramaic Levi to Testament of Levi*, SBLEJL 9, Atlanta : Scholars Press, 1996.

Lange, A., *Weisheit und Prädestination : Weisheitliche Urordnung und Prädestination in den Textfunden von Qumran*, STDJ 18, Leyde : Brill, 1995.

Licht, J., *Megillat Ha-Hodayot*, Jérusalem : Bialik Institute, 1957 (en hébreu).

—, "Thighs as a Sign of Election ", *Tarbiz* 35 (1965/66) : 18-26 (en hébreu).

Lim, T. H., "The Chronology of the Flood Story in a Qumran Text (4Q252) ", *Journal of Jewish Studies* 43 (1992) : 288-98.

—, "Notes on 4Q252 fr. 1, cols i-ii ", *Journal of Jewish Studies* 44 (1993) : 121-26.

Liver, J., "The Half-Shekel Offering in Biblical and Post-Biblical Literature ", *Harvard Theological Review* 56 (1963) : 173-98.

Maier, J., *The Temple Scroll*, Sheffield : JSOT Press, 1985.

McCarter, P. K., "The Copper Scroll as an Accumulation of Religious Offerings ", in M. Wise, et al., eds., *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site*, New York : New York Academy of Sciences, 1994, pp. 133-48.

Milik, J. T., "The Dead Sea Scrolls Fragment of the Book of Enoch ", *Biblica* 32 (1951) : 393-400.

—, Critique de *The Manual of Discipline* de P. Wernberg-Møller, *Revue biblique* 67 (1960) : 410-16.

Nebe, G. W., "Das hebraische Testament Naphtali (4Q215) ", *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* 30 (1994) : 315-22.

Nitzan, B., "Benedictions and Instructions from Qumran for the Eschatological Community (11QBer, 4Q285) ", *Revue de Qumran* 16 (1993) : 77-90.

—, "Hymns from Qumran — 4Q510-4Q511 ", in *The Dead Sea Scrolls : Forty Years of Research*, édité par D. Dimant et U. Rappaport, Leyde/Jérusalem : Brill/Magnes, 1992, pp. 53-62.

—, *Megillat Pesher Habakkuk mi-megillot midbar Yehudah (1QpHab)*, Jérusalem : Mosad Bialik, 1986 (en hébreu).

Pardee, D., "A Restudy of the Commentary on Psalm 37 from Qumran Cave 4 ", *Revue de Qumran* 8 (1973) : 163-94.

Patrich, J., "Khirbet Qumran in Light of New Archaeological Explorations in the Qumran Caves ", in M. Wise, et al, eds., *Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site*, Annals of the New York Academy of Sciences 722, New York : New York Academy of Sciences, 1994, pp. 73-96.

Pixner, B., "Unravelling the Copper Scroll Code : A Study of the Topography of 3Q15 ", *Revue de Qumran* 11 (1983) : 323-58.

Puech, E., "4Q525 et les péricopes des Béatitudes en Ben Sira et Matthieu ", *Revue biblique* 98 (1991) : 80-106.

—, "Préséance sacerdotale et Messie-Roi dans la Règle de la Congrégation (1QSa ii 11-22) ", *Revue de Qumran* 16 (1994) : 351-66.

—, "Quelques aspects de la restauration du Rouleau des Hymnes (1QH) ", *Journal of Jewish Studies* 39 (1988) : 38-55.

Puech, E., et F. García-Martínez, "Remarques sur la colonne XXXVIII de 11 Q tg Job ", *Revue de Qumran* 9 (1978) : 401-7.

Qimron, E., "Observations on the Reading of "A Text About Joseph"", *Revue de Qumran* 15 (1991-92) : 603-4.

—, "On the List of False Prophets from Qumran ", *Tarbiz* 63 (1994) : 273-75 (en hébreu).

—, "A Review Article of *Songs of the Sabbath Sacrifices : A Critical Edition* by Carol Newsom ", *Harvard Theological Review* 79 (1986) : 349-71.

—, "Towards a New Edition of the Genesis Apocryphon ", *Journal for the Study of the Pseudepigrapha* 10 (1992) : 11-18.

Richardson, H. N., "Some Notes on 1QSa ", *Journal of Biblical Literature* 76 (1957) : 108-22.

Sachau, C. E., ed., *The Chronology of Ancient Nations : An English Version of the Arabic Text of the Athar-ul-Bakiya of Albiruni*, Londres : Wm. H. Allen, 1879.

Schiffman, L. H., *The Eschatological Community of the Dead Sea Scrolls*, Atlanta : Scholars Press, 1989.

—, "Miqsat Ma'aseh Ha-Torah and the Temple Scroll ", *Revue de Qumran* 14 (1991) : 435-58.

—, "New Halakhic Texts from Qumran ", *Hebrew Studies* 34 (1993) : 21-33.

—, "Pharisaic and Sadducean Halakhah in Light of the Dead Sea Scrolls ", *Dead Sea Discoveries* 1 (1994) : 285-99.

—, *Reclaiming the Dead Sea Scrolls*, New York : Jewish Publication Society, 1994.

—, *Sectarian Law in the Dead Sea Scrolls : Courts, Testimony and the Penal Code*, Brown Judaic Studies 33, Chico, CA : Scholars Press, 1983.

Schuller, E. M., "Prayer, Hymnic and Liturgical Texts from Qumran ", in *The Community of the Renewed Covenant : The Notre Dame Symposium on the Dead Sea Scrolls*, édité par Eugene Ulrich et James VanderKam, Notre Dame : University of Notre Dame Press, 1994, pp. 153-71.

—, "Some Observations on Blessings of God in Texts from Qumran ", in *Of Scribes and Scrolls : Studies on the Hebrew Bible, Intertestamental Judaism, and Christian Origins*, édité par Harold W. Attridge, John J. Collins et Thomas H. Tobin, S. J. Lanham, Maryland : University Press of America, 1990, pp. 133-43.

Smith, M. H., "Ascent to the Heavens and Deification in 4QM ", in *Archaeology and History in the Dead Sea Scrolls : The New York University Conference in Memory of Yigael Yadin*, édité par Lawrence H. Schiffman, Sheffield : Sheffield Academic Press, 1990, pp. 181-88.

Stone, M., "The Geneology of Bilhah ", *Dead Sea Discoveries* (1996) : 20-36.

Stone, M., et J. Greenfield, "Remarks on the Aramaic Testament of Levi ", *Revue biblique* 86 (1979) : 214-30.

Strugnell, J., "Notes en marge du volume V des "Discoveries in the Judaean Desert of Jordan"", *Revue de Qumran* 7 (1970) : 163-276.

Talmon, S., "Yom Hakippurim in the Habakkuk Scroll ", *Biblica* 32 (1951) : 549-63.

Tcherikover, V., *Hellenistic Civilization and the Jews*, New York : Atheneum, 1982.

VanderKam, J., "The Granddaughters and Grandsons of Noah ", *Revue de Qumran* 16 (1994) : 457-62.
Vermes, G., "The Oxford Forum for Qumran Research Seminar on the Rule of War from Cave 4 (4Q285) ", *Journal of Jewish Studies* 43 (1992) : 85-90.
—, "Preliminary Remarks on Unpublished Fragments of the Community Rule from Qumran Cave 4 ", *Journal of Jewish Studies* 42 (1991) : 250-55.
—, "Qumran Forum Miscellanea I ", *Journal of Jewish Studies* 43 (1992) : 299-305.
—, "The So-Called King Jonathan Fragment (4Q448) ", *Journal of Jewish Studies* 44 (1993) : 294-300.
Weinert, F. D., "4Q159 : Legislation for an Essene Community Outside of Qumran ? ", *Journal for the Study of Judaism* 5 (1974) : 179-207.
Weinfeld, M., *The Organizational Pattern and the Penal Code of the Qumran Sect*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1986.
Wernberg-Møller, P., *The Manual of Discipline,* Leyde : Brill, 1957.
Wise, M. O., *A Critical Study of the Temple Scroll from Qumran Cave 11*, Chicago : Oriental Institute, 1990.
—, "A New Manuscript Join in the "Festival of Wood Offering" (Temple Scroll XXIII) ", *Journal of Near Eastern Studies* 47 (1988) : 113-21.
—, "That Which Has Been Is That Which Shall Be : 4Q Florilegium and the miqdash adam ", *Thunder in Gemini*, Sheffield : JSOT Press, 1994, pp. 152-85.
Wolters, A., "The Fifth Cache of the Copper Scroll : "The Plastered Cistern of Manos"", *Revue de Qumran* 13 (1988) : 167-76.
—, "Literary Analysis and the Copper Scroll ", in Z. J. Kapera, ed., *Intertestamental Essays in Honour of Josef Tadeusz Milik,* Cracovie : Enigma Press, 1992, pp. 239-52.
—, "Textual Notes on the Copper Scroll ", à paraître.
Yadin, Y., "A Note on 4Q159 (Ordinances) ", *Israel Expedition Journal* 18 (1968) : 250-52.
—, *The Scroll of the War of the Sons of Light Against the Sons of Darkness*, Traduit par Ch. Rabin, Londres : Oxford University Press, 1962.
Yardeni, A., "Remarks on the Priestly Blessing on Two Ancient Amulets from Jerusalem ", *Vetus Testamentum* 41 (1991) : 176-85.

Index des manuscrits *

* Les références renvoient aux numéros des textes.

Index des citations *

I. Bible hébraïque

Genèse

Exode

* Les références renvoient aux numéros des pages.

Proverbes

Isaïe

Jérémie

TABLE

GUIDE POUR LA LECTURE DES TEXTES SUR LES CALENDRIERS DE QUMRAN

ANNEXES

collection tempus
Perrin

DÉJÀ PARU

1. *Histoire des femmes en Occident* (dir. Michelle Perrot, Georges Duby), *L'Antiquité* (dir. Pauline Schmitt Pantel).
2. *Histoire des femmes en Occident* (dir. Michelle Perrot, Georges Duby), *Le Moyen Âge* (dir. Christiane Klapisch-Zuber).
3. *Histoire des femmes en Occident* (dir. Michelle Perrot, Georges Duby), *XVIe-XVIIIe siècle* (dir. Natalie Zemon Davis, Arlette Farge).
4. *Histoire des femmes en Occident* (dir. Michelle Perrot, Georges Duby), *Le XIXe siècle* (dir. Michelle Perrot, Geneviève Fraisse).
5. *Histoire des femmes en Occident* (dir. Michelle Perrot, Georges Duby), *Le XXe siècle* (dir. Françoise Thébaud).
6. *L'épopée des croisades* – René Grousset.
7. *La bataille d'Alger* – Pierre Pellissier.
8. *Louis XIV* – Jean-Christian Petitfils.
9. *Les soldats de la Grande Armée* – Jean-Claude Damamme.
10. *Histoire de la Milice* – Pierre Giolitto.
11. *La régression démocratique* – Alain-Gérard Slama.
12. *La première croisade* – Jacques Heers.
13. *Histoire de l'armée française* – Philippe Masson.
14. *Histoire de Byzance* – John Julius Norwich.
15. *Les chevaliers teutoniques* – Henry Bogdan.
16. *Mémoires, Les champs de braises* – Hélie de Saint Marc.
17. *Histoire des cathares* – Michel Roquebert.
18. *Franco* – Bartolomé Bennassar.
19. *Trois tentations dans l'Église* – Alain Besançon.
20. *Le monde d'Homère* – Pierre Vidal-Naquet.
21. *La guerre à l'Est* – August von Kageneck.
22. *Histoire du gaullisme* – Serge Berstein.
23. *Les Cent-Jours* – Dominique de Villepin.
24. *Nouvelle histoire de la France*, tome I – Jacques Marseille.
25. *Nouvelle histoire de la France*, tome II – Jacques Marseille.
26. *Histoire de la Restauration* – Emmanuel de Waresquiel et Benoît Yvert.
27. *La Grande Guerre des Français* – Jean-Baptiste Duroselle.
28. *Histoire de l'Italie* – Catherine Brice.
29. *La civilisation de l'Europe à la Renaissance* – John Hale.
30. *Histoire du Consulat et de l'Empire* – Jacques-Olivier Boudon.
31. *Les Templiers* – Laurent Daillez.

32. *Madame de Pompadour* – Évelyne Lever.
33. *La guerre en Indochine* – Georges Fleury.
34. *De Gaulle et Churchill* – François Kersaudy.
35. *Le passé d'une discorde* – Michel Abitbol.
36. *Louis XV* – François Bluche.
37. *Histoire de Vichy* – Jean-Paul Cointet.
38. *La bataille de Waterloo* – Jean-Claude Damamme.
39. *Pour comprendre la guerre d'Algérie* – Jacques Duquesne.
40. *Louis XI* – Jacques Heers.
41. *La bête du Gévaudan* – Michel Louis.
42. *Histoire de Versailles* – Jean-François Solnon.
43. *Voyager au Moyen Âge* – Jean Verdon.
44. *La Belle Époque* – Michel Winock.
45. *Les manuscrits de la mer Morte* – Michael Wise, Martin Abegg Jr. & Edward Cook.
46. *Histoire de l'éducation,* tome I – Michel Rouche.
47. *Histoire de l'éducation,* tome II – François Lebrun, Marc Venard, Jean Quéniart.
48. *Les derniers jours de Hitler* – Joachim Fest.
49. *Zita impératrice courage* – Jean Sévillia.
50. *Histoire de l'Allemagne* – Henry Bogdan.
51. *Lieutenant de panzers* – August von Kageneck.
52. *Les hommes de Dien Bien Phu* – Roger Bruge.
53. *Histoire des Français venus d'ailleurs* – Vincent Viet.
54. *La France qui tombe* – Nicolas Baverez.
55. *Histoire du climat* – Pascal Acot.
56. *Charles Quint* – Philippe Erlanger.
57. *Le terrorisme intellectuel* – Jean Sévillia.
58. *La place des bonnes* – Anne Martin-Fugier.
59. *Les grands jours de l'Europe* – Jean-Michel Gaillard.
60. *Georges Pompidou* – Eric Roussel.
61. *Les États-Unis d'aujourd'hui* – André Kaspi.
62. *Le masque de fer* – Jean-Christian Petitfils.
63. *Le voyage d'Italie* – Dominique Fernandez.
64. *1789, l'année sans pareille* – Michel Winock.
65. *Les Français du Jour J* – Georges Fleury.
66. *Padre Pio* – Yves Chiron.
67. *Naissance et mort des Empires.*
68. *Vichy 1940-1944* – Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka.
69. *L'Arabie Saoudite en guerre* – Antoine Basbous.
70. *Histoire de l'éducation,* tome III – Françoise Mayeur.
71. *Histoire de l'éducation,* tome IV – Antoine Prost.
72. *La bataille de la Marne* – Pierre Miquel.
73. *Les intellectuels en France* – Pascal Ory, Jean-François Sirinelli.
74. *Dictionnaire des pharaons* – Pascal Vernus, Jean Yoyotte.

75. *La Révolution américaine* – Bernard Cottret.
76. *Voyage dans l'Égypte des Pharaons* – Christian Jacq.
77. *Histoire de la Grande-Bretagne* – Roland Marx, Philippe Chassaigne.
78. *Histoire de la Hongrie* – Miklós Molnar.
79. *Chateaubriand* – Ghislain de Diesbach.
80. *La Libération de la France* – André Kaspi.
81. *L'empire des Plantagenêt* – Martin Aurell.
82. *La Révolution française* – Jean-Paul Bertaud.
83. *Les Vikings* – Régis Boyer.
84. *Examen de conscience* – August von Kageneck.
85. *1905, la séparation des Églises et de l'État.*
86. *Les femmes cathares* – Anne Brenon.
87. *L'Espagne musulmane* – André Clot.
88. *Verdi et son temps* – Pierre Milza.
89. *Sartre* – Denis Bertholet.
90. *L'avorton de Dieu* – Alain Decaux.
91. *La guerre des deux France* – Jacques Marseille.
92. *Honoré d'Estienne d'Orves* – Etienne de Montety.
93. *Gilles de Rais* – Jacques Heers.
94. *Laurent le Magnifique* – Jack Lang.
95. *Histoire de Venise* – Alvise Zorzi.
96. *Le malheur du siècle* – Alain Besançon.
97. *Fouquet* – Jean-Christian Petitfils.
98. *Sissi, impératrice d'Autriche* – Jean des Cars.
99. *Histoire des Tchèques et des Slovaques* – Antoine Marès.
100. *Marie Curie* – Laurent Lemire.
101. *Histoire des Espagnols,* tome I – Bartolomé Bennassar.
102. *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale* – Pierre Blet.
103. *Histoire de Rome,* tome I – Marcel Le Glay.
104. *Histoire de Rome,* tome II – Marcel Le Glay.
105. *L'État bourguignon 1363-1477* – Bertrand Schnerb.
106. *L'Impératrice Joséphine* – Françoise Wagener.

À PARAÎTRE

Histoire des Habsbourg – Henry Bogdan.
La Première Guerre mondiale – John Keegan.
Marguerite de Valois – Eliane Viennot.

Imprimé en France sur Presse Offset par



BRODARD & TAUPIN

GROUPE CPI

La Flèche (Sarthe), le 23-08-2005
pour le compte des Éditions Perrin
76, rue Bonaparte
Paris 6e
N° d'édition : 1823 – N° d'impression : 31479
Dépôt légal : août 2003
Imprimé en France

Les manuscrits de la mer Morte

Michael Wise
Martin Abegg, Jr.
Edward Cook

Entre 1947 et 1956, dans le désert de Judée près de la mer Morte, furent découvertes des jarres contenant des rouleaux rédigés en hébreu et en araméen par les Esséniens, du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle de notre ère. Réunis ici pour la première fois intégralement, ils constituent les plus anciens écrits bibliques connus, témoignage de la culture qui donna naissance aux textes fondamentaux du judaïsme et du christianisme. Psaumes attribués au roi David, prophéties d'Ezéchiel, Jérémie et Daniel, révélations prononcées par les anges, dernières paroles de Juda, Joseph, Lévi ou Amram : ces textes, fulgurances poétiques, écho des combats épiques entre le Maître de Justice et le prêtre impie, entre les fils des ténèbres et les fils de la lumière, sont d'une importance capitale pour éclairer les sources mêmes de notre civilisation, la relation cruciale entre l'homme et le sacré.

Les chercheurs américains Michael Wise, Martin Abegg, Jr. et Edward Cook en ont réalisé une traduction rigoureuse, lumineuse, accessible au plus grand nombre de lecteurs.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Fortunato Israël.

Manuscrit de la mer Morte : guerre des enfants de la Lumière contre les enfants des Ténèbres. (Caves de Qumran n° 1.)